GÉOGRAPHIE UNIVERSELLE



PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE
P. VIDAL DE LA BLACHE
ET L. GALLOIS



TOME XII

AFRIQUE ÉQUATORIALE ORIENTALE ET AUSTRALE

PAR

FERNAND MAURETTE
Agrégé de l'Université

LIBRAIRIE ARMAND COLIN

GÉOGRAPHIE UNIVERSELLE

Tome XII

AFRIQUE ÉQUATORIALE
ORIENTALE ET AUSTRALE

LIBRAIRIE ARMAND COLIN

GÉOGRAPHIE UNIVERSELLE

publiée sous la direction de

P. VIDAL DE LA BLACHE ET L. GALLOIS

L'ouvrage comprendra 15 tomes

TOME I. — *Les Iles Britanniques*, par Albert DEMANGEON, professeur à l'Université de Paris.

TOME II. — *Belgique, Luxembourg, Pays-Bas*, par Albert DEMANGEON, professeur à l'Université de Paris.

TOME III. — *États scandinaves* (Danemark, Norvège, Suède). — *Régions polaires boréales*, par Maurice ZIMMERMANN, chargé de cours à l'Université de Lyon.

TOME IV. — *Europe centrale* (I : Généralités, Allemagne ; II : Suisse, Autriche, Hongrie, Tchécoslovaquie, Pologne, Roumanie), 2 vol., par Emmanuel DE MARTONNE, professeur à l'Université de Paris.

TOME V. — *États de la Baltique*. — *Russie*, par Pierre CAMENA D'ALMEIDA, professeur à l'Université de Bordeaux.

TOME VI. — *La France*, 3 vol., par Emmanuel DE MARTONNE et Albert DEMANGEON, professeurs à l'Université de Paris.

TOME VII. — *Méditerranée, Péninsules méditerranéennes* (I : Généralités, Espagne, Portugal ; II : Italie, Pays balkaniques), 2 vol., par Max. SORRE, directeur de l'Enseignement du Premier Degré, Jules SION, professeur à l'Université de Montpellier, et Y. CHATAIGNEAU, agrégé de l'Université.

TOME VIII. — *Asie occidentale*, par Raoul BLANCHARD, correspondant de l'Institut, professeur à l'Université de Grenoble et à l'Université Harvard (États-Unis). — *Haute Asie*, par Fernand GRENARD, ministre plénipotentiaire.

TOME IX. — *Asie des Moussons* (I : Généralités, Chine, Japon ; II : Inde, Indochine, Insulinde), 2 vol., par Jules SION, professeur à l'Université de Montpellier.

TOME X. — *Océanie*, par Paul PRIVAT-DESCHANEL, professeur à l'École coloniale. — *Régions polaires australes*, par Maurice ZIMMERMANN, chargé de cours à l'Université de Lyon.

TOME XI. — *Afrique septentrionale et occidentale* (I : Généralités, Afrique du Nord ; II : Sahara, Afrique occidentale), 2 vol., par Augustin BERNARD, Membre de l'Institut, professeur à l'Université de Paris.

TOME XII. — *Afrique équatoriale, orientale et australe*, par Fernand MAURETTE, agrégé de l'Université, directeur du Bureau Français du Bureau International du Travail.

TOME XIII. — *Amérique septentrionale* (I : Généralités, Canada ; II : États-Unis), 2 vol., par Henri BAULIG, professeur à l'Université de Strasbourg.

TOME XIV. — *Mexique et Amérique centrale*, par Max. SORRE, Directeur de l'Enseignement du Premier degré.

TOME XV. — *Amérique du Sud* (I : Généralités, Guyanes, Brésil ; II : Venezuela, Colombie, Équateur, Pérou, Bolivie, Chili, République Argentine, Paraguay, Uruguay), 2 vol., par Pierre DENIS, agrégé de l'Université.

GÉOGRAPHIE UNIVERSELLE

publiée sous la direction de

P. VIDAL DE LA BLACHE

ET

L. GALLOIS

TOME XII

AFRIQUE ÉQUATORIALE ORIENTALE ET AUSTRALE

par

FERNAND MAURETTE
Agrégé de l'Université
Directeur du Bureau Français
du Bureau International du Travail



LIBRAIRIE ARMAND COLIN
103, BOULEVARD SAINT-MICHEL, PARIS
—
1938

L'auteur du présent volume est décédé le 1er août 1937 à Genève. Il avait eu le temps d'en relire les épreuves et d'en mettre au point l'illustration et la cartographie. Peut-être aurait-il fait encore quelques corrections en dernière lecture. Le public comprendra que Directeur et Éditeur aient tenu à s'en abstenir et à faire paraître le texte de Fernand Maurette tel qu'il l'avait lui-même arrêté.



GÉOGRAPHIE UNIVERSELLE

PREMIÈRE PARTIE

L'AFRIQUE ÉQUATORIALE

INTRODUCTION

L'AFRIQUE DU MILIEU

I. — LA MASSE INTERTROPICALE DE L'AFRIQUE

Dans les conceptions et les publications des géographes allemands sur le continent africain depuis que celui-ci commence à être connu, c'est-à-dire depuis environ trois quarts de siècle, un mot est apparu pour désigner la masse centrale de l'Afrique d'un tropique à l'autre. Ce mot, forgé par analogie avec celui de *Mitteleuropa*, qui eut une si singulière fortune avant la Guerre, est : *Mittelafrika*, l' « Afrique du Milieu ».

En fait, la conception d'un ensemble, ainsi dénommé par les géographes allemands, ne leur appartient pas de droit d'auteur. On la trouve d'abord dans des actes politiques. Il y a déjà un demi-siècle, dès le 26 février 1885, une conférence internationale, réunie à Berlin, aboutissait à une convention générale qui établissait la liberté du commerce dans tous les territoires de l'Afrique centrale, quelle que dût être, à l'avenir, la destinée politique de chacun. Or cette convention était déclarée valable, non seulement pour le « bassin hydrographique » du Congo, mais pour la partie de l'Afrique orientale située entre 5° lat. N et l'embouchure du Zambèze. C'était une première délimitation, il est vrai approximative, de l'Afrique du Milieu, considérée comme un bloc. Cinq ans plus tard, en 1890, une autre conférence internationale, réunie à Bruxelles, énonçait des règles à recommander à tous les États civilisés pour supprimer dans l'Afrique centrale l'esclavage et la traite, le commerce des armes et de l'alcool, et pour assurer la liberté de circulation et d'établissement aux missions scientifiques, religieuses et humanitaires. Un acte général était signé le 2 juillet. Or il était déclaré exécutoire « dans les territoires compris entre le 20e parallèle Nord et le 22e parallèle Sud, et aboutissant vers l'Ouest à l'océan Atlantique, vers l'Est à

l'océan Indien et ses dépendances, y compris les îles adjacentes au littoral, jusqu'à 100 milles de la côte ». Les deux délimitations, fondées, l'une, sur la politique et l'économie, l'autre, sur des vues humanitaires, variaient vers le Sud et vers le Nord ; la seconde, plus large dans ce sens, allait, bien au delà du bassin du Congo, presque jusqu'aux tropiques. Mais de l'Ouest à l'Est elles s'accordaient pour considérer, entre les deux océans, toute l'Afrique centrale comme un domaine homogène, ayant sans doute la même population, les mêmes genres de vie, auquel les mêmes régimes politique, économique, social pouvaient convenir.

Une telle unité existe-t-elle dans la nature ? Oui, grossièrement ; non, exactement. Dans l'ensemble, il est vrai, la masse de l'Afrique centrale, de même que celle de l'Asie centrale, se présente comme assez homogène. Cette homogénéité du sol est renforcée ici, sinon par l'unité du climat, du moins par une symétrie dans la répartition de climats différents, due à la situation de l'Afrique du Milieu de part et d'autre de l'équateur, jusqu'aux environs de l'un et de l'autre tropique. De là, de chaque côté de l'équateur, une succession de zones de chaleur et de pluies : zone équatoriale, à la chaleur continue, aux deux longues saisons de fortes pluies, printemps et automne, séparées par deux saisons de pluies moindres, été et hiver ; puis, à mesure que l'on s'éloigne de la zone équatoriale proprement dite vers le Nord et vers le Sud, autres zones, où des saisons de température s'esquissent et où les deux saisons de pluie se rapprochent l'une de l'autre, pour se confondre en une seule aux tropiques,—pluies de mai-octobre au tropique du Cancer, dans l'hémisphère Nord, pluies de novembre-avril au tropique du Capricorne, dans l'hémisphère Sud ; enfin, au delà des tropiques, au delà de l'Afrique centrale, troisièmes zones, zones désertiques, l'une, septentrionale, au Sahara, l'autre, méridionale, au Kalahari.

A ces zones de climat correspondent grossièrement des zones de végétation aussi régulières et aussi distinctes. Dans la zone équatoriale, la grande *sylve*, la forêt vierge, qu'on retrouve à la même latitude sur les autres continents, en Amazonie et dans l'Insulinde ; la forêt-éponge, gorgée d'eau, aux massifs drus d'arbres géants, aux sous-bois enchevêtrés, obscurs et silencieux, résistant à tout défrichement, hostile à l'établissement humain et même à la circulation, hors celle qui se fait par les rivières ; région de vie précaire, isolée, fondée sur la pêche et la chasse. Vers les zones tropicales, puis dans ces zones, des formations végétales de plus en plus ouvertes, où les bouquets de bois, de plus en plus étroits et espacés, laissent peu à peu la place à l'herbe, le « parc » à la « savane » ; régions propres aux cultures et aux élevages, à la vie sédentaire. Enfin, au delà, les zones subtropicales, puis désertiques, aux plantes *xérophiles*, armées contre la sécheresse, aux buissons épineux, à l'herbe courte et disparaissant en saison sèche, où progressivement la steppe fait place au vrai désert ; régions de vie éparse et nomade.

II. — DISSYMÉTRIE ENTRE LE CENTRE-OUEST ET L'EST

Mais une si frappante symétrie n'existe pas dans la totalité de l'Afrique du Milieu : elle n'est le fait que du bassin du Congo et de ses abords immédiats, c'est-à-dire de la portion centrale et occidentale de cette aire continentale.

Le bassin du Congo est, pour reprendre le mot de Livingstone, une « auge », où affluent les eaux de tous les tributaires du grand fleuve, et au fond de laquelle



Phot. Sella.

LE MONT STANLEY, DANS LE MASSIF DU ROUVENZORI.



Phot. Service Intercolonial d'Inform. et de Doc.

A. — LE STANLEY POOL (CONGO), VU DE BRAZZAVILLE.



Phot. Ministère des Colonies de Belgique.

B. — PLATEAU DU KATANGA.

celui-ci s'attarde, divague, forme des marigots et des *pools,* avant de percer la barrière des hauteurs côtières pour se jeter à l'Océan. Du fond de l'auge on monte dans toutes les directions, par les paliers d'immenses terrasses, qui s'étagent à 300, 600, 1 000 mètres, en amphithéâtre. Et à cet étagement des reliefs correspond une série de nuances dans le climat, partout chaud et humide, certes, mais à des degrés divers, et une succession de formations végétales, allant de la forêt, qui couvre le fond et les terrasses inférieures, jusqu'à la savane dissimulant à peine la terre et le roc, sur les terrasses supérieures qui dessinent, au Nord, à l'Est, au Sud et à l'Ouest, des paliers entre le bassin du Congo et ceux du Niger et du Nil, des Grands Lacs, du Zambèze et des fleuves côtiers de l'Atlantique. Ainsi se succèdent régulièrement du centre vers la périphérie, et plus généra-

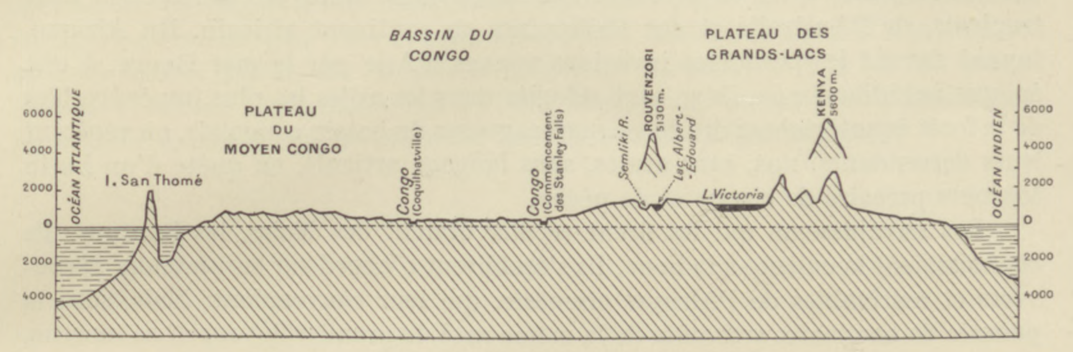


FIG. 1. — Coupe Ouest-Est de l'Afrique, à l'équateur.
Échelle des longueurs, 1 : 37 500 000 ; des hauteurs, 1 : 400 000.

lement de l'équateur vers les tropiques, bas et hauts reliefs, climats équatorial et tropical, forêt et savane, vie de chasse ou de pêche et vie de culture ou d'élevage (pl. II, A et B).

A l'Est, rien de pareil. Si les plateaux d'entre Congo et Grands Lacs se continuent jusqu'aux abords de l'océan Indien, de leur surface jaillissent de hautes montagnes, qui paraissent comme surajoutées, et pour ainsi dire postiches ; de grands volcans à peine éteints, dont l'érosion n'a encore eu le temps ni d'émousser les cimes ni d'abaisser l'altitude. Et, d'autre part, cette surface a été craquelée, du Sud au Nord, par des lignes de failles, qui y ont creusé d'étroites fosses longitudinales, où se sont logés les Grands Lacs et d'autres plus petits. C'est au long de ces fosses que, comme il est naturel, les éruptions ont eu lieu jadis. De sorte que les horizons plans du Centre-Ouest de l'Afrique équatoriale sont ici remplacés par une succession de creux longitudinaux, dont le fond est parfois au-dessous du niveau de la mer, isolant des plateaux plus étroits, dont les rebords, au-dessus des fosses, sont dominés par des géants pointus de 4 000 à 6 000 mètres : Rouvenzori (pl. I), Kenya, Kilimandjaro, jusqu'aux masses basaltiques de l'Éthiopie (fig. 1).

De là, sur un espace étroit, une succession de reliefs contrastés, de climats divers, de formations végétales et de genres de vie variés, comme on n'en saurait trouver dans le vaste et calme étalement de la plaine et des plateaux congolais. En quelques kilomètres, on passe de la chaleur torride des fosses aux neiges éternelles des hauts sommets. Les vents de l'océan Indien ne condensent et ne déchargent qu'un volume modeste de pluies sur les plateaux qui le bordent ; ils en réservent la part la plus abondante aux pentes et aux sommets des hautes

montagnes ; quand ils redescendent vers la chaleur torride des fosses intérieures, ils n'ont plus de pluie à leur donner, et ce sont des vents secs et brûlants qui circulent sur le sol aride des dépressions intérieures. De même, en quelques kilomètres, on peut passer des forêts-galeries des rivières qui sillonnent les fosses au désert de leurs plaines sèches, à la savane et à la steppe des plateaux, à la forêt de type nordique des flancs des hautes montagnes, aux « alpages » de leurs sommets.

III. — DEUX ZONES DE PEUPLEMENT

Aux temps préhistoriques, l'Afrique dut être d'abord exclusivement habitée par ces Négrilles dont on retrouve des restes dans toutes les terres de la zone tropicale, de l'Australie et des Philippines au continent africain. En Afrique, fuyant devant les premières invasions venues d'Asie par la mer Rouge, à une époque antédiluvienne, ils se sont réfugiés dans les asiles les plus impénétrables de la forêt équatoriale et des zones marécageuses du bassin congolais, où végètent leurs descendants, nus, sans armes, sans langage articulé, en quête d'un butin toujours précaire de chasse et de pêche.

Les envahisseurs qui les firent reculer étaient des Noirs, les Bantous. Ils connaissaient la culture à la houe. Ils s'établirent d'abord sur les plateaux découverts et cultivables de l'Afrique orientale, qui leur convenaient. Mais, sous la poussée de nouveaux arrivants de la même race, le premier flot reprit sa marche, soit vers le Sud, où on les retrouvera en Afrique australe, soit vers l'Ouest et vers le bassin du Congo. Les uns cheminèrent par petits groupes à travers la forêt congolaise, suivant parfois le fil des rivières dans leurs pirogues faites d'un tronc d'arbre ; ils s'arrêtèrent dans des clairières de la forêt; leurs tribus y sont demeurées depuis. Les autres, avançant en groupes plus nombreux sur les plateaux Congo-Nil et Congo-Niger, ont peuplé ces plateaux, tandis que certains d'entre eux, poussant plus loin, s'établissaient dans toute la forêt de Guinée, en Afrique occidentale, et sur la côte de l'Afrique équatoriale, où ils se raccordaient à d'autres de leurs frères arrivés au même but par les plateaux Congo-Zambèze, qu'ils avaient également peuplés.

Depuis, l'on peut dire que rien n'a plus été changé au peuplement indigène de l'Afrique équatoriale proprement dite, c'est-à-dire de la portion Ouest et Centre de l'Afrique du Milieu. Les Nègres dits Soudanais, Haoussa, Sonraï et bien d'autres, venus par le Nord, se sont arrêtés aux bassins du Niger et du Tchad. Les « Éthiopiens noirs », Danakil, Somali et Galla, peuples de pasteurs nomades, venus eux aussi par la mer Rouge, ont occupé les plateaux moyens ou bas de l'Afrique du Nord-Est, tandis que leurs congénères, les Mossi, se mêlaient aux Bantous de l'Afrique orientale. Les « Éthiopiens rouges » et les « Éthiopiens blancs », Hamites et Sémites, sont demeurés encore plus au Nord : leur flot le plus avancé occupe les hautes terres de l'Abyssinie. Quant aux Arabes, propagandistes de l'islam et commerçants, ils se sont contentés d'établir des comptoirs sur les plateaux voisins de l'océan Indien, sur les plateaux médians entre le haut Nil et le Congo, enfin à la limite du Sahara et du Soudan. Ils n'ont nulle part entamé le bassin du Congo proprement dit. Certes, avec le commerce arabe, l'islam se propageait ; mais l'un et l'autre se sont arrêtés aux environs de 5° lat. N et de la ligne des Grands Lacs.

Ainsi, par le peuplement comme par les traits naturels, l'Afrique du Milieu

comprend bien deux zones distinctes. La première, englobant le bassin du Congo et ses abords, est de peuplement simple, uniquement bantou, sauf l'exception négligeable des vestiges négrilles. L'autre, comprenant les plateaux des Grands Lacs jusqu'à l'océan Indien, est de peuplement plus mêlé : sur un premier fond de Bantous se sont étalés des flots d'Éthiopiens noirs, Mossi et autres peuples pasteurs, et se sont fait une place les comptoirs arabes, d'autant plus nombreux et forts que l'on s'éloigne du bassin du Congo et que l'on s'approche de l'océan Indien.

On ne peut donc décrire l'Afrique du Milieu comme un bloc : au Centre-Ouest s'oppose l'Est. Le premier, par sa nature, offre aux populations homogènes qui s'y trouvent des conditions de vie proprement équatoriales : de là le nom d'*Afrique équatoriale* sous lequel il sera décrit dans la présente partie de ce livre. Le second, bien qu'également situé dans la zone équatoriale, doit à son relief et à son exposition à l'océan Indien des conditions naturelles qui donnent à la vie des populations, d'ailleurs plus mêlées, qui s'y sont établies un aspect assez particulier ; on le décrira, dans la partie suivante, sous le nom d'*Afrique orientale*.

CHAPITRE PREMIER

LE MILIEU NATUREL

I. — STRUCTURE DE L'AFRIQUE ÉQUATORIALE

L'ÉVOLUTION DU BLOC AFRICAIN. — Il serait vain et, d'ailleurs, si on le pouvait, inutile d'insister longuement sur les premiers grands événements de l'histoire de la Terre, dans la mesure où ils ont eu quelque répercussion sur la structure et l'évolution géologique de l'Afrique équatoriale. Néanmoins, il est utile de savoir qu'à l'ère primaire, au Sud du grand géosynclinal où devaient se produire par la suite les plissements calédoniens, hercyniens et alpins, et qui la séparait du continent Nord-atlantique, s'étendait une masse continentale beaucoup plus vaste que ce dernier. Peut-être engloba-t-elle le continent antarctique. En tout cas elle s'étendit depuis l'Australie et la péninsule indienne du Dekkan, par Madagascar et l'Afrique centrale et australe, jusqu'au plateau brésilien, toutes les régions nommées ici étant des restes et des témoins de l'énorme bloc. C'est ce que, depuis Ed. Suess, on appelle le *continent du Gondvana.*

Celui-ci subsista, émergé, lentement usé par l'érosion, mais intact dans sa surface d'ensemble, jusqu'à la fin de l'époque triasique, c'est-à-dire jusqu'aux premiers temps de l'ère secondaire. Puis, à l'époque liasique, un géosynclinal s'esquisse, dans une direction Nord-Sud, — le canal du Moçambique en est le résultat, — qui sépare la masse australo-indo-malgache (laquelle fait bloc, l'océan Indien n'existant pas encore) de la masse africano-brésilienne. Celle-ci à son tour, — comme d'ailleurs la première, dont on ne s'occupera pas ici, — se scinde, sans doute vers le milieu de l'époque crétacique, par l'effondrement qui a produit la portion méridionale de l'océan Atlantique. Dès lors, entre le canal du Moçambique, puis l'océan Indien, d'une part, et l'océan Atlantique, de l'autre, entre l'océan Antarctique et le géosynclinal du Nord, d'où sortiront les plissements alpins et où se creusera la Méditerranée, la masse continentale africaine a, *grosso modo,* ses limites actuelles. Elle est isolée du grand ensemble d'où elle est née. Les circonstances futures de son évolution géologique sont particulières à elle seule et, pour ainsi dire, locales.

Avant qu'elle ne fût séparée des portions australo-indo-malgache et américaine du continent du Gondvana, la masse africaine avait, au milieu de l'ère primaire, subi, sans doute, le contre-coup des plissements hercyniens, qui se produisaient plus au Nord. Y eut-il ici plissements proprement dits, ou surélévations de certains blocs et affaissements de certains autres, ondes dernières et affaiblies d'une vague aux origines lointaines ? On ne sait, et il n'importe. Le

fait est que, dès cette époque ancienne, la masse africaine, partiellement nivelée par l'érosion et en évolution vers la *pénéplaine*, se décomposait déjà en blocs concaves et en blocs convexes. Blocs concaves : les bassins nilotique, tchadien et nigérien, au Nord ; le bassin congolais, au Centre ; les bassins zambézien et kalaharien, au Sud. Blocs convexes : la Tyrrhénide, au Nord du Sahara ; une masse

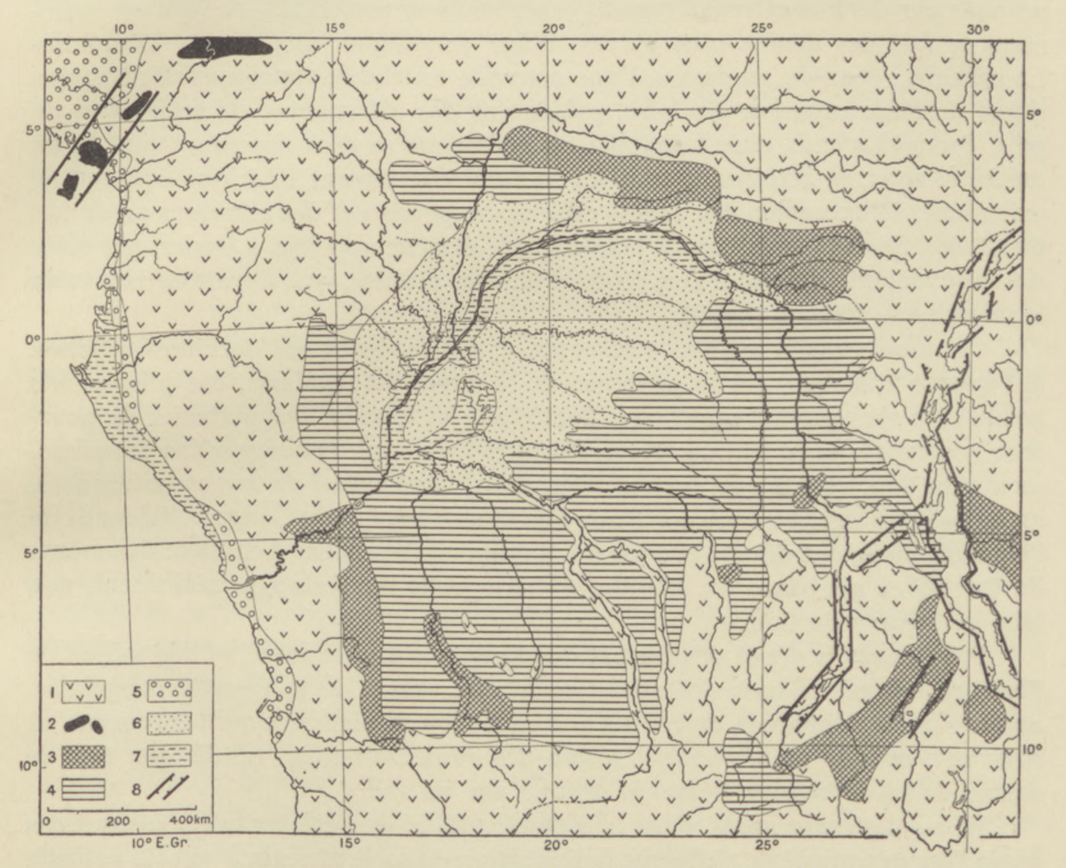


Fig. 2. — Esquisse géologique de l'Afrique équatoriale. — Échelle, 1 : 20 000 000.

1, Terrains archéens et primaires (socle primitif). — 2, Terrains volcaniques récents. — 3, Couches de Koundeloungou et de Loualaba (grès durs, quartzites). — 4, Couches de Loubilache (grès tendres). — 5, Terrains secondaires et tertiaires de la zone côtière. — 6, Dépôts alluviaux anciens (couches de Bousira). — 7, Alluvions récentes. — 8, Lignes de fractures.

surélevée allant des massifs de Guinée aux massifs arabiques, par l'Ahaggar, au Sud de celui-ci ; un seuil allant de l'Angola au Katanga et à la région des Grands Lacs, au Sud du bassin congolais. Ainsi, dès cette époque, l' « auge congolaise » était esquissée, entourée de hautes terres archéennes, auxquelles l'érosion donnait lentement figure de hauts plateaux, quand elles ne l'avaient eue dès l'abord.

Avant la fin de l'ère primaire, probablement dès l'époque permienne, et jusqu'à l'époque triasique, de grands glaciers ont dû couvrir toute la région. Il est probable que le pôle Sud se trouvait alors dans la portion méridionale de la région occupée aujourd'hui par l'océan Indien, l'équateur traversant l'Europe du golfe de Gênes à la mer Blanche. Une énorme calotte glaciaire devait couvrir toute la zone polaire, d'où partaient de vastes glaciers locaux qui s'étendirent, en Afrique équatoriale, sur tous les plateaux encadrant le bassin congolais, y poussant leurs moraines jusqu'aux bords des lacs qui occupaient alors le fond de

la dépression. Ils laissèrent, en se retirant, de grandes épaisseurs de conglomérats, qui recouvrirent tous ces plateaux, et qui sont à la base des premières couches sédimentaires que l'on trouve en Afrique équatoriale ; celles-ci sont dites couches de Koundeloungou. Elles se terminent par des lits de calcaires, puis de schistes, puis de grès, indiquant qu'après l'époque glaciaire toute la région dut être occupée par des lacs alternativement superficiels ou profonds, — ce qui est également le fait des dépôts plus jeunes, d'âge jurassique, dits dépôts Loualaba-Loubilache : ceux-ci, au-dessus d'une nouvelle couche de conglomérats, témoins d'une dernière invasion glaciaire, présentent des alternances de schistes et de grès. Quand les eaux dans lesquelles ces sédiments se sont déposés, avant la fin du Jurassique, se retirèrent, tous les sols qui constituent l'Afrique équatoriale existaient, à l'exception des dépôts du « lac congolais » et des alluvions modernes du Congo. Seules leur allure et leur altitude étaient appelées à varier, par suite des mouvements du sol, d'amplitude d'ailleurs réduite, que devait encore subir le vieux socle africain (fig. 2).

Ces mouvements avaient commencé avant le dépôt des dernières couches. A l'époque triasique, sur le pourtour de la cuvette congolaise, des plissements localisés se sont produits, qui ont affecté tous les terrains des plateaux du pourtour, y compris les couches de Koundeloungou. Ils sont contemporains des plissements du Cap, en Afrique australe. Ici, dans l'état actuel de nos connaissances, on ne peut les signaler avec certitude que dans la région du Congo inférieur et de l'Ogooué, où ils ont affecté la zone du Mayombe, des monts Achango, des monts de Cristal et peut-être du Chaillu, et dans celle du Katanga méridional, non loin des sources du Congo.

Puis, après le dépôt des formations Loualaba-Loubilache, vers le milieu de l'ère secondaire, ce sont des affaissements au centre de la cuvette congolaise, accentuant la dépression de celle-ci par rapport aux plateaux qui l'entourent, et ravivant, comme on le verra, l'érosion des eaux courantes, tandis que tout le centre de la dépression demeure occupé par un lac.

Bien longtemps après, dans la seconde moitié de l'ère tertiaire, en tout cas après l'époque miocène, s'effectue la limitation du socle africain à sa côte actuelle sur l'Atlantique. L'estuaire actuel du Congo est la tête d'un ancien estuaire, beaucoup plus allongé, et qui s'étend sous les eaux à 130 kilomètres du rivage. C'est à la même époque que la côte de l'Afrique équatoriale a pris sa forme définitive.

Enfin, à une époque toute récente, commençant peut-être au Crétacé dans la région du Cameroun, battant son plein à la fin du Tertiaire et même en partie au début du Quaternaire, ce sont les grands effondrements linéaires qui ont affecté le relief de l'Afrique occidentale et orientale. Ici, ils n'ont eu une influence appréciable que sur les deux extrémités Nord-Ouest et Sud-Est de la contrée. Au Nord-Ouest, une ligne de fractures s'est produite, que suivent la Wuri et le cours moyen de la Mbomou, et que domine la masse volcanique du Cameroun. Au Sud-Est, dans le Katanga septentrional, en avant des plissements du Katanga méridional, une longue fosse orientée du Sud-Ouest au Nord-Est, comparable par l'ampleur aux fosses de l'Afrique orientale, dont elle est, à dire le vrai, la première, s'allonge, large en moyenne de 40 à 50 kilomètres, entre les monts Mitoumba et Hakannson ; elle est occupée par de nombreuses lagunes, le lac Oupemba et cet élargissement du Loualaba qu'est le lac Kisalé. Région de volcanisme, non encore stabilisée, et sujette à des tremblements de terre, dont un

assez violent se produisit encore en 1905. En arrière, le bassin de la moyenne Loufira doit être une autre zone d'effondrement, plus réduite. De même, plus à l'Est, les fosses des lacs Moero et Bangouelo : mais ici l'on approche déjà de l'Afrique orientale. Cependant, le lac central se vide presque entièrement, ne laissant que quelques témoins, comme les lacs Léopold II et Toumba. En se vidant, il met à jour les alluvions qui se sont déposées en couches épaisses dans son fond : ce sont les couches de la Bousira.

Le relief de l'Afrique équatoriale. — A cette très antique histoire, qui n'a été suivie de quelques violents incidents modernes que sur les bords extrêmes de la contrée, l'Afrique équatoriale doit son relief généralement atténué et monotone : au centre, vaste dépression au fond plat, où s'étendent d'épaisses couches d'alluvions ; sur les bords, étagement de plateaux, que dominent sur quelques points de rares chaînes et que strient quelques bassins (fig. 3).

La dépression centrale comporte toutefois deux paliers. Le plus bas dessine un bassin ovoïde, dont le grand axe va du Sud-Ouest au Nord-Est, et qu'occupent le cours du Congo, depuis sa sortie des Stanley Falls jusqu'aux approches du Stanley Pool, ainsi que les cours moyen et inférieur de ses grands affluents, qui lui viennent des plateaux du Sud ou du Nord : Lomami et Kasaï, Oubangui et Sanga. Le bassin est presque fermé dans sa ceinture de plateaux : la seule sortie vers la mer est l'étroite coupure à travers les plateaux de l'Ouest, par laquelle le grand fleuve se glisse pour gagner le Stanley Pool. Nulle part l'altitude du bassin ne dépasse 500 mètres. Dans la mesure où il apparaît sous l'épais manteau de la forêt tropicale, le relief semble sans accident ; les rivières coulent, larges et lentes, entre des bords peu accusés, tranchés dans l'épaisse couche des alluvions qui se déposèrent jadis dans le grand lac, dont le bassin actuel n'est que le fond asséché. Partiellement asséché, d'ailleurs : car des lacs étendus, assez peu profonds, comme le lac Léopold II et le lac Toumba, et de vastes marécages, comme ceux qui bordent le Congo dans la région des confluents de la Mongala et de la Loulonga ou ceux qui flanquent au Sud-Est le lac Léopold II, sont les restes importants de la dernière extension lacustre.

Flanquant au Sud et à l'Est et dominant ce premier palier, un second s'étend, semi-circulaire, d'une altitude variant entre 500 et 1 000 mètres, depuis les environs du confluent du Kasaï et du Congo jusqu'au cours supérieur de l'Ouellé. De l'un à l'autre palier, le passage se fait presque partout par un décrochement assez brusque ; c'est la marque subsistante des mouvements d'exhaussement de la zone du pourtour qui a commencé à l'époque jurassique. Ici, les alluvions lacustres ne sont plus que l'exception, les vallées largement et mollement dessinées disparaissent ; les rivières, dont le cycle d'érosion a été rajeuni par les mouvements positifs du sol, y ont creusé des vallées étroites et étranglées, que dominent en abrupt les rebords des plateaux ; elles en sortent, pour descendre dans la cuvette centrale, par des rapides, dont la ligne, coupant régulièrement chaque rivière, du Kasaï à l'Ouellé, dessine assez bien la limite entre la basse et la haute dépression. Mais, exception faite de son rebord abrupt sur la basse dépression et de ses vallées étroites, la haute dépression rappelle exactement la basse par son relief monotone.

Quant à la bordure des plateaux du pourtour, la portion qui en paraît la moins accidentée (peut-être est-ce parce que, pour l'instant, elle est la moins connue) est la portion méridionale. Aux sources des nombreux affluents du

Kasaï, le plateau de Lounda allonge ses surfaces qui s'étagent, en montant vers le Sud, jusqu'à des altitudes atteignant 2000 mètres; l'arête supérieure, qui s'étend du haut plateau de Bihé, en Angola, à quelque 300 kilomètres de l'Atlantique, jusqu'aux monts Mitoumba, lesquels se terminent au-dessus du lac Tanganyika, marque la ligne de partage des eaux avec les bassins du Congo et du Zambèze.

A l'Est, le relief est moins régulier ; il se ressent déjà des grands accidents qui ont bouleversé l'Afrique orientale. Le Katanga, qui forme la portion sud-orientale des plateaux, comprend deux zones. La plus septentrionale, au contact du haut palier de la cuvette congolaise, rappelle celui-ci : c'est une pénéplaine, recouverte par les sédiments, plissés, puis arasés, de Koundeloungou. Rien n'en accidenterait le relief monotone, n'était la double ligne d'effondrements qui s'étend de part et d'autre des lacs Oupemba et Kisalé, d'une part, et autour du lac Moero et de part et d'autre du haut Louapoula ; elle s'ouvre sur la grande dépression congolaise. Mais, au delà de ce Katanga septentrional, où les accidents se marquent en creux, est un Katanga méridional, où ils sont en relief. Là, les plissements triasiques ont laissé leur marque : un haut bourrelet montagneux s'allonge entre les sources du Loualaba et le lac Bangouelo; les eaux de sortie de ce lac, qui doivent former le Louapoula, franchissent ce bourrelet par une série de chutes et de rapides (pl. II, B).

Au delà, vers le Nord, puis vers l'Ouest, la courbe régulière des plateaux reprend, simplement amenuisée à l'Est, entre les bassins des affluents du haut Congo et la zone des grands effondrements, des Grands Lacs et des grands volcans de l'Afrique orientale. Elle dessine un seuil assez continu entre le bassin de l'Oubangui, qui appartient au bassin du Congo, et la zone des marais du Bahr el Ghazal et du Bahr el Arab, qui appartient au bassin du Nil. Elle ne s'interrompt, pour dessiner une dépression de quelque importance, qu'à l'extrême Ouest, où un vaste et large bassin, déblayé par la haute Sanga et ses affluents le Dja et la Mambéré, pousse très avant vers le Nord et ne s'arrête qu'à une faible distance de la dépression du Tchad, dont elle est la voie de communication la plus commode avec la dépression congolaise.

Cette structure annonce celle qu'on trouve dans la portion occidentale du plateau, qui sépare le bassin du Congo de l'Atlantique et que le grand fleuve ne perce que par sa trouée héroïque. Au Sud de la fosse et du volcan du Cameroun, elle s'étend, presque continue et partout semblable, depuis le Sud de l'Adamaoua jusqu'au plateau de Loanda, dans l'Afrique portugaise. Les plates-formes s'étagent assez régulièrement, de la cuvette congolaise vers l'extérieur, les lignes les plus hautes, parfois voisines de 2 000 mètres, dominant la plaine atlantique. Telles sont, au Nord, les hauteurs chauves qui dominent la forêt vierge, entre le Campo et l'Ogooué, à travers la Guinée espagnole et dans les monts de Cristal, puis dans les monts Achango et du Chaillu, et les monts du Mayombe (pl. XV, B). Ce ne sont, à dire vrai, que des rebords de hauts plateaux, qui, de la plaine maritime, font figure de montagnes. Au centre de cette zone élevée, une dernière dépression allongée se creuse, orientée du Nord au Sud, où coulent la Livindo, affluent de l'Ogooué, et le cours supérieur de ce fleuve. Il ne semble pas qu'au Sud du Congo le plateau de Loanda comporte aucune dépression de ce genre. De sorte que, sur tout cet immense anneau de hautes terres qui entourent la dépression congolaise, on ne trouve que trois dépressions de quelque importance : une au Sud-Est, dans le Katanga septentrional; et deux



FIG. 3. — Relief de l'Afrique équatoriale. — Échelle, 1 : 15 000 000.

Altitudes : 1, de 0 à 200 mètres ; 2, de 200 à 500 mètres ; 3, de 500 à 1 000 mètres ; 4, de 1 000 à 2 000 mètres ; 5, de 2 000 à 3 000 mètres ; 6, au-dessus de 3 000 mètres. 7, Régions marécageuses.

au Nord-Ouest, les bassins de la Sanga et du haut Ogooué. C'est le minimum de dérogation à la règle de la parfaite symétrie.

Entre le rebord occidental du plateau et l'Océan s'étend une bande de plaine côtière, depuis la baie de Biafra jusqu'au cap Lombo et à l'embouchure de la Kouanza, qui peut marquer la fin de l'Afrique équatoriale et le commencement de l'Afrique australe. Cette bande est étroite partout, mais inégalement : dépassant à peine 100 kilomètres de largeur au Nord et au Sud, elle atteint presque 300 dans sa portion médiane. Il faut y voir l'effet des alluvions du Congo et même de l'Ogooué, qu'un courant marin venant du Sud, dit courant du Benguella, a étirées et plaquées contre le socle continental, jusqu'à la pointe effilée du cap Lopez.

La côte. — La côte de l'Afrique équatoriale sur l'Atlantique est de forme très simple. Du cap Lombo au mont Cameroun, qui en marque le terminus septentrional, elle borde une plaine (pl. III, A). Celle-ci, dont la portion littorale ne dépasse presque nulle part l'altitude de 50 mètres, descend lentement sous les eaux, où elle se prolonge par une plate-forme qui n'est qu'une partie du socle continental, immergée à la suite d'affaissements récents. Presque nulle part les fonds ne dépassent 100 mètres jusqu'à une distance de 55 kilomètres. Puis, brusquement, les grands fonds commencent : la ligne bathymétrique de 1 000 mètres succède à celle de 100 mètres à une distance qui ne dépasse pas 100 ou même, en certains points, 40 kilomètres.

Quelques exceptions seulement dans cette allure générale des fonds marins.

Au Centre, à l'embouchure du Congo, les hauts-fonds dessinent une avancée en un triangle, dont la base regarde vers le large, et qui est évidemment la portion noyée d'un ancien delta. Ces hauts-fonds, sableux, contribueraient à rendre difficile l'accès de l'embouchure du grand fleuve, si la puissance ancienne de ses eaux n'avait jadis creusé, au milieu du delta et avant son affaissement, un estuaire aujourd'hui sous-marin, que la force actuelle du courant, au moins égale à l'ancienne, continue de libérer de tout dépôt d'alluvions ; et l'entrée du fleuve est affranchie de toute barre.

Les alluvions se déposent beaucoup plus loin vers le Nord ; elles ont contribué à empâter tous les accidents qui existaient jadis dans la portion de la côte, orientée du Sud-Est au Nord-Ouest, qui s'étend de l'embouchure du Congo au cap Lopez. Aussi cette portion de côte est-elle droite, plate et sableuse. En arrière d'un bourrelet de sable, des lacs s'allongent, lacs Mbanio, Ndogo, Ngové, Nkomi, qui n'ont aucune communication avec la mer, sinon par quelques marigots peu profonds, encombrés de sables et de palétuviers. Cette bande de sable s'allonge ainsi jusqu'au cap Lopez ; celui-ci n'est que la pointe extrême des sables du delta de l'Ogooué qui ont empâté l'île Manyi, pointe effilée dans le sens du Nord-Ouest, vers lequel se dirige le courant marin qui l'a formée. Ici, comme à l'embouchure du Congo, le delta fluvial recouvre la plate-forme de 100 mètres, et des fonds supérieurs à 900 mètres se trouvent à moins de 25 kilomètres du cap. Sur cette portion de la côte, les rades foraines sont rares. Les meilleures sont celles de Loango et de Pointe-Noire, au Congo français, immédiatement au Nord de l'enclave portugaise de Cabinda (pl. III, A).

Au Sud de l'embouchure du Congo, la côte a même direction et même allure qu'au Nord. Elle est aussi plate, droite et sableuse, encore que moins détrempée

et moins semée de lacs. Les alluvions de la Kouanza ont, sous un volume plus restreint, joué le même rôle que celles du Congo ; ce sont elles que le courant du Benguella a plaquées contre la plate-forme continentale jusqu'au grand fleuve ; le cap Lombo est une réplique du cap Lopez. Ici encore les rades foraines sont rares : la meilleure se trouve au fond de la baie de Bengo, au Nord du delta de la Kouanza.

En somme, toute cette portion de la côte congolaise qui s'aligne du Sud-Est au Nord-Ouest, du cap Lombo au cap Lopez, est peu hospitalière. Les ports naturels sont rares et ont besoin d'aménagements coûteux pour jouer un rôle économique. Seule l'embouchure du Congo est naturellement accessible ; mais on verra que les navires qui y pénètrent ne sauraient aller loin dans l'intérieur.

Au contraire, la portion septentrionale de la côte, du cap Lopez à la baie de Douala, qui s'oriente du Sud au Nord et n'est pas exposée à l'alluvionnement du courant du Benguella, lequel continue vers le Nord-Ouest, a gardé tous ses accidents à vif. Ceux-ci sont nombreux et accusés : les principaux encadrent l'anse du Gabon, entre le cap de Pongare et le cap Esterias, et la baie de Corisco, entre ce dernier et le cap Saint-Jean. L'anse du Gabon pénètre à 80 kilomètres dans l'intérieur des terres, et sa largeur va en certains points jusqu'à 15 kilomètres. Plus au Nord, quelques empâtements sableux sont formés par les apports des estuaires du Rio Benito et du Rio Campo. Mais au delà s'incurvent la baie de Biafra et surtout la baie de Douala, magnifique abri, à la charnière des côtes de l'Afrique équatoriale et de l'Afrique occidentale.

Somme toute, pour une ligne côtière de près de 1 800 kilomètres, une demi-douzaine d'abris sûrs, voilà qui ne présente pas des conditions économiques particulièrement favorables. L'étude des côtes du bassin congolais achève de donner cette impression, qui ressortait déjà de celle de son relief : la monotonie, la prédominance des masses compactes et peu articulées ; rien ou presque rien qui favorise la circulation et les échanges, le commerce intérieur, la pénétration de l'extérieur.

Sols et sous-sols. — Malgré l'homogénéité des grands ensembles structuraux qui constituent le sol de l'Afrique équatoriale, il y aurait entre eux certaines variétés dans la nature des sols, si les roches constitutives affleuraient largement à l'état natif. Mais on peut dire qu'il n'en est ainsi presque nulle part : ici, la roche constitutive du sous-sol est cachée sous d'énormes épaisseurs d'alluvions, soit matériaux de transport amenés par les cours d'eau, soit dépôts qui se sont faits au fond de lacs aujourd'hui disparus ; là, par l'effet de l'action, particulièrement puissante sous ces latitudes, des agents atmosphériques, la roche, dans toute sa portion superficielle, s'est décomposée et transformée en éléments qui, ni physiquement, ni chimiquement, ne rappellent la roche sous-jacente.

De ces formations superficielles les seules fertiles sont celles de la première catégorie, les alluvions. Elles se localisent aux régions déprimées, — fond de la grande dépression congolaise, qui fut un lac et où se trouvent les alluvions relativement anciennes, dites couches de la Bousira, — et aux portions élargies des vallées moyenne du Congo et inférieure de l'Oubangui, où se rencontrent des alluvions plus récentes. Presque tout leur espace est couvert par la forêt équatoriale, entretenue par la chaleur et l'humidité. On verra la richesse de ses plantes, de ses lianes et de ses sous-bois. Mais on verra aussi que, malgré la décomposition millénaire de tant de végétaux, aucun humus fertile n'a pu se superposer au sol allu-

vial et lui donner ce surcroît de fertilité dont bénéficient bien des régions de la zone tempérée. Et puis les alluvions mêmes, étant occupées par la forêt vierge, sont les plus difficiles à défricher et à mettre en culture.

Sur les plateaux de la périphérie, la forêt n'existe plus que par places ; la savane domine ; sous l'herbe, saisonnière dans la zone tropicale où chaque année comporte une longue saison sèche, la roche transparaît pendant la saison humide, elle est à nu pendant l'autre. De là, sous un soleil de feu, une forte déshydratation superficielle pendant la saison sèche ; elle donne à la roche ces teintes de rouge brun ou de rouge vif, qui contrastent avec les vertes frondaisons et contribuent à doter les plateaux du Centre africain de cette vivacité de couleurs qui a tant frappé les premiers explorateurs. Elle est malheureusement le signe de la disparition des sels fertilisants solubles, qui sont partis avec l'évaporation des eaux.

Et l'appauvrissement du sol ne s'arrête pas à la surface. En profondeur, l'action de la chaleur et de la sécheresse se fait assez fortement sentir pour éliminer des calcaires, des grès, des granites, la chaux, les alcalis, la magnésie, la silice, ne laissant en place que ces hydrates d'alumine, ces oxydes et hydroxydes de fer qui constituent le magma rougeâtre qu'on appelle la *latérite*. Magma aussi peu fertile que les formations superficielles de la déshydratation.

Enfin, la chaleur, l'insolation et la sécheresse ont sur les roches des plateaux, surtout sur les grès, une dernière action nocive. Une sorte de pellicule se forme à leur surface, dure, imperméable et comme vernie, rebelle à toute végétation. Cette formation alterne avec une autre, inverse, mais aussi peu favorable : il arrive que, pendant la saison sèche, l'alternance des grandes chaleurs du jour et des froids relatifs de la nuit fait éclater la roche, la transforme en graviers et en arènes siliceuses, qui, entraînés par les eaux ou par le vent, s'en vont accroître les éléments meubles des fonds.

Ainsi tout contribue à faire des sols des plateaux des éléments durs et infertiles, difficiles à labourer et peu rémunérateurs à la culture.

Caché, au Centre, sous des centaines de mètres d'alluvions et d'humus, sur le pourtour, sous des couches de débris déshydratés et de latérite, le sous-sol à l'état natif n'existe donc qu'en profondeur, et à une profondeur qui ne se peut guère atteindre au moyen d'instruments humains que sur les hautes terres de la périphérie. Là seulement peuvent s'exploiter les ressources minières, quand ce sol en contient. Or il en contient, encore que, dans l'état actuel de nos connaissances, elles paraissent limitées en nombre et assez strictement localisées dans l'espace. Il y a des gisements de houille dans le bassin de la Louena, à proximité du chemin de fer de Kambove à Boukama, et dans le bassin de la Loukouga, à proximité du Tanganyika. On a repéré du bitume et du pétrole dans le sous-sol de toute la plaine atlantique, au Gabon, dans la région du bas Ogooué et dans la région de Saint-Paul-de-Loanda. Mais ce sont surtout les ressources métalliques qui promettent de beaux profits, et qui, dans certains cantons, en rapportent déjà de substantiels.

Le cuivre d'abord. La montée des filons de cuivre semble dater des mouvements orogéniques contemporains ici de l'époque hercynienne. On en a trouvé dans le sous-sol de presque tous les plateaux : au Mayombe et dans le Moyen-Congo, au Loanda, dans le plateau de Lounda, dans la région du Niari-Kouilou et surtout au Katanga. Là, principalement dans les monts du Katanga méridional, le minerai est si abondant et si riche qu'il était, avant l'arrivée des Européens,

exploité par les indigènes. C'est par leurs dires que Livingstone et Cameron en ont connu l'existence. Entre la Loufira et le Loualaba, et même au delà de celui-ci vers l'Ouest, il forme dans les schistes et les grès du système de Koundeloungou un énorme gisement, long de 250 kilomètres, large de 40 à 60, un des plus puissants du monde. Le reste du Katanga possède d'autres gisements, qui, pour être moins importants, sont pourtant d'une richesse appréciable. Mais le premier présente sur les autres le triple avantage de l'étendue, de la riche teneur en métal, dont la moyenne est de 14 p. 100, et de l'accessibilité, car nulle part sa surface n'est, en profondeur, au-dessous de 30 ou 40 mètres.

Au Katanga encore abondent des cassitérites, riches en étain, dont on retrouve d'autres formes dans les plateaux du Nord. Enfin, le Katanga doit à l'analogie de son histoire géologique avec celle du plateau de l'Afrique australe de posséder, comme lui, des filons et des alluvions aurifères, des gîtes diamantifères (voir fig. 16, p. 66, 18, p. 73, et 22, p. 85).

Il n'est pas inutile de mentionner ces richesses cachées et longtemps inexploitées, quand on analyse les bases de la vie congolaise. Elles ont, en effet, joué un rôle essentiel dans la naissance du bassin du Congo à la vie moderne. C'est parce qu'elles existaient qu'une colonisation, en premier lieu minière et s'attaquant à elles, a pu, par leur moyen, suffisamment s'enrichir et assez solidement s'établir pour devenir, par la suite, agricole, malgré les obstacles qu'opposaient à la mise en culture les autres agents du sol congolais.

II. — LE CLIMAT

Les agents du mécanisme climatique. — L'agent essentiel du climat de l'Afrique équatoriale est, naturellement, la situation de celle-ci par rapport à l'équateur. L'équateur la traverse en son milieu : il l'aborde, du côté de l'Atlantique, entre le cap Lopez et l'anse du Gabon, longe la vallée moyenne de l'Ogooué, atteint le Congo dans la portion la plus déprimée de son bassin, dépression lacustre et marécageuse vers laquelle affluent la Sanga, l'Oubangui, la Rouki; puis il retrouve le grand fleuve dans la région des Stanley Falls, pour passer en Afrique orientale entre le lac Albert-Édouard et le Rouvenzori.

Ainsi les terres de l'Afrique équatoriale s'ordonnent au Nord et au Sud de l'équateur. Il faut remarquer, toutefois, que, pour des raisons qui tiennent plus à l'astronomie qu'à la géographie, et sur lesquelles on n'insistera pas ici, l'*équateur thermique* ne coïncide pas exactement avec l'*équateur mathématique*. Dans le mouvement annuel et alternatif des deux hémisphères vers le soleil, celui-ci déverse plus de chaleur sur l'hémisphère Nord pendant l'été boréal que sur l'hémisphère Sud pendant l'été austral. Il en résulte que la zone la plus chaude du globe n'est pas exactement celle où, deux fois par an, aux deux solstices, le soleil se trouve sur le coup de midi au zénith, mais une zone un peu plus septentrionale, dont l'axe est aux environs de 5° lat. N. Le phénomène le plus frappant de la marche apparente du soleil dans la zone équatoriale est l'évaporation massive qu'il détermine dans les régions au-dessus desquelles il passe, dont l'atmosphère est alors absolument calme. Il en résulte, autour de la Terre, un anneau de nuages, — *cloud ring*, comme disent les Anglais; le « pot au noir », comme disent les marins français, — qui suit le soleil pendant l'été, et derrière lequel il disparaît chaque soir. Or l'anneau nuageux n'émigre pas aussi loin dans l'hémisphère Sud que

dans l'hémisphère Nord : au Sud, pendant l'été austral, il avance jusqu'à 10° lat. S, c'est-à-dire jusqu'à la vallée de la Kouanza, aux plateaux de Lounda et du Katanga; au Nord, il s'avance jusqu'à 18° lat. N, c'est-à-dire bien au delà des limites de l'Afrique équatoriale. De sorte que, dans le domaine de l'Afrique équatoriale, le climat proprement équatorial (aux deux saisons d'ennuagement, séparées par deux saisons de ciel clair) s'étend dans la zone entre Congo et Oubangui, tandis que les deux zones où les deux saisons d'ennuagement se rapprochent jusqu'à se confondre pour n'en faire presque plus qu'une, alternant avec une très brève saison et une très large saison de ciel clair, sont, l'une, très vaste, dans la portion méridionale du bassin congolais, l'autre, très étroite, au Nord de l'Oubangui. Dans ces deux zones, le climat ne sera déjà plus exactement équatorial, il sera tropical.

L'altitude, dans cette contrée où elle est si bien ordonnée, ne manque pas de déterminer certains contrastes de climats, surtout à l'Est et à l'Ouest : à l'Est, à cause de son accentuation particulière, depuis les monts Mitoumba, qui se tiennent partout bien au-dessus de 1 000 mètres, jusqu'aux approches des hauteurs du Rouanda et du Rouvenzori ; à l'Ouest, parce qu'elle crée un écran entre l'Atlantique et l'intérieur déprimé du bassin congolais, limitant au versant marin et à la région côtière les influences océaniques qui pouvaient s'exercer sur le climat, même dans la zone équatoriale.

Or ces influences océaniques existent, et même assez diverses. Dans la portion septentrionale de la région côtière, jusqu'au fond du golfe de Guinée et à la baie de Douala, domine toute l'année, pour des raisons que l'on verra, un régime de vents de Nord-Ouest, d'Ouest ou de Sud-Ouest. Ils déterminent, sur toute cette portion de la plaine maritime et sur le versant atlantique des plateaux et des monts qui la bornent, une pluviosité particulièrement intense.

Au contraire, dans la portion méridionale, et jusqu'aux environs du cap Lopez, s'exerce sur le climat — on a vu qu'elle s'exerce aussi sur la structure de la côte — l'influence du courant marin froid, dit du Benguella, qui vient des mers du Sud et longe le socle continental de l'Afrique vers le Nord. Sans doute, cette influence s'atténue à mesure que le courant progresse vers le Nord, parce qu'il se réchauffe peu à peu; elle est plus forte le long de la côte de l'Angola qu'à l'embouchure de la Kouanza, et moins faible ici qu'à l'embouchure du Congo. Mais enfin, avec une vigueur déclinante du Sud au Nord, elle manifeste partout ses deux conséquences principales : un rafraîchissement appréciable de la température, et surtout une sécheresse relative qui même, vers le Sud, tend à la sécheresse absolue.

La température. — Comme pour toute région du globe située dans la zone équatoriale, ce qui caractérise le régime des températures en Afrique équatoriale, c'est la grande égalité et l'élévation. Cette élévation, toutefois, n'est pas partout identique. Sur la côte, elle est assez sensiblement atténuée par le courant froid du Benguella : Banana, à l'embouchure du Congo, a une température moyenne annuelle de 26° C. ; ce n'est pas plus qu'à 30 degrés de latitude plus au Sud dans l'intérieur de l'Afrique. Vers l'intérieur, la moyenne annuelle croît progressivement : au centre du bassin congolais, elle va jusqu'à 27° et 28°; au Nord, vers l'Oubangui, dans la zone de l'équateur thermique, elle atteint 30°. Naturellement, sur les hautes terres du pourtour, elle s'abaisse : au Katanga, elle n'est plus que de 23°.



Phot. Service Intercolonial d'Inform. et de Doc.

A. — LA PLAINE EN ARRIÈRE DE BRAZZAVILLE.



Phot. Service Intercolonial d'Inform. et de Doc.

B. — LA BAIE DE POINTE-NOIRE.



Phot. Vassal.

A. — LES RAPIDES DE L'ÉLÉPHANT, SUR L'OUBANGUI.



Phot. Service Intercolonial d'Inform. et de Doc.

B. — LES CHUTES DE LA LOUENGA, PRÈS DE SON CONFLUENT AVEC LE CONGO.

A tout prendre, aucun de ces chiffres, même les plus hauts, n'indiquerait une température d'une élévation insupportable, si cette élévation n'était pas continue ; mais c'est là le grand défaut du régime équatorial : il ne présente pas de saison vraiment fraîche. Sans doute, il y a des mois plus chauds et des mois qui le sont moins : au Sud de l'équateur, la saison d'octobre à mai a une moyenne mensuelle supérieure à la moyenne annuelle, et au Nord de l'équateur c'est la saison d'avril à septembre qui a ce caractère ; les saisons complémentaires ont au contraire des moyennes mensuelles inférieures à la moyenne annuelle. Mais les écarts sont minimes : des moyennes mensuelles établies par Lancaster et Meuleman pour 25 stations du Congo Belge montrent un écart moyen de 3°,5 entre le mois le plus frais et le mois le plus chaud, alors que dans les contrées de climat tempéré cet écart dépasse 16 et 17 degrés. Sans doute l'organisme humain se maintient-il, à ce régime, dans un équilibre de température plus régulier. Mais l'Européen en est débilité et amolli, et son organisme n'y trouve, ni pour le travail, ni même pour ses fonctions naturelles, le stimulant que lui procure une grande variation saisonnière comme celle qu'il rencontre dans la zone tempérée.

Enfin, si les variations saisonnières de température sont faibles, les variations diurnes sont relativement fortes, surtout sur les espaces découverts des hauts plateaux du pourtour, où l'humidité est moins grande et le rayonnement plus intense. En général, le thermomètre est au plus bas entre cinq et six heures du matin ; il monte jusqu'à treize et quatorze heures, puis il redescend, plus lentement qu'il n'est monté, de quatorze heures au petit matin. Entre six heures du matin et treize heures de l'après-midi, même sur la côte où la chaleur diurne est moins forte, l'écart moyen est de 3 degrés à Loanda, de 4°,3 à Banana ; c'est un écart diurne déjà sensible, mais inférieur à ceux que l'on trouve dans les plaines de la zone tempérée. Au contraire, dans l'intérieur du bassin du Congo, l'écart s'accentue : à Kimouenza, par 487 mètres d'altitude, la variation diurne *moyenne* est de 7°,4 ; à Loulouabourg, par 620 mètres, elle est de 9°,7. Et il ne s'agit que de variation moyenne pour l'année : pendant les mois les plus secs, où elle est naturellement plus forte, elle est de 8°,5 à Banana, de 10°,7 à Kimouenza, de 13° à Loulouabourg, et même, entre l'Oubangui et le Cameroun, sur le plateau Congo-Niger, on a noté, pendant les mois relativement secs, de novembre à janvier, 14°,8 C. à six heures du matin et 31°,6 à midi, soit un écart diurne de près de 17 degrés ; à neuf heures du soir, le thermomètre était déjà redescendu à 19°.

De si brusques variations, au cours de la journée et de la nuit, peuvent être très dommageables à la santé, si, après une journée très chaude, on ne prend quelques précautions contre la fraîcheur, d'abord agréable, de la nuit. Or, si la plupart des Européens prennent ces précautions, combien d'indigènes en sont capables ?

Pressions et vents. — Le mécanisme des pressions et des vents dans l'Afrique équatoriale tient à deux circonstances, l'une commune à toutes les contrées de la zone équatoriale, l'autre particulière à la position de la masse continentale africano-asiatique à laquelle cette région appartient.

Dans le voisinage de l'équateur thermique, le passage du soleil au zénith deux fois par an détermine, pendant ces deux périodes, une zone de haute température, de forte évaporation, de basses pressions, zone de nuages et de calme atmosphérique. Cette zone de calme se déplace avec le soleil du Nord au Sud et du Sud

au Nord : en juillet, elle est entre 5° et 10° lat. N ; en janvier, elle est entre 5° lat. N et 5° lat. S environ. Les calmes qui la caractérisent contribuent à assurer la permanence, aux heures du jour, de l'évaporation sur place des masses d'eau des rivières, des lacs et de la forêt vierge (la « forêt-éponge ») et la constitution régulière, vers la fin de l'après-midi, de ces masses sombres de nuages qui envahissent le ciel et lui ont valu la qualification pittoresque de « pot au noir ». Au delà de cette zone des calmes, au Nord et au Sud, voguent les alizés, qui soufflent du Nord-Est au Sud-Ouest dans l'hémisphère boréal, du Sud-Est au Nord-Ouest dans l'hémisphère austral : vents relativement secs quand ils viennent d'une masse continentale étendue et qu'ils parcourent une autre masse qui ne l'est guère moins, ce qui est le cas de l'alizé de l'hémisphère boréal ; vents relativement humides quand ils viennent d'un océan et qu'ils parcourent une masse continentale moins étendue, ce qui est le cas de l'alizé de l'hémisphère austral. Tel est le régime de pressions et de vents, d'un rythme régulier au cours des saisons, qui détermine le régime des pluies à l'intérieur de l'Afrique équatoriale.

Mais ce régime s'altère sur les deux régions côtières, dont une seule, la région atlantique, appartient à l'Afrique équatoriale proprement dite. Ici, ce qui domine, c'est une sorte de régime de moussons. Certes, il ne s'agit pas, du moins pour la région atlantique, de moussons nettement saisonnières, avec renversement entre l'été et l'hiver, comme celles que l'on verra en Afrique orientale et même dans certaines parties de l'Afrique australe, — moussons typiques, dues à la présence de l'océan Indien entre deux masses continentales, Asie et Afrique du Sud, alternativement plus chaudes et plus froides que la mer au cours de l'année. Pourtant, la région atlantique de l'Afrique équatoriale se ressent du mouvement des basses pressions au cours de l'année dans l'intérieur du continent africain. Pendant l'été boréal, celles-ci sont sur le Sahara, l'Afrique nilotique et l'Arabie, tandis que les hautes pressions se trouvent dans l'hémisphère austral, et singulièrement aux limites méridionales de l'océan Atlantique, au large du continent africain. De là, sur l'Océan et sur les rivages d'Afrique, des vents réguliers de Sud et de Sud-Ouest, vents marins chargés de vapeur d'eau. Au contraire, pendant l'été austral, c'est-à-dire de décembre à mars, la zone des basses pressions est passée dans l'hémisphère Sud : elle décrit une aire ovoïde sur tout l'intérieur de la masse méridionale de l'Afrique, depuis l'équateur jusqu'au fleuve Orange. L'appel d'air, à cette époque, se fait encore de l'Océan vers la terre, mais il ne se fait plus dans la même direction ; dans la portion la plus septentrionale de la côte, les vents abordent celle-ci de l'Ouest, normalement ; dans la portion la plus méridionale, au Sud de l'embouchure du Congo, ils l'abordent du Nord-Ouest, presque parallèlement à elle, au lieu de l'aborder de front.

Il résulte de ce jeu des pressions que la portion atlantique de l'Afrique équatoriale est soumise à l'action d'un régime de moussons marines, soufflant généralement de l'Ouest, c'est-à-dire de la mer, mais avec prédominance de vents de Sud-Ouest — les plus humides — au cours de l'été boréal, et de vents d'Ouest et même de Nord-Ouest — ayant passé sur une moindre masse d'eau et sur la masse continentale de l'Afrique occidentale — au cours de l'été austral.

Ce régime des pressions, différent entre l'intérieur et la région atlantique, explique le régime des pluies de l'Afrique équatoriale.

Les pluies. — Si l'on considère une carte de la répartition des quantités annuelles de pluie en Afrique équatoriale (fig. 4), un premier trait frappe : sur la

plus grande partie du territoire, la quantité moyenne d'eau qui tombe chaque année est abondante ; presque nulle part elle n'est surabondante. Il tombe plus de 1 500 millimètres d'eau sur la quasi-totalité de la dépression congolaise, ainsi que sur les hauteurs qui la limitent du côté de l'Atlantique. Mais on peut penser que seules reçoivent plus de 2 mètres d'eau les plus élevées de ces hauteurs et toute la portion septentrionale de la plaine côtière qui s'étend du cap Lopez à la baie de Biafra et au Cameroun. Quant aux plateaux du Nord, de l'Est et du Sud, ils ne reçoivent que de 1 mètre à 1 m. 50, et il faut aller jusqu'au

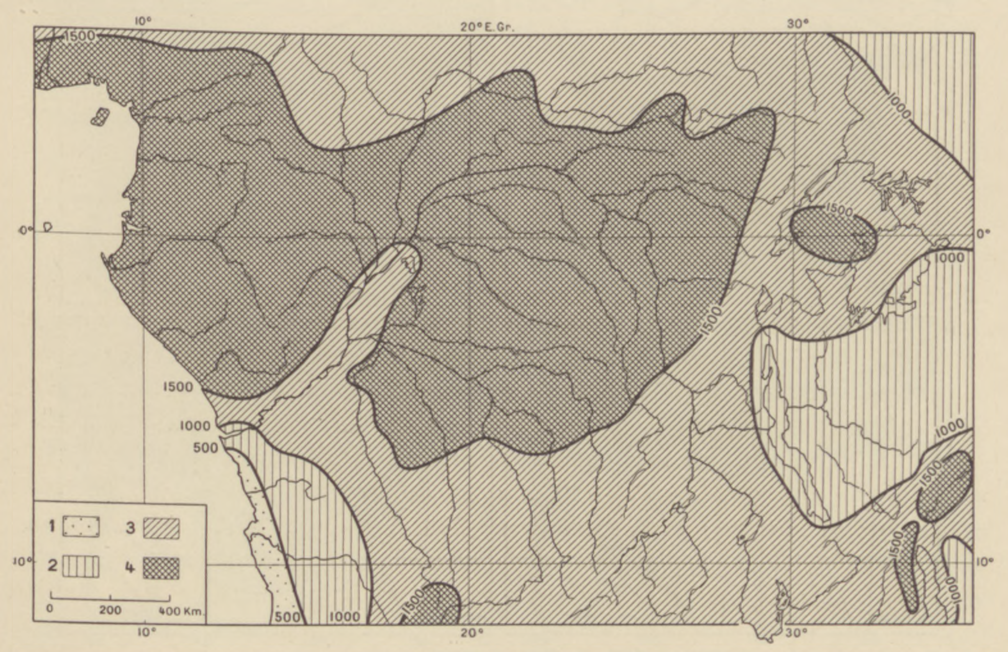


Fig. 4. — Les pluies en Afrique équatoriale. — Échelle, 1 : 25 000 000.
Hauteurs moyennes annuelles des pluies : 1, moins de 500 millimètres ; 2, de 500 à 1 000 millimètres ; 3, de 1 000 à 1 500 millimètres ; 4, plus de 1 500 millimètres.

massif géant du Rouvenzori, c'est-à-dire jusqu'en Afrique orientale, pour retrouver des quantités de pluie annuelles égales ou supérieures à 1 500 millimètres. Enfin, au Sud de l'embouchure du Congo, le climat de la plaine côtière est presque aride : la côte ne reçoit pas 500 millimètres ; l'arrière-pays, de 500 à 1 000, et on ne retrouve des chiffres de pluviosité supérieurs à 1 mètre, puis à 1 m. 50 que sur les hauteurs du plateau de Lounda.

Tous les phénomènes ainsi énumérés trouvent leur explication dans la situation de chaque région par rapport à l'équateur, par rapport à l'Océan, et dans les régimes de pressions et de vents qui en découlent.

On sait que le bassin déprimé du Congo correspond à la plus grande partie de la zone proprement équatoriale du pays. On sait que ce bassin est gorgé d'eau : nombreux et puissants cours d'eau, lacs, marécages, forêt aux arbres immenses, aux lianes entrelacées, véritable réservoir d'humidité. Chaque jour le soleil, qui est pendant deux saisons au zénith et qui n'en est jamais très éloigné, exerce sur ces masses aqueuses une puissante action d'évaporation. Chaque après-midi, le ciel se charge de nuages, produits de condensation des vapeurs, à l'instant où l'atmosphère se rafraîchit pendant que le soleil décline. Avant chaque crépuscule

ou au coucher du soleil, les nuages crèvent, le plus souvent avec accompagnement d'orages. Puis la nuit devient claire et froide, jusqu'au moment où, dès le matin, l'évaporation solaire recommence, pour aboutir à la nouvelle averse du soir prochain. Et l'on peut dire que, dans la zone équatoriale, c'est-à-dire dans le bassin intérieur du Congo, c'est là le régime quotidien, en toute saison. Sans doute, au printemps et en automne, quand le soleil passe au zénith, l'évaporation est plus intense et les précipitations plus abondantes ; mais il n'y a pas de saison

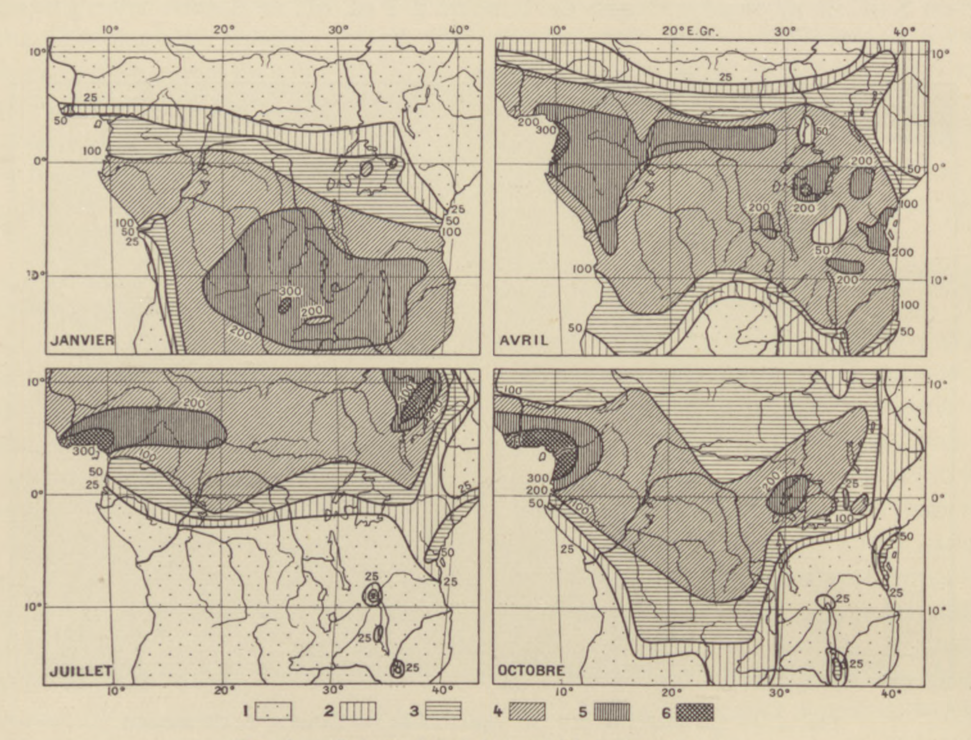


Fig. 5. — Saisons des pluies en Afrique équatoriale.

Hauteur moyenne des pluies pendant le mois indiqué : 1, inférieure à 25 millimètres ; 2, de 25 à 50 millimètres ; 3, de 50 à 100 millimètres ; 4, de 100 à 200 millimètres ; 5, de 200 à 300 millimètres ; 6, supérieure à 300 millimètres.

sèche, et il pleut toute l'année (fig. 5). C'est cette continuité des pluies, beaucoup plus que leur quantité, qui rend le climat congolais si pénible à l'Européen : l'homme vit dans une humidité permanente, dans la vapeur ou sous la pluie, sauf la nuit, où le rafraîchissement subit de la température sous un ciel clair peut être autrement, mais également dommageable à sa santé.

Les plateaux de l'Est, du Nord et du Sud reçoivent beaucoup moins de pluie. Pour ceux de l'Est, qui sont, comme le bassin congolais, dans la zone équatoriale, le fait tient à ce que, déjà, ils se trouvent un peu sous l'influence des vents de l'océan Indien dont on verra que le régime climatique est différent ; et d'ailleurs, dans la mesure où le mécanisme d'évaporation quotidien s'exerce ici comme dans la dépression, cette évaporation est beaucoup moins forte, parce que le sol, couvert par la savane ou la steppe et pauvre en cours d'eau, est un réservoir d'humidité bien piètre au regard du bassin voisin. De là des pluies moins régulières et beaucoup moins abondantes. Quant aux plateaux du Nord et du Sud, si l'évaporation y est abondante, elle n'a lieu que pendant une saison, — l'été de chaque hémisphère, — et si les mois d'été y sont aussi pluvieux que les mois de

printemps et d'automne de la zone proprement équatoriale, les mois d'hiver sont presque secs, ou même, plus près du tropique, absolument secs. Le fait est nette-



Fig. 6. — Régime des pluies pour quatre stations de l'Afrique équatoriale.
A, Libreville (côte atlantique). — B, Éala (intérieur). — C, Mono (Oubangui). — D, Loukafou (Katanga).

ment marqué dans les diagrammes des chutes mensuelles de pluies des deux stations de Mono (diagramme C de la fig. 6) et de Loukafou (diagramme D).

Mono est situé dans la province de l'Oubangui, au Congo Belge, c'est-à-dire encore non loin de l'équateur : on y trouve, néanmoins, déjà une saison de grandes pluies très marquée, de mai à novembre, et une saison peu pluvieuse, de décembre à avril. Loukafou est au Katanga, à une latitude méridionale beaucoup plus éloignée de l'équateur mathématique que la latitude septentrionale de Mono, à plus forte raison de l'équateur thermique : ici, en regard de la saison humide, qui dure de novembre à avril, on discerne une saison absolument sèche, de mai à octobre ; juin, juillet et août n'ont même pas une goutte d'eau.

Tel est le régime double — celui du bassin, celui des plateaux — pour la région intérieure de l'Afrique équatoriale. Celui de la région côtière est double, lui aussi. Au Nord de l'embouchure du Congo, dans la région qui correspond au Gabon français, le régime est analogue à celui du bassin du Congo, mais plus accentué. La chute annuelle des pluies dépasse 2 mètres, et même, sur certains points de la côte, 3 mètres. Il y a pourtant bien deux saisons de grandes pluies et deux saisons de sécheresse relative ; celles-ci sont même beaucoup plus accentuées que dans l'intérieur, surtout, sur certains points, celle de l'été (voir le diagramme A de la fig. 6). Mais, en revanche, les deux saisons pluvieuses du printemps et de l'automne déversent beaucoup plus d'eau ici que dans l'intérieur : à Libreville, sur l'anse du Gabon, le mois d'avril reçoit exactement deux fois plus d'eau qu'à Eala, au confluent du Congo et de la Rouki (diagramme B de la fig. 6). Quant au mois de novembre, au cœur de la saison pluviale d'automne, l'écart est encore plus grand : il est du simple au triple. Il faut, sans doute, voir là l'effet conjugué des pluies crépusculaires du type congolais, dues à l'évaporation quotidienne, et de pluies maritimes, déversées par les vents d'Ouest, dont le régime est dominant pendant une bonne partie de l'année. Mais, malgré ces quantités de pluies supérieures, le climat de la côte est généralement moins nocif que celui de l'intérieur, précisément grâce à l'existence de deux vraies périodes de demi-sécheresse ou de sécheresse presque absolue, périodes de répit et de récréation pour l'organisme.

Au Sud du cap Lopez, et de plus en plus vers le Sud, la région côtière est sèche. C'est l'effet du courant côtier froid du Benguella. Le régime des vents marins d'Ouest y domine ; en passant au-dessus du courant, ils se rafraîchissent, ils abordent donc la côte et même le rebord élevé du plateau intérieur à une telle température que celle de ces accidents continentaux lui est presque toujours supérieure, si bien que l'air humide qu'ils apportent, au lieu de se rapprocher à leur contact de son point de condensation, s'en éloigne. Cette région est exceptionnelle en Afrique équatoriale : elle n'a pas un climat congolais.

Les climats. — En somme, c'est l'humidité, et elle seule, qui introduit des différences entre les régimes climatiques des diverses régions de l'Afrique équatoriale ; c'est en fonction du régime des pluies que l'on peut esquisser une division de la contrée en régions de climats.

Sur cette immense étendue, dont la superficie vaut bien sept fois celle de la France, on ne peut guère distinguer plus de cinq catégories de climats, dont un règne sur la moitié du territoire.

Celui-là mérite le nom de *climat congolais* : c'est, en effet, celui de tout le bassin déprimé du Congo. Il se caractérise par une humidité permanente : les deux saisons pluvieuses du printemps et de l'automne ne se distinguent des deux saisons dites « sèches » que par un degré d'humidité encore supérieur.

C'est le régime équatorial dans toute sa plénitude : chaleur continue, humidité sans interruption.

Au Nord règne ce que l'on peut appeler le *climat oubanguien* : c'est celui des plateaux que traverse l'Oubangui et de ceux qui s'étendent entre bassin du Congo et bassin du haut Nil. Il est déjà tropical, en ce sens qu'on y distingue nettement une saison humide, en été, d'une saison dite « sèche », en hiver. Il se ressent encore des influences équatoriales, en ce sens que, le territoire qui lui est soumis étant tout proche de l'équateur thermique, la saison sèche elle-même comporte encore beaucoup de pluies, et, malgré l'altitude, la chaleur y est encore plus forte et continue. C'est un climat subéquatorial, plutôt que tropical.

Au Sud, au contraire, le *climat katanguien* est nettement tropical. Il s'étend du plateau de Lounda, par le Katanga, jusqu'aux plateaux qui flanquent à l'Ouest le lac Tanganyika. Ces territoires, plus éloignés de l'équateur thermique que le territoire oubanguien, ayant d'autre part une altitude générale plus élevée, ont une température moyenne plus basse et plus supportable; il y a même une saison fraîche entre juin et août. A Élisabethville, la moyenne du mois de juillet ne dépasse pas 16° ; celle du mois le plus chaud, octobre, n'atteint pas 24°. En outre, il y a une saison vraiment sèche : on a vu le régime des pluies de Loukafou; celui d'Élisabethville, capitale du Katanga, centre de la colonisation minière, est le même. Ce climat est le plus supportable que l'Européen puisse rencontrer au Congo.

Au Nord-Ouest règne le *climat gabonais* : c'est celui de la portion septentrionale de la plaine atlantique et des montagnes et plateaux qui la séparent du bassin congolais. La situation équatoriale y fait la chaleur continue, les pluies abondantes; mais, à la différence du bassin congolais, la région a deux saisons demi-sèches et même, en certains points, presque sèches.

Enfin, au Sud-Ouest, dans une zone excentrique et peu étendue, règne le *climat benguellien*, que nous appelons ainsi parce qu'il doit son caractère essentiel, la sécheresse, au courant froid du Benguella qui longe la côte.

De ces cinq climats, seul le climat katanguien est entièrement favorable à l'habitat, aux défrichements, aux cultures, alors que, par ailleurs, la région qui en bénéficie est particulièrement riche en ressources minières. Les plus hostiles à l'homme, l'un par excès des précipitations, l'autre par pénurie, sont le congolais et le benguellien. Les deux derniers, le gabonais et l'oubanguien occupent une situation intermédiaire; et puis les désavantages que présentent les territoires qui leur sont soumis sont en partie compensés par des avantages de situation et par une pénétration plus facile pour qui vient de l'Atlantique.

III. — LES COURS D'EAU

Évolution du réseau hydrographique. — Dans son ensemble, le socle de l'Afrique équatoriale est très anciennement émergé. Un premier réseau hydrographique a dû se constituer là : cours d'eau descendant, plus ou moins directs, plus ou moins coordonnés entre eux, vers la dépression centrale, qui fut si longtemps et si souvent occupée par un ou plusieurs lacs. Ainsi, dès avant la grande époque glaciaire, puis après elle, un premier cycle d'érosion s'est établi, assez prolongé pour que tous les cours d'eau, usant la pente et les versants de leur vallée, aient atteint leur profil d'équilibre.

Au milieu de l'ère secondaire se produit un mouvement vertical de toute cette portion du continent, mouvement plus accentué sur les bords que dans le milieu de l'auge congolaise. Désormais, au lieu d'une cuvette aux bords régulièrement relevés, la contrée est divisée en trois paliers, entre lesquels se dessinent deux décrochements assez accentués : sur le pourtour, les hauts plateaux ; dans la zone intermédiaire, le premier palier, le plus haut, de l'auge ; au milieu, le fond.

Tous les cours d'eau qui affluaient au lac central se divisent désormais en deux tronçons évolués — celui des hauts plateaux et celui de la plate-forme intermédiaire — séparés, dans la zone du décrochement, par une ligne de rapides et de chutes, qui, aujourd'hui, l'érosion régressive ayant travaillé sans arrêt depuis cette époque, existent encore presque partout, mais presque partout atténués. Quant au fond central, il demeure alors pour la plus grande partie encore lacustre.

Au milieu de l'époque crétacique se produit l'effondrement de l'Atlantique méridional, qui sépare la plate-forme africaine de la plate-forme brésilienne. Sur le rebord occidental de la première, une série de cours d'eau, dévalant du bourrelet de hauteurs qui sépare le lac congolais du nouvel océan, viennent se perdre dans celui-ci. L'un d'eux, plus puissant et plus actif, scie peu à peu, par érosion régressive, la montagne, et sa tête atteint le lac congolais. Par cette sortie nouvelle, le lac se vide ; sur son emplacement, parmi les lacs secondaires et les marais dont certains ont subsisté jusqu'à nos jours, un réseau hydrographique se constitue : c'est celui du Congo moyen et de ses affluents, dont les têtes se raccordent aux anciens cours d'eau évolués du haut palier du bassin, par des lignes de chutes et de rapides demeurés plus jeunes et plus nets que ceux qui marquent le passage du haut palier de la plaine à la zone des hauts plateaux du pourtour (pl. IV, A et B).

C'est également par des rapides que le Congo inférieur, fleuve jeune, gagne la mer. A l'époque de sa formation, il était plus long qu'aujourd'hui, creusant un large estuaire dans un delta sableux incorporé à la plaine atlantique. C'est le dernier effondrement côtier, postérieur au Miocène, qui lui a donné ses dimensions actuelles, coupant et précipitant sous les eaux la portion inférieure de l'estuaire.

L'évolution hydrographique de la contrée explique l'allure générale du réseau congolais et des eaux, assez rares, qui lui échappent. Il est naturel, du fait du relief originel, que la plus grande masse des cours d'eau primitifs aient afflué vers le lac central, et soient donc devenus des affluents du grand fleuve, quand, sur l'emplacement du lac disparu, celui-ci s'est constitué. Il est naturel, du fait des accidents tectoniques qui ont suivi la constitution du relief originel, que tous les affluents du Congo dont la tête est assez reculée pour toucher aux plateaux du pourtour aient trois tronçons évolués, au cours modéré dans une vallée large, — l'un sur le plateau, le second sur le haut palier, le troisième sur le bas palier du bassin, — séparés les uns des autres par deux lignes de chutes ou de rapides. C'est le cas du Congo lui-même, à cette différence près que ce fleuve comporte un quatrième tronçon : celui par lequel il traverse la montagne côtière pour atteindre l'Océan (fig. 7).

Le Congo et son réseau. — Le Congo est un des plus grands fleuves du monde. Sa longueur est de 4 640 kilomètres ; il draine un bassin de 3 690 000 ki-

lomètres carrés, et son débit peut être évalué, en moyenne, entre 60 000 et 80 000 mètres cubes à la seconde.

Le fleuve prend sa source au Katanga, dans des hauteurs voisines des monts Koundeloungou, sous le nom de Loualaba, nom qu'il gardera jusqu'aux Stanley Falls. Après avoir franchi les monts Mitoumba et leurs avant-monts par la gorge étroite de Nzilo (fig. 8), qui se termine par les chutes de Konde, il s'épanouit

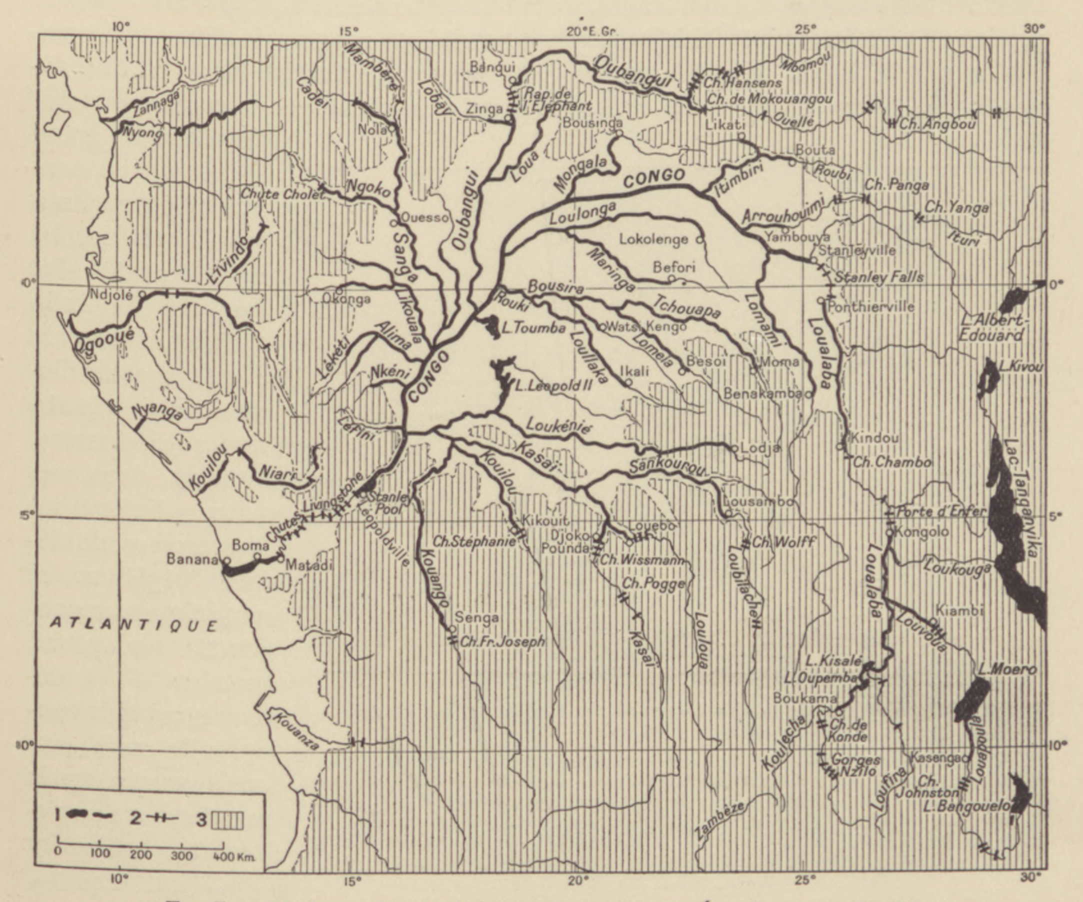


Fig. 7. — Hydrographie de l'Afrique équatoriale. — Échelle, 1 : 18 000 000.
1, Lacs et cours d'eau navigables. — 2, Chutes ou lignes de rapides. — 3, Altitudes supérieures à 500 mètres.

dans la vaste dépression de l'Oupemba, dont il traverse les marécages, après avoir reçu la Koulecha qui vient des plateaux Congo-Zambèze, et où il décrit l'élargissement du lac Kisalé, avant de recevoir le Louapoula-Louvoua, qui vient des lacs Bangouelo et Moero. Depuis Boukama, à la sortie des chutes de Konde, il est navigable. Il le demeure, dans sa course Sud-Nord, au milieu de laquelle il reçoit la Loukouga, émissaire du lac Tanganyika, à travers la haute plaine qui constitue le palier supérieur de la dépression, jusqu'en un point où, passant des grès tendres des couches de Loubilache à un banc de dures roches archéennes, il forme les chutes de la Porte d'Enfer. A travers elles, puis à travers les grès durs de Koundeloungou, il a un cours resserré, rapide et non navigable, jusqu'aux chutes Chambo. Mais peu après, à la hauteur de Kindou, il se creuse de nouveau un large lit dans les grès tendres de Loubilache et redevient navigable, — second bief, — depuis cette station jusqu'à Ponthierville.

Là se produit le décrochement qui marque le passage du haut au bas palier de la dépression. Une barre de granite et de grès dur de Koundeloungou l'accentue. C'est la région des Stanley Falls. Quand il les a franchies, il entre dans son cours de basse plaine, et y prend le nom de Congo. C'est là vraiment que commence le grand fleuve (pl. V, B).

Dans le large lit que tantôt il occupe intégralement, que tantôt il partage avec des îles basses et des marécages, sorte de longue plaine liquide dont la largeur atteint en certains points 20 kilomètres, il reçoit tous ses grands affluents, Lomami, Loulonga, Rouki, Kasaï à gauche ; Arrouhouimi, Itimbiri, Mongala, Oubangui-Ouellé, Sanga, à droite (fig. 9). Les lacs qui subsistent encore comme témoins de l'ancien grand lac congolais lui envoient des émissaires, le lac Toumba directement, le lac Léopold II indirectement par le Kasaï et son affluent le Fini. Il continue ainsi, énorme, roulant dans ses eaux limoneuses des masses de débris végétaux et organiques, recouvrant un grand nombre d'îles détrempées aux époques de crues, jusqu'à ce que, après un dernier élargissement, le Stanley Pool (fig. 10; pl. II, A), il se heurte contre une barre épaisse de grès de Koundeloungou, qui marque les approches du soulèvement occidental. Il le traverse par les chutes Livingstone, où il n'a guère plus que 400 mètres de largeur ; sur une longueur de 360 kilomètres, il descend de 220 mètres par 32 chutes ou rapides. A Matadi, il redevient large, — près d'un kilomètre et demi, — profond, — plus de 70 mètres en certains points, — et calme. S'il a en aval un nouveau resserrement, son cours, plus rapide, demeure navigable. A Boma commence l'estuaire ; la profondeur moyenne s'accentue de 15 à 35 mètres ; à Banana, il y a des fonds de plus de 400 mètres. On sait qu'il y a là un estuaire sous-marin, de formation antérieure au dernier effondrement de la plaine atlantique. La masse des eaux douces du fleuve le nettoie sans cesse ; on les trouve encore, séparées de l'eau de mer, à 25 kilomètres au large. Puis le courant du Benguella les prend et entraîne leurs alluvions vers la côte septentrionale où elles se déposent.

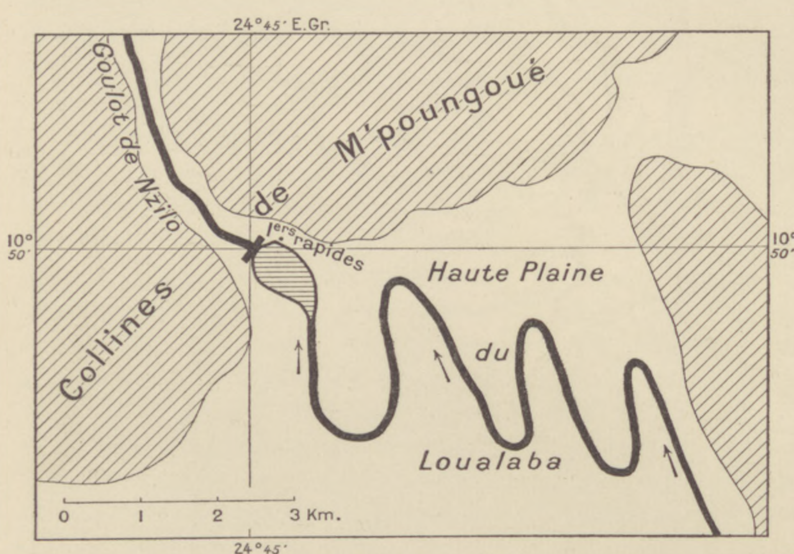


Fig. 8. — Le haut Loualaba avant la zone des rapides et des chutes. — Échelle, 1 : 100 000.

Le fleuve divague en méandres dans une haute plaine marécageuse et s'élargit en un lac (témoin d'un ancien lac plus étendu), avant de s'engouffrer et de dévaler par des rapides dans une coupure des collines de M'poungoué, avant-monts des Mitoumba. Il passe ainsi de sa haute plaine dans sa plaine moyenne, où il débouche en amont de Boukama et où il devient navigable ; là se trouvent les lacs Oupemba et Kisalé.

Le régime des eaux et la navigabilité. — Tel est le cours de ce grand fleuve, l'un des plus longs, l'un de ceux qui possèdent le plus vaste bassin,

l'un des plus puissants du monde. Le chiffre moyen et approximatif de son débit, cité plus haut, donne une idée de cette puissance. Dans l'état actuel de nos connaissances, c'est à peu près tout ce que l'on peut dire avec précision de son régime. On notera, toutefois, que celui-ci doit à la situation des affluents du grand fleuve de part et d'autre de l'équateur et dans les deux zones tropicales une extrême régularité. Le Congo n'est pas un fleuve à crues annuelles uniques, comme le Nil ou le Niger. De ses affluents septentrionaux, Oubangui, Sanga et autres, lui viennent des hautes eaux qui se sont constituées à l'époque des pluies tropicales de l'hémisphère Nord, c'est-à-dire de mars à novembre ; vu la longueur du parcours qu'elles ont à accomplir, elles atteignent le bas Congo en avril et se prolongent jusqu'en octobre, où elles ont leur maximum, pour redescendre jusqu'en décembre. Quant au Loualaba, et aux affluents méridionaux, Lomami, Kasaï, pour ne citer que les principaux, leurs hautes eaux sont à l'époque des pluies tropicales de l'hémisphère Sud, d'octobre à mars, et, sur le bas Congo, leur flot vient relayer le précédent dès le début de novembre ; avec un maximum vers février-mars, il dure jusqu'en avril. De là vient la puissance et, pour ainsi dire, la crue continue du bas Congo, qui se montre dans l'extraordinaire largeur de son lit sur bien des points entre le confluent de l'Oubangui et le Stanley Pool, comme dans la rapidité de son cours à la traversée de la zone étranglée qui va de ce dernier à Matadi (fig. 11).



Fig. 9. — Confluent du Congo et de l'Oubangui. — Échelle, 1 : 500 000. D'après Grenfell, Carte du Congo, des Stanley Falls au Stanley Pool, à 1 : 250 000 (*Geogr. Journal*, nov. 1902).

C'est cette rapidité aux étranglements, ainsi que les chutes qu'on y trouve alternant avec les rapides, — tous phénomènes dont la cause commune est dans les mouvements tectoniques qui ont décomposé l'auge congolaise en trois paliers, — qui empêchent le Congo, comme d'ailleurs ses grands affluents, de rendre à la navigation et au commerce tous les services que l'on aurait pu attendre d'un débit aussi abondant et aussi régulier. Le Congo et tous ses grands affluents ont des biefs navigables, mais séparés les uns des autres par des lignes de chutes et de rapides. Les premières, en partant de l'embouchure des cours d'eau, se

rencontrent à la ligne de décrochement qui a surélevé le haut palier du bassin congolais par rapport au bas palier, c'est-à-dire aux environs de la ligne hypsométrique de 500 mètres (voir fig. 7). D'autres se trouvent aux points où les plateaux du pourtour dominent le bassin ; d'autres encore aux points où, sur le haut palier du bassin comme sur les plateaux, affleure quelque banc de granite, de gneiss archéen ou de grès de Koundeloungou, particulièrement dur à scier.

De tous ces biefs navigables les plus importants sont, pour le fleuve principal, comme pour ses grands affluents, ceux qui occupent la portion inférieure du bassin congolais. Là, ils se raccordent entre eux et constituent un réseau navigable continu. En outre c'est dans cette partie de son cours que l'artère congolaise, alimentée par ses grands affluents du Nord et du Sud, a son débit le plus régulier, sans période de basses eaux ; c'est là qu'elle accepte les navires du plus grand tonnage : environ 500 tonnes. De même, c'est là que ses grands affluents, — Arrouhouimi, Itimbiri, Oubangui, Sanga et Ngoko, Lomami, Loulonga, Rouki, Kasaï et quelques affluents de cette dernière, — ont leur bief le plus long et le plus profond accessible, au moins pendant les hautes eaux, aux embarcations de 22 à 150 tonnes et même, pour certains et à certains moments, de plus de 150 tonnes. Il y a là, dans cette cuvette qui va du Stanley Pool aux Stanley Falls et d'Ouesso, sur la Sanga, à Lousambo, sur la Sankourou, un réseau continu, accessible aux embarcations de quelque importance, propre à soutenir un commerce actif, et qui n'a pas beaucoup moins de 8 000 kilomètres de longueur.

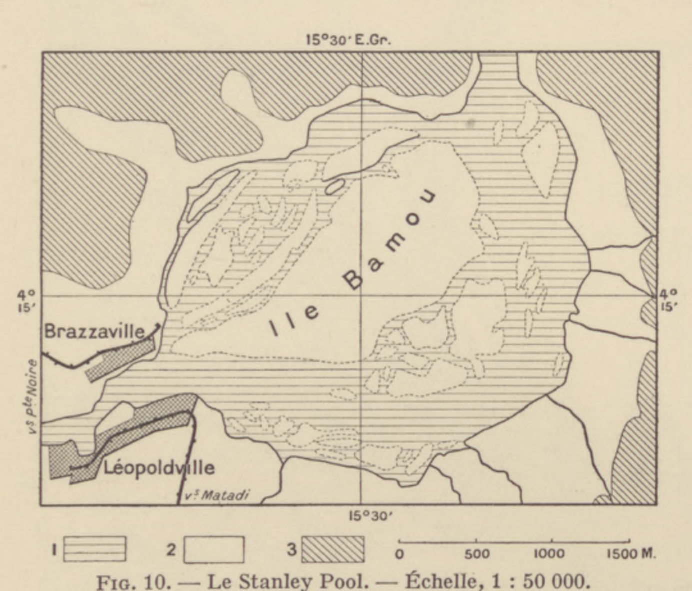


Fig. 10. — Le Stanley Pool. — Échelle, 1 : 50 000.

D'après Grenfell, Carte du Congo, des Stanley Falls au Stanley Pool, à 1 : 250 000 (*Geogr. Journal*, nov. 1902). — 1, Eaux libres. — 2, Sable. — 3, Terre ferme, roche en place.

Malheureusement, il est séparé de la mer par les chutes Livingstone : entre Matadi, sur le Congo maritime, et Léopoldville, sur le Stanley Pool, un transbordement est nécessaire. De même, en amont de Stanleyville, il faut tourner les Stanley Falls pour aborder un nouveau bief navigable du Congo, — ici le Loualaba, — entre Ponthierville et Kindou, bief long de 315 kilomètres et accessible aux embarcations de 150 tonnes. De même encore, au delà de Kindou, il faut tourner la zone des chutes Chambo et de la Porte d'Enfer, pour aborder un dernier bief, de Kongolo à Boukama, long de 640 kilomètres et accessible encore aux embarcations de 150 tonnes.

Pour tous les grands affluents, en amont des lignes de chute qui marquent l'accès du haut palier du bassin, on retrouve des biefs navigables, plus ou moins coupés de rapides. Au total, ils doivent représenter plus de 3 000 kilomètres de voies navigables, il est vrai accessibles aux seules embarcations de moins de

22 tonnes pendant les hautes eaux et aux simples pirogues à fond plat pendant le reste de l'année.

12 000 kilomètres au moins de voies navigables, dont 8 000 accessibles aux fortes embarcations et coordonnés entre eux ; aucune voie navigable continue, non pas même le grand fleuve, qui comporte quatre biefs séparés par trois zones de chutes et de rapides ; partout, cependant, quelque ligne d'eau, momentanément ou partiellement navigable, mais offrant un moyen de circulation et de commerce local : ces traits suffisent à faire comprendre le rôle que l'eau courante a joué dans la vie, l'alimentation et les échanges locaux des indigènes, et les limites

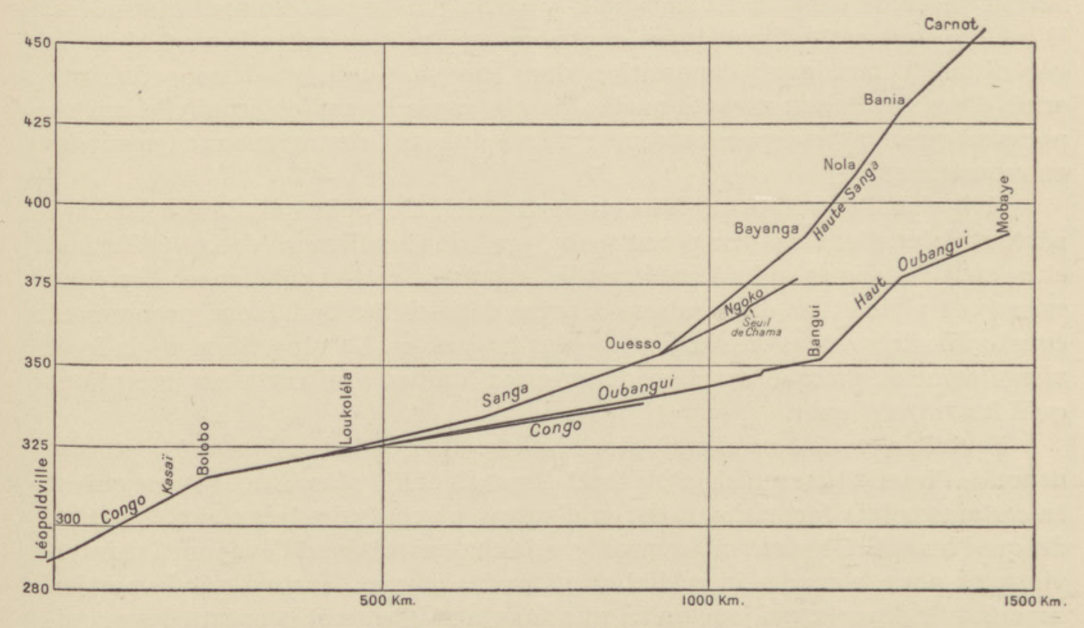


Fig. 11. — Profil en long Congo - Oubangui - Sanga-Ngoko.

de celui qu'elle a pu jouer dans l'activité économique de la période coloniale. Mais on n'appréciera pleinement ce rôle et ses limites que quand on connaîtra l'obstacle que la végétation opposait à la circulation et à la culture en terre ferme, comme aussi celui qu'une certaine faune — celle des insectes — pouvait opposer à la circulation sur les eaux et à l'habitat près de leurs bords.

Les autres cours d'eau. — Tous ces caractères se retrouvent dans les fleuves plus courts qui, échappant à l'attraction du Congo, vont, à travers la zone atlantique, directement à l'Océan. Un seul a quelque importance : l'Ogooué, avec son principal affluent, la Livindo. On a vu que cette rivière dans son cours inférieur, ainsi que le cours moyen du fleuve traversent une dépression ; ils y sont navigables. Mais en aval, à la traversée des monts de Cristal, une ligne de chutes interrompt la navigation. Celle-ci reprend aux abords de Ndjolé, et même pour de grands vapeurs, jusqu'à la mer, où l'Ogooué se termine par un delta aux branches navigables. Tous les autres petits fleuves, Niari-Kouilou, Nyanga, Rio Mouni, San Benito ou Woleu, Ntem ou Rio Campo, présentent ces mêmes caractères : biefs navigables, au moins pour les petits vapeurs, isolés par des rapides ou des chutes. Tous traversent une région forestière : de là, pour eux aussi, leur rôle, et ses limites, dans la vie indigène et dans la vie coloniale (pl. V, A, et XV, B).

IV. — LA VIE VÉGÉTALE ET ANIMALE

Les agents géographiques. — Parmi les agents géographiques que l'on vient de décrire, certains ont une action prépondérante sur la vie végétale, et par incidence sur la vie animale de l'Afrique équatoriale : ce sont les agents atmosphériques. L'abondance de la lumière et la permanence de la chaleur favorisent la vie végétale sous toutes ses formes, encore que, sur certains points, l'exubérance de la végétation qu'elles déterminent, de concert avec l'humidité, si elle accroît encore la chaleur des sous-bois, y arrête presque absolument la lumière. Il est vrai que cette circonstance contribue encore à accroître la variété de la végétation, déterminant l'apparition dans ces sous-bois, au-dessous d'arbres ornés d'une feuillaison exceptionnelle, de ces espèces sans chlorophylle qui ne poussent que dans les espaces obscurs : pâles épiphytes, champignons en myriades ou monstrueux.

Mais c'est l'humidité qui importe surtout ici. C'est elle qui, dans cette zone partout dotée d'une chaleur permanente, produit l'exubérance de la végétation, et ce sont ses degrés qui déterminent les degrés de cette exubérance. Les deux saisons de pluie et les deux saisons à peine demi-sèches de la zone proprement équatoriale lui sont, naturellement, le plus favorables. La répartition de la forêt vierge coïncide presque exactement avec ses limites, sauf certaines exceptions qu'il faudra expliquer.

Toutefois, un fait ne saurait être négligé : dès que l'abondance et la permanence de l'humidité se relâchent, la forêt disparaît et fait place à une savane qui est en certains points fort riche, mais, en d'autres, au contraire très claire. En effet, dès que l'humidité devient moins prodigue, la chaleur solaire et l'évaporation interviennent pour la rendre immédiatement moins efficace, surtout sur la portion superficielle des sols, qui joue un tel rôle dans la naissance et la nature des graminées. Or cette portion elle-même, sous l'action de la déshydratation, a perdu, on l'a vu, bien de ses éléments fertilisants, ne gardant que ces terres rouges, latérites et autres, qui ne sont guère fertiles. De là l'existence de ces contrastes qui, à côté d'une forêt très dense, placent une savane parfois assez chauve. Au contraire, dans les fonds détrempés d'eau et marécageux pousse une végétation amphibie et aquatique ; elle occupe, dans certains cantons du bas pays, une place assez large pour jouer un rôle dans la vie des habitants.

Toute la répartition des formes et des formations végétales est donc, avant tout, fonction du degré d'humidité.

La forêt vierge. — La forêt vierge est la formation végétale la plus importante de l'Afrique équatoriale, par son étendue — elle doit couvrir plus d'un million et demi de kilomètres carrés — et par les conditions de vie, très particulières et très impératives, qu'elle impose à ceux qui y séjournent. Elle couvre presque entièrement la dépression congolaise, très dense, en particulier, dans la zone qui s'étend entre Oubangui et Congo moyen et entre Congo moyen et Kasaï, de même que dans tout le bassin de cette rivière. Elle est également dense dans la région des cours inférieurs de l'Oubangui et de la Sanga, et dans la zone, particulièrement arrosée par les vents atlantiques, des monts de Cristal, du bassin de l'Ogooué et de la plaine du Gabon. Elle ne s'éclaircit et disparaît peu à peu que sur les pentes du Sud-Est, qui conduisent au haut palier d'entre Loualaba et San-

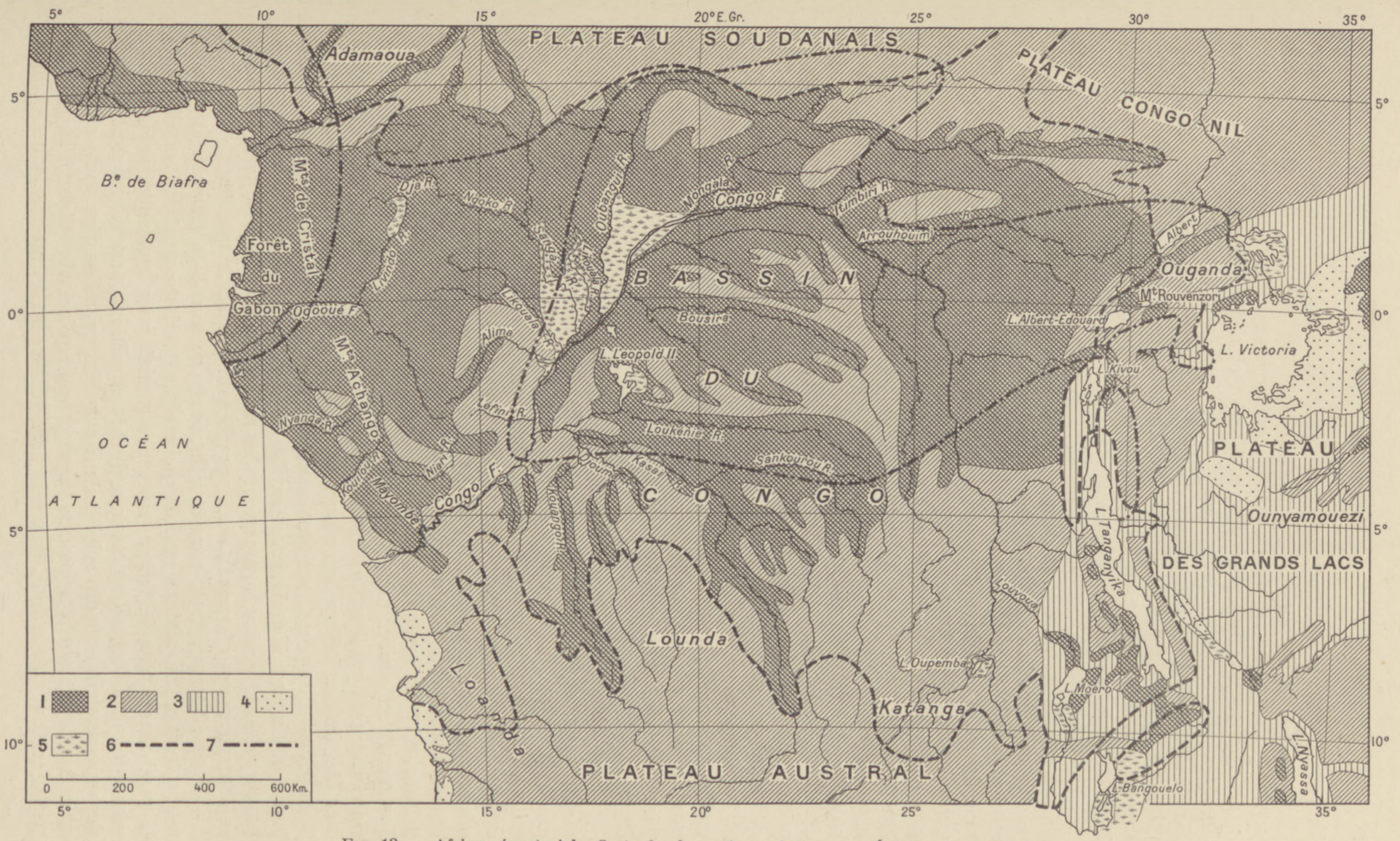


FIG. 12. — Afrique équatoriale. Carte des formations végétales. — Échelle, 1 : 15 000 000.

1, Forêt vierge. — 2, Parc et savane des plateaux. — 3, Steppe avec bouquets d'arbres. — 4, Steppe pauvre et sans arbres. — 5, Végétation des marais. — 6, Limites de l'aire d'extension des palmiers à huile. — 7, Limites des zones de grande production du bananier.

kourou, et, dans la zone occidentale, sur les pentes du Mayombe, sur les plateaux de Lounda et de Loanda et sur la plaine côtière qui les borde, où l'on a vu que le voisinage du régime sec du climat benguellien exerce encore certaine influence et détermine un régime saisonnier plus strict et moins riche des précipitations (fig. 12).

On a tout dit sur la sombre richesse de la forêt vierge congolaise, depuis les relations impressionnantes de Stanley. Une fois de plus on reprendra ici cette description, en insistant sur les traits les plus importants pour la vie indigène et l'exploitation économique moderne.

Des arbres immenses (certains atteignent 60 mètres de haut), aux fûts serrés les uns contre les autres, et dont les frondaisons enchevêtrées, ne commençant parfois qu'à une hauteur de 30 mètres, ont une telle puissance qu'elles forment au-dessus de l'être humain qui circule dans le sous-bois une sorte de toit presque sans fissure. Des arbres d'espèces multiples (on en compte plus de 3 000), où les individus à bois tendres, qui poussent vite et ont de très larges feuilles, sont plus nombreux que les individus à bois dur, qui poussent plus lentement et ont un appareil feuillu plus clair. Parmi eux, un très grand nombre de palmiers, dont le plus répandu et le plus précieux, le palmier à huile (*Elaeis Guineensis*), puis le palmier à vin (*Raphia vinifera*) et, le long des fleuves, dans les terres détrempées des rives, le palmier-dattier. Puis l'arbre à coton, l'arbre à beurre, l'arbre à gomme copal ; le muscadier, le kolatier, le tamarinier, l'acacia ; un caoutchoutier qui donne une gomme excellente : l'*ireh* ; enfin les bois d'œuvre : l'acajou, le teck et l'okoumé, pour ne citer que les principaux, bois lourds et denses, si denses, malheureusement, qu'ils vont au fond de l'eau et que les rivières ne sauraient servir à leur transport par flottage. Tous ces arbres ont une vie permanente, sans période de vie ralentie : la floraison et le renouvellement des feuilles sont de tous les jours.

Sous l'énorme voûte de feuillage s'est répandue une véritable profusion de végétaux de toutes sortes, comme étagés les uns au-dessus des autres : d'abord un tapis végétal de plantes sans chlorophylle, tallophytes, phanérogames ou autres, sur lequel le pied glisse ; puis de hautes fougères arborescentes, perçant au milieu d'un entrelacement de lianes épaisses et longues, qui montent à l'assaut des arbres, lesquels sont aussi porteurs de nombreuses épiphytes, dont d'innombrables orchidées. Puis, immédiatement au-dessous du plafond des hautes frondaisons, les plus hautes des plantes herbacées arborescentes, les bananiers que l'on trouve aujourd'hui dans tous les cantons habités du bassin congolais et du Gabon, et qui fournissent à l'homme un aliment dans leurs fruits, un textile dans leur fibre et une toiture avec leurs palmes. Tout cela gorgé d'humidité, suant l'eau par tous les pores, méritant à la forêt vierge ce nom de «forêt-éponge» sous lequel on l'a parfois désignée, et expliquant l'extraordinaire puissance de l'évaporation dont elle est le siège pendant les heures chaudes du jour, pour retomber, en énormes coups d'arrosoir, aux approches du crépuscule (pl. VI, A).

Pour l'homme, trois caractéristiques de ce sous-bois importent surtout, toutes trois défavorables à la vie humaine et au développement de la civilisation : la quasi-obscurité, qui n'est pas seulement gênante pour la vue et pour la marche, mais qui nuit à l'organisme humain, dont la physiologie normale requiert l'action des rayons solaires ; la difficulté de la circulation, au milieu d'un enchevêtrement où la troupe en marche ne peut se frayer passage qu'au sabre d'abatis et où toute route, créée à grands frais, doit être perpétuellement entretenue, faute de quoi



Phot. Vassal.

A. — INONDATION D'UN COURS D'EAU DU GABON.



Phot. Ministère des Colonies de Belgique.

B. — LE FLEUVE CONGO DANS SON COURS MOYEN.
Transport, par les indigènes des tribus riveraines, des produits de leur industrie.



A. — LIANES DANS LA FORÊT VIERGE DU MOYEN-CONGO.



B. — TERMITIÈRE, DANS LA SAVANE DU MOYEN-CONGO.

elle disparaîtra sous l'envahissement rapide de la végétation (pl. XI, B); enfin, la précarité concomittante des défrichements et des cultures. Les premiers explorateurs de la forêt congolaise avaient déjà noté que la végétation excessive chasse l'homme ou rend sa vie précaire, comme l'absence de toute végétation dans le désert. En outre, la nature même de la végétation qui se développe sur le sol fait que les défrichements seront moins rémunérateurs que dans la zone tempérée. Elle est en effet surtout composée de tallophytes, plantes sans chlorophylle, — phanérogames et autres, — qui vivent de l'assimilation des matières organiques en putréfaction : cadavres d'animaux et d'insectes, débris végétaux de toute sorte. Elles sont assez nombreuses pour « nettoyer » le sol équatorial de toutes matières organiques et empêcher la formation de ces humus qui abondent en tant de points des régions tempérées, et qui sont les meilleures terres à cultures.

On conçoit que, dans un milieu végétal si touffu, la rivière joue un rôle essentiel : elle est la route naturelle ; elle est la ligne au long de laquelle il est normal que se créent les clairières pour les cultures; enfin, elle est le point de ralliement de la faune la plus importante de la forêt, du gibier. Dans la forêt, les grands mammifères ne sont pas très nombreux. Toutefois, près des points d'eau vivent dans les arbres de nombreuses compagnies de quadrumanes, chimpanzés, cynocéphales, gorilles ; près des berges, le grand éléphant d'Afrique, à la taille énorme, aux vastes oreilles, à l'échine en pente, au front déprimé, aux longues défenses ; et dans les eaux, rivières, lacs et lagunes, l'hippopotame. Mais les autres faunes sont très abondantes : poissons et arthropodes, reptiles et sauriens, batraciens, insectes de toutes sortes, termites, fourmis, insectes ailés, en légions. Parmi ces derniers, un redoutable fléau pour l'homme et les animaux domestiques : la tsé-tsé, *Glossina palpalis*. Mouche au vol silencieux, elle habite exclusivement les berges ombragées des cours d'eau : sa larve, unique à chaque pondaison, ne supporte pas la lumière ; elle-même ne peut vivre dans un air qui ne serait point saturé d'humidité. Elle prend sa nourriture dans le sang du gros gibier, riche en trypanosomes et immunisé ou réfractaire à leur action. Par piqûres, elle transporte ces trypanosomes dans le sang des animaux domestiques, comme les bœufs et les buffles, qui en meurent, et surtout des hommes, qui en reçoivent la terrible maladie du sommeil. Certes, la tsé-tsé n'est pas le seul insecte qui transporte le fléau ; d'autres mouches et moustiques sont aussi le véhicule du trypanosome ; mais elle en est le véhicule le plus actif. C'est la tragédie de la forêt congolaise que la mauvaise mouche habite précisément les parties de celle-ci vers lesquelles l'homme est attiré par les facilités de la circulation, des défrichements, comme par les possibilités de la pêche et de la chasse. La lutte contre la tsé-tsé est le premier article de tout programme de colonisation dans la région congolaise.

La forêt-galerie. — Les formations forestières de l'Afrique équatoriale ne sont pas limitées à la forêt vierge proprement dite. Aux abords de celle-ci, remontant jusqu'au cœur de certaines portions des plateaux qui entourent le bassin congolais, s'y glissant par le chemin des vallées profondes et humides, on trouve de longues bandes de forêts, analogues à la forêt vierge elle-même par les espèces qui y poussent et par la superposition des étages végétaux. Les seules différences sont, pour ainsi dire, dans l'intensité du phénomène végétal : arbres moins hauts, moins serrés, sous-bois moins denses, surtout vers les lisières, largeur du domaine forestier limitée, au plus, à quelques dizaines de kilomètres sur chaque rive. C'est ce qu'on appelle la forêt-galerie.

La forêt-galerie est plus habitable que la forêt vierge. Les grands animaux y sont plus nombreux. L'obscurité y alterne avec de grandes taches de lumière, des clairières naturelles dont la tsé-tsé est absente. La circulation est plus aisée, ainsi que les défrichements, et ceux-ci sont d'un meilleur profit, car la plus grande rareté des tallophytes sur le sol fait qu'en certains points un humus végétal vraiment fertile a pu s'accumuler. Ainsi des peuplades forestières ont pu s'établir là et y mener une vie plus facile que celles qui se sont enfoncées ou ont été repoussées dans la grande forêt, vie d'ailleurs favorisée par le contact avec d'autres tribus qui occupent les savanes voisines. Un embryon de relations commerciales existait là dès avant l'arrivée des Blancs.

Les forêts-galeries sont surtout nombreuses dans la région qui s'étend entre la zone atlantique et le bassin congolais proprement dit. Toutes les vallées des rivières qui vont au Congo inférieur sont occupées par elles ; les plus belles sont celles des Likoualas, de l'Alima, de la Léfini, qui y descendent des plateaux du Moyen-Congo français, et de tous les grands affluents du Kasaï : Loukénié, Sankourou, Djouma, Kouilou, Kouango, ainsi que de leurs innombrables sous-affluents qui strient le plateau de Lounda. Enfin, dans les hauteurs du Mayombe, le Niari et le Kouilou ont leurs bords également couverts par une forêt-galerie assez large.

Savane, parc et brousse. — Dès que, sur les plateaux qui encadrent le bassin congolais, le régime équatorial des pluies permanentes avec deux saisons humides fait place au régime tropical des pluies saisonnières, la forêt continue disparaît, au profit de la grande prairie herbeuse, de la savane. En Afrique équatoriale, coïncidant avec la zone de climat tropical, qui, par suite de la position de l'équateur thermique au Nord de l'équateur mathématique, est plus près de celui-ci dans l'hémisphère Sud que dans l'hémisphère Nord, la savane couvre, dans le premier, presque tous les plateaux du Congo-Zambèze et les plateaux du Katanga. Dans le second, au contraire, elle ne commence guère qu'au Nord de l'Oubangui et aux sources de la Sanga, se raccordant à la zone soudanaise (pl. VII, A et B ; VIII, A et B).

Cette savane est peuplée de graminées abondantes et hautes en certains points, mais non point continûment. En certains autres points, où les pluies saisonnières sont moins abondantes, ou du moins au cours de certaines années où celles-ci ont été plus rares, à la savane aux hautes herbes succède, ici dans le temps, là dans l'espace, une forme de végétation aux touffes de graminées plus courtes et plus espacées, laissant de temps en temps voir le sol nu, avec des buissons de plantes peu feuillues et même épineuses, armées contre l'évaporation et contre la sécheresse. C'est la brousse (pl. IX, A et B).

La savane et même la brousse ne sont point dépourvues d'arbres, mais ce sont des arbres aux feuilles caduques, et même certaines espèces sont adaptées à la sécheresse, ou, comme on dit, xérophiles. Les acacias, surtout les acacias-parasols, y sont fréquents ; mais le plus bel arbre de la brousse est le baobab, qui peut encore atteindre 20 mètres de haut, et est armé contre l'évaporation d'une longue saison sèche par une écorce épaisse et l'énormité de son appareil ligneux, troncs et branches. Comme le bananier, le baobab sert à des usages multiples par son bois, sa fibre, son écorce et ses fruits. On le trouve en abondance dans toute la portion occidentale des plateaux : région du bas Congo, Mayombe, plateaux du bassin du Kasaï. Au delà, il disparaît ; mais d'autres espèces, dont certaines



A. — SAVANE BOISÉE SUR LE HAUT OUELLÉ.



B. — MARAIS PRÈS DE LÉOPOLDVILLE.



Phot. Ministère des Colonies de Belgique.

A. — SAVANE NUE DES PLATEAUX DE L'OUBANGUI.



Phot. Service Intercolonial d'Inform. et de Doc.

B. — VILLAGE SUR UNE SAVANE DU BAS-CONGO.

existent aussi dans la région précédente, le remplacent : les acacias, les mimosas, de grands *Ficus*, de nombreux bambous, et même de grands euphorbes, voisins de l'euphorbe-candélabre des steppes sèches de l'Afrique du Sud.

Si, en allant vers les zones de plus en plus sèches, on passe, en Afrique équatoriale, de la savane à la brousse et même à la steppe aride, — que l'on rencontre sur la côte longée par le courant froid du Benguella, — en allant vers les zones de plus en plus humides on trouve un territoire contesté entre la savane et la forêt, où l'une et l'autre s'entremêlent et à laquelle les géobotanistes allemands ont donné le nom de « parc » (*Parklandschaft*). Le parc comporte de véritables morceaux de forêts, dans les creux humides, dans les vallées, et de nombreux bouquets de bois, émaillant la savane nue. Cette formation, assez fréquente au Katanga, y porte le nom de *tenda*. Les arbres sont ceux que l'on vient d'énumérer, arbres à feuilles caduques ; leurs espèces sont moins nombreuses, leurs dimensions, bien au-dessous de celles des géants de la forêt vierge. Ils sont plus espacés ; le sous-bois est peu important ; certaines lianes qui le composent sont épineuses ; les épiphytes deviennent saisonnières, ou ce sont des plantes grasses, gorgées de réserves d'eau.

Savane, brousse et parc ont une faune d'insectes, de reptiles, de sauriens et de batraciens, beaucoup moins riche que celle de la forêt vierge, et, au contraire, une faune plus abondante de grands mammifères. Dans les parties les plus humides et les plus riches en graminées, l'éléphant, le rhinocéros et, dans les eaux, l'hippopotame sont presque aussi nombreux que dans les forêts-galeries, du moins dans la mesure où une chasse inconsidérée les a laissé subsister ; quelques fauves carnassiers y vivent. Mais surtout c'est le pays des animaux capables des longues courses à la recherche de la nourriture : girafes, okapis, élans, bubales et innombrables antilopes et buffles. Parmi les insectes, les plus nombreux, vivant à la limite de la savane et de la forêt, et principalement dans les régions de parc, sont les termites. Ces animaux, pullulants et dévorants, absorbent l'humus des sols défrichés pour la culture aussi bien que les produits de cette culture elle-même. Ils édifient de vastes nids, ou termitières, monticules qui peuvent atteindre jusqu'à 5 mètres de haut, et qui sont faits d'une sorte d'argile assez grasse, que les indigènes utilisent quand leurs habitants les ont abandonnés (pl. VI, B).

Formations aquatiques. — Dans la zone côtière du Nord et dans l'intérieur du bassin congolais se trouvent de véritables régions amphibies, qui ont leur végétation spéciale. Sur la côte, depuis l'embouchure de la Kouilou jusqu'à la baie de Biafra, et autour des lagunes qui s'allongent de la Kouilou au delta de l'Ogooué, on trouve en bien des points une formation qu'on appelle la *mangrove*, composée de palétuviers, aux racines sortant de la vase pour se terminer dans l'air, de divers palmiers, raphias et pandanus, de rotins et de bambous. Par endroits, cette végétation forme, entre la terre et l'eau, un fouillis de plantes et de boue, qui rend difficile le passage de l'une à l'autre.

Une autre forme de végétation aquatique plus importante pour la vie de l'Afrique équatoriale, parce qu'elle est beaucoup plus étendue, se trouve dans les vastes bassins marécageux qui s'étendent aux creux les plus profonds de l'auge congolaise, l'un entre la Mongala, le bas Oubangui et le Congo moyen, l'autre aux environs du lac Léopold II. Une autre zone analogue longe le cours de la basse Sanga ; une autre, le cours supérieur de la Livindo, affluent de l'Ogooué ;

une autre encore, autour des lacs du delta de ce dernier. Ce sont de grandes nappes d'herbes aquatiques, parfois en manteau continu cachant l'eau. En certains points, elles peuvent empêcher la navigation ; leurs bords, ombragés par les grands arbres de la forêt, sont, surtout dans la région proprement congolaise, infestés par la tsé-tsé. L'hippopotame y vit. Un seul produit utile : le papyrus.

Revue des ressources naturelles. — Quelles ressources offre cette contrée, questions mises à part, pour l'instant, de savoir celles de ses parties où elles sont le plus facilement exploitables ou déjà réellement exploitées ? Il est remarquable que, dans ce pays qui est ouvert depuis si peu de temps et si imparfaitement à la civilisation, un grand nombre de matières en usage depuis longtemps, de la part d'indigènes arriérés, ne soient pas originelles du territoire, mais importées.

C'est probablement le cas du bananier, qui fournit tant d'éléments à la vie indigène — logement, vêtement et nourriture — et qui vient sans doute de l'Inde, encore que son abondance et sa dissémination aient donné à penser à certains que, outre le bananier importé, d'autres devaient exister dans la contrée de toute antiquité. C'est également le cas du palmier à huile, originaire d'Amérique, de l'arachide, que l'Afrique équatoriale a connue seulement au xvie siècle, et du manioc, apporté au xviie. Il en va encore de même pour le riz, le sorgho et le millet, qui viennent d'Orient, pour le maïs et le tabac, qui viennent d'Amérique avec presque tous les fruits et les légumes, ananas, goyave, avocat, piment, patate, tomate et haricot. La canne à sucre, la mangue, l'igname, le citron, le sésame sont venus, eux, d'Orient. Si l'on ajoute que tous les animaux domestiques sont d'origine étrangère, on pourra en conclure que la nature ne semble pas avoir été prodigue de ses dons pour les indigènes de l'Afrique équatoriale, puisque, sur une grande étendue de son territoire, elle s'opposait, par son exubérance même, à ces deux œuvres civilisatrices : l'agriculture et l'élevage, et que, là où elle ne s'opposait pas à leur naissance, elles n'ont pu se développer qu'au moyen de plantes et d'animaux venus d'ailleurs.

Pourtant, il est de ces ressources naturelles qui sont, sans conteste, indigènes en Afrique équatoriale. Et d'abord les bois : non seulement les bois légers comme les bambous, nombreux partout, et surtout dans le Nord-Est, mais l'acajou, le teck, l'ébène, le palissandre, le bois de fer, parmi les bois durs les plus précieux, et l'okoumé, le séké, l'élongo, l'éloukai, le moukaitou, parmi les bois durs de moindre valeur, mais très utiles encore pour le meuble, la menuiserie et la charpente. Ensuite, les oléagineux. Si le palmier à huile, l'arachide et le sésame sont d'origine extérieure, l'arbre à beurre et le ricin sont autochtones. De même les arbres à gomme, comme le copal, le *Landolphia* ou liane à caoutchouc, l'ireh, arbre donnant le même produit. Parmi les textiles, le cotonnier croît spontanément dans les zones tropicales, et bien des palmiers et le baobab fournissent des fibres à la fois propres au tissage, à la vannerie et à la brosserie.

Quant aux animaux qui alimentent la chasse et la pêche, ils sont naturellement indigènes.

L'« auge » et ses bords. — En somme, à l'état originel, les ressources étaient maigres, et la nature, en bien des points, était peu favorable à leur exploitation. La forêt vierge ne se prêtait guère qu'à une vie demi-nomade de pêche, de chasse et de cueillette. L'agriculture y était difficile, à cause de l'exubérance

végétale, l'élevage impossible par l'existence néfaste de la tsé-tsé. Les chances de vie sédentaire, agriculture et élevage, ne s'offraient que sur les plateaux du pourtour, en parcs, en savanes et en brousse. Or c'est par là, et surtout par l'Atlantique, et par les routes nues et solides de l'Afrique orientale, que, apportés par les Européens, par les Arabes et même par les Indiens, sont venus les plantes cultivables, les animaux domestiques.

Ainsi depuis les origines géologiques jusqu'au panorama final de son manteau végétal, une description des conditions naturelles de l'Afrique équatoriale conduit toujours à cette opposition entre le creux central de l'auge congolaise et ses bords, opposition qui se retrouve aussi dans la vie des indigènes.

CHAPITRE II

LE PEUPLEMENT ET LA VIE INDIGÈNE

I. — PEUPLEMENT DE L'AFRIQUE ÉQUATORIALE

Les conditions géographiques. — A l'Ouest, une côte bordant une plaine plate et sableuse, semée de marécages et défendant l'accès de l'intérieur par une bande de forêts difficilement pénétrable et large de plusieurs centaines de kilomètres. Une côte ouvrant par ailleurs sur un océan, l'océan Atlantique, qui fut longtemps considéré comme la limite du monde, côte n'apparaissant aux navigateurs, jusqu'au xve siècle, que comme une série de points d'appui pour une route vers les Indes Orientales : ligne d'escales, et non base de pénétration vers un continent mystérieux et redoutable.

Au centre, un vaste bassin intérieur, occupé, pour la plus grande étendue, par la forêt vierge, épaisse, obscure, hostile aux établissements comme à la circulation, et où les seules routes naturelles, les rivières, sont coupées, de place en place, par des chutes ou des rapides infranchissables, isolant des biefs navigables qui permettent les échanges locaux, mais non la grande circulation d'un océan à l'autre.

A l'Est, aux abords du second océan, de l'océan Indien, un hémicycle de hauts plateaux, au sol solide et relativement nu, en tout cas défrichable, n'offrant aucun obstacle réel à la circulation ou à l'établissement, et prolongeant, au delà d'une solution de continuité qui ne fut jamais un grand obstacle, — la mer Rouge, — les plateaux de l'Arabie, de l'Iran et de l'Asie centrale, se prolongeant d'autre part jusqu'à la Méditerranée.

Ces traits essentiels des trois grandes régions de l'Afrique équatoriale, zone atlantique, bassin intérieur et plateaux encadrants, expliquent qu'ici les mouvements de peuples ne furent point faciles, que leur établissement fut précaire et morcelé, et en tout cas, dans la mesure où des invasions venant du dehors devaient se produire, qu'elles prendraient naissance au Nord et à l'Est, sur les plateaux regardant vers l'Europe et vers l'Asie.

Ils expliquent aussi que, s'il y avait au préalable des peuples aborigènes que les invasions postérieures devaient presser, décimer et poursuivre, leurs restes trouveraient, dans le refuge sombre et impénétrable de la forêt centrale, des asiles où se conserver.

Ils expliquent enfin que, lorsqu'à une époque assez tardive la civilisation essaya, sous des formes successives et diverses, de pénétrer chez les indigènes établis dans la forêt ou sur son pourtour, cette pénétration dut se faire de

deux points de départ : les plateaux du Nord-Est, en liaison avec les civilisations asiatiques ; la côte atlantique, d'où les navigateurs européens, après y avoir simplement établi d'abord des comptoirs, partirent un jour explorer l'intérieur en vue du profit.

Autochtones et peuples migrateurs. — Il est impossible, dans les conditions actuelles des sciences préhistoriques et ethnographiques touchant le continent africain, de faire une description précise des déplacements de races et de peuples dans l'Afrique équatoriale : d'autant plus qu'aucun texte n'existe; que les monuments épigraphiques, même les plus humbles, ne sauraient se trouver dans cette contrée où les constructions sont de terre, de bois et de feuillages, et que les traditions orales deviennent vagues et s'altèrent dès la seconde génération. Pourtant quelques faits sont établis, qui peuvent suffire à expliquer la situation présente des populations indigènes de l'Afrique équatoriale.

A l'origine, des Négrilles ou Pygmées de petite taille devaient occuper toute la contrée de climat équatorial, des plateaux du Nord de l'Oubangui jusqu'au Katanga. Ils s'appellent eux-mêmes de noms divers : Akka, Tikki-Tikki, Mamboutti, Batoua, etc. Ils étaient de petite taille, très bruns de peau, avec des cheveux crépus et une pilosité abondante ; leur prognathisme était accentué. Ils durent s'attaquer à une autre race de Négrilles aborigènes du Katanga, les détruire ou les chasser vers le Sud. Ils occupèrent alors, probablement en groupes assez réduits et assez dispersés, toute l'Afrique équatoriale.

A cette époque, il semble que le Nord et l'Est de l'Afrique appartenaient à des Nigritiens, hommes noirs, de haute stature, dolychocéphales au front fuyant, au prognathisme accentué, au nez épaté, aux cheveux crépus. Ceux-ci se mirent en mouvement vers le Sud et vers l'Ouest quand survinrent d'Asie les Hamites, au nez étroit, à la tête ronde et au teint clair, futurs Abyssins, à l'Est, ou Berbères, au Nord. Certains Nigritiens se mêlèrent à eux, notamment à l'Est, où ce mélange donna les Éthiopiens. La plupart s'avancèrent du Nord vers le Sud et du Nord-Est vers le Sud-Ouest, apparaissant sur les plateaux de l'Afrique équatoriale et même, par les rivières, dans la forêt centrale. Là, plus ou moins mêlés à ceux des Négrilles qui ne fuirent pas, ils ont formé cette race qui peuple aujourd'hui la plus grande partie de l'Afrique équatoriale et qu'on appelle les Bantous. Ils apportaient, sans doute, avec eux certaines des plantes et des cultures, originaires d'Asie, que l'on trouve aujourd'hui en Afrique, notamment le bananier.

Cependant les Négrilles qui avaient fui se réfugiaient au plus profond de la forêt centrale, groupes isolés et misérables. Ils y végètent depuis, vivant de cueillette et de chasse.

Les Bantous, maîtres du pays, ne formaient pas une race homogène. Surtout aux marges de la contrée, par le contact et les mélanges avec d'autres races qui les suivaient, ils ont acquis un type particulier. C'est ainsi qu'au Nord, par le mélange avec des Nigritiens demeurés purs, les Soudanais, ils fournissent des individus aux jambes longues et à la barbe rare ; à l'Est, par le mélange avec les Hamites ou avec des Nigritiens hamitisés, comme les Galla et les Mossi, ils fournissent des individus aux jambes longues et au teint clair. Au contraire, dans la zone de la forêt, bien des Bantous se rapprochent — résultat de mélanges séculaires — des Négrilles eux-mêmes : s'ils sont d'une stature moins réduite, comme eux ils ont poil fourni, jambes courtes et bras longs.

INFLUENCES EXTÉRIEURES. — Ces populations indigènes sont demeurées sans aucun changement nouveau, quant à leur composition ethnique, jusqu'à nos jours. Mais non point sans relations avec l'extérieur. Il est remarquable que, dans ces régions de circulation si difficile et demeurées tellement mystérieuses pour les étrangers jusqu'à une époque très récente, l'action de ces étrangers s'est fait sentir, pendant plusieurs siècles avant la découverte de l'Afrique intérieure, sur les mouvements commerciaux et même sur la constitution politique d'une partie de ce domaine inconnu. L'action étrangère est venue de deux côtés : de l'Atlantique et de l'océan Indien.

Du côté de l'Atlantique, puis de l'océan Indien, elle fut d'abord le fait des Portugais. Ceux-ci, avant et après Vasco de Gama, avaient jalonné la route maritime vers les Indes par le Cap, qu'ils avaient découverte, de stations maritimes qui ne furent longtemps que des escales. Puis, de concert avec les Espagnols ou en concurrence avec eux, ils avaient fondé des empires territoriaux sur le continent américain. Ces fondations amenèrent dans leur politique coloniale une double transformation : d'abord, à côté du négoce, ils prirent le goût de l'exploitation agricole et minière, qui leur permettait de faire le commerce de leurs propres produits ; ensuite, s'apercevant vite que, pour exploiter convenablement leurs nouveaux domaines américains, ils manquaient de travailleurs, ils s'orientèrent vers un nouveau commerce, celui de la main-d'œuvre, et par un moyen qui, à cette époque, ne choquait ni les usages ni la morale : la traite des esclaves. La côte de l'Angola et du Congo et aussi celle du Moçambique devinrent donc des marchés d'esclaves pour l'Amérique, et les chefs des tribus de l'intérieur, qui apportaient déjà l'ivoire, la gomme, la poudre d'or et les diamants, y amenèrent des esclaves qu'ils recueillaient dans des razzias pratiquées autour de leur domaine de puissance. Les traitants portugais exercèrent surtout leur action sur les plateaux méridionaux du Congo-Zambèze.

La même action, d'abord purement mercantile, puis orientée vers la traite, se fit sentir du côté de l'océan Indien, par les Arabes. Ceux-ci étaient les grands agents de commerce entre l'Asie et l'Afrique orientale. Du Nord-Est, ils venaient des pays du Nil et de la Nubie : ce sont les Nubo-Arabes ; ils installèrent leurs comptoirs jusqu'à la région du haut Oubangui, jusqu'aux territoires des Azandé et des Mangbettou. De l'Est, leur centre de rayonnement était le sultanat de Zanzibar, le bien nommé, — *Zendj-bar :* « le pays des esclaves », — sultanat fondé par les Arabes de Mascate et dépendant de l'État d'Oman jusqu'en 1861. Ceux-là s'avancèrent sur toute la portion du bassin central que baignent le Loualaba inférieur et son affluent, la Lomami : en 1868, ils établissaient une colonie sur le Loualaba, à Nyangoué. Ils s'avancèrent aussi, vers le Sud, sur toute la portion orientale du plateau du Congo-Zambèze, jusqu'aux sources du Loualaba et à la région du lac Bangouelo, englobant dans leur aire d'action directe une bonne partie du Katanga (voir fig. 37, p. 125). Ils formèrent même de petits sultanats, installés au milieu de sultanats indigènes ou se substituant à eux. Leur but premier était le commerce des produits du pays, et tout d'abord de l'ivoire. Mais il fallait des porteurs pour amener cette lourde marchandise jusqu'à la côte. De là les premiers achats d'esclaves. Rapidement, de moyen de commerce ceux-ci devinrent un objet de commerce, et même le principal.

Ainsi, jusqu'à la fin de la première moitié du XIX[e] siècle, du fait des Portugais et des Arabes, toute la portion de l'Afrique équatoriale comprise entre l'Oubangui et le Katanga et entre le Katanga et le bas Congo vécut sous le ré-



Phot. Ministère des Colonies de Belgique.

A. — STEPPE DES PLATEAUX CONGO-NIL.



B. — TROU D'EAU DANS LA STEPPE (HAUT OUELLÉ).



Phot. Ministère des Colonies de Belgique.

A. — VILLAGE DU BAS-CONGO, PRÈS DE LÉOPOLDVILLE.



Phot. Ministère des Colonies de Belgique.

B. — ARTISANS BASOKO (POTERIE, CONFECTION DE FLOTTEURS POUR LA PÊCHE).

gime dévastateur de la traite. La constitution politique des populations des portions orientale et occidentale des plateaux congolais s'en trouva même transformée. Le profit que les petits sultans bantous tiraient de la vente des esclaves était à ce point tentant que les plus puissants d'entre eux, portés à étendre leur rayon d'action par la conquête, constituèrent par les armes de véritables royaumes, rappelant, toutes proportions gardées, les puissants et éphémères sultanats soudanais qui naquirent des mêmes causes : royaumes de Loango, aux bouches du Congo; de Balounda, de Barotsé, de Katanga, au Sud; d'Ouroua, d'Ouanyema, de Bachimba, de Rouanda, d'Ouroundi, d'Ounyamouezi, à l'Est, dans l'aire des Arabes de Zanzibar ; d'Ounyoro et d'Ouganda, dans celle des Nubo-Arabes.

La suppression de la traite a amené la chute de ces royaumes dont elle était la seule raison d'être. Le pays est retourné depuis à la poussière de tribus qui était sa règle avant le règne de la traite. Celle-ci a décimé la population. Du moins a-t-elle eu d'autres effets. On a déjà noté que l'indigène le plus arriéré de l'Afrique équatoriale utilise de nombreuses substances, alimentaires ou textiles, dont les plantes qui les produisent ne sont pas aborigènes. Elles ont été importées d'Amérique par les Portugais, d'Asie par les Arabes, et ce sont ces contacts réguliers des vendeurs d'esclaves indigènes avec les acheteurs étrangers qui en ont popularisé l'usage et disséminé la production. Conséquence inattendue, bienfaisante et durable, de l'existence pendant trois siècles d'un des pires fléaux qu'ait connus l'humanité.

II. — LES POPULATIONS INDIGÈNES

NOMBRE ET DENSITÉ. — Les populations indigènes de l'Afrique équatoriale ne sont pas très nombreuses. Les quelques statistiques, à peu près exactes, que peuvent fournir depuis quelques années les administrations du Congo Belge et de l'Afrique Équatoriale Française ne nous permettent pas de penser que dans cet immense territoire vivent beaucoup plus d'une douzaine ou d'une quinzaine de millions d'individus. C'est fort peu : la densité approximative de population pour les colonies françaises du Gabon et du Moyen-Congo, entièrement situées dans l'Afrique équatoriale, ne doit pas dépasser 1,8 et 1,9 au kilomètre carré; dans les régions les plus habitées du Congo Belge, elle monte peut-être à 5 ou 6, ne dépassant pas 4 pour l'ensemble de la colonie.

A quoi est due cette faible densité de la population ? Sans doute d'abord à des conditions d'hygiène et de vie fort précaires, qui doivent égaler facilement le taux de la mortalité au taux des naissances, d'ailleurs, semble-t-il, assez peu élevé. Ensuite au fait qu'une vaste portion de l'Afrique équatoriale est occupée par la forêt vierge, où le genre de vie des indigènes exige, on le verra, pour chaque communauté, même réduite, un vaste espace d'établissement ou de parcours : si on ne peut se le réserver autrement, on recourra à la guerre, destructrice de vies humaines. Dans toute la zone forestière, on peut noter que les cantons où la densité du peuplement est tant soit peu forte suivent les bords des rivières, malgré la tsé-tsé, parce que les rivières ont été longtemps les seules voies de communication et parce que c'est par elles que l'on se déplace pour aller d'un champ de cultures épuisé vers un autre espace à défricher. Au contraire, les fourrés forestiers qui s'étendent entre les cours d'eau sont peu habités, et seulement par des Négrilles ; les Bantous les fréquentent peu.

Quant aux plateaux en savanes du pourtour, leur peuplement présente

une certaine différence, entre le Nord, l'Est et le Sud. Ceux de l'Oubangui et du Moyen-Congo sont relativement peuplés. Au contraire ceux de l'Est, entre le lac Albert-Édouard, le lac Albert et le Loualaba, et ceux du Sud, du Katanga à l'Angola, sont presque aussi dépourvus d'habitants que l'intérieur de la forêt vierge. On ne peut pas ne pas remarquer que cette zone de dépeuplement coïncide avec celle où, pendant longtemps, sévirent les négriers portugais et arabes : c'est la traite qui a fait le vide sur ces plateaux habitables et fertiles ; la disparition de la traite amènera leur repeuplement. Déjà au Katanga, où, depuis quelques décades s'exerce l'attrait du profit qu'entraîne l'exploitation industrielle, la population est plus nombreuse.

Le fait demeure que l'Afrique équatoriale est peu peuplée, et qu'il faudra de nombreuses années de paix, d'ordre, d'exploitation économique et de régime hygiénique pour en faire le réservoir d'hommes que les premiers théoriciens de la colonisation avaient cru y voir.

Les races. — Le fond actuel de la population de l'Afrique équatoriale, ce sont les Bantous (fig. 13).

Faut-il parler d'une race bantoue ? *Ba-ntou*, cela signifie «les hommes», sans indiquer qu'ils appartiennent à tel ou tel rameau, à telle ou telle branche de l'humanité. Il peut sembler opportun de demeurer dans une réserve aussi vague, pour désigner les descendants des hommes qui, par flots successifs, ont envahi, du Nord-Est et de l'Est, toute l'Afrique équatoriale. Discerne-t-on chez eux des traits raciaux, communs à tous ? Pour ne prendre en exemple que les Bantous de l'Afrique Équatoriale Française, un homme qui les connaissait bien, le docteur Ad. Cureau, remarquait que, si les Fang ont le crâne arrondi, les Bakongo l'ont allongé ; que, non loin des Batéké, à la taille réduite, vivent les Boubangui, qui sont grands, — et de presque tout ainsi. Pourtant, une parenté certaine entre tous se décèle par la saillie des os malaires, le prognathisme modéré, le nez épaté, les narines béantes, les lèvres charnues, les pariétaux bombés, les épaules carrées, le tronc allongé, les jambes le plus souvent courtes, sauf au Nord, au contact des Nigritiens soudanais, et cette teinte d'un brun-chocolat, plus ou moins foncé, qui est commune à tous, et qui ne va jamais jusqu'au noir absolu. Sans doute, même pour ces traits, y a-t-il de multiples nuances, des transitions infinies, surtout aux marges de la contrée, au contact avec les Soudanais ou avec les Bantous de l'Est, et aussi dans l'intérieur, au contact avec les Négrilles ; et enfin quand on passe du haut plateau ensoleillé au pays bas et obscur, de la savane à la forêt, du terrain sec au marécage, les conditions naturelles ayant influé à la longue sur l'organisme physique de ceux qui les subissent. Mais, si l'on ne peut dire qu'il y a une race bantoue, on peut parler des populations bantoues qui occupent la majeure partie de l'Afrique équatoriale ; ce sont leurs mœurs qui ont créé les genres de vie indigènes que l'on y trôuve ; elles sont l'élément humain que doit connaître et dont doit tenir compte toute politique coloniale dans la contrée (pl. X, A et B).

Épars et farouchement cantonnés dans la forêt sont les Négrilles, restes des anciens autochtones. Leur face accuse un prognathisme très fort, avec un avancement de la mâchoire supérieure et un effacement du menton. Ils sont très petits ; leurs bras sont longs, leurs jambes extrêmement courtes, leur teint marron très clair, et leur système pileux, très développé, s'accompagne parfois d'un duvet généralisé, presque blond. Ont-ils une langue ? Ceux qui ont étudié les sons qui

sortent de leur bouche ont cru y discerner un vague et très pauvre idiome, qui peut tout aussi bien provenir d'une sorte de bantou préhistorique qu'être une gauche imitation de langues bantoues parlées aujourd'hui. De vie retirée et primitive, incapables de progrès, ils ne présentent aucun problème à la colonisation moderne (pl. XI, A).

Enfin, au Nord, aux marges du Soudan, les savanes des plateaux sont

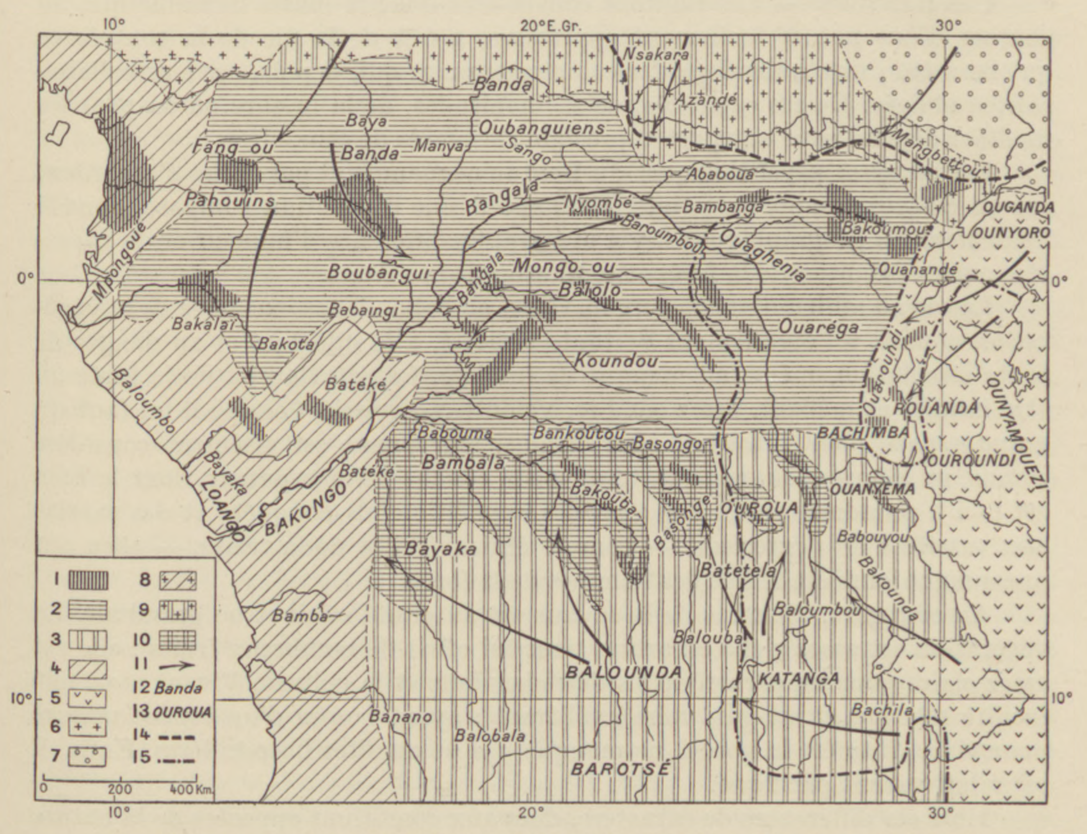


Fig. 13. — Les populations indigènes de l'Afrique équatoriale. — Échelle, 1 : 20 000 000.

1, Négrilles. — 2, Bantous de la forêt. — 3, Bantous de la savane. — 4, Bantous de la zone atlantique. — 5, Bantous de l'Afrique orientale. — 6, Nigritiens. — 7, Nilotiques. — 8, Mélange de Bantous de la zone atlantique et de Nigritiens. — 9, Mélange de Bantous de la savane et de Nigritiens. — 10, Mélange de Bantous de la forêt et de Bantous de la savane. — 11, Sens approximatif des principales migrations de tribus. — 12, Noms des principales tribus. — 13, Tribus qui ont été jadis le centre de royaumes. — 14, Limite de l'expansion mercantile des Nubo-Arabes (1870-1885). — 15, Limite de l'expansion mercantile des Arabes de Zanzibar (1875-1892).

habitées par des Nigritiens, soit soudanais, soit nilotiques, qui, en bien des points, se sont mêlés aux Bantous. On trouve de ces mélanges au Cameroun, dans le pays de la haute Sanga, et surtout au Nord de l'Oubangui et de l'Ouellé, jusqu'au bassin du haut Nil, où vivent les Azandé et les Mangbettou. Les Nigritiens sont plus prognathes, ont une plus haute taille, les jambes plus longues que les Bantous ; ils ont transmis ces caractères aux tribus bantoues auxquelles ils se sont mêlés. Ils se sont arrêtés à la zone équatoriale proprement dite, entre 4° et 5° lat. N, peut-être parce que les populations occupantes étaient assez nombreuses pour exploiter le pays et possédaient une certaine capacité de résistance, plus probablement parce qu'ils ne trouvaient pas, plus au Sud, les conditions naturelles propres à la culture des céréales dont ils se nourrissent : les « peuples du mil » laissaient la place aux « peuples du manioc ».

Sans doute faut-il voir dans une limitation naturelle analogue, à l'Est, vers les plateaux de l'Afrique orientale, la cause de la séparation, avec quelques mélanges, entre les Bantous de l'Afrique équatoriale et les Bantous de l'Est, à la taille plus longue, aux traits plus fins, au teint plus clair, pénétrés visiblement d'éléments hamitiques.

Les Bantous. — Les Bantous constituent donc la masse humaine qui, au contact d'une nature facilement oppressive, a fait de la vie de la contrée ce qu'elle a été jusqu'à l'arrivée des colonisateurs, et qui, depuis, est leur collaboratrice obligée. De ses capacités, de ses habitudes, de la mesure où on peut les modifier dépend pour une part appréciable le succès de ceux-ci.

Les analyses psychologiques du Bantou ne manquent pas. Elles s'accordent sur un certain nombre de points. Et d'abord une distinction s'impose, dont le fondement est géographique : il y a une grande différence d'humeur et de caractère entre le Bantou de la forêt et le Bantou de la savane.

La vie au milieu d'une nature marâtre, où l'abondance excessive de la végétation aboutit à l'étouffement de toute activité, à la difficulté et au danger de toute circulation, même au manque de lumière, fait du Bantou de la forêt un être inquiet et méfiant, assez sombre, volontiers agressif. Comme il lui faut un grand espace pour subsister, tout étranger survenant est aisément considéré comme un intrus et un ennemi, tout voisin comme un usurpateur, dont le bien est bon à prendre. Quand il y a eu des expéditions de conquête et des razzias non suscitées de l'extérieur, — comme étaient celles de la traite, — elles ont presque toujours été le fait des hommes de la forêt.

Au contraire, l'homme de la savane vit au grand soleil et au grand air. La végétation est assez riche en arbres pour lui offrir de nombreux fruits ; elle est assez claire pour lui permettre les défrichements et la culture. Vivant avec une facilité relative, il est gai, voire exubérant ; ayant besoin d'un espace mesuré pour vivre, il tolère le voisin, ne manque pas de qualités hospitalières. Enfin, il est relativement pacifique.

Hors ces différences de caractère, dues aux conditions opposées de la nature où ils vivent, hommes des bois et hommes des plaines présentent bien des traits communs dans leur sensibilité et leur intelligence. Leur sensibilité est très moyenne : elle va jusqu'à une quasi-insensibilité aux traumatismes, sinon aux douleurs des maux internes, qui les épouvantent. Ni leur ouïe, ni leur vue ne sont exceptionnelles : si les premiers explorateurs les ont crues telles, c'est qu'ils ont confondu l'acuité des sens avec leur éducation et leur adaptation aux phénomènes, lignes, couleurs et sons, du milieu habituel. Dès qu'il est transplanté dans un milieu « civilisé », hors du sien, le Bantou voit et entend moins bien qu'un Européen moyen. Il ne perçoit guère que trois couleurs : le groupe des teintes qu'il rattache au blanc (tout ce qui est clair), celui qu'il rattache au noir (tout ce qui est foncé), puis le rouge. Mobile dans ses impulsions, égoïste dans ses actions comme un enfant, n'ayant qu'une assez faible conception du vrai en dehors du témoignage des sens, limitant la foi jurée à celle qui s'exprime dans des formules religieuses, ennemi de l'innovation par paresse d'esprit et fidèle à la tradition, — l'anthropophagie met du temps à complètement disparaître, parce qu'elle est précisément un usage et non la satisfaction d'un goût cruel ou dépravé, — le Bantou ne manque pas d'intelligence, si on limite le sens de ce mot à la faculté d'observation, qui est grande chez lui, et à la capacité de com-

prendre son intérêt ; il en manque, si l'on voit l'essentiel de l'intelligence dans la faculté d'abstraction, qu'il n'a guère, et dans l'activité d'invention, qu'il n'a pas du tout et même qu'il méprise un peu : « affaire de Blanc ».

Pour exprimer les démarches de cette intelligence, d'un jeu limité, et de cette sensibilité assez réduite, des langues de forme primitive. Entre le Cameroun, le Djouba et le Natal, limite extrême du domaine bantou, il se parlerait 182 langues bantoues, sans compter de très nombreuses subdivisions dialectales : toutes ont comme trait commun une très grande pauvreté. Les moins pauvres sont celles qui se parlent près des côtes : elles ne comportent, au plus, que quelque cinq mille mots, exprimant à peu près trois mille idées. Langues sans abstraction, où tout est ramené à l'utilisation humaine : dans beaucoup de langues bantoues le même mot désignera l'arbre et le poteau ou le bâton que l'homme en tire pour son usage ; l'animal et la viande qu'il lui fournit pour son repas.

Le très grand nombre de ces langues et dialectes, parlés chacun par un petit groupe isolé, n'est pas favorable au commerce. Mais, venues de la côte, des langues commerciales, sortes de *sabirs*, se sont introduites depuis longtemps. Dans l'Est, la principale est le *souahili*, fait d'un mélange de mots arabes et bantous, et arrivé jusqu'au cœur du bassin avec les traitants arabes. Dans le Sud, c'est le *fiote*, importé à la suite des traitants portugais, et où l'on trouve, plus ou moins déformés, bon nombre de mots de leur langue, y compris celui qui s'est généralisé parmi les Bantous de la savane et qui exprime un acte qui a leur dilection : l'assemblée délibérante, la *palabre* (*palabra* : « parole »).

On dit parfois que le Bantou est paresseux : expression d'un jugement un peu rapide. Le Bantou travaille quand il le doit et quand il le peut. Dans la savane, la richesse, rapidement cueillie, des fruits de la nature, la moisson, facilement obtenue, des cultures lui évitent, la plupart du temps, les longs labeurs. Quand la terre est épuisée, un amour du moindre effort, si l'ignorance n'y suffisait, l'inciterait à se déplacer et à aller défricher plus loin des terres neuves, plutôt que de s'acharner à faire rendre de difficiles récoltes à un sol fatigué. Dans la forêt, la faiblesse de l'individu ou du petit groupe devant la nature suffirait à le décourager de toute entreprise à longue vue, si la chaleur et l'humidité conjuguées ne déprimaient son organisme au point de le rendre incapable de tout effort, en dehors de celui qui est indispensable pour ne pas mourir de faim. Mais les expériences récentes faites au Katanga comme dans l'Afrique du Sud prouvent que, dans un milieu convenable, il peut devenir un bon travailleur. En tout cas, même dans la nature sauvage où il a exclusivement vécu jusqu'à la fin du XIX[e] siècle, il a montré qu'il était bon agriculteur. Quand les ressources de la contrée qu'il habite mettent à sa disposition des matières premières, il est bon tisserand, bon vannier, bon potier ; il sculpte le bois et l'ivoire ; à proximité des régions métallifères, il y a des tribus de forgerons.

III. — LA SOCIÉTÉ BANTOUE

La famille. — On peut dire que la constitution de la famille chez les Bantous est à base économique, et non sentimentale, morale ou religieuse. Le chef de la famille est un propriétaire. Le jeune homme nubile, s'il a reçu de son père ou su amasser une quantité suffisante de marchandises, procède au troc initial : il achète une jeune fille libre à une autre famille, contre son lot de marchandise. Il s'agit pour lui d'un placement plus ou moins avantageux, selon que, en échange

du capital qu'il aura avancé pour l'acquérir, il tirera de son épouse une somme plus ou moins considérable de revenus à cataloguer sous les rubriques suivantes : confection des repas, entretien de la case, travail aux plantations et aux cultures, tissage et vannerie, et enfin enfantements, car les enfants aussi sont un revenu, le garçon par son travail, la fille par son placement futur dans une autre famille comme épouse.

La constitution de la famille est si bien une affaire que, si l'affaire à ses débuts est bonne, elle s'agrandira : avec le profit qu'il aura tiré du travail de sa femme et de ses premiers enfants, l'homme achètera de nouvelles femmes ou des esclaves. Si au contraire l'affaire est mauvaise, si la femme est malade, travaille mal, n'a pas d'enfants ou ne sait pas les élever, l'homme peut déclarer faillite, c'est-à-dire divorcer, en renvoyant son épouse à son père, contre remboursement, total ou partiel, de la somme qu'il l'avait payée.

Ainsi la prospérité d'une famille a comme première mesure le degré de polygamie de son chef : on voit, dans certaines tribus, des chefs de famille ayant cinq et même dix femmes ; c'est la marque d'une grande richesse, qu'au prix où sont les épouses légitimes on ne saurait guère dépasser en pays bantou. Une seconde mesure est le nombre des enfants : le Bantou n'est pas très prolifique, et, encore aujourd'hui, dans bien des cantons isolés, la mortalité infantile est énorme; le père est le maître des enfants, et leur protecteur, ne serait-ce que par intérêt.

Enfin, troisième mesure de la prospérité familiale : le nombre des esclaves. Cet esclavage n'a rien de commun avec le régime de la traite ; il permet au chef de famille, s'il a un certain désir d'activité et s'il a peu de femmes et d'enfants, de se procurer, à plus bas prix, de la main-d'œuvre, car, dans la société primitive bantoue, où les besoins sont faibles, le travail ne s'offre pas librement ; il faut l'acquérir par contrainte. L'esclave, d'ailleurs, est bien traité : c'est une marchandise estimable, qu'il faut entretenir en bon état, une machine, dont il ne faut pas compromettre le rendement. L'esclave familial n'est pas maltraité : le chef de famille le désigne sous le même vocable que sa progéniture, « enfant » ; et l'esclave appelle le chef de famille son « père ». On ajoutera que, sous la pression des Européens, même cette forme atténuée, ou plutôt adoucie d'esclavage disparaît, plus encore par la disparition progressive de la matière à acquérir que par l'effet d'une nouvelle règle administrative, morale ou sociale. Mais il peut arriver qu'un homme sans famille s'agrège volontairement à une famille puissante, sorte de « client » qui lui donnera son travail contre le gîte et la nourriture.

La famille est le seul bien d'un homme : la terre ni la maison ne comptent, puisque, on le verra, la famille doit opérer de temps en temps, avec tout le village, un déplacement, et bâtir à chaque fois une maison nouvelle. Ce qui importe, ce n'est pas la possession d'un sol qu'on abandonnera tôt ou tard, c'est la faculté de chasser, de pêcher, de cueillir, de planter, de semer, de récolter, de porter, de pagayer : tout cela, c'est la famille qui le donne, en proportion de son effectif et de sa vigueur.

La famille bantoue peut se suffire à elle-même et vivre isolée. En fait, on en trouve aujourd'hui encore un certain nombre vivant dans cet état d'autonomie dans les portions les plus épaisses de la forêt centrale, et même dans la forêt gabonaise. Pourtant, surtout à mesure que les relations commerciales avec les Blancs et que l'action colonisatrice s'étendent partout, les familles isolées disparaissent ou s'agglomèrent. On peut prévoir le jour où les familles isolées ne se rencontreront plus que chez les Négrilles.

Le village et la tribu. — Le village est uniquement une association de familles ; ce n'est ni un « lieudit », ni un territoire. Le plus souvent il s'est formé par l'attrait qu'exerce un chef de famille, plus actif et plus puissant que ses voisins : ceux-ci, de bon gré ou par contrainte, acceptent de lui la loi qu'ils imposent eux-mêmes à leurs propres enfants. Le fondateur choisit le premier emplacement du nouveau groupe, près d'une rivière et d'un lieu de pêche, d'un territoire de chasse, d'un canton de forêt ou de savane propice à la plantation ou à la culture, sur une position défensive, butte ou méandre de rivière, ou encore, de nos jours, près d'une route commerciale. Il donne au village non point le nom d'un lieu, puisqu'il est destiné à ne point y demeurer toujours, mais son nom propre. Souvent, à sa mort, si, dans sa famille ou dans une autre, aucun chef ne s'impose, le village se dissout, et les familles vont s'agréger à tels ou tels villages voisins.

Le chef n'est donc un chef que s'il a richesse, autorité et intelligence relative, et le village n'existe que par lui. De là son autorité, qui est absolue et ne repose sur aucune loi écrite ou même orale, et le droit de propriété qu'il exerce finalement sur tous les biens, et, avant tous autres, sur les biens essentiels : les denrées alimentaires. De là une sorte de communisme, à base de tyrannie. Sans doute, il y a de nombreuses assemblées, aux palabres sans fin. Mais le chef décide de tout, et notamment de la guerre aux voisins.

C'est la guerre qui a créé jadis de grandes tribus ou royaumes ; on a vu ceux qui étaient nés de la traite. Aujourd'hui que cette cause a disparu, peu d'organismes politiques un peu étendus subsistent. On n'en trouve plus guère que quelques-uns dans les savanes des plateaux méridionaux, en pays balounda ou balouba, aux approches de l'Afrique orientale. On signale encore au Gabon quelques roitelets. Ailleurs le village se suffit à lui-même, comme organisme économique et administratif, sous l'autorité de l'administration coloniale. La tribu n'est plus qu'un ensemble de villages unis par le voisinage, la communauté des intérêts (il y a des tribus de pagayeurs, des tribus de porteurs, de forgerons), par une certaine parenté physique et par l'usage d'une même langue.

Au fond, la société bantoue est vague dans ses traits et mobile dans sa constitution. On peut dire que, comme les hommes qui la composent, dans la précarité qui fut longtemps la règle de ses conditions de vie comme des leurs, précarité que la nature a créée et que l'œuvre coloniale tend à atténuer, sinon à supprimer, elle vit au jour le jour.

IV. — LES GENRES DE VIE

Diversité et adaptation aux conditions naturelles. — Si les Bantous occupent la quasi-totalité de l'Afrique équatoriale, plus ou moins mêlés dans l'intérieur avec des restes des autochtones et sur les marges avec de plus récents occupants venus du Nord et de l'Est, ils n'ont pas partout les mêmes genres de vie. Ceux-ci sont l'effet d'une adaptation aux conditions naturelles ; par-dessus des caractères psychologiques et ethniques partout assez analogues, ils ont recouvert les différentes peuplades d'un vernis varié de mœurs, qui tiennent en définitive aux milieux dans lesquels chacun de leurs groupes a dû chercher sa subsistance.

C'est ainsi que, même parmi les Bantous, il y a lieu de distinguer des sous-

groupes, non point ethniques, mais géographiques : Bantous de la zone atlantique, Bantous de la forêt, Bantous de la savane, Bantous de l'Est. Les premiers et les derniers ont subi non seulement l'influence de la nature, mais celle de leurs contacts séculaires avec les hommes qui vivaient dans les deux régions côtières ou qui y abordaient régulièrement pour faire le commerce, Arabes à l'Est, Européens à l'Ouest. Quant aux peuples de l'intérieur, longtemps laissés à eux-mêmes en face de la nature, ils ont modelé leur vie à ses exigences impérieuses, étroitement, comme seuls des primitifs peuvent le faire (fig. 14).

La vie dans la forêt. — Il y a, néanmoins, dans la forêt congolaise deux éléments de populations qui ont réagi différemment aux conditions si opprimantes de la nature, parce que leur puissance de réaction était différente.

Les Négrilles, qui peuplent les cantons les plus retirés et les plus obscurs, ont gardé un genre de vie des plus simples et des plus retardés. Ils ne sont capables que de chasser les animaux. Leurs groupes, toujours peu nombreux, sont nomades, bâtissant des huttes de branchages pour quelques jours ou même vivant sur les arbres. Certains sont anthropophages. Ils fuient le contact des autres hommes. Et pourtant, même à ce degré le plus bas de la vie humaine, ils n'ignorent pas absolument le négoce. Notamment dans les pays du haut Oubangui et de l'Arrouhouimi, les Akka et les Tikki-Tikki, qui sont les Négrilles de la région, ont noué quelques rapports à distance avec les Azandé, les Ababoua et les Bambanga, cultivateurs et artisans : quand leur chasse a été bonne, ils placent de la viande en des points tacitement convenus, et les Bantous qui viennent la prendre y déposent en échange des bananes, du manioc, voire quelque pot ou fer de lance. Les Négrilles vivent ainsi épars dans toute la grande forêt, et même dans ses portions atlantiques : la forêt du Gabon elle-même en possède des groupes assez nombreux. Toutefois, il ne semble pas que le contact des Européens et l'attrait du gain puissent déterminer chez les Négrilles quelque développement intellectuel ou social : ils demeurent aussi sauvages que par le passé et ne progressent ni en nombre ni par les mœurs ; ils subissent l'oppression de la nature équatoriale, sans être capables de tirer quelque usage de ses ressources latentes (pl. XI, A).

Tout autre est la vie des Bantous forestiers; elle est, au contraire, une des formes les plus ingénieuses de l'adaptation aux conditions naturelles, et on la retrouve à peu près partout la même, depuis le pays des Fang, à l'Ouest, jusqu'à celui des Ouaghenia, à l'Est, ou des Basongo, au Sud. Partout cette adaptation les a empêchés de se fixer dans une vie sédentaire, les a obligés à recourir à une sorte de demi-nomadisme. On décrira ici la vie d'un village bantou dans la forêt.

Un groupe de familles uni par les liens du sang ou par l'intérêt décide de construire un village. Le point est choisi en fonction des avantages qu'il offre pour la chasse, la pêche, la culture ou le transport. Tous ces avantages se trouvent réunis auprès d'un cours d'eau, à condition que le déboisement soit assez largement conçu pour que la lumière puisse arriver jusqu'à l'aire du village et chasser la tsé-tsé. Après abatis des arbres, on construit les cases. Elles sont faites de bois et de feuillage, poutres, clayonnages, toits de larges feuilles de bananiers ou d'autres palmiers, élaeis, raphia ou phœnix. Dans toute la zone de la forêt, ces cases sont rectangulaires. On a cherché à ce fait maintes explications : la plus simple et la plus vraisemblable semble être celle qui s'appuie sur la nature fores-

tière de la contrée. La première hutte n'a été qu'un pan de branchages appuyé contre un tronc ou contre une basse branche ; quand, en se perfectionnant et en devenant indépendante de l'arbre, la hutte s'est redressée, on l'a construite sur des appuis droits semblables aux troncs d'arbres, c'est-à-dire sur des poteaux, au-dessus desquels on a d'abord posé un toit, puis auxquels on a appliqué des parois d'écorces, cloisonnant enfin l'intérieur par des compartiments. La limite de

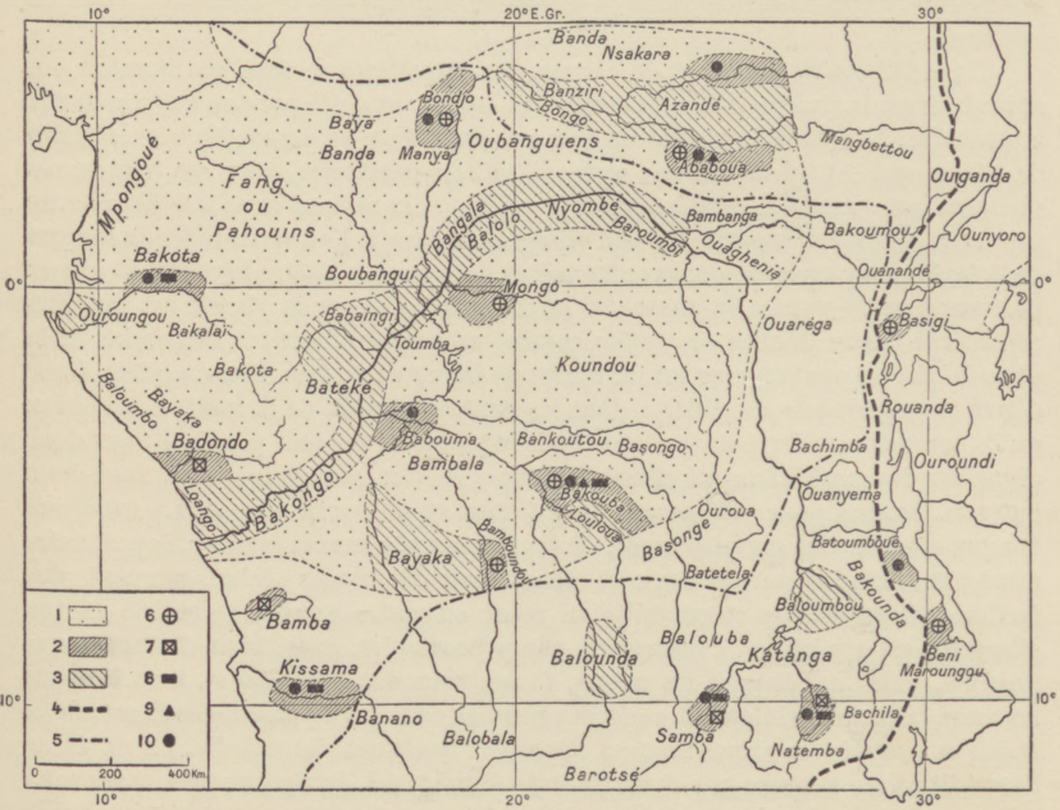


FIG. 14. — Genres de vie des indigènes de l'Afrique équatoriale. — Échelle, 1 : 20 000 000.

1, Zone où le manioc domine sur les céréales dans l'alimentation indigène. — 2, Tribus d'artisans. — 3, Tribus commerçantes. — 4, Limite occidentale de la vie pastorale. — 5, Limite entre la zone des huttes rectangulaires (à l'Ouest et au Centre) et la zone des huttes coniques (au Nord, à l'Est et au Sud). — 6, Travail du fer. — 7, Travail du cuivre. — 8, Tissage. — 9, Vannerie. — 10, Poterie.

l'usage de la hutte rectangulaire, faite de bois et de feuillage, coïncide assez exactement avec celle de la vie forestière, sauf au Sud-Ouest, où elle mord sur la zone côtière de l'Angola, dont les habitants, peu nombreux et peu avancés, ont dû l'adopter de voisins plus intelligents avec lesquels ils étaient en relations commerciales, et au Nord-Est, où les Azandé ont toutefois, en général, la hutte de forme conique, qu'ils ont dû prendre aux Soudanais de la savane voisine, avec bien d'autres usages, et même avec une partie de leur sang. Chaque famille a le plus souvent deux maisons au moins : une pour les hommes, une pour les femmes et les enfants.

La forme de rectangle allongé n'est pas seulement celle des huttes ; elle est aussi le plus souvent celle du village même, car les huttes, soudées les unes aux autres sur deux rangs parallèles, bordent une sorte de rue ou de longue place où se tiennent les palabres et s'exécutent les danses, et que ferment aux deux bouts deux maisons communes où se tiennent les corps de garde, où les étran-

gers attendent qu'on les reçoive, où mangent les hommes du village ; ces deux maisons sont fortifiées. Derrière les cases est une bananeraie assez étroite, qui contient les vivres de secours, auxquels on peut recourir si les vivres recueillis dans une expédition sont épuisés avant que ceux qui résulteront d'une autre expédition ne soient disponibles. Car la vie annuelle du village consiste en une série d'expéditions dans un rayon alentour qui peut s'étendre jusqu'à plusieurs kilomètres : expéditions de pêche et de chasse, expéditions de cueillette, voire de cultures.

Expéditions de pêche et de chasse. Les premières se font au moment où, après la crue, la rivière voisine commence à baisser et où le poisson est plus facile à atteindre. Une grande partie des hommes du village se déplacent vers le camp de pêche, qui est lui-même une sorte de village provisoire, avec ses huttes, ses séchoirs, ses grands foyers à fumer le poisson. On revient avec une abondante provision, pour la consommation du village ou même, si l'on se trouve aux marges de la forêt, pour les échanges avec les tribus de la savane, moins favorisées en eaux poissonneuses. Quant à la chasse, si la consommation de la viande est toujours considérée par le Bantou des forêts comme un luxe, ce luxe est recherché, et la période où l'on peut en user est un temps de frairie et de fête. Mais le gibier digne d'être chassé vit loin du village, dans les cantons reculés de la forêt, à condition qu'ils comportent des points d'eau (mais lequel n'en possède pas ?). Il faut donc organiser des expéditions de chasse : groupes de dix à vingt hommes, avec deux ou trois femmes pour cuisiner et pour fumer et sécher la viande. La meilleure époque est celle des grandes crues, où les animaux, phacochères, antilopes, voire éléphants, assaillis par les eaux et réfugiés sur des plages sèches, peuvent plus facilement être cernés et conduits au point où on les attend. Quand le canton giboyeux est repéré, on construit le camp provisoire, aussi bien dissimulé que possible, puis l'on dispose les pièges, fosses sous des branchages, vers lesquels les animaux sont habilement canalisés par des couloirs de palissades camouflées. Puis l'on prépare les armes : lances, flèches et quelques vieux fusils. La durée de l'expédition ne dépasse pas deux ou trois semaines. L'équipe revient ensuite au village, chargée de viande séchée ou fraîche, que toute la population accueille avec exubérance.

Expéditions de cueillette. Comme il n'y a pas à proprement parler de saison de maturation dans la zone équatoriale et qu'il y a des fruits sur les arbres pendant presque toute l'année, les expéditions peuvent se faire n'importe quand, suivant les besoins. Toutefois, il y a des époques *optima* pour la maturation des fruits : ce sont les saisons relativement sèches qui suivent les époques des passages du soleil au zénith. Alors se font les grandes expéditions de cueillette. Elles ne vont pas, parfois, sans quelque application de cette méthode brutale et peu prévoyante que les Allemands appellent *Raubwirtschaft*, « économie sauvage » ou « dévastatrice » : il arrive qu'on abatte des arbres particulièrement riches en fruits, pour s'emparer de ceux-ci plus complètement et facilement. On cueille ainsi une quantité infinie de baies et de fruits sauvages. Les deux plus répandus et les plus recherchés sont le fruit de l'élaeis, ou palmier à huile, et celui de l'ascia. Le premier, qui fait aujourd'hui l'objet d'un des commerces d'exportation les plus avantageux de l'Afrique équatoriale, a toujours été recherché par les indigènes. Il a un péricarpe dont la pulpe est chargée d'huile, que l'on peut extraire par pression. Quant à l'amande que contient le noyau, elle est encore plus riche en huile : les indigènes la mangent telle quelle, ou, quand elle est récoltée en abon-

dance, ils l'écrasent et en font des tourteaux pour la conserve. Quant à l'ascia, c'est une térébinthacée dont les fruits sont bouillis, pour être soit consommés immédiatement, soit, après enlèvement du noyau et cuisson, mis en conserve avec sel et piment ; on en fait également des tourteaux.

Enfin, expéditions de culture. C'est en effet de véritables expéditions qu'il s'agit quand le village a plusieurs années d'existence. Aux premiers temps de sa construction, c'est à ses alentours immédiats que, lors de la saison sèche, les hommes ont coupé les sous-bois et abattu les arbres jusqu'à 2 ou 3 mètres de hauteur du tronc, brûlant cette masse de débris végétaux et fumant ainsi, d'une fumure assez précaire, ce sol pauvre de l'Afrique, qui manque de tous les agents humiques et fertilisants. Puis ils y ont planté les bananiers et les tiges de manioc, semé les graines de citrouille et de tomates, les morceaux de patates et d'ignames, avant l'arrivée des pluies. Celles-ci déterminent une végétation et une maturation rapides ; dès qu'elles s'atténuent, on fait la récolte du manioc, des bananes, des fruits, des tubercules et des légumes, que l'on entasse dans les réserves. Puis, dès la seconde saison sèche, on recommence, pour une seconde récolte annuelle. Tous ces travaux se font de la main de l'homme, avec deux instruments primitifs : le *machete*, pour abattre les arbres et couper lianes et branchages, et la *houe*, pour bêcher la terre. Aucun animal de labour : on est dans le domaine de la tsé-tsé.

A ce jeu semestriel, la terre, naturellement peu fertile, s'épuise vite, et, au bout de quelques années, il faut aller ouvrir des clairières neuves plus loin du centre habité. C'est alors que s'organisent les expéditions de culture semestrielles. L'endroit choisi, on y construit un véritable village - succursale, où, pendant les périodes des travaux préparatoires et de la récolte, séjourneront tous les hommes valides et de nombreuses femmes, quelques hommes de garde demeurant dans les intervalles, de crainte des pillards ou d'une invasion d'animaux dévastateurs, singes, hippopotames et surtout éléphants. Loin du village, les travaux suivent le même rythme que sur ses bords, quelques années auparavant ; mais le transport des récoltes aux réserves devient un travail de plus en plus long et pénible. Si bien qu'un temps vient où, tous les points favorables de l'aire environnant le village ayant été mis en culture et épuisés, c'est le village lui-même qui, à son tour, se déplace. Les cases sont abandonnées ; au bout de quelque vingt ans, la végétation, du moins dans le domaine de la forêt dense et fermée, aura tout recouvert. Un cycle de cette vie de demi-nomadisme est accompli. A 20 ou 30 kilomètres de là, pour la tribu, un autre commence.

La vie dans la savane. — Dans les espaces découverts ou moins couverts des plateaux congolais, la vie est assez différente de celle qui est permise aux Bantous de la forêt. Si la densité de la population n'y est pas plus forte qu'aux bords sylvestres des grands cours d'eau, et notamment du Congo moyen, elle est plus grande que dans la forêt proprement dite, du moins dans les cantons où la traite a jadis relativement peu sévi, et même dans ceux où elle a sévi. En particulier sur les plateaux Congo-Zambèze, depuis qu'elle a disparu, la population semble devenir assez rapidement plus fournie. En tout cas, les genres de vie y sont les mêmes qu'au Nord. Dans toute la région découverte, parcs, savanes et forêts-galeries, ils semblent dominés par quelques lois communes : villages plus étendus ; associations plus fréquentes entre ces villages, soit sous forme de tribus gouvernées par un chef, soit sous forme d'alliances temporaires en vue d'un but

déterminé, qui peut être encore aujourd'hui la guerre, mais qui est de plus en plus la chasse ou les échanges ; enfin, propension plus grande au commerce et à certaines industries.

Les villages de la zone des plateaux, qui sont donc plus populeux, sont presque partout composés de huttes coniques, au toit pointu descendant presque jusqu'à terre. On a beaucoup épilogué sur les origines de la hutte ronde, comme sur celle de la hutte rectangulaire des Bantous forestiers. Là encore il semble que l'explication la plus naturelle soit celle qui trouve ses origines dans la nature : la hutte conique serait une sorte de tente durcie et figée. La tente venue des plateaux plus septentrionaux, orientaux ou sud-orientaux, pays de nomadisme, aurait apparu sur les plateaux congolais avec les populations envahissantes. Celles-ci, s'établissant pour une vie plus agricole ou plus sédentaire, auraient gardé la forme et l'architecture de leur demeure ambulante, mais l'auraient construite, pour une durée prolongée, avec les matériaux du pays où elles s'installaient : le bois, les feuillages et même la terre. Cette explication donnerait, *grosso modo*, la raison de la limite qui existe entre la zone des huttes rectangulaires et celle des huttes coniques (fig. 14). La première s'étend sur l'Ouest et le Centre et coïncide grossièrement avec la zone de la grande forêt ; la seconde s'étend sur l'Est et le Sud et coïncide grossièrement avec la zone des savanes. Les deux seules anomalies un peu considérables sont au Nord-Est et au Sud-Ouest. Au Nord-Est, la hutte conique empiète sur la hutte rectangulaire dans la contrée du haut Oubangui et de l'Ouellé, chez les Azandé et les Mangbettou, conséquence du métissage des Bantous originels avec les Nigritiens, qui usaient de la tente et de la hutte conique. Au Sud-Ouest, les tribus du haut bassin du Kasaï, qui sont déjà sur le plateau des savanes, bâtissent des huttes rectangulaires ; mais c'est que, dans cette contrée, les forêts-galeries, de part et d'autre des nombreuses rivières, étant très larges, sont les zones les plus habitées. Adaptés à la vie forestière, les habitants ont pris les habitudes de leurs congénères de la grande forêt, et non pas seulement dans la façon de bâtir : Bayaka, Bambala et Bakouba constituent les plus importantes de ces tribus mixtes du Sud de l'Afrique équatoriale, dont la vie n'est ni la vie des forêts, ni la vie des savanes exclusivement, mais participe de l'une et de l'autre : si leur culture est à base de manioc, comme dans la forêt, ils produisent déjà beaucoup de céréales, et pratiquent la vie artisane, si répandue sur les plateaux du pourtour.

Si, dans la savane, et surtout dans la savane boisée et humide, on cultive encore le manioc, il n'est plus à la base de la vie agricole : il y est remplacé par les céréales, millet, maïs, sorgho et même riz. De même, parmi les oléagineux, le palmier à huile est remplacé par l'arachide. Le cultivateur de la savane se déplace moins que celui de la forêt ; encore s'en faut-il qu'il soit vraiment sédentaire et à jamais fixé au sol : la nature de celui-ci et les méthodes de culture sont trop analogues ici et là pour qu'il ne subsiste pas quelque reste de nomadisme dans la vie des villages agricoles de la savane.

Le défrichement se fait par incendie de la brousse. Il a lieu à la fin de la saison des pluies. On bêche et l'on fait les semailles dans des trous que l'on recouvre d'un peu de terre ; et puis l'on attend la pluie. La culture est purement extensive ; on ignore toute fumure, même les fumures vertes, hors la couche de cendre dont le sol est couvert par l'essartage du début de l'année. A ce compte, le sol, plus ou moins latéritique et peu riche en éléments fertilisants, est vite épuisé. On incendie et l'on défriche alors plus loin du village. Il peut arriver que l'on finisse par se

heurter aux champs du village voisin : d'où conflit ou obligation de se déplacer.

Au fond, malgré les espaces nus, plus facilement cultivables, la vie agricole n'est pas beaucoup plus facile dans la savane que dans la forêt. Si la moindre abondance de la végétation rend les défrichements plus aisés, la reconstitution du manteau végétal, qui se fait intégralement en moins de vingt ans dans la forêt, se fait ici plus lentement, plus imparfaitement, et quelquefois ne se refait pas du tout. Le sol, quand les cultivateurs l'ont abandonné, demeure nu et pauvre. Après le passage des hommes et la période de cultures, la forêt, du moins la forêt dense, est presque toujours régénérée ; la savane boisée, la savane nue, et même la forêt-galerie ne le sont pas. C'est là un fait dont on doit tenir compte pour comprendre les difficultés qui attendent ici la colonisation quand elle entre dans sa période agricole : elle s'attaque, en bien des points, à un sol déjà épuisé, et sa première tâche doit être de lui redonner la fécondité. Présentement, pour les indigènes, malgré la faible densité de la population, on ne peut dire que la superficie cultivable soit infinie, si les méthodes ne changent pas à un délai assez bref.

Cette précarité des défrichements et des cultures est encore aggravée par deux circonstances, dont la seconde est le fait de l'homme. On a dit que la véritable bête féroce de l'Afrique équatoriale, c'est l'insecte. Rien n'est plus vrai de la tsé-tsé, tueuse d'hommes et de bétail. Mais les sauterelles, les fourmis et les termites sont un autre fléau, celui-là pour les cultures. D'autre part, la méthode simpliste et ruineuse des incendies de brousse ne se pratique pas en vue seulement de la culture, mais aussi de la chasse. En saison sèche, il arrive que des associations de villages se créent pour la chasse, dans un canton particulièrement giboyeux de la savane. On incendie les herbes dans la zone qui se trouve au vent du canton, et les chasseurs se tiennent sous le vent, attendant l'arrivée des bêtes affolées. Il s'ensuit un massacre d'animaux, de grands banquets de viande et une fructueuse opération de boucanage. Mais le territoire qui a vu l'expédition est piétiné et ruiné pour quelques années.

Il demeure, toutefois, que la vie dans la savane est plus facile que dans la forêt. Les relations sont facilitées par la nudité relative des plateaux comme par la lumière ; des pistes de portage peuvent se créer en dehors des vallées, et avec elles le commerce à assez longue distance. Les ressources minières ne sont pas ensevelies ici sous une forêt à quadruple étage : l'indigène a pu les exploiter ; des industries sont nées, et avec elles de nouvelles occasions d'échange.

La vie dans l'Est et dans la zone atlantique. — Les Bantous du type de l'Afrique orientale n'apparaissent qu'aux marges du plateau des Grands Lacs. Déjà, les individus de certaines de ces tribus, au Nord-Est, Ouanandé, Ouroundi, ont la stature plus haute, les traits plus fins, le teint plus clair des Bantous plus ou moins hamitisés de l'Afrique orientale. Vers le Sud, les Bachimba, les Babouyou, les Bakounda ont gardé le type bantou de l'Afrique équatoriale. Mais certains de leurs groupements, comme ceux du Nord-Est, ont adopté un genre de vie où intervient un élément que tout le reste de l'Afrique équatoriale ignore : le pastorat. La vie pastorale ne pénètre en Afrique équatoriale que sur une assez mince lisière à l'Ouest des lacs Tanganyika, Albert et Albert-Édouard. Dans cette région déjà plus sèche, soumise encore au régime des moussons de l'Afrique orientale, très peu boisée et affranchie de la tsé-tsé, vivent quelques milliers de buffles, d'assez petite taille, mais endurants et solides, d'où l'on ne tire guère aujourd'hui profit que pour l'alimentation, très peu pour le

trait, mais qui représentent peut-être la source d'où sortira, par l'élevage sélectionné accompagné d'une lutte contre la tsé-tsé, l'animal de transport de l'Afrique équatoriale colonisée. En tout cas, dès maintenant, rien ne s'oppose à ce que les troupeaux de buffles, sans aucune précaution prophylactique, se répandent sur les plateaux du Sud jusqu'à l'Atlantique.

Dans la zone atlantique, les Bantous pratiquent, au Nord, la vie des Bantous de la forêt, au Sud, la vie des Bantous de la savane. Ici, aucune différence entre la vie des Balounda de l'intérieur et celle des Bamba ou des Banano de la région maritime. Là, les Fang de la forêt du Moyen-Congo constituent comme le prototype classique de ces tribus migratrices, petites et très nombreuses, dont on a décrit la vie mouvante au sein de la grande sylve équatoriale. Mais ce n'est pas impunément que, plus près de la côte, et notamment entre la baie de Biafra et l'embouchure du Congo, les indigènes se trouvent en contact avec les Européens depuis plus de quatre cents ans. Les Mpongoué et les Baloumbo de la côte du Gabon, plus encore les Bakongo, les Loango et les Batéké du Congo inférieur y ont acquis des mœurs sinon beaucoup plus douces, du moins plus communicatives. Cet instinct inné du commerce, qui se révèle chez tout Noir dès que sa cupidité est allumée, se manifeste ici pleinement : le vêtement est plus abondant, les parures sont plus variées ; une certaine curiosité des multiples inventions de la civilisation européenne se manifeste, et par suite le désir d'échanges. Pour accroître leur capacité de vente, et donc d'achat, ces tribus côtières se sont adonnées à des industries, elles ont pris l'habitude de se procurer par le négoce et à bas prix auprès des tribus de l'intérieur des marchandises qu'elles revendaient à prix plus fort aux commerçants des comptoirs côtiers. Elles ont pris ainsi l'habitude de l'industrie, du transport, et d'un commerce avec escompte de bénéfice supérieur au troc primitif. Ce genre de vie d'un niveau plus élevé s'est transmis d'elles aux tribus de l'intérieur avec lesquelles elles étaient en rapport, le long des fleuves, sur les plateaux où l'on trouve l'argile à poterie, le fer et le cuivre. Ce sont les premières des tribus artisanes et commerçantes.

Tribus artisanes et commerçantes. — Certaines industries de première nécessité sont pratiquées, peut-on dire, dans toutes les tribus bantoues de la forêt comme de la savane : il n'y en a point où l'on ne sache tresser des cordes, fabriquer des paniers, creuser des calebasses dans le bois ; et toutes les tribus voisines de l'eau savent fabriquer des pirogues et des engins de pêche. Toutefois, quelques tribus, sur les plateaux en savanes du pourtour ou le long des biefs navigables des grands cours d'eau, favorisées par la situation de leur établissement sur quelque route commerciale ou à proximité de gîtes minéraux, se sont spécialisées à la longue dans certaines industries et vivent de la vente de leurs produits aux tribus voisines. C'est ainsi que le travail du fer est pratiqué par les Ababoua de l'Ouellé, non loin de gisements de minerai auxquels l'exploitation européenne paraît maintenant s'intéresser ; par les Bondjo du moyen Oubangui, non loin de gisements aux confins du Soudan ; par les Bamboundou sur les plateaux du moyen Kasaï ; par les Beni Maroungou et les Basigi, aux abords du plateau de l'Afrique orientale, et enfin par les Mongo, sur la basse Bousira et sur la Rouki, dans le grand bassin du moyen Congo. Au Sud du Gabon, près de l'estuaire du Congo, les Badondo travaillent le cuivre. Le tissage est pratiqué, pour la vente, par les Bakota de l'Ogooué au Nord-Ouest, les Kissama de la Kouanza, au Sud-Ouest, les Samba et les Natemba des sources du Loualaba, les Bakouba



phot. Ministère des Colonies de Belgique.

A. — PYGMÉES DE LA FORÊT.



Phot. Service Intercolonial d'Inform. et de Doc.

B. — ROUTE DE CARAVANES DANS LA FORÊT (MAYOMBE).



Phot. Ministère des Colonies de Belgique.

A. — PLANTATION DE PALMIERS ELAEIS (CONGO BELGE).



Phot. Ministère des Colonies de Belgique.

B. — PLANTATION D'HÉVÉAS (CONGO BELGE).

entre Louloua et Sankourou ; la vannerie, par ces derniers et par les Ababoua ; la poterie, par les Bondjo, les Bakota, les Kissama, les Samba, les Natemba, les Batoumboué près du Tanganyika, les Ababoua et quelques autres tribus du haut Oubangui, ainsi que par les Bakouba et par les Babouma du Kasaï inférieur (pl. X, B).

Ces tribus vendent elles-mêmes leurs produits aux tribus voisines, ou bien elles les cèdent à des tribus de commerçants et de transporteurs, assez nombreuses auprès des voies d'eau ou dans les régions aux grands espaces découverts.

Sur le grand bief navigable du Congo, entre les Stanley Falls et le Stanley Pool, ce commerce s'est fait de tout temps, sur les longues pirogues des Batéké, des Babaingi, des Balolo, des Nyombé et des Baroumbi, qui apportaient au bas fleuve ivoire, poisson fumé, puis à une certaine époque esclaves, enfin de nos jours caoutchouc, et qui en remportaient vers le haut fleuve les objets de cuivre des Badondo, des tissus et de la poterie indigènes, et surtout les produits européens déposés par les traitants de la côte et amenés jusque-là par les Bakongo, pagayeurs ou porteurs et commerçants (pl. V, B). D'autres tribus se consacrent au commerce par eau sur l'Ogooué (les Ouroungou), sur le haut Oubangui (les Bongo, les Azandé), sur les rivières navigables du bassin du Kasaï (les Bayaka, les Louloua, quelques tribus Balounda), enfin dans la région du haut Loualaba (Baloumbou).

Mais sur les plateaux découverts du Sud, où les porteurs esclaves ont longtemps abondé (et où il y en a encore), une grande route de caravanes existe, qui suit presque la ligne de faîte du Congo-Zambèze, de la côte de l'Angola au Katanga, et qui a vu des convois de plus de mille porteurs passer sur dix à douze de front au long de multiples sentiers parallèles. C'est la route des Ouamboundou, du nom de la tribu qui fournit les commerçants et chefs du portage. Aujourd'hui, le chemin de fer de Benguella au Katanga en a considérablement diminué l'importance, et elle n'est plus guère employée que pour échanges entre voisins.

Quant à la matière des échanges, elle a varié avec le temps. Avant la grande traite du XVIIIe et du XIXe siècle, c'était l'arachide et le manioc, — à une époque où l'un et l'autre étaient moins répandus qu'aujourd'hui, — le poisson fumé, le cuivre, les armes, la poterie. Pendant la période de la grande traite, ce fut avant tout le « bois d'ébène », surtout dans la savane du Sud. Puis, à partir du dernier quart du XIXe siècle, ç'a été l'ivoire, le caoutchouc, les amandes de palme, le copal, que l'on acheminait vers la côte, où l'on venait les échanger contre les objets d'Europe, que vendaient les compagnies. Point de monnaie réelle ; mais souvent une sorte de marchandise intermédiaire, de valeur convenue et admise par tous: surtout des objets en métal, de dimensions et de poids peu variables, lame de sabre d'abatis, fer de hache ou de lance, — ou encore quelque marchandise d'importation étrangère, notamment la verroterie.

Le pagayage et le portage ont eu leur époque de grandeur et connaissent aujourd'hui celle de la décadence : au premier se substitue de plus en plus le transport par petits ou moyens vapeurs ; au second, le chemin de fer et l'automobile. Mais les tribus qui pratiquaient l'un ou l'autre étaient désignées pour fournir la main-d'œuvre nécessaire aux nouveaux moyens de transport, ou les employés des exploitations industrielles ou commerciales à l'européenne. Elles sont les meilleures auxiliaires de la colonisation.

CHAPITRE III

DÉCOUVERTE ET ORGANISATION COLONIALE

I. — EXPLORATION DE L'AFRIQUE ÉQUATORIALE

Le problème du Congo. — C'est en 1484 que Diego Cam, amiral portugais, découvrait l'embouchure du fleuve Zaïre — le Congo. C'est en 1877, quatre siècles plus tard, que Stanley donnait une solution au problème de ses sources. Et pourtant, dès la fin du XVe siècle, les informations des indigènes interrogés dans la région côtière avaient appris aux Européens que le Zaïre était un très grand fleuve, et qu'il prenait sa source dans une région très lointaine, où se trouvaient de très grands lacs. On en resta à ces idées, justes dans leur fond, mais imprécises, jusqu'au XIXe siècle.

La difficulté pour remonter des embouchures du grand fleuve à ses sources, et pour mener la même tâche pour ses grands affluents, était la même que pour tous les autres grands fleuves africains : des lignes de chutes et de rapides qui coupent leur cours de bief en bief et y rendent impossible la navigation continue. En outre, ici, une seconde difficulté, peut-être encore plus décourageante : l'épaisse forêt, commençant dès les rives du fleuve, et opposant son rempart d'arbres et de lianes enchevêtrées, dans la chaleur humide et dans l'obscurité, parmi des peuplades incultes et hostiles.

Aussi, parmi les problèmes analogues posés par les sources et le cours de tous les grands fleuves africains, celui des sources et du cours du Congo fut-il résolu le dernier. Le problème du Niger l'est dans ses grands traits entre 1788 et 1830 ; celui du Zambèze l'est par Livingstone entre 1845 et 1873 ; celui du Nil, par Burton et Speke, de 1837 à 1858. La solution du problème congolais vient bonne dernière, entre 1873 et 1877.

Jusqu'au XIXe siècle, les Européens se contentent de s'établir sur la côte atlantique et de faire, de là, du commerce avec les populations de la zone maritime du bassin. Ces Européens sont longtemps les seuls Portugais. Du XVIe au XVIIIe siècle, l'Angleterre ne s'intéressa guère qu'à l'Inde, à l'Amérique du Nord, puis à l'Océanie ; les Espagnols ne regardèrent que vers l'Amérique du Sud ; les autres peuples marins et marchands, Hollandais et Français, n'établissaient quelques comptoirs et colonies que sur d'autres points de la côte d'Afrique : les Français au Sénégal ; les Hollandais au Cap, à la suite d'ailleurs des Portugais, dont ils héritèrent les premiers établissements. Au contraire, ceux-ci s'avançaient largement au Nord et au Sud de l'embouchure du Congo. Au Nord, ils découvraient le cap Lopez et la lagune de Fernan Vaz, auxquels ils donnaient le nom de

deux de leurs officiers. Au Sud, ils longeaient la côte jusqu'au pays des Herrero et constituaient la longue suite de leurs établissements de l'Angola ; au Nord, leurs principales positions étaient à Fernan Vaz, à Mayoumba, à Pointe Banda, à Kilengo, à Loango, à Pointe-Noire, à Cabinda ; au Sud, ils étaient à Ambriz, à Saint-Paul-de-Loanda, à Saint-Philippe-de-Benguella, à Mossamédès. Simples établissements de commerce, sans aucune occupation ni administration, ni même exploration de territoire. Pendant des siècles, et jusqu'au xviiie siècle, le seul objet du trafic portugais fut l'achat des esclaves pour la traite vers l'Amérique, en échange de pacotille de toutes sortes. Ils traitaient surtout avec les souverains des royaumes les plus importants de la côte et du proche intérieur : sur celle-là, le Loango, entre l'Ogooué et le Congo, et le Mani Kongo, entre le Congo et Benguella ; dans celui-ci, l'Anzico, ou royaume des Batéké, sur les deux rives du grand fleuve, et le Lounda, au Sud, sur les plateaux Congo-Zambèze, dont le territoire s'étendit pendant un temps jusqu'à la région du haut Loualaba. Dans les stations de la côte, il y avait, installés dans des baraquements, de véritables entrepôts d'esclaves, où ceux-ci séjournaient dans l'attente du navire négrier qui les emmènerait en Amérique. Celui de Mayoumba pouvait en contenir 800. On a évalué qu'en trois cents ans la traite portugaise a transporté d'Afrique en Amérique de 10 à 12 millions d'esclaves, l'équivalent de la population indigène actuelle de toute l'Afrique équatoriale.

Les premiers explorateurs qui ont sillonné les plateaux Congo-Zambèze et ceux du Gabon et du Moyen-Congo ont remonté les routes et les pistes que ce commerce avait tracées vers la côte atlantique pendant les trois siècles de son existence.

La grande exploration. — La grande exploration de l'Afrique équatoriale n'a pas commencé par l'embouchure du Congo, mais par la région du Gabon, d'une part, et par celle de l'océan Indien, de l'autre.

Au Gabon, il y eut au xvie siècle quelques établissements de Jésuites français ; à la fin du xviiie siècle, ils disparurent, non sans laisser des traces, car en 1802 l'amiral Linois trouvait encore à Loango et à Mayoumba des indigènes qui comprenaient et parlaient le français. En 1839, le lieutenant de vaisseau français Bouët-Willaumez acquérait, au nom de la France, un territoire dans la baie du Gabon : c'est là que, neuf ans plus tard, une mission religieuse, délivrant les esclaves déjà embarqués sur un négrier, et les débarquant au Fort Français, donna à celui-ci le nom de Libreville, aujourd'hui chef-lieu de la colonie du Gabon. Ce fut le point de départ de l'exploration entre le Gabon et le Congo inférieur.

Entre 1856 et 1865, Paul du Chaillu explore le pays du Mouni et celui du haut Ogooué, tandis que de nombreux officiers de marine font l'exploration et dressent une première carte de la région plus voisine de la côte, et notamment du bas Ogooué. De 1872 à 1874, les Français Compiègne et Marche et l'Autrichien Lenz remontent l'Ogooué jusqu'au confluent de la Livindo. Enfin, de 1874 à 1878, Pierre Savorgnan de Brazza, franchissant avec l'aide des indigènes les rapides du moyen Ogooué, explore la région du haut fleuve et de ses affluents et établit que le bassin de celui-ci est indépendant du bassin du Congo. Au retour, ayant appris l'arrivée de Stanley sur le Congo inférieur, et persuadé que, à cause de la zone infranchissable des chutes et rapides Livingstone, la route la plus directe vers le Stanley Pool n'était point celle de l'embouchure du grand

fleuve, mais celle qui y conduit par terre de l'Ogooué, il entreprend de reconnaître cette route : il part en décembre 1879, fonde en juin 1880 Franceville, signe en septembre des conventions territoriales avec les chefs Batéké et Boubangui, et le 2 septembre 1880 établit un poste sur la rive droite du Stanley Pool. Quelques mois après, Stanley, se préparant à franchir le Pool pour prendre possession de la rive droite au nom du roi des Belges, devait s'incliner devant le fait accompli.

Cette arrivée de Stanley, la seconde sur la rive gauche du Pool, en suivait une première qui avait mis fin à la période des grandes explorations de l'Afrique équatoriale venues de l'océan Indien. A l'origine de celles-ci est le grand nom de Livingstone. Ce missionnaire écossais, parti du Cap, puis en 1849 du lac Ngami, pour évangéliser les peuplades sauvages et les amener aux principes les plus simples de la civilisation, a fait, au cours de vingt-cinq années, œuvre de grand explorateur, parce qu'il a séjourné continûment en Afrique, a pu y circuler librement grâce à la confiance qu'il avait su inspirer aux indigènes, et a traversé ainsi l'Afrique équatoriale du Zambèze à Saint-Paul-de-Loanda, de là aux lacs Nyassa et Tanganyika, puis à Nyangoué sur le Loualaba, et enfin au lac Bangouelo, auprès duquel il est mort en 1873. Sans doute, il n'a pu vérifier, mais il a cru fermement qu'à Nyangoué il se trouvait sur le grand fleuve. Ses explorations désintéressées ont ouvert la route à Stanley, qui le rencontrait en 1870, pour la découverte des sources du fleuve.

Au moment de la mort de Livingstone, l'Anglais Cameroon, partant de Zanzibar, traversait le continent par les plateaux orientaux et méridionaux de la périphérie du bassin congolais, suivant la Loukouga, du lac Tanganyika au Loualaba, parcourant les pays de l'Ouroua et du Katanga, le plateau de Lounda, et aboutissant à l'Atlantique dans la région de Saint-Paul-de-Loanda (1873-1875). Déjà Stanley, gallois, journaliste, voyageant pour le compte du *New York Herald* et du *Daily Telegraph*, était parti de Bagamoyo (1874) à la tête d'une véritable expédition de plusieurs centaines d'hommes, soldats et porteurs. Il contournait le lac Victoria, découvrait le lac Albert-Édouard, atteignait le Loualaba à Kasongo, où il s'entendait avec le riche marchand arabe Tippo Tib, pour descendre en sa compagnie le fleuve. Au milieu de difficultés, d'attaques des indigènes, de crises de maladies diverses qui décimèrent sa troupe et qui découragèrent Tippo Tib, Stanley marcha vers le Nord, puis, après les Stanley Falls, embarqua sur une vingtaine d'embarcations les quelque 150 hommes qui lui restaient. Le 9 mars 1877, il passait devant le confluent du Kasaï, et le 12 il campait sur le bord du Stanley Pool. Il lui fallut un mois pour franchir la zone des chutes Livingstone. Enfin, le 9 avril, il arrivait à Boma avec 115 hommes, lui seul Blanc survivant, ayant perdu en route les deux tiers de son effectif.

Le problème du Congo était résolu. L'ère de la grande exploration de l'Afrique équatoriale était close. Celle des discussions politiques et des partages territoriaux allait commencer. Quand en 1880 Stanley revenait au Stanley Pool, c'était comme mandataire du roi des Belges; et, sur l'autre rive, il trouvait le drapeau français, planté par Brazza.

L'exploration de détail. — Pendant que l'avenir politique du bassin du Congo se discutait et quand ses destinées eurent été réglées, les explorations ne s'arrêtèrent point. Il serait difficile d'en faire ici la description complète. On notera simplement les principales, celles qui donnèrent une solution aux nombreux

problèmes secondaires qui subsistaient encore après la découverte décisive de Stanley.

Dans la portion du bassin qui devait devenir la portion méridionale de l'Afrique Équatoriale Française, — colonies du Gabon et du Moyen-Congo, partie Sud de l'Oubangui-Chari, — l'exploration systématique se fait entre 1881 et 1899. Les différentes parties du bassin de l'Ogooué sont explorées, après Brazza, par Mizon (1881-1884), Dutreuil de Rhins (1883), Decazes (1883-1887), Foureau (1885) et Pobéguin (1885-1889) ; la région du Niari-Kouilou, de la basse Sanga et du bas Oubangui, par Dolisie (1883-1888) et Lamy (1894) ; celle du Dja et du Campo, par Crampel (1888-1889), et enfin la zone méridionale du futur Moyen-Congo, là où l'on devait construire le chemin de fer de la côte à Brazzaville, aujourd'hui terminé, par Belle (1893-1894). Cependant, Liotard explorait la région de l'Oubangui et de l'Ouellé. Du Congo, d'une part, de l'Oubangui, de l'autre, Brazza, Crampel, puis Émile Gentil organisaient des expéditions vers le Tchad, par le Chari. C'est grâce à elles que la liaison put se faire entre les éléments équatoriaux, tropicaux et subtropicaux de la future Afrique Équatoriale Française.

Dans le reste du bassin du Congo, qui devait constituer le Congo Belge, l'honneur de l'exploration revient à des Belges ou à des explorateurs étrangers envoyés ou soutenus par le roi des Belges Léopold II. Stanley revient, comme agent de celui-ci, en 1879, et, après avoir trouvé la rive droite du Congo occupée par les hommes de Brazza, met sur l'eau, au Stanley Pool, une flottille de petits vapeurs dont il avait apporté les éléments ; il explore systématiquement le grand bief navigable du fleuve, du Stanley Pool aux Stanley Falls. Cependant, l'Anglais G. Grenfell, missionnaire et savant, de l'école de Livingstone, demeure plus de vingt ans dans la contrée, jusqu'à sa mort (1904) ; il reconnaît tout l'Oubangui, dont l'exploration est achevée par Van Gele (1888). Le bassin du Kasaï est exploré par l'Allemand Wissmann (1884-1887). Stanley, en 1889, unit l'exploration du bassin du Congo à celle du bassin du Nil, en repérant l'Arrouhouimi et en passant de là, par le pays des Mangbettou, jusqu'au Soudan Anglo-Égyptien. Enfin le Katanga, le joyau futur du Congo Belge, après avoir été découvert par les Portugais Capello et Ivens, est l'objet des explorations systématiques de Delcommune (1890-1894), de Cornet (1891-1892), de Lemaire (1899-1900).

Au début du XXe siècle, le bassin du Congo et toute l'Afrique équatoriale n'avaient plus de grand secret pour les Européens.

II. — LE PARTAGE

L'Association internationale du Congo. — Quand, en 1877, Stanley, venant de l'Afrique orientale, fit sa première apparition sur le bas Congo, la situation politique du bassin du fleuve était simple. A l'intérieur, une poussière de tribus, groupées en quelques grands royaumes occasionnels et éphémères dans les portions du territoire où s'exerçait la traite des esclaves, soit vers l'Atlantique, soit vers l'océan Indien. Sur la côte ou non loin d'elle, ici des établissements arabes, là des établissements portugais, dont la seule raison d'être était l'organisation de la traite et l'expédition du « bois d'ébène », soit vers l'Arabie et les îles de l'océan Indien, soit vers l'Amérique. Mais, quand Stanley eut résolu le principal problème du Congo, il trouva, en Europe, au moins un homme capable de comprendre l'importance de sa découverte : le roi des Belges, Léopold II.

Celui-ci avait fondé en septembre 1876, à la suite de la Conférence internationale de Géographie de Bruxelles, un Comité pour l'Exploration de l'Afrique centrale. Ce comité envoya quelques missions d'exploration par l'Afrique orientale, lesquelles obtinrent de médiocres succès et semblaient ne devoir pas avoir de lendemain. Cependant un comité français analogue envoyait Brazza sur l'Ogooué. Quand Stanley débarque en Europe, il est accueilli par des représentants de Léopold, et entre le roi et l'explorateur s'engagent des conversations d'où sort le Comité d'Études du haut Congo. C'est ce comité qui organise l'expédition de Stanley sur le fleuve moyen, d'où résulta la reconnaissance entière de celui-ci depuis le Stanley Pool jusqu'aux Stanley Falls. Au retour de l'explorateur, le roi Léopold crée l'Association internationale du Congo.

Celle-ci reconnaît, dès le début, que ses ambitions étaient autant politiques et économiques que scientifiques. Ses agents sont des missionnaires, comme Grenfell, des savants, comme Van Gele, mais aussi des administrateurs, comme Hanssens, Coquilhat, Braconnier. Tous signent avec les chefs des tribus indigènes des traités d'établissement par lesquels l'Association acquiert droit d'exploitation sur des territoires et droit de commerce. Dès 1884, l'Association fait figure d'État souverain, sous la présidence très active du roi Léopold.

Cette activité émeut les Français et les Portugais. Les premiers se sont établis sur la rive droite du Stanley Pool dès 1880, à Brazzaville. En manière de réplique, et pour être nantis d'un gage pour les négociations futures, les Belges passent le fleuve et occupent la région du Niari-Kouilou, coupant ainsi Brazzaville de son accès naturel à la côte. Quant aux Portugais, se fondant sur l'existence de leurs antiques comptoirs, depuis l'anse du Gabon jusqu'à l'Angola, ils revendiquent toute la région des embouchures du fleuve, rive droite et rive gauche, et jusqu'au Stanley Pool.

Cependant, en 1884, les États-Unis et l'Allemagne reconnaissaient l'Association internationale du Congo.

La Conférence de Berlin. — En novembre 1885, le chancelier de Bismarck convoque à Berlin une conférence où sont représentés tous les États intéressés, et qui doit établir le statut territorial et politique du « bassin conventionnel du Congo ». La conférence dura jusqu'en février 1886.

Elle établit assez complètement le statut politique du bassin. Elle reconnut l'existence d'un État indépendant du Congo, héritier de l'Association internationale, sous la souveraineté personnelle du roi des Belges ; elle reconnut aussi les droits de tous les États européens sur les territoires où ils procéderaient à une « occupation effective », et définissait cette occupation effective en fonction de l'organisation de la police et de voies de communication. Enfin elle déclarait obligatoire à jamais pour tous les États occupants, présents et à venir, la liberté du commerce dans tout le bassin et l'interdiction de tout tarif discriminatoire et de toute autre mesure prohibitive à l'égard de quiconque, ainsi que la liberté de navigation sur le fleuve. Elle établissait quelques dispositions relatives à la protection des indigènes, « à la conservation et à l'amélioration morales et matérielles de leur existence et à la suppression de l'esclavage et surtout de la traite des Noirs », une tolérance devant être accordée à l'esclavage familial, du moins tant qu'il resterait, selon le mot du cardinal Lavigerie, « un facteur essentiel de l'ordre social africain ». Elle déclarait enfin que liberté et protection devraient être assurées, sans distinction de nationalités ou de cultes, à « toutes les institutions ou

entreprises religieuses, scientifiques et charitables créées ou organisées à ces fins ou tendant à instruire les indigènes et à leur faire comprendre et apprécier les avantages de la civilisation ».

Quant au statut territorial, la Conférence demeura assez vague dans ses définitions. C'est pendant sa session, mais en dehors d'elle, que le roi Léopold régla la question de l'embouchure par accord avec les gouvernements français et portugais (fig. 15). Les Portugais conservaient la rive gauche de l'estuaire et du bas fleuve jusqu'à un point en aval de Matadi ; sur la rive droite, ils conservaient l'enclave de Cabinda, mais qui ne s'étendait pas jusqu'à la rive droite de l'es-

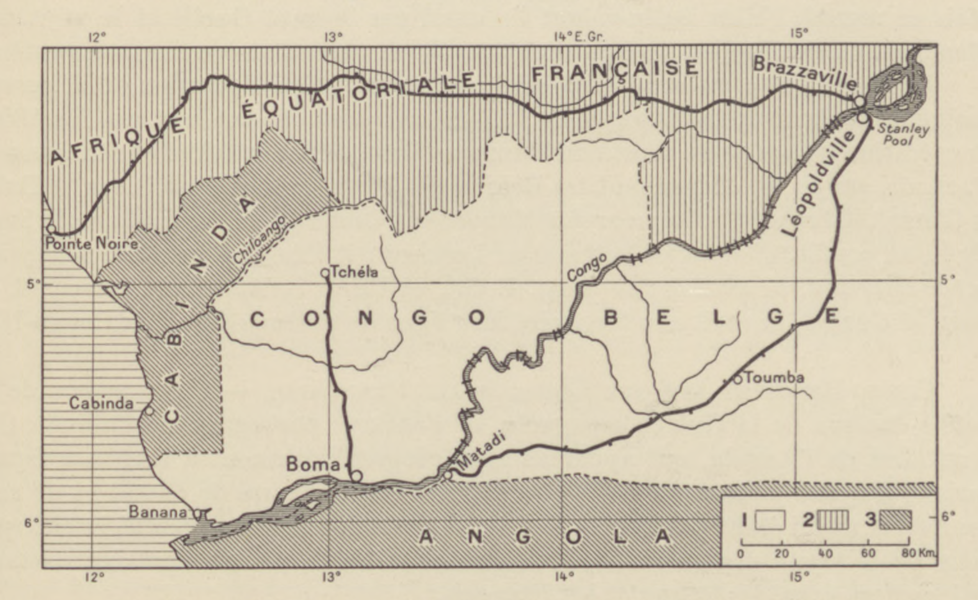


Fig. 15. — Territoires de l'embouchure du Congo. — Échelle, 1 : 3 600 000.
1, Territoire belge. — 2, Territoire français. — 3, Territoire portugais.

tuaire. Celle-ci revenait à l'État indépendant jusqu'à un point qui tombait vers le milieu des chutes Livingstone, la portion amont de la rive droite demeurant à la France jusqu'à Brazzaville et à l'Oubangui. Ainsi l'État indépendant avait accès à la mer par l'embouchure du fleuve, comme l'Angola portugais. Quant à la France, elle recouvrait le bassin du Kouilou et, par lui, la communication directe entre Brazzaville et la côte de Loango et de Pointe-Noire : c'est la route que suit aujourd'hui le chemin de fer français Congo-Océan.

Quant au reste du territoire, on en demeurait à la règle de l' « occupation effective ». Il en résulta une course à l'occupation, menée non seulement par les Belges, les Français et les Portugais, mais aussi par les Anglais et les Allemands. Ce furent les résultats de cette course qui assignèrent leurs frontières à l'État indépendant, et, par incidence, aux territoires français et portugais.

Au Sud-Est, le Katanga, dont on commence à peine à entrevoir la richesse minière, mais qui est déjà partiellement exploré par les Belges Delcommune et Cornet, est à la fois menacé par les Allemands, qui, en 1885, viennent d'occuper « effectivement » les territoires de l'Afrique orientale auparavant sous la suzeraineté du sultan de Zanzibar jusqu'au Tanganyika, et surtout par les Anglais, qui du Cap s'avancent vers le Nord et dont les compagnies à chartes, sous l'impulsion de Cecil Rhodes, dépassent le Zambèze et menacent le pays du haut Loua-

laba, coupant déjà dans l'intérieur les territoires occidentaux des territoires orientaux de l'Afrique australe portugaise. Un accord avec la Grande-Bretagne, en mai 1894, reconnaît à l'État indépendant la possession du Katanga.

Au Nord-Ouest, il y a eu contestation entre l'État indépendant et la France touchant l'Oubangui. Brazza a réclamé la rive droite de l'Oubangui. Elle est accordée à la France par traité en avril 1887. Mais où commence l'Oubangui ? Au confluent du Mbomou et de l'Ouellé ? Ou peut-on dire que le Mbomou est le haut Oubangui ? Cette dernière conception triomphe, et le domaine français jouxtera la rive droite du Mbomou, avec un « regard » vers le bassin du haut Nil. Mais ce regard, l'État indépendant l'a aussi par le haut Ouellé et le pays des Mangbettou, et l'Angleterre également, au Nord, par le Soudan Anglo-Égyptien.

De là la course au Bahr el Ghazal, qui se produit à l'occasion de la guerre mahdiste et du recul momentané de l'Angleterre dont elle est la cause. En 1898, l'expédition française du capitaine Marchand atteint, par le Tchad et l'Oubangui, Fachoda, sur le Nil. Cependant les Belges, dès 1894, se sont établis sur le Bahr el Ghazal. Kitchener, vainqueur des Mahdistes à Omdurman, descend vers le Sud. De là un conflit, d'où sortit le traité de Londres : il fixait la frontière française sur le Mbomou, en aval de 28° long. E Gr., et l'État indépendant, évacuant le Bahr el Ghazal, limitait son territoire à la ligne de partage des eaux Congo-Nil.

Congo Belge et Afrique Équatoriale Française. — A l'exception de la petite enclave de la Guinée espagnole, de l'enclave portugaise de Cabinda (les territoires de l'Angola, qui appartiennent géographiquement à l'Afrique équatoriale, n'ayant jamais été liés à elle par une communauté de climat et de ressources, et ne lui étant pas liés par des liens économiques, qui ne furent jamais que ceux de la traite des esclaves), l'Afrique équatoriale est un domaine partagé aujourd'hui entre les Belges et les Français.

Le domaine belge est constitué par l'ancien État indépendant du Congo, que le roi avait légué à la Belgique par un testament libellé dès 1889 et rendu public en 1890. L'annexion à la Belgique et la constitution de la colonie du Congo Belge sont devenues effectives en 1908. En 1919 le Rouanda et l'Ouroundi, qui faisaient partie de l'ancienne Afrique Orientale Allemande, ont été distraits du Territoire du Tanganyika confié en mandat à la Grande-Bretagne, et sont, eux, passés sous mandat belge. Par eux la Belgique s'avance hors du bassin du Congo et mord sur l'Afrique orientale.

Le domaine français, intégralement reconnu dans sa portion équatoriale dès la fin du XIXe siècle, a servi de point de départ ou parfois de point d'arrivée à une série d'expéditions d'exploration et d'occupation menées autour du Chari et du Tchad. Il en est résulté la constitution d'une grande colonie de l'Afrique Équatoriale Française, définitivement organisée en juillet 1910, et qui s'étend, bien au delà de l'Afrique équatoriale proprement dite, jusqu'au Soudan et au Tchad, c'est-à-dire au Sahel du Grand Désert. Menacée dans son intégrité territoriale par le traité de 1911, qui donnait à l'Allemagne, du Cameroun à l'Oubangui et au Congo, deux bandes qui la traversaient, elle a recouvré son territoire intact à la paix de 1919, et s'est trouvée même consolidée par le mandat accordé à la France sur le Cameroun voisin.

Le développement économique de l'Afrique équatoriale est donc aujourd'hui fonction de ceux du Congo Belge et de l'Afrique Équatoriale Française.

CHAPITRE IV

LE CONGO BELGE

I. — LE DOMAINE COLONIAL ET SA POPULATION

La colonie du Congo Belge est la seule grande colonie européenne qui, étant située en Afrique équatoriale, y ait tout son domaine. Ce domaine comprend un territoire de 2 391 000 kilomètres carrés, soit plus de quatre-vingts fois celui de sa métropole, si l'on y ajoute le territoire sous mandat du Rouanda-Ouroundi, qui le jouxte à l'Est du Tanganyika et du lac Kivou, et qui a 54 000 kilomètres carrés.

La population indigène n'a fait jusqu'ici l'objet que d'un recensement assez approximatif. Toutefois le temps n'est plus où, sur la foi des évaluations des premiers explorateurs, qui n'avaient guère connu que la portion orientale des plateaux et la vallée du grand fleuve, particulièrement peuplées, on attribuait au Congo Belge 30 ou 40 millions d'habitants ; on est plus près de la vérité en abaissant ce chiffre à 10. En y ajoutant les 3 millions et demi d'habitants du Rouanda-Ouroundi, l'ensemble n'atteint certainement pas 15 millions d'habitants, moins de 6 au kilomètre carré. Sans doute, avec la disparition de la traite, l'organisation économique et le bien-être qui doit en découler, cette population indigène augmentera. Rapidement ? Le Bantou ne semble pas très prolifique, et il n'y a guère d'apparence qu'au cours des trente dernières années la population se soit accrue selon un rythme rapide. Dès maintenant la question de la main-d'œuvre se pose, au moins pour les districts miniers.

Est-ce à dire que le Congo Belge tende à devenir pour les Européens une colonie de peuplement ? D'après les chiffres les plus récents (1936), il y a sur cet immense territoire 18 683 Blancs, dont 12 654 Belges, y compris les fonctionnaires, la police et la force armée. Ceux qui n'appartiennent pas à ces groupements sont chefs ou directeurs d'entreprises, ou encore traitants et petits commerçants, établis soit dans les ports maritimes et fluviaux, soit dans les « villes » des districts miniers du Katanga. Aux environs de 1921, on comptait 671 de ces derniers, dont 79 Belges et 592 étrangers, Portugais, Grecs, Indiens, Italiens, Anglais. Là-dessus 232 se trouvaient au Katanga, tenant des comptoirs d'approvisionnement dont les marchandises leur arrivaient par le chemin de fer du Cap. Le nombre total de ces commerçants n'a pas dû sensiblement augmenter, mais leur répartition a pu changer, car le Katanga, dont la prospérité s'est tellement accrue depuis quinze ans grâce au cuivre, doit en retenir une proportion un peu plus forte.

Il y a trente ans, on comptait en Belgique bien des partisans d'une colonisa-

tion agricole de certaines parties du Congo par les Blancs. Entre 1908 et 1914, il y a eu un commencement d'exécution, et des colons belges se sont établis au Katanga. Dès avant la Guerre — qui n'en est donc point responsable — un arrêt presque total se remarque dans ce mouvement. On a voulu voir dans cet arrêt uniquement l'effet d'une inspiration humanitaire, soucieuse de ne point spolier les indigènes, même dans leurs possibilités d'avenir. Pourtant il semble que sur les plateaux de l'Est, s'il est vrai — ce qui n'est pas sûr — que les Blancs y puissent travailler, ils pourraient installer une colonisation agricole sans faire tort aux indigènes peu nombreux. Encore faudrait-il qu'elle eût des chances de succès. Or on verra qu'à l'heure actuelle de tels espoirs seraient au moins prématurés : tout l'Est de la colonie se trouve dans l'âge minier, et s'y trouve bien.

II. — L'AGE MINIER

Les découvertes minières. — De bonne heure, l'Afrique eut en Europe, comme tous les pays inconnus, la réputation d'une grande richesse en métaux, surtout en métaux précieux. Les caravanes des souverains indigènes de l'intérieur apportaient aux traitants de la côte, en même temps que leur charge de « bois d'ébène », des lingots de cuivre fondus en forme de croix de Saint-André, des morceaux de fer, les uns et les autres comptant parmi les monnaies d'échange du pays, et aussi de l'or. Toutefois, quand les premiers explorateurs pénétrèrent dans l'intérieur de l'Afrique équatoriale, leurs expériences furent tellement décevantes, et leurs descriptions comportaient, non sans raison, un tableau tellement effrayant des sombres espaces de la forêt vierge, qu'aucun *rush*, analogue à ceux de l'Amérique et de l'Australie, ne se produisit ici. Pendant longtemps, l'Afrique équatoriale ne fut considérée que comme une réserve de main-d'œuvre servile, et rien de plus.

Avec le dernier quart du XIXe siècle, la situation change. La période esclavagiste est close ; sauf quelque commerce de ce genre avec la côte orientale, on n'exporte plus d'hommes. Au même moment retentit dans le monde la nouvelle des découvertes fabuleuses de gisements d'or dans l'Afrique du Sud. Du Witwatersrand à la Rhodesia, des gisements sédimentaires aux gisements filoniens, les découvertes du métal précieux se succèdent de plus en plus vers le Nord. On en trouve même au Katanga. Alors la prospection commence. On cherchait de l'or : on en trouva, mais aussi du cuivre, de l'étain, des diamants, et même du fer et de la houille.

Les premières découvertes substantielles portèrent sur le cuivre. Dès 1890-1892, le géologue belge J. Cornet avait découvert dans le Katanga méridional de riches gisements, dont il publiait la description entre 1893 et 1896, démontrant qu'à ses découvertes dans cet ordre d'autres devaient succéder. Les gisements, étudiés avec soin dans la période qui suivit, commencèrent à être mis en exploitation en 1906. Dès 1911 ils donnaient un rendement encore faible, mais appréciable : 1 000 tonnes de cuivre ; aujourd'hui, ils peuvent en donner 150 fois plus.

Un peu plus au Nord, dans le Katanga septentrional, puis dans la région des lacs Kivou et Albert-Édouard, une autre découverte suivit, en 1904 : celle de mines d'étain. L'exploitation commença en 1906. Quant à l'or, on avait trouvé en 1903 des placers et quelques filons capables de rendement dans le Nord-Est de la colonie, dans le bassin du haut Ouellé : c'étaient les gisements de Kilo et de Moto.



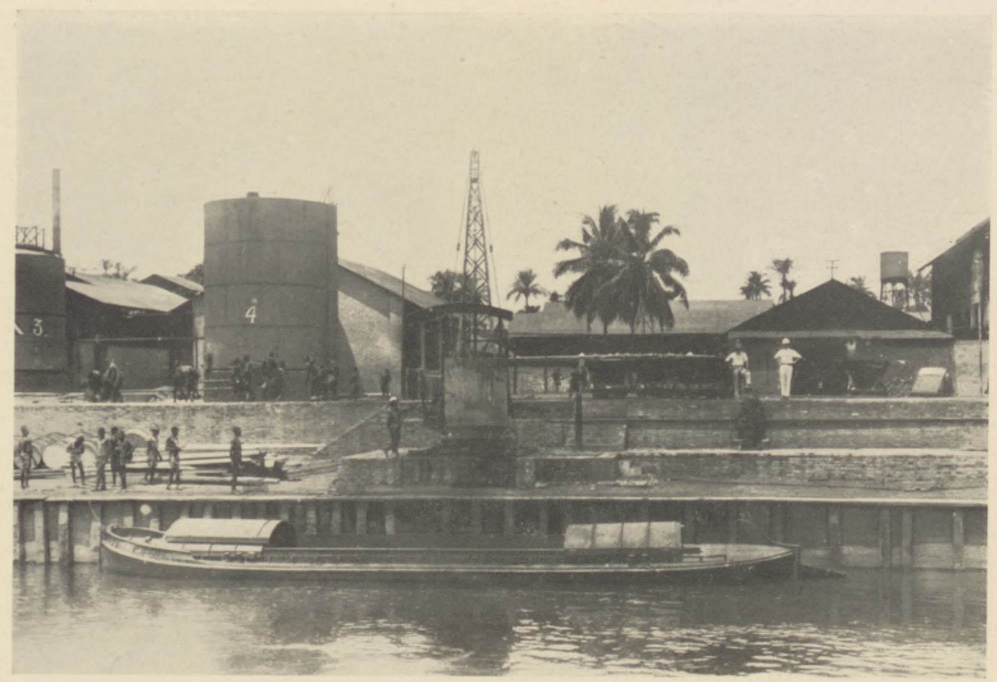
Phot. Ministère des Colonies de Belgique.

A. — MINE DE CUIVRE, A KAMBOVE (KATANGA).



Phot. Ministère des Colonies de Belgique.

B. — USINE DE CUIVRE DE LA PANDA (KATANGA).



Phot. Ministère des Colonies de Belgique.

A. — HUILERIE, A KINCHASSA (CONGO BELGE).



Phot. Ministère des Colonies de Belgique.

B. — TRANSPORT DU COTON AU BAS-CONGO.

L'exploitation commença en 1905 : elle s'étendit, à la suite de nouvelles découvertes, à l'Ouest, vers les bassins moyens de l'Ouellé et de l'Arrouhouimi, et vers le Sud, jusqu'au Tanganyika. Enfin, dans des régions très éloignées de cet Orient congolais, que l'on crut longtemps la seule région minière du Congo Belge et qui en demeure la principale, on découvrait dans la zone où l'on avait construit le chemin de fer de Matadi à Léopoldville d'autres gisements de cuivre, et dans l'intérieur, dans la région du confluent du Kasaï et de la Louloua, des gîtes diamantifères : ceux-ci étaient mis en exploitation dès 1914.

Cependant, en 1910, la houille était trouvée près du Tanganyika ; en 1914, sur le Loualaba supérieur.

Tableau minier du Congo Belge. — Sans doute, dans un pays aussi neuf que le Congo Belge, l'ère de la prospection minière n'est point terminée. Du moins est-elle assez avancée et est-elle établie sur des bases assez scientifiques pour qu'on puisse comprendre la répartition des gisements de la colonie et prévoir la nature et l'emplacement des découvertes qui peuvent se produire encore (fig. 16).

La répartition des ressources minières du pays se fait entre deux catégories de formations géologiques : les formations sédimentaires les moins anciennes et non plissées; les formations les plus anciennes, plissées, et leur soubassement archéen.

Aux premières appartiennent les gisements houillers et les gîtes diamantifères.

Bien que ces formations soient d'âge post-hercynien et datent d'une période qui va du Permien aux débuts du Jurassique, les couches de Loualaba-Loubilache, qui se sont déposées dans des lagunes assez profondes, ont vu se produire sous les eaux la décomposition de masses végétales assez épaisses et enferment quelques gisements houillers. Le plus important se trouve sur les bords de la Loukouga, non loin de sa sortie du lac Tanganyika, au Sud d'Albertville. On estime qu'il renferme une réserve d'un milliard de tonnes. L'autre se trouve à Louena, près de Boukama, sur le Loualaba supérieur ; il paraît beaucoup moins riche : on escompte une réserve de 25 à 30 millions de tonnes dans la zone actuellement explorée. Mais la situation de ce gisement lui donne une importance particulière, non loin des mines de cuivre de Kambove et des usines de Jadotville, auxquelles le relie le chemin de fer, et à portée des gisements d'étain, qui se succèdent au Sud et au Nord de ses couches, le long du Loualaba, lequel, vers le Nord, là où le chemin de fer n'existe pas, est navigable. Or, avant cette découverte, les gisements houillers les plus accessibles, ceux de Wankie, en Rhodesia, se trouvaient à près de 1 200 kilomètres d'Élisabethville, capitale du Katanga. Et même aujourd'hui que, par voie mixte de fer et d'eau, le charbon de la Loukouga peut remonter jusqu'au Katanga, il lui faut parcourir une distance d'environ 1 000 kilomètres, avec deux transbordements, avant d'atteindre la même ville. Le charbon de Louena, lui, n'est qu'à 500 kilomètres d'Élisabethville, sans transbordement, et à portée des plus riches mines de cuivre.

C'est également dans les couches de Loualaba-Loubilache que se trouvent les gîtes diamantifères, mais à leur étage supérieur, au milieu de grès, sous forme de gîtes alluviaux. Sans doute y a-t-il au Katanga quelques « cheminées », où le diamant est inclus dans la roche en place ; elles sont trop pauvres pour que l'exploitation puisse payer. Mais on peut penser que dans l'avenir d'autres découvertes analogues peuvent se faire dans la partie supérieure de toute l'auréole

des couches de Loualaba-Loubilache qui, avec plus ou moins de continuité, entoure la dépression alluviale du bassin congolais. Ici comme partout, aux diamants sont associés d'autres pierres précieuses : grenats, topazes, chrysobéryls, olivines.

Quant aux métaux, c'est dans les formations plus anciennes qu'on les trouve. Les roches archéennes et du début de l'âge primaire, très anciennement plissées et arasées, contiennent les gisements d'étain, les filons d'or et les placers qui en sont la descendance. Ils s'échelonnent dans la région où ces roches affleurent en masses assez considérables, c'est-à-dire dans le Nord-Est et l'Est de la colonie jusqu'au Katanga méridional, où elles sont remplacées par les couches de Koundeloungou, que l'on retrouve, à l'Ouest, dans le Bas-Congo. Ces couches ont subi des plissements, à une époque contemporaine des plissements hercyniens de l'Europe. Les plissements ont été violents au Katanga, faibles au Bas-Congo. Ce sont eux qui ont déterminé les venues cuprifères, d'autant plus abondantes que les dislocations massives étaient fortes en profondeur. Il est donc naturel que les gisements de cuivre du Katanga soient plus nombreux et plus riches que ceux du Bas-Congo.

Fig. 16. — Mines de la portion orientale du Congo Belge. Échelle, 1 : 15 000 000.

1, Cuivre. — 2, Étain. — 3, Or. — 4, Houille. — 5, Usines hydro-électriques. — 6, Chemins de fer. — 7, Frontières politiques.

La production minière, hors le cuivre. — Le Congo Belge n'est qu'un producteur très moyen de houille : la moyenne de sa production au cours des cinq années 1927-1931 a été de 104 000 tonnes ; elle est tombée en 1932 à 17 000 tonnes et à 11 300 en 1935. C'est que l'exploitation des deux bassins houillers de l'Est et du Sud congolais ne peut servir, étant donné la distance à parcourir pour atteindre l'Ouest et l'avantage de la chauffe au bois pour les navires fluviaux, qu'à l'exploitation des mines et à celle des chemins de fer du Sud-Est. Or l'une et l'autre sont fonction de l'activité industrielle du monde, laquelle s'est ralentie entre 1931 et 1936.

Pour les mêmes raisons, l'exploitation des gîtes diamantifères a suivi la même courbe. La plus belle année de production, 1930, avait donné 2 518 000 carats, la zone diamantifère du Kasaï se plaçant au deuxième rang de la production mondiale, après Kimberley; cette année-là, elle avait fourni près de 35 p. 100 de cette production. En 1935, on enregistre de nouveau un chiffre élevé : 3 758 000 carats.

La production d'or est en progrès constant. Même pendant les années de crise économique, elle s'est régulièrement accrue. Alors qu'en 1930 elle était de 6 093 kilogrammes, pour une production mondiale de 631 000 kilogrammes, soit moins du centième de cette production, en 1935 elle était de 11 700 kilogrammes pour une production de 933 000. Jusqu'ici, dans les mines qui s'échelonnent du Nord au Sud, depuis l'Ouellé jusqu'au voisinage de la Loukouga, on ne s'est encore attaqué qu'aux placers, sauf au Nord-Est, où les mines de Kilo et de Moto tirent déjà des filons un quart de leur production. C'est là qu'est d'ailleurs, pour l'instant, la production la plus forte; en 1935, 53,3 p. 100 de la production congolaise. Sans doute cette production d'or du Congo Belge n'a rien d'extraordinaire, qui puisse fasciner les aventuriers en quête de fortune ; la colonie ne tient que le dixième rang parmi les producteurs d'or, et elle ne donne que 3,4 p. 100 de ce que produit le premier, l'Union Sud-Africaine. Néanmoins le profit est suffisant pour que l'or tienne, en valeur, la première place parmi les produits d'exportation du pays ; et l'exploitation du minerai précieux détermine dans toute la région du Nord-Est une certaine vie commerçante, sinon industrielle : Kilo, Moto, Godima, Yambenda, Mohanga et quelques autres villages sont devenus, grâce à elle, les principaux marchés de la contrée.

On peut en dire autant de l'exploitation des mines d'étain. Même limitation de l'exploitation aux alluvions stannifères qui s'échelonnent du lac Kivou au haut Loualaba. Les réserves reconnues sont estimables : environ 150 000 tonnes de métal dans le Sud, environ 100 000 dans la région du Kivou, et de 10 000 à 20 000 tonnes en Rouanda-Ouroundi, soit, avec ce que l'on peut découvrir encore, une masse de 250 000 à 300 000 tonnes, qui peut fournir jusqu'à 10 000 tonnes par an. La moyenne quinquennale de 1928-1932 avait été de 700 tonnes, au plus, pour une production mondiale moyenne de 161 000. A partir de 1933, le progrès a été sensible, et en 1935 la production s'élevait à 6 200 tonnes, pour une production mondiale de 139 000. Aujourd'hui le Congo Belge vient, avec la Nigeria, en tête des producteurs moyens d'étain, après les gros producteurs de l'Extrême-Orient et de la Bolivie.

Le cuivre. — La mise en exploitation du bassin cuprifère du Katanga méridional a été l'événement crucial dans l'aurore coloniale du Congo Belge. Sans doute la prospection est-elle loin de son achèvement, mais dès maintenant on peut estimer à sa valeur, qui est grande, le gisement katanguien. Sans doute n'est-il qu'une portion d'un gisement plus étendu qui, coïncidant avec l'affleurement des couches de Koundeloungou, décrit une sorte de faisceau, à la concavité tournée au Sud et, large dans sa plus grande largeur d'environ 100 kilomètres, s'allonge, de la Rhodesia du Nord à l'Angola, sur plus de 500. Mais c'est ici que le minerai a la plus riche teneur : tandis qu'aux États-Unis celle-ci varie de 1 à 1,5 p. 100 et au Chili de 1,5 à 2 p. 100, les minerais rhodésiens montent à 3,5 ou même 4,3 p. 100, et ceux du Katanga ont une teneur moyenne de 7 p. 100, qu'il n'est pas rare de voir monter à 15.

Bien avant l'arrivée des Européens, les mines de cuivre du Katanga étaient

exploitées par les indigènes : encore aujourd'hui, certaines tribus du haut Loualaba, Samba, Natemba et autres, le travaillent et vendent à leurs congénères les produits de leur industrie. Livingstone, qui n'avait pas vu les mines de cuivre, rencontre en 1868 une caravane qui, outre des esclaves, emportait vers la côte plus de 5 000 livres d'ivoire et plus de 10 000 livres de cuivre. Parmi les premiers explorateurs du Katanga, en 1883 et 1884, les Portugais Capello et Ivens visitent l'exploitation indigène de Kalabi, et l'Allemand Reichard celle de Djola. Dans tout le bassin du Congo, et surtout entre le lac Tanganyika et le Kasaï, on trafiquait d'objets en cuivre, lames de couteaux ou de sabres, bracelets et bagues, baguettes et fils, haches et lances de parade, et surtout ces lingots en forme de croix de Saint-André, qui étaient la principale monnaie d'échange.

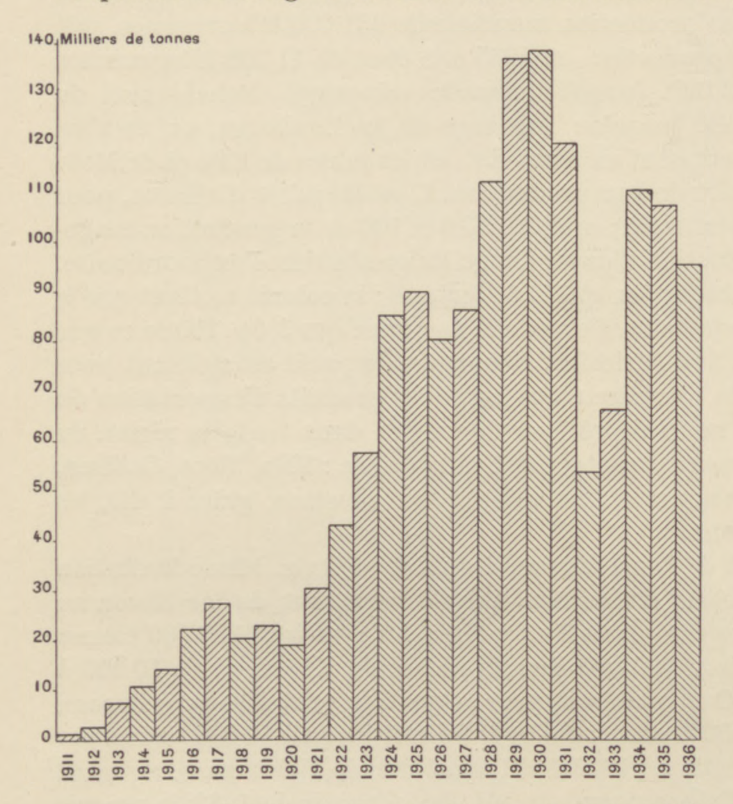


Fig. 17. — **Production de cuivre du Katanga, de 1911 à 1936.**

C'est en 1906 que fut constituée l'*Union minière du Haut-Katanga*, qui exploite aujourd'hui toutes les mines de cuivre de la contrée. L'exploitation a commencé à donner une production de quelque importance en 1911, où les quelques fonderies installées à cette époque purent sortir un millier de tonnes. Depuis, la production a crû progressivement jusqu'en 1930, où elle a donné son chiffre le plus haut : 138 900 tonnes. Ensuite, la crise économique, la diminution de la demande de la part d'usines marchant au ralenti, l'accumulation de stocks en Amérique et en Europe pesant lourdement sur le marché, ont obligé le Katanga, comme les autres pays producteurs, à ralentir momentanément sa production : de 120 000 tonnes en 1931, elle est descendue à 54 000 en 1932, pour remonter de 66 500 en 1933 à 110 000 en 1934 et 107 600 en 1935. Mais l'industrie katanguienne est équipée pour produire 250 000 tonnes chaque année.

Les mines en exploitation s'échelonnent de la frontière de l'extrême Sud, au delà de laquelle elles se continuent sans interruption par les mines de la Rhodesia du Nord, jusqu'au point où la ligne du Benguella s'embranche sur la grande voie ferrée du Kasaï, à Tenge. Là se trouvent, autour de Kambove, les mines les plus riches, avec celles de l'Étoile, près d'Élisabethville (pl. XIII, A). Le traitement du minerai est réparti dans les deux centres usiniers d'Élisabethville et de Jadotville, entre lesquels s'est établie une sorte de division du travail. Élisabethville fond, dans ses hauts fourneaux du type à *Water Jacket*, les minerais très riches, ainsi que

les concentrés tirés des minerais moyens à Jadotville, où se trouve une usine de concentration mécanique. Jadotville traite de façon spéciale les résidus fins laissés également par cette concentration : elle en tire des concentrés très riches, qui sont ensuite traités dans des fours à réverbère. A Jadotville également, une usine électrique, alimentée en force par une usine hydro-électrique installée non loin, aux chutes Cornet, traite par électrolyse les minerais les moins riches (pl. XIII, B).

La production du cuivre katanguien représente aujourd'hui la principale matière d'exportation (poids et, à part l'or, valeur) du Congo Belge. Mais elle n'a pas seulement d'importance pour cette colonie : avec celle de la Rhodesia voisine, elle a bouleversé les conditions du marché mondial du cuivre. Avant qu'elle entrât en jeu, et encore avant son grand essor, qui ne date guère que de 1923, les États-Unis étaient seuls maîtres du marché. En 1900, leur production représentait 55,5 p. 100 de la production mondiale ; en 1923, elle en représentait encore 54,9 p. 100. Tous les marchés secondaires du cuivre, dont aucun n'avait de puissance, subissaient la loi du marché américain. Aujourd'hui la production rhodésio-katanguienne représente plus de 18 p. 100 de la production mondiale, et celle des États-Unis est tombée à 23 p. 100; le bloc africain est pour eux un adversaire considérable, d'autant plus que les conditions particulières de la main-d'œuvre indigène et la teneur beaucoup plus forte des minerais lui assurent des prix de revient infiniment moins onéreux que ceux de l'exploitation américaine. Le bloc rhodésio-katanguien tient le marché européen du cuivre.

Grâce au cuivre, le Katanga est la première région commerciale et la seule région industrielle du Congo Belge.

Le Katanga. — Région industrielle, le Katanga l'est d'abord par son équipement. Non seulement, comme on le verra, toute la politique ferroviaire du Congo Belge s'explique par le double désir de créer vers ce pays productif les voies de communication les plus directes et de réserver aux ports congolais le meilleur de son commerce, mais, hors les voies ferrées, l'équipement de la contrée se poursuit par l'aménagement de ses forces hydro-électriques. Sur la haute Loufira, les chutes Cornet, accrues par un barrage, qui monte la hauteur de chute à 113 mètres, ont permis la construction d'une centrale qui fournit 45 000 CV. C'est à elle que s'alimente l'usine électrolytique de Jadotville et d'elle que reçoit énergie et lumière toute la région industrielle entre Kambove et Élisabethville. De même, la Louvoua, émissaire du lac Moero, a été captée en amont de Kiambi, où la navigation commence; elle fournit 15 000 CV. Enfin un projet plus grandiose envisage le captage du haut Loualaba à Nzilo, où la hauteur de chute dépasse 300 mètres; un premier aménagement donnera 12 000 CV, en attendant la suite.

Le succès de l'exploitation du cuivre a entraîné l'exploitation de minerais secondaires, qui seraient demeurés inutilisés s'il n'y avait eu le puissant appui de la première et toute l'organisation et l'outillage qu'elle a entraînés. Le cobalt est extrait et traité à l'électrolyse à Jadotville. L'étain du haut Loualaba, au lieu d'être exporté à l'état de minerai, commence à être traité, lui aussi, sur place. Enfin, on a découvert et mis en exploitation dès 1923 à Chinkoliboué un gisement d'urane : il donne aujourd'hui du minerai qui, traité en Belgique, fournit 60 grammes de radium par an. C'est actuellement la plus grosse production du monde.

Cette exploitation industrielle, déjà complexe et en voie de développement

rapide, a mis, depuis dix ans, la question de la main-d'œuvre au premier plan des préoccupations de l'administration coloniale. La population du Katanga n'est pas très dense ; pourtant l'industrie doit, dans la mesure du possible, s'en accommoder, car l'altitude et l'existence d'une saison relativement fraîche rendent difficile l'importation de main-d'œuvre du bassin central congolais. Du moins les indigènes de certaines tribus sont-ils déjà habitués à la vie minière et relativement préparés à la vie industrielle, par le traitement des minerais et par l'artisanat de la métallurgie que ces tribus ont pratiqués de tout temps. Jusqu'à ce jour, et au contraire de l'Afrique du Sud, le Katanga a pu ignorer l'immigration massive de coolies chinois ou indiens. Il n'y a eu qu'un mouvement de concentration de la population dans la région industrielle qui s'étend entre Sakania et Boukama, de part et d'autre de la voie ferrée : il y a là environ 40 000 indigènes ouvriers et familles d'ouvriers qui ne vivent pas de la culture. C'est la seule région du Congo Belge, en dehors de certains ports fluviaux ou lacustres, où l'on trouve des agglomérations dignes du nom de villes. Les deux principales sont les centres de transformation du minerai, Jadotville (en langue indigène, Panda) et Élisabethville (Louboumbachi), et notamment cette dernière, capitale administrative du Katanga, qui doit à sa proximité de la frontière et au fait d'avoir été longtemps la tête de ligne de la voie ferrée du Sud le privilège d'être le principal marché d'approvisionnement de la contrée.

Les nécessités de cet approvisionnement ont commencé à déterminer depuis quinze ans le phénomène qui se produit toujours autour des jeunes agglomérations minières : la naissance d'une agriculture et de cultures maraîchères destinées à les nourrir. Dès maintenant, il faut fournir annuellement aux indigènes non cultivateurs de 10 000 à 15 000 tonnes d'aliments végétaux, manioc et maïs, huile de palme et arachides, haricots et riz, sucre, etc., et environ 2 500 tonnes de viande. Les cultures sédentaires et un élevage quelque peu rationalisé sont nés autour d'Élisabethville, de Jadotville, de Boukama. Pour la production de la viande, une compagnie d'élevage à l'européenne s'est constituée au Katanga ; elle administre environ 50 000 têtes de bétail.

Et la vie commerciale est née à son tour. Le grand commerce d'exportation est naturellement aux mains de la compagnie minière, puisque, pour l'instant, les seuls produits exportables sont les métaux ou les minerais. Mais, pour approvisionner les indigènes et substituer le commerce local au simple troc, il a fallu précisément que ce grand commerce d'exportation et l'industrie qui devait l'alimenter s'établissent. En 1908, il n'y avait qu'un commerçant au Katanga : le Comité du Katanga, chargé de la prospection et de l'équipement de la région minière. Mais en 1909 le chemin de fer de la Rhodesia atteint la frontière à Sakania. Avec lui arrivent les commerçants, Anglais et Portugais, Grecs, Indiens, Italiens, auxquels se joignent, actuellement, des Belges. A côté des magasins généraux qui s'alimentent au Cap et qui vendent aux Blancs comme aux Noirs, s'installent, d'abord à Sakania, puis à Élisabethville, enfin à Boukama, suivant la construction de la voie ferrée, de petites boutiques pour les Noirs, petits bazars qui s'alimentent à Boulavayo, en Rhodesia, qui vendent toutes denrées et tous objets, et que tiennent en général des Italiens ou des Grecs.

Encore aujourd'hui, malgré la construction de la voie ferrée, plus directe, entre la côte de l'Angola et le Katanga, et malgré le chemin de fer de Boukama à Port-Francqui, qui crée une voie mixte, mais continue, entre le Katanga et l'embouchure du Congo, le commerce local du Katanga s'alimente presque uni-

quement vers le Sud, parce que l'Union Sud-Africaine produit, d'une part, une partie des objets de ce commerce et est, pour ceux qui viennent d'Europe ou d'Amérique, le marché principal, le Katanga n'étant que le marché secondaire. Si la Belgique veut conquérir le marché local du Katanga, il lui faudra créer une voie ferrée continue de ce pays à l'estuaire du Congo.

III. — LE RÉSEAU DES COMMUNICATIONS

C'est la nécessité d'unir le plus directement et le plus rapidement possible la riche et lointaine province de Katanga à la côte congolaise qui a imposé au monde colonial le problème d'un réseau de communication intercongolais. Avant l'essor du pays minier, on s'accommodait d'un plan qui se serait contenté d'unir aux ports de l'embouchure du Congo, par biefs navigables et raccords ferroviaires, la zone des cultures et des plantations de la cuvette congolaise, laissant les relations économiques des provinces extérieures se faire par les côtes non belges de l'Atlantique, du Cap ou de l'océan Indien. Mais comme, en vertu d'un axiome économique généralement admis, le transporteur finit par devenir le maître du produit qu'il transporte, la Belgique colonisatrice, pour rester maîtresse des produits katanguiens, a adopté la politique de leur offrir les meilleurs moyens de transport sur son sol. De là une politique ferroviaire se substituant à une politique des voies navigables (fig. 18).

La liaison du bas Congo. — « Sans chemin de fer, disait Stanley, le Congo ne vaut pas un penny. » Sans doute songeait-il d'abord à la série des voies ferrées qui, contournant les diverses zones de cataractes et de rapides, devaient unir entre eux les biefs navigables du Congo. Pour le bas Congo, il eut assez vite satisfaction : c'est en 1898 que fut ouverte la voie de Matadi à Léopoldville, qui, tournant la longue ligne des chutes Livingstone, unissait l'estuaire et le bas fleuve au Stanley Pool. De cette époque date le premier essor du Congo. Matadi est devenue le terminus de la navigation maritime ; en 1933, le chemin de fer de Matadi à Léopoldville a transporté 361 000 tonnes de marchandises, dont 56 p. 100 pour la descente, c'est-à-dire pour les exportations, 21,4 p. 100 pour la remonte, c'est-à-dire pour les importations, et 22,6 p. 100 pour le commerce local. C'est par là que passent une bonne partie des marchandises en provenance ou à destination de tout le Congo intérieur. Pourtant il y a un assez grand écart entre cette bonne partie et la totalité. La première représente à la remonte, c'est-à-dire aux importations, 77 385 tonnes, tandis que les importations totales du Congo Belge, la même année, ont pesé 133 380 tonnes ; à la descente, c'est-à-dire aux exportations, elle représente 202 102 tonnes, tandis que les exportations totales de la colonie se sont montées, en poids, à 269 064 tonnes. C'est donc à peu près les trois septièmes des importations et bien près du quart des exportations qui ne semblent pas se faire par cette voie-là.

Le réseau hydrographique de l'intérieur. — On a vu que le bassin du Congo, fleuve et affluents, représentait environ 12 000 kilomètres de voies navigables, non continues il est vrai, mais dont il a été facile d'assurer la continuité, du moins pour le grand fleuve lui-même, par quelques lignes ferrées de raccordement. Ces voies navigables ont de grandes qualités. En particulier le Congo

a un débit d'étiage qui compte parmi les plus considérables du monde ; le mouillage y est en général possible presque partout pour les navires calant 2 mètres ; le débit des hautes eaux n'est que très rarement le double de celui de l'étiage. Toutes ces qualités permettent une certitude dans la navigation, que diminuent toutefois certains inconvénients locaux : en plus d'un point du secteur inférieur du fleuve moyen, là où il a la largeur du Pas de Calais, les chenaux navigables divaguent et se déplacent ; de même les bancs ; en outre, dans le fleuve lui-même et plus encore dans ses affluents, les obstacles abondent, rochers, blocs roulés, et, même dans les parties balisées, des obstacles accidentels, comme des troncs d'arbres roulés et déposés par les eaux, circonstance fréquente au milieu de cette immense forêt.

Sur ce vaste réseau, et notamment sur le fleuve lui-même, circule une flotte de quelque 900 navires, dont plus de 300 à moteurs, et un peu moins de 600 sans moteurs et sans ponts, simples remorques. Les premiers représentent un tonnage de 18 600 tonneaux ; les seconds, de 43 000. Les premiers sont des bateaux assez plats et à roues, dont la longueur peut atteindre 70 mètres et la largeur 14. Les remorques peuvent atteindre les mêmes dimensions. Les moteurs sont pour la plupart chauffés au bois, l'huile lourde étant réservée pour les transports rapides de voyageurs. Le trafic qui se fait sur le Congo moyen est considérable : en 1935, le port de Léopoldville a reçu 227 700 tonnes et en a expédié plus de 70 000. Sur le fleuve, quelques ports sont bien outillés : Coquilhatville, au confluent de la Rouki ; Boumba, près du confluent de l'Itimbiri ; Stanleyville et Ponthierville, de part et d'autre des Stanley Falls ; Kindou et Kongolo, aux deux extrémités du chemin de fer du Loualaba moyen ; Boukama, au terminus du bief navigable du haut fleuve. De même Port-Francqui et Basongo, sur le Kasaï ; Lousambo, sur la Sankourou, et enfin un ou deux ports sur chaque lac de l'Est.

Comme le bas fleuve, le moyen et le haut fleuve ont eu rapidement leurs biefs navigables raccordés par des voies ferrées de jonction : en 1909, la voie ferrée de Stanleyville à Ponthierville est ouverte ; en 1910, celle de Kindou à Kongolo ; en 1918, le chemin de fer de l'Afrique du Sud, qui atteignait Élisabethville depuis huit ans, atteint Boukama, au point où commence la navigation congolaise. Ainsi l'on pouvait désormais, sans obstacle, sinon sans rompre charge, faire le trafic continûment depuis le fond du Katanga jusqu'à l'embouchure du Congo : 3 680 kilomètres de parcours, dont 2 680 sur le fleuve et 1 000 sur voie ferrée, et six transbordements en cours de route, entre l'embarquement initial et le chargement sur le cargo de l'Atlantique. Route longue, lente, coûteuse.

Les chemins de fer transcontinentaux. — Dès que ses richesses minières ont été connues, la région du Katanga et de la Rhodesia du Nord a attiré les chemins de fer. C'est par le Sud que l'attaque a commencé.

Dès 1897, c'est-à-dire dès avant la guerre qui devait voir la fin de l'indépendance des républiques boers, le chemin de fer anglais, montant de Beira, parvenait à Boulavayo, en plein cœur de la Rhodesia. En 1904 il était au Zambèze ; en 1906, année de la fondation de l'*Union minière du Katanga*, à Broken Hill. En 1909, il atteignait la frontière du Katanga belge à Sakania ; l'année suivante, le rail était poussé jusqu'à Élisabethville. La voie du Cap au Caire est une conception cartographique, qui n'existe que sur le papier et n'a aucune importance économique. La voie du Cap au Congo est une réalité, qui s'inscrit dans les mercuriales commerciales de chaque année. On a vu pourquoi. Il en sera ainsi

au moins jusqu'au jour où une voie ferrée directe et continue unira le Katanga à Matadi.

Malgré les avantages qui lui viennent de sa naissance dans un puissant dominion britannique, la voie ferrée du Sud souffre de sa longueur, et aussi de la longueur de la navigation entre l'Europe et l'extrême pointe de l'Afrique. Deux

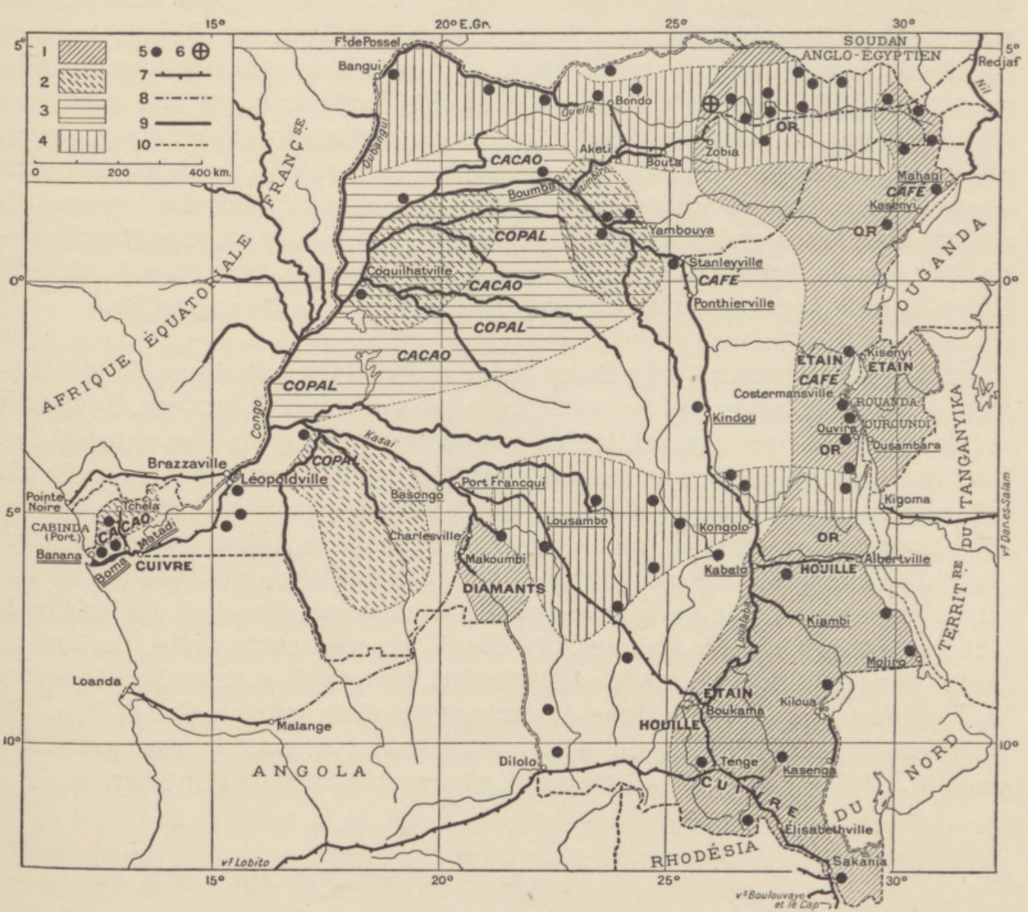


Fig. 18. — Carte économique du Congo Belge. — Échelle, 1 : 18 000 000.

1, Zones minières principales. — 2, Zones de plantation de palmiers à huile. — 3, Zone de plantation d'hévéas. — 4, Zones de culture du coton. — 5, Centres d'élevage de bovins. — 6, Centre d'élevage d'éléphants. — 7, Chemins de fer. — 8, Grandes routes de liaison. — 9, Rivières navigables. — 10, Frontières politiques. — Les noms des principaux ports fluviaux sont soulignés d'un trait ; les noms des ports maritimes, de deux traits.

autres voies ferrées, plus récentes, ne présentent pas ces inconvénients. L'une part de Dar-es-Salam, dans le territoire sous mandat du Tanganyika, où elle fut construite à l'époque où celui-ci était encore l'Afrique Orientale Allemande. Elle atteint le grand lac à Kigoma. Sur l'autre rive part aujourd'hui d'Albertville, en territoire belge, une autre voie ferrée, qui atteint le Loualaba à Kabalo. Voie plus brève que la précédente, et qui part d'un port plus proche de l'Europe ; mais voie mixte, avec les inconvénients d'un double transbordement. De l'autre côté, vers l'Atlantique, en territoire portugais, une longue ligne a été construite, qui part de Lobito, près de Saint-Philippe-de-Benguella, traverse d'Ouest en Est la colonie portugaise, franchit la frontière du Congo Belge à Dilolo, et de là, par Tenge, atteint Élisabethville, capitale du Katanga. Ligne économiquement irréprochable, mais qui, du point de vue congolais, présente le double inconvénient

de n'avoir point son terminus dans un port congolais et de ne servir que sur le quart de son parcours au trafic interrégional de la colonie.

C'est pourquoi la métropole et la colonie ont voulu avoir leur transcongolais. Il est construit présentement sur la moitié de son parcours. Utilisant la voie déjà construite d'Élisabethville à Boukama pour atteindre le haut Loualaba, il se dirige ensuite au Nord-Ouest, coupant différents affluents du Kasaï, et se termine pour l'instant, depuis 1928, sur cette rivière, à Port-Francqui. Tel qu'il est, ce chemin de fer rend déjà de grands services : il évite désormais le portage pour les produits de la région du haut Kasaï et de la haute Sankourou, que l'on va charger sur les bateaux au point où la rivière commence à être navigable ; d'autre part, cette région peuplée et productive peut plus facilement fournir de la main-d'œuvre et des denrées alimentaires au Katanga industriel. Mais il ne jouera pleinement son rôle de grande diagonale congolaise que le jour où, sans transbordement et sans navigation, il amènera les produits katanguiens au quai de Matadi. Pour l'instant, la construction du second tronçon n'a pas été entreprise.

Routes d'attente. — Le Congo Belge a, d'après la statistique, 54 000 kilomètres de routes. Beaucoup ne sont encore que des pistes de portage. Toutefois, la colonie possède quelques milliers de bonnes routes accessibles aux automobiles. Tant que les carburants pour voitures seront d'un prix aussi élevé, le trafic par automobiles ne sera pour le Congo Belge, très vaste et peu peuplé, qu'un pis-aller.

Ce pis-aller ne s'impose présentement que dans deux régions du Congo Belge. Au Sud-Ouest, une route raccorde le district diamantifère de Makoumbi au terminus de la voie ferrée portugaise qui, de Loanda, pénètre dans l'intérieur de l'Angola central jusqu'à Malange. Au Nord-Est, une autre route, partant de Bouta, sur le petit chemin de fer de l'Itimbiri, traverse le district des mines d'or du Nord-Est et, passant la ligne de partage des eaux entre le Congo et le Nil, atteint celui-ci à Redjaf. Il suffit de suivre ces deux routes sur la carte pour comprendre qu'elles sont œuvre d'attente et montrent le tracé du rail futur.

IV. — PRODROMES DE L'AGE AGRICOLE

Construites et agencées en vue du raccordement avec les pays miniers, les voies de fer et d'eau du Congo Belge permettent à la culture et à la plantation, en leur offrant des moyens d'exportation, de s'installer dans la zone qu'elles desservent. C'est grâce à elles qu'après l'âge minier, et pour se dérouler avec lui, un âge agricole s'annonce.

Cultures et élevage de ravitaillement local. — Les méthodes de culture et de plantation indigènes, dans la forêt et dans la savane, sont, jusqu'à ce jour, demeurées à peu près telles qu'on les a décrites plus haut. C'est seulement autour des grands marchés européens, comme ceux du Bas-Congo, les centres miniers du Katanga ou la région diamantifère du Kasaï, que se sont installées des cultures pour le ravitaillement local, cultures de céréales, de manioc, d'oléagineux et cultures maraîchères, qui sont d'un caractère plus régulier et plus fixe.

Parmi ces tentatives d'assimilation de la vie locale aux méthodes européennes, une des plus intéressantes est celle qui porte sur l'élevage. La vie pastorale n'existe à proprement parler que dans l'Est extrême de la colonie (voir fig. 14,

p. 49) ; mais sur tous les plateaux du pourtour du bassin congolais, partout où ne sévit pas la tsé-tsé, les tribus indigènes possèdent un troupeau de quelques buffles. La difficulté est de leur enseigner l'hygiène de l'élevage, la sélection des animaux, les soins à leur donner. Depuis plus de vingt ans déjà, de nombreux centres d'élevage des bovins ont été constitués sur tous les plateaux congolais, et même sur les bords du fleuve, auprès des stations commerciales, là où, par les défrichements et les assainissements, on a chassé la tsé-tsé (fig. 18). Ces essais commencent à donner des résultats. Le but auquel on tend tout d'abord est de fournir des animaux de labour, qui remplaceront pour bien des produits le travail à la houe, substitution qui permettra à son tour d'installer certaines cultures que ce travail rendait difficile ou de rendement trop médiocre, notamment celle des céréales. De même, le cuir peut devenir un bon produit d'exportation et figure dès maintenant dans les statistiques commerciales. Il y a déjà dans les stations d'élevage de la Compagnie du Katanga 50 000 têtes de bétail ; il y en a 35 000 autres dans les stations du Nord-Est, du haut Kasaï, du bas Congo. Et il ne faut pas oublier que, hors les très petits troupeaux des tribus du Nord et du Sud, qui n'ont jamais été dénombrés, il y a chez les indigènes du Nord-Est quelque 200 000 buffles, et plus d'un million dans le territoire du Rouanda-Ouroundi, lequel fait, il est vrai, déjà partie de l'Afrique orientale.

S'agissant d'un élevage pour le travail encore plus que pour l'alimentation, celui des éléphants ne doit pas être oublié. Longtemps l'éléphant d'Afrique a eu la réputation d'un animal de domestication impossible, encore que les éléphants qui figurent sur les médailles, monnaies et monuments de Carthage et de Rome attestent, par des traits certains, que c'étaient des éléphants d'Afrique et non d'Asie que les Carthaginois employaient aux combats et les Romains aux jeux du cirque. Mais, dans l'ère moderne, l'éléphant d'Afrique ne fut plus considéré que comme un producteur d'ivoire, ses défenses étant plus longues et plus belles que celles de son congénère asiatique. De là la chasse impitoyable qu'on lui fit pendant des siècles, et qui prit des proportions encore plus amples dans les premiers temps de la colonisation belge, parce que les méthodes commerciales furent rationalisées. Seul, le courant de l'exportation fut modifié : pendant des siècles, son but principal avait été l'Inde ; ce fut maintenant Anvers.

Entre 1894 et 1902, le commerce de l'ivoire connut sa période de plus grande activité. Les indigènes sollicités allaient déterrer l'ivoire jaune dans les « caches » de la forêt. On tuait tous les éléphants que l'on pouvait traquer, y compris les éléphanteaux dont les défenses étaient à peine sorties. A ce jeu, l'ivoire devint, pour quelques années, le principal objet d'exportation du Congo Belge, avec le caoutchouc de lianes de la forêt : alors qu'en 1887 cette exportation dépassait de peu 40 tonnes, en 1893 elle atteignait 189 tonnes ; en 1895, 295 tonnes, et en 1899 (point culminant des exportations d'ivoire), 298 tonnes. Depuis, elle n'a cessé de baisser, effet coutumier de cette forme d'« exploitation sauvage ». Aujourd'hui, elle est réduite à une place minime dans l'ensemble des exportations congolaises : tandis qu'en 1909 elle en représentait 11,7 p. 100, et en 1916 encore 6,1 p. 100, aujourd'hui elle est tombée à la faible proportion de 2,4 p. 100.

Mais le service que l'éléphant congolais ne peut plus rendre au commerce, il commence à le rendre au travail. En 1904, on a fondé à Api, dans le pays des Azandé, une station d'élevage des éléphanteaux. Malgré certains déboires au début, dus à la grande mortalité des jeunes en captivité, l'élevage a commencé à

donner quelques résultats dès que les premiers jeunes sont devenus adultes (un éléphant est adulte à quinze ans), c'est-à-dire entre 1915 et 1920. On les a dressés à tirer, à traîner, à transporter avec leur trompe, comme leurs congénères d'Asie. Une seconde station d'élevage a été constituée à Gangara : en 1933 celle-ci avait 40 animaux en dressage, tandis que celle d'Api en avait 43, et que 24 éléphants étaient déjà en service dans diverses stations. Le rôle que cet élevage peut jouer dans l'avenir, comme substitut du portage, dur et anti-économique, ne saurait être exagéré.

Plantations et cultures commerciales. — Dans la période de civilisation de forme indigène, les plantes productives de la forêt se trouvent partout dans la forêt ; celles de la savane, partout dans la savane. Le propre d'une exploitation coloniale rationnelle, visant à l'exportation, est d'installer les plantations et les cultures dans les lieux où elles sont susceptibles des meilleurs rendements, et à proximité des voies de communication qui en permettront le commerce. Tel est le programme de l'administration du Congo Belge depuis une quinzaine d'années.

Parmi les produits susceptibles de plantation, le caoutchouc a connu, pendant un temps, une belle époque d'exploitation sauvage — contemporaine de l'exploitation sauvage de l'ivoire. A cette époque, les plantes caoutchoutifères qui donnaient presque toute la gomme négociée étaient une longue liane, le *landolphia*, et un grand arbre de la forêt vierge, l'*ireh*. La méthode commerciale consistait à demander aux indigènes d'apporter aux factoreries la plus grande quantité de boules de caoutchouc fumées qu'ils pourraient récolter et préparer, sans souci des impuretés que les boules pouvaient contenir, à l'exception des cailloux dont les naïfs commerçants les farcissaient parfois pour en accroître indûment le poids. Nul contrôle de leur façon de récolter la gomme, nul essai d'éducation pour leur enseigner à le bien faire. Aussi que de lianes furent arrachées, que d'arbres abattus, au lieu d'être sagement saignés, en vue de réserver l'avenir ! Le résultat ne se fit guère attendre. L'exportation du caoutchouc, qui ne dépassait guère 500 tonnes en 1895, était montée progressivement jusqu'à plus de 6 000 en six ans. Le point culminant, atteint en 1901, se maintint jusqu'en 1903. Mais, dès l'année suivante, elle baissait assez rapidement : déjà, en 1907, elle n'était plus que de 4 850 tonnes. Le coup de grâce lui fut porté quand, environ 1910, commença l'exploitation des grandes plantations de caoutchouc de la Malaisie. Sur le marché mondial, la concurrence du caoutchouc de plantation, de culture rationnelle, de transport bref et rapide, d'un prix de revient infiniment moins coûteux, chassa partout le caoutchouc de cueillette, et singulièrement en Afrique équatoriale, où les méthodes de récolte étaient les plus primitives. Tandis qu'en 1906 la production de caoutchouc de toute l'Afrique équatoriale, belge, française, anglaise, portugaise, représentait 33 p. 100 de la production mondiale, elle n'en représentait plus en 1933 que 0,2 p. 100. Tandis qu'en 1906 les exportations du Congo Belge représentaient, en valeur, 83,2 p. 100 des exportations totales de la colonie, elles n'en représentaient plus en 1935 que 0,25 p. 100.

Mais aujourd'hui le Congo Belge s'est tourné vers la méthode de la plantation. Des cantons de la zone forestière, dans une région qui s'étend de la vallée du moyen Congo jusqu'au bas Kasaï et de Coquilhatville à Stanleyville, ont été plantés en hévéas du Brésil. Les arbres ont bien réussi. Pour le moment les plantations ne dépassent guère 3 500 hectares. Il faudra attendre la fin de la crise économique pour constater les résultats de la plantation ; actuellement,

elle est en sommeil, sage attitude en face de la surproduction des plantations d'Extrême-Orient (pl. XII, B).

Au contraire, la plantation des palmiers à huile est dans un plein essor. La même évolution, mais en voie de réalisation, peut être notée ici touchant l'huile de palme et les amandes de palme. L'*elaeis* existe partout dans la grande forêt congolaise ; mais, pour la plantation, des cantons ont été choisis où l'organisation des transports permet la récolte des fruits, le pressage de l'huile et la concentration commerciale dans les conditions les meilleures. Quatre zones consacrées à la plantation des palmiers à huile, où celle-ci dépasse 54 000 hectares, ont été constituées : dans le Mayombe, à proximité de Boma, de part et d'autre du chemin de fer de Tchéla ; dans le bassin inférieur du Kasaï, de part et d'autre des voies très navigables des bas Kasaï, Kouilou et Kouango ; autour de Coquilhatville, de part et d'autre des voies navigables des basses Rouki, Bousira, Lopori, et du moyen Congo lui-même ; enfin, entre Stanleyville et Boumba, dans la région du haut Congo, du bas Itimbiri et de la basse Lomami. Stanleyville, Boumba, Coquilhatville, Léopoldville et Boma possèdent les principales huileries et sont les grands marchés de l'huile et des amandes de palme. En 1935, les amandes de palme à destination de la Belgique, de l'Allemagne, des Pays-Bas et d'autres pays de l'Afrique, l'huile de palme à destination des mêmes pays, de l'Italie et des États-Unis, ont représenté un chiffre d'exportation de 147 950 000 francs belges, soit 12,2 p. 100 des exportations totales de la colonie, représentant le pourcentage le plus élevé, après l'or et le cuivre (pl. XII, A; XIV, A).

Parmi les produits de plantation et de culture, il n'en est qu'un après celui-là qui ait déjà donné beaucoup plus que des promesses : c'est le coton. Longtemps avant la mise en exploitation coloniale, les indigènes cultivaient, filaient et tissaient le coton dans toute la région du Congo-Oubangui et du bassin du Kasaï. C'est là que la culture rationnelle a été installée. Sans doute les rendements sont-ils encore assez faibles : le huitième du rendement égyptien, moins du tiers du rendement américain; et la production, en 1934, dépassait à peine 57 000 tonnes, dont les trois quarts produits par la zone Oubangui-Ouellé-Itimbiri. C'est une production assez faible : 0,48 p. 100 de la production mondiale ; mais elle fournit déjà une exportation de matière première assez rémunératrice vers Anvers et la filature gantoise : plus de 142 millions de francs belges en 1935, soit 11,8 p. 100 des exportations totales, un peu plus que l'exportation des diamants et autres pierres précieuses (pl. XIV, B).

Quelques denrées coloniales sont aujourd'hui cultivées en vue de l'exportation : non point la canne à sucre, qui est demeurée une matière de culture indigène et dont le produit reste presque exclusivement réservé à la consommation intérieure, d'ailleurs insuffisant pour celle-ci ; mais le cacao, cultivé surtout dans le Mayombe et dans la zone particulièrement humide et chaude (conditions climatiques qui conviennent au cacaoyer) qui rayonne dans la boucle du Congo moyen autour de Coquilhatville, et le café, dont la culture, qui demande un climat moins humide et plus tempéré, est surtout pratiquée sur les plateaux de l'Est, entre le Kivou, le lac Albert et Stanleyville. La production est encore très faible : celle de café ne représente que 0,71 p. 100 de la production mondiale, celle de cacao 0,17 p. 100. Pourtant l'exportation de ces deux produits vers la Belgique compte pour un profit qui se chiffre à 3,7 p. 100 des exportations de la colonie en 1935. Il y a là plus que des promesses.

Ainsi la culture et la plantation rationalisées, dans la région la mieux des-

servie par les voies de communication, autour des marchés organisés qui s'égrènent tout au long du Congo moyen et des cours inférieurs de ses principaux affluents, constituent déjà un profit incontestable pour la colonie : huile et amandes de palme, coton, café et cacao comptent en 1935 pour 27,8 p. 100 des exportations du Congo Belge. C'est bien, à côté de la civilisation minière, la civilisation agricole qui s'établit.

De l'ancienne méthode d'exploitation sauvage, qui fit la première fortune du Congo Belge, il y a environ trente ans, subsistent seulement, avec quelque prospérité, la récolte de la gomme copal et le commerce du bois. A vrai dire, le rôle principal que joue ce dernier consiste dans le trafic du bois de chauffe, surtout pour les navires. Quant aux bois de charpente, de menuiserie et d'ébénisterie, leur commerce est gêné, pour les plus précieux, par leur poids, qui en empêche le transport par flottage. Le Congo Belge n'exporte que peu d'ébène, d'acajou et de teck ; son principal commerce porte sur l'*okoumé*, bois plus léger, moins coûteux, qui fournit un bon matériel de menuiserie. Hors l'okoumé, on peut dire que l'exploitation des bois d'ébénisterie est arrivée, et pour les mêmes raisons, au même point de décadence que celle du caoutchouc de forêt. Pour elle aussi l'avenir ne saurait être que dans la plantation, en des cantons choisis, — œuvre de longue haleine.

V. — SITUATION PRÉSENTE

Organisation administrative. — Jusqu'à une époque récente, la colonie du Congo Belge comportait quatre provinces : Congo-Kasaï, Équateur, Province Orientale et Katanga. Cette division semblait symboliser des efforts de mise en route différents dans quatre parties du bassin congolais, qui, par leur nature et leurs ressources, semblaient appeler des initiatives et des adaptations différentes. Aujourd'hui le premier équipement, la première organisation économique de la colonie est accomplie, dans chaque province géographique ; dans l'esprit du gouvernement colonial, il s'agit de donner à l'organisme un mouvement d'ensemble, de manière que chaque organe joue exactement son rôle dans l'ensemble.

Aussi l'ancienne division en quatre provinces, avec quatre sous-gouverneurs à qui l'importance du territoire qui leur était confié donnait un certain droit d'initiative et comme une autonomie contrôlée, est-elle remplacée par une division plus morcelée, en six provinces (Léopoldville, Coquilhatville, Stanleyville, Costermansville, Élisabethville et Lousambo), où les anciens sous-gouverneurs sont remplacés par des commissaires.

Ainsi s'achève l'unité congolaise, dans la centralisation administrative. C'est la courbe ordinaire que suit souvent l'organisation coloniale : d'abord, l'ère des compagnies et des comités, auxquels on laisse toute initiative, avec l'appui éventuel de la force publique ; puis, se substituant aux compagnies, l'autorité publique, mais, dans un pays en friche où se dessinent quelques zones de défrichement non unies entre elles, confiée à des agents différents, obéissant à la direction un peu lâche — contrôle plus que direction — d'un agent supérieur; enfin, quand tout le pays a été exploré, défriché, organisé, coordonné, son unification administrative sous la direction effective d'un agent unique de la métropole, les agents provinciaux devenant de simples exécutants. Le gouvernement métropolitain a estimé que le Congo Belge pouvait entrer dans cette période finale de son existence.

Économie adulte. — Que le Congo Belge soit entré dans l'âge adulte de la vie coloniale, une première preuve en est donnée par l'équilibre de sa production actuelle. Malgré l'importance de l'exploitation minière, il est évident que l'organisation de la production végétale au cours des quinze dernières années et la substitution de la plantation à la cueillette, de la culture rationnelle pour l'exportation à la culture extensive pour l'alimentation locale, de l'élevage au pastorat ou à la chasse ont donné à la production végétale une importance qui contrebalance heureusement celle des mines et ajoute opportunément en variété aux ressources de la colonie, qui, dès maintenant, ne joue plus toutes ses chances sur un même tableau. En 1935, dans les exportations congolaises, les produits des mines, y compris l'or, ne représentent en valeur que 61,9 p. 100, un peu plus des trois cinquièmes.

A côté des trois grands marchés : Élisabethville, marché du cuivre, Léopoldville, marché des denrées végétales, oléagineux, coton, cacao, et Matadi, grand entrepôt du commerce maritime, d'autres marchés secondaires sont nés : Coquilhatville, marché des amandes de palme, du cacao et du copal de la cuvette congolaise; Stanleyville, à portée des mines d'or; Costermansville, sur le Kivou, le marché du café ; Port-Francqui, marché de la région du Kasaï, entre la zone des diamants et celle de l'huile de palme, à la jonction de la voie ferrée qui vient du Katanga et de la voie navigable qui conduit au Congo et au Stanley Pool.

Le commerce congolais. — Dès maintenant les chiffres du commerce congolais sont fort honorables. Ils n'ont cessé de croître régulièrement et rapidement, même pendant les années de guerre, entre 1913 et la période 1929-1930, qui en a marqué pour l'instant l'apogée. Entre 1913 et 1930, les exportations du Congo Belge avaient augmenté comme de 1 à 14 en poids et de 1 à 15 en valeur (réserve faite sur la dévaluation de la monnaie) ; entre 1913 et 1929, les importations avaient augmenté comme de 1 à 4 en poids et de 1 à 25 en valeur. Les premières se montaient en 1930 à 1 511 millions de francs belges, les secondes, à 1 581 millions. Depuis, par le fait de la crise économique qui sévit sur le monde, les unes et les autres ont baissé, mais les exportations beaucoup moins que les importations. En 1936, toutefois, les premières étaient remontées à 1 489 millions, tandis que les secondes atteignaient 724. La balance commerciale était donc très favorable, ce qui n'est pas nécessairement un signe de prospérité, la diminution des importations pouvant simplement marquer l'incapacité d'acheter le matériel indispensable pour compléter l'outillage nécessaire à tout pays neuf (fig. 19 et 20).

C'est en effet pendant la grande période de l'outillage, entre 1924 et 1930, que, malgré des chiffres d'exportation très élevés et en croissance rapide, le Congo a eu les balances commerciales les plus déficitaires. Mais c'est à cet outillage et aux facilités qu'en ont tirées la production et la circulation commerciale qu'il doit d'avoir pu en temps de crise garder un taux élevé d'exportation.

Les produits des mines, on l'a vu, représentent en 1935 (cuivre, étain, or et pierres précieuses) 61,9 p. 100 de ces exportations ; les produits de la plantation et des forêts (huile et amandes de palme, bois, gomme copal), 15,5 p. 100 ; les produits des cultures (coton et jute, arachides et sésame, café, cacao et sucre, légumes secs), 17 p. 100, un peu plus de 5 p. 100 restant pour d'autres produits du passé, comme l'ivoire, ou de l'avenir, comme les peaux et les cuirs.

En 1935, la seule Belgique a reçu plus des trois quarts des exportations belges ; les autres pays d'Europe et les États-Unis en ont reçu 12,2 p. 100 ; les pays

voisins du Congo, 10,1 p. 100. Dans ce dernier chiffre figurent des produits d'exportation réelle, mais destinés à une exportation plus lointaine par Lobito, Beira, Lourenço-Marquès ou Dar-es-Salam, et aussi des produits importés d'Europe ou d'Amérique ou du Japon par les ports maritimes du Congo et réexportés vers l'Afrique Équatoriale Française. Il est probable que la mise en exploitation du chemin de fer français de Pointe-Noire à Brazzaville mettra rapidement fin à ce dernier trafic.

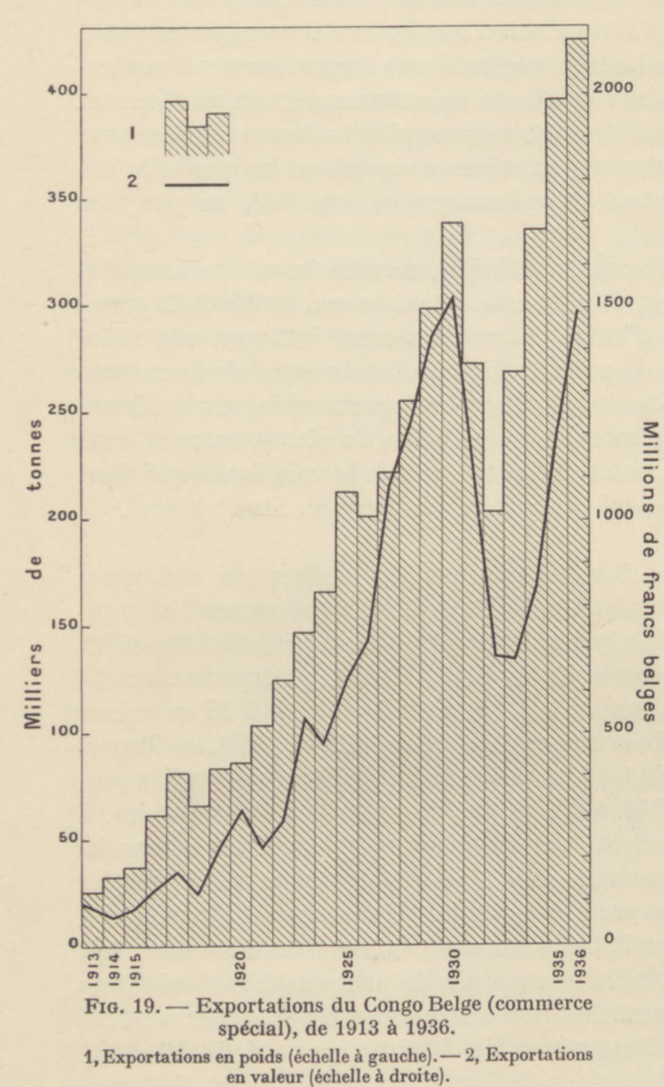


Fig. 19. — Exportations du Congo Belge (commerce spécial), de 1913 à 1936.

1, Exportations en poids (échelle à gauche). — 2, Exportations en valeur (échelle à droite).

Pour les importations au Congo, la Belgique a encore la meilleure part (38,3 p. 100 en 1935), mais elle laisse ici un plus fort morceau du gâteau à la Grande-Bretagne, aux États-Unis, à l'Allemagne, au Japon et à la France, sans compter les autres pays industriels d'Europe ; dans l'ensemble, leurs importations dépassent celles de la Belgique (44 p. 100), et il est possible qu'avec l'accroissement rapide des importations de tissus japonais, cotonnades et vêtements de soie artificielle, la part des pays étrangers augmente. Effet inéluctable de l'Acte de Berlin, qui établit la liberté commerciale dans le « bassin conventionnel du Congo ».

Le Congo Belge n'a qu'une étroite porte sur la mer : l'embouchure, où se trouvent des ports d'une importance moyenne, assez bien équipés : Banana, et surtout Boma et Matadi. En 1935, le mouvement de la navigation a été à Boma de 507 000 tonneaux, entrées comme sorties ; à Matadi, de 391 000 : chiffres honorables, sans plus. Le Congo Belge a d'autres ports, en territoire étranger, au bout de voies ferrées qui en viennent et qui l'atteignent : Beira, Lobito, Dar-es-Salam, demain peut-être Pointe-Noire. Déjà son commerce est assez important pour intéresser des ports étrangers comme ses propres ports. C'est encore là une marque de l'âge adulte.

Organisation européenne et main-d'œuvre indigène. — Cette maturité coloniale évoluera encore, quand la crise économique sera résolue. Le Congo Belge a pour lui les avantages d'une direction métropolitaine maintenant sûre de ses méthodes et appartenant à une des principales puissances industrielles de l'Europe, capable d'acheter des matières premières et de fournir des

objets fabriqués. Son équipement, la localisation de ses entreprises industrielles et agricoles répondent bien à ses conditions géographiques, et c'est là un facteur de succès. Le seul problème encore incertain est celui de la main-d'œuvre indigène.

Déjà les entreprises européennes, plantations, sociétés agricoles, mines et fonderies, employaient, en 1930, 409 600 indigènes, chiffre marquant un progrès rapide, comparé à ceux de 1916 (45 700), de 1922 (157 000), de 1924 (278 000). Si l'on y ajoute la main-d'œuvre affectée au portage, à la manœuvre des transports mécaniques, au service personnel des Européens et au service de l'État, on arrive au chiffre de 500 000. C'est plus de 15 p. 100 de la population mâle adulte, estimée à la même époque. Sans doute, la crise, déterminant des licenciements et même des fermetures d'usines et de chantiers, a diminué ce nombre : de 72 000 pour la seule année 1931. Mais c'est là un accident ; tôt ou tard le problème se reposera. Le gouvernement congolais se trouve, comme tous les autres dans l'Afrique tropicale, en face de ce dilemme : laisser libres les indigènes et en trouver suffisamment pour les tâches à accomplir, ce qui revient à dire qu'il est obligé à une propagande officielle, ou tolérer une propagande privée, sous son contrôle. En 1934, trois organismes président au recrutement de la main-d'œuvre indigène : l'Office du travail de Léopoldville, placé sous la haute direction du gouverneur, et qui recrute et achemine les travailleurs affectés aux travaux publics dans le Bas-Congo et le Moyen-Congo, et les deux Bourses du travail du Katanga et du Kasaï, entreprises privées contrôlées par le gouvernement, dont le but est de créer, partout où le besoin s'en fait sentir, les entreprises propres à aider au recrutement de la main-d'œuvre indigène.

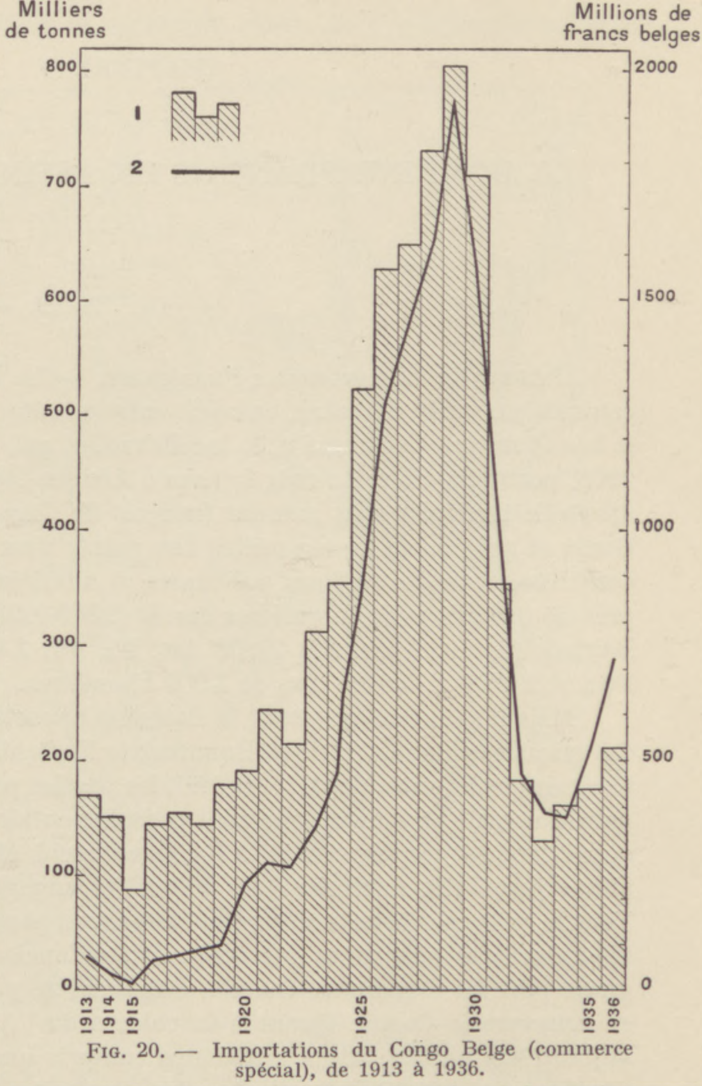


FIG. 20. — Importations du Congo Belge (commerce spécial), de 1913 à 1936.

1, Importations en poids (échelle à gauche). — 2, Importations en valeur (échelle à droite).

Il n'y a pas, sur ce point, péril en la demeure. Mais quand, après l'étape de la crise, l'essor reprendra, on peut prévoir que, au bout de quelques années, le problème de la main-d'œuvre ne manquera pas de devenir critique, si une œuvre d'éducation ne s'accomplit point d'ici là.

CHAPITRE V

LE DOMAINE FRANÇAIS EN AFRIQUE ÉQUATORIALE

I. — GABON ET MOYEN-CONGO

L'Afrique Équatoriale Française. — La France possède dans l'Afrique centrale un vaste domaine, compris entre la côte du Gabon, le Congo inférieur, le bas et moyen Oubangui et le lac Tchad, et qui, colonie unifiée et organisée en 1908, porte depuis cette date le nom d'Afrique Équatoriale Française. Si l'on y ajoute le territoire sous mandat français du Cameroun, qui le jouxte au Nord-Ouest et qui pousse en son milieu une pointe vers l'Est et vers la Sanga, le tout constitue, sous des régimes politiques et administratifs divers, un domaine de près de 3 millions de kilomètres carrés (2800000), qui s'étend sur 27 degrés de latitude (de 5°02' lat. S à 21°58' lat. N), soit 2 985 kilomètres, tandis que de l'Ouest à l'Est il couvre plus de 2 000 kilomètres.

Mais il s'en faut que tout le domaine appartienne à l'Afrique équatoriale. Géographiquement, l'Afrique Équatoriale Française, malgré son nom, couvre un territoire composite, dont, il est vrai, les parties peuvent être considérées comme politiquement et économiquement complémentaires. Le territoire du Cameroun appartient géographiquement à l'Afrique occidentale ; seule, sa pointe Sud-Est, allant jusqu'aux territoires des Fang, est engagée dans l'Afrique équatoriale. Tout le reste, par la nature, par les ressources, par les populations et les genres de vie appartient aux zones guinéenne et soudanaise de l'Afrique occidentale. Le grand port du Cameroun, Douala, a son arrière-pays économique vers le Tchad, et non vers le Congo. Quant à la colonie de l'Afrique Équatoriale Française, aujourd'hui unifiée, elle a longtemps compris quatre colonies qui, même après l'unification, constituent encore des territoires économiquement originaux : Tchad, Oubangui-Chari, Moyen-Congo et Gabon. La totalité de la première et la plus grande partie de la seconde (le bassin du Chari et de son affluent, le Logone) sont constituées par une grande zone déprimée que, depuis les explorations du capitaine Tilho, on appelle les Pays-Bas du Tchad ; physiquement elle appartient à une dépression plus vaste qui, par le Bahr el Arab et par le Bahr el Ghazal, s'étend jusqu'au Nil et peut-être jusqu'à la mer Rouge. De tous temps les populations de cette zone ont eu leurs échanges et leurs relations vers l'Est et vers l'Ouest, non vers le Sud équatorial : c'est par là que passent, à l'aller et au retour, les pèlerins du Soudan occidental qui se rendent à la Mecque ou qui en reviennent. Et le commerce, qui se faisait jadis uniquement par les caravanes sahariennes vers la Tripolitaine, se fait aujourd'hui vers Douala [1].

1. Pour l'étude de la région du Tchad, voir le tome XI, *Afrique septentrionale et occidentale*, 2e partie.

Ainsi seuls les deux territoires du Gabon et du Moyen-Congo appartiennent géographiquement à l'Afrique équatoriale (fig. 21).

Gabon et Moyen-Congo. — Il est difficile d'évaluer exactement la part du Gabon et du Moyen-Congo dans la superficie totale de l'Afrique Équatoriale



Fig. 21. — Afrique Équatoriale Française. Carte économique. — Échelle, 1 : 10 000 000.

1, Zone de la forêt. — 2, Zones marécageuses. — 3-5, Rivières : 3, navigables par les vapeurs pendant toute l'année ; 4, navigables par les vapeurs pendant une saison ; 5, non navigables par les vapeurs. — 6, Chutes et rapides. — 7, Chemins de fer. — 8, Routes pour automobiles. — 9, Routes pour automobiles en projet. — 10, Frontières politiques. — 11, Limites intercoloniales. — 12, Limite du bassin du Congo.

Française, certaines limites étant encore indécises. On peut dire qu'elle en représente à peu près les deux cinquièmes. Quant à la population, elle correspond à un peu plus du tiers de l'ensemble : d'un million à 1 200 000 habitants, à peu près. Cette population, on l'a vu (voir fig. 13), comprend surtout, sur les hauts plateaux du Moyen-Congo et du Gabon septentrional, la puissante tribu des Fang, aux mœurs si particulières, et qui, par leur activité, même commerciale, constitueront, quand ils seront disciplinés, un des ferments économiques les plus utiles de la colonie. Puis, vers la côte, le bas Ogooué, le bas Congo et le bas Oubangui, un certain nombre de tribus, Bakalaï, Bayaka, Batéké, Boubangui. Par leurs très

anciennes relations avec le commerce européen et par les possibilités de commerce des produits de plantations que détermine la création de moyens d'accès entre la côte ou les fleuves et l'intérieur, elles sont déjà entrées dans le cycle de l'économie coloniale, lequel s'élargira à mesure que ces moyens d'accès s'étendront.

Les ressources latentes sont considérables. Elles sont, naturellement, les mêmes qu'au Congo Belge : dans la forêt, le palmier à huile et les divers arbres, lianes ou herbes à caoutchouc, le copal ; dans les zones cultivables, plaines côtières, savanes et clairières des forêts, le cacao, le café, l'arachide, le coton. En outre, la prospection minière, qui est à peine commencée, donne déjà des aperçus pleins de promesses. Elle a porté surtout jusqu'à ce jour sur la zone du Gabon comprise entre l'Ogooué et le Niari-Kouilou, et singulièrement sur le bassin de ces deux derniers cours d'eau, dans la zone où l'on devait construire le chemin de fer de Pointe-Noire à Brazzaville : entre Loudima et Mindouli, on a repéré des gisements de cuivre, de plomb et de zinc, de fer, d'or et d'argent, qui peuvent faire bien augurer de l'avenir (fig. 22).

Encore faut-il pour exploiter ces richesses que des moyens de communication adéquats existent. Or le Gabon et le Moyen-Congo manquent de ce que possède le Congo Belge : un réseau de voies navigables. De tous les cours d'eau qui appartiennent aux deux colonies françaises, seuls l'Oubangui et la Sanga sont, sur tout leurs cours inférieur et moyen, accessibles aux vapeurs pendant toute l'année. L'Ogooué lui-même ne présente cette condition favorable que sur son cours inférieur, jusqu'à Ndjolé ; en amont, jusqu'à Lastoursville, les vapeurs ne peuvent le remonter qu'aux hautes eaux, et Franceville n'est atteinte que par les pirogues (pl. XV, A, et V, A). Pour le reste, ne sont accessibles aux vapeurs en toute saison, depuis la côte, que les portions très inférieures de la Nyanga, du Kouilou et de la Loémé, et depuis le Congo, que l'Alima, guère plus loin que Lékéti, et la Likouala, un peu en amont de Ntokou. Pour avoir accès jusqu'aux ressources de la forêt et de la savane du plateau intérieur, aucune route naturelle. De là, la nécessité de créer des voies terrestres, routes et chemins de fer. Nécessité d'autant plus grande que la côte méridionale du Gabon pouvait être le vrai lieu du commerce des pays du Congo inférieur, puisque celui-ci n'est pas navigable sur plus de 300 kilomètres entre Léopoldville et Matadi, et que la ligne la plus directe, la ligne droite, entre la côte et le bassin du Congo, va de la zone Loango - Pointe-Noire à Brazzaville.

II. — LES DÉBUTS DE L'EXPLOITATION

Conditions administratives et économiques. — L'exploitation des colonies du Gabon et du Moyen-Congo est soumise à des conditions particulières, dont les deux principales sont la médiocrité du peuplement européen et un régime commercial dont le gouvernement colonisateur n'est point le maître, conditions analogues en somme à celles qui se rencontrent au Congo Belge.

En 1931, la totalité de l'Afrique Équatoriale Française ne comprenait pas plus de 4 687 Européens, dont 3 806 Français. Brazzaville a un peu plus de 400 Européens, contre 5 000 indigènes. Pointe-Noire, 280 contre 2 000 indigènes ; Bangui, 300 contre 20 000. Ce sont les centres où, de beaucoup, la proportion des Européens est la plus forte : dans le plus favorisé à cet égard, elle ne dépasse pas 14 p. 100, et il s'agit de Pointe-Noire, dont on peut dire que c'est une création européenne. Le régime des concessions aux grandes compagnies, qui a peut-être

régné de façon trop exclusive jusqu'en 1929, n'a pas favorisé le peuplement européen, puisqu'il excluait sur la plus grande partie du territoire — et sur la meilleure — la colonisation libre, de moyenne étendue. Aujourd'hui il n'en est plus de même : peut-être faut-il attribuer au nouveau régime l'accroissement de la population européenne, qui a presque doublé en cinq ans (il n'y avait que 2 502 Européens, au recensement de 1926). Est-ce à dire que l'on puisse envisager un développement massif de la colonisation moyenne par les Européens ? Le climat ne s'y prête guère, du moins au Gabon et au Moyen-Congo. C'est sur les indigènes qu'il faut surtout compter pour le défrichement et l'établissement des

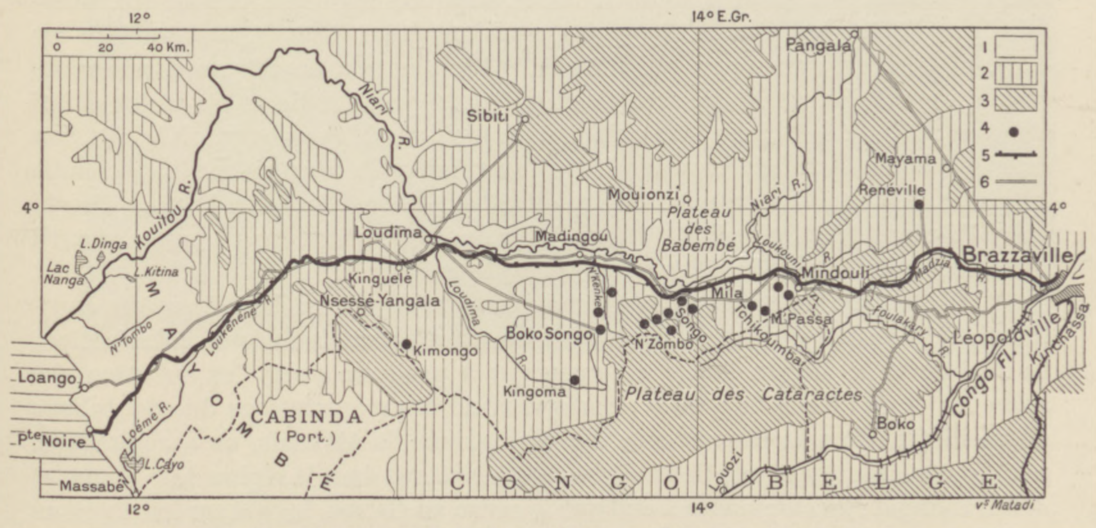


Fig. 22. — Le chemin de fer Congo-Océan. — Échelle, 1 : 3 000 000.
Altitudes : 1, de 0 à 200 mètres ; 2, de 200 à 500 mètres ; 3, au-dessus de 500 mètres. — 4, Principaux gîtes miniers. — 5, Chemin de fer. — 6, Routes pour automobiles.

cultures d'exportation. C'est affaire de voies de communication et d'éducation. Celle-ci, les Bakalaï, les Bayaka, les Batéké, les Boubangui et même les Fang sont très capables de la recevoir et d'en profiter; leurs contacts anciens avec les négociants de la côte, leur aptitude au commerce, la pratique très ancienne de la batellerie et du portage, la notion acquise du gain et du profit, tout les y dispose.

Quant au régime commercial, il ne peut être, du fait de l'Acte de Berlin et de la Déclaration de Bruxelles de 1890, que celui de la porte ouverte pour toute la portion comprise dans le «bassin conventionnel du Congo». Or celui-ci embrasse la quasi-totalité du Moyen-Congo et la portion méridionale du Gabon. Ici la France ne peut établir aucun régime de préférence en faveur de la métropole. Il est vrai que l'autre possesseur de territoires dans le bassin conventionnel, le Congo Belge, doit observer la même attitude libérale à l'égard du co-partageant français. Or la ligne de Pointe-Noire à Brazzaville est située dans la partie gabonaise du bassin conventionnel, et son commerce avec le Congo Belge ne saurait, de ce fait, rencontrer d'entrave.

Situation actuelle. — Faiblement pourvue en voies navigables, lesquelles, d'ailleurs, sont loin de constituer un réseau coordonné, la portion française de l'Afrique équatoriale a besoin de voies terrestres. Or, pour l'instant, le Moyen-Congo et le Gabon ont fort peu de routes pour automobiles : sur un réseau de

8 000 kilomètres, l'Oubangui-Chari et le Tchad en possèdent 7 240 ; le Moyen-Congo n'en a que 500, dont la plus grande partie est absorbée par la grande route Sud-Nord qui va de Brazzaville à Ouesso sur la moyenne Sanga ; le Gabon en a moins encore, et ne possède qu'une seule route d'importance, qui part de Ndjolé sur l'Ogooué, pour se diriger, par deux branches, soit vers Yaoundé, capitale du Cameroun, soit vers Makokou, point d'aboutissement de la navigation saisonnière sur la Livindo.

Quant aux voies ferrées, à la fin de la Grande guerre, le Gabon et le Moyen-Congo n'en possédaient pas un kilomètre à voie normale. C'est après la paix et le rétablissement de l'Afrique Équatoriale Française dans l'intégrité de son territoire que l'idée s'est établie et que les plans ont été dressés d'un chemin de fer dit Congo-Océan, qui, sur un parcours de 544 kilomètres, devait unir Brazzaville et le Congo à Pointe-Noire et à l'océan Atlantique. La ligne est aujourd'hui achevée : il a fallu dix-sept tunnels pour franchir le Mayombe (pl. XV, A). Son intérêt est double : elle traverse la région minière la plus riche de la colonie française et permettra sa mise en exploitation ; elle est la route la plus directe entre l'Océan et le Congo Belge (fig. 22). En moins de quinze ans le premier outil pour une exploitation de l'*Équatoria* française a été créé.

Le début est donc remarquable ; mais ce n'est là qu'un début. La même constatation de jeunesse peut se faire dans les autres domaines de la colonisation. Le Gabon et le Moyen-Congo commencent à produire pour l'exportation des amandes et de l'huile de palme ; après le recul des exportations du caoutchouc de cueillette, dû à la concurrence des plantations de Malaisie, on a commencé, non sans succès, des plantations d'hévéas et de céaras dans la région de la Sanga et de l'Oubangui ; on commence à cultiver le cacao au Gabon, le café sur les plateaux de l'Oubangui ; on commence à exporter de la kola, de la vanille, du sésame, du ricin ; le tabac batéké des bords de l'Alima, qui fait l'objet d'un commerce intérieur dans toute la colonie, pourra devenir matière d'exportation par le chemin de fer Congo-Océan.

Le commerce, lui aussi, est celui d'une colonie jeune. Depuis dix ans, chaque année le commerce de l'Afrique Équatoriale Française a varié dans son total, mais chaque année les importations ont fortement dépassé les exportations, caractère des périodes d'outillage.

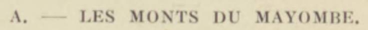
On a jadis prétendu que l'Afrique Équatoriale était la Cendrillon de la famille coloniale de la France. Si cette allégation fut jamais vraie, elle ne l'est plus aujourd'hui. Tout au plus peut-on dire qu'elle en est la cadette, que l'on travaille à mettre au niveau de ses aînées. Sans aucun doute, le chemin de fer Congo-Océan l'y aidera puissamment : les profits du commerce de transit du Congo Belge à l'Océan, qui seront les premiers à venir, aideront à la mise en exploitation agricole et minière des territoires du Sud, que la voie traverse. De là la civilisation colonisatrice gagnera vers le Nord, à mesure que des routes et des voies ferrées doteront les autres ports, Libreville, Port-Gentil, Nyanga, Mayoumba, de l'arrière-pays qu'ils attendent.

BIBLIOGRAPHIE

Les articles sur l'Afrique équatoriale sont innombrables dans les revues coloniales de France, de Belgique et aussi de Grande-Bretagne. Nous n'en avons cité aucun. Nous indiquons simplement ici les revues où l'on trouvera les plus nombreux et les plus utiles de ces articles : le *Mouvement géographique*, Bruxelles ; le *Bulletin agricole du Congo Belge*, Bruxelles ; le *Bulletin de la Société des Recherches congolaises*,



Phot. Service Intercolonial d'Inform. et de Doc.



A. — LES MONTS DU MAYOMBE.



Phot. Service Intercolonial d'Inform. et de Doc.

B. — PONT DE LIANES AU GABON, PRÈS DE FRANCEVILLE.



Phot. Sella.

VALLÉE A L'OUEST DU MONT BAKER (ROUVENZORI).

Brazzaville ; *The African World*, Liverpool. En outre, du moins pour l'Afrique Équatoriale Française et jusqu'à 1914, on consultera utilement la *Bibliographie de l'Afrique Équatoriale Française*, de G. Bruel, Paris, 1914 ; pour le Congo Belge, la bibliographie contenue dans le livre de L. Franck, cité plus bas (généralités).

Cartographie. — Outre les feuilles parues de la *Carte internationale du monde à 1 : 1 000 000*, on pourra consulter : A. Meunier, *Carte économique de l'Afrique Équatoriale Française*, Paris, 1926, 4 feuilles à 1 : 4 000 000, — et l'excellente carte en 3 feuilles à 1 : 3 000 000, dressée par le commandant G. Delingette, parue dans l'*Atlas des Colonies françaises*, publié par G. Grandidier, fascicule *Afrique Équatoriale et Cameroun*, par G. Bruel, Paris, 1933.— Société Internationale Forestière et Minière du Congo, *Carte du Congo à 1 : 5 000 000*, Bruxelles, 1923-1926, 11 feuilles. — H. Droogmans, M. Robert et G. Maury, *Atlas du Katanga*, publication du Comité spécial du Katanga, Bruxelles, 1928-1932. — M.-E. Denaeyer, *Esquisse géologique de l'Afrique Équatoriale Française, du Cameroun et des régions voisines*, Uccle, 1928 ; 1 : 3 000 000. — Dans le fascicule indiqué plus haut de l'*Atlas des Colonies françaises*, publié par G. Grandidier, M.-E. Denaeyer a synthétisé et mis au courant les données de cette carte à une échelle plus réduite : 1 : 6 000 000 (Paris, 1933).

Généralités. — Sur l'exploration de l'Afrique équatoriale, depuis Livingstone, *Dans les ténèbres de l'Afrique*, trad. fr., Paris, 1911, jusqu'à Henry M. Stanley, *Autobiographie*, publiée par Dorothy Stanley, trad. fr. G. Feuilley, t. II, Paris, 1911, les publications abondent ; nous renvoyons seulement à ces deux livres, essentiels. De même, depuis vingt ans, un grand nombre de livres généraux ont paru sur l'ensemble de la contrée ou sur l'Afrique Équatoriale Française et sur le Congo Belge. Nous indiquerons les plus utiles : 1° sur l'ensemble de l'Afrique équatoriale : Maurice Robert, *Le Centre africain*, Bruxelles, 1932 ; *L'Afrique Centrale*, Paris, 1934 ; — 2° sur l'Afrique Équatoriale Française : G. Bruel, *L'Afrique Équatoriale Française*, Paris, 1930 ; — 3° sur le Congo Belge : J. Bertrand, *Le Congo Belge. Initiation à la colonisation nationale*, Bruxelles, 1909 ; — F. Goffart, *Le Congo*, 2e éd. revue et mise à jour par G. Morissens, Bruxelles, 1908 ; — L. Franck, *Le Congo Belge*, Bruxelles, 1930, 2 vol. (importante bibliographie) ; — L. Heylen et A. Sieben, *Belgisch Congo*, Lier, 1933.

Géographie physique. — Études générales : M. Robert, *Le Congo physique*, Bruxelles, 1923 ; *Le Katanga physique*, Bruxelles, 1927. — Géologie : V. Babet, *Étude géologique de la zone du chemin de fer Congo-Océan et de la région minière du Niari et du Djoué*, Paris, 1929 ; excellente introduction de géographie physique. — Climatologie : A. Knox, *The climate of the Continent of Africa*, Cambridge, 1911. — Hydrographie : H. Roussilhe, *Mission hydrographique Congo-Oubangui-Sanga 1910-1911*, Paris, 1913 ; tome I : *Régime des crues* (p. 278-358). — Végétation : E. de Wildeman, *Les forêts congolaises et leurs principales essences économiques*, Bruxelles, 1926 (introduction : étude d'ensemble).

Géographie humaine et économique. — Populations indigènes et genres de vie : Dr Ad. Cureau, *Les Sociétés primitives de l'Afrique Équatoriale*, Paris, 1912. — M. Delafosse, *Les Noirs de l'Afrique*, Paris, 1922. — G. van der Kerken, *Les Sociétés bantoues du Congo belge et les problèmes de la politique indigène*, Bruxelles, Paris, 1919. — L. Martrou, *Le Nomadisme des Fangs*, extr. de la *Revue de géographie annuelle*, Paris, 1909. — Développement économique : J. Dupont, *Étude économique sur le Katanga*, Paris, 1913. — G. Delevoy, *La Question forestière au Katanga*, Bruxelles, 1929 (un chapitre sur la mise en valeur des régions tropicales de l'Afrique). — L. Wiener, *Les chemins de fer coloniaux de l'Afrique*, Bruxelles, 1931. — En outre, on lira avec fruit une série d'articles consacrés à l'économie du Congo belge dans la *Revue Économique Internationale*, vol. I, février 1928.

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

Superficie et Population

ÉTATS	SUPERFICIE EN KILOM. CARRÉS	POPULATION	DENSITÉ AU KILOM. CARRÉ
Congo Belge[1]	2 336 000	10 000 000	4,2
Afrique Équatoriale Française[2]	2 370 000	3 200 000	1,4
Guinée Espagnole	27 000	120 000	4,4

1. Non compris le territoire sous mandat du Rouanda-Ouroundi (voir p. 144).
2. Non compris le territoire sous mandat du Cameroun (voir p. 82).

DEUXIÈME PARTIE

L'AFRIQUE ORIENTALE

CHAPITRE VI

TRAITS ORIGINAUX DE L'AFRIQUE ORIENTALE

I. — SITUATION

L'Afrique orientale est constituée par un territoire d'environ 2 millions de kilomètres carrés, qui se situe exactement dans le prolongement de l'Afrique équatoriale : à peu près de 5° lat. N à 10° lat. S. Elle est donc de situation tout aussi équatoriale que la portion de l'Afrique à laquelle cette épithète est ordinairement réservée. Si l'on préfère lui donner celle d'« orientale », c'est qu'elle doit précisément à sa situation dans l'Est du continent africain certains caractères qui ont influé sur sa nature, sur son peuplement, sur la vie de ses habitants, sur ses destinées historiques et contemporaines, et qui la distinguent nettement, à tous ces points de vue, de l'Afrique équatoriale proprement dite.

Le premier trait original qui lui vient de sa situation dans l'Est du socle africain est qu'elle appartient à cette grande zone fracturée de l'écorce terrestre qui commence, dans le Sud, au lac Nyassa et qui se prolonge, vers le Nord, jusqu'à la mer Rouge et même jusqu'aux fosses syriennes. Les mouvements tectoniques ont déterminé ici, non seulement des fosses effondrées, mais des hauts plateaux soulevés en bloc et des éruptions volcaniques qui ont fait naître des montagnes plus hautes encore. Ces multiples accidents de relief n'ont pas été sans influer fortement sur le climat : dans cette contrée généralement élevée, ce dernier est en moyenne moins chaud que dans le reste de l'Afrique équatoriale ; dans cette contrée de relief accidenté, il est varié. En sorte que le tapis végétal, la faune, les ressources et les genres de vie des habitants présentent, dans de multiples compartiments restreints, des contrastes qu'on ne trouve point sur les immenses étendues, forêts ou savanes, du Centre et de l'Ouest.

Autre originalité : dans la masse continentale de l'Afrique, l'Afrique orien-

tale est un pays de caractères maritimes. Elle est non seulement bordée par l'océan Indien, mais entièrement orientée vers lui. D'une manière générale les reliefs vont en s'étageant depuis la côte jusqu'aux massifs et aux chaînes élevées qui bordent la longue fosse du Nyassa, du Tanganyika et des lacs plus petits qui les suivent vers le Nord. Le régime des pluies, quantité et répartition au cours de l'année, dépend des vents qui viennent de l'océan Indien, mousson et alizé, et qui traversent sans aucun obstacle, sauf celui de quelques massifs exotiques, toute la contrée. Il en résulte que, en pleine zone équatoriale, l'Afrique orientale a un régime de pluie tropical.

Enfin, par sa situation, l'Afrique orientale joue le rôle d'intermédiaire entre l'océan Indien et les Grands Lacs, vastes et profondes étendues d'eau navigables. Elle a deux fronts côtiers, l'un extérieur, l'autre intérieur. Elle a pu facilement être, de tout temps, parcourue par les commerçants asiatiques débarqués sur la côte maritime et venant établir sur les lacs, et même sur leur bord occidental, des comptoirs pour pratiquer des échanges avec les indigènes de l'Afrique équatoriale.

II. — FACILITÉS DE CIRCULATION ET D'ÉTABLISSEMENT

Ces relations avec le monde de l'Asie ont été toujours faciles et longtemps exclusives. L'accès de l'Afrique pour ceux qui venaient de l'Orient était ici particulièrement aisé. Tandis que l'Afrique du Nord-Est leur opposait une côte droite et plate et de vastes territoires en partie désertiques à traverser avant d'atteindre les riches terres de l'Éthiopie, ici le rentrant de la côte permettait un accès rapide aux Grands Lacs, et ses articulations, îles, baies et rades, y favorisaient l'établissement de comptoirs et de ports.

De ces avantages ne purent longtemps profiter que les Asiatiques : tant que l'isthme de Suez ne fut point percé, le tour était long par le cap de Bonne-Espérance pour les Européens qui voulaient aborder cette côte. Hors les Portugais, les autres Européens, Anglais, Français, Allemands, la négligèrent longtemps. Français, Hollandais, Anglais préférèrent s'établir sur les terres qui se trouvaient sur la route directe conduisant à l'Extrême-Orient : le Cap, Madagascar, la Réunion ou l'île Maurice, Ceylan ou Singapour. Même les civilisations de la Méditerranée orientale ne pénétrèrent pas au delà du bastion que leur opposait l'Éthiopie. Jusqu'à une époque tout à fait récente, c'est-à-dire jusqu'aux trente dernières années du XIXe siècle, on peut dire que l'Europe a ignoré ces pays et s'en est désintéressée.

Cependant les facilités relatives qu'offraient à la circulation et à l'établissement le relief varié, l'existence de grands plateaux assez nus, l'abondance des eaux maritimes et douces sur la moitié des frontières déterminaient un plus grand nombre de migrations que dans l'Afrique équatoriale et, à côté d'une « civilisation forestière », analogue à celle du bassin du Congo, mais plus éparse, la naissance d'une véritable « civilisation agricole », d'une « civilisation pastorale » et même d'une « civilisation commerçante ». Au lieu que, dans l'Afrique équatoriale, la colonisation en s'établissant eut tout à enseigner aux indigènes, ici elle s'est trouvée en face de peuples plus policés, plus conscients de leurs intérêts économiques et déjà habitués aux relations extérieures par un commerce séculaire avec les pays arabes et indiens.

III. — UNITÉ D'ACTION COLONIALE

Cette colonisation est, aujourd'hui, sous des formes diverses, presque exclusivement confiée à la Grande-Bretagne. Hors le Rouanda et l'Ouroundi, — le morceau peut-être le plus riche de l'ancienne Afrique Orientale Allemande, dont le mandat a été confié à la Belgique, — la Grande-Bretagne exerce son protectorat au Nord sur l'Ouganda ; elle possède la colonie du Kenya et protège, au large, le sultan de Zanzibar ; enfin, elle gère, comme mandataire de la Société des Nations, la plus grande partie de l'ancienne *Deutsch Ost-Afrika,* sous le nom de Territoire du Tanganyika.

Du point de vue économique, et, avec certaines nuances, du point de vue politique, l'unité d'exploitation semble s'accomplir d'une contrée dont l'unité géographique est certaine.

CHAPITRE VII

LE MILIEU NATUREL

I. — LE SOL

Histoire de la constitution de l'Afrique orientale. — Jusqu'à la fin de l'ère tertiaire et même jusqu'au début de l'ère secondaire, l'histoire du sol de l'Afrique orientale est la même que celle de toute l'Afrique du Milieu.

Comme l'Afrique équatoriale et l'Afrique australe, l'Afrique orientale a fait partie du continent du Gondvana. Comme chez elles, son substratum est avant tout constitué par des terrains archéens et primaires, gneiss, schistes et granites. Dès avant le Cambrien, ces terrains ont été plissés, et pendant la fin de l'ère primaire comme au début de l'ère secondaire, à l'époque permo-triasique, le socle, presque complètement nivelé par une longue érosion, dessinait un vaste plateau, creusé de dépressions plus ou moins profondes qu'occupaient des lagunes où se déposèrent grès et argiles : ce sont les analogues des couches de Koundeloungou de l'Afrique équatoriale.

L'histoire reste commune aux deux zones de l'Afrique du Milieu, qui, à vrai dire, n'en font qu'une à cette époque, jusqu'au milieu de l'époque jurassique incluse. Puis se produit l'effondrement qui morcelle le continent du Gondvana et sépare de l'Afrique le continent australo-indo-malgache. Dès lors les destinées de l'Afrique orientale commencent à diverger de celles de l'Afrique équatoriale, parce qu'elle est désormais région riveraine d'une mer dont elle subira jusqu'au jour actuel les destinées.

Le premier effet de cette situation riveraine se fit sentir dès cette époque ancienne. Tandis que le socle archéen de l'Afrique équatoriale demeurait entièrement émergé, ici, la mer qui se forma entre le continent australo-indo-malgache et l'Afrique ne fut pas tout d'abord limitée au tracé de la côte actuelle de l'Afrique orientale : au Sud-Est d'une limite marquée aujourd'hui par la ligne montagneuse Oungourou-Ousagara-Ouhéhé, elle recouvrit par transgression le socle africain, constituant ce que les géologues appellent la Méditerranée éthiopienne, laquelle subsista jusqu'à la fin de l'époque crétacique. Dans cette mer se déposèrent successivement des couches de calcaires, puis d'argiles et de grès : ce sont les dépôts du Makondé. La mer éthiopienne ne devait disparaître qu'au début de l'ère tertiaire, à l'époque où l'effondrement du continent australo-indo-malgache, donnant naissance à l'océan Indien, faisait, par un mouvement de bascule, ressurgir la portion du socle de l'Afrique orientale que la Méditerranée éthiopienne avait recouverte et lui donnait sa ligne côtière définitive.

Cependant, dès les derniers temps de l'époque crétacique, la grande série de mouvements tectoniques avait commencé, qui, se prolongeant jusqu'au milieu de l'ère tertiaire, devaient donner au sol et au relief de l'Afrique orientale leur originalité essentielle. Pendant cette longue période, de gigantesques effondrements se produisent. Quelle que soit leur cause, qu'ils aient résulté, comme le

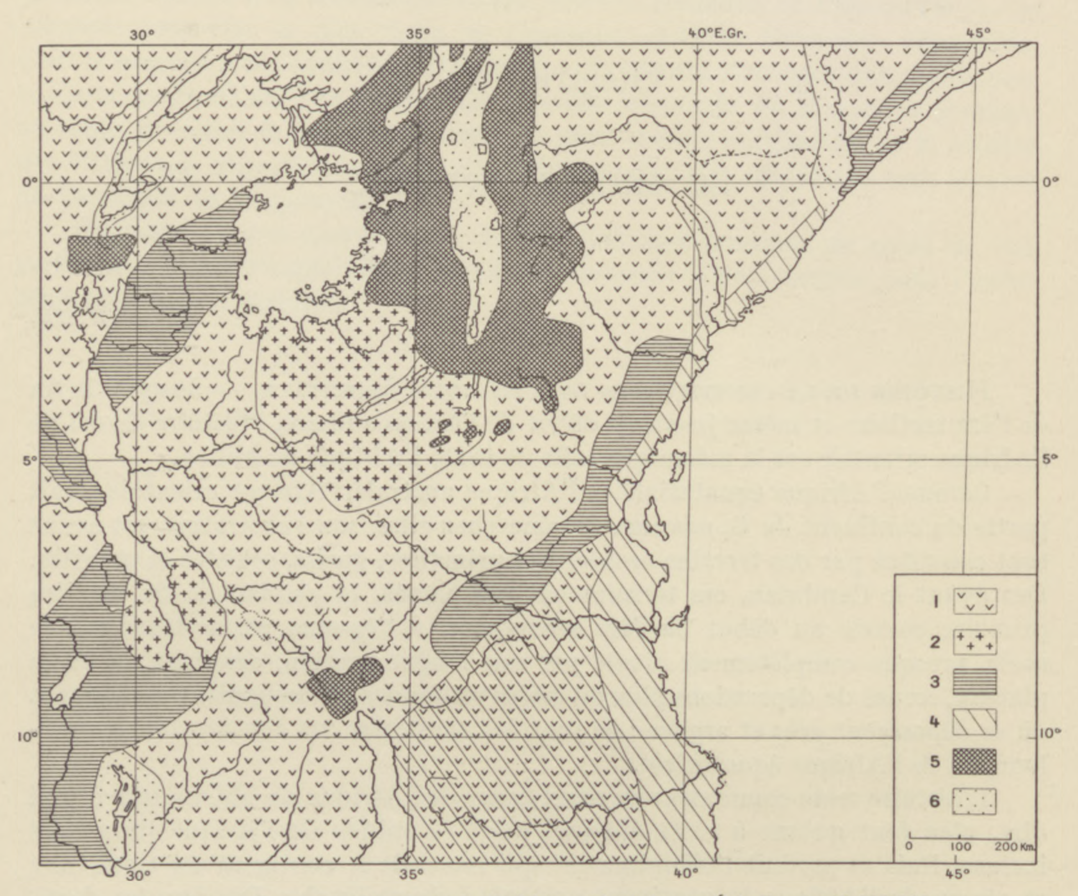


Fig. 23. — Esquisse géologique de l'Afrique orientale. — Échelle, 1 : 15 000 000.

1, Archéen et Primaire (gneiss, porphyre, micaschistes, schistes, grès anciens). — 2, Granite. — 3, Roches sédimentaires, de la fin du Primaire au Trias (grès, argiles). — 4, Roches d'origine marine, du Jurassique au Tertiaire inclus. — 5, Roches volcaniques. — 6, Alluvions.

veut le géologue anglais Gregory, de l'écroulement de la clef de voûte d'un bombement qui aurait occupé toute l'Afrique orientale suivant un axe Nord-Sud, écroulement qui aurait eu lieu quand, par suite de la disparition du continent indo-malgache, le bombement aurait perdu l'un de ses points d'appui ; ou qu'ils soient l'effet, comme le veut le géologue allemand Wegener, du grand étirement dans le sens Est-Ouest de l'ancien continent du Gondvana, étirement qui, par fracture, aurait produit l'Atlantique, l'océan Indien et aussi la moindre solution de continuité de la mer Rouge et des fosses qui la prolongent, il n'importe ici. Le fait est que ces effondrements sont là, en forme de fosses allongées, de *Graben*, comme dit Ed. Suess. Peut-être certains effondrements sont-ils plus anciens, notamment celui du Tanganyika, ce qui expliquerait l'abondance des formations volcaniques anciennes que l'on trouve auprès de ce lac : porphyres, granites, diabases, etc. En tout cas, anciennes ou récentes, ces fosses ont vu presque par-



Fig. 24. — Relief de l'Afrique orientale. — Échelle, 1 : 16 000 000.

Altitudes : 1, au-dessous de 200 mètres ; 2, de 200 à 500 mètres ; 3, de 500 à 1 000 mètres ; 4, de 1 000 à 1 500 mètres ; 5, de 1 500 à 2 000 mètres ; 6, de 2 000 à 3 000 mètres ; 7, au-dessus de 3 000 mètres.

tout leur formation suivie d'éruptions volcaniques. Il en est ainsi non seulement dans l'Afrique orientale, mais bien plus au Nord, dans toute la région qui fut éprouvée par les mêmes mouvements : Afrique du Nord-Est, zone de la mer Rouge, zone du Liban. Les épanchements éruptifs sont marqués par l'existence, dans les portions de volcanisme le moins récent, de masses de roches volcaniques tertiaires et même pléistocènes, basaltes, andésites et trachytes. Ailleurs on trouve d'autres volcans éteints, mais ayant gardé, eux, une forme encore reconnaissable, comme le Kilimandjaro, le Kenya, l'Elgon et les Virounga; on rencontre même quelques volcans actifs, comme le Niragongo, le Namlagira, le volcan Adolphe-Frédéric et le volcan Teleki (fig. 23 et 26 ; pl. XIX, B).

Ces lignes de fractures, avec leurs cadres montagneux, sont ici nombreuses et importantes. Il y en a deux principales, qui divergent vers le Nord d'un tronc commun (fig. 25 et 26) où est logé le lac Nyassa. L'une, à l'Est, que l'on appelle en général la Grande Fosse de l'Est africain, passe à l'Est du lac Victoria, englobant quelques lacs en voie de desséchement, jusqu'au lac Rodolphe, qui appartient déjà à l'Afrique du Nord-Est, et à partir duquel elle oblique précisément vers le Nord-Est, pour se prolonger vers la mer Rouge. L'autre, plus à l'Ouest, que l'on appelle la Grande Fosse du Centre africain, passe à l'Ouest du lac Victoria, englobe les lacs Tanganyika, Kivou, Albert-Édouard et Albert, et disparaît à la hauteur du plateau Congo-Nil, dans l'Ouganda. Mais, entre ces deux zones principales de fractures comme à l'extérieur de chacune d'elles, d'autres effondrements linéaires se sont produits : à l'intérieur, un certain nombre rayonnent autour du bassin du lac Victoria, et d'autres vont, plus ou moins continus, du Tanganyika au Natron ; à l'Est de la fosse orientale, on en trouve au moins une qui s'allonge du Kilimandjaro vers Zanzibar; et à l'Ouest de la fosse occidentale on a vu, au Katanga, le tracé de quelques fosses secondaires, dont deux ne sont pas sans importance : la fosse du lac Moero et la fosse de l'Oupemba.

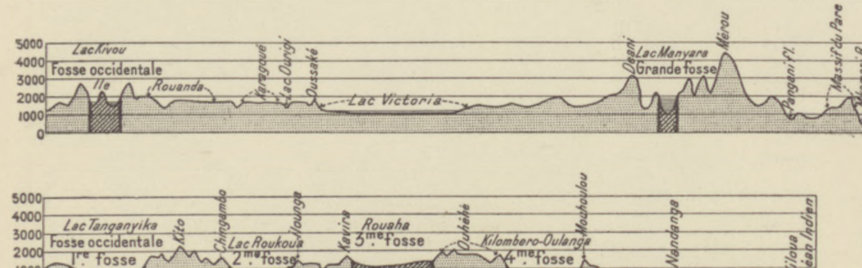




Fig. 25. — Trois coupes à travers l'Afrique orientale.

De bas en haut : 1° coupe Ouest-Est vers 10° latitude Sud ; 2° coupe Ouest-Est vers 8° latitude Sud ; 3° coupe Ouest-Nord-Ouest—Est-Sud-Est par les lacs Victoria et Manyara. — Échelle des longueurs, 1 : 10 000 000 ; des hauteurs, 1 : 400 000.

Dès cette époque, d'ailleurs récente, la constitution du sol de l'Afrique orientale était achevée : seuls y ont ajouté quelques détails l'évaporation de certains lacs, qui a fait affleurer de vastes dépôts de sel, l'alluvionnement des vallées de certaines rivières en voie d'amaigrissement, et enfin la formation de coraux sur les côtes d'un océan aux eaux claires, peu profondes et de température toujours égale.

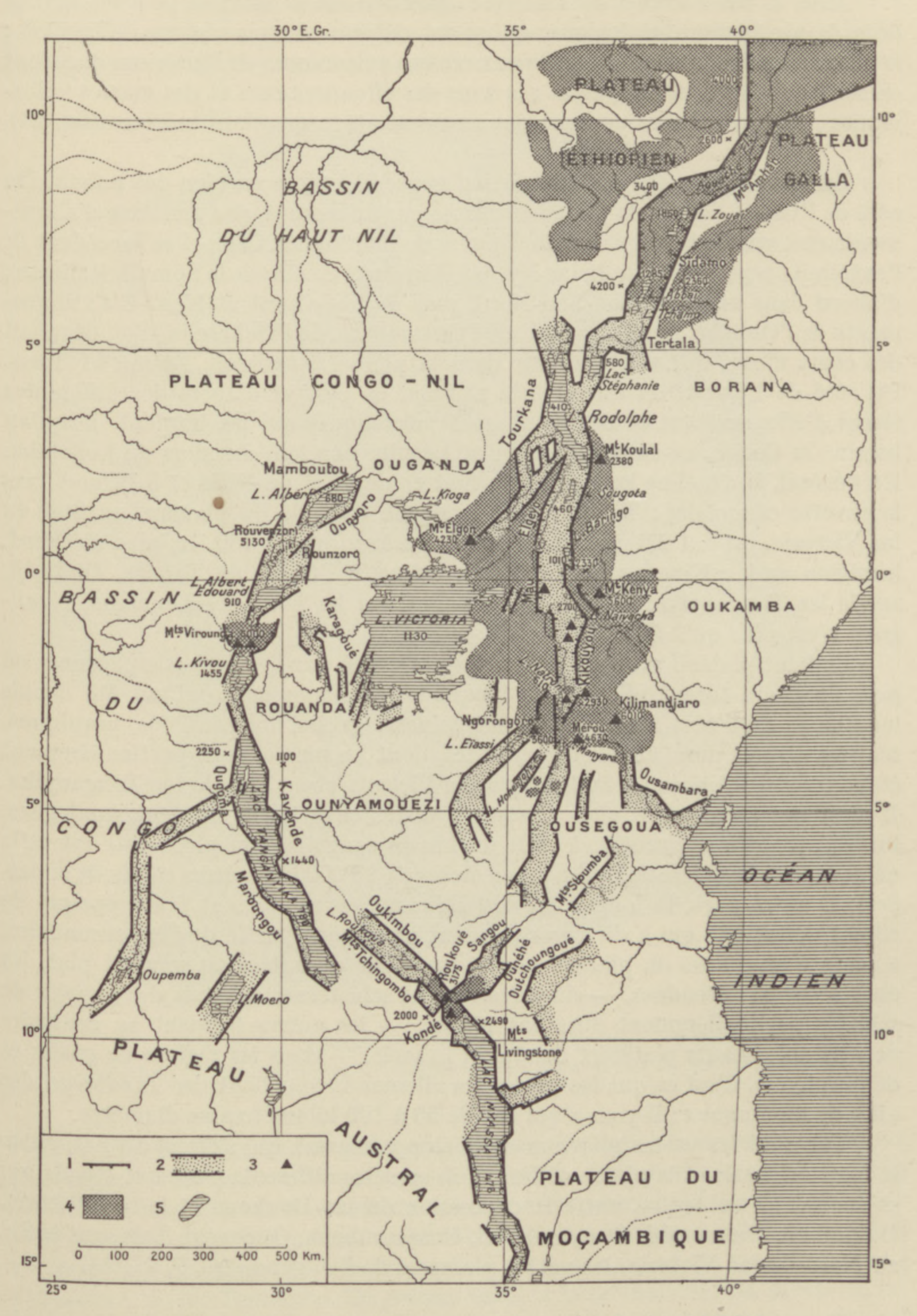


FIG. 26. — Les fosses de l'Afrique orientale. — Échelle, 1 : 16 000 000.

1, Failles. — 2, Fosses affaissées. — 3, Principaux volcans récents. — 4, Terrains volcaniques récents. — 5, Lacs.

Ainsi le relief actuel de l'Afrique orientale est le résultat de trois grands faits de son histoire géologique, qui y ont déterminé trois régions différentes : le plateau ancien, qui sert de socle aux masses volcaniques de l'intérieur et qu'ont creusé les fosses d'effondrement ; la zone des effondrements et des masses volcaniques ; la zone côtière ou zone des anciennes transgressions marines (fig. 24).

Le plateau. — Le plateau ancien apparaît encore en bien des points. Du côté de l'Est, il domine la plaine maritime par un ressaut, par une série d'alignements qui, vus de cette plaine, font figure de montagnes. Ceux-ci se succèdent de l'extrémité septentrionale du lac Nyassa jusqu'aux confins de la Somalie italienne, d'abord dans une direction Sud-Nord, puis du Sud-Ouest au Nord-Est : alignements de l'Ouhéhé, de l'Ousagara, de l'Ousambara, de l'Oukamba, d'où dévalent des cours d'eau, qui vont ralentir dans la plaine, Rovouma, Roufiji et Tana. Du côté de l'Ouest, on retrouve le plateau, de part et d'autre des différentes fosses d'effondrement et des montagnes volcaniques qui les bordent, jusqu'au bassin du Congo, au-dessus duquel il se termine non loin du cours du Loualaba. En général, il s'incline lentement du Sud et de l'Est au Nord et à l'Ouest vers la cuvette congolaise : Tabora, dans la région centrale du plateau, au Sud du lac Victoria, est à 1 230 mètres ; le lac lui-même est à 1 130, et, plus au Nord, la région du lac Kioga est à 1 012 ; de même, à l'Ouest de Tabora, Oudjidji, sur le lac Tanganyika, est à 820 mètres, et, sur les bords du Loualaba, Nyangoué n'est plus qu'à 580.

Ce haut plateau est essentiellement constitué par des roches archéennes ou primaires, qui furent plissées à l'époque hercynienne, mais qui ont été depuis longtemps ramenées à l'état de pénéplaines : gneiss, micaschistes, porphyres, schistes et grès durs, et par des granites, dont les masses sont particulièrement étendues et continues au Sud-Est du lac Victoria et au Sud du lac Tanganyika. Il n'est pas absolument plan. Quelques vastes cuvettes le creusent, analogues, toutes proportions gardées, à celle du bassin congolais ; la plus vaste est celle qu'occupe le lac Victoria, qui n'a pas moins de 83 000 kilomètres carrés de superficie. D'autre part, la longue érosion éolienne, correspondant à une époque de climat désertique qui a dû durer pendant une bonne partie de l'ère secondaire, a sculpté au-dessus du plateau abrasé une série de buttes au sommet plat, les unes assez peu étendues, — dans les régions schisteuses où seuls des noyaux de schistes particulièrement durs ont résisté, — les autres formant au contraire de véritables hauts plateaux dominant le socle, — dans les régions de gneiss et de porphyres. C'est ce que les géologues allemands appellent des *Inselberge*, des « îles de montagne » ; il y en a qui ont de 50 à 100 kilomètres de diamètre.

Tels sont les vastes plateaux de la steppe massaï, qui s'étend à l'Est, entre la fosse orientale et la plaine côtière. Tels sont les différents plateaux étagés qui se succèdent au centre, entre la dépression du lac Roukoua et le lac Victoria, Oukimbou, Oukoumbi, Ounyamouezi, Oussoumboua, Ouchachi. Tels sont enfin, au Nord du lac Victoria, les vastes plateaux de l'Ouganda (pl. XXI, A).

Fosses d'effondrement et massifs volcaniques. — Creusant le socle du plateau ou surimposées à lui s'allongent du Sud au Nord la série des fosses d'effondrement et les masses volcaniques qui ont surgi sur leurs bords. On en a déjà vu le dessin général : la double fourche de la fosse orientale et de la fosse centrale partant du tronc commun de la fosse du Nyassa (fig. 26). Dans la réalité,

il s'en faut que les choses soient aussi simples : à côté des lignes principales d'effondrement, il y a un grand nombre de lignes secondaires ; et surtout, il s'en faut que dans la nature les grandes lignes elles-mêmes aient cette continuité et cette homogénéité qui apparaissent un peu fallacieusement sur une carte schématique

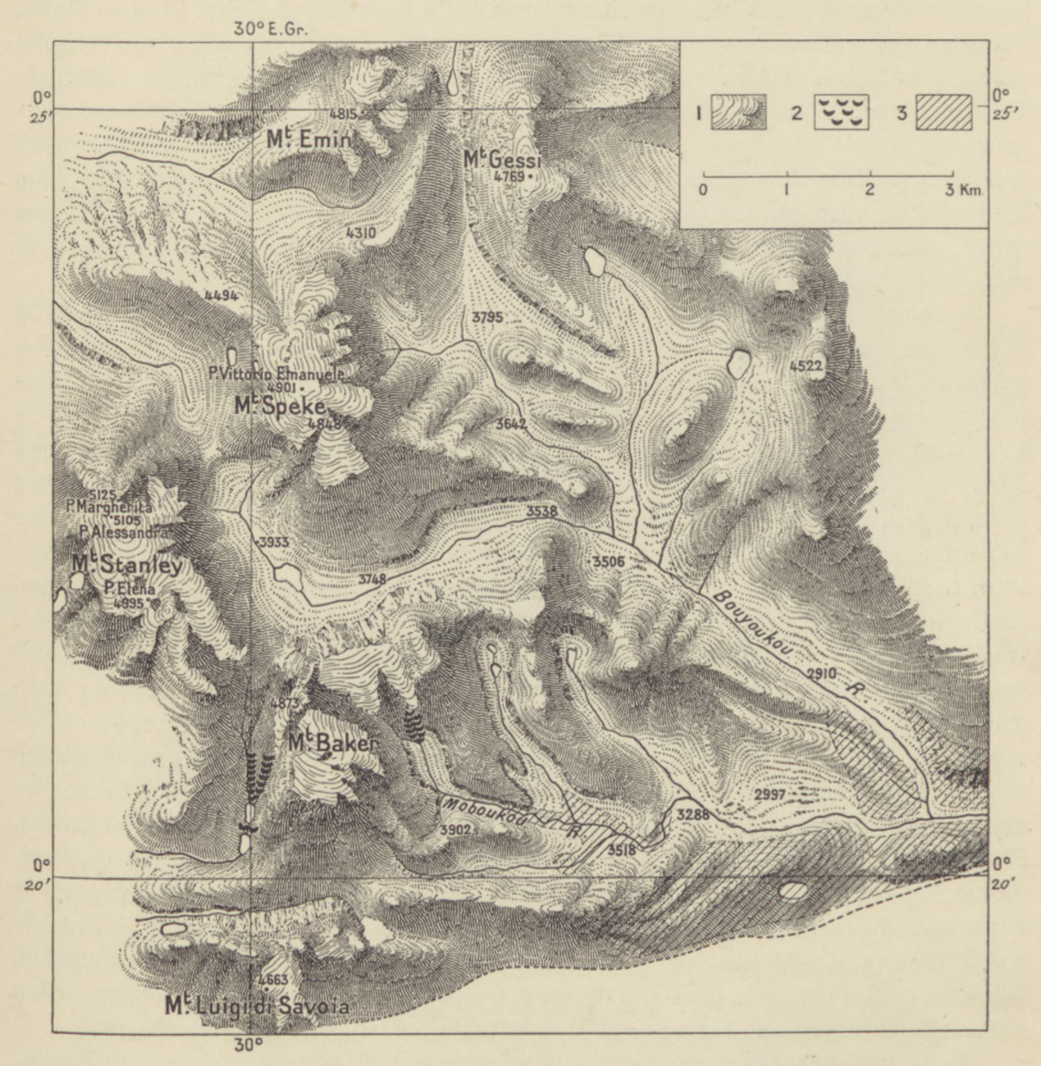


Fig. 27. — Le massif du Rouvenzori. — Échelle, 1 : 90 000.

1, Glaciers. — 2, Moraines récentes. — 3, Régions où l'on a relevé des traces de moraines anciennes.

à petite échelle. Il est bon de noter, en particulier, que l'altitude des fonds de ces dépressions varie souvent d'un point à un autre : par exemple, tandis que la fosse du Nyassa est, sur les bords de ce lac, à 478 mètres d'altitude, le fond de la fosse orientale est à 610 mètres à la hauteur du lac Natron, à 1 010 mètres à la hauteur du lac Baringo, pour redescendre à 460 mètres près du lac Sougota et à 410 autour du lac Rodolphe. De même, dans la fosse centrale, les bords du lac Tanganyika sont à 780 mètres, ceux du lac Kivou à 1 455, ceux du lac Albert-Édouard à 910, ceux du lac Albert à 680.

Mais l'important est que partout la dénivellation existe, très accentuée, entre le fond de chaque élément des fosses et les portions de plateau encaissant

ou les montagnes bordières. Nulle part elle n'est plus continue et plus forte que sur les deux bords du lac Nyassa, où, vers les sommets des monts Kondé et Livingstone, on monte, en quelques kilomètres, de 2 000 et même de 2 500 mètres. De même pour la portion Nord du lac Tanganyika, qu'encadrent de près les hauteurs de l'Ougoma, à l'Ouest, de l'Ouroundi et du Kavende, à l'Est. Plus au Nord, dominant la vallée de la Semliki, qui, du lac Albert-Édouard au lac Albert, descend de 910 à 680 mètres, le massif du Rouvenzori dresse sa masse à plus de 5 000 mètres d'altitude (fig. 27; pl. I). Enfin, dans la fosse orientale, les escarpements du Mau et de l'Elgeyo, à l'Ouest, et du Kikouyou, à l'Est, s'allongent presque sans interruption de part et d'autre de l'étroit *Graben* où achèvent de s'évaporer les lacs Manyara, Natron, Naïvacha, Baringo et Sougota. Ainsi encaissées, les fosses, abritées des vents de l'océan Indien, étaient destinées à être des zones de climat sec, sinon désertique.

Aux environs des lignes d'effondrement, des éruptions volcaniques ont édifié des masses montagneuses qui comptent, pour la hauteur, sinon pour l'étendue, parmi les plus considérables du monde. On peut dire d'ailleurs que, le Rouvenzori excepté, toutes les montagnes ayant l'altitude et le dessin qu'implique ce nom sont ici d'origine volcanique. On peut compter au moins quinze montagnes dans l'Afrique orientale qui sont, à n'en pas douter, des volcans récents : parmi elles, le Kondé et le Roukoué, au Nord du Nyassa ; les Virounga, entre le Kivou et l'Albert-Édouard ; l'Elgon, au Nord du lac Victoria, à l'extrémité d'une fosse secondaire qui s'allonge du lac Rodolphe au grand lac ; le Mérou et le Ngorongoro, aux origines de la fosse orientale, entre les lacs Hohenlohe, Eïassi et Natron ; enfin et surtout le Kenya et le Kilimandjaro. L'un et l'autre sont de véritables massifs, larges et longs de plusieurs dizaines de kilomètres, comprenant de multiples pics et différents cratères. Le Kenya culmine à 5 600 mètres. Quant au Kilimandjaro, le géant de l'Afrique, sa masse en forme d'amande atteint un diamètre de plus de 60 kilomètres du Nord au Sud, de plus de 90 de l'Ouest à l'Est. Ses versants sont striés de plus de soixante vallées, où coulent des eaux abondantes. Flanqué d'une couronne de hauts sommets à peine moins importants que lui-même, le Maouenzi, le Chira et bien d'autres, dominant de hauts plateaux, comme le plateau du Gatouma, qui le séparent de ses satellites et se couvrent, à près de 4 000 mètres d'altitude, de prairies alpines sous la latitude de Brazzaville, l'épaisse masse centrale du Kibo dresse à 6 010 mètres son point culminant, d'où descendent, étincelant sous le soleil équatorial, de beaux glaciers (fig. 28).

Mais des éruptions, récentes ou anciennes, ne subsistent pas seulement quelques hauts sommets. Toute la région de hauts plateaux qui s'étend du Kenya et du Kilimandjaro aux abords du lac Victoria, entre 3° lat. N et 4° lat. S, est couverte d'épanchements volcaniques plus ou moins épais, basaltes, phonolithes et trachytes. C'est seulement dans le fond des fosses qu'ils disparaissent sous des couches d'alluvions fluviales ou lacustres. Partout ailleurs ils constituent le sol. Avec l'altitude plus élevée (presque partout, en dehors des fosses, elle se tient au-dessus de 1 500 mètres), ils contribuent à distinguer très nettement cette portion du plateau du reste qui s'étend vers l'Est ou dans le Sud. Sol plus riche et « planèzes » plus élevées : l'Auvergne auprès du Limousin.

La zone côtière. — Le versant du haut plateau intérieur qui descend sur la zone côtière est puissamment raviné par des cours d'eau pour lesquels la récente surrexion du plateau, au moment de la disparition de la Méditerranée

éthiopienne, au début du Tertiaire, a déterminé un nouveau cycle d'érosion. Au lieu des formes arrondies ou aplanies des masses de l'intérieur, ici tout le rebord du plateau est dentelé et déchiqueté, et le cours des rivières, parfois étranglé, y devient très rapide, avant de s'étaler et de se ralentir dans les plaines côtières.



FIG. 28. — Le Kilimandjaro. Zones de végétation et d'habitat. — Échelle, 1 : 750 000.
I. Zone couverte par la forêt claire. — II. Zone des cultures. Région habitée par les indigènes. — III. Ceinture forestière. — IV. Zone des alpages. — V. Zone des glaciers.

Celles-ci sont assez étroites dans la portion centrale, à la hauteur de Pemba et de Zanzibar, qui marquent le terminus vers le Nord de l'ancienne Méditerranée éthiopienne. Ici la plaine descend en gradins assez rapides, de 1 000 mètres jusqu'au niveau de la mer, taillée dans les calcaires et les sables qui se déposèrent dans cette extrémité peu profonde de l'ancien bassin immergé : l'archipel de Pemba et de Zanzibar n'est qu'un fragment détaché du palier le plus bas.

Au Sud, entre la Roufiji et la Rovouma, la plaine est plus large. Elle dessine, entre la côte, le Nyassa et le rebord montagneux du plateau qui s'allonge de l'extrémité septentrionale du lac jusqu'au golfe de Zanzibar, un vaste triangle, qui s'incline assez doucement de 500 mètres au niveau de la mer. La portion maritime de cette plaine, sur une largeur de 60 à 120 kilomètres, est basse et plane ; constituée par les sédiments qui se déposèrent jadis dans le fond de la Méditerranée

éthiopienne, elle est à peu près demeurée telle qu'à l'époque où elle constituait le fond de cette mer, exception faite pour les larges vallées que s'y sont creusées la Roufiji, la Rovouma, quelques autres cours d'eau, et pour les deltas qui les terminent. Au contraire, vers l'intérieur, les sédiments marins ne constituent pas exclusivement le sol. En bien des points, l'érosion les a déjà fait disparaître, et le socle archéen et primaire de gneiss et de micaschistes apparaît. On retrouve là également ces buttes et plateaux-témoins, ces *Inselberge*, taillés dans les roches anciennes par l'érosion éolienne bien avant l'invasion marine, et sur les sommets plats desquels les sédiments marins se sont déposés en « chapeaux ».

Quant à la côte, elle est assez découpée, riche en baies et en îles. A la hauteur de l'archipel de Zanzibar, la mer est peu profonde : le canal de Zanzibar n'a que de 30 à 40 mètres de profondeur ; celui de Mafia, de 15 à 20 mètres ; celui de Pemba descend déjà à 800 mètres. Mais au Nord et au Sud de l'archipel, de même qu'au large de celui-ci, la descente est rapide à 2 000 mètres, et même, à la hauteur de Kiloua, à 4000. Les eaux marines, en surface, ont une température élevée et régulière : de là l'extension des coraux partout où n'affluent pas les eaux douces; ils ont bien protégé la côte contre l'érosion marine; et, s'ils en gênent parfois l'accès, du moins assurent-ils le calme dans ses abris.

Les sols. — La variété des formes géologiques du sous-sol, bien plus grande que dans l'Afrique équatoriale, explique la variété, plus grande aussi, des sols. Si les ressources minières sont très minces et, en dehors de quelques gisements d'or au voisinage du Congo Belge, semblent se borner à cette mine inépuisable de soude qu'est le lac Magadi, une bonne part des sols superficiels semble promettre des ressources végétales et animales fort appréciables, là où le climat le permet.

Sans doute, au-dessus des roches granitiques et métamorphiques, les formations superficielles ne sont-elles pas très riches. En certains points, ce sont des argiles rouges et des latérites, analogues à celles qu'on trouve en Afrique équatoriale, terres assez pauvres, délavées par les pluies tropicales et, au moment de la saison sèche, capables d'une déshydratation nuisible à toute végétation, sauf sur les points, relativement exceptionnels, couverts par la forêt vierge. Mais, dans les régions, qui sont ici la majorité, où le climat est relativement sec, la décomposition superficielle des roches s'est faite sous forme de couches arénacées, dont les grains peuvent être emportés par le vent, et qui sont perméables et mobiles. Ces sols ne contiennent aucune réserve d'eau ; ce sont presque des formations désertiques. Non qu'ils ne renferment point, eux, des éléments fertilisants : acide phosphorique, carbonate, potasse et éléments organiques ; mais le climat sec des plateaux qu'ils recouvrent y empêche toute culture, sauf par irrigation.

Quant aux régions de sol volcanique, comme les zones basses des hauts massifs et les plateaux basaltiques, phonolithiques ou trachytiques qui les unissent entre eux, elles sont recouvertes d'une formation superficielle, argileuse et rouge, très riche en matières organiques, en calcaire soluble, en acide phosphorique et en potasse, qui en font les sols les plus fertiles de l'Afrique orientale, à condition que des pluies suffisantes les arrosent. C'est là, sur les parties les plus basses du Mau, de l'Elgon, du Kenya et du Kilimandjaro, ainsi que sur les plateaux qui les flanquent à l'Ouest et à l'Est, Ouganda oriental et Kikouyou, que se trouvent les terroirs les plus riches de la contrée.

On trouve aussi, surtout dans les dépressions, des terres noires, que l'on a d'abord toutes classées sous le même nom de « terres noires à coton » et toutes qualifiées d'éminemment fertiles. A la vérité, il n'y a de fertilité que dans celles qui résultent de l'apport d'alluvions ou d'éluvions originaires des massifs et des plateaux volcaniques : celles-là sont de vraies terres à coton. Au contraire, comme il arrive dans les fosses qui se sont creusées dans des plateaux métamorphiques et sans que des éruptions volcaniques aient suivi, les terres noires issues des débris de transport de roches comme le gneiss ou le schiste ne sont pas plus fertiles que ces roches elles-mêmes.

Dans la zone côtière, la proportion relativement forte des sols calcaires, l'abondance des coquilles marines et des coraux dans les sédiments font d'assez bons terroirs, sauf sur les points où la proportion de sels est trop abondante et ne permet qu'une végétation halophile, ce qui arrive aussi autour de certains petits lacs des fosses en voie d'évaporation.

En somme, dans une bonne partie de l'Afrique orientale, et à la différence de l'Afrique équatoriale, les bons sols ne manquent pas. Si certains sont demeurés incultes jusqu'à ce jour, tandis que d'autres, moins bons, sont le domaine de cultures indigènes depuis des siècles, le fait tient à l'inégale répartition des pluies, à l'opposition des climats. Car, à la variété des reliefs et des expositions correspond, en Afrique orientale, une grande variété climatique. En Afrique équatoriale, on était dans la région des grands espaces homogènes ; ici, la nature même a divisé le pays en compartiments.

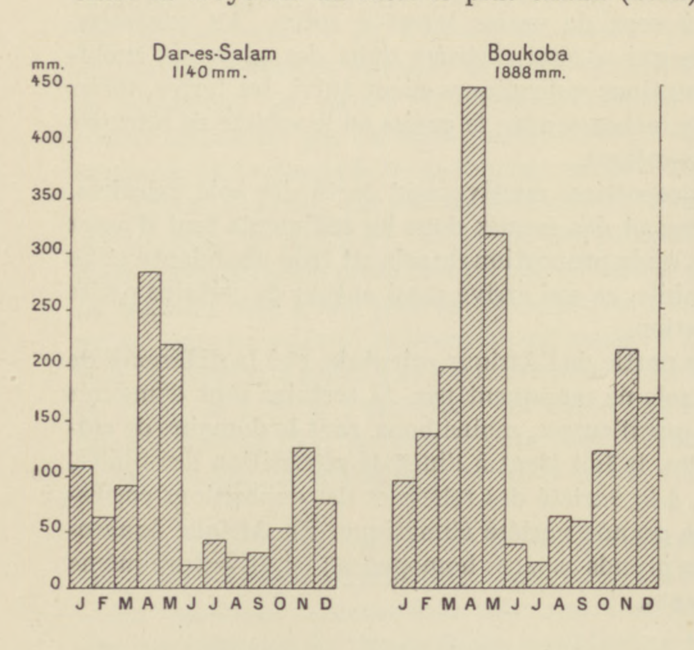
II. — LE CLIMAT ET LES EAUX

Les agents géographiques du climat. — Si, ici comme partout, la situation en latitude joue un rôle important dans le régime climatique, la proximité de cette masse d'eau tiède et balayée par des vents réguliers qu'est l'océan Indien et l'existence de contrastes accentués et brusques de relief entre les différentes régions de l'Afrique orientale jouent le leur, qui n'est guère moindre.

A sa situation équatoriale l'Afrique orientale doit la chaleur continue du climat et l'abondance de deux saisons pluvieuses, là où ce régime n'est pas altéré par l'intervention des vents de l'océan Indien. Dans les régions que ces vents atteignent sans obstacle, la répartition des pluies entre les mois de l'année n'est plus de régime nettement équatorial. Quant à l'abondance des précipitations, elle varie dans ces régions en fonction du relief et aussi de l'exposition aux vents qui les apportent. Enfin, le relief joue également son rôle dans le régime de la température, laquelle décroît, comme il est naturel, avec l'altitude.

Températures. — Toute la contrée ramenée au niveau de la mer serait aussi chaude, et même plus chaude que l'Afrique équatoriale. Comme celle-ci, l'Afrique orientale est située entre 6° lat. N et 12° lat. S. L'équateur thermique la traverse environ 5° lat. N. Il est donc naturel que la température moyenne soit élevée, abstraction faite des accidents du relief. D'autre part, le voisinage de l'océan Indien, plus chaud que l'océan Atlantique, et l'exposition à ses influences, due à un relief qui s'étage en gradins vers lui, font qu'à latitude et à altitude égales l'Afrique orientale est plus chaude que l'Afrique équatoriale, laquelle regarde vers l'Atlantique. Toutes les lignes isothermes, en passant de l'Afrique

équatoriale à l'Afrique orientale, s'inclinent vers le Sud-Est dans l'hémisphère Sud, ou vers le Nord-Est dans l'hémisphère Nord. Sur la côte, Mombaza, aux environs de 4° lat. S, a une température moyenne annuelle de 27°,2, et l'écart entre la moyenne du mois le plus chaud (avril) et celle du mois le plus frais (juillet) ne dépasse pas 2°,7; Dar-es-Salam, un peu au Nord de 7° lat. S, a encore une moyenne annuelle de 25°,3, et l'écart entre la moyenne du mois le plus chaud (janvier) et celle des mois les plus frais (juillet et août) est de 4°,4.



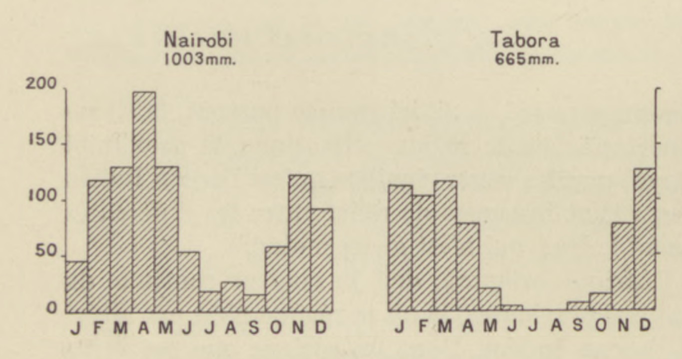


Fig. 29. — Régime des pluies pour quatre stations de l'Afrique orientale.

En haut : Dar-es-Salam, sur la côte de l'océan Indien ; Boukoba, régime équatorial. — En bas : Nairobi, régime des moussons, dans le haut pays; Tabora, régime des moussons, sur le plateau de l'intérieur.

Même régime avec une moyenne un peu plus basse, à cause de l'altitude (1 230 m.), à Boukoba, sur le bord occidental du lac Victoria, qui se trouve sous le régime équatorial : une moyenne annuelle de 20°,2, avec un écart des moyennes mensuelles des mois les plus chauds (mars-avril) et du mois le plus frais (juillet) qui atteint à peine 1°,5. C'est, avec l'atmosphère perpétuellement humide due à l'évaporation du lac et le régime des pluies équatoriales quasi quotidiennes et particulièrement fortes pendant deux saisons de sept mois, le climat le plus déprimant et le plus insupportable pour les Européens.

Mais, dès que le relief s'accentue et dès que l'orientation et la situation, pour des raisons que l'on verra plus loin, déterminent des saisons sèches, la température devient beaucoup plus supportable. Sur les plateaux du Centre, qui se tiennent entre 1 000 et 1 500 mètres d'altitude, si la moyenne des températures est encore élevée, — par exemple, à Tabora, au centre du plateau, la moyenne annuelle est encore de 22°,6, donc supérieure à celle des bords du lac Victoria, — le régime en est plus supportable : d'abord à cause de la sécheresse relative de l'air — Tabora a même, pendant l'hiver austral, des mois absolument secs; ensuite à cause de variations des moyennes mensuelles un peu plus accentuées — à Tabora, 4°,3 entre le mois le plus chaud et le mois le plus frais; enfin et surtout par l'effet de variations diurnes accentuées et de nuits très fraîches. N'était la basse

pression, qui leur est dommageable ici comme partout aux hautes altitudes de la zone tropicale, le haut plateau de l'Afrique orientale serait habitable pour des travailleurs européens.

Les divers régimes des vents et des pluies. — La portion intérieure de l'Afrique orientale, jusqu'aux bords des lacs Nyassa et Tanganyika et au bord occidental du lac Victoria, est encore située dans la zone équatoriale proprement dite, c'est-à-dire exempte des influences de l'océan Indien. Le régime des courants atmosphériques et celui des pluies sont donc de caractère nettement équatorial et comparables à ceux qui règnent sur toute la région congolaise. Aucun système de vents marins ne vient troubler ici le régime équatorial des pluies : deux saisons de forte pluviosité au moment du passage du soleil au zénith, séparées par deux saisons de pluviosité moindre. A Boukoba, sur le bord occidental du lac Victoria et presque sous l'équateur (1°20'5'' lat. S), il tombe 1 102 millimètres de pluie de février à mai et 507 d'octobre à décembre, 184 de juin à septembre et 95 en janvier (fig. 29). C'est le système équatorial dans toute sa régularité.

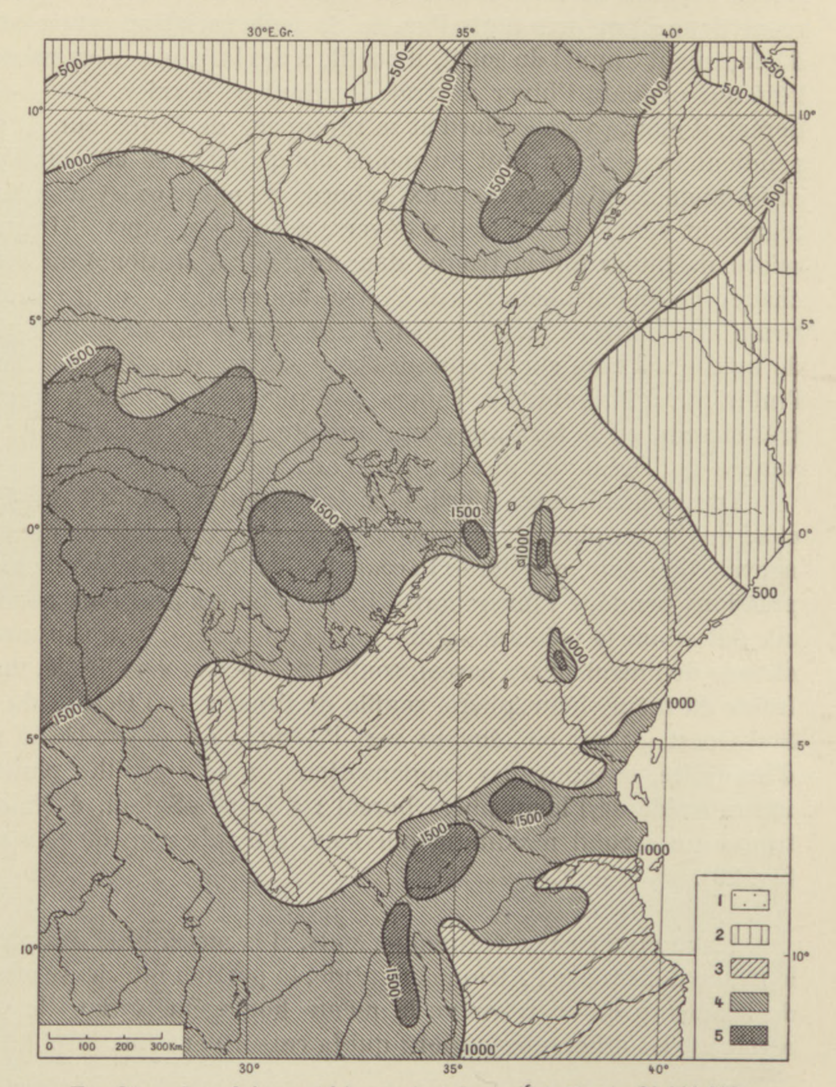


Fig. 30. — Les pluies en Afrique orientale. — Échelle, 1 : 20 000 000.

Hauteurs moyennes annuelles des pluies : 1, moins de 250 millimètres ; 2, de 250 à 500 millimètres ; 3, de 500 à 1 000 millimètres ; 4, de 1 000 à 1 500 millimètres ; 5, plus de 1 500 millimètres.

Mais le Centre et l'Est de l'Afrique orientale sont sous la dépendance des deux systèmes de vents qui se partagent le domaine de l'océan Indien : l'alizé et la mousson.

Dans l'hémisphère austral souffle continûment et sans obstacle l'alizé du Sud-Est : aucune terre de l'océan Indien n'est assez considérable pour constituer

une zone de basse pression en saison chaude, et de haute pression en saison froide capable de faire naître un régime de mousson à longue portée. L'alizé règne donc à peu près toute l'année. Sa seule variation est en latitude : suivant le déplacement annuel du soleil, il souffle à des latitudes plus méridionales pendant l'été que pendant l'hiver austral. Pendant ce dernier, c'est-à-dire pendant l'été boréal, il monte vers le Nord et se rapproche de l'équateur. Il aborde alors perpendiculairement ou tout au moins obliquement la côte de l'Afrique orientale et les alignements montagneux, rebords de plateaux et massifs volcaniques qui regardent vers l'Océan, et il y déverse des pluies. Ainsi l'Afrique orientale a une saison de pluies (on la trouve dans toutes ses stations) au début de la saison chaude de l'hémisphère Nord, c'est-à-dire quand le soleil remonte vers le Nord, tirant à sa suite l'alizé du Sud-Est : on trouve un maximum pluvieux d'avril et de mai, aussi bien sur la côte, à Dar-es-Salam (fig. 29) et à Mombaza, que dans l'intérieur, à Nairobi et à Tabora. Les pluies ne diminuent que pendant les mois très chauds, où la terre, devenue ardente, au lieu de condenser les vapeurs d'eau venues de l'Océan, les dissout dans l'air.

Dans l'hémisphère Nord, l'existence d'un alizé du Nord-Est, symétrique de celui de l'hémisphère Sud, est contrariée par l'influence de l'énorme masse continentale de l'Asie, qui borde l'océan Indien. Constituant une zone de très hautes pressions pendant l'hiver boréal, de très basses pressions pendant l'été boréal, elle détermine la naissance d'une forte « mousson », vent saisonnier, qui, en saison chaude de l'hémisphère boréal, souffle de l'Océan vers l'Asie, mais qui, en saison froide du même hémisphère, souffle de l'Asie vers l'Océan, du Nord-Est vers le Sud-Ouest, et par conséquent vers l'Afrique orientale. De là un nouvel apport d'humidité, de nouvelles condensations et de nouvelles pluies au début de la saison froide de l'hémisphère boréal : à Dar-es-Salam, à Nairobi, à Tabora on trouve un second maximum pluvieux, d'octobre ou de novembre à décembre (fig. 29).

Le relief et les pluies. — Mais, si le mécanisme des pluies est à peu près le même dans toute l'Afrique orientale, la portion intérieure exceptée, il s'en faut de beaucoup qu'on retrouve la même homogénéité dans le volume d'eau que reçoivent les différentes régions qui la constituent (fig. 30). Ici le relief joue son rôle.

De l'alizé du Sud-Est et de la mousson du Nord-Est, le vent qui, ayant passé sur la plus grande étendue maritime, apporte le plus d'eau est le premier. Abordant la côte de l'Afrique orientale au début de l'été boréal jusqu'au delà de la latitude de Mombaza et de Zanzibar, il y décharge de fortes précipitations. De même, en moindre quantité, la mousson du Nord-Est. Et, sur le rebord du plateau qui dessine un abrupt montagneux depuis le Nord du lac Nyassa jusqu'au golfe de Zanzibar, les précipitations sont encore plus fortes. Ainsi le triangle de plaines et de plateaux qui constituent la zone des formations maritimes dessine une première zone de forte pluviosité, où les pluies annuelles ne descendent jamais au-dessous de 750 millimètres et où les hauteurs reçoivent jusqu'à 1 m. 50, 2 mètres et plus.

Quand les vents humides pénètrent plus avant, ils déchargent, naturellement, une quantité d'humidité encore plus forte sur les géants montagneux qui bordent au Nord la grande fosse orientale. Le Kenya, le Kilimandjaro, le Mérou, sur le bord oriental de la fosse, et même l'Elgon et les escarpements du Mau, sur



Phot. Ministère des Colonies de Belgique.

A. — LE LAC KIVOU.



Phot. Sella.

B. — LA VALLÉE DE LA BOUYOUKOU (ROUVENZORI).



Phot. Sella.

A. — PAPYRUS ET RAPHIAS, SUR LE PLATEAU VICTORIEN (OUGANDA).



Phot. W. Mittelholzer, Swissair-Photo A.G.

B. — ILES FLOTTANTES DE PAPYRUS SUR LE LAC KIOGA (OUGANDA).

le rebord occidental, reçoivent des précipitations qui dépassent partout 1 mètre, et même 1 m. 50 dans l'ensemble du massif Kilimandjaro-Merou.

Mais, entre les deux rebords montagneux, le fond de la fosse, surchauffé, est plus favorable à l'évaporation qu'à la condensation des quelques nuées qui descendent des hauteurs. Nulle part la quantité annuelle de pluies ne dépasse 750 millimètres, et il en va de même sur tout le plateau intérieur au Sud du lac Victoria. Certes, dans les contrées tempérées, ce serait une quantité fort appréciable. Mais il ne faut pas négliger que, sous ce climat torride, l'évaporation diurne est très puissante et laisse peu d'eau utile pour pénétrer dans le sol et nourrir les plantes. D'autre part, à mesure que, sur le plateau, l'on s'avance vers le Sud-Ouest, la mousson du Nord-Est arrive presque entièrement allégée de son humidité, et l'alizé du Sud-Est a déchargé presque toute la sienne sur les montagnes qui bordent la zone maritime du Sud-Est. Aussi la saison des pluies de l'été austral (novembre-avril) ne subsiste-t-elle qu'atténuée sur le plateau central (par exemple à Tabora, voir fig. 29). Quant à celle des pluies de l'hiver austral, elle est quasi nulle : à Tabora, 20 millimètres de pluie en mai, 7 en septembre, 4 en juin, 0 en juillet et en août. Toute cette contrée a une saison absolument sèche.

Enfin, dans l'intérieur, quand on aborde la région du Tanganyika, et plus encore celle du lac Victoria et des lacs Kivou, Albert et Albert-Édouard, les pluies équatoriales apparaissent : le Rouvenzori est un véritable môle de condensation ; et, sur le bord du lac Victoria, Boukoba reçoit 1888 millimètres de pluie par an.

Traits résumés du climat. — En somme, une médiocre étendue du pays, limitée à l'extrême intérieur, où le climat est vraiment équatorial, continûment chaud et très humide. Le reste du pays soumis aux influences des vents saisonniers ou permanents de l'océan Indien, et recevant d'eux plus ou moins de pluie suivant l'altitude et l'exposition de chaque région. Certaines régions très humides, d'autres qui le sont beaucoup moins, et où la forte chaleur et l'évaporation qui en résulte atténuent grandement l'efficacité de cette humidité, déjà limitée, sur la végétation. L'existence dans ces dernières régions d'une saison sèche, ainsi que de périodes de fraîcheur relative, soit saisonnières, soit même quotidiennes, à cause du rayonnement nocturne. Tels sont les traits du climat de l'Afrique orientale, qui le distinguent nettement de celui de l'Afrique équatoriale, et font qu'il exerce une influence très différente sur le régime des eaux, sur la végétation, sur la vie des indigènes et sur les possibilités de colonisation.

Les eaux. — On a dit, non sans raison, que le plateau de l'Afrique orientale était le « toit » de la haute Afrique. Les eaux de ses sources et de ses lacs vont, en effet, aux trois mers qui bordent le continent africain, Méditerranée, océan Atlantique et océan Indien (fig. 31). Par le Bahr el Djebel, les eaux des lacs Victoria, Albert et Albert-Édouard vont au Nil. Par la Loukouga, les eaux des lacs Tanganyika et Kivou et de leurs tributaires vont au Congo : si l'on pénètre dans l'intérieur de l'Afrique orientale par le chemin de fer de Dar-es-Salam au Tanganyika, dès avant Tabora on est dans le domaine hydrographique de l'Atlantique, alors qu'il y a 2 400 kilomètres à vol d'oiseau de là à l'embouchure du Congo. Par le Chiré, les eaux du lac Nyassa vont au Zambèze. De nombreux fleuves secondaires, Tana, Sabaki, Pangani, Ouami, Roufiji, Rovouma, coulent directement à l'océan Indien. Enfin, dans la zone des fosses, et surtout de la grande fosse orien-

tale, bien des petits lacs sont sans écoulement vers la mer, bien des cours d'eau se terminent dans ces lacs ou se perdent dans le sable sans pouvoir gagner un réseau maritime. Il y a ainsi, de l'Abyssinie jusqu'au cœur du plateau Est-africain, au Sud du Victoria, une série de bassins fermés qui jalonnent la fosse orientale depuis le lac Rodolphe jusqu'au lac Eïassi ; un autre bassin fermé, assez vaste, mais isolé, le bassin du lac Roukoua, sépare dans la fosse centrale le bassin du Nyassa de celui du Tanganyika ; enfin, plus au Sud, en marge du Chiré, le lac Chiroua, aux origines de la fosse orientale, est, lui aussi, sans écoulement vers la mer.

Les bassins ouverts et les Grands Lacs. — On a vu qu'une grande portion des eaux de l'Afrique orientale vont à la mer, et que, tandis que les unes coulent directement à l'océan Indien par des fleuves assez courts et nombreux, les autres contribuent à alimenter le Nil, le Congo et le Zambèze. Malheureusement, il s'en faut que cette coordination avec trois des plus grands fleuves de l'Afrique ait une grande influence sur les communications du pays avec la côte. Si le Chiré et le Zambèze inférieur permettent les relations par eau du lac Nyassa avec l'océan Indien, la Loukouga, qui déverse le lac Tanganyika dans le Congo, n'est pas navigable, et, au Nord, vers le Nil, le Bahr el Djebel, qui sort du lac Albert, ne l'est que d'une façon discontinue, tandis que, ni du lac Albert-Édouard, ni du lac Kioga ne part une rivière navigable vers le lac Albert, non plus que du lac Victoria vers le lac Kioga. Enfin, pour les fleuves côtiers, un seul, la Roufiji, est navigable, et seulement sur une faible partie de son cours inférieur.

Il n'en est pas moins vrai que l'Afrique orientale possède des voies navigables de premier ordre, qui ont servi de tout temps aux relations locales et aident puissamment aux communications de plus grande envergure qu'impose la colonisation : ce sont les Grands Lacs. A eux six, les lacs Nyassa, Tanganyika, Kivou (pl. XVII, A), Albert-Édouard, Albert et Victoria représentent une nappe d'eau de 156 000 kilomètres carrés environ. A lui seul, le Victoria en a 83 300, le Tanganyika 31 450, le Nyassa 30 000. Les deux derniers ceinturent plus de la moitié de la ligne de contact de l'Afrique orientale avec le bassin du Congo et avec celui du Zambèze. Quant au Victoria, son immense nappe est une véritable mer intérieure, qui, outre les services qu'elle peut rendre aux communications, joue un rôle dans la vie des habitants par l'influence qu'elle exerce sur le climat et par les genres de vie qui se sont développés sur les bords.

Au Sud, le lac Nyassa s'allonge sur 580 kilomètres de longueur, et sa largeur varie de 25 à 35 kilomètres. La surface moyenne de ses eaux se tient vers 500 mètres; ses grands fonds atteignent 703 mètres au-dessous de la surface : ainsi le fond du Nyassa se trouve à environ 200 mètres au-dessous du niveau de la mer. Le Chiré constitue, vers le Sud, une ligne de navigation entre lui et le Zambèze ; il est son déversoir vers le grand fleuve, mais non point continûment : quand le niveau du lac est bas, l'écoulement s'arrête, et ce sont au contraire les eaux du Zambèze moyen que le Chiré amène au grand lac, avec celles de ses propres affluents.

Le lac Tanganyika est le plus étendu des lacs situés dans les fosses de l'Afrique orientale : sa longueur atteint 650 kilomètres ; sa largeur va de 30 à 50. La surface moyenne de ses eaux se tient à 773 mètres, et sa profondeur maximum est de 1 435 mètres (seul le lac Baïkal est plus profond) : ainsi les plus grands fonds du Tanganyika sont à 662 mètres au-dessous du niveau de la mer. Le

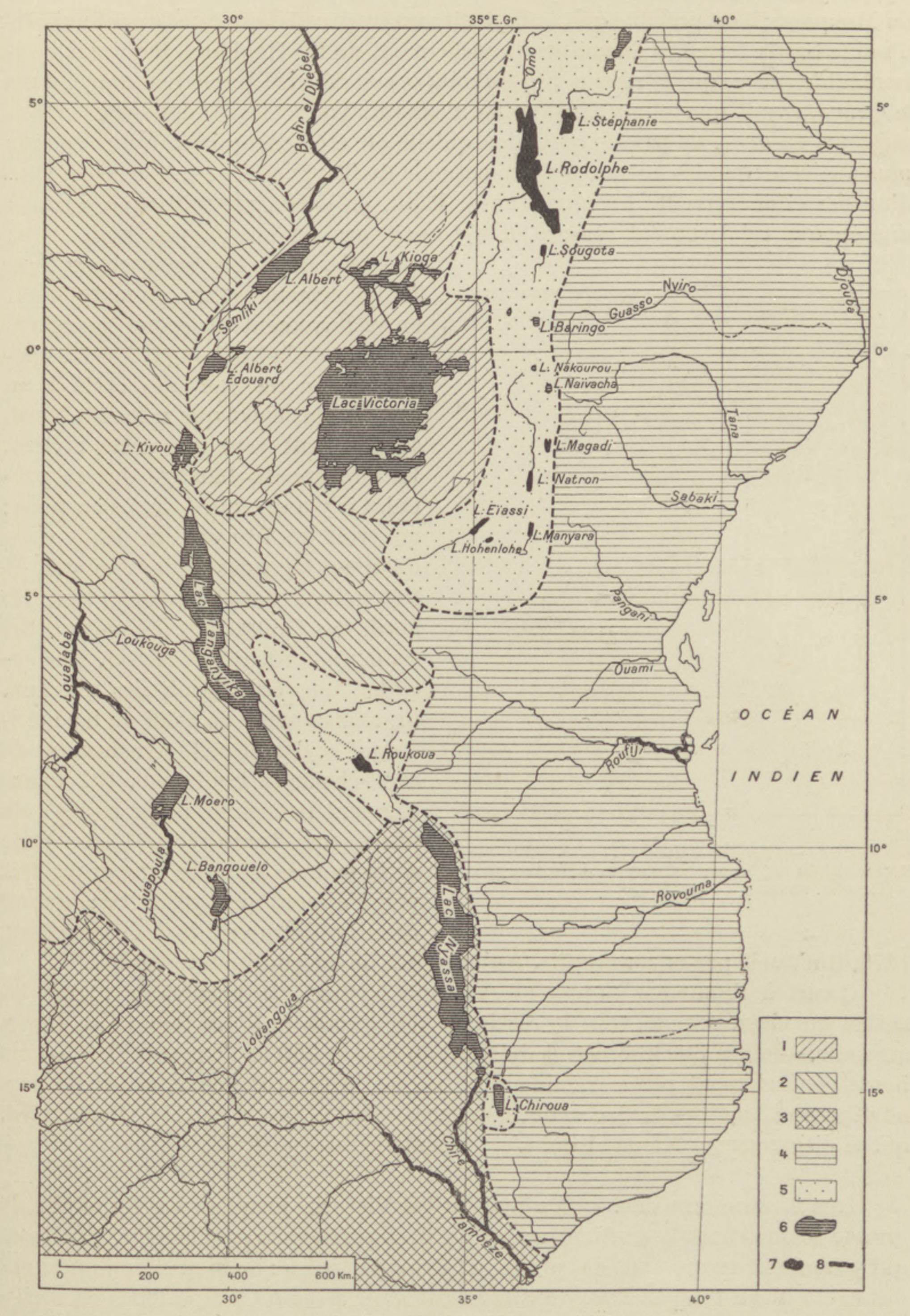


Fig. 31. — Hydrographie de l'Afrique orientale. — Échelle, 1 : 15 000 000.

1, Bassin du Nil (Méditerranée). — 2, Bassin du Congo (océan Atlantique). — 3, Bassin du Zambèze (océan Indien). — 4, Autres bassins de l'océan Indien. — 5, Bassins sans écoulement vers l'Océan. — 6, Lacs d'eau douce. — 7, Lacs d'eau salée ou saumâtre. — 8, Partie navigable des cours d'eau.

Tanganyika draine une bonne partie des eaux du plateau central par le réseau du Mrequere; il est possible que, jadis, il ait aussi reçu celles qui constituent aujourd'hui le bassin fermé, et en voie de dessèchement, du lac Roukoua. Il est plus vraisemblable encore que le réseau du Roukoua se soit déversé, par la Loukouga, dans le Congo, avant que le lac Tanganyika n'existât. Toutes les études récentes permettent, en effet, de penser que, bien qu'elle ait été préesquissée à une époque plus ancienne que les autres, la fosse actuelle du Tanganyika est la conséquence d'un des effondrements les plus jeunes. Il est, en outre, probable que, jusqu'à une époque relativement récente, il n'y avait pas un lac unique, mais deux, que séparait un barrage rocheux dont l'emplacement est encore marqué par un resserrement du grand lac actuel au Nord de la Loukouga. A cette époque, le lac du Sud, qui était à un niveau plus élevé que le lac du Nord, se déversait seul par cette rivière. La rupture du barrage dut se produire il y a quelques siècles au plus ; on croit en trouver des échos dans certaines légendes de la tribu qui, — fait unique dans le peuplement des bords des Grands Lacs, — occupe ici les deux bords du lac actuel. Elle entraîna une égalisation des niveaux, un abaissement de celui du lac méridional et l'arrêt de l'épanchement de celui-ci par la Loukouga. Cet épanchement ne semble avoir repris qu'à une époque toute récente, par suite de la montée lente du niveau produit par l'apport des affluents : quand Stanley découvrit la Loukouga, en 1876, il n'avait pas encore repris. Aujourd'hui, il est continu et régulier.

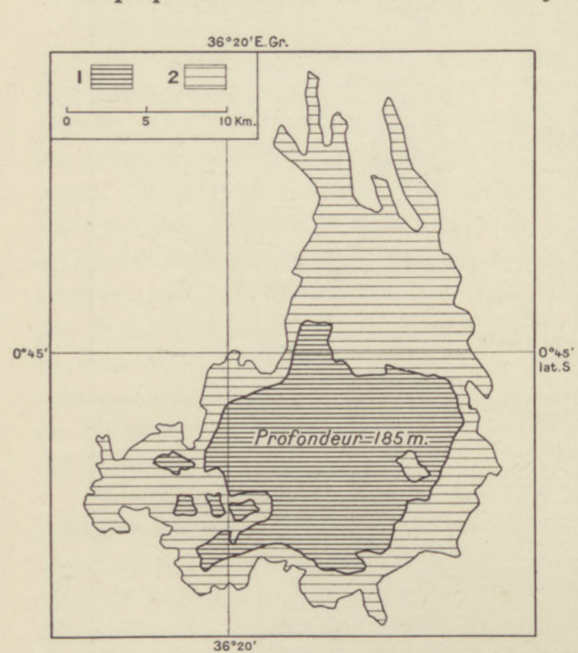


Fig. 32. — Étendue actuelle (1) et étendue primitive (2) du lac Naïvacha, d'après J. W. Gregory. — Échelle, environ 1 : 500 000.

Quant à l'immense nappe du Victoria Nyanza, la plus vaste nappe lacustre du vieux monde, tout la distingue des grands lacs des fosses : sa forme arrondie, — elle a 300 kilomètres du Nord au Sud et 250 de l'Ouest à l'Est, — ses bords généralement plats et sableux et sa médiocre profondeur, qui nulle part ne dépasse 82 mètres. Le lac se déverse par les chutes Ripon dans le Nil victorien, qui se dirige vers le Kioga et qui n'est pas navigable (pl. XIX, A).

Les bassins fermés. — Du Sud du lac Victoria jusqu'au lac Rodolphe, la grande fosse orientale contient une série de bassins sans écoulement. Les eaux qui y tombent au moment des pluies ont deux destinées : ou bien elles alimentent des cours d'eau temporaires, dont le lit est à sec pendant les périodes de sécheresse et qui se perdent dans les sables ; ou bien elles vont à des cours d'eau permanents qui se terminent dans une série de lacs ou de lagunes, jalonnant toute la fosse du Nord au Sud.

Ces nappes d'eau sont très différentes des Grands Lacs qui occupent la fosse centrale, à plus forte raison du bassin du lac Victoria. Non seulement elles

n'ont ni leurs vastes dimensions, ni leurs grandes profondeurs (comparée à la leur, la profondeur du lac Victoria lui-même peut être regardée comme considérable), mais elles sont à ces lacs ce que des cours d'eau permanents sont à des oueds. La plupart sont des lagunes en régression et en voie de disparition plus ou moins rapide. Par exemple, le lac Naïvacha (fig. 32) n'occupe plus guère aujour-



FIG. 33. — Un type de fosse tectonique en Afrique orientale : la région du lac Natron.

1, Eaux plus ou moins saumâtres. — 2, Marécages. — 3, Sel. — 4, Sources de natron plus ou moins chaudes. — 5, Rivières permanentes. — 6, Rivières périodiques. — Relief volcanique. Dans la fosse, au climat sec, de nombreuses rivières n'ont que des eaux saisonnières ; le lac Natron est en voie de desséchement : zones marécageuses, eaux saumâtres, terres salées. — Échelle, 1 : 900 000.

d'hui que le tiers de la superficie ancienne, qu'indique encore assez nettement la ligne de ses anciens rivages. Le lac Natron (fig. 33) n'occupe plus continûment la totalité ni même la portion centrale de son ancien bassin ; il s'est morcelé en quatre lagunes, au Nord, à l'Est, au Sud et à l'Ouest, tandis qu'au Centre s'étale une vaste étendue de sable et de sel blanc, rouge ou gris, dont la superficie l'emporte sur celle des quatre lagunes subsistantes.

En outre, la plupart de ces lacs ou lagunes sont salés ou tout au moins saumâtres. Seuls, à la hauteur en latitude de la portion Nord du lac Victoria, quelques lacs, Baringo, Nakourou et Naïvacha, ont des eaux douces. Les eaux de tous les autres révèlent un degré de salure plus ou moins accentué. D'où

viennent ces sels ? De l'évaporation d'eaux provenant de terrains volcaniques riches en soude ? Probablement, du moins en partie. De sources d'eau salée, plus ou moins chaudes, provenant du sous-sol des mêmes terrains volcaniques ? Sans aucun doute, et pour la plus grande partie. Parmi les lagunes les plus riches en sels de soude, le Magadi, un peu au Nord, et le Natron, un peu au Sud de la frontière qui sépare la colonie du Kenya du territoire du Tanganyika, ont leurs bords jalonnés par une série de sources de ce genre : sur les rives du Natron, on en compte plus d'une vingtaine. Si, en dehors des nappes de sels plus ou moins purs qui couvrent les portions asséchées du bassin, ses eaux sont beaucoup moins riches en soude que celles du Magadi (l'une des plus riches mines de soude qui existent au monde), la cause en est dans l'afflux des eaux douces de la rivière Guasso, dont l'apport régulier atténue la salure des lagunes du Nord, où elles arrivent, et de celles de l'Est et du Sud, qui ne sont pas sans communication avec elles.

Certes, cette richesse en sels n'est point méprisable : elle constitue pour l'exploitation coloniale une ressource, déjà mise en plein rendement dans le Magadi qu'atteint un embranchement du chemin de fer de Mombaza à Nairobi; et, de tout temps, les indigènes ont exploité ces mines de sel à ciel ouvert. Il n'en est pas moins vrai que ces eaux et ces sols salés tuent alentour toute végétation, à l'exception de cette flore, assez pauvre et de médiocre secours aux humains, qu'on appelle la flore halophile. Ils contribuent à donner à la fosse orientale cet aspect désertique qui la distingue si nettement des hautes terres qui l'encadrent (pl. XX, A et B).

Dans la zone de la fosse centrale qu'occupent cinq grands lacs, une seule région rappelle la fosse orientale, par le régime de ses eaux : c'est la région du lac Roukoua. Il y a une forte présomption, on l'a vu, pour que les eaux de ce bassin aient jadis alimenté le haut Congo, par-dessus l'emplacement actuel du lac Tanganyika, lequel n'existait pas alors. Après l'effondrement de la fosse du Tanganyika et l'exhaussement des plateaux qui l'encadrent, les eaux du Sud du plateau central n'ont plus trouvé leur ancien chemin vers l'Atlantique lointain et n'ont pu s'en frayer un autre vers l'océan Indien plus proche. Elles se sont concentrées dans la grande lagune du Roukoua. Drainant une région de climat assez sec, elles sont peu abondantes : le Roukoua, lui aussi, est une lagune en voie de dessèchement.

III. — LA VIE VÉGÉTALE ET ANIMALE

Conditions générales. — En Afrique orientale comme dans toute la zone équatoriale et tropicale, la végétation naturelle dépend beaucoup plus du climat que de la nature du sol. Sans doute, il n'est pas négligeable pour la colonisation de forme européenne qu'une fois défrichés et aménagés certains terroirs de la contrée, résultant de la décomposition de roches volcaniques, soient de ce fait riches en sels fertilisants. Mais, pour la végétation spontanée et pour les profits qu'en ont pu tirer les indigènes, c'est le climat avant tout qui importe, et le régime de l'humidité plus que celui de la température. De ce point de vue, le climat de l'Afrique orientale se distingue de celui de l'Afrique équatoriale par une moindre hauteur annuelle de pluies, pour la plupart des régions, et, pour toutes, par l'existence très marquée d'une ou de deux saisons sèches. Il résulte de là que les formations végétales adaptées à un régime alternativement sec et humide, et



Phot. W. Mittelholzer, Swissair-Photo A.G.

A. — LES CHUTES RIPON (SORTIE DU NIL DU LAC VICTORIA).



Phot. Ad Astra-Aero, Zurich.

B. — LE VOLCAN NYRAGONGO.



Phot. Ad Astra-Aero, Zurich.

A. — LE LAC NAKOUROU (KENYA).
Bancs de sel. Vols de flamants.



Phot. Ad Astra-Aero, Zurich.

B. — BORDS DU LAC NAÏVACHA (KENYA). PAPYRUS.

que l'on appelle xérophytes, occupent la plus grande partie du territoire. Or ces formations présentent, à l'égard de l'exploitation par l'homme, deux qualités particulières.

D'abord, elles n'opposent point à l'exploitation humaine des obstacles comparables, même de loin, à ceux que lui oppose la forêt vierge. Les étendues herbeuses, savanes, prairies et steppes, l'emportent sur les massifs et les bandes boisées, forêt dense ou forêt-galerie. Les arbres, le plus souvent, se mêlent à la savane ou à la steppe, là sous forme de bouquets de bois qui donnent lieu à cette formation à laquelle les géobotanistes allemands, à la suite des explorateurs Schweinfurth, Emin et Junker, ont donné le nom de « parc » (*Parklandschaft*), et ici sous forme de buissons plus ou moins épineux. Tout cela ne s'oppose guère à la circulation des tribus de pasteurs, ni aux défrichements des agriculteurs. Or on verra que, par ces espaces découverts, bien des peuplades pastorales et agricoles ont pénétré dans la contrée et s'y sont définitivement établies : aussi la densité générale de la population est-elle supérieure à celle de l'Afrique équatoriale. Les indigènes, depuis des siècles, ont pratiqué la méthode des incendies de bois ou de brousse pour établir leurs cultures sur un sol à la fois nettoyé et amendé, grâce aux cendres, par le feu. Ils cultivent le sol essarté aussi longtemps qu'il donne des fruits sans engrais. Puis ils vont plus loin, brûler une autre parcelle de bois ou de lande. De même les pasteurs : à la fin de la saison sèche, ils brûlent une vaste étendue de la steppe où ils séjournent, pour que, sur les cendres, la pluie qui va venir fasse repousser une herbe jeune, fraîche et drue ; mais il va de soi que le feu, tout en détruisant l'herbe vieille et sèche, n'a pas épargné les arbres et les buissons, qui ne repousseront généralement pas en une saison, voire qui ne repousseront jamais.

Car, si le premier trait des formations végétales de la contrée est d'être une formation ouverte, le second est d'être une formation fragile. Sans doute, quand l'indigène s'est établi sur une formation xérophile, steppe ou savane, après son départ la formation végétale se rétablit dans le même état que par le passé. Mais il n'en va pas de même pour les formations des régions humides, c'est-à-dire pour les forêts, et même pour les parcs. Le climat qui a fait naître ces forêts était plus humide que le climat actuel ; celui-ci a pu leur permettre de se maintenir parce qu'elles existaient, mais il ne peut les faire renaître. Ainsi, tandis que dans la forêt congolaise toute clairière abandonnée par les cultivateurs indigènes est rapidement reconquise par la forêt, ici toute région forestière dont l'indigène a brûlé les arbres ne récupérera jamais la forêt perdue. Délabrée par l'homme, elle ne trouvera plus dans le climat actuel l'eau suffisante pour se reconstituer. Tout au plus, même si la colonisation moderne favorise le repeuplement arbustif par des plantations, là où il y avait une forêt hygrophile c'est une forêt xérophile qui repoussera, c'est-à-dire une formation moins dense, aux individus d'espèces différentes, moins grands et moins forts, moins feuillus, adaptés à la sécheresse, ayant une chute annuelle de feuilles pendant la morte-saison qui correspond à l'hiver et qui est ici une saison torride, mais sèche.

Ainsi l'occupation de l'Afrique orientale par l'homme a contribué à accentuer encore ce caractère de la végétation naturelle : la prédominance des formations et des formes de climat sec.

Vie végétale et animale des régions sèches. — Il n'y a pas, à proprement parler, de déserts en Afrique orientale ; même dans les fonds de la grande

fosse orientale, où les nuages, pendant la saison humide, passent haut et ne précipitent la plus grande partie de leurs pluies que sur les montagnes encadrantes, les précipitations suffisent encore à entretenir une herbe assez abondante. Pour trouver de vrais déserts, il faut remonter jusqu'au lac Rodolphe et au Korokoro, c'est-à-dire jusqu'aux confins de l'Afrique du Nord-Est. Dans l'Afrique orientale proprement dite, la formation xérophile la plus pauvre est la steppe (fig. 34).

La steppe de l'Afrique orientale est couverte de hautes herbes, dont certaines dépassent un mètre, mais qui sont beaucoup plus clairsemées que dans la savane, — première différence, — tandis que, par ailleurs, — seconde et troisième différences, — elles sont dures et comme armées contre l'évaporation de la saison sèche; malgré cette défense, elles jaunissent et même parfois meurent pendant cette saison. Il est rare que la steppe ne comporte pas quelques arbres, ou tout au moins quelques plantes arborescentes : des acacias, quelques buissons d'euphorbiacées.

Il arrive qu'en certains points, particulièrement arides, où la misère d'un sol pierreux ou latéritique s'ajoute à un régime de pluies singulièrement pauvre, l'herbe disparaisse presque complètement et laisse la place à des succulentes gris-vert ou gris-brun, que dominent çà et là quelques euphorbes-candélabres : c'est la steppe la plus pauvre, la plus voisine du désert, celle où l'incendie de brousse ne donnera rien, que les grands animaux évitent, que les tribus agricoles fuient et que les tribus pastorales traversent à la hâte. Au Nord de l'Oukamba, la portion du Korokoro que traverse le maigre et intermittent Guasso Nyiro est une steppe de cet ordre, sauf les rives immédiates du fleuve, où l'humidité, permanente dans le sol, entretient une sorte de savane-galerie. De même la steppe à succulentes apparaît dans les environs de certains petits lacs de la fosse orientale, où le sol est fait de laves assez récentes, qu'une humidité atmosphérique fort maigre n'a pas eu le temps de décomposer en humus fertile.

Au contraire, en d'autres points de la steppe, — points beaucoup plus nombreux que les précédents en Afrique orientale, — les formations arbustives apparaissent, de dimensions restreintes et en groupes étroits, piquetant la campagne de buissons bas : ce que les géobotanistes ont appelé, à l'exemple de Junker, le *Buschwald*. La plupart des espèces, armées contre la sécheresse, ont des feuilles minces et caduques, plus d'épines encore que de feuilles, des écorces ligneuses et dures contre l'évaporation, des réservoirs d'eau dans le tronc ou dans leur appareil souterrain : acacias épineux, mimosées, tamarins, sycomores, baobabs, alternant avec des plantes grasses et, encore ici, des euphorbes-candélabres.

Steppes et buissons sont les formations les plus étendues en Afrique orientale. Même dans l'avant-pays océanique du Sud-Est, elles s'étendent sur tout le pays entre Roufiji et Rovouma, jusqu'au rebord montagneux de l'Ouhéhé et de l'Ousagara. On les retrouve dans la plus grande partie du plateau central de l'Ounyamouezi, depuis le lac Roukoua jusqu'au lac Victoria, et dans la fosse centrale de part et d'autre des lacs Tanganyika et Kivou. Vers le Nord, c'est la steppe, même sans buissons, transition vers les déserts du Nord-Est africain, qui s'étend dans le pays Massaï, jusqu'au bord oriental du lac Victoria, dans tout le fond de la fosse orientale et de part et d'autre de la Tana, où elle porte un nom indigène devenu un nom propre pour désigner la plaine qui s'étend entre ce fleuve, le Kilimandjaro et le Kenya : le Nyika. Au milieu de cette mer d'herbes brûlées, les grands massifs surgissent comme des îles de verdure, d'humidité et de fraîcheur.

A ces formations xérophiles du premier degré en succèdent d'autres du second degré, sur les points où l'humidité est plus abondante, bien qu'encore

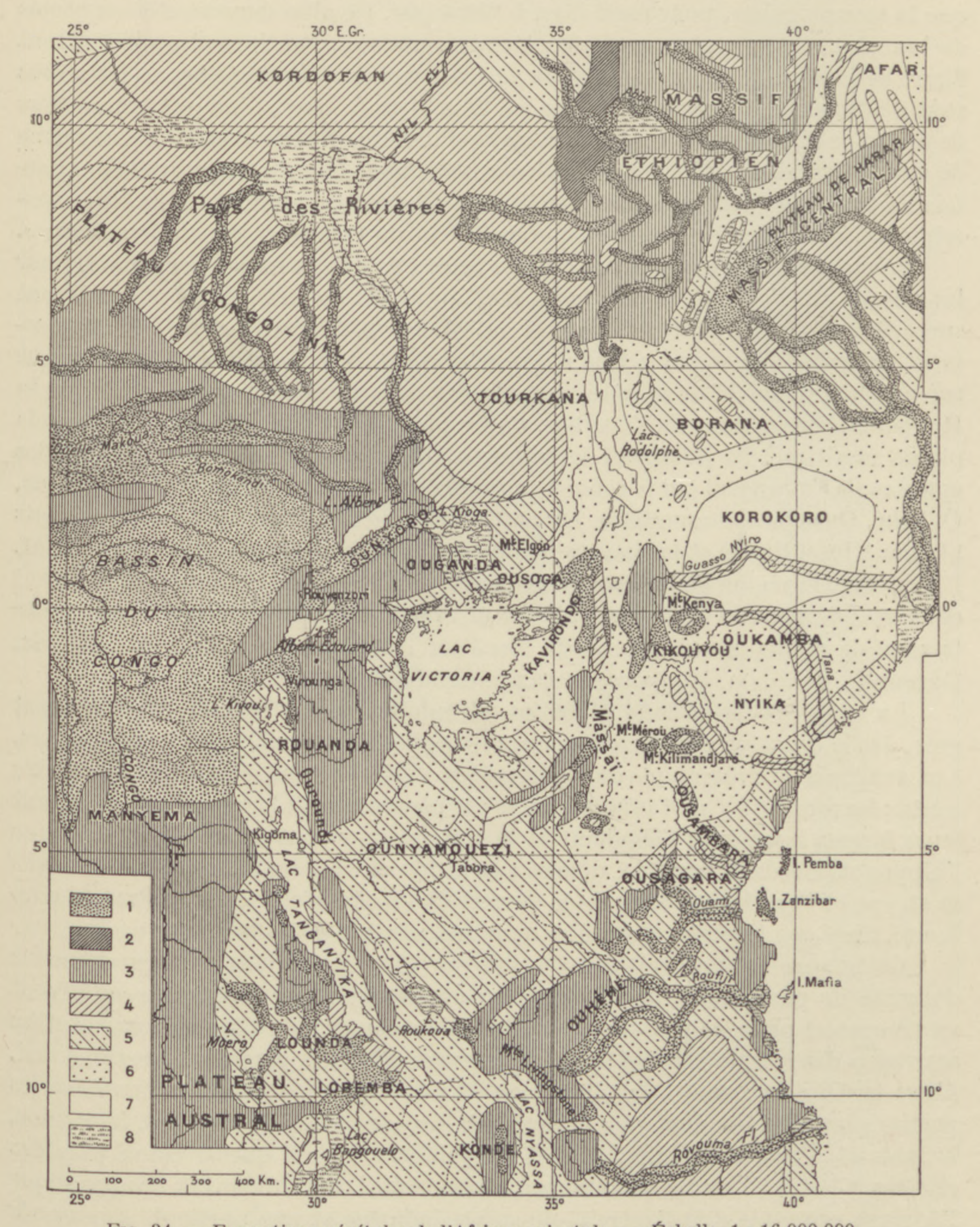


Fig. 34. — Formations végétales de l'Afrique orientale. — Échelle, 1 : 16 000 000.

1, Forêt vierge ou forêt-galerie. — 2, Kolla des plateaux en Éthiopie. — 3, Parc et savane. — 4, Savane et prairie. — 5, Steppe buissonneuse. — 6, Steppe. — 7, Désert. — 8, Formations marécageuses.

strictement saisonnière : ce sont la savane et le parc. La savane est le domaine de toutes les herbacées et principalement des graminées. Celles-ci poussent en touffes puissantes et atteignent des longueurs de 3 à 8 mètres. Sans être absolument permanent, le tapis végétal ne disparaît jamais complètement comme il fait dans la steppe ; et les plantes qui le composent n'ont pas cette complexion

coriace qui caractérise la végétation steppique. Ici, les essartages donnent un humus de cendres assez riche pour favoriser la culture. Au reste, il est très rare que la savane existe, pour ainsi dire, à l'état pur. Le plus souvent elle est semée de bouquets de bois plus ou moins étendus, mais qui, en bien des points, font figure de lambeaux de forêts. C'est le *parc*. Le sous-bois est clair ; mais les arbres sont de dimensions respectables : de 5 à 20 mètres de haut, d'un quart à un tiers de mètre de diamètre. Ce sont les acacias qui dominent. Mais dans la savane même de nombreux arbres, plus ou moins isolés, émaillent le tapis des graminées : parfois ils sont tellement nombreux que les géobotanistes parlent, dans leurs descriptions, de « savanes à acacias-parasols » ou de « savanes à palmiers-dums ».

Savane et parc couvrent des espaces assez étendus en Afrique orientale. Pour les raisons que l'on a dites plus haut, il est probable qu'en bien des points ils ont succédé à des forêts détruites par les indigènes, et auxquelles, après le déplacement de ceux-ci, le climat actuel n'a pas permis de se reconstituer. On les trouve sur une bonne partie de la côte, notamment dans sa portion méridionale, de la Rovouma à la hauteur de Zanzibar, où les pluies sont plus abondantes. Dans la plaine maritime, ils jalonnent le cours de tous les fleuves côtiers. En bandes épaisses ils s'allongent sur le rebord montagneux de la plaine : monts Livingstone, Ouhéhé, Ousagara, Ousambara. De part et d'autre de la fosse orientale, les hauts plateaux basaltiques et les hautes pentes des massifs volumineux les accueillent. Enfin, dans la région de la fosse centrale, les hauteurs qui dominent les lacs sont couvertes de savanes et de parcs alternant avec la forêt proprement dite, et toute la zone de plateaux qui s'étend du Nord du Tanganyika au Nord du Victoria, Ouroundi, Rouanda, Ounyoro, Ouganda occidental, est un parc continu.

La zone des formations végétales xérophiles, steppe et buisson, savane et parc, est le domaine des grands mammifères, herbivores coureurs et carnassiers. Les antilopes y présentent de nombreuses variétés, peut-être plus de quatre cents ; les rongeurs y sont innombrables ; le phacochère et le pangolin y montrent leurs formes inusitées ; l'éléphant et le rhinocéros y sont en nombre, ainsi que l'hippopotame dans les eaux douces ; la girafe et l'autruche apparaissent dans la steppe et dans les portions de la savane où l'herbe n'est pas trop drue ni trop haute, ainsi que le zèbre, le gnou et un grand nombre de buffles.

Cette zone est naturellement la zone de l'homme. Elle est par excellence le domaine de parcours et de subsistance pour les animaux herbivores qui vivent en troupes et pour les pasteurs nomades. D'autre part, elle offre à l'« exploitation sauvage » des ressources végétales (caoutchouc d'herbes, gommes diverses, copal, fibres textiles), comme à la plantation et à la culture, tout au moins dans les portions les plus humides que couvrent la savane et le parc : le sisal, le manioc, le maïs et d'autres céréales, le café y réussissent, ainsi que le coton près des rivières. C'est à l'étendue des steppes, des savanes, des buissons et des parcs que l'Afrique orientale doit l'activité de sa vie indigène et une partie de son avenir colonial.

Vie végétale et animale des régions humides et des hauteurs. — La végétation par excellence des sols humides, c'est-à-dire la végétation des marécages, n'existe en très larges étendues dans l'Afrique orientale qu'autour du lac Kioga en Ouganda, où elle est comme une esquisse du tableau achevé que l'on trouvera plus au Nord, en Afrique Nilotique, dans le « Pays des Rivières ». Ce ne sont que marais, où les joncs, les roseaux, le papyrus, l'ambatch, sorte de légu-

mineuse aquatique, couvrent les eaux dormantes et enchevêtrent leurs racines, domaine des crocodiles et des hippopotames. Cette zone de végétation marécageuse se prolonge jusqu'à la rive Nord-occidentale du lac Victoria, en avant des steppes de l'Ousoga et du Kavirondo, où la plaine se prolonge par une pente insensible sous les eaux du lac, qui donne ici l'impression d'une immense lagune. Enfin, dans le Sud de la contrée, la partie Nord du lac Roukoua, déjà presque asséchée, est une zone de végétation palustre, là où le sol n'est pas trop salé. Si l'on ajoute quelques dizaines de kilomètres de côtes à palétuviers, en face de Zanzibar et de Pemba, et les formations analogues qui occupent les deltas de la Rovouma, de la Roufiji et de l'Ouami, on aura épuisé le tableau des formations hygrophiles qui doivent leur existence à l'humidité du sol (pl. XVIII, A et B).

La base de tous les massifs montagneux présente, presque partout, une formation hygrophile plus intéressante : la forêt vierge de type équatorial. Elle a tous les caractères de la forêt congolaise, sauf l'étendue : dimensions des arbres, étagement en hauteur de plusieurs masses de végétation, sous-bois épais et presque obscur, épiphytes nombreuses, lianes enchevêtrées ; grande faune peu abondante, pullulement de singes, fourmillement d'insectes.

Mais ici la forêt équatoriale ne forme que des îlots peu épais, à la base — c'est-à-dire dans la portion la plus chaude — des flancs bien arrosés des montagnes. On en trouve ainsi des lambeaux au pied des escarpements de l'Ouhéhé, de l'Ousagara et de l'Ousambara, au contact avec la plaine maritime qu'ils bordent vers l'intérieur. Mais surtout les hauts massifs qui jalonnent les bords de la fosse orientale et ceux de la fosse centrale portent tous à leur base une couronne de forêt vierge, sorte de serre chaude et humide d'où montent au matin, comme d'un lac,

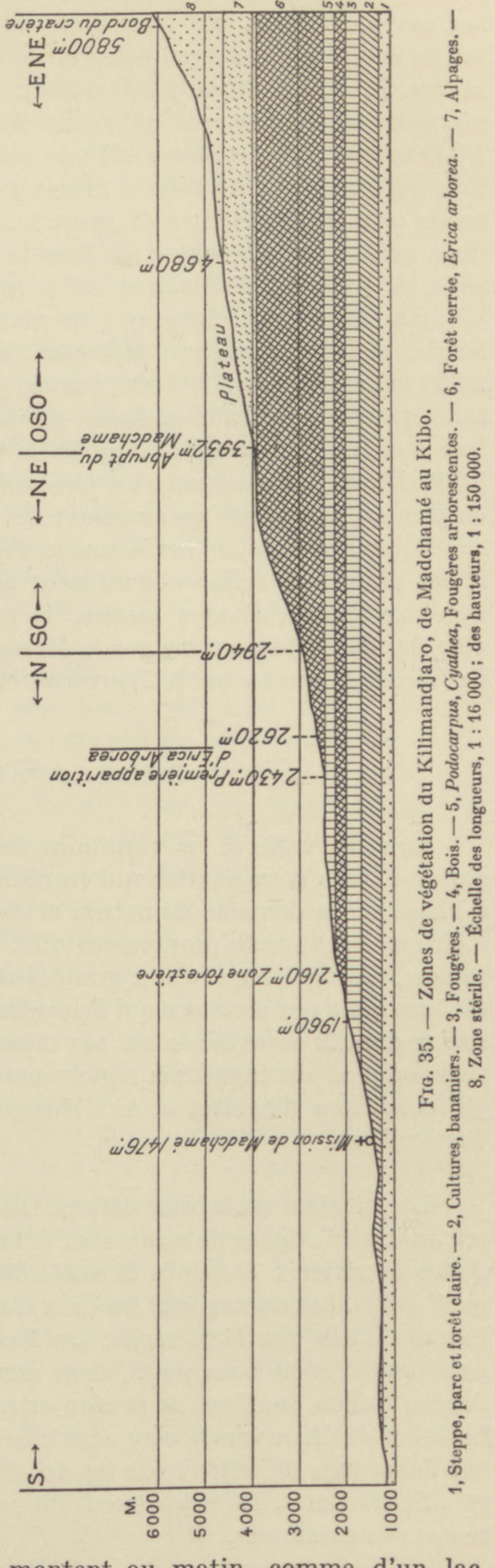


Fig. 35. — Zones de végétation du Kilimandjaro, de Madchamé au Kibo.

1, Steppe, parc et forêt claire. — 2, Cultures, bananiers. — 3, Fougères. — 4, Bois. — 5, *Podocarpus*, *Cyathea*, Fougères arborescentes. — 6, Forêt serrée, *Erica arborea*. — 7, Alpages. — 8, Zone stérile. — Échelle des longueurs, 1 : 16 000 ; des hauteurs, 1 : 150 000.

des vapeurs qui vont se condenser vers le soir sur les sommets. Si l'on s'élève sur ces montagnes, on trouve, se succédant sur les pentes avec l'altitude, toutes les formations que peuvent déterminer la chaleur et l'humidité décroissantes. Jusqu'à 1 000 ou 1 200 mètres, selon les expositions, c'est donc la forêt vierge de type équatorial qui règne. Au delà, jusqu'aux environs de 1 600 ou 1 700 mètres, à la forêt succède une sorte de parc, où la savane se mêle à des bois qui possèdent les mêmes arbres que la forêt sous-jacente, mais plus clairsemés et moins forts. Bientôt, jusqu'à 2 000 mètres, les arbres se font à ce point rares qu'on peut dire qu'on est dans la savane aux très hautes graminées. Cette zone, de 1 200 à 2 000 mètres, est la zone des cultures; elle porte de nombreux villages entourés de champs et de plantations : l'eau est abondante, le sol est fertile, et la température, déjà plus douce, encourage au travail. Au delà de 2 000 mètres, et jusqu'à 3 000, parfois jusqu'à 4 000, la forêt reparaît, mais une forêt qui, par sa densité moindre, par la taille plus modeste de ses arbres et par leur feuillage plus fragile, rappelle la forêt de la zone tempérée. A partir de 3 000 mètres, son manteau n'est plus continu, mais se mêle à des langues de prairie de plus en plus larges qu'émaillent des *senecio*. Enfin, à partir de 4 000 mètres, c'est la prairie verte, à l'herbe courte, l'alpage, propre à l'élevage. A 4 800 mètres, il fait place aux neiges éternelles et aux glaciers. Telle est la succession qui, avec quelques variantes locales, se retrouve sur le Kilimandjaro (fig. 35 et voir fig. 28, p. 99) comme sur le Mérou, sur le Kenya comme sur l'Elgon, sur les Virounga comme sur le Rouvenzori (pl. I, XVI et XVII, B).

IV. — RÉGIONS NATURELLES DE L'AFRIQUE ORIENTALE

Le relief varié et les variations de régime dans les températures, dans les pluies et dans la végétation qui en résultent, font que l'Afrique orientale offrait à l'homme un domaine de nature et de ressources infiniment plus diverses que l'Afrique équatoriale proprement dite. Tandis que dans celle-ci on ne peut, en somme, distinguer que deux grandes régions naturelles, — le bassin congolais et l'ensemble des plateaux qui l'encadrent, — en Afrique orientale, dans un territoire dont la superficie n'est pas même la moitié de celle de l'Afrique équatoriale, on peut distinguer six régions naturelles, dont chacune offre aux indigènes des conditions d'habitat et aux Européens des conditions de colonisation bien particulières.

La première est la zone côtière. Du Nord au Sud, elle présente à peu près les mêmes traits : lignes de rivages ici et là bordées de coraux, ici et là émaillées de deltas de rivières, étendues de sable détrempées et garnies, surtout au Sud, de palétuviers. Les coraux font les eaux tranquilles, dans les rades ; ils rendent aussi l'accès difficile par leurs récifs. Les îles de l'archipel, Pemba, Zanzibar, Mafia, possèdent d'assez bons ports, dont certains regardent la côte. La mousson de l'océan Indien, soufflant de la côte orientale d'Afrique vers l'Asie pendant l'été boréal et de l'Asie vers la côte orientale d'Afrique pendant l'hiver boréal, a facilité l'abordage de celle-ci par les Asiatiques, comme aussi leur départ, une fois les affaires faites. Le peuplement du pays ne s'est pas fait par là, mais de tout temps son commerce.

Au Sud, depuis la latitude de Pemba, les pluies plus abondantes ont fait

naître dans toute cette zone côtière, parfois jusqu'à 100 kilomètres dans l'intérieur, le parc et même la forêt, territoire de cultures et de plantations. Plus au Nord, les pluies plus rares ne permettent que le buisson sec ou la steppe : condition moins favorable, qui s'ajoute à une orientation de la ligne côtière vers le Nord-Est, donc à un plus grand éloignement des régions vivantes des Grands Lacs, pour assigner un rôle moins efficace à cette portion septentrionale qu'à la portion méridionale — la portion zanzibarite — dans la pénétration commerciale vers l'intérieur de la contrée.

Une seconde région naturelle est, au Sud-Est, la plaine maritime édifiée sur l'ancien emplacement de la Méditerranée éthiopienne, plaine décrivant un triangle dont les trois sommets seraient la pointe Nord du Nyassa, l'embouchure de la Rovouma et le golfe de Zanzibar. La plaine elle-même est assez sèche, sans atteindre à l'aridité de celle qui la prolonge au Nord vers les pays galla. La formation végétale dominante est le buisson, steppe semée de nombreux bouquets de bois ; les cours d'eau, Rovouma, Roufiji, Ouami, sillonnent et irriguent de larges vallées, qui tracent des sillons de savanes-galeries, propres à toutes les cultures, dans ce domaine surtout apte au pastorat. Enfin les montagnes que dessine le rebord du haut plateau bordant la plaine au Nord-Ouest, Ouhéhé, Ousagara, Ousambara, recevant de l'alizé du Sud-Est plus de pluies, sont couvertes de parcs et même de forêts, zone d'humidité, de fraîcheur relative, de vie sédentaire et de culture.

Au Nord de cette plaine maritime, à partir du point où la côte oblique vers le Nord-Est, une autre plaine s'étend, plus plate, plus basse que la première, plus sèche aussi. On a vu que la mousson de l'été austral, abordant ici le continent africain par ces terres basses et surchauffées, n'y décharge guère de pluies après avoir franchi la zone proprement côtière. Ce sont donc des steppes très pauvres qui couvrent le Nyika et l'Oukamba, pays de pasteurs. Même les savanes dont la ligne étroite frange les bords de la Tana et du Guasso Nyiro ne sont pas assez riches pour avoir fixé là de nombreux agriculteurs : ceux-ci sont moins nombreux et plus pauvres que les agriculteurs des vallées du Sud-Est. C'est seulement quand on aborde les plateaux basaltiques qui annoncent la région des grands volcans, dans le Kikouyou, que l'on trouve plus d'humidité, un sol meilleur, la savane, le parc et la forêt — transition vers une quatrième région naturelle.

Celle-ci est la région volcanique de l'Afrique orientale. Le volcanisme y a créé les hauts reliefs, la variété des températures et l'abondance de l'humidité qui en découle, enfin les bons terroirs. De là, la succession des zones de végétation, toutes riches, que l'on a vu s'établir du pied de ces géants à la zone des neiges éternelles. Le Kilimandjaro et le Mérou, le Kenya, le haut plateau du Mau, le massif de l'Elgon créent ainsi un agglomérat de hautes masses propres à la culture et à l'élevage sédentaires, séparées entre elles par la coupure de la fosse orientale, zone désertique de rivières intermittentes et de lacs salés, mais qui n'est pas assez large pour les isoler les unes des autres et qui a même servi de voie aux envahisseurs du Nord pour assiéger et conquérir ces bastions verdoyants et fertiles.

Au Sud de la région volcanique, à l'Ouest de la plaine du Sud-Est s'étend, haut, plat et monotone, le plateau central, du lac Victoria au lac Nyassa et au lac Tanganyika : steppe et buisson ; steppe dominant au Nord, là où règne encore la mousson qui ne donne que très peu de pluies en dehors des hauts massifs (la steppe typique est la steppe massaï, au Sud et à l'Ouest du Kilimandjaro) ;

buisson dominant au Sud, où l'alizé du Sud-Est donne un peu plus d'humidité. Le plateau central est une grande région de vie pastorale : même les vallées des rivières ne sont pas assez humides pour porter parc ou savane. On ne retrouve ces dernières formations qu'en abordant les hauts reliefs qui encadrent le lac Tanganyika ; elles apparaissent en plaques assez minces et discontinues dans le Sud du lac ; au contraire elles s'étalent largement au Nord, dans l'Ouroundi et le Rouanda. C'est qu'on aborde ici la sixième région naturelle de l'Afrique orientale.

Celle-ci est la région de l'Entre-lacs : elle s'étend entre le Nord du Tanganyika, le Kivou, l'Albert-Édouard et l'Albert, d'une part, le Victoria Nyanza, de l'autre. Le régime des pluies y est équatorial, tandis que l'altitude y permet la vie active. Sur les Virounga et sur le Rouvenzori s'étagent les mêmes formations variées que dans la région volcanique de l'Est, et qui vont de la forêt équatoriale à la prairie alpine, et le plateau qui s'étend de leur pied au bord du Victoria n'est qu'un parc continu. C'est ici, de l'Ouganda à l'Ouroundi, la région la plus riche de toute la contrée, la plus propre à l'habitat sédentaire.

CHAPITRE VIII

LE PEUPLEMENT ET LA VIE INDIGÈNE

Conditions géographiques du peuplement. — L'Afrique orientale est accessible sur trois de ses faces.

La mer, nulle part au monde, n'est un obstacle aux relations humaines, à plus forte raison ici, où les moussons aidaient les Asiatiques à aborder la côte d'Afrique pendant une saison, et pendant l'autre à la quitter pour le retour. Les embarcations de mer les plus primitives ont dû, dans la nuit des premiers siècles de l'humanité, profiter de cet avantage. De là, la possibilité de migrations marines par l'océan Indien.

D'autre part, de l'Afrique du Nord, unie à l'Asie par le pont solide de l'isthme de Suez et par la fosse étroite de la mer Rouge, l'arrivée de populations en Afrique orientale n'était pas moins aisée. Toutes les lignes du relief de la contrée sont dans le sens du Nord au Sud. De part et d'autre du Victoria Nyanza, entre les escarpements montagneux du Mau et de la masse, d'ailleurs découpée, Kenya-Kilimandjaro-Mérou, enfin à droite de cette dernière, une quadruple avenue de plateaux et de dépressions, nulle part encombrée de forêts impénétrables ou de marécages, conduit de l'Afrique nilotique ou de l'Afrique du Nord-Est vers cette Afrique de l'Est. Et de même au Sud : entre l'Afrique australe et l'Afrique orientale, aucun obstacle infranchissable ; la ligne montagneuse la plus importante — celle qui borde la plaine maritime du lac Nyassa à l'Ousambara — n'est pas tellement escarpée et continue qu'elle puisse décourager les migrateurs.

Et puis, à des populations venant du Nord ou éventuellement du Sud l'Afrique orientale offrait l'attrait de ressources, donc de conditions de vie assez tentantes, parce que les unes et les autres reproduisaient, à peu de choses près, celles de leurs pays d'origine. Entre les ressources de l'Afrique orientale et celles de l'Afrique du Nord-Est et de l'Afrique du Sud, il y a des différences de degré, non de nature. Ce pays de plateaux et de fosses lacustres, semé de quelques massifs plus hauts et plus frais, pays de pluies saisonnières et modérées, de forêts rares, de prairies étendues et de steppes plus étendues encore, riches en possibilités pour la culture, en possibilités encore plus grandes pour le pastorat, n'offrait pas à des tribus s'avançant du Nord et du Sud des conditions de vie très différentes de celles qu'elles avaient connues dans les contrées d'où elles venaient.

Seule, la forêt congolaise à l'Ouest leur opposait un monde différent et moins attrayant. Aussi bien était-ce là que le relief et la végétation dressaient contre les déplacements les plus grands obstacles. De là vient que, de bonne heure, les mouvements migratoires originaires de l'Asie se sont arrêtés à cette barrière,

seuls les plus anciens, ceux des Bantous, l'ayant franchie pour se répandre dans toute l'Afrique équatoriale. De là vient aussi que la population de l'Afrique orientale est plus variée et plus dense. Tandis qu'au Congo Belge la densité est de 4,2 habitants au kilomètre carré et en Afrique Équatoriale Française de 1,4, en Afrique orientale elle est de 14,7 pour l'Ouganda, de 5,3 pour le Kenya, de 5,3 pour le territoire du Tanganyika, de 63,6 pour les territoires sous mandat belge du Rouanda et de l'Ouroundi, et de 90 pour les îles du sultanat de Zanzibar.

I. — LE PEUPLEMENT INDIGÈNE

Histoire des migrations. — En Afrique orientale, tout comme en Afrique équatoriale, les premiers habitants furent de ces Négrilles dont on trouve des restes dans toutes les forêts profondes et dans tous les territoires peu accessibles de la zone équatoriale, tant dans l'Insulinde qu'en Afrique. Ici, les terres inaccessibles étant rares, ils ont été chassés de bonne heure presque partout. On n'en trouve plus quelques rares colonies qu'à l'Est et surtout au Nord du lac Victoria, dans cette zone marécageuse qui entoure le lac Kioga, où ils vivent de chasse et de pêche au milieu de terres presque amphibies. Pour les trouver en plus grand nombre, il faut franchir vers l'Ouest la zone des Grands Lacs ; au delà du lac Albert-Édouard, dans les forêts du haut Ouellé et jusqu'aux approches du pays Azandé, ils sont en grand nombre ; mais on est déjà en Afrique équatoriale (fig. 36).

Ici comme là ce sont les Bantous qui les ont chassés. D'après les données ethnologiques les plus vraisemblables, les premiers Bantous venus d'Asie apparaissent dans la « corne orientale d'Afrique » à l'époque diluvienne. Le climat très humide régnant alors dans toute l'Afrique orientale offrait à ces populations agricoles un domaine végétal qui leur convenait. Ils l'occupèrent largement, de la côte au Nyassa, au Tanganyika et aux deux bords du Victoria Nyanza. Ce sont ceux-là qui repoussèrent les Négrilles vers les marécages et les forêts, comme dans l'Afrique australe ils ont repoussé les Boschiman et les Hottentots vers les régions désertiques. Ils étaient vêtus d'écorces et utilisaient le bouclier d'osier. Ils apportaient avec eux les méthodes de culture à la houe et certains fruits de l'Asie méridionale, — un, entre autres, qui devait faire une singulière fortune dans toute l'Afrique tropicale : la banane. Ce sont ces Bantous qui se sont répandus à travers la forêt congolaise jusqu'à la côte de Guinée. Les ethnologues de l'Afrique orientale, depuis Fr. Stuhlmann, les appellent les « Vieux Bantous ».

Il semble qu'à une époque postérieure, après l'époque diluvienne, une seconde venue de Bantous se soit produite, alors que déjà, en Afrique orientale, la steppe et le buisson remplaçaient la forêt et la savane. Ces Bantous — les « Jeunes Bantous » — étaient encore agriculteurs, mais moins exclusivement que les premiers. Ils apportaient de nouveaux produits agricoles précieux, comme le sorgho, qui devait avoir dans les régions demi-sèches de l'Afrique le même succès que la banane et le manioc dans les régions plus humides ; ils apportaient aussi des animaux domestiques, le zèbre et le mouton. Ils étaient vêtus de peaux, et leurs boucliers étaient de cuir ; ils étaient armés de la lance ; leurs cases, au lieu d'être quadrangulaires comme celles des premiers Bantous et de leurs congénères de l'Afrique congolaise, étaient rondes, comme des tentes figées. A tous ces traits on reconnaît une sorte de position intermédiaire entre les purs agriculteurs

qu'étaient les Vieux Bantous et les tribus pastorales qui devaient suivre. Ces Jeunes Bantous n'allèrent pas si loin que les premiers. Ils se fixèrent entre le lac Victoria et la côte ; vers le Sud, ils atteignirent à peine le cours supérieur de la Roufiji. Dans cette zone, désormais de climat sec, ils choisirent, quand ils le



Fig. 36. — Les populations indigènes de l'Afrique orientale. — Échelle, 1 : 15 000 000.

1, Vieux Bantous. — 2, Jeunes Bantous hamitisés. — 3, Bantous dominés par des Hamites. — 4, Hamites. — 5, Bantous mêlés à des Zoulous. — 6, Nilotiques. — 7, Soudanais. — 8, Négrilles. — 9, Souahili. — 10, Sens des migrations des Hamites du Nord. — 11, Sens des migrations des Hamites du Sud. — 12, Sens des migrations des Nilotiques.

purent, les terroirs les plus humides, comme ces savanes-galeries qui bordent les pauvres fleuves tributaires de l'océan Indien ou comme les plateaux bien arrosés qui entourent les hauts massifs du Kenya, du Kilimandjaro et du Mérou. Stuhlmann croit pouvoir dire que l'arrivée des Jeunes Bantous était terminée et leur établissement chose faite environ sept mille ans avant notre ère.

Plus tard, mais à une époque encore préhistorique arrivèrent les pasteurs, que le climat désormais régnant dans l'Afrique orientale devait attirer. C'était des Hamites. Les plus anciens sont les Ouahouma. Ceux-là ont bien vite dépassé l'Afrique du Nord-Est, qu'ils avaient abordée, venant d'Asie, par la mer Rouge. Subissant l'attraction des terres riantes et déjà cultivées de la région d'Entre-lacs, ils l'occupèrent tout entière, assujettissant les Vieux Bantous qui l'avaient

mise en culture. Ils leur apportaient le bœuf. Ils constituèrent une sorte d'aristocratie féodale, qui a subsisté jusqu'à nos jours, protégeant les Bantous et prélevant sur eux leur subsistance en paiement de leur protection, demeurant d'ailleurs les maîtres des troupeaux. On peut penser que c'est grâce à eux, à leur autorité assez sage et clairvoyante, que les Bantous ont maintenu le pays en bon état de culture et fait des contrées qui s'étendent de l'Ouganda à l'Ouroundi les territoires les mieux cultivés, les plus productifs et les plus peuplés de l'Afrique orientale.

Les Hamites qui suivirent les Ouahouma, c'est-à-dire les Massaï, demeurèrent plus longtemps dans le Nord-Est africain. Entre l'arrivée des premiers en Afrique orientale et la leur, cinq ou six siècles s'écoulent. C'est pendant ce temps que des Nègres nilotiques, analogues aux Chillouk du Pays des Rivières, se dirigent vers le Sud, attirés eux aussi par la fertilité des terres. Du côté de l'Entre-lacs, les organisations hamito-bantoues des Ouahouma les arrêtent aux abords des lacs Albert et Albert-Édouard. Ils ne poussent plus avant que là où ces organisations cessent, c'est-à-dire vers les régions marécageuses du lac Kioga et vers les steppes désertiques des bords orientaux du lac Victoria. Ils s'arrêtent là : ce sont les Ouagaia.

Enfin arrivent les Massaï, pasteurs nomades beaucoup plus purs que les Ouahouma. Ils envahirent toute la portion du pays comprise entre le lac Victoria et la côte, c'est-à-dire la région la plus steppiforme et convenant le mieux à leur genre de vie, jusqu'à la latitude de Pemba, entourant les îlots de Jeunes Bantous fixés à leurs terres humides et cultivables. La rareté de ces terres a fait qu'ici il n'y a pas eu, comme dans l'Entre-lacs, superposition de pasteurs fixés et devenus éleveurs à une race de cultivateurs vassalisés et protégés, mais juxtaposition de nombreuses tribus pastorales, demi-nomades, fortes, belliqueuses et exploitrices, et de tribus d'agriculteurs, moins nombreuses, moins fortes et achetant la paix par des rançons périodiques : régime approximativement comparable à celui qu'on observait au Sahara, avant l'occupation française, entre les Touareg et la population des oasis. C'est seulement au XVIIIe siècle que les Massaï terminèrent leur mouvement vers le Sud.

Ils le terminèrent par force. En effet, deux cents ans auparavant, à l'époque où, s'établissant sur la côte, les Portugais, pour alimenter les colonies d'Amérique en main-d'œuvre, instituaient le commerce des esclaves, les Zoulous, peuple pasteur et belliqueux de l'Afrique australe (peut-être bantous d'origine, mais peut-être aussi mêlé de sang hamitique), attirés par le lucre, avaient envahi les steppes les plus méridionales de la contrée par l'Est et l'Ouest du Nyassa et mis en coupe réglée tout le pays de parc et de savane qui s'étend du Nord du Nyassa à l'Ousambara, procédant à des rapts de bétail et d'esclaves. Ce furent les plus avancés de ces Zoulous vers le Nord, les Mafiti, qui arrêtèrent les Massaï et les fixèrent au territoire qu'ils occupent aujourd'hui. Quant aux Zoulous, Mafiti de l'Est du Nyassa et Ouangoni de l'Ouest, ils se sont aujourd'hui établis dans le pays et plus ou moins mêlés aux Bantous qui le cultivent.

Massaï et Zoulous représentent les deux derniers flots d'invasion qui aient pénétré dans l'Afrique orientale, au cours d'une histoire qui commence au déluge et se termine au début de l'ère contemporaine.

ÉTAT ACTUEL DU PEUPLEMENT INDIGÈNE. — Le fond le plus important de la population de l'Afrique orientale est donc constitué par les Bantous, et singuliè-

rement par ceux que les ethnologues appellent les Vieux Bantous. Par leur type physique, ils rappellent ceux qu'on a vus peupler l'Afrique équatoriale, — non point la forêt congolaise, dont les habitants se sont assez fortement mêlés aux Négrilles, mais les plateaux de la périphérie. Ils occupent à l'état pur tout le plateau central, depuis le Tanganyika jusqu'à la plaine maritime du Sud-Est et également celle-ci, depuis le rebord montagneux de l'intérieur jusqu'à la côte exclue. Sur le plateau vivent les Ouanyamouezi, les Ouakonongo et les Ouafipa; dans la région de la plaine maritime, les Ouagindo, les Ouasaramo, les Ouasagara, les Ouasegoua, les derniers dans l'Ousambara. Entre le premier et le second groupe, occupant la zone assez sèche de la fosse orientale où se trouve la ligne de partage entre les eaux qui vont au Tanganyika et celles qui vont à l'océan Indien, vivent des tribus de Jeunes Bantous, les Ouagogo et les Ouamboungoué.

Au Nord et au Sud, les Bantous sont mêlés à des Hamites, entourés ou dominés par eux. Dans l'Entre-lacs vivent ces associations de Hamites, pasteurs devenus éleveurs sédentaires, guerriers devenus en quelque sorte administrateurs ou gérants, et de Bantous agriculteurs qui entourent aussi le lac Victoria sur ses autres faces, sauf sur l'orientale, qui est sèche et déshéritée. Le nom générique donné à toutes ces tribus est celui d'Ouahouma, qui est plus exactement le nom des Hamites dominateurs et qui signifie « hommes venus du Nord » ; on peut y distinguer les Oualindi de l'Ouganda, les Ouahinda et les Ouasamboni de l'Entre-lacs proprement dit, les Ouasindya du Sud du lac Victoria (pl. XXI, B, et XXII, A). Ici, l'association entre Hamites et Bantous est organique : on la pourrait assimiler, toutes choses égales d'ailleurs, à celle d'un patriciat et d'une plèbe.

A l'Est du lac Victoria et jusqu'à la côte, au contraire, il y a moins association que juxtaposition des deux éléments, et, jusqu'à l'établissement de la colonisation européenne, il y eut exploitation de l'un par l'autre. Les Massaï, hamites, pasteurs et demi-nomades, occupent toute la steppe, entourant des noyaux de Jeunes Bantous, agriculteurs et sédentaires, établis dans les régions plus humides de sol — les vallées des rivières — ou de climat — les zones montagneuses : tels sont les Ouanyika et les Ouakamba, les Ouakikouyou et les Ouataïta.

Enfin, au Sud, de part et d'autre du Nyassa et jusqu'à la haute Roufiji, les Bantous sont étroitement mêlés aux anciens envahisseurs zoulous, qui s'y sont comme fondus : c'est tout au plus si l'on discerne une dominante bantoue chez les Ouayao et les Ouahéhé, et une dominante zoulou chez les Ouangoni et les Mafiti.

Si l'on signale enfin quelques noyaux nilotiques, Tourkana et Ouagaia, au Nord et à l'Est du Victoria Nyanza, et si l'on rappelle les quelques cantons de Négrilles qui subsistent dans la même région, on a une idée d'ensemble des populations de l'Afrique orientale, sauf de celles qui occupent la frange côtière du territoire. Mais l'existence de celles-ci ne se comprend que si, en dehors des éléments proprement indigènes, on connaît les influences étrangères qui se sont exercées sur la contrée au cours des derniers siècles de l'ère moderne.

Influences étrangères. Les Souahili. — La proximité d'un grand océan, l'existence de vents régulièrement alternés, soufflant de cet océan pendant une saison et vers lui pendant l'autre, le peuplement et la civilisation du continent asiatique, bordant une autre face de cet océan: tout portait à des relations actives entre l'Asie et la portion de l'Afrique qui regardait vers elle, c'est-à-dire l'Afrique orientale. A dire le vrai, ces relations ont commencé dès la préhistoire,

puisque, hors les Négrilles, — au sujet desquels il y a doute, mais non point certitude, — toutes les races indigènes qui peuplent aujourd'hui la contrée sont venues d'Asie. Et non pas seulement les races humaines, mais, avec elles, les races d'animaux et les familles des plantes utiles. Des animaux domestiques que connaissent les indigènes de l'Afrique orientale, seuls le chien et l'âne sont peut-être autochtones ; le zèbre et le mouton sont venus d'Asie avec les premiers Bantous, et le bœuf avec les Hamites. Quelques plantes utiles, comme le sésame, sont africaines ; la plupart sont asiatiques ou — pour les tard-venues — américaines. Toutefois, les plantes d'Asie sont arrivées très tôt, avec des populations qui ne connaissaient que la culture à la houe et qui n'apportèrent avec elles que les espèces admettant ce mode de culture.

Mais à partir de cette date très ancienne les influences extérieures ne se font plus guère sentir sur les indigènes, hors la région strictement côtière. A part l'influence purement commerciale des Arabes, dont on verra le rôle à l'époque moderne, il faudra attendre l'ère de la colonisation européenne pour saisir une modification introduite par le dehors dans la vie économique des indigènes. A quoi attribuer cette fixité dans les mœurs primitives de la part de populations établies dans un pays ouvert et accessible ? Sans doute, d'abord, à l'apathie des Bantous et à leur manque de réaction devant toute nouveauté importée; mais surtout au fait qu'entre les agriculteurs de l'Entre-lacs ou des massifs volcaniques et la côte s'étendaient des steppes difficiles à franchir, peu tentantes pour l'étranger et occupées par des peuples guerriers et pillards, subjuguant, terrorisant les tribus agricoles des rares oasis et les isolant de toute action venue de la mer.

C'est ainsi que les Malais, qui ont colonisé Madagascar, ont dû avoir, en vue de la traite, quelques établissements sur la côte orientale d'Afrique, où des traces de leur passage peuvent se trouver dans la maison à pignon et dans le bateau fait d'un seul tronc d'arbre ; mais ils n'ont jamais poussé dans l'intérieur. De même les Indiens, qui, jusqu'à l'arrivée des Grecs et des Arabes, furent les maîtres du commerce dans l'océan qui porte leur nom. Ils possédèrent Socotra, et de là durent commercer avec la côte de Zanzibar : quand, au XVe siècle, les Portugais y arrivèrent, ils trouvèrent des négociants indiens dans toutes les villes de la côte.

Quant aux Arabes et aux Persans, leur action commerçante devait être beaucoup plus puissante et plus pénétrante. Dès le Ier siècle de notre ère, Ptolémée signale que les commerçants de l'Arabie méridionale venaient chercher sur la côte orientale d'Afrique l'écaille, l'ivoire et les esclaves. L'islam et l'esprit de propagande que l'islam déclencha dans le Levant devaient accentuer le mouvement : au Xe siècle, les Arabes fondent, aux abords de l'Afrique orientale, leurs comptoirs de Braoua et de Mogadiscio sur la côte de Somalie. En 975, les Persans du Chiraz envoient une grande expédition jusqu'au delà du Zambèze, pour chercher de l'or ; ils s'établissent sur toute la côte, à Mombaza, à Pemba, à Zanzibar, à Mafia, à Bagamoyo, à Kiloua près de l'embouchure de la Roufiji. Ce fut une période de domination économique arabo-persane, dont l'apogée dut être entre le XIIe et le XIVe siècle. La civilisation musulmane s'établit sur toute la côte ; elle devait y subsister jusqu'à nos jours. Ces musulmans d'Asie n'étaient pas seulement commerçants, mais cultivateurs ; ils apportèrent bien des innovations de plantation, de culture, d'élevage : le cocotier, la canne à sucre et le riz, le sésame indien et le coton, la mangue et le citron, le mouton à queue grasse. Mais cette civilisation arabe resta limitée à la côte jusqu'au XIXe siècle.

D'ailleurs, à partir de la fin du XVe, et pour deux cents ans, elle devait subir

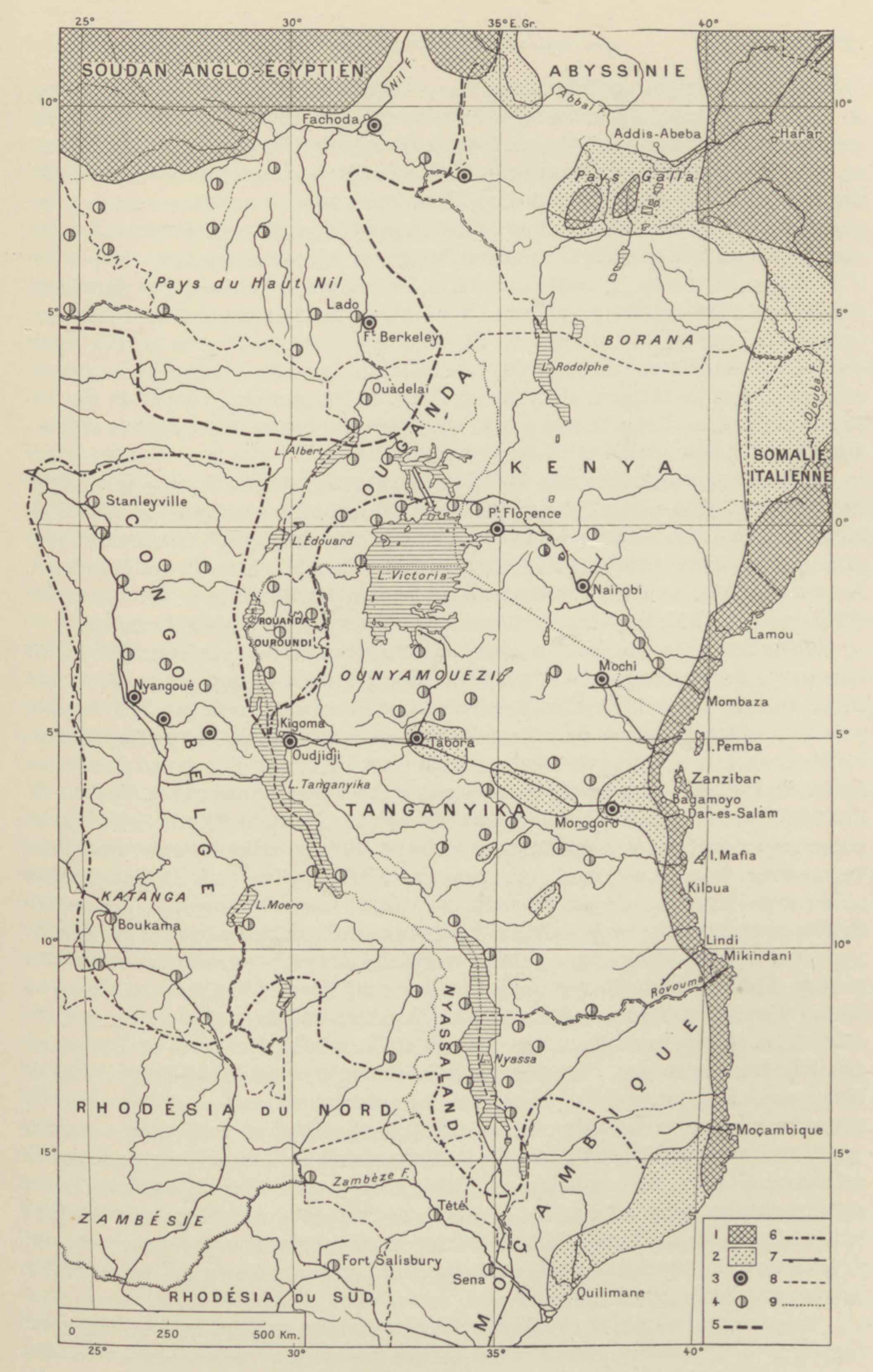


Fig. 37. — L'islam dans l'Afrique orientale. — Échelle, 1 : 16 000 000.

1, Régions entièrement ou presque entièrement islamisées. — 2, Régions où l'islam domine. — 3, Centres d'immigration de mahométans. — 4, Centres où les mahométans sont étrangers (marchands, soldats, etc.). — 5, Limite méridionale de l'expansion commerçante des Nubo-Arabes. — 6, Limite occidentale et méridionale de l'expansion commerçante des Arabes de Zanzibar. — 7, Voies ferrées. — 8, 9, Frontières politiques.

une éclipse sur le plan politique, du fait des Portugais. Ceux-ci, après le périple de Vasco de Gama, s'établissent à Zanzibar, à Braoua, à Kiloua, à Mombaza, mettant ainsi fin à la première période de la colonisation arabe. Ils organisent, au Nord du Moçambique, tous les ports de la côte en capitainerie de Malindi. Sans doute, ils ne pénètrent pas dans l'intérieur ; mais, pour acheter les esclaves et l'ivoire, ils apportent des objets d'échange, et, dans le même temps, ils font connaître aux indigènes qui viennent trafiquer avec eux nombre de plantes d'Amérique, le manioc, le maïs, les patates, les courges, le tabac, qui se répandent rapidement dans l'intérieur, comme elles font, au même moment, dans l'Afrique équatoriale, par la côte atlantique. Et c'est en vue du trafic avec les Portugais que se dessinent pour la première fois les deux grandes routes de caravanes qui, traversant les steppes, aboutissent, l'une, au Tanganyika, venant de Dar-es-Salam, l'autre, au Victoria, venant de Mombaza : le chemin de fer les suit aujourd'hui (fig. 37).

Cependant en Arabie, sur la côte d'Oman, se constituait, au XVIIe siècle, une puissance à la fois religieuse, politique et commerçante : celle de l'iman de Mascate. Dès 1650, il chasse les Portugais de la côte arabique, où ils avaient pris pied ; puis, en cinquante ans, il leur reprend Zanzibar, les autres îles et Mombaza. Au XVIIIe siècle, les Arabes redeviennent les maîtres de toute la côte orientale d'Afrique ; en 1840, le sultan de Mascate transporte sa capitale à Zanzibar.

Cette nouvelle domination arabe a duré deux siècles environ. Elle a été beaucoup plus profonde que la première. Son point de départ est agricole : au début du XIXe siècle, les Arabes établissent la culture du clou de girofle à Pemba, puis à Zanzibar. Le succès de cette culture et du commerce qui en résulte fait que, rapidement, la main-d'œuvre locale ne suffit plus. De là naquit le grand commerce arabe des esclaves, qui devait en quelques années étendre son rayon d'action de l'intérieur, où l'on razziait et achetait les esclaves, jusqu'à l'Arabie et à l'Inde, où on les vendait. Et le commerce des esclaves entraîna celui des autres produits exportables du pays : quand une caravane amenait d'au delà du Tanganyika un convoi d'esclaves, elle les amenait chargés d'ivoire et de cuivre. Commerce double ou triple, qui enrichissait les trafiquants arabes et leurs banquiers indiens.

C'est de cette époque que date la prospérité des grandes routes caravanières vers le Victoria et le Tanganyika, de leurs terminus, Mombaza et Ougooué (aujourd'hui Port-Florence) pour la première, Dar-es-Salam et Oudjidji pour la seconde, et de leurs grandes étapes, Mochi et Nairobi là, Morogoro et Tabora ici (fig. 37). Dans ces villes, et même sur le haut Congo, au delà du Tanganyika, à Nyangoué, la majorité de la population était alors musulmane ; et l'on pourrait dénombrer au moins une soixantaine de centres où résidaient nombre de commerçants étrangers pratiquant l'islamisme. Encore aujourd'hui, le long de la route méridionale, entre Dar-es-Salam et Tabora, on trouve des régions où l'islam domine chez les indigènes ; quelques centres analogues, plus réduits, existent dans le haut bassin de la Roufiji. Mais cette action mi-religieuse mi-commerçante des Arabes s'est arrêtée dans l'intérieur du jour où la traite a été supprimée et où les Anglais se sont établis à Zanzibar.

Le principal résultat qui subsiste de cette histoire aujourd'hui révolue, c'est l'existence dans la zone côtière d'une de ces populations mêlées, comme on en trouve dans toutes les régions maritimes qui ont été le lieu d'un actif commerce international. Cette population, mélange, sur un fond bantou, d'Arabes, d'Indiens, voire de Persans et de Malais, est la population *souahili*, c'est-à-dire la

« population de la côte » (on retrouve là la racine du mot arabe : *sahel*, le « rivage »). L'infusion du sang arabe et indien a fait disparaître chez elle l'apathie et le manque d'initiative qui caractérisent tant de Nègres; elle est active, entreprenante et commerçante. Sa langue, sorte de *sabir* où se mêlent les racines bantoues, hamites, arabes et sanscrites, est la langue commerciale de tout l'Est africain. Les Souahili constituent l'élément le plus compréhensif de la population de la contrée, le plus capable de s'adapter à la colonisation et à la civilisation modernes.

II. — GENRES DE VIE

La variété des races qui ont peuplé l'Afrique orientale et la variété des conditions naturelles qui se sont offertes à elles ont contribué également à déterminer chez les indigènes tous les genres de vie qu'on trouve en Afrique : pasteurs et cultivateurs nettement différenciés ou ayant adopté l'un des deux genres de vie comme ressource principale et l'autre comme ressource annexe ; chasseurs et pêcheurs ; nomades, demi-nomades et sédentaires ; indigènes vivant en familles isolées, groupés en villages, en tribus, en « royaumes » : toutes les formes de vie et de groupements s'y trouvent. Ce sont, bien entendu, les conditions naturelles qui ont prévalu et finalement imposé les genres de vie cadrant avec elles. Aussi une analyse des genres de vie des populations de l'Afrique orientale coïncide-t-elle finalement avec celle des régions naturelles, par laquelle se termine le chapitre précédent (fig. 38).

Chasseurs et pêcheurs. — Une vie exclusivement consacrée à la chasse ou à la pêche se trouve au plus bas degré de l'échelle sociale. Si des tribus primitives la pratiquent encore, c'est qu'elle leur a été imposée par une nature opprimante, comme la forêt vierge ou les marécages, ou par un accident, comme par exemple la perte des troupeaux : de ce dernier cas on trouvera un exemple assez curieux sur le bord du lac Rodolphe, dans le Nord-Est africain. Ici la rareté des forêts et des marécages fait que les groupes humains uniquement chasseurs ou pêcheurs sont assez rares, car il y avait bien des terres qui s'offraient au voisinage pour la culture ou le pastorat. Seuls quelques groupes de Bantous tout à fait primitifs, et surtout de Négrilles, chassés depuis longtemps des territoires exploitables et réfugiés dans les lambeaux de forêt vierge subsistants ou dans les territoires marécageux, vivent exclusivement de chasse et de pêche. On trouve aussi des chasseurs purs dans les forêts qui couvrent le pied de l'escarpement du Mau et dans celles qui entourent le pied du massif du Kenya ; des pêcheurs dans les marécages qui bordent le lac Kioga, dans l'Ouganda oriental. Ce sont des peuplades extrêmement misérables : leurs habitations, très rudimentaires, sont des huttes de branchages ou de roseaux, très basses et où l'on n'accède qu'en rampant. Le chasseur installe cette demeure primitive généralement près de la lisière de la forêt, pour être plus près de l'affût d'où il guettera l'antilope de la steppe voisine, qu'il frappera d'une courte javeline, péniblement forgée par lui-même. De même le harpon dont le pêcheur, dressé sur le bord de l'eau, percera le gros poisson au passage a été fabriqué par lui. Rien de plus isolé, primitif et misérable que la vie de ces populations condamnées à l'exploitation sauvage des ressources animales du pays.

Mais ce pays, malgré la sauvagerie de l'exploitation, a une faune encore à ce point abondante qu'en dehors des chasseurs spécialisés il n'y a guère de tribus qui ne pratiquent la chasse, en même temps que l'agriculture ou le pastorat. Toutes les savanes-galeries des fleuves côtiers de l'océan Indien abritent quelques tribus qui vivent autant de la chasse que de la culture. De même, dans la région la plus riche de l'Afrique orientale, dans le « parc » de l'Entre-lacs, depuis l'Ouganda jusqu'à l'Ouroundi, toutes les tribus d'éleveurs-agriculteurs qui le peuplent pratiquent la chasse. Un gibier de choix, qui disparaît peu à peu, a fait jadis l'objet de la poursuite la plus rémunératrice : l'éléphant. Ce pachyderme pullulait encore à la fin du XIXe siècle dans le haut Nil et dans l'Entre-lacs jusqu'au Tanganyika. L'attrait du commerce de l'ivoire, que l'on vendait aux Arabes ou aux Portugais de la côte, était tel que des sociétés de chasseurs se formaient, soit dans une tribu, soit même entre tribus voisines, pour cerner par des incendies de brousse et décimer les troupeaux d'éléphants. Après des années grasses de profits inconsidérés, une chasse ainsi rationalisée n'a pas manqué de produire son effet : on ne trouve plus guère de troupeaux un peu importants d'éléphants que sur les premières pentes du Rouvenzori et sur les hauts plateaux de l'Ouroundi ; encore leur nombre diminue-t-il chaque année.

LES CULTIVATEURS. — Quand les Bantous arrivèrent en Afrique orientale, ils étaient cultivateurs. Autant que possible, ils s'établirent dans les régions qui leur permettaient de conserver ce genre de vie. Encore aujourd'hui, l'on peut dire que, si tous les Bantous de l'Afrique orientale ne sont pas cultivateurs, tous les cultivateurs de l'Afrique orientale sont bantous. La vie agricole, seule ou associée au pastorat et à la chasse, domine dans toutes les régions où le Bantou a trouvé une végétation de forêt défrichable, de parc ou de savane, c'est-à-dire partout où les précipitations atmosphériques ou du moins l'humidité du sol au voisinage d'un point d'eau ou d'une rivière permettaient la végétation permanente, donc la culture. Les grandes zones de vie agricole sont donc les hauts plateaux voisins du bassin du Congo et surtout l'Entre-lacs, les hauts massifs volcaniques qui encadrent la fosse orientale, les vallées des fleuves côtiers, et enfin la zone côtière elle-même.

La vie agricole n'est pas la même dans toutes ces régions. Près du bassin du Congo et dans une bonne partie de l'Entre-lacs, la chaleur continue et les précipitations abondantes permettent la plantation du bananier. La banane est la denrée alimentaire essentielle ; ici comme partout, elle détermine chez les indigènes qui en vivent à la fois la sécurité et l'indolence : le bananier demande peu de travail de culture ; l'arrachage de quelques feuilles pour exposer les régimes au soleil, puis la cueillette, c'est là tout l'effort nécessaire pour gagner la nourriture quotidienne. De là ce laisser-aller et cette mollesse qui expliquent la facilité avec laquelle les Bantous de l'Entre-lacs, au lieu de fuir devant les Hamites pasteurs, ont accepté leur domination et se sont résignés bénévolement à une vassalité qui ne les privait pas d'une vie bien nourrie à l'ombre des bananiers.

A l'Est et au Sud du lac Victoria, le climat est trop sec pour que le bananier puisse fructifier. La vie agricole a alors comme base la culture des céréales : le sorgho, qui se cultive sans beaucoup de travaux et que le Bantou a apporté avec lui, et le maïs, qui est venu beaucoup plus tard, avec les Portugais, et dont la culture s'est répandue dans toute la contrée, à partir de 1 500 mètres d'altitude. Avec les céréales se cultivent également les racines et rhizomes, et surtout les

patates et le manioc. Tel est le fond de la culture dans la zone des massifs volcaniques et dans les vallées des fleuves côtiers. Ici, et surtout dans les massifs volca-



Fig. 38. — Les genres de vie en Afrique orientale. — Échelle, 1 : 15 000 000.

1, Tribus de pêcheurs. — 2, Tribus de chasseurs. — 3, Tribus de chasseurs et cultivateurs. — 4, Tribus de pasteurs. — 5, Tribus de pasteurs-cultivateurs. — 6, Tribus de cultivateurs. — 7, Cultivateurs pratiquant aussi l'élevage. — 8, Commerçants. — 9, Limite orientale de la culture du bananier.

niques, la culture est associée (et non point juxtaposée comme dans l'Entre-lacs) à l'élevage : le bœuf à bosse, amené par les Hamites, a été adopté par les Bantous

de la région, Ouakikouyou, Ouataïta et autres; ils peuplent les alpages qui dominent la zone des forêts dans le Kenya et le Kilimandjaro.

Une association analogue de la vie agricole et de la vie pastorale, mais avec prédominance de cette dernière, se retrouve dans ces régions où la steppe s'émaille de cantons de savane, de parc, voire de forêts, comme les abords du Nyassa, la région du rebord du plateau qui domine la plaine maritime du Sud-Est, et aussi, au Nord des lacs, le Tourkana. Le sol est trop riche pour que les populations, de Bantous et de Hamites mêlés, se cantonnent dans le pastorat pur ; il est trop pauvre pour que l'on puisse espérer cultiver pendant des générations le même terroir. De là une vie demi-nomade, mi-agricole et mi-pastorale, où chaque tribu vit de son troupeau, mais cultive dans le même temps un territoire d'adoption, où elle demeure jusqu'à ce que le sol soit épuisé. Après quoi, elle va s'établir un peu plus loin.

Quant aux Souahili, cultivateurs de la zone côtière, ils se distinguent des précédents en ce qu'ils sont absolument sédentaires, et de ceux de la région volcanique et de l'Entre-lacs en ce que le voisinage de la côte les a orientés vers certaines plantations et cultures dont les produits peuvent être d'un bon commerce d'exportation et sont vendus aux négociants des ports : le cocotier, l'arachide, la canne à sucre, le clou de girofle, auxquels on pouvait même ajouter jadis le coton, importé par les Persans du Chiraz ; les Souahili en faisaient des tissus grossiers à leur usage ; mais l'importation des cotonnades à bon marché des pays de grande industrie textile a fait disparaître cette culture, du moins comme culture indigène.

Un dernier trait qui distingue les cultivateurs de la zone côtière de tous ceux de l'intérieur, c'est qu'ils sont les seuls à ne point dépendre, directement ou indirectement, des pasteurs.

Les pasteurs. — Les pasteurs occupent seuls toute la zone des steppes, depuis le Likipia et le Tourkana, au Nord, jusqu'aux confins du plateau central qui touche au Sud du Tanganyika et au Nord du Nyassa. Le plus grand nombre sont des Hamites, Tourkana et Massaï venus du Nord, Zoulous revenus du Sud, qui se sont établis sur les territoires dont les conditions naturelles convenaient le mieux à leur occupation ancestrale. Ils ont de multiples animaux d'élevage : le dromadaire chez les Tourkana, l'âne chez les Massaï, la chèvre chez tous. Mais l'animal essentiel est le bœuf à bosse, qu'ils élèvent pour la viande, le laitage, le cuir, la corne, mais non pour le faix et le trait : au Sud de 9° lat. N, l'usage du bœuf comme bête de somme n'est pas pratiqué.

Des Hamites le pastorat s'est transmis aux Bantous du plateau central, où la steppe ne permet guère d'autre genre de vie : les Ouanyamouezi, les Ouakonongo et leurs congénères sont pasteurs comme les Massaï. La seule différence naturelle est que, la steppe étant ici plus riche que celle du Nord-Est, ses pasteurs ne sont pas nomades, ni même demi-nomades, transhumant simplement des points d'eau, autour desquels ils demeurent pendant la saison sèche et où ils pratiquent quelques cultures, à des territoires de pacage peu lointains, qu'ils visitent pendant la saison humide. Au contraire, les Massaï sont, soit de purs nomades, soit au moins des demi-nomades, chaque tribu se déplaçant périodiquement à travers un territoire de parcours qui lui appartient.

Une autre différence, celle-là d'origine humaine, et qui s'atténue rapidement à mesure que la colonisation européenne s'affermit, c'est que les pasteurs bantous

du plateau central n'exploitent personne, tandis que, jusqu'à une époque récente, les Massaï, armés, forts, audacieux et mobiles, vivaient, plus que du pastorat, du pillage des cultivateurs sédentaires, Ouakikouyou, Ouataïta, Ouamboungoué et Ouagogo, ou du rançonnement des caravanes de la route de Tabora ou de la route de Nairobi. Aujourd'hui, la police coloniale de la steppe fait que de tels raids sont passés de la règle à l'exception. Le Massaï est de moins en moins le maître du Bantou cultivateur, la domination par la force des armes devenant impossible sous la menace d'une police mieux armée. Au contraire, dans l'Entre-lacs, la domination du Bantou cultivateur par l'Ouahouma éleveur demeure, parce qu'elle est fondée sur une organisation sociale, traditionnelle, acceptée des deux parties.

CHAPITRE IX

L'EXPLOITATION MODERNE

I. — ÉTABLISSEMENT DES EUROPÉENS

La découverte. — La découverte de l'Afrique orientale n'a vraiment commencé qu'au milieu du xixe siècle. Les Arabes de la première invasion, après la naissance de l'islam, puis les Portugais, à partir du xve siècle, n'avaient occupé que la côte. Reprenant celle-ci à ses possesseurs européens jusqu'au canal du Moçambique, les Arabes de la deuxième invasion, à partir du xviie siècle, n'avaient guère fait mieux : tout au plus le commerce des esclaves et de l'ivoire les avait-il amenés à établir quelques postes et quelques comptoirs le long des routes traditionnelles vers le Tanganyika et vers le Victoria Nyanza. Pour que commençât la découverte scientifique de la contrée, il fallut une double action, évangélique et scientifique : l'œuvre des missions et la position officielle du problème des sources du Nil par la Société Royale de Géographie de Londres.

En 1848 et 1849, deux missionnaires allemands, Rebmann et Krapf, découvrent le Kilimandjaro, le Kenya et le Mérou, et déclarent que c'est par la côte orientale d'Afrique qu'on atteindra les sources du Nil. Moins de dix ans après, en 1857 et 1858, les Anglais Burton et Speke traversent l'Afrique orientale d'Est en Ouest et atteignent le lac Tanganyika près d'Oudjidji ; Speke seul arrive sur les bords du lac Victoria. Puis, de 1860 à 1863, avec Grant, il revient au Victoria, explore l'Ouganda et résout le problème des sources du Nil. Cependant, entre 1856 et 1866, Livingstone découvre le lac Nyassa, le lac Bangouelo, la région orientale des sources du Congo, puis est ramené malade, en 1871, à Oudjidji, sur le Tanganyika. Avec Stanley, envoyé à sa recherche, il explore le Nord du lac, puis seul, après le retour de Stanley à Bagamoyo, la région des sources du Congo, où il meurt en 1873. L'Anglais Cameroon, qui est parti à sa recherche quelques mois auparavant, rencontre une caravane ramenant son corps à la côte, atteint Oudjidji, sillonne le Tanganyika, découvre la Loukouga, redevenue émissaire du grand lac vers le Congo, puis continue à travers le continent pour aboutir à Benguella en 1875. En 1874, Stanley entreprend de Bagamoyo son second voyage qui se terminera à l'embouchure du Congo. Il passe par Ougogo, le bord Sud du Victoria, parcourt le lac pendant deux mois, découvre le lac Albert-Édouard en 1876, reconnaît la Kagera comme principal affluent du Victoria, redescend vers le Tanganyika, le traverse à Oudjidji, en route pour sa grande découverte congolaise. En moins de trente ans, l'Afrique orientale avait livré tous ses grands secrets.

Pendant cette période héroïque et plus encore après elle, l'exploration scientifique et de détail s'est faite. On peut dire qu'aujourd'hui l'inventaire est complet.

Parmi la vingtaine de savants qui y ont contribué, les noms les plus notables sont ceux du géologue anglais Thomson, qui découvre le lac Roukoua, explore toute la zone des Grands Lacs centraux, Nyassa et Tanganyika, parcourt la steppe massaï, étudie quelques petits lacs de la fosse orientale et eut le premier la conception des fosses africaines (1878-1883) ; les Autrichiens Teleki et von Höhnel (1887-1888), qui émettent la première théorie des *Graben* ; l'Allemand Fischer, qui découvre les lacs Natron et Naïvacha et complète les renseignements de Thomson sur la fosse orientale ; l'Allemand Baumann, qui explore l'Ousambara et découvre les lacs Manyara et Eïassi en 1892 ; l'Allemand Stuhlmann, qui traverse la contrée jusqu'à la région congolaise, où il retrouve Emin Pacha (1892) et à qui l'on doit la première grande carte ethnographique de l'Afrique orientale, à laquelle on n'a dû faire, depuis, que des retouches de détail ; enfin, le géologue anglais J. W. Gregory (1892-1893, 1919), auteur du premier ouvrage synthétique sur la structure de l'Afrique orientale.

Le partage et le statut actuel. — Théoriquement, la plus grande partie de l'Afrique orientale, au moins dans sa portion côtière, était, à l'époque des grandes explorations, soumise à la suzeraineté du sultan de Zanzibar, et c'était des marchands arabes, ses sujets, qui en dirigeaient le trafic, à base de traite des esclaves. Quand, après l'acte de Berlin, qui avait donné le bassin du Congo au roi des Belges, les Anglais et les Allemands s'établirent sur la côte orientale d'Afrique, les premiers au Nord, les seconds au Sud de la baie d'Ouanga, les uns et les autres s'avancèrent, par expéditions mi-politiques, mi-scientifiques, vers l'intérieur, pour occuper effectivement le pays au nom de leur gouvernement. C'est ainsi que les Anglais atteignirent les territoires du lac Victoria, par le Nord, et ceux des lacs Albert-Édouard et Albert; les Allemands, ceux du lac Victoria, par le Sud, et ceux du lac Tanganyika. Des commissions de délimitation entreprirent de fixer la frontière entre possessions allemandes et britanniques : le résultat de leur travail fut le tracé de deux lignes quasi droites (une seule exception était faite pour englober tout le massif du Kilimandjaro en territoire allemand), l'une d'Ouanga, sur l'océan Indien, jusqu'à un point situé au Sud de la baie de Kavirondo, sur le lac Victoria ; l'autre, en équerre, depuis l'embouchure de la Kagera dans le lac Victoria jusqu'au Nord du lac Tanganyika, entre les localités d'Ouvira et Ousamboura : la *Deutsch Ost Afrika* et l'*Imperial British East Africa* étaient créées, non sans quelques difficultés subsistant de l'ancien état politique du pays et non sans quelque entorse donnée aux réalités géographiques (voir fig. 37, p. 125).

Les difficultés politiques venaient du protectorat théoriquement maintenu du sultan de Zanzibar sur une grande partie des nouveaux territoires allemand et britannique. Si fictif qu'il fût, il a été une des causes de la plus grande erreur qu'ait commise la colonisation allemande dans son domaine : celle d'imposer aux tribus bantoues du plateau central des chefs arabes ou souahili au nom du sultan de Zanzibar ; manœuvre habile en apparence, pour assurer le pouvoir allemand sous le couvert du souverain protégé, mais qui, par l'effet des efforts de ces chefs étrangers pour imposer l'islam au besoin par la force, s'est retournée contre la puissance colonisatrice et lui a valu la méfiance des indigènes. Aujourd'hui, depuis 1925, les anciens chefs indigènes ont été rétablis par la puissance mandataire partout où ils ont pu prouver leurs droits. Dans la zone britannique, par ailleurs, le sultan de Zanzibar exerce encore sa suzeraineté sur le « protectorat côtier » jusqu'à 10 milles dans l'intérieur ; il en résulte quelques inconvénients, qui tien-

nent à la différence entre les statuts des indigènes de part et d'autre de cette limite ; à la demande de ces derniers, l'unification est en train de se faire.

Des inconvénients plus graves tenaient au manque de coïncidence entre les frontières politiques et les réalités géographiques. Au Nord, le domaine britannique est aujourd'hui divisé en deux territoires : la colonie du Kenya et le protectorat de l'Ouganda ; si quelques difficultés d'ordre économique peuvent naître de ce double régime, on peut faire confiance au sens pratique de l'administration anglaise pour en atténuer les effets. Il en va autrement pour ceux qui résultent du tracé de l'ancienne frontière anglo-allemande entre l'océan Indien et le lac Victoria, laquelle a été maintenue en 1919 par le traité de Versailles sous un autre statut.

En vertu du traité, l'ancienne colonie allemande est devenue territoire à mandat, confié au gouvernement britannique, sous le contrôle de la Société des Nations. Ce territoire à mandat, dit Territoire du Tanganyika, est de ceux dont le régime est caractérisé ainsi par l'article 22 du pacte de la Société des Nations : « Le degré de développement où se trouvent (les peuples de ce territoire) exige que le mandataire y assume l'administration du territoire à des conditions qui, avec la prohibition d'abus, tels que la traite des esclaves, le trafic des armes et celui de l'alcool, garantiront la liberté de conscience et de religion... et l'interdiction d'établir des fortifications et des bases militaires ou navales..., et qui assureront également aux autres membres de la Société (des Nations) des conditions d'égalité pour les échanges et le commerce. » Ce régime est incontestablement excellent, et son application par le gouvernement britannique ne prête guère aux critiques. Il n'empêche qu'il a pour résultat de soumettre à des régimes différents des populations agricoles qui, les unes sur les hautes terres du Kenya, les autres sur les hautes terres du Kilimandjaro, ont des genres de vie identiques et devraient être unies sous un statut commun.

Il en va de même dans la région de l'Entre-lacs. L'ancienne frontière anglo-allemande coupait des tribus agricoles de l'Ouganda les tribus également agricoles du Rouanda, de l'Ouroundi et de l'Ousenya. Le traité de 1919 a maintenu la coupure en la doublant, puisque l'Ousenya demeure au territoire du Tanganyika, tandis que le Rouanda et l'Ouroundi ont été confiés en mandat à la Belgique : il est naturel que celle-ci essaie de tourner vers le Congo Belge l'action économique de ces territoires très peuplés, où elle compte, légitimement, trouver une bonne main-d'œuvre, pour les mines du Katanga, et du bétail, pour fournir laitage et viande à cette contrée, appelée à voir accroître sa population industrielle.

Certes, ces inconvénients peuvent s'atténuer sous des administrations libérales et prêtes à la coopération. Toutefois, les réalités géographiques sont telles que, pour comprendre le développement économique de la contrée à l'époque moderne, il faut négliger les frontières politiques et considérer les grands groupements humains tels que les révèlent leurs genres de vie.

II. — LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le problème des communications. — L'Afrique orientale manque presque absolument de voies navigables, du moins pour unir la côte à l'arrière-pays. A l'intérieur, au contraire, il y a les admirables nappes navigables des Grands Lacs, et surtout le lac Victoria, véritable mer d'eau douce, sise au milieu de la dépression septentrionale dont la chaleur légèrement tempérée par l'altitude et les

pluies régulières et abondantes font la région la plus peuplée et la plus agricole de la contrée. Au Sud, entre le Rouanda-Ouroundi, pays de bonnes cultures, et le Katanga, pays minier, le Tanganyika joue un rôle identique d'intermédiaire. Mais c'est entre ce pays de l'Entre-lacs et la côte que la route humaine doit suppléer à la voie naturelle, qui manque. Dès les premiers temps du commerce extérieur, dont la seule forme était alors le commerce des esclaves, les routes de caravanes essentielles avaient été créées, indiquant la voie aux futurs chemins

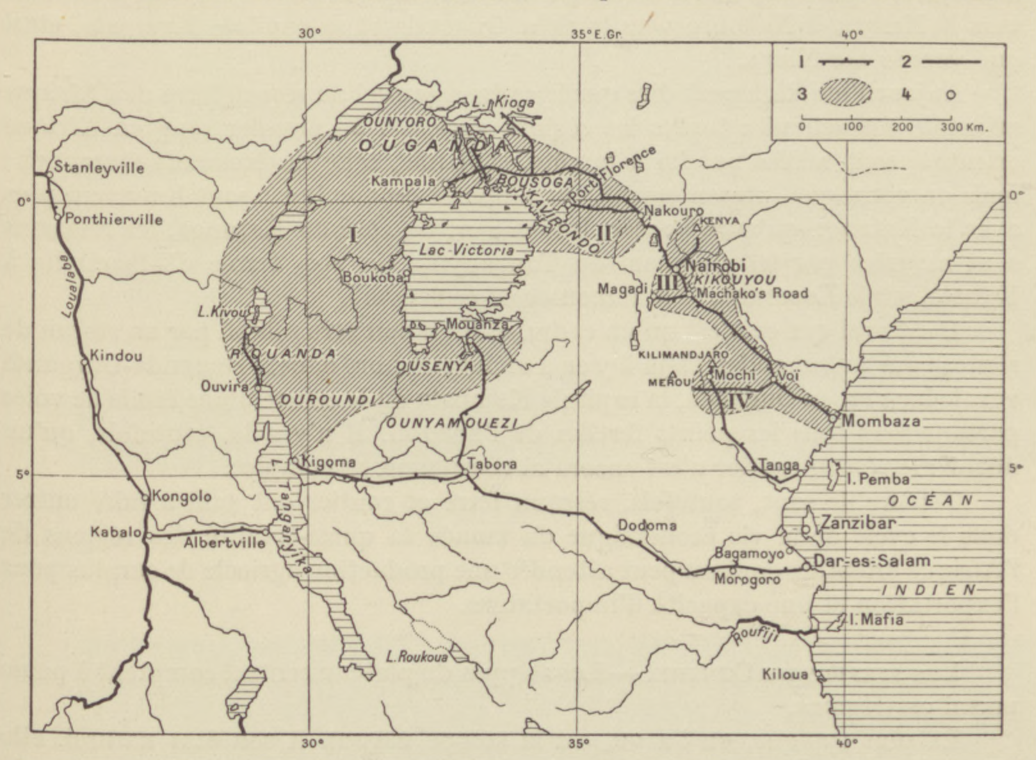


Fig. 39. — Les voies ferrées de l'Afrique orientale. — Echelle, 1 : 15 000 000.

1, Voies ferrées. — 2, Voies navigables. — 3, Zones de culture intense : I, zone de l'Entre-lacs ; II, zone des hautes terres du Mau ; III, zone des hautes terres du Kenya ; IV, zone des hautes terres du Kilimandjaro. — 4, Principaux marchés.

de fer. Il y en avait deux directes : l'une de la zone côtière Mombaza-Tanga vers le lac Victoria, par Mochi et Nairobi ; l'autre de la zone côtière Bagamoyo - Dar-es-Salam vers Oudjidji sur le Tanganyika, par Tabora. Aujourd'hui les voies ferrées les suivent, plus ou moins riches en bifurcations selon la valeur agricole des régions qui se trouvent à leur portée (fig. 39).

Le premier acte de l'occupation germanique en Afrique Orientale Allemande fut la construction d'un chemin de fer de Tanga vers le Kilimandjaro. Il atteignit rapidement Mochi. Mais, en Afrique anglaise, gagnant de vitesse, le chemin de fer de Mombaza s'allongea rapidement, par Nairobi, jusqu'au port de Kisoumou, sur le lac Victoria, ou plutôt jusqu'à Port-Florence, qui fut créé pour jouer le rôle de terminus. Déçus dans leur espoir d'atteindre les premiers par la ligne de fer les territoires agricoles du lac Victoria, les Allemands se rabattirent sur la seconde route, d'ailleurs plus centrale à leur colonie, qui conduisait de la côte au Tanganyika : ce fut la ligne de Dar-es-Salam à Kigoma, achevée quelque temps avant la Guerre.

Ainsi, dès cette époque, le réseau ferré de l'Afrique orientale était construit dans ses deux voies maîtresses, de la côte vers les deux grands lacs. Depuis,

toute l'œuvre ferroviaire a consisté à faire pousser sur ce double tronc les voies secondaires propres à desservir les régions agricoles capables, tôt ou tard, d'exportation : embranchement de la voie ferrée Tanga-Mochi jusqu'au Mérou ; embranchement de la voie du Tanganyika à Tabora vers Mouanza, port méridional du lac Victoria, pour desservir la région agricole de l'Ousenya ; et surtout embranchements de la voie du lac Victoria, à Voï vers Mochi, le Mérou et le Kilimandjaro, à Machako's Road vers les mines de natron du lac Magadi, à Nairobi vers le Kenya, à Nakouro vers le riche Ouganda et sa capitale Kampala, ainsi que vers le lac Kioga.

Aujourd'hui, l'on peut dire que le cadre essentiel du réseau ferré de l'Afrique orientale est achevé : toutes les régions agricoles de premier rang en Afrique orientale sont reliées par lui à la côte, sauf une, celle du Rouanda-Ouroundi ; mais on verra que, présentement, ses rapports économiques sont beaucoup plus avec le Katanga qu'avec l'océan Indien ; or, du côté du Katanga, les relations sont assurées par les steamers du Tanganyika, la voie ferrée d'Albertville à Kabalo, sur le Loualaba, et la remontée de ce fleuve.

Il est vrai que ce n'est qu'un cadre, et qu'il doit être rempli par un réseau de routes pour automobiles. Déjà il y en a un bon nombre dans le Rouanda-Ouroundi vers le lac ; et, en Ouganda, la capitale Kampala est le centre d'une étoile de voies partant vers tous les points fertiles de l'horizon. Il n'y a là, toutefois, qu'un début : le réseau routier n'est encore ni coordonné, ni complet.

Tels qu'ils sont, toutefois, réseaux ferré et routier ont suffi à faire entrer dans le cycle de la vie économique du monde la quasi-totalité des régions de l'Afrique orientale dont on peut attendre une production agricole de surplus pour l'exportation et une capacité d'importation.

Les steppes du Centre. — Les steppes du plateau central comptent à peine parmi ces régions.

La plus typique, on l'a vu, est la steppe massaï. A son état naturel, elle s'étend depuis la base des massifs du Kenya et du Kilimandjaro jusqu'aux abords de l'Ousenya, au Sud du lac Victoria, et c'est tout cet espace, où ils trouvaient les conditions naturelles les plus propres à leur genre de vie, que les Massaï ont occupé, lors de leur arrivée dans la contrée. Les Massaï, pasteurs nomades, ne sont pas très nombreux : 50 000 environ, soit 23 000 dans le Territoire du Tanganyika et 27 000 dans la Colonie du Kenya. Ils ont environ un million de têtes de gros bétail et deux millions de petit bétail, moutons et chèvres. Ils se nourrissent de laitage et occasionnellement de viande. Ils sont à ce point pasteurs que, quoique carnivores, ils ne se livrent guère à la chasse, dans une contrée pourtant fort giboyeuse, sauf à celle des fauves, et notamment du lion, quand il arrive que celui-ci menace un de leurs troupeaux. Cette vie, purement pastorale, exige un territoire fort étendu : celui qu'occupaient les Massaï était à peine suffisant pour leur nombre et pour celui de leurs bestiaux. Or, quand le chemin de fer de Mombaza à Port-Florence a été construit, son tracé a coupé en deux ce territoire, et le gouvernement de l'Est Africain Britannique a décidé de faire de toute la portion Nord, avoisinant le Kenya, une réserve, soit européenne, soit indigène, pour l'agriculture. Le Massaï étant incapable de s'adapter à la culture, et sa vie pastorale étant en contradiction avec toute économie agricole, l'administration a procédé à une transportation des Massaï de la portion Nord dans la portion Sud. Sans doute a-t-elle ajouté à ce territoire une bonne étendue des savanes qui se



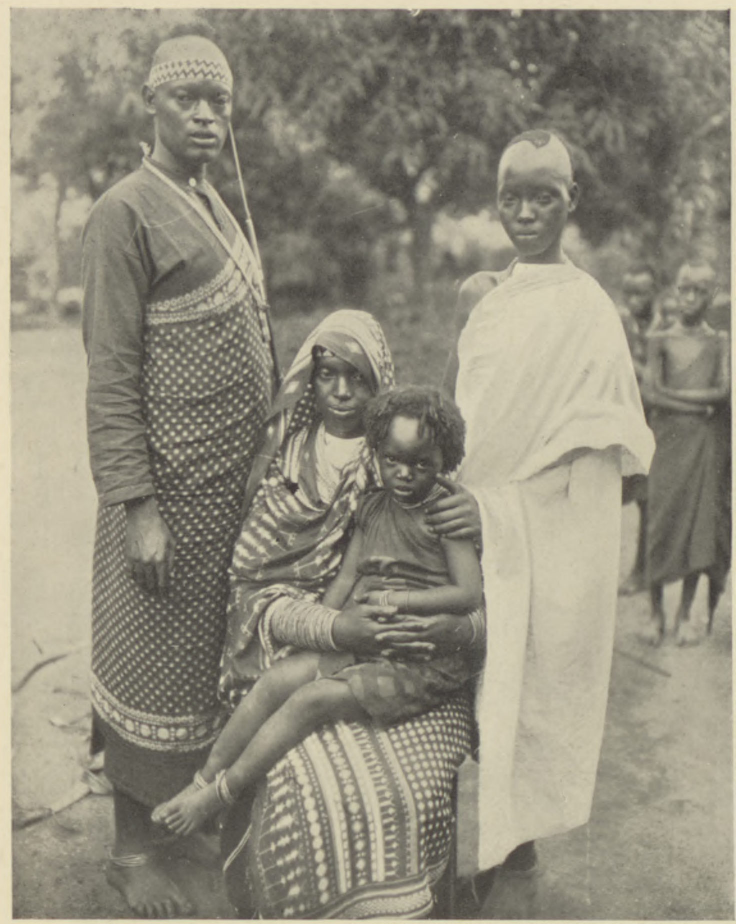
Phot. Ministère des Colonies de Belgique.

A. — LE PLATEAU D'ENTRE-LACS ET LES CHUTES DE L'AKANYAROU, AFFLUENT DE LA KAGERA.



Phot. Ministère des Colonies de Belgique.

B. — CHEFS OUATOUKI (ROUANDA).



Phot. Ministère des Colonies de Belgique.

A. — FAMILLE DE BAHOUTOU (ROUANDA-OUROUNDI).



Phot. Service Intercolonial d'Inform et de Doc.

B. — UNE RUE DE ZANZIBAR.

trouvent à l'Ouest de la voie ferrée à la hauteur du lac Naïvacha ; il n'empêche que ce territoire de 40 000 kilomètres carrés, dont un tiers ne saurait nourrir aucun bétail et est proprement désertique, ne suffit pas, et les tribus Massaï, privées par ailleurs des occasions de protection rançonnée qu'elles offraient jadis aux tribus de cultivateurs voisines, s'appauvrissent et dépérissent. Les deux administrations coloniales, absorbées, surtout celle du Kenya, par la mise en valeur des zones agricoles, ont négligé jusqu'à ce jour la ressource que peuvent offrir ces éleveurs-nés pour une exportation à venir de cuir, de laine, voire de viandes de conserve.

Le reste de la steppe du plateau central, c'est-à-dire l'Ounyamouezi, qui s'étend du lac Victoria au lac Roukoua, est presque aussi aride que la steppe massaï. Les tribus bantoues qui l'occupent y pratiquent surtout le pastorat nomade ou demi-nomade. Seules les régions voisines du chemin de fer de Dar-es-Salam à Kigoma portent quelques cultures. Celles-ci ne sauraient être le fait de colons européens, car l'altitude est trop basse et le climat trop chaud pour que l'immigration européenne y soit possible. Seuls quelques Grecs, amenés jadis comme ouvriers pour la construction du chemin de fer, sont demeurés là comme colons, y ont fait souche et cultivent le coton pour l'exportation. Un autre produit pour l'exportation est de culture indigène : c'est le chanvre sisal. Ces cultures ne sont guère de quelque importance que dans les districts de Morogoro et de Kilosa dans le bassin du fleuve Ouami ; pour l'avenir, on envisage leur extension, par une organisation appropriée de l'irrigation, dans le bassin de la Roufiji, où les eaux, venues de la zone des hauteurs qui dominent la plaine maritime du Sud-Est, sont plus abondantes.

En somme, région pauvre, de densité de population faible, et qui, pour la colonisation moderne, sera toujours la moins précieuse de la contrée. Pour elle, elle demeurera avant tout la route qui unit la côte à la riche région agricole répandue entre le lac Victoria et les lacs de la fosse centrale. Les seules agglomérations qui comptent sont les marchés qui jalonnent cette route. Avec les deux terminus sur le Tanganyika et le Victoria, Oudjidji et Mouanza, le principal se trouve au point où se réunissent les voies ferrées qui viennent des deux lacs : Tabora. Tabora était déjà le plus grand marché de la contrée au temps du commerce arabe des esclaves et de l'ivoire ; c'est là qu'aboutissaient, sur le grand « track » d'Est en Ouest, les routes secondaires qui venaient du Nord et du Sud. Le chemin de fer a redonné la vie à ce vieil *emporium*, qui ne compte pas moins de 30 000 habitants. L'autre grande étape sur la route est Dodoma, à égale distance de Tabora et de Dar-es-Salam. Inférieure aujourd'hui à Tabora, il est possible qu'elle la dépasse, le jour où elle se trouvera au croisement de la ligne de Dar-es-Salam avec la voie prévue de Nairobi au Nyassaland, pièce centrale du fameux chemin de fer impérial du Cap au Caire.

La région des Lacs. — La région des Lacs est partagée entre quatre administrations : la colonie du Kenya, le protectorat de l'Ouganda, le mandataire anglais du Tanganyika, le mandataire belge du Rouanda-Ouroundi. On peut imaginer, non sans vraisemblance, que chaque puissance colonisatrice, dans le passé comme dans le présent, a voulu avoir sa part de cette région de l'Afrique orientale, qui doit son unité à la densité de sa population, à la richesse de son sol, à l'excellence de son climat, enfin à sa civilisation agricole bien particulière, où — fait unique en Afrique orientale — sont associés la culture et l'élevage,

comme coopèrent les deux races, bantoue et hamite, qui ont introduit l'une et l'autre. Leur organisation était si ferme et si cohérente que, même avant l'arrivée des Européens, elles ont pu mieux résister que toutes les autres collectivités voisines aux entreprises de rapine et de traite qui les menaçaient par l'Est et par le Nord, de la part des Arabes de Zanzibar et du Soudan Égyptien (voir fig. 37, p. 125). L'organisation et la paix sont régimes trop rares dans l'histoire de l'Afrique centrale pour qu'ils ne méritent pas une mention spéciale là où, d'aventure, ils ont régné.

Dans cette région fertile et cultivée, c'est l'Ouganda qui tient présentement le premier rang, du point de vue de l'activité productrice et des exportations. Il le doit à ses indigènes et à ses liaisons avec la côte par le chemin de fer. La culture est, en effet, presque uniquement indigène : l'altitude médiocre, la température élevée, l'occupation de presque tout le territoire cultivable par des indigènes qui savent cultiver font que l'établissement de colons européens, du moins pour la culture, ne sera jamais qu'une exception. La densité des petites exploitations et l'intensité de la culture (dans la mesure où l'on peut employer ce mot en Afrique équatoriale) sont surtout grandes dans le Sud de la province proprement dite de l'Ouganda, et, plus à l'Est, dans le Bousoga, c'est-à-dire dans la zone la plus proche du lac Victoria : le sol, fait en partie des matériaux d'érosion descendus des massifs volcaniques de l'Est, est particulièrement fertile. Le principal produit de consommation indigène est la banane (le seul Bouganda, au Nord-Ouest du lac, doit avoir plus de 200 000 ha. en bananeraies) ; puis viennent le millet et le maïs, qui l'emportent sur la banane à mesure que l'on remonte vers le Nord. Comme produit d'exportation, il y a avant tout le coton. D'abord cultivé dans le Sud-Est du protectorat, il s'étend maintenant jusqu'aux plaines argilo-sablonneuses qui flanquent à l'Est le lac Kioga. Le protectorat a plus de 550 000 hectares en champs de coton, répartis en petits lots de 10 ares à 2 hectares. En 1935-1936, la récolte a produit 59 000 tonnes de filasse. Ce coton est acheté par des agents commerciaux indiens ; il y en a quelque 8 000 dans le pays, qui concentrent au moins les neuf dixièmes de la production. Tout ce coton, par la voie ferrée et par Mombaza, prend le chemin des manufactures de Bombay.

On a essayé en Ouganda une autre culture d'exportation : le café ; elle a moins réussi que sur les pentes des hauts pays du Kenya et du Kilimandjaro. Ici, le climat humide ne permet que la culture du *Coffea robusta*, moins fin que l'arabique. D'autre part, l'indigène, qui n'a pas de réserve et attend difficilement pendant plusieurs années le rendement d'un arbre qu'il a planté, hésite pour cette raison devant la culture du caféier. Elle n'est guère le fait que de quelques planteurs européens, établis sur les basses pentes de l'Elgon et du Rouvenzori.

Peut-on attendre un développement considérable des facultés d'exportation de l'Ouganda ? Il faudrait que se modifiassent les mœurs de cultivateurs indigènes que la culture sans aléas du bananier a accoutumés à l'indolence. C'est déjà un résultat appréciable que l'attrait d'un profit, dont ils ne se seraient jamais préoccupés il y a quelques décades, les ait amenés à fournir un demi-cent de milliers de tonnes de coton pour le commerce. Toutefois deux circonstances peuvent modifier la situation. D'une part on envisage l'asséchement et la mise en culture des marécages du Kioga : on pourrait y établir des rizières, des champs de maïs, de coton et de canne à sucre, en y amenant des Indiens ou même des tribus bantoues du Kavirondo ou du Kenya, puisque les indigènes locaux n'ont point ici de droit sur des terres qui ne furent jamais occupées par eux. D'autre part, dans

l'Est, se prolongeant largement dans la colonie du Kenya, il y a un grand gisement aurifère. Le jour où l'exploitation de l'or sera largement organisée, toute la structure économique de la région pourra être modifiée, car on sait que, partout, la recherche de l'or a fait naître, pour nourrir les prospecteurs et les mineurs, la culture, même maraîchère, de type européen.

A l'Ouest du lac Victoria, l'exploitation agricole se cantonne pour l'instant dans les cultures vivrières pour la consommation indigène : bananes, millet, riz et maïs, manioc et courges. Pour retrouver quelque culture commerciale, il faut se tenir aux bords immédiats du lac, bord occidental et bord méridional. Là, autour de Boukoba et de Mouanza, si le coton n'est guère cultivé que pour les usages locaux, on retrouve, pour l'exportation, des plantations de café de l'espèce *robusta*. C'est de cette région du lac Victoria et de la zone de cultures du Kilimandjaro que provient la totalité de la production de café du Territoire du Tanganyika, qui a atteint 18 500 tonnes en 1935-1936. Les grands marchés sont les ports de Boukoba et de Mouanza, où le café est embarqué (même à Mouanza, et malgré la voie ferrée qui y aboutit venant de Tabora) sur le grand lac à destination de Port-Florence et du chemin de fer de Mombaza.

De toute cette région agricole des lacs, le compartiment le plus peuplé est celui du Rouanda-Ouroundi. Jusqu'en 1919, son marché était Boukoba, sur le lac Victoria. Aujourd'hui, il regarde vers la grande colonie de la puissance mandataire, le Congo Belge. Ce petit pays de 3 millions d'habitants commence à envoyer de la main-d'œuvre aux mines du Katanga ; il y envoie aussi du bétail et des denrées alimentaires. Quant au reste de ses exportations, elles se font surtout vers la Belgique : cuirs et peaux, café et minerai d'étain, le gisement du Congo s'étendant jusqu'ici.

En somme, à l'exception du café et du coton, introduits comme cultures d'exportation, la colonisation a peu modifié la structure économique des pays qui entourent le lac Victoria sur ses faces Nord, Ouest et Sud. Malgré la densité de population et les méthodes très simples de la culture, il y a encore équilibre entre la première et les rendements de la seconde. Il n'en va pas de même dans les territoires qui, au Nord-Est du lac, entourent le golfe de Kavirondo et qui portent le même nom. Ici, de tout temps, la population, attirée par la fertilité du sol volcanique, a été très nombreuse. En outre, dans les temps récents, l'établissement de la colonisation européenne dans les hauts pays du Kenya a développé la tendance de l'administration à localiser les Bantous dans les territoires situés au-dessous de 1 300 mètres d'altitude, et donc à en refouler une bonne partie vers le Kavirondo. Si bien qu'aujourd'hui celui-ci commence à être surpeuplé. Peut-être est-ce ici que, pour vivre, l'indigène sera tout d'abord obligé de modifier ses procédés de culture afin d'intensifier sa production. Car il ne saurait être question pour lui d'élargir son domaine de culture : au Sud, c'est la steppe massaï qui commence ; au Nord s'étend, sur plus de 16 000 kilomètres carrés, le gisement aurifère dont on a vu l'amorce en Ouganda. Dès mars 1933, 2 000 kilomètres carrés étaient ouverts à la prospection; on commence à recueillir l'or des placers; on a découvert déjà quelques filons. A 50 kilomètres environ au Nord-Est du fond du golfe de Kavirondo pousse, sur l'emplacement d'un village bantou, une ville minière, Kakamega. Les Européens et les Indiens en prennent le chemin. Peut-être les années qui vont venir verront-elles le Kavirondo, nouvelle Californie noire, tirer de son sol intensément cultivé la subsistance des mineurs d'un nouveau Colorado équatorial.

Les hautes terres du Kilimandjaro et du Kenya. — Au delà de la fosse orientale vers l'Est se trouvent deux masses de hautes terres : les hautes terres du Kilimandjaro, qui comprennent non seulement le massif de ce nom, mais celui du Mérou à l'Ouest, et, à l'Est, les hauts plateaux de l'Ousambara, double rebord qui domine la plaine maritime de Tanga ; puis, les hautes terres du Kenya, entourées des plateaux du Likipia, de l'Aberdare et du Kikouyou, et qui, avec leur symétrique du Mau au delà de la fosse orientale, dessinent la masse la plus importante de terres africaines situées au-dessus de l'altitude de 1 600 mètres, l'Éthiopie exceptée. Ces deux masses de hautes terres ne se distinguent pas seulement par l'excellence de leur sol, composé presque uniquement d'éléments de roches volcaniques riches en matières fertilisantes, et par l'humidité de leur climat ; leur altitude exceptionnelle fait qu'elles offrent à la colonisation européenne, sinon au travail européen, un habitat plus rare qu'on ne pense généralement en Afrique orientale, qu'à ce titre elles ont attiré ladite colonisation dès que les Européens ont pris en charge la gestion de la contrée, et que là — et là seulement pour l'instant — la question des rapports entre colons et indigènes se pose sous un angle assez aigu.

Dès que les Allemands eurent pris possession des terres du Kilimandjaro sous le gouvernement de Karl Peters, et dès qu'ils eurent construit leur premier chemin de fer de Tanga vers la montagne, les colons allemands arrivèrent. Ils s'établirent dans la zone qui s'étend entre 1 600 et 2 000 mètres, sur ces terres volcaniques dont la nature, comme le climat de la zone, était éminemment favorable à la culture du meilleur café, dont l'espèce avait été amenée d'Abyssinie : le *Coffea arabica*. A dire vrai, ils ne furent jamais très nombreux : la dernière arrivée, celle de 1913, ne dépasse pas 900 individus. Après la Guerre, ils furent expropriés, et un certain nombre partirent ; en 1925, sous un régime plus libéral, établi par l'administration mandataire du Territoire du Tanganyika, ils sont revenus en nombre appréciable. Toutefois, ils ne sont plus seuls comme Européens : d'après les dernières statistiques, les hautes terres du Kilimandjaro hospitaliseraient, contre 1 400 colons allemands, 3 000 colons venus de l'Afrique du Sud, Anglais ou Boers.

Le pays pourrait-il en admettre beaucoup plus ? Non, sans doute, sans expropriations, car les cultivateurs indigènes, les Bantous, ont toujours été nombreux dans la région, et il faut tenir compte en outre de quelque 10 milliers d'Indiens qui, se trouvant déjà dans le pays, — dans la zone côtière, — ont acquis une bonne partie des terres dont les Allemands avaient été expropriés après la Guerre, et des Grecs qui, introduits avant la Guerre pour travailler à la construction du chemin de fer du Tanganyika, ont fait de même. En 1929, dans tout le Territoire du Tanganyika, il y avait environ 650 000 hectares de propriétés acquises par des immigrants, européens ou asiatiques ; la plus grande partie se trouve dans les hautes terres du Kilimandjaro. Dans cet ensemble, on peut dire que 45,5 p. 100 appartiennent à des immigrants de nationalité britannique, Anglais ou Boers, 22 p. 100 à des Allemands, 18,5 à des Indiens, 14 à des Grecs.

Ici, naturellement, parmi les cultures vivrières, le bananier ne compte plus comme il comptait dans la région des lacs ; ce qu'on cultive, c'est le manioc, le millet et le maïs, dont le succès récent est très grand. La culture d'exportation des colons la plus ancienne et pour le moment la plus rémunératrice, est celle du café. Les hautes terres du Kilimandjaro sont présentement, avec la région de Mouanza, au Sud du lac Victoria, dont nous avons parlé plus haut, les grandes zones de

production de café du Territoire du Tanganyika. Au début, les colons allemands avaient essayé des plantations de caoutchouc *Ceara*, qui avaient fort bien réussi; mais elles ont été abandonnées après la Guerre, en présence de l'énorme extension des plantations malaises et de la surproduction qui en est résultée. Aujourd'hui, dans les parties les plus chaudes, les moins humides et les plus ingrates de leurs domaines, les colons ont établi une autre culture destinée à l'exportation : celle du chanvre sisal. C'est un bon produit de commerce, étant donnée la demande que l'industrie et le commerce font de textiles à bon marché, pour toiles d'emballage et cordages. Toute cette culture a considérablement étendu le territoire cultivé, créant un vaste domaine européano-asiatique à côté du domaine indigène. Pour le premier, il a fallu trouver de la main-d'œuvre : il y a aujourd'hui environ 130 000 indigènes qui y travaillent. Une partie ont été amenés de l'Ounyamouezi et surtout du Rouanda et de l'Ouroundi, dont les habitants sont des cultivateurs-nés ; on a vu que cette source d'immigration est aujourd'hui détournée vers le Katanga belge. Une autre partie est fournie par les propriétaires indigènes du voisinage, qui, aux époques opportunes, viennent tirer un supplément de profit du travail salarié. Les administrations locales semblent estimer que c'est là le meilleur système, le moins coûteux et qui présente en outre l'avantage de ne pas déraciner les indigènes et de leur permettre de continuer à participer à la vie de la famille et de la tribu.

La question des rapports entre immigrés et indigènes ne se présente pas sous le même aspect dans les hautes terres du Kenya. C'est le seul trait qui distingue leur situation de celle des hautes terres du Kilimandjaro ; pour le reste, même situation et mêmes cultures : production par les colons immigrés de café arabique (16 000 t. pour la récolte 1935-1936) et de sisal pour l'exportation, de blé et de maïs pour la vente aux indigènes; production de manioc et de millet par les indigènes. Mais ceux-ci, en tant que propriétaires indépendants, sont beaucoup moins nombreux ici, du moins sur les plateaux qui entourent le Kenya, à l'Est de la fosse orientale. A l'Ouest, dans le Mau, la situation est analogue à celle du Kilimandjaro, et les indigènes, les Nandi, ont pour l'instant des terres en quantité suffisante. La situation anormale dans les hautes terres du Kenya proprement dit tire son origine des conditions qui y régnaient antérieurement à l'arrivée des Européens. On a vu qu'alors toutes les steppes qui flanquent à l'Ouest les hautes terres, du lac Baringo au lac Natron, étaient occupées par les Massaï. Ceux-ci, pillant et rançonnant sans arrêt les Bantous cultivateurs des massifs voisins, les Kikouyou, avaient fini par les décourager et les refouler dans la portion du plateau située à l'Est du mont Kenya et qui a précisément gardé de ce fait le nom de Kikouyou. Ainsi, quand les Européens arrivèrent, la portion la plus fertile des hautes terres du Kenya était vide. Cette circonstance explique, si elle ne justifie pas absolument, la politique du gouvernement du Kenya et la très large part du terrain qu'il a réservée pour la colonisation européenne. Les territoires mis à sa disposition représentent 33 000 kilomètres carrés (3 300 000 ha.) de bonnes terres, désormais interdites aux indigènes, qui y seraient peut-être revenus, puisque le danger massaï était écarté. Ces terres, les plus fertiles, ont d'autre part l'avantage d'être toutes situées dans le rayon utile du chemin de fer de l'Ouganda ou de ses embranchements sur le Kenya et sur Magadi. Ni les indigènes, ni même les Indiens, qui sont nombreux dans la région, commerçants, colporteurs ou maraîchers auprès des centres européens, n'ont le droit d'acquérir de ces terres. Or il n'y a pas plus de 17 000 Européens dans la région, y compris les fonction-

naires, les femmes et les enfants. On a pu estimer que chaque colon pouvait acquérir et avoir à sa disposition en moyenne 240 hectares de bonnes terres, bien desservies en moyens de communication, tandis qu'une famille indigène ne pouvait avoir en moyenne plus de 3 hectares de terres médiocres. La conséquence, double, est que, présentement, dans le domaine européen d'une part, le vingtième seulement des terres exploitables est exploité, tandis que les Kikouyou cultivateurs sont à l'étroit et dans la gêne, malgré le travail salarié mis à leur disposition par les Européens, sur un terroir trop restreint, et que d'autre part les Indiens protestent. Il y a, pour l'heure, dans la colonie du Kenya, une question indigène et une question indienne : toutes deux sont posées par le régime régnant dans les hautes terres.

La région côtière et les îles. — Outre les avantages d'un climat chaud et assez humide, du moins dans les îles, et de la situation au bord d'une mer où la navigation est favorisée par les courants alternés des moussons, la région de la côte et des îles compte à son actif son peuplement par une population mêlée d'indigènes bantous, d'Arabes, d'Indiens, de quelques vieux éléments portugais, de quelques nouveaux éléments grecs, dont la juxtaposition, et parfois le mélange, a donné ce composé qu'on appelle l' « homme de la côte », le Souahili. Les statistiques attribuent aux îles 235 000 habitants et y dénombrent 190 000 Bantous, 30 000 Arabes et 15 000 Indiens. A la vérité, les Souahili, qui ne sont pas comptés ici, ou plutôt qui sont comptés, les uns, comme Bantous, les autres, comme Arabes ou comme Indiens, sont le ferment essentiel de la population ; leur dialecte est la langue commerciale la plus répandue, — plus répandue que l'anglais, — et, dans une région où le commerce est la fonction principale, ils sont l'agent indispensable de ce commerce, du moins du petit commerce. Quant au haut commerce, à côté des maisons anglaises d'exportation et d'importation, les Arabes, les Indiens et les Grecs y participent. Pour le commerce comme pour la possession des propriétés, les premiers sont en recul depuis la suppression de l'esclavage ; mais les Indiens se maintiennent (on entend parler sur les quais de Zanzibar le *goujarati* presque autant que l'arabe), et les Grecs sont en grand progrès.

C'est des îles, et notamment de Zanzibar, qu'est partie l'initiative des cultures dont la production était destinée à l'exportation, comme c'est dans les îles que s'est trouvé longtemps le monopole du commerce extérieur. De très bonne heure, par les relations commerciales avec le monde de l'océan Indien, les Zanzibarites ont connu les produits des cultures africaines, indiennes, javanaises et malgaches. Les îles de l'Afrique orientale furent dès le XVIIIe siècle, comme toutes les îles de l'océan Indien, des centres de production pour les épices. Au début du XIXe siècle, la culture du giroflier, originaire des îles de la Sonde, fut importée de la Réunion. Elle y a merveilleusement réussi : aujourd'hui, les îles zanzibarites fournissent les quatre cinquièmes des clous de girofle que produit le monde, l'île de Pemba comptant pour les deux tiers dans cette énorme production. Les plantations de girofliers appartiennent surtout à des Arabes ou à des Indiens ; ce sont en général d'assez gros propriétaires, dont les domaines se divisent en petits lots confiés à des fermiers bantous. La girofle n'échappe pas, présentement, aux dangers de la monoculture : en raison de la jeune concurrence de Madagascar et des Mascareignes, elle était menacée de surproduction et de mévente dès avant la crise économique. Les propriétaires avisés cherchent une seconde culture : celle qui semble avoir le plus de chance et qui d'ailleurs s'étend le plus est la plantation du

cocotier; déjà Zanzibar est devenu un des marchés du copra comme du clou de girofle. Cette ancienne capitale de l'Afrique orientale n'est plus guère aujourd'hui qu'un port régional, car le continent a ses propres marchés (pl. XXII, B).

La zone côtière du continent ne joue pas un grand rôle dans la production de l'Afrique orientale. Sa frange sableuse comporte bien des marécages à mangroves et bien des steppes sèches. Là où l'humidité du sol est suffisante ont poussé quelques bois de cocotiers : c'est une ressource dont l'exploitation commence. Comme dans les îles, le copra devient objet de commerce : en 1935, la zone côtière du Territoire du Tanganyika en a donné 4 100 tonnes, et les îles 11 900, soit, ensemble, 1,03 p. 100 de la production mondiale. On a commencé aussi des cultures d'arachides : la côte, en 1935, en a produit 23 800 tonnes, soit les quatre millièmes environ de la production mondiale. Enfin, dans les steppes sèches, la plantation du sisal a donné de bons résultats.

Le commerce. — Mais la côte est surtout, comme il va de soi, le lien économique entre la riche Afrique orientale de l'intérieur et le monde extérieur. De ce point de vue, les ports continentaux, Dar-es-Salam, Tanga, Mombaza, se sont partagé les dépouilles de Zanzibar, toutefois en parts inégales, Mombaza s'étant taillé la part du lion.

Dar-es-Salam (le « port de la paix ») ne draine que le commerce des régions qui sont strictement situées de part et d'autre du chemin de fer qui l'unit à Kigoma et au Tanganyika. Et même les régions les plus riches qui se trouvent dans l'aire de ce chemin de fer lui échappent : on a vu que, malgré le chemin de fer de Mouanza, la plupart des produits de l'exportation de l'Ousenya s'embarquent dans ce port du lac Victoria pour Port-Florence, et de là pour Mombaza ; et d'autre part la riche région du Rouanda-Ouroundi regarde maintenant vers le Katanga belge. Néanmoins, par Dar-es-Salam se fait plus de la moitié du commerce extérieur, d'ailleurs modeste, du Territoire du Tanganyika. Tanga en fait moins du quart. Ici aussi, le rayonnement de Mombaza, par l'embranchement qui part de Voï, du chemin de fer de l'Ouganda, entame l'arrière-pays si productif de Tanga, le Kilimandjaro.

Aujourd'hui Mombaza est le premier port de l'Afrique orientale. A côté de la part du commerce extérieur du Territoire du Tanganyika qu'il a enlevée à Dar-es-Salam et à Tanga, il monopolise celui de l'Ouganda et du Kenya, grâce à son grand chemin de fer et à ses embranchements judicieusement aménagés. Il est le marché du coton de l'Ouganda, du café du plateau des Lacs et du Kenya, du sisal, de la soude de Magadi. Il est l'entrepôt des marchandises européennes ou asiatiques, notamment des cotonnades de Bombay et du Japon, à destination de ces pays peuplés et riches. Dans le commerce extérieur de l'Afrique orientale, l'Ouganda et la colonie du Kenya représentent, en 1936, 54,2 p. 100 des importations, 64,8 p. 100 des exportations, 61,5 p. 100 du commerce total. Comme, d'autre part, Mombaza a détourné à son profit le quart du commerce du Tanganyika (29,5 p. 100 du commerce de l'Afrique orientale), on peut dire que ce port fait à lui seul plus des deux tiers du commerce extérieur de toute la contrée.

BIBLIOGRAPHIE

Explorations. — Quatre ouvrages sont à retenir, parmi les nombreuses relations d'explorations, pour les données qu'ils contiennent sur la géographie physique ou sur l'ethnographie : Oscar Baumann, *Durch Massaïland zur Nilquelle*, Berlin, 1894. — Franz Stuhlmann, *Mit Emin Pascha in Herz von Afrika*, 2 vol., Berlin, 1894. — Principe Luigi Amedeo di Savoia, duca degli Abruzzi, *Il Ruwenzori... Relazione del Dott.* Filippo De Filippi, *Illustrata da Vittorio Sella*, Milan, 1908. — T. Alexander Barns, *Across the Great Craterland to the Congo*, Londres, 1923.

Ouvrages généraux. — Hans Meyer, *Das Deutsche Kolonialreich*, I, *Ostafrika*, Leipzig et Vienne, 1919. — Sir H. H. Johnston, *The Uganda Protectorate*, 2 vol., Londres, 1902. — *The Handbook of Uganda*, H. R. Vallis, éd., Londres, 1920. — *The Handbook of Tanganyika*, G. F. Sayers, éd., Londres, 1930.

Géographie physique. — L'ouvrage essentiel est : Y. W. Gregory, *The Rift Valleys and Geology of East Africa*, Londres, 1921. — Voir aussi : L. R. v. Höhnel, A. Roseweil, F. Toula et Ed. Suess, Breitrâge zur geologischen Kenntniss des Östlichen Afrika (*Denkschrift der K. Akademie v. Wissenschaften, Wien, Math. - Nat. Klasse*, 1891, p. 487-584). — H. E. Hurst, *The Lake Plateau Basin of the Nile*, Le Caire, 1925. — Sur le climat : A. Knox, *The climate of the Continent of Africa* (1re partie), déjà cité.

Géographie humaine et économique. — Emm. de Martonne, La vie des peuples du Haut Nil (*Annales de Géographie*, V, 1896, p. 506-527; VI, 1897, p. 61-70). — G. St. O. Brown, *The vanishing Tribes of Kenya*, Philadelphie, 1925. — Sir F. Lugard, *The Dual mandate in British Tropical Africa*, 3e éd., Londres, 1926. — Walter Fitzgerald, *Africa. A social, economic and political Geography of its major regions*, Londres, 1934.

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

Population

ÉTATS	SUPERFICIE EN KILOM. CARRÉS	POPULATION	DENSITÉ AU KILOM. CARRÉ
Protectorat de l'Ouganda	244 000	3 585 000	14,7
Colonie du Kenya	583 000	3 076 000	5,3
Territoire du Tanganyika	969 000	5 150 000	5,3
Territoire du Rouanda-Ouroundi.	54 000	3 500 000	64,8
Zanzibar	2 600	235 000	90
	1 853 600	15 546 600	

TROISIÈME PARTIE

L'AFRIQUE DU NORD-EST

CHAPITRE X

TRAITS GÉNÉRAUX

I. — TRAITS SPÉCIFIQUES

Délimitation. — Le nom d'Afrique du Nord-Est est actuellement employé sous des acceptions assez diverses. Certains l'étendent à tout le coin Nord-oriental du continent africain, y compris les pays du haut Nil, c'est-à-dire le Soudan Anglo-Égyptien, et ceux du bas Nil, c'est-à-dire l'Égypte. Géométriquement, ils ont raison. Géographiquement, on préférera classer ces pays dans la partie suivante de ce volume, sous le nom d'Afrique nilotique, car c'est du Nil qu'ils tiennent leurs traits physiques essentiels et que leurs habitants ont hérité leurs genres de vie et leur économie. On réservera le nom d'Afrique du Nord-Est aux territoires que les géographes allemands ont les premiers désignés par ce vocable et qui sont proprement les territoires situés entre le Nord et l'Est de l'Afrique.

Ils occupent donc un vaste triangle, dont les trois angles seraient au cap Gardafui, à la pointe méridionale du lac Rodolphe et à la pointe septentrionale du Massif Éthiopien. Ils s'étendent de l'océan Indien et de la mer Rouge aux pays du haut Nil, à l'Érythrée, qu'ils englobent, à la colonie anglaise du Kenya, où commence, on l'a vu, l'Afrique orientale. Bordés à l'Est par la mer, au Nord par le désert de Nubie, au Sud par le quasi-désert du Borana, à l'Ouest par les plaines du Nil, ils ont des rapports naturels avec leurs régions limitrophes orientale et occidentale, la mer et le bassin du grand fleuve, tandis qu'avec la septentrionale et la méridionale ont pu seulement s'établir ces relations lâches et sporadiques qui sont le fait des tribus nomades.

Manque d'unité. — Il est clair que, ainsi définie, l'Afrique du Nord-Est ne constitue pas une unité physique. Il n'y a rien de commun, ni dans le relief et le sol, ni dans le climat et le régime des eaux, ni dans la végétation et la vie animale, ni dans le peuplement et les genres de vie, entre les hautes terres de l'Éthiopie, qui constituent le bassin central de l'Afrique du Nord-Est — hautes terres humides et fraîches, domaine de la culture et de l'élevage sédentaires — et

les plateaux ou plaines, secs et chauds, steppiformes ou désertiques, qui décrivent autour d'elles un demi-cercle les isolant de la mer — domaines du nomadisme.

A ces différences de caractères géographiques s'ajoute une grande difficulté de passage du pourtour au bastion central. L'homme qui veut passer de celui-là à celui-ci doit accomplir une véritable escalade ; s'il porte avec lui le commerce et la paix, la route lui sera très pénible ; s'il apporte la guerre, elle sera plus difficile encore. Et il en va presque de même dans l'autre sens, à cela près qu'ici l'obstacle n'est plus dans le relief ardu, mais dans l'aridité du sol, rebutante pour le commerçant, dangereuse pour le conquérant.

Tout semblerait donc, pour une vue un peu simpliste, séparer l'Afrique du Nord-Est en deux portions opposées : le bastion éthiopien et les plateaux et plaines du pourtour.

II. — TRAITS D'UNION

ÉCONOMIES COMPLÉMENTAIRES. — En fait, qui dit différences de relief, de climat, de végétation, de vie, dit différences d'économies et de ressources. Entre les agriculteurs et éleveurs sédentaires des hautes terres éthiopiennes et les nomades et demi-nomades des steppes du pourtour, il était fatal que, de bonne heure, des relations de commerce s'établissent. En dépit, ou mieux à cause des contrastes par lesquels elles s'opposent et se complètent, les différentes régions de l'Afrique du Nord-Est ont toujours vécu les unes avec les autres, les unes des autres. De pays producteurs à pays d'économie parcimonieuse et «extensive», de régions agricoles à régions pastorales, des échanges incessants, parfois coupés, mais non compromis, par des périodes de luttes, ont créé un lien solide.

Entre le Nord de l'Éthiopie, Tigré et Amhara, et les plaines de l'Érythrée, entre le Choa, ou Éthiopie centrale, par delà le gradin de Harar, et les plaines somalies, entre ce damier de hauts plateaux coupés de vallées profondes qui constitue l'Éthiopie méridionale et les plaines galla, des courants commerciaux ont survécu aux vicissitudes des migrations, et l'intervention, sur les bords, de la colonisation européenne leur a donné ou leur donnera une nouvelle vigueur. Les seules villes qui comptent dans l'Afrique du Nord-Est sont toutes des marchés.

DE LA MER VERS L'ÉTHIOPIE. — Mais les terres sèches de la périphérie ne sont pas seulement terres d'échanges pour la riche Éthiopie ; elles sont les routes qui mènent de la mer vers elle. Aujourd'hui, des colonies européennes occupent toute la façade de l'Afrique du Nord-Est sur la mer Rouge, le golfe d'Aden et l'océan Indien. Sans doute la Côte française des Somalis, l'Érythrée et la Somalie italiennes, la Somalie Britannique peuvent constituer pour les colonisateurs, au prix d'efforts ingénieux, des territoires de quelques profits. Mais on doit reconnaître que l'intérêt de ces territoires leur était tout d'abord extrinsèque. Il était dans la possession des ports sur une des routes maritimes les plus fréquentées du globe. Il était aussi dans l'accès vers la riche Éthiopie, si pleine de promesses.

L'intérêt économique de la Côte française des Somali est avant tout dans le chemin de fer qui en part vers la capitale abyssine. L'intérêt des autres colonies est dans la maîtrise des antiques pistes de caravanes, qui deviendront les routes du commerce de demain. Ainsi la marche même de la colonisation européenne exprime en termes modernes l'unité économique qui a de tout temps soudé entre elles ces terres disparates.

CHAPITRE XI

LE SOL

I. — *STRUCTURE DE L'AFRIQUE DU NORD-EST*

Histoire du sol de l'Afrique du Nord-Est. — L'histoire de la constitution du sol de l'Afrique du Nord-Est, dans la mesure où elle est connue, semble comporter les mêmes péripéties que celle de l'Afrique orientale, tout au moins quant à la succession de ces péripéties, sinon quant à l'importance relative de chacune.

Là encore on retrouve l'existence d'un socle continental très ancien, émergé dès la fin de l'époque paléozoïque et dont la structure n'a été modifiée dans la suite par aucun plissement généralisé. Ce socle a dû subir, surtout dans les débuts de l'ère secondaire, une série de mouvements locaux, positifs ou négatifs, dont le résultat a été l'occupation de certaines parties de la contrée, à des époques variées selon les lieux, par des mers peu profondes, des lacs ou des lagunes, où se sont déposés des grès, des calcaires et des gypses, roches sédimentaires qui recouvrent, non point continûment, semble-t-il, mais sporadiquement, les roches archéennes et primaires du vieux socle. Ces mouvements du sol nous sont mal connus ; les roches résultant des sédimentations, qui en furent la conséquence, nous attestent toutefois qu'ils se sont produits pendant tout le début de l'âge secondaire. Dans le Centre et dans le Sud du plateau galla-somali, il semble que ces mouvements se sont prolongés jusqu'à la fin du Secondaire et qu'une mer, analogue à celle qui envahit le Sud-Est de l'Afrique orientale, couvrit également cette région, où elle laissa des calcaires et des schistes que l'on peut synchroniser avec le Jurassique supérieur et avec les premiers étages du Crétacé.

C'est à la suite de ces mouvements que se produisit la série des grands phénomènes éruptifs qui devaient donner à l'Afrique du Nord-Est sa physionomie particulière. La grande fracture orientale de l'Afrique tropicale, que l'on a laissée plus haut aux origines méridionales du lac Rodolphe (voir p. 92-94 et fig. 26, p. 95), se prolongea vers le Nord, en bifurquant. Une de ses branches, la moins importante, se dirige, à partir du fond septentrional du lac Rodolphe, vers le Nord-Ouest et les pays du haut Nil. L'autre, la plus profonde et la plus continue, se dirige vers le Nord-Est et vers la mer Rouge, laquelle en est la suite, continuée elle-même par la fosse syrienne, tandis qu'une autre branche d'effondrement est marquée par le golfe d'Aden. Cette série d'effondrements isolait désormais le socle africain du socle arabique, l'Afrique du Nord-Est de l'Asie occidentale. Tel fut le premier de leur résultat : il n'est pas sans importance.

Un second, de plus grande conséquence encore pour la contrée, fut la série d'éruptions qui suivirent les effondrements. Nulle part, aux environs de la grande fosse orientale, ces éruptions ne furent aussi puissantes et aussi prolongées. Les plus anciennes, qui durent se produire du milieu à la fin des temps tertiaires, eurent leur champ principal d'expansion dans la portion médiane de la fosse du Nord-Est, de part et d'autre de la région effondrée occupée aujourd'hui par les lacs et le fleuve Aouache (fig. 40). Elles ont donné les énormes masses de basaltes et de trachytes qui constituent le Massif Éthiopien, les masses plus étroites, moins hautes et moins continues qui constituent le Massif Central de Harar. Les plus récentes datent de la fin du Pliocène et même du début du Quaternaire. Elles se sont produites surtout au Nord-Est des précédentes, de part et d'autre de la baie d'Obock, dans la plaine de l'Afar et en Érythrée, à peu près jusqu'à la hauteur de Massaoua. On ne peut dire qu'elles soient absolument terminées, puisqu'un volcan de l'Érythrée, le Doubbi, a encore eu une éruption en 1861 et que l'on trouve des fumerolles un peu partout dans la région.

Enfin, en même temps que ces événements essentiels pour la constitution de l'Afrique du Nord-Est, il semble que celle-ci, précisément dans la même région de la mer Rouge et du golfe d'Aden, ait subi, sans doute comme contre-coup des effondrements antérieurs, un affaissement qui a donné à la mer, ou à des lagunes en relations avec elle, une extension plus grande que de nos jours. On trouve, en effet, sur les bords de la Somalie Britannique et de l'Érythrée, des marnes, des grès, des sables, des conglomérats faits de débris de calcaires et de roches cristallines, qui ont dû se déposer lors de ces extensions marines.

Ainsi l'histoire de la formation du Nord-Est africain, pauvre en péripéties aux premières époques de la vie de notre planète, est devenue très mouvementée aux époques les plus récentes. C'est à ces mouvements peu anciens que la contrée doit les caractères principaux de ses sols et les traits dominants de son relief. Celui-ci comme ceux-là ont contribué à former les quatre régions principales de la contrée : le vaste plateau galla-somali, à l'Est et au Sud, vestige à peine altéré de l'ancienne plate-forme archéenne, et la zone tourmentée du Nord-Ouest et du Centre, qui comprend le haut Massif Éthiopien, dans l'angle nord-occidental, le massif de Harar, au Centre, et, entre eux deux, la grande fosse qui s'étend du lac Rodolphe à l'Érythrée et à la mer Rouge.

Les sols. — La répartition des terrains dans l'Afrique du Nord-Est s'explique aisément par cette histoire. Le soubassement de terrains anciens, archéens ou primaires, gneiss et micaschistes, porphyres, quartzites, granites, apparaît largement dans le plateau galla-somali et sur certains points, particulièrement creusés, de la grande fosse. Dans le haut Massif Éthiopien et dans le Massif Central de Harar, ils n'apparaissent guère que sur les basses pentes des vallées les plus profondément creusées et sur les flancs des abrupts qui ceinturent les massifs à l'extérieur. Sur le plateau galla-somali, ils sont, en surface, décomposés en une sorte d'arène aux éléments plus ou moins gros, parfois sable très fin, peu propice à la végétation.

Les terrains sédimentaires surmontent presque partout, dans le haut pays, les terrains cristallins du socle primitif, et servent de soubassements aux terrains volcaniques. Ils n'affleurent guère que sur les versants moyens des vallées profondes, sauf trois exceptions : au centre du Massif Éthiopien, dans le Choa, de part

et d'autre de l'Abbaï, émissaire du lac Tsana ; dans le Nord du même massif, dans le Tigré, autour du bassin du Tacazzé, ou Setit, lequel s'est creusé jusqu'aux masses cristallines, et notamment suivant une longue bande Nord-Sud, qui va de Sénafé

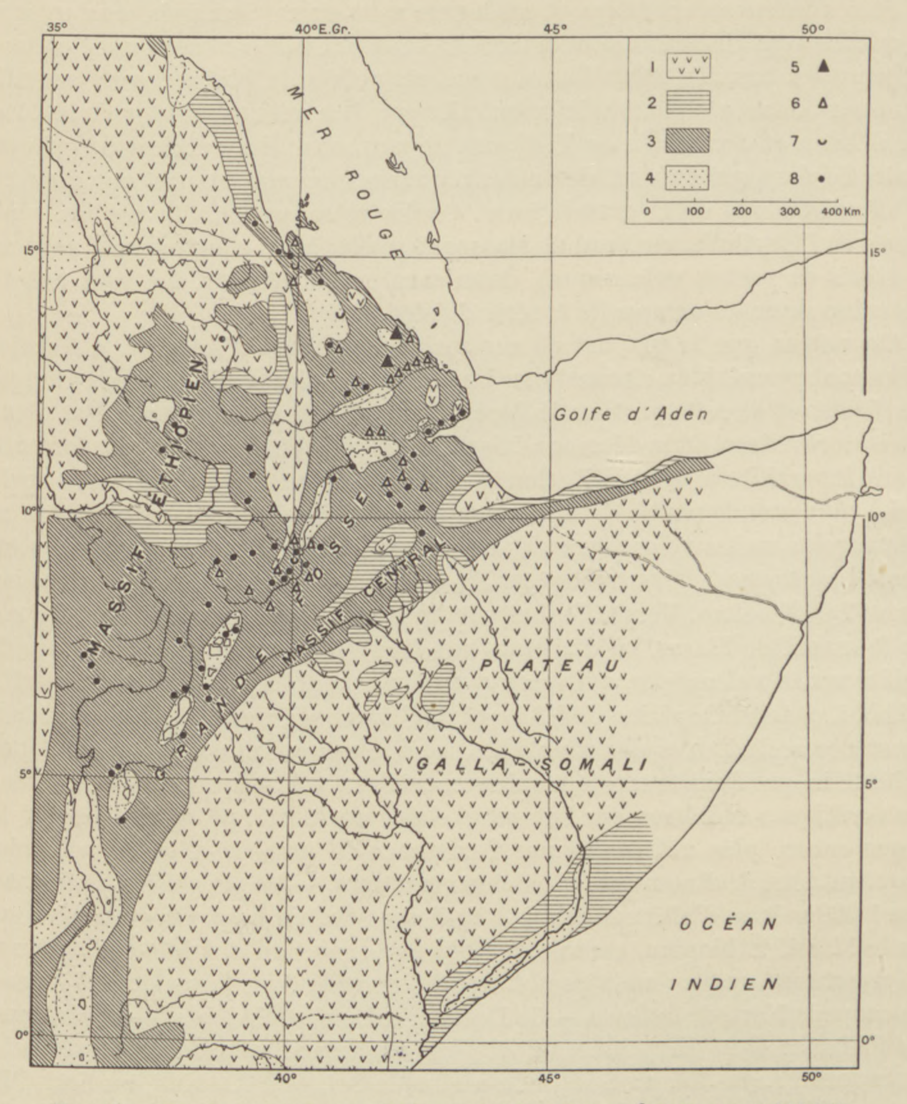


FIG. 40. — Esquisse géologique de l'Afrique du Nord-Est. — Échelle, 1 : 16 000 000.
1, Terrains archéens et primaires. — 2, Roches sédimentaires depuis la fin du Primaire. — 3, Roches volcaniques. — 4, Alluvions. — 5, Volcans en activité. — 6, Volcans éteints. — 7, Sources thermales. — 8, Fumerolles.

à Adigrat et à Macallé ; enfin, dans le Massif Central, en traçant une longue bande du Sud-Ouest au Nord-Est, englobant ainsi le site de Harar, lequel est sur un éperon basaltique. Ces terrains sédimentaires sont des grès, dits grès d'Adigrat, qui doivent être contemporains du Trias et de l'Infra-Lias, ou des calcaires, dits calcaires d'Antalo, qui correspondent aux étages bajocien, bathonien et corallien du Jurassique. Entre les uns et les autres s'insèrent souvent des couches de gypse, qui témoignent d'une période lacustre assez longue dans les premiers temps de l'ère secondaire, et qui jouent un rôle dans la vie économique de l'Éthiopie. Le gypse se retrouve dans la zone de la grande fosse, autour des petits

lacs qui subsistent à l'époque actuelle, témoins de lacs beaucoup plus étendus où il s'est déposé ; ce doit être un gypse beaucoup plus récent, déposé à la suite des effondrements de l'ère tertiaire.

Plus anciens au contraire et analogues sans doute aux grès, aux gypses et aux calcaires qui affleurent çà et là dans les hauts massifs sont ceux que l'on trouve au-dessus des terrains cristallins, sur maints points du plateau galla-somali, et notamment dans la région du Djouba inférieur. Par ailleurs, le long de la côte du golfe d'Aden et de la baie de Tadjoura apparaissent des couches de grès et de calcaire éocènes qui doivent dater des premiers mouvements qui ont donné lieu aux effondrements de la grande fosse. On les retrouve dans la portion septentrionale de l'Érythrée, au Nord de Massaoua, mêlés à des conglomérats contenant des débris de roches volcaniques, donc encore plus récents. Le tout constitue les couches de ce qu'on appelle la série d'Aden.

On notera que la plupart de ces roches des séries d'Adigrat, d'Antalo ou d'Aden sont perméables, circonstance importante sur les bords de la mer Rouge, du golfe d'Aden et de cette portion de l'océan Indien, où le climat est sec. Pas plus que les arènes résultant de la décomposition des granites et des gneiss, ces formations ne sont favorables à la constitution de niveaux d'eau rapprochés de la surface.

La plus grande partie de la portion superficielle des hauts massifs est constituée par des roches volcaniques. Dans le Massif Éthiopien dominent les basaltes, les tufs basaltiques et les trachytes. En certains points du Choa, leur épaisseur dépasse 2 000 mètres. Vers le Sud et vers le Nord, l'épaisseur diminue. De même dans le massif de Harar, où d'ailleurs commencent à apparaître les roches de la dernière venue volcanique, qui recouvrent également la grande fosse, à partir du lac Abbaï, et toute la plaine de l'Afar et de l'Érythrée, jusqu'à Massaoua. Ce sont surtout des andésites et des rhyolithes, mais le caractère récent des éruptions se manifeste ici par l'existence de nombreux cailloux volcaniques, semés comme des blocs erratiques noirâtres sur l'étendue claire de la steppe et du désert. Il se marque encore plus nettement par l'existence de nombreux cônes volcaniques presque intacts, de dimensions d'ailleurs moyennes, — les plus hauts ne dépassent guère 1 000 mètres d'altitude relative au-dessus de leur base. On en trouve même dans le Massif Éthiopien, comme ce Zoukouala, au Sud d'Addis-Abéba, dont le cratère enferme un lac ; mais les plus nombreux sont dans la vallée de l'Aouache, qui occupe le Nord de la fosse, — le Dofane, le Dabita, l'Aielou, — et plus encore dans l'Afar et dans l'Érythrée, où les plus remarquables par la netteté de leurs formes sont l'Esta-Alé, au Sud de la plaine de Sel, et le Doubbi, au Sud d'Edd, encore actif. On peut aussi taxer comme tels deux ou trois autres volcans. Mais l'activité du volcanisme se marque en outre par de nombreuses sources thermales et fumerolles qui se trouvent partout, dans les deux massifs et dans la fosse, singulièrement dans cette dernière.

Les dépôts alluviaux frangent la plus grande partie des côtes, où ils se mêlent à des bancs de madrépores ; autour des lacs de la fosse, ils forment généralement une zone concentrique, dessinant l'extension récente des lacs en évaporation, tandis qu'une zone périphérique de gypse indique l'extension ancienne. Ces alluvions de la zone d'évaporation sont riches en dépôts de sel. Les plus importants se trouvent dans cette plaine de Sel, située au Sud de Massaoua, en Érythrée, dont le fond s'abaisse jusqu'à 120 mètres au-dessous du niveau de la mer, et qui s'allonge du Nord-Ouest au Sud-Est, sur plus de 150 kilomètres, autour du petit lac Alel-Bad.



Phot. Ministère des Colonies d'Italie.

A. — MARAIS DU DJOUBA INFÉRIEUR.



Phot. Ministère des Colonies d'Italie.

B. — BROUSSE DE LA PLAINE SOMALIE. ARBRE PARASOL.



Phot. Ministère des Colonies d'Italie.

C. — COLLINES ÉRYTHRÉENNES EN ARRIÈRE DE MASSAOUA.



Phot. Pierre Ichac.

DESSIÉ (2 800 m.), SUR LA BORDURE ORIENTALE DU MASSIF ÉTHIOPIEN.

II. — LE RELIEF

Le plateau galla-somali. — Voici la région la plus étendue et la plus monotone de l'Afrique du Nord-Est. Elle dessine un immense triangle, dont la base est sur la côte de l'océan Indien. Ce plateau, où ne pointe presque aucune aspérité notable, monte lentement de la côte des Benadir vers le Nord, vers le Nord-Ouest, vers l'Ouest et vers le Sud (fig. 41).

Vers le Nord, il atteint ainsi, au delà de la grande plate-forme de l'Ogaden, l'altitude moyenne de 1 200 mètres, qu'il dépasse dans l'Ouarsangeli et la Medjourtine, où il s'élève à plus de 1 500. De là il retombe presque en abrupt au-dessus de la mince plaine côtière du golfe d'Aden, si bien que le rebord du plateau, depuis la baie de Berbera jusqu'au cap Gardafui, fait figure de montagne, et porte en effet le nom, à l'Ouest, de monts de l'Ouarsangeli, à l'Est, de monts de la Medjourtine. Ainsi donc le plateau somali dans sa portion orientale est comme un immense bombement dissymétrique dont la clef de voûte est à l'extrême Nord, face à l'Arabie.

Vers le Nord-Ouest, la montée est aussi monotone et lente depuis la côte jusqu'au confluent dans le Djouba des trois cours d'eau qui le forment : l'Ouebb, l'Ouelmal et le Daoua. C'est tout au plus si, tout près de la côte, en arrière du cours inférieur de l'Ouabi Chebeli, une ligne de collines calcaires s'allonge, qui culmine aux environs de 150 mètres. Partout ailleurs, c'est l'uniformité. On arrive ainsi jusqu'aux premières pentes du Massif Central, dont la ligne barre l'horizon depuis le lac Tchamo jusqu'au Sud de Berbera. Vers l'Ouest, la barrière n'est pas aussi continue. Entre le plateau du Borana, portion occidentale la plus haute du plateau galla, et la fosse qu'occupe ici le lac Rodolphe, seules des hauteurs volcaniques parsèment le palier le plus élevé du plateau, duquel on redescend rapidement et facilement vers le lac.

Sur cette étendue de plus de 700 000 kilomètres carrés, les creux sont presque aussi peu notables que les reliefs. Sauf quelques exceptions, les vallées ont un tracé mou, des versants à peine esquissés. Les *toug* du Nord-Est, ou rivières transitoires, n'ont pas de vallées à proprement parler, mais des fondrières, dont le fond caillouteux apparaît en temps de sécheresse, et dont les bords, peu profonds, sont des talus de terre et de gravats, qui s'effondrent en temps de fortes pluies. Les grands cours d'eau du Centre et du Sud, Ouabi Chebeli, Djouba, Guasso Nyiro, ont des vallées aux versants mieux raccordés, au thalweg mieux équilibré ; mais leur tracé est indécis ; tous décrivent dans leur cours inférieur une grande courbe, comme s'ils n'avaient pu qu'à grand'peine se creuser et se raccorder à leur niveau de base, la mer. Outre les vallées, tout le plateau est médiocrement creusé de dépressions peu profondes, dont la plupart ont dû être jadis occupées par des lacs. Au Sud, celle du Lorian, marécage plutôt que vrai lac, reçoit les eaux du Guasso Nyiro, qui en ressortent par intermittences pour atteindre, à travers les sables, l'embouchure du Djouba. Au Centre, le bassin dans lequel confluent Ouebb, Ouelmal et Daoua était occupé, à la fin du xixe siècle, quand les premiers explorateurs le virent, par un lac, le lac Houka, sorte de Tchad aujourd'hui disparu. Enfin, au Nord, dans l'Ogaden, on retrouve quelques dépressions, maintenant sèches, qui ont dû contenir jadis des lacs d'eau saumâtre : ce sont aujourd'hui des dépôts de sel, où viennent, depuis l'antiquité, s'approvisionner les caravanes en route pour la côte des Benadir ou pour celle de l'Ouarsangeli et de la Medjourtine (pl. XXIII, A).

Montées lentes et monotones, vallées et dépressions à peine esquissées, tel est le relief du plateau galla-somali, qui rappelle en somme celui de la plate-forme africaine partout où elle n'a pas été affectée par les plissements tertiaires ou les effondrements qui les ont suivis.

Le Massif Central. — Entre le plateau galla-somali et la grande fosse, le Massif Central décrit une ellipse très allongée, du Sud-Ouest au Nord-Est. Vers le Nord-Est, il ne dessine pas à proprement parler un abrupt au-dessus du plateau ; mais la montée se fait plus rapide, et certains reliefs indépendants le dominent et l'encadrent. On était passé lentement de 0 à 1 200 mètres ; on passe rapidement de 1 200 à 3 000 ; les étapes des caravanes se font plus pénibles et plus courtes, les relais deviennent plus rapprochés. Hors le bassin intérieur que commande Harar, et où les grès et les calcaires secondaires apparaissent largement, le massif dessine ici un vaste échiquier de hauts plateaux basaltiques, les plateaux de Boké, de Tchertcher, de Didda, et de massifs tabulaires de même nature, les monts Kondoko et Fické. Au-dessus de la fosse, le rebord des hauts plateaux dessine une muraille presque continue, qui d'en bas fait figure de montagne : ce sont les monts Galama, Dancé, Koretcha, Obora.

Plus au Sud-Ouest, les masses sont moins continues et homogènes. Au delà de la vallée de l'Ouabi Chebeli, aux plateaux basaltiques, aux massifs trapus et épais, taillés dans les anciennes coulées volcaniques, se mêlent des massifs insulaires, des chaînons isolés, voire des pics, alternant avec des bassins. Tels sont, au-dessus de la fosse, à la hauteur des lacs Abbaï et Tchamo, les monts Badditou et Sidamo ; puis, vers le plateau galla, en bordure de l'Ouabi Chebeli, les monts Daro et Gillet ; de part et d'autre de l'Ouebb, le Ghedeb et le Mendebo ; enfin, en avant, parsemant les plus hauts paliers du plateau lui-même, l'Ouagitou, le Galbi, le Djabis, l'Aoudo, le Godja, le Djigo. Dans la mesure de nos connaissances géologiques, et d'après l'apparence même du profil de ces montagnes, on peut dire qu'un grand nombre d'entre elles ne sont pas taillées dans le basalte ou quelque autre roche volcanique, mais dans les grès ou les calcaires. Elles seraient comme les gigantesques buttes-témoins d'une couche sédimentaire qui, à l'ère secondaire, a dû recouvrir ici le socle cristallin. Cette région marque la limite vers le Sud-Est de l'expansion du volcanisme.

C'est de cette région que viennent les grands tributaires de l'océan Indien, l'Ouabi Chebeli et les trois cours d'eau qui forment le Djouba. Dans la haute partie de leur cours, les vallées de ces fleuves n'ont rien de l'indécision qui caractérise les vallées moyennes et inférieures. Elles ont un profil équilibré, des versants nets, un thalweg bien enfoncé entre des parois solides. Certaines, comme celle de l'Ouebb, dessinent de véritables cañons comparables à celui du Tarn. D'ailleurs, si le plateau galla-somali évoque par son relief celui du reste de la plate-forme africaine, ici ce sont les reliefs du cœur du Massif Central français qu'on a sous les yeux, planèzes basaltiques, massifs et sucs. On les retrouvera, plus accentués et plus épais, dans le Massif Éthiopien, au delà de la grande fosse.

La grande fosse. — Au delà du Massif Central commence la grande fosse de l'Afrique du Nord-Est, laquelle n'est que la suite de la grande fosse orientale que l'on a suivie, dans la partie précédente, jusqu'aux approches du lac Rodolphe. Ici, c'est-à-dire sur près de 13 degrés de latitude (de 2° lat. N à 15° lat. N), elle est

loin de présenter partout la même largeur, la même profondeur et la même distinction tranchée à l'égard des hautes régions qui l'encadrent (voir fig. 26, p. 95).



Fig. 41. — Le relief de l'Afrique du Nord-Est. — Échelle, 1 : 16 000 000.

Altitudes : 1, au-dessous du niveau de la mer ; 2, de 0 à 200 mètres ; 3, de 200 à 500 mètres ; 4, de 500 à 1 000 mètres ; 5, de 1 000 à 1 500 mètres ; 6, de 1 500 à 2 000 mètres ; 7, de 2 000 à 3 000 mètres ; 8, au-dessus de 3 000 mètres.

Au Sud, par exemple, elle s'évase en un large bassin d'altitude faible. Le lac Sougota, qui occupe la portion méridionale de ce premier segment, a la surface de ses eaux à 460 mètres seulement ; le lac Stéphanie, qui en occupe la portion septentrionale, à 580 mètres ; entre eux deux, la vaste mer du lac Rodolphe, à 410 mètres. C'est cette faible altitude qui permet de distinguer la dépression, extrêmement élargie, entre les plateaux du Tourkana à l'Ouest, qui ne dépassent 1 500 mètres qu'en quelques points de l'abrupt par lequel ils se terminent au-dessus du bord occidental du lac, et les monts Dirré, Houri et Dalotta, à l'Est, qui émaillent, à distance, le plateau du Borana, lequel descend assez doucement vers son bord oriental.

A la hauteur du lac Stéphanie et du terminus septentrional du lac Rodolphe, la fosse bifurque, une branche se dirigeant vers le haut Nil, une autre allant au Nord-Est, vers la mer Rouge. La première trace entre le Massif Éthiopien et le plateau du Tourkana un large couloir, qui relie le bassin du lac Rodolphe à celui du Nil et que sillonnent les affluents de gauche de l'Adjoubba ; une lagune en voie d'évaporation s'y trouve encore, qui semble le dernier témoin de l'extension du grand lac dans cette direction.

Quant à la branche du Nord-Est, elle est la suite principale de la grande fosse orientale, dont elle constitue le deuxième élément. Elle s'allonge ainsi, du Sud-Ouest au Nord-Est, sur près de 4 degrés de latitude, de 6°, à près de 10° lat. N. C'est la portion la mieux individualisée de la fosse dans l'Afrique du Nord-Est. Non que son altitude absolue soit très basse : au Sud de ce secteur, à la hauteur du lac Tchamo, son plafond est déjà à 1 150 mètres (fig. 42 et 43) ;

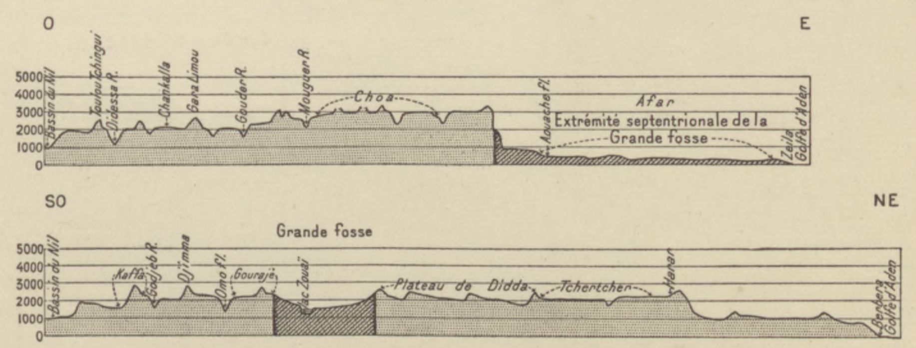


FIG. 42. — Deux coupes à travers l'Afrique du Nord-Est.

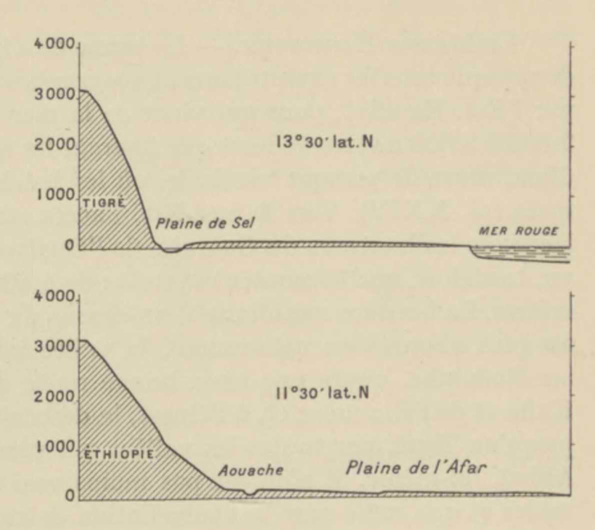
En bas, coupe Sud-Ouest—Nord-Est à travers le Massif Éthiopien et le Massif Central de Harar par le lac Zouaï. En haut, coupe Ouest—Est à travers le Massif Éthiopien septentrional et l'Afar. — Échelle des longueurs, 1 : 8 000 000; des hauteurs, 1 : 400 000.

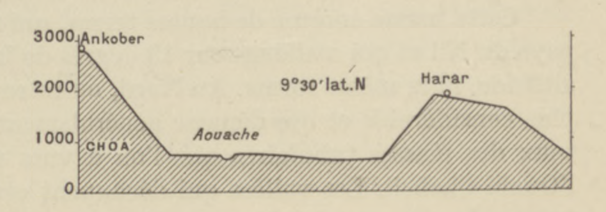
au Centre, à la hauteur du lac Zouaï, il dépasse 1 800 ; au Nord, sur les bords de l'Aouache moyen, il est encore à 800. Mais partout les hauteurs encadrantes sont beaucoup plus élevées ; de part et d'autre du lac Tchamo, le Borodda et le Badditou ont 2 600 et 3 600 mètres, d'où une dénivellation de 1 450 et 2 450 mètres ; de part et d'autre du lac Zouaï, le Gourajé et les monts Dancé ont 2 800 mètres, d'où une dénivellation de 960 mètres ; de part et d'autre de l'Aouache moyen, Ankober est à 2 780 mètres, et les hauteurs de Harar à près de 2 000, d'où une dénivellation qui ici dépasse 1 000 mètres et là atteint presque 2 000. Et puis nulle part la dépression, si marquée, n'est très large : sur les trois points considérés, elle est de 25, 18 et 85 kilomètres. Surtout au Sud et au Centre, son étroitesse la rend plus impressionnante : c'est vraiment une fosse. Fosse occupée par un grand nombre de cuvettes lacustres : lacs Tchamo, Abbaï, Abassi, Hora Tchallé, Kimé, Hora Habchato, Zouaï, que suivent une série de lacs minuscules qui occupent la plaine de Bougra. Au delà, c'est le cours de l'Aouache, descendu du Choa et qui se dirige vers la plaine de l'Afar. Dans cette portion de la dépression, les signes d'un volcanisme récent sont déjà nombreux : des pitons volcaniques pointent à la surface de la plaine et même des lacs ; on y a repéré six volcans éteints, une source thermale et plus d'une douzaine de fumerolles (fig. 40).

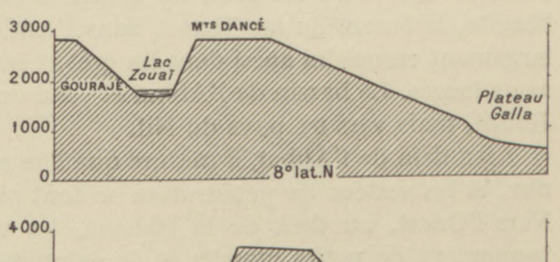
Avec le cours inférieur de l'Aouache, la fosse s'élargit en une plaine basse qui s'étend jusqu'à la baie de Tadjoura et à la mer Rouge ; elle n'a donc pas de

bord oriental. Au contraire, le bord occidental marque, en moins de 50 kilomètres, une dénivellation de plus de 3 000 mètres, au-dessus du bassin lagunaire, largement entouré de gypse et de sel, où vient se perdre l'Aouache épuisé. Les traces du volcanisme récent se multiplient : sept volcans éteints, neuf fumerolles, sans compter les blocs de laves noirâtres partout épars. A dire vrai, il semble bien que la plaine de l'Afar soit la racine d'une nouvelle bifurcation de la fosse : une branche, nettement orientale, serait encore aujourd'hui occupée par les eaux du golfe d'Aden ; une branche, de direction septentrionale, serait occupée par la plaine de l'Érythrée et par la mer Rouge.

La plaine de l'Érythrée, orientée du Sud au Nord, est donc le quatrième secteur de la fosse dans l'Afrique du Nord-Est. A la hauteur des massifs du Tigré, dans la zone où elle est partiellement occupée par la plaine de Sel, elle a environ 120 kilomètres de largeur entre la base des monts éthiopiens et la mer Rouge ; cette mer la continue en largeur jusqu'aux chaînes de l'Yemen, faites en partie de terrains volcaniques, et qui constituent en somme ici la bordure orientale de la fosse, sur le continent asiatique. De l'Érythrée aux massifs bordiers du Tigré, la dénivellation est extrêmement forte : ceux-ci culminent à 3 200 mètres ; et la plaine de Sel qui est à leur pied a son plafond à 120 mètres au-dessous du niveau de la mer (fig. 43). C'est ici que les traces du volcanisme récent sont le plus frappantes : aux blocs de lave, aux volcans éteints, aux fumerolles s'ajoutent des sources thermales et les deux volcans dont on a tout lieu de penser qu'ils sont encore en activité : le Doubbi, au Sud d'Edd, et l'Afdera, à l'Ouest d'Assab.







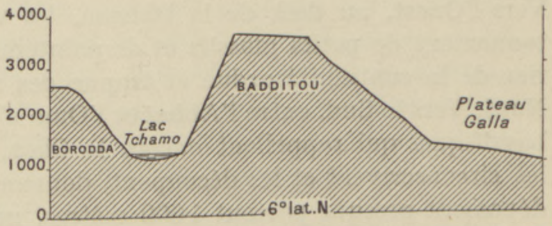


Fig. 43. — Coupes schématiques sur cinq points de la fosse de l'Afrique du Nord-Est.
Hauteurs exagérées vingt fois.

Au Nord de Massaoua, la fosse se confond avec la mer Rouge, et ses bords avec les plateaux dont les abrupts dominent les plaines côtières en Nubie et

en Arabie. C'est là que, avec la portion terrestre de la fosse et le Massif Éthiopien qui le domine, finit l'Afrique du Nord-Est.

Le Massif Éthiopien. — Le terme de « bastion » se retrouve sous la plume de presque tous les explorateurs et géographes qui ont abordé le Massif Éthiopien par l'Est. En effet, pour qui vient de la mer Rouge, c'est bien une muraille de 2 000 à 3 000 mètres de haut que figurent les massifs du Tigré, de l'Amhara et du Choa, muraille presque verticale, où les brèches, creusées par les torrents, sont rares (pl. XXIV). Vers le Sud-Est, l'accès est moins difficile du seuil des petits lacs vers les hauteurs du Gourajé, de l'Oualamo, du Borodda et du Gamo ; on a vu, toutefois, que la montée est rude : de 1 000 à 1 500 mètres en quelques kilomètres. La bordure méridionale, au-dessus du lac Stéphanie et du lac Rodolphe, est plus abordable : notamment, la vallée inférieure de l'Omo, qui descend au lac Rodolphe, ouvre une assez bonne route de pénétration vers les massifs du Kaffa et de l'Ennaréa ; et, à l'Ouest, la descente est plus douce, depuis le Gimirra jusqu'au Tigré, par toutes les vallées qui vont au Nil, y compris le Nil Bleu, ou Abbaï, lui-même. Il n'en est pas moins vrai que partout les pentes sont assez raides et que nulle part la dénivellation entre le haut pays et les bassins du lac Rodolphe ou du haut Nil n'est inférieure à 800 mètres.

Cette masse énorme de hautes terres, qui se dresse entre la mer Rouge et les pays du Nil et qui s'allonge sur 13 degrés de latitude, n'a nulle part ni la même altitude, ni la même forme. Au Nord, on retrouve, mais à une hauteur beaucoup plus considérable et qui dépasse généralement 3 000 mètres, les profils horizontaux des masses tabulaires que l'on a vues dans le Massif Central à l'Est de l'Ouabi Chebeli. Les vallées qui découpent ces massifs basaltiques sont rares et très profondes ; la plupart sont des sortes de fondrières. Seuls la vallée de l'Atbara, creusée dans les grès, les calcaires et même les granites sous-jacents au basalte, le bassin du lac Tsana, dans l'Amhara, et le bassin de l'Abbaï moyen, largement creusé lui aussi dans les grès et les calcaires, dessinent des dépressions assez larges. Le bassin de l'Abbaï et celui de l'Atbara s'ouvrent, non vers la mer Rouge, mais vers les pays du Nil.

Au delà de l'Abbaï, à mesure que l'on se dirige vers le Sud, l'altitude diminue, et les vallées de pénétration se font plus nombreuses et plus accessibles. Vers l'Ouest, au delà de la Didessa, les vallées circulent à travers un moutonnement de petits massifs et de pointements volcaniques, lesquels n'ont plus rien de la continuité ardue et trapue des masses basaltiques du centre et du Nord. Vers le Sud, entre l'Abbaï et l'Omo s'étendent de vastes et hautes masses basaltiques qui rappellent encore le Choa, mais des vallées plus nombreuses les circonscrivent et les découpent, donnant ainsi, par leurs dénivellations qui dépassent presque partout 1 000 mètres, une individualité à une quinzaine de massifs, tous semblables : Lega, Bouré, Abiou, Cheko, Binecho, Gimirra, Chiouro, Ilou-Babor, Gouma, Ennaréa, Djimma, Kaffa, Kocha, Konso, Gourajé, Oualamo. Au Sud de l'Omo, le réseau des vallées se multiplie encore, ainsi que les massifs, qui d'ailleurs s'abaissent, chacun constituant une minuscule individualité physique. On verra que, longtemps, leur morcellement s'est reflété dans la vie politique et sociale de leurs habitants.

Tels sont la structure et le relief de l'Afrique du Nord-Est. Les contrastes y sont nombreux et considérables, plus encore, à tout prendre, qu'en Afrique

orientale. Hommes ou tribus qui veulent se déplacer d'une partie à l'autre du plateau galla-somali ou de la plaine de l'Afar et de l'Érythrée le peuvent sans qu'aucun accident notable de terrain s'y oppose. De même, s'ils veulent de l'Est ou même du Nord-Est atteindre les hauteurs du Massif Central, ils le peuvent encore. Mais, s'ils s'attaquent au Massif Éthiopien, il n'en va pas de même: les falaises du Tigré, du Choa, du Gourajé, du Gamo, du Borodda leur opposeront un obstacle bien dur à franchir, si les occupants de ces bastions ne sont pas disposés à leur faire bon accueil, et s'ils sont à armes égales avec l'envahisseur, comme ce fut le cas jusqu'à l'époque moderne.

Premières oppositions, qui expliquent les migrations des peuples dans le Nord-Est africain et les directions de la vie humaine en mouvement, alors que, par les variétés de climat et de végétation qu'elles ont introduites entre les différentes parties de cette contrée, elles ont exercé une influence encore plus grande sur les genres de vie des hommes fixés au sol.

III. — LE CLIMAT ET L'EAU

Pas plus que l'Afrique orientale n'a, à proprement parler, un climat équatorial, l'Afrique du Nord-Est, située entre 5° et 18° lat. N, c'est-à-dire à la même latitude que le Soudan, ne jouit du climat tropical. Le propre de celui-ci est de s'évaluer moins par saisons chaudes et froides que par saisons humides et sèches, en raison de l'égalité des températures et de la répartition saisonnière des pluies qui le caractérisent. Or, ici, rien de tel : à l'Est, le régime des moussons, qui règne sur toute la « corne orientale » de l'Afrique, vient altérer, quand il ne le supprime pas, le régime tropical des précipitations ; à l'Ouest, les contrastes d'altitude déterminent des régimes bien différents de température entre régions basses, moyennes et hautes. Nulle part, le régime tropical n'existe : ici, c'est la chaleur qui manque, là, l'humidité.

La température. — La côte de la mer Rouge et du golfe d'Aden est une des régions les plus chaudes du globe, moins encore par la hauteur des maxima que le thermomètre enregistre que par la continuité dans la hauteur. Au cours des six mois de l'été boréal, la chaleur est torride, sans arrêt : à Zeila, sur la côte de la Somalie Britannique, la moyenne d'août est de 32°,6 C. C'est à peine si en hiver la mousson de Nord-Est, véhicule des pluies, abaisse la chaleur : à Berbera, on note encore en février des moyennes de 26°. En somme, ici, le régime des températures est tropical : chaleur continue, où les variations mensuelles n'introduisent que des nuances. De même, sur la côte des Benadir, au bord de l'océan Indien. Toutefois, les moyennes y sont un peu moins hautes : entre Braoua et Bardera, les moyennes mensuelles se tiendraient entre 26° et 27°. Peut-être faut-il voir là l'effet d'un courant côtier froid, encore mal déterminé, qui serait aussi la cause de la sécheresse exceptionnelle dont souffre la côte des Benadir.

Dès qu'on pénètre dans l'intérieur, le régime des températures cesse d'être tropical, pour devenir désertique. Sur le plateau galla-somali, dans les parties hautes et intérieures de la plaine de l'Afar, et même dans le Borana, c'est le régime continental qui règne, avec des variations annuelles entre les moyennes mensuelles, et même des variations diurnes, les nuits claires faisant succéder souvent un froid assez vif aux chaleurs du jour. En Afar, à 800 et 900 mètres d'al-

titude, on a noté, à quinze jours de distance, des variations entre les moyennes diurnes dépassant 21 degrés; en décembre, on a noté, le même jour, 10° à six heures du matin et 30° à midi. Dans les monts de l'Ouarsangeli et de la Medjourtine, au-dessus de 1 500 mètres, on a vu le thermomètre passer de 11°,5 le matin à 45° à midi. Même beaucoup plus bas et à une latitude beaucoup plus équatoriale, à Lough (260 m.), sur le Djouba, on a relevé en décembre des variations diurnes de plus de 12 degrés. Et, si nous n'avons que peu de données précises sur le Borana, toutes les relations des voyageurs concordent pour lui reconnaître des variations de température analogues.

Sur les hautes terres du Massif Central et du Massif Éthiopien, troisième régime de température, moins élevé que le premier, sujet à de moindres variations que le second, et cela même à égalité d'altitude et à identité de latitude. La cause de cette égalité favorable tient aux pluies abondantes que déterminent les hauts massifs, faisant office de condensateurs. Harar, à 1 871 mètres d'altitude, ne connaît jamais de température supérieure à 30°, inférieure à 15°, condition excellente pour la vie humaine. A dire vrai, surtout dans le Massif Éthiopien, si riche en contrastes de relief, il s'en faut que partout règne une température aussi égale et aussi favorable. Les indigènes eux-mêmes distinguent, en fonction de l'altitude, trois zones de température : la *kolla*, qui monte à peu près jusqu'à 1 800 mètres, et où il semble bien que la température ne descende jamais au-dessous de 20°; la *woïna-dega*, qui s'étend entre 1 800 et 2 400 mètres, et où la température doit osciller entre ces deux extrêmes : un maximum absolu de 26°, un minimum absolu de 5° ; enfin, au-dessus de 2 400 mètres, la *dega*, qui est vraiment fraîche. A Ankober, qui se trouve en dega (2 780 m.), la moyenne annuelle ne dépasse pas 13°,8 ; celle du trimestre le plus froid (décembre-février) est de 12° ; celle du trimestre le plus chaud (mars-mai, car juin-août est rafraîchi par les pluies), de 15°,8. Ce sont des températures plus basses pour la saison chaude que celles de bien des pays de la zone tempérée. La latitude tropicale n'a pour effet que d'atténuer très sensiblement la rigueur de la saison froide, et aussi de déterminer aux hautes altitudes des basses pressions et une raréfaction de l'air, qui rendent, sinon le séjour, du moins le travail pénible à l'Européen.

Sont en kolla tous les fonds des vallées éthiopiennes, étroites, encaissées, abritées des vents, vrais réservoirs de chaleur, et les bas plateaux, émaillés de petits massifs et de collines, qui s'étendent à l'Ouest de la Didessa, dernier palier vers la plaine du haut Nil. Sont en woïna-dega toutes les pentes des hauteurs qui composent le Sud et le Centre du Massif Éthiopien, et une partie des masses tabulaires du Nord. Sont en fraîche dega les points culminants du Sud et du Centre et l'autre partie des masses tabulaires du Nord. C'est ici le régime alpestre que l'on a trouvé, sous l'équateur, sur les hauteurs du Kilimandjaro. Mais là il régnait sur quelques dizaines de kilomètres ; ici on le retrouve, en deçà du tropique, sur 500 kilomètres d'Est en Ouest et sur 1 000 du Nord au Sud. Il y a, dans l'Afrique du Nord-Est, une véritable région de fraîcheur.

Les vents et les pluies. — La portion orientale de l'Afrique du Nord-Est appartient au domaine des moussons de l'océan Indien, qui soufflent du Sud-Ouest pendant l'été boréal et du Nord-Est pendant l'hiver boréal ; la première est la mousson de l'Afrique australe, la seconde est la mousson indienne. La mousson de l'Afrique australe, de mars à septembre, traverse la Somalie, soufflant parallèlement à la côte depuis la baie de Lamou jusqu'au cap Gardafui

et s'étendant dans l'intérieur jusqu'aux cours moyens du Djouba et de l'Ouabi Chebeli et jusqu'à l'Ogaden. La mousson indienne, de septembre à mars, souffle sur toute la côte du golfe d'Aden, sur la plaine de l'Afar, jusqu'au pied de la falaise éthiopienne, et sur toute la Somalie, jusqu'à la côte des Benadir.

Les pluies que reçoit la corne orientale d'Afrique sont commandées par les moussons. Dans la région du golfe d'Aden et en Afar, c'est la mousson du Nord-Est qui les amène en hiver : pluies maigres, car l'air déplacé, venant en partie des plateaux d'Iran et d'Arabie, est pauvre en vapeur d'eau (fig. 44). Sur les plaines côtières, elles sont toujours fortuites et de forme orageuse, et ne donnent nulle part 250 millimètres d'eau par an. Sur les hauteurs de l'Ouarsangeli et de la Medjourtine, sur les plateaux intérieurs et les pitons volcaniques de l'Afar, les condensations sont un peu plus abondantes et fréquentes ; la moyenne annuelle se tient entre 250 et 500 millimètres, ce qui n'est pas assez, dans ce climat chaud et propice à l'évaporation, pour les cultures sans irrigation et pour la vie sédentaire. Sur la Somalie, même régime, avec localisation saisonnière différente. C'est, en effet, la mousson de l'Afrique australe qui amène ici la pluie pendant l'été. Sur la côte, plate et torride, les précipitations sont très faibles et ne dépassent nulle part 250 millimètres. Vers l'intérieur, à mesure que l'on monte vers le Massif Central et vers la Medjourtine, les condensations sont un peu plus fréquentes. Mais elles sont encore maigres et accidentelles, et l'homme ne peut compter sur elles pour vivre. En somme, nulle part, dans cette zone des moussons, il n'y a de saison régulièrement humide ; c'est tout au plus si l'on peut mentionner une saison moins sèche : l'hiver au Nord, l'été au Sud (fig. 45, Massaoua et Bardera).

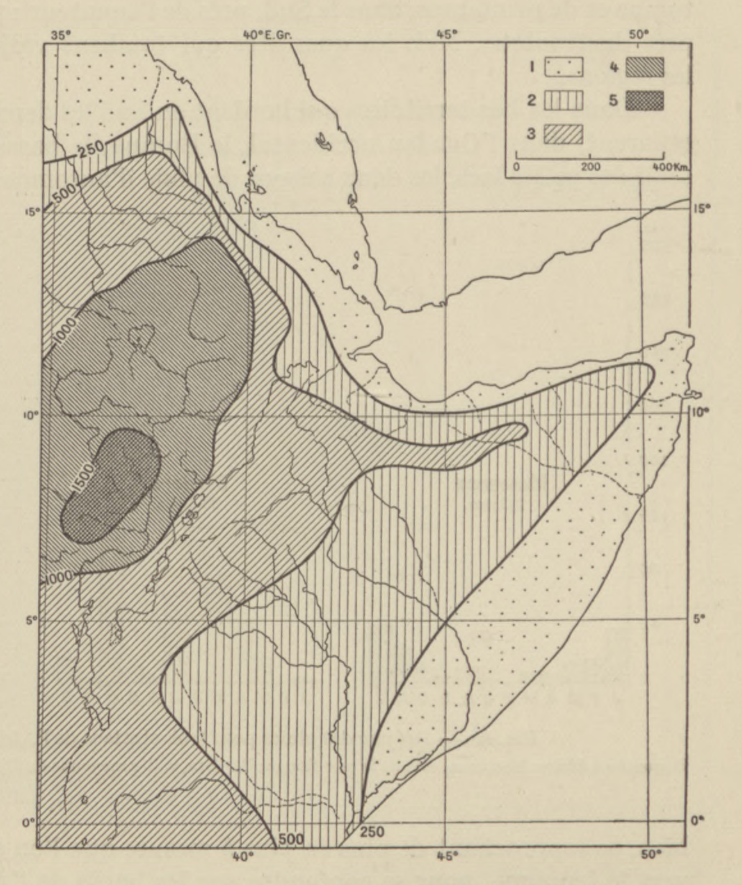


Fig. 44. — Les pluies dans l'Afrique du Nord-Est.

Hauteurs moyennes annuelles des pluies : 1, moins de 250 millimètres ; 2, de 250 à 500 millimètres ; 3, de 500 à 1 000 millimètres ; 4, de 1 000 à 1 500 millimètres ; 5, plus de 1 500 millimètres. — Échelle, 1 : 20 000 000.

Dans la portion occidentale du Nord-Est africain, la mousson indienne a disparu. Il ne semble pas qu'il y ait de vents réguliers. La plupart des voyageurs signalent, toutefois, pendant les mois d'été, une prédominance de vents venant

du Sud-Est, c'est-à-dire soufflant dans une direction diamétralement opposée à la mousson qui, à la même époque, balaie la côte des Benadir. Ce serait une autre mousson locale, due à l'appel d'air du Sahara, alors surchauffé. Il ne semble pas que, dans cette région, elle modifie le régime des pluies, qui est ici nettement équatorial et tropical, du moins quant à la répartition saisonnière : pluies d'automne et de printemps, dans le Sud, près de l'équateur ; pluies d'été dans le Nord, près du tropique. Mais les quantités qui tombent varient singulièrement avec les régions.

Dans les bas territoires qui bordent au Sud les deux hauts massifs ou qui les séparent, dans l'Ogaden occidental, le Borana, le bassin du lac Rodolphe et le seuil des petits lacs, les deux saisons de pluie d'automne et de printemps existent

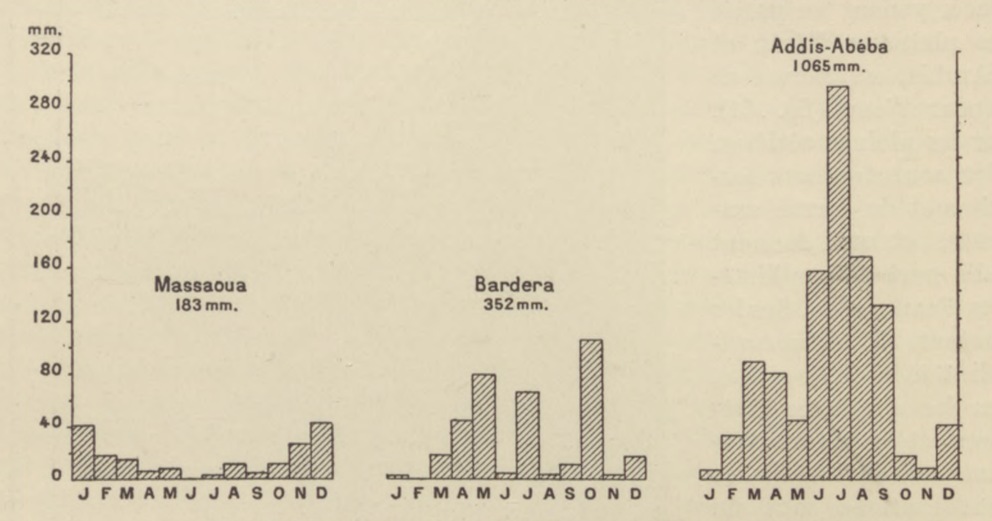


Fig. 45. — Régime des pluies pour trois stations de l'Afrique du Nord-Est.
De gauche à droite : Massaoua, côte de la mer Rouge ; Bardera, vallée moyenne du Djouba ; Addis-Abéba, Massif Éthiopien.

bien, se rapprochant de plus en plus à mesure que l'on se déplace vers le Nord et vers le tropique, pour se confondre, sur les bords de l'Aouache, en une seule saison, l'été, — régime non plus équatorial, mais tropical. Mais, tropical ou équatorial, ce régime n'est en somme qu'indiqué à l'état schématique. Souvent une saison de pluies ne se manifeste que par deux ou trois pauvres précipitations ; de l'Ogaden au lac Rodolphe, il y a même eu des années de sécheresse absolue. Toutes les tribus qui parcourent ces plateaux connaissent l'usage du « Père des Eaux », prêtre chargé d'attirer par ses incantations la pluie quand elle manque, et qui paie parfois de sa vie un insuccès prolongé.

Sur le Massif Central et plus encore sur le Massif Éthiopien les pluies sont régulières et abondantes. Le premier reçoit partout de 500 à 750 millimètres, ce qui, avec l'évaporation moins forte que garantit un air plus frais, peut suffire à une vie agricole et sédentaire. En Éthiopie, il pleut tous les mois de l'année ; il n'y a pas de saison sèche ; il y a seulement, selon la latitude, une ou deux saisons plus humides : à partir du Choa vers le Nord, la grande saison des pluies dont dépend, grâce au Nil Bleu, le régime du Grand Nil, s'étend de juin à octobre (fig. 45, Addis-Abéba). Partout en Éthiopie il tombe plus d'un mètre d'eau ; et, à ces hautes altitudes, l'air frais fait les évaporations lentes et médiocres ; presque toute l'eau tombée est de l'eau utile.

Les climats. — Ainsi il apparaît bien que nulle part — ou presque nulle part — dans le Nord-Est africain, le climat n'est proprement ni équatorial, ni tropical. La coexistence d'une forte chaleur et d'une abondante pluviosité, caractéristique d'un climat équatorial ou tropical, n'existe nulle part ici, sauf dans les fonds des vallées du Massif Éthiopien, sur le plateau qui flanque la rive gauche de la Didessa et dans le bassin déblayé de l'Abbaï moyen qui ferme au Nord le pays Chankalla. En général, les hautes terres sont bien arrosées, mais fraîches ; les basses terres sont chaudes, mais sèches.

Par le climat, comme par le relief, l'Afrique du Nord-Est est une région de contrastes (fig. 46). On pourrait y distinguer, non sans vraisemblance, cinq climats différents. Au Nord-Est, le climat du golfe d'Aden et de la mer Rouge, qui règne sur la Medjourtine et l'Ouarsangeli, l'Afar et l'Érythrée, est un climat torride, avec pluies très faibles, tombant en hiver. Au Sud-Est, le climat de l'océan Indien, régnant sur tout le plateau somali, est un climat analogue, mais où les pluies, également faibles, tombent en été. Au Centre, au Sud et à l'Ouest, le climat des pays bas de l'intérieur, Ogaden, Borana, bassin du lac Rodolphe, seuil des petits lacs, se caractérise par des températures excessives, aux écarts diurnes ou annuels très accentués, avec des pluies de régime équatorial ou tropical, mais rares et faibles. Au Nord-Ouest, le climat éthiopien, régnant sur tout le massif de ce nom, se distingue par des températures variant, avec l'altitude, de l'extrême chaleur à la modération et à la fraîcheur (*kolla*, *woïna-dega*, *dega*) et par des pluies de régime équatorial ou tropical, mais partout très abondantes. Enfin, en flanquement du Massif Éthiopien, le Massif Central a un climat analogue, mais avec

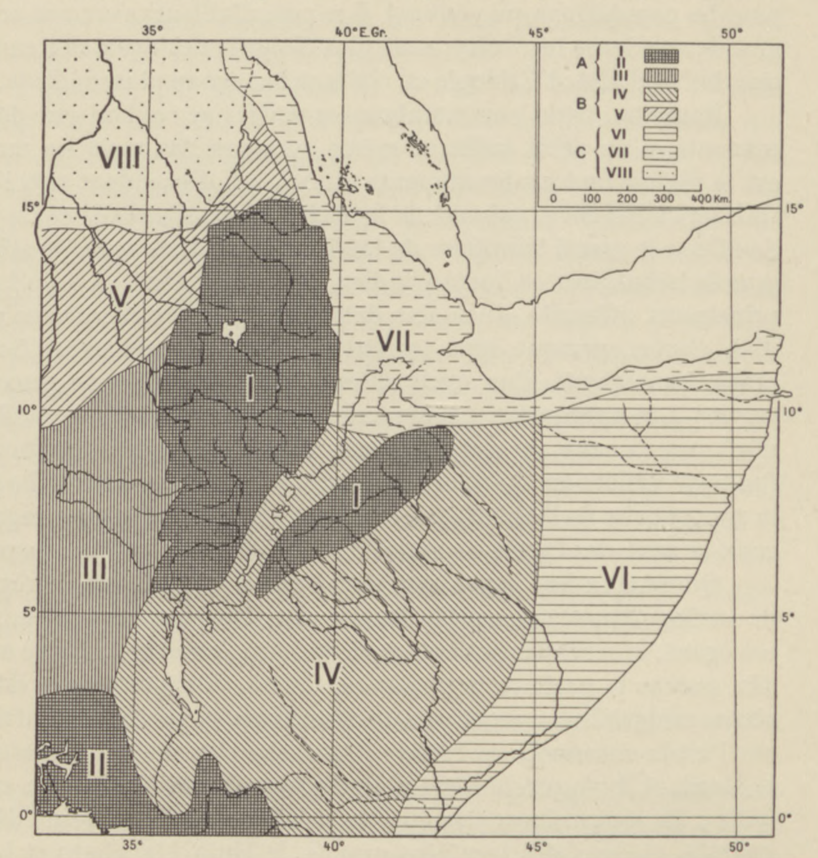


Fig. 46. — Les climats de l'Afrique du Nord-Est. — Échelle, 1 : 20 000 000.

A. Climats humides : I, Climat éthiopien (pluies abondantes, de régime équatorial) ; II, Climat équatorial (pluies d'équinoxe, chaleur continue) ; III, Climat soudanais (pluies abondantes, de régime équatorial ou tropical, chaleur continue). — B. Climats secs : IV, Climat galla (pluies rares, de régime soudanais) ; V, Climat sahélien (analogue au précédent). — C. Climats désertiques : VI, Climat somali (pluies d'été, très rares et très irrégulières ; température extrême, sauf sur la côte) ; VII, Climat érythréen (pluies d'hiver, rares et irrégulières ; température continûment chaude) ; VIII, Climat saharien (pluies presque nulles ; températures extrêmes).

des traits atténués : moins de fraîcheur dans les hauteurs, moins de chaleur dans les fonds des vallées moins encaissées, pluies presque aussi régulières, mais moins abondantes.

L'eau. — Dans trois de ces régions climatiques, le problème de l'eau se pose pour les populations qui y vivent. Il se pose d'ailleurs avec une acuité d'autant plus grande que leurs territoires sont plus éloignés des deux châteaux d'eau de l'Afrique du Nord-Est : l'Éthiopie et, château beaucoup plus modeste, le Massif Central.

Pour eux, dans leurs nombreuses vallées ne coulent que des cours d'eau permanents, d'un débit suffisant même au cours des mois les moins humides. Tel est le régime de tous les affluents du Nil, qui descendent vers l'Ouest, comme de l'Abbaï ou Nil Bleu, qui sort de la vaste nappe d'eau douce du lac Tsana, comme de l'Omo, le grand tributaire du lac Rodolphe, et de tous ses affluents, comme des grands tributaires de l'océan Indien, Djouba et Ouabi Chebeli, ainsi que de leurs principaux affluents, du moins dans leur cours en montagne ou à l'aval immédiat. Certes, presque tous torrentiels, encaissés, de pente forte, coupés de rapides, témoignant d'un cycle d'érosion inachevé, ils ne peuvent rendre aucun service à la navigation ; mais enfin l'eau est partout en suffisance, quand elle n'est pas en excès, ce qui est le cas, dans l'Éthiopie méridionale, pour bien des fonds de vallées en kolla, aussi chauds qu'humides, pour le bassin chankalla, sur la rive gauche de l'Abbaï, que couvrent en partie des marécages : celui-ci comme ceux-là sont des foyers de malaria, des lieux de répulsion pour les hommes.

Quant aux bas pays, tous secs à des degrés divers, le régime de leurs eaux de surface dépend en partie de leur situation par rapport aux hautes terres. A cet égard, le seuil des petits lacs et du haut Aouache, enserré entre les deux massifs, occupe la position la meilleure. Certes, l'évaporation y est telle qu'il se dessèche, malgré tout, peu à peu, surtout dans sa partie septentrionale, qui s'ouvre sur l'aride entonnoir de l'Afar : l'Aouache s'appauvrit à mesure qu'il coule vers le Nord, et il n'a pas la force d'atteindre aujourd'hui la mer, comme il a dû faire jadis ; les cinq minuscules lacs de la plaine de Bougra ont dû former une seule cuvette, et deux des lacs plus grands, le Hora Habchato et le Hora Kimé, sont salés. Mais cinq autres, et plus étendus, le Zouaï, le Hora Tchallé, l'Abassi, l'Abbaï et le Tchamo, ont des eaux douces ; de nombreux torrents, dévalant des montagnes, les empêchent de se dessécher trop vite, et, au Sud, deux longues rivières permanentes coulent au fond de la fosse : la Billati, qui se jette dans le lac Abbaï, et la Sageoun, qui sort du lac Tchamo et se dirige vers le lac Stéphanie, lequel se trouve dans une région plus sèche.

Sur le pourtour des hauts pays se trouve une sorte de zone étroite, que l'on pourrait appeler une zone mixte. Des cours d'eau permanents y subsistent : ce sont les grandes rivières venant des hauts pays, l'Aouache et l'Omo, qui descendent d'Éthiopie, l'Ouabi Chebeli, l'Ouebb, le Gannalé, le Daoua, qui descendent du Massif Central vers l'océan Indien. Les affluents qui leur viennent de la montagne ont des eaux permanentes, du moins dans leur cours supérieur ; souvent, s'ils sont un peu longs, ils finissent en *toug*, ou rivières intermittentes, et apportent à la rivière principale des eaux précaires par des vallées infantiles. Toutefois dans le sous-sol les eaux sont encore abondantes et toujours douces ; le forage des puits n'expose point à des mécomptes. Tel est le régime, exempt de risques pour les caravanes, qui se rencontre dans le Nord de l'Érythrée, dans l'Afar occidental, dans l'Ouest de l'Ogaden et le Nord du Borana.

Mais les vastes plateaux de la périphérie connaissent un régime beaucoup plus rude. Cette rudesse est générale dans l'Afar oriental, dans tout le plateau somali à l'exception de certains points des hauteurs de l'Ouarsangeli, de la Medjourtine et de l'Ogaden occidental, dans tout le plateau galla à l'exception du Borana septentrional. C'est le territoire des toug intermittents : seuls les grands fleuves, Aouache, Ouabi Chebeli, Djouba, ont des eaux permanentes. Encore les deux premiers n'ont-ils pas la force d'atteindre la mer : l'Aouache se termine dans une lagune à quelque 100 kilomètres de la baie de Tadjoura; l'Ouabi Chebeli, après avoir longé sur plus de 300 kilomètres le cordon de dunes qui l'isole de la mer, se perd dans des marécages qui le séparent du Djouba, où il a dû se jeter jadis et qui reçoit encore aujourd'hui une partie des eaux de ces marécages par un marigot, vestige peut-être de l'ancienne embouchure de l'Ouabi dans le grand fleuve somali (pl. XXIII, A). Tous les autres cours d'eau sont donc des toug, les moins pauvres ayant quelques eaux permanentes dans leur cours supérieur. Tous ont ce tracé mou, ces vallées rectilignes, ce manque de coordination, parfois cette terminaison brusque dans le sable ou dans la pierraille, qui dénotent un réseau dans l'état d'enfance et destiné à n'en jamais sortir. Les trois grands lacs que possède cette zone sèche, le lac Rodolphe, le lac Stéphanie et le lac Sougota, sont salés. Bien des puits donnent une eau saumâtre. Et, comme c'est à l'extrême périphérie, vers les bords de la mer Rouge, du golfe d'Aden, de l'océan Indien, que les pluies sont le plus faibles, le sous-sol et l'atmosphère contribuent à dessiner, entre la mer et les hautes terres fertiles de l'intérieur, une zone impossible à cultiver, hostile aux sédentaires, dangereuse aux caravanes. L'accès de l'Éthiopie est bien défendu par la nature.

IV. — LA VIE VÉGÉTALE ET ANIMALE

Du haut pays humide au bas pays sec la différence de vie végétale ou animale est naturellement de l'abondance à la pauvreté. Mais il y a des degrés et des variétés de qualité dans l'une et dans l'autre. Sur les hautes terres, les variations dans l'abondance sont en fonction de la chaleur, donc de l'altitude; dans le bas pays, les variations dans la pauvreté tiennent à la répartition plus ou moins parcimonieuse de l'eau atmosphérique ou terrestre (fig. 47).

Le bas pays. — Suivant qu'elles sont plus ou moins médiocrement pourvues en eaux courantes ou stagnantes et en points d'eau souterraine, les diverses régions du bas pays sont couvertes par le désert, par une steppe pauvre ou par une steppe plus drue et buissonneuse. Cette dernière est la formation dominante en Ouarsangeli et en Medjourtine, dans l'Ogaden occidental et le Borana septentrional, dans une bonne partie du seuil lacustre. Elle cède à la steppe nue dans une zone périphérique qui englobe le pays des Issa et des Gadaboursi sur le golfe d'Aden, l'Ogaden oriental et le Borana central, dans le reste du seuil lacustre. Autour du lac Rodolphe, dans le Sud du Borana, dans cette portion du plateau somali qui borde l'océan Indien, dans l'Afar, c'est le désert. Au fond, il n'y a là que des degrés dans la pauvreté, assez proches les uns des autres. Seuls les abords immédiats des cours d'eau permanents entretenant dans leur sous-sol une humidité abondante et durable possèdent des formations végétales plus riches. Dans le haut bassin que drainent les cours supérieurs du Gannalé, du Daoua, de l'Ouebb

et de l'Ouabi Chebeli, les plateaux ondulent sous les graminées hautes et serrées d'une véritable savane ; la savane borde quelques autres rivières. Quant aux vallées mêmes des grands fleuves somali, jusqu'à leur terme, et même au travers du désert, une véritable forêt-galerie les occupe (pl. XXIII, B).

Cette variété, toutefois, ne tient guère à des différences entre les espèces végétales, mais uniquement à une densité plus ou moins forte des formations et à des dimensions plus ou moins grandes des individus. Mais la flore est à peu près partout la même. Cette flore, qu'on appelle parfois la flore somali, se compose de quelques familles autochtones, mais surtout d'éléments émigrés des régions voisines de même climat : Méditerranée orientale, Arabie, plateaux secs de l'Afrique orientale et australe. Les acanthes et les euphorbes dominent. Toutes sont armées contre le climat torride : abondance des épines et des piquants, écorce épaisse, feuilles réduites ou absentes, en tout cas vernissées, manteau de poils et feutrage. Les palmiers n'apparaissent que dans les montagnes du golfe d'Aden ou dans les forêts-galeries des grands cours d'eau. De même, le bas pays a sa faune. La flore est adaptée à la sécheresse ; la faune est adaptée aux grands parcours nécessaires pour se procurer une alimentation végétale très parcimonieusement répartie. Sauf quelques pachydermes, et notamment le phacochère sur les points exceptionnellement humides, la faune est surtout composée de fauves et d'animaux coureurs : le zèbre et d'innombrables antilopes, grand et petit koudou, bubale dit de Swayne, oryx, gazelle.

Tels sont les végétaux et les animaux que l'on trouve, en plus ou moins grand nombre, dans la forêt-galerie, la savane, la steppe, buissonneuse ou non, et les déserts du bas pays.

Les forêts-galeries, qui sont l'exception, ne trouvent pas, dans les vallées des grands cours d'eau où elles se cantonnent, une humidité qui leur permette de s'étendre bien largement au delà des rives : elles ne dépassent qu'exceptionnellement 1 ou 2 kilomètres d'épaisseur. Elles comportent les mêmes ficus, acacias, mimosas, euphorbes que l'on trouve dans le buisson de la steppe somali, mais plus serrés, plus grands, et mêlés à des palmiers. Étroite, la forêt-galerie s'arrête net ici, sans cette formation intermédiaire entre elle et la savane, le parc, si abondant dans les hautes terres, si favorable aux défrichements et à la vie agricole.

La savane, sauf dans les régions indiquées plus haut, ne forme autour des points d'eau ou dans la bordure étroite des toug que des plaques vertes émaillant la steppe jaunâtre. Les pachydermes s'y réfugient en saison sèche, ne s'aventurant qu'après les pluies dans la steppe. Celle-ci est la formation la plus étendue. Comme en Afrique orientale, elle est presque partout semée d'arbres à structure xérophile ; leur seule originalité est dans les monts de l'Ouarsangeli et de la Medjourtine, où abondent les arbres à gomme et à encens, dont les produits alimentent depuis l'antiquité le principal commerce de la région : *Aromatica regio*, comme l'appelaient les anciens.

La transition de la steppe au désert est naturellement insensible. Celui-ci est ici d'un aspect particulièrement hostile : étangs bourbeux et saumâtres, plaques de sel rappelant les lacs évaporés, cônes et cailloux volcaniques indemnes de toute érosion, quelques buissons épineux, et, pour faune, hors quelques quadrupèdes égarés, des termites.

Le haut pays. — Dans les hauts pays, les contrastes qui se présentent, soit entre les divers plateaux, étagés de 1 500 à près de 4 000 mètres, soit entre ceux-ci

et les fonds de vallées, où la chaleur humide est encore plus saisissante que sur les plateaux les moins élevés, font que l'on voit se succéder en hauteur des

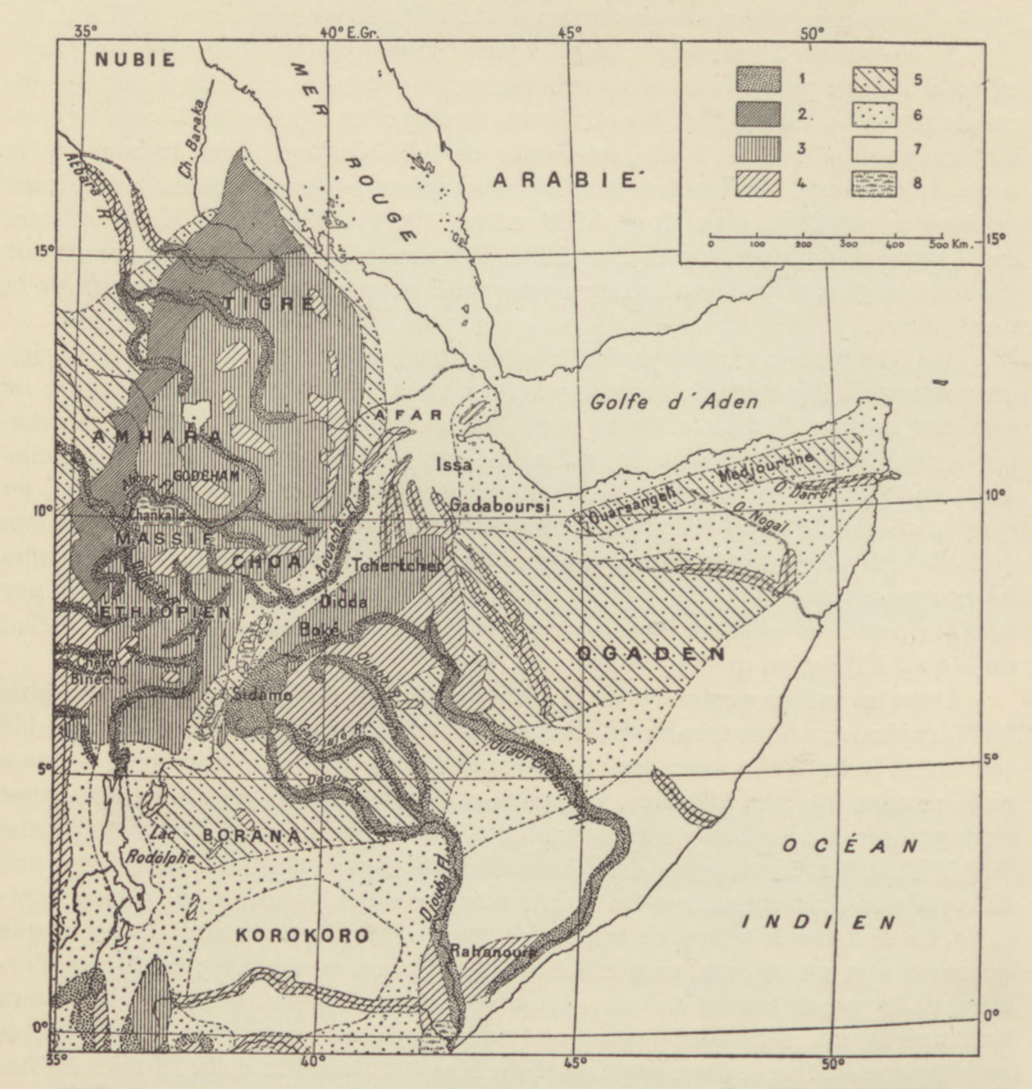


FIG. 47. — Formations végétales de l'Afrique du Nord-Est. — Échelle, 1 : 16 000 000.
1, Forêt ou forêt-galerie ; kolla des fonds. — 2, Kolla des plateaux. — 3, Parc, savane. — 4, Savane et prairie. — 5, Steppe buissonneuse. — 6, Steppe pauvre. — 7, Déserts. — 8, Formations marécageuses.

formations et des formes végétales — et aussi des espèces animales — différentes.

Au-dessous de 2 000 mètres, dans le fond des vallées très humides et très chaudes, on trouve encore les espèces tropicales, arbres, plantes épiphytes et parasites communs aux régions tropicales de l'Ouest et du Nord du lac Victoria ; même le bananier et quelques lianes à caoutchouc s'aventurent jusque-là. Sur les plateaux les plus bas, beaucoup plus secs que les fonds des vallées, et notamment dans la portion orientale du Massif Central, se sont avancées les espèces de la steppe somali, y compris les buissons de plantes aromatiques ; à côté d'elles, des espèces descendues des plateaux plus élevés et plus humides se sont parfois adaptées et ont pris un faciès propre à la steppe : feuilles plus réduites, taille moins haute, écorce plus dure. Ainsi ce que l'on appelle la *kolla*, c'est-à-dire

la zone située au-dessous de 2 000 mètres, est, à proprement parler, double : la végétation et les conditions de vie qui en découlent seront tropicales dans les fonds étroits des vallées, subtropicales sur les plateaux découverts (pl. XXV, A).

Au-dessus de 2 000 mètres, là où s'étend la woïna-dega, toute espèce tropicale a disparu : parmi les espèces arborescentes dominent les genévriers, les mimosas parasols, les figuiers, les oliviers sauvages ; les espèces herbacées rappellent celles de l'Europe. Enfin, au-dessus de 3 000 mètres, dans la zone de la dega, on retrouve, 1 000 mètres plus bas, les espèces paléarctiques qui prospèrent en Afrique orientale, à partir de 4 000 mètres, dans les massifs du Kilimandjaro, du Kenya et du Rouvenzori : en 1902, l'explorateur O. Neumann retrouvait sur les hauteurs abyssines des paysages végétaux qui lui rappelaient ceux de la Forêt Noire.

Ainsi les formes varient parfois à brève distance dans le haut pays éthiopien où quelques kilomètres de marche peuvent vous faire monter ou descendre de plusieurs milliers de mètres. On ne peut donc guère y distinguer des régions naturelles, mais des zones d'altitude, qui se mêlent dans un complexe plus ou moins varié au Nord, où les larges et hauts plateaux sont coupés de peu de vallées, au centre, où déjà le relief est plus accidenté, et au Sud, où tout un lacis de vallées en forte dénivellation découpent la montagne et multiplient à de brèves distances les contrastes de végétation. Quant au Massif Central, on peut le rattacher, par la structure de sa végétation comme par celle de son relief, au Centre et au Sud du Massif Éthiopien qu'il prolonge vers l'Est.

Dans les vallées profondes de la kolla s'allongent des galeries d'une véritable forêt tropicale : arbres très hauts, lianes enchevêtrées, ombre, silence, que trouble seulement le bruit des cascades et des rapides. Les espèces dominantes, adansonias, acacias, cassias, ziziphus, tamarins et bambous, quelques bananiers, sont toutes tropicales. Le bas plateau chankalla, que limite au Nord une vaste courbe du Nil Bleu, très chaud, mal drainé et semé d'étangs et de marécages, porte une flore palustre, alternant, sur les points secs, avec des lambeaux de forêts tropicales. Un homme de lettres de talent, Hugues le Roux, qui a visité, il y a quelque quarante ans, ces régions, en a laissé une description saisissante : confusion d'arbres, de lianes, de rocs et de boue, « royaume » des hippopotames, des « bêtes aux larges pieds, qui, sans doute, écrasent toute beauté sur leur route »; contrée presque dépeuplée. Sur le flanc occidental du Massif Éthiopien, de la Didessa à l'Atbara et à la Baraka, sur un plateau de même altitude et de même structure, mais bien drainé par les nombreux cours d'eau qui descendent aux bassins des deux Nils, la forêt tropicale alterne avec le parc et la savane boisée. C'est le même paysage, les mêmes ressources, et, on le verra, le même genre de vie que sur le plateau de l'Entre-lacs, en Afrique orientale : le coton y pousse bien, et déjà le café. Au contraire, dans l'Est du Massif, à l'Est du Tchertcher, au-dessus du pays des Gadaboursi et de l'Ogaden, des pluies de moussons plus rares font qu'à la savane se mêlent déjà de larges espaces de steppe buissonneuse.

Dans le Massif Éthiopien, et même dans le Massif Central, les plateaux et montagnes occupent le plus grand espace du sol, dont l'altitude se tient entre 2 000 et 3 000 mètres. C'est la woïna-dega qui couvre la plus vaste portion du territoire. Ici, c'est le *parc* qui domine. Sans doute trouve-t-on quelques forêts étendues, surtout dans l'Ouest du Massif Central, aux sources du Gannalé et du Daoua, dans le Sidamo, et dans la portion Sud-occidentale du Massif Éthiopien, dans le Binecho et le Cheko. Mais le parc lui-même est très riche en bouquets



Phot. Pierre Ichac.

A. — LA VALLÉE DU GHIBIÉ, DANS LE SUD DU MASSIF ÉTHIOPIEN.

Gué de la route de caravanes d'Addis-Abéba au Djimma. Altitude, 1 000 mètres environ.
Fourrés de forêt-galerie le long du cours d'eau.



Phot. Pierre Ichac.

B. — UNE VALLÉE CULTIVÉE, DANS LE CHOA (MASSIF ÉTHIOPIEN).



Phot. Ministère des Colonies d'Italie.

A. — TYPE DE BENI AMER.
Région de Kheren.



Phot. Pierre Ichac.

B. — UN NOMADE SOMALI.
Guerrier Adoïmara, de la Côte Française des Somalis.



Phot. Ministère des Colonies d'Italie.

C. — UN ARABE DE L'ÉRYTHRÉE.
Région de Massaoua.



Phot. Pierre Ichac.

D. — TYPES DE GALLA DU MASSIF ÉTHIOPIEN.



Phot. Pierre Ichac.

E. — ABYSSINS, DANS UNE RUE D'ADDIS-ABÉBA.

d'arbres et même en bois ; partout les arbres sont assez nombreux pour que leurs racines retiennent la terre végétale sur les pentes les plus fortes. C'est la portion bénie des hauts pays : entre les bois et les bosquets, de belles prairies, d'une terre grasse, fournie par les roches volcaniques qu'ont profondément décomposées des eaux abondantes, portent une herbe drue promise à l'élevage. Et partout les défrichements sont aisés, sous un soleil qui assure les maturations : aux zones les plus basses, le coton ; plus haut, le café ; vers 3 000 mètres, les céréales, maïs, avoine, millet (pl. XXV, B).

Ces possibilités de culture s'arrêtent vers 3 000 mètres, à partir de la ligne où commence la dega. Rare dans le Massif Central et dans le Sud de l'Éthiopie, celle-ci couvre des espaces assez considérables dans le Choa, dans l'Amhara et sur ce long bastion de hautes terres qui, dans l'Est du Tigré, domine la plaine de l'Afar et de l'Érythrée. Ici, sauf quelques mimosas et quelques cossos, l'arbre a presque entièrement disparu. On en a quelquefois accusé les Abyssins, grands destructeurs de bois, comme tous les pasteurs d'origine. L'accusation n'est qu'à moitié méritée : là où le climat et l'altitude sont favorables aux arbres, ceux-ci, malgré l' « exploitation sauvage » des Abyssins, ont résisté, et même en formations denses de forêts. La vérité est que la dega, haute, fraîche et balayée par les vents, est plus favorable à l'herbe qu'à l'arbre ; elle est couverte par la savane, mais par une savane qui n'a plus rien de tropical, dont l'herbe, serrée, est courte, et qui rappelle beaucoup plus la prairie alpine que la savane soudanaise.

En somme, pas plus par la végétation que par le climat et le régime des eaux l'Afrique du Nord-Est n'est une terre tropicale. De tropical on ne trouve guère que le climat et la végétation des fonds de vallées et de quelques plateaux bas et bien arrosés dans les hauts massifs. Tout le reste de ceux-ci rappelle la zone tempérée humide; et le bas pays est steppiforme et quasi « désertique ». Partout, la vie humaine trouve des conditions relativement aisées, mais combien différentes ! Elles vont de l'agriculture sédentaire, par l'élevage et le pastorat demi-nomade, jusqu'au nomadisme absolu.

CHAPITRE XII

PEUPLEMENT ET GENRES DE VIE[1]

I. — LE PEUPLEMENT

HISTOIRE DU PEUPLEMENT. — Les premières notions que l'on possède sur les populations de l'Afrique du Nord-Est sont aussi anciennes que vagues. Déjà dans les inscriptions de la onzième dynastie égyptienne, aux environs de l'an 3 000 av. J.-C., on voit que les Égyptiens commerçaient avec le pays, par le Nil et par la mer Rouge. Strabon donne quelques détails sur les Somali et sur leurs voisins, leur constitution sociale et leurs mœurs, qui ne semblent guère avoir changé. De même Ptolémée, Hérodote et les géographes arabes en parlent. Tout ce qu'on peut tirer de ces renseignements peu précis, c'est que déjà dans une très haute antiquité les mêmes races qui peuplent la contrée s'y trouvaient, mais ni avec la même répartition territoriale, ni dans les mêmes relations mutuelles qu'aujourd'hui.

De cette antiquité très ancienne jusqu'environ le XVIe siècle de notre ère, trois races occupent la contrée. Des Sémites, ancêtres des Abyssins actuels, occupent alors tout le haut pays, c'est-à-dire non seulement le Massif Éthiopien jusqu'au bassin de l'Omo vers le Sud, mais la plus grande partie du Massif Central de Harar. Ces Abyssins sont déjà alors christianisés. A cette époque, ils sont unis aux chrétiens du Nil moyen et du haut Nil, qui forment le royaume chrétien de Nubie et de Khartoum. D'autre part, des Nègres Bantous, arrivés très anciennement d'Asie par l'Arabie, et correspondant aux Bantous de la première et de la seconde venue dont on a suivi la marche en Afrique orientale et équatoriale (voir p. 120), occupent l'extrême Sud du Massif Éthiopien, au delà de l'Omo, et sont établis dans les vallées des grands fleuves du bas pays : Guasso Nyiro, Djouba, Ouebb et Gannalé, Ouabi Chebeli. Ce sont des cultivateurs, comme les Sémites des hautes terres. Encore aujourd'hui, les chants des Bantous qui, en Afrique orientale, peuplent les bords de la Tana disent que jadis leurs tribus s'étendaient, plus nombreuses et plus libres, dans tous les pays du Nord. Dans l'Est de la « corne orientale d'Afrique », de l'Ogaden à l'océan Indien, se trouvent des Hamites, venus eux aussi d'Asie, mais très longtemps après les Bantous. Ils peuplent

1. Entre le moment où ce chapitre et ceux qui suivent ont été écrits et celui où ils paraissent, un événement considérable est intervenu : la conquête de l'Abyssinie par les armées italiennes. Quoi qu'il advienne dans l'avenir de cette conquête, ses effets sur la vie et l'organisation des populations sont, naturellement, encore précaires. Il nous a donc paru équitable, objectif et scientifique de ne rien changer à notre texte, une fois cette réserve faite. — F. M., juillet 1937.

les régions côtières du golfe d'Aden, les plaines côtières de la mer Rouge et les steppes qui s'étendent de l'Ogaden à l'Océan jusqu'aux environs de 5° lat. N. Ce sont des pasteurs nomades ou demi-nomades. Enfin d'autres Nègres, non Bantous, mais Soudanais et venus sans doute du Soudan oriental, occupent les bords du lac Rodolphe, se rattachant aux Azandé qui occupent déjà le bord septentrional du bassin congolais, dans la région du haut Oubangui.

Au XVIe siècle, les Hamites cantonnés dans l'Est commencent un vaste mouvement d'expansion. Au contact des Arabes de l'Oman, qui viennent faire commerce sur la côte, ils ont été islamisés, et, ici comme partout en Afrique, l'islam a joué son rôle de ferment de propagande et de conquête. Il semble que le mouvement soit parti des Hamites les plus récemment arrivés et les plus rapprochés de la côte de la mer Rouge et du golfe d'Aden : les Danakil et les Somali. Sous la conduite d'une sorte de Mahdi, Mohammed Granyé, ils se ruent à l'assaut des hautes terres occupées par les Abyssins, Sémites christianisés. Vers le Nord-Ouest, les Danakil ne peuvent escalader les hautes murailles naturelles du bastion du Tigré et du Choa ; ils doivent demeurer dans la plaine de l'Afar et dans la plaine érythréenne jusqu'aux environs du golfe où est aujourd'hui bâti Massaoua. Du moins favoriseront-ils le commerce de leurs coreligionnaires arabes dans les ports de la côte. De même les Somali, soit pour les ports de la côte du golfe d'Aden, soit pour les ports de la côte de l'océan Indien, les «Benadir», c'est-à-dire bien loin de leur point de départ.

Car l'invasion somali, elle, plus heureuse que l'invasion dankali, a eu un double succès, direct et indirect. Succès direct : les Somali ont occupé toutes les steppes de l'Ogaden et, par la pente la plus douce, abordé les premiers contreforts du Massif Central, jusqu'à Harar, où ils sont établis ; vers le Sud, ils ont d'autre part atteint les Benadir et les vallées des grands fleuves jusqu'au Djouba, repoussant les Bantous dans l'Afrique orientale, et en englobant quelques restes ou se mêlant avec eux, sur les rives du Djouba et de l'Ouabi Chebeli moyens. Succès indirect : dans leur marche vers l'Ouest et vers Harar, les Somali ont poussé des Hamites plus anciennement établis qu'eux en Afrique et partiellement islamisés à leur contact : les Galla. Ceux-ci repoussent les Bantous du Borana jusqu'au delà du Guasso Nyiro vers le Sud et l'Afrique orientale, où d'ailleurs des frères des Galla, les Massaï, les suivent pour les exploiter. Ils occupent ainsi, en pasteurs, toute la steppe qui s'étend du Djouba jusqu'au lac Rodolphe, se mêlant même, au delà du lac, aux Nègres Nilotiques. Puis, pendant les deux siècles suivants, sans doute par infiltration lente, favorisés par leur goût et leur aptitude pour la vie agricole, ils s'établissent dans le lacis de vallées et sur le damier de plateaux de l'Éthiopie méridionale, jusqu'au Choa et aux approches du Tigré vers le Nord, jusqu'au delà de la Didessa et aux approches du Soudan nilotique vers l'Ouest. Ils mettent le pays en culture ; dans des conditions politiques et sociales différentes, ils le cultivent encore aujourd'hui.

Le XIXe siècle a vu le retour des Abyssins, grâce à une ancienne dynastie du Choa, descendant d'un négus puissant, David III ; celui-ci avait étendu son pouvoir jusqu'à la mer Rouge et peut-être jusqu'au Nil, mais ses descendants avaient été détournés de cette dernière direction par l'agitation musulmane qui avait détruit le royaume chrétien de Nubie et isolé les chrétiens d'Abyssinie et qui devait atteindre son apogée au temps de la guerre mahdiste. La dynastie choane commence la « reconquête » vers le Sud et vers l'Est. Rétablissant d'abord sa puissance dans le Choa même, une première fois sous Sahalé

Sélam, puis une seconde, après l'usurpation de Théodoros, sous le grand Ménélik Ier, elle entraîne les Abyssins, excellents instruments de guerre, civilisés en surface, barbares au fond, à la conquête des « riches provinces du Sud ». Ménélik débute en 1886 par la prise de Harar, avance au Sud jusqu'à Imi, sur l'Ouabi Chebeli, et jusqu'au lac Rodolphe, tandis que, par sa victoire sur les Italiens à Adoua, en 1896, il marque la limite septentrionale de son empire au Nord du Tigré. Contrairement aux invasions hamitiques, la « reconquête » abyssine n'a pas été un refoulement des Hamites et un établissement en masse des Sémites dans le pays reconquis ; elle a été un assujettissement des Hamites, devenus serfs sur des terres dont la propriété éminente leur a échappé au profit des conquérants.

La conquête abyssine n'a pas atteint la côte. Celle-ci, jusqu'aux établissements coloniaux des Européens, puis concurremment avec eux, est demeurée aux mains des Hamites, Somali et Danakil, plus ou moins exploités sur le plan commercial par les Arabes. Ceux-ci ont naturellement eu de très bonne heure des relations économiques avec la contrée. Presque en même temps que les Persans, lesquels eurent des établissements commerciaux sur la côte du golfe d'Aden, les Arabes entreprirent le commerce non seulement avec cette côte, mais avec celle de l'océan Indien : dès 740, ils y avaient des postes commerciaux permanents, et c'est à cette époque que commence l'islamisation des Somali et des Danakil, qui devait, quelque 750 ans plus tard, déclencher l'invasion de Mohammed Granyé. Ces établissements prospérèrent jusqu'à l'arrivée des Portugais qui, au début du XVIe siècle, prirent aux Arabes tous les ports des Benadir, Kismayou, Braoua, Meurka, Mogadiscio, Obbia et même l'île de Socotra. Pas plus là que dans la région de Zanzibar, la domination portugaise ne dura longtemps. Les Arabes d'Oman reviennent au XVIIe siècle ; ils reprennent le commerce des Benadir comme celui de Zanzibar. Quant à la côte du golfe d'Aden, ils ne l'avaient, à proprement parler, jamais abandonnée, créant dans chaque port, à Berbera, à Zeila, à Bender Sayda, à Bender Ghazem, à Bender Meraya et ailleurs, de petits sultanats qui vivaient du négoce des parfums que des tâcherons somali tiraient pour leur compte des plantes buissonneuses de l'Ouarsangeli et de la Medjourtine. Ils sont restés là, soit mêlés, dans les Benadir, aux Somali, à des restes de Bantous, à des Indiens, et formant là ces Souahili, dont on a vu l'activité commerçante sur la côte de l'Afrique orientale (voir p. 124 et fig. 37) ; soit dans un état plus pur, sur la côte du golfe d'Aden, formant, sous l'administration française ou anglaise, un élément numériquement faible, mais économiquement important de la population de la corne orientale de l'Afrique (pl. XXVI, C).

Répartition et mélange des races. — Les Nègres, qui ont peut-être occupé jadis la plus grande partie de l'Afrique du Nord-Est, ne se tiennent plus aujourd'hui, du moins à l'état pur, que sur ses marges, sauf quelques îlots noyés dans la masse des Sémites et des Hamites (fig. 48). Les Nilotiques, cantonnés dans le bassin du Nil Blanc, ne se sont établis et maintenus dans le haut pays que sur ce territoire bas, chaud, humide et marécageux que circonscrit au Nord la courbe de l'Abbaï et qui s'étend à l'Ouest jusqu'à la Didessa. Les Chankalla qui vivent là, assez misérablement, de chasse et de pêche ou du louage de leur travail aux Abyssins du haut pays voisin, sont proches parents de ces Chillouk qui vivent sur le même mode dans les marais du Bahr el Ghazal. Quant aux Bantous, leur masse principale n'atteint plus au Nord les bords du Guasso Nyiro : elle est strictement limitée à l'Afrique orientale. On ne les trouve plus en groupes un

peu importants dans la plaine somali que sur deux points : sur les bords du Djouba moyen, où les Oua Boni et les Chebeli forment des tribus d'agriculteurs sédentaires

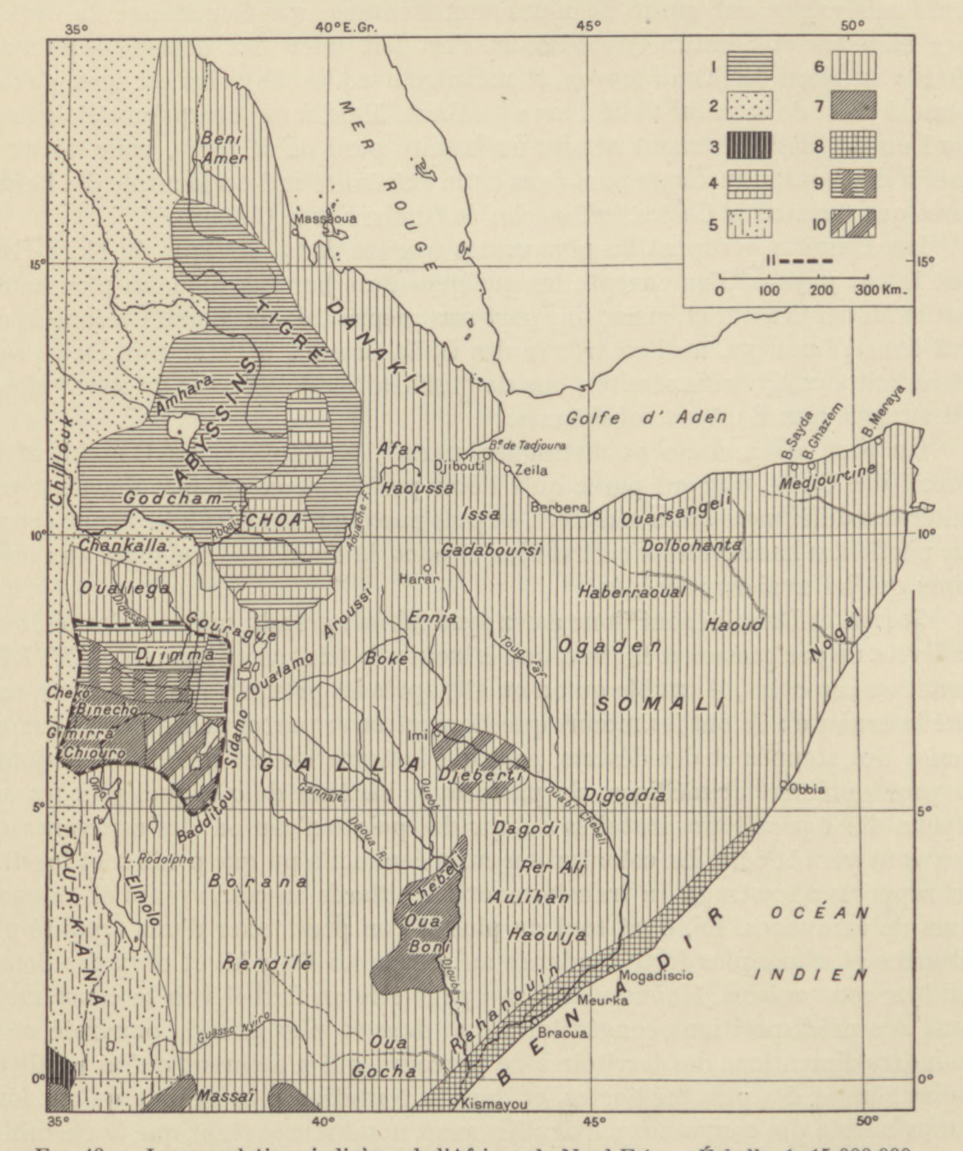


Fig. 48. — Les populations indigènes de l'Afrique du Nord-Est. — Échelle, 1 : 15 000 000.

1, Sémites. — 2, Nilotiques. — 3, Négrilles. — 4, Sémito-Hamites. — 5, Hamito-Nilotiques. — 6, Hamites. — 7, Bantous. — 8, Souahili. — 9, Sémito-Bantous. — 10, Hamito-Bantous. — 11, Zone de mélange des races de l'Éthiopie méridionale.

assez nombreuses, régulièrement rançonnées par les pasteurs somali tant que la police européenne ne s'est pas avancée jusque-là, et sur l'Ouabi Chebeli moyen, où les Djeberti forment un groupe assez étendu, mais déjà plus mêlé de sang somali.

Enfin on trouve encore d'assez nombreux Bantous disséminés sur le plateau somali parmi les occupants hamites. Tels sont les Midgan. N'ayant pas reculé à temps devant l'invasion, ils ont été absorbés et soumis, et sont comme des ilotes, qui partout se distinguent par leur fonction sociale : au milieu de ces pasteurs, ils sont chasseurs d'autruche ou artisans du fer, au service des premiers.

C'est à cela qu'on les reconnaît, bien mieux que par le type, car il y a eu de nombreux mélanges. Mais c'est surtout dans le Sud du Massif Éthiopien, dont les terres cultivables ont gardé de nombreux Bantous, que le mélange de ceux-ci avec Hamites et Sémites envahisseurs s'est fait selon des dosages infiniment variés : au Nord de l'Omo moyen, le mélange avec les Abyssins est sensible ; de même, à l'Est de la même vallée, avec les Galla. Mais, à mesure qu'on s'éloigne du Nord ou de l'Est, l'élément sémite ou hamite perd de sa force, pour laisser la place à des Bantous presque purs dans cette extrémité sud-occidentale des hautes terres que forment le Cheko, le Binecho, le Gimirra et le Chiouro.

Les Hamites occupent les plus vastes espaces dans l'Afrique du Nord-Est : tout le bas pays, si l'on excepte les quelques îlots bantous signalés plus haut ; tout le Massif Central et, enfin, une part non méprisable du Massif Éthiopien, où, sauf dans l'Ouallega, où l'on trouve des Galla presque à l'état pur, ils se sont mêlés, soit aux Abyssins sémites, lors de l'infiltration du xviie et du xviiie siècle, soit surtout aux Bantous subsistants.

On peut assez aisément distinguer, parmi les Hamites, les Danakil et les Somali des Galla, d'abord parce qu'à l'état pur les deux groupes devaient présenter des différences assez sensibles, et puis parce que les derniers, ayant occupé une partie des hautes terres cultivables, se sont, là du moins, mélangés aux occupants qui les avaient précédés.

Somali et Danakil sont donc assez semblables : grands, minces, élancés, avec les lèvres un peu grosses et la chevelure laineuse, le teint assez brun (pl. XXVI, B). Quant au caractère, il semble qu'on en ait, après les premières explorations, exagéré la cruauté : ils ont les mœurs que l'on retrouve partout chez ces tribus nomades des steppes et des déserts, pour qui la tentation est irrésistible d'ajouter au profit précaire et médiocre du pastorat le bénéfice de quelques pillages aux dépens des agriculteurs installés autour des points d'eau ou des caravanes qui s'en vont vers la côte. La colonisation européenne n'a pu que pacifier et légaliser ces rapports ancestraux en transformant les pillards en convoyeurs et en escorteurs de caravanes. Ici, c'est tout au plus si l'on peut taxer d'une cruauté plus farouche et d'une plus forte tendance au pillage les Danakil et ceux des Somali qui leur sont voisins, Haoussa et Issa ; peut-être en faut-il voir la cause moins dans des prédispositions congénitales que dans la plus grande pauvreté et les moindres dimensions des territoires de parcours, qui n'assurent qu'un profit des moins sûrs et des plus médiocres, et dans la tentation plus grande qu'ont longtemps offerte des caravanes particulièrement nombreuses (tant que le chemin de fer n'a pas uni Djibouti à Addis-Abéba) entre le Choa et la baie de Tadjoura ou le golfe d'Aden. Somali et Danakil vivent en tribus plus ou moins sédentaires ou nomades, selon les territoires qu'elles occupent, et divisées en villages ou groupes, sous des chefs héréditaires, qui, selon les circonstances, les conduisent à la guerre ou traitent d'un contrat de transport ou de convoi. Ils occupent toute la portion basse de la contrée, depuis l'Afar et l'Ogaden jusqu'au Djouba, ne laissant à leurs congénères les Galla que la portion de la plaine à l'Ouest du Djouba et la part qu'ils ont pu se réserver sur les hautes terres.

Ceux-ci, quand ils sont à l'état pur, ont un type très caractéristique : un peu plus cuivrés que les Abyssins, mais nullement noirs, ils ont le nez droit, le front haut, le visage long, les lèvres charnues, la chevelure laineuse. Mais il est rare qu'on en trouve à cet état pur, et ce sont les mélanges, soit avec les Bantous, soit avec les Abyssins, dont ils ont été ici et là l'objet, qui font que tant de contro-

verses à leur sujet se sont élevées parmi les premiers explorateurs de la contrée : en 1859, le P. Léon des Avanchers, qui en avait vu au Choa, en pleine terre abyssine, leur trouvait le type abyssin ; en 1880, le P. Hartmann, qui avait vu ceux du Sud de l'Éthiopie, les déclarait nigritiens. Au Ouallega, au contraire, ou autour de Harar, chez les Aroussi, et dans le bas pays, au Borana, on en trouve du type décrit plus haut, qui est celui des Galla sans mélange (pl. XXVI, D).

Les Galla, à l'origine, étaient tous pasteurs, comme leurs congénères les Massaï de l'Afrique orientale, qui le sont restés. Les Galla du Borana et des autres steppes du bas pays le sont, eux aussi, demeurés. Mais ceux qui sont montés sur le haut pays et qui ont, au cours des XVIIe et XVIIIe siècles, acquis la terre, sont devenus d'excellents agriculteurs, peut-être les seuls vrais agriculteurs du pays avec les Bantous. Le Galla est paysan ; l'Abyssin est soldat. Depuis qu'au XIXe siècle celui-ci a reconquis toutes les hautes terres, celui-là, ne gardant de la terre cultivable qu'une propriété précaire, travaille dans une sorte de servage à l'égard de l'Abyssin. Bien mieux, il va même travailler chez celui-ci, en certaines saisons, comme faisaient naguère Auvergnats et Limousins dans le reste de la France. Les Gouragué et les Sidamo vont se louer pour la moisson en Choa et même en Godcham ; ils forment alors, autour des villages abyssins, de petits groupements de huttes en torchis, couvertes de chaume. De même, d'autres Sidamo et des Galla du Djimma parcourent toute l'Éthiopie, vendant les produits de leur artisanat, broderies de coton, objets en bois et en fer forgé. Dans les portions du haut pays qu'ils cultivent, ils forment des bourgs pauvres, mais assez bien bâtis. Ils sont, dans le Massif Éthiopien comme dans le Massif Central, les principaux ouvriers de la prospérité éthiopienne, fermiers, artisans, ouvriers agricoles, ouvriers de corvées et de travaux publics.

En somme, malgré la communauté d'origine et, même encore aujourd'hui, de type et de langues, rien n'est plus différent par les mœurs que le Galla du bas pays et le Galla des hautes terres. Le premier est demeuré un pasteur indépendant, analogue, quant aux mœurs et au genre de vie, au Somali de l'Est ou au Massaï du Sud, ses frères hamites. Le second est devenu un agriculteur sédentaire, un fermier taillable et corvéable, analogue, quant au genre de vie et aux mœurs, au Bantou du voisinage, avec lequel il a maintes fois mêlé son sang. Les conditions naturelles et les conditions politiques ont imposé des variantes de vie là où la commune origine ethnique avait d'abord créé l'unité.

Les Abyssins sont des Sémites. A l'état pur, ils ont la taille mince, les épaules larges, le front haut, le profil aquilin, les lèvres minces, les cheveux à peine crépus. Mais ce type est rare, bien qu'il soit celui des conquérants, dont on eût pu attendre qu'ils ne se seraient point mêlés avec les vaincus. A la vérité, si les Abyssins ne se marient guère qu'entre eux et s'ils sont monogames, le concubinage est couramment admis, et la loi abyssine reconnaît comme légitimes les enfants des concubines, galla ou bantoues. De là des hybrides qui semblent déjà constituer la majorité de la population abyssine. Les Abyssins forment donc aujourd'hui plus encore une classe qu'une race. C'est la caste dominante, celle des seigneurs, des chefs et des guerriers. On ne trouve que quelques villages du Tigré, de l'Amhara et des environs de Harar où les agriculteurs sont des Abyssins ; presque partout, en pays proprement abyssin, les fermiers et les gardiens des troupeaux, bouviers et pâtres, sont des Galla, voire des Bantous. Les Abyssins, eux, sont militaires ou trafiquants, car ils ont propension et aptitude au négoce. Ils régissaient et administraient les pays de l'empire, haut et bas pays (pl. XXVI, E).

Dans le mécanisme constitutionnel tel qu'il a fonctionné normalement jusqu'à la conquête italienne (1936), le *Negous*, chef suprême, délègue son pouvoir aux *ras* des provinces, lesquels ont l'autorité sur les *choums* ou chefs des districts. Chacun a sa troupe armée, celle du Negous étant, comme il se doit, la plus forte ; en cas de levée, les bans des choums s'intercalent dans la troupe des ras, les troupes des ras forment avec la garde du Negous l'armée. Chaque ras, chaque choum est, pour sa circonscription territoriale, non seulement chef de guerre, mais maître de la justice et collecteur des impôts, dont il retient une part avant d'en transmettre le principal à l'autorité supérieure jusqu'à l'autorité suprême du Negous. Celui qui paie l'impôt, c'est le fermier galla ou bantou des hautes terres. Quant aux pasteurs des basses terres, l'autorité abyssine, sous forme de police, ne s'exerce sur eux que par accident ; souvent à ce régime légal se substitue celui des conflits, des opérations primitives et des *razzias*. Tout cela est encore bien féodal.

II. — LA VIE DANS L'AFRIQUE DU NORD-EST

La vie du bas pays. — Dans le bas pays, c'est la vie de la steppe ou du désert. Ici, la matière précieuse et rare, autour de l'acquisition et de la conservation de laquelle tout s'ordonne : l'eau. La majorité des tribus sont exclusivement constituées par des pasteurs nomades (fig. 49). Ils poussent incessamment leurs troupeaux paissant une herbe rare de point d'eau en point d'eau, d'une eau parfois légèrement salée, mais dont les bêtes sont assez friandes. Il arrive qu'il faille deux jours pour passer d'un point d'eau presque épuisé à un autre. Le groupe se déplace ainsi péniblement à travers la steppe, hommes, femmes, enfants et bêtes. Celles-ci forment presque toujours un troupeau composite : quelques bœufs à bosse, analogues à ceux de l'Afrique orientale, plus grands, plus osseux et ornés de plus longues cornes en plaine qu'en montagne, mais pauvres en chair, et les vaches ne donnant guère qu'un litre de lait par jour ; quelques moutons, d'un brun roux, fournissant la laine pour les *burnous* ; des chèvres, beaucoup plus nombreuses ; enfin, des chameaux, les seuls animaux de trait et de bât possibles dans la steppe et le désert (pl. XXVIII, C).

Jadis couramment, aujourd'hui plus rarement à mesure que la police coloniale anglaise, française, italienne approfondit son domaine dans l'intérieur, ces tribus ont demandé et demandent, quand elles le peuvent, au pillage un supplément aux ressources précaires du pastorat nomade. Longtemps, l'Afar fut pour les Danakil une terre d'élection pour ce genre d'expéditions lucratives : les caravanes de Choani et de Tadjourates devaient subir leurs attaques ou leur protection, celle-ci presque aussi coûteuse que celles-là ; le territoire de chaque tribu dankali était autant territoire de « course » que de parcours. De même les tribus de l'Ogaden et des Haouija pillaient ou mettaient en coupe réglée les caravanes qui se rendaient du Massif Central aux Benadir, et elles appliquaient le même régime aux tribus agricoles des bassins moyens de l'Ouabi Chebeli et du Djouba. Les Galla du Borana agissaient de même à l'égard de ces dernières tribus ou des cultures les plus proches du Sud du Massif Éthiopien et du Massif Central. Quand le cri : *Oua Galla n'dinni !* (Voilà les Galla !) retentissait dans la plaine, l'agriculteur abandonnait sa récolte et fuyait, qu'il fût bantou ou lui-même galla. Aujourd'hui, de tels surcroîts de profit deviennent l'exception, mais une exception qui n'est pas

devenue tellement rare. Ainsi toute la périphérie, steppes ou désert, de l'Afrique du Nord-Est est sillonnée de nomades, pasteurs pauvres et, à l'occasion, pillards.



Fig. 49. — Les genres de vie dans l'Afrique du Nord-Est. — Échelle, 1 : 15 000 000.

1, Tribus de pêcheurs. — 2, Tribus de chasseurs. — 3, Tribus de chasseurs et cultivateurs. — 4, Tribus de pasteurs. — 5, Tribus de pasteurs-cultivateurs. — 6, Tribus de cultivateurs. — 7, Cultivateurs pratiquant aussi l'élevage. — 8, Commerçants. — 9, Tâcherons récoltant la gomme pour les commerçants de la côte.

Pour eux, la seule forme sociale qui convienne est celle de la tribu, peu nombreuse, cohérente, très mobile. A l'ordinaire, entre ces petites individualités sociales, aucun lien ni de coordination, ni de subordination. Sans doute, à certains moments, les douze *ogaz*, ou chefs des douze plus puissantes tribus de l'Ogaden, ont bien nommé un ogaz suprême, — cas toujours exceptionnel, et où la dignité occasionnellement conférée ne comporte jamais qu'une certaine fonction arbitrale. Seule la guerre religieuse peut éventuellement agglomérer cette poussière de tribus : telle fut jadis l'origine du grand mouvement de Mohammed Granyé, qui lança tous les Hamites à l'assaut du haut pays ; telle fut celle, à la fin du

XIX[e] siècle, d'un mouvement plus restreint, qui groupa surtout des Somali contre la colonie anglaise de Zeila et de Berbera, et que dirigea le Mad Moullah, — mouvement sans succès et sans lendemain.

Est-ce à dire que ces Hamites soient des nomades incorrigibles ? Partout où la nature est plus clémente et l'eau plus abondante, les Hamites du bas pays, comme les Bantous qui y sont demeurés, se sont fixés au sol dans la mesure du possible, et sont passés du nomadisme pour ainsi dire absolu au demi-nomadisme, ou même à la transhumance entre deux points fixes et à une vie demi-agricole, voire à l'agriculture sédentaire.

Le premier cas se rencontre dans les régions de steppes qui entourent au plus près le Massif Central, c'est-à-dire dans l'Afar occidental, dans l'Ogaden occidental, dans le Nord du Borana et dans le seuil lacustre qui sépare le Massif Central de l'Éthiopie. Les tribus des Danakil qui se disent *Assa yan Mara*, c'est-à-dire les « Hommes du Couchant », celles des Somali Issa, des Gadaboursi, d'autres Somali de l'Ogaden occidental, des Galla Boran, ne s'éloignent chacune qu'assez peu d'un point d'eau permanent, souvent d'un puits creusé de main d'homme, dont elles ont la propriété, où leur troupeau vient s'abreuver tous les soirs et qui est, comme dans nos pays, l'abreuvoir du village. Chaque matin, bœufs, chèvres et chameaux s'en vont vers un point de l'horizon paître l'herbe d'un canton nouveau du territoire de parcours de la tribu, mais chaque soir les ramène au même abreuvoir, centre d'un établissement quasi permanent. L'émigration ne se produit que si le puits se tarit et pour en trouver un autre, ce qui doit se faire par accord avec les voisins.

Cet accord nécessaire entre voisins permanents n'a pas manqué de modifier légèrement, dans ces steppes moins pauvres en eau, la constitution sociale primitive des tribus nomades et de nouer quelques liens, encore fragiles et précaires, entre ces individualités que la sécheresse condamne à l'isolement comme à la mobilité. Il n'est pas rare de voir une sorte d'alliance s'instituer entre tribus voulant jouir du même puits ou du même groupe de puits. De temps en temps, quelque explorateur de ces régions signale ainsi une confédération qui durera ce que durera sa raison d'être : le puits ou les puits où les troupeaux s'abreuvent. C'est ainsi qu'au début du XX[e] siècle on signalait, en Ogaden occidental, la confédération somali des Darrott, autour des puits de Sagak ; qu'en Borana, trois confédérations galla, les Liban, les Gomolé et les Achébo, avaient comme capitales, pour ainsi dire, et comme marchés permanents trois points d'eau particulièrement abondants à l'époque. Les Galla qui en constituaient l'aristocratie formaient la caste supérieure des pasteurs, ou *boran*; ils avaient à leur service des castes inférieures, probablement de sang bantou ou de sang mêlé, les chasseurs, ou *ouata*, et les artisans, ou *tountou*.

On pourrait citer d'autres cas de confédérations analogues dans cette zone relativement humide; il serait imprudent d'essayer d'en tracer un tableau complet *ne varietur*, car leur existence est précaire comme l'abondance des points d'eau autour desquels elles se sont formées.

Dans les forêts-galeries du Daoua, du Gannalé, de l'Ouebb et de l'Ouabi Chebeli, sillons assez étroits de végétation et d'humidité permanente, la culture est possible, encore que sur un espace trop restreint pour assurer à elle seule la subsistance de ceux qui la pratiquent. On y voit les tribus pastorales qui vivent au voisinage, qu'elles soient galla, somali, bantoues ou métissées, s'adapter à la situation en y menant une existence mixte de cultivateurs et de pasteurs. Les



Phot. Pierre Ichac.

A. — HARAR.



Phot. Ministère des Colonies d'Italie.

B. — MASSAOUA (ÉRYTHRÉE).



Phot. Ministère des Colonies d'Italie.

C. — ADI CAIEH (ÉRYTHRÉE).



Phot. Ministère des Colonies d'Italie.

A. — SALINES DE L'ÉRYTHRÉE.



Phot. Ministère des Colonies d'Italie.

B. — CARAVANE DE CHAMEAUX FRANCHISSANT UN PONT.
VOIE FERRÉE DE MASSAOUA A KHEREN.



Phot. Ministère des Colonies d'Italie.

C. — TROUPEAU DE NOMADES, EN BAS PAYS.

Djeberti de l'Ouabi Chebeli, les Dagodi de l'Ouebb, les Gere Moro, Gere Badi et Gere Ganana du Gannalé et du Daoua ont édifié dans la forêt des villages permanents, au milieu de clairières qu'ils ont défrichées pour y établir des cultures. Ils n'y cultivent guère que le dourah, quelques patates, et y ont planté quelques bananiers. Et ils entretiennent des troupeaux, qu'ils gardent là pendant la saison sèche et qu'après les pluies ils emmènent dans la steppe, laissant le village permanent et les cultures aux soins des femmes et des vieillards. Ceux-là ont en général plus de gros bétail que les nomades ou demi-nomades cantonnés dans la steppe.

Ils sont très peu agglomérés : leurs villages, ou *kérias*, s'allongent en une série de clairières, chacune ayant sa case, sa famille et ses champs ; c'est ainsi que la kéria d'Imi, chez les Djeberti, s'allonge sur 25 kilomètres au long de l'Ouabi Chebeli. Chaque chef de famille de la kéria se considère comme le propriétaire de sa clairière, de sa case, de son champ ; l'autorité du chef de la tribu lui est légère. Avec la culture, la fixation au sol et le sédentarisme, la cohésion de la tribu, son expression politique : l'autorité du chef, et son expression économique : la propriété collective, tendent à disparaître. Ici, la propriété collective ne demeure que pour l'élément pastoral de la vie de la tribu : le troupeau et son territoire de parcours.

Enfin, le bas pays a ses agriculteurs purs. Sans doute ne sont-ils pas très nombreux. Pourtant l'on peut en signaler quatre groupes. Le premier est celui des grandes oasis de l'Ogaden occidental, dont les deux plus importantes sont Argueisa et Milmil ; Argueisa a plus de 3 000 habitants sédentaires, et Milmil n'en a guère moins. Elles produisent plus de dourah qu'elles n'en peuvent consommer et vendent leur surplus aux nomades qui les entourent, Gadaboursi et Darrott. Le second groupe, également groupe d'oasis, se trouve sur les bords du lac Stéphanie : des villages galla ou bantous alimentent en dourah les nomades galla ou bantous du voisinage.

Le troisième groupe est plus étendu. Il s'allonge sur les rives des cours inférieurs de l'Ouabi Chebeli et du Djouba, ainsi que sur le versant maritime des collines qui bordent au Nord le premier. On a dit de cette région qu'elle est le grenier de la Somalie Italienne. A côté du dourah, on y cultive les fèves, le tabac, le coton. Certes, les procédés de culture sont primitifs ; pourtant, dans la région de l'Ouabi Chebeli, les indigènes pratiquent déjà une irrigation par canaux assez grossière ; et certaines kérias se sont associées en syndicats pour l'exploitation de l'eau : de nombreuses confréries d'origine religieuse, qui s'appliquent à conserver le Coran dans sa pureté, sont aussi des tribunaux de l'eau et comme des esquisses de coopératives agricoles. Cette association paraît être à l'extrême opposé de la tribu pastorale : celle-ci, unité fermée, constituée contre le danger de la solitude et du sol aride ; celle-là, union volontaire d'individus propriétaires, pour la meilleure exploitation d'un sol plus fertile.

Enfin, en bordure du golfe d'Aden, sur les collines de l'Ouarsangeli et de la Medjourtine, les buissons qui couvrent le pays, s'ils ne sont point l'objet à proprement parler de culture, ont fixé au sol, pour l'exploitation de leurs ressources, toute une population de *Bédouins*. Ces ressources consistent uniquement dans les résines parfumées qui ont valu à cette côte le nom de *Côte des Aromates*. Chaque Bédouin a son canton de récolte, qui fut pour lui sans doute, à l'origine, une véritable propriété individuelle. Mais le Bédouin ne parvient à subsister et à obtenir sa nourriture que s'il peut vendre son produit, lequel n'est pas comestible. Or

il ne peut le vendre qu'au marchand de la côte, au *Saladin*, le plus souvent arabe. De sorte qu'il est tombé peu à peu sous la sujétion économique du négociant dont il dépend. Chaque Bédouin apporte toujours sa récolte au comptoir du même Saladin, qui fixe les prix et demeure le maître des achats ; il est devenu le tâcheron servile de son Saladin ; celui-ci s'est attribué sur les cantons de la montagne exploités par ses Bédouins une sorte de droit de propriété qui, de traditionnel, est devenu légal. Aujourd'hui, du moins sur le plan économique, il y a là relations de seigneur à serf : le Saladin, drapé dans son burnous blanc et ayant maison blanche dans un des ports de la côte, riche, âpre au gain, orgueilleux, participant à l'administration de sa ville, sous un petit sultan dont il est le pair, ou sous le représentant de la puissance coloniale ; le Bédouin, le *barkalé* (« sans oreiller »), mal et peu vêtu, pauvre et sordide, vivant seul avec sa famille dans la montagne, dépendant entièrement du riche marchand de la cité.

Cette caste des marchands existe aussi sur la côte des Benadir, de Kismayou et de Braoua à Obbia et même à Ras Haffoun ; elle est surtout représentée par quelques Arabes et de nombreux Souahili. Ils ont jadis largement vécu du commerce de l'ivoire, des plumes d'autruche, des gommes, de l'encens et de la myrrhe que leur apportaient les caravanes de l'intérieur. Ce commerce a reçu un coup assez dur du jour où le chemin de fer de Djibouti a drainé une forte partie de ces produits vers le port de la baie de Tadjoura. Aujourd'hui il renaît, alimenté par d'autres produits : ceux que s'efforce de faire sortir du sol la colonisation italienne.

Pastorat nomade ou demi-nomade, culture et pastorat associés, culture sédentaire, enfin commerce sur la côte : tels sont les genres de vie que l'on trouve chez les habitants du bas pays, dans l'Afrique du Nord-Est. Certes, on y pratique aussi largement, comme chez toutes les populations primitives, la chasse et la pêche ; mais ces occupations ne sont exclusives de toutes autres que dans des cas exceptionnels. Dans la vie normale, elles ne sont que des occupations d'appoint : c'est ainsi que les nomades et demi-nomades de la steppe chassent l'antilope, le zèbre et l'autruche ; les sédentaires des forêts-galeries, l'éléphant, le phacochère et autres pachydermes. Pourtant, on peut signaler quelques tribus qui se consacrent exclusivement à la chasse ou à la pêche : tels sont les Danakil qui chassent l'éléphant dans la forêt-galerie de l'Aouache moyen, région chaude, détrempée et malsaine ; telles sont les misérables tribus galla qui pratiquent la pêche dans le lac Rodolphe et sont fixées dans un désert. Cette spécialisation est le résultat d'une infortune : la perte des troupeaux par épizootie. C'est le manque de la ressource normale, la bête de pâture, qui a fait de ces anciens pasteurs des chasseurs ou des pêcheurs. Ils ne vivent pas de leur occupation nouvelle ; lentement, ils en meurent.

La vie du haut pays. — Ici, la question qui était essentielle pour le bas pays ne se pose pas : l'eau est partout. C'est en fonction de la température, et donc de l'altitude, que les genres de vie s'ordonnent : en sorte qu'il y a une vie de la kolla, une vie de la woïna-dega, une vie de la dega.

Les régions de kolla sont les moins favorables à l'homme : chaudes, très humides, malsaines, couvertes soit par la forêt vierge, soit par des marécages, elles sont peu exploitables et peu peuplées. Dans le Massif Éthiopien, ce sont les fonds de vallées qui sont le moins peuplés ; les habitations les évitent, comme les routes ; quand l'une de ces dernières doit y descendre, pour le franchissement

d'un pont ou d'un gué, elle s'empresse ensuite de remonter sur l'autre versant et d'y cheminer au moins à mi-pente. Quant aux forêts des bas plateaux en kolla de l'Éthiopie méridionale, plateaux du Binecho, du Cheko, du moyen Omo, elles sont peuplées d'assez rares et misérables groupes de chasseurs bantous, sans terres et sans bétail, dont la seule ressource — combien précaire ! — est de chasser l'éléphant dont ils vont vendre l'ivoire sur les marchés du Kaffa. De même, les Chankalla, ces nègres nilotiques, ces « hommes-gorilles », seuls capables de s'aventurer dans les forêts noyées et dans les marécages boueux de la boucle de l'Abbaï, pour chasser les pachydermes, éléphants, rhinocéros et hippopotames. Certains d'entre eux se louent aux Éthiopiens de la woïna-dega et de la dega pour chasser l'éléphant dans leurs vallées profondes. De même, enfin, dans le Massif Central, les Aroussi-Cormoso des forêts du haut Gannalé pratiquent, avec quelques cultures dans des clairières péniblement défrichées, la chasse aux pachydermes. En somme, le commerce de l'ivoire, avec tous ses aléas et ses chances de disparaître à la suite d'une chasse déréglée, est la seule ressource des pays de kolla ; elle ne saurait donner la subsistance qu'à une population de vie primitive et de nombre restreint.

La zone d'élection pour l'agriculture est la woïna-dega des latitudes les plus méridionales, où aux pluies sûres s'allie une température constante, sans froids excessifs. Dans le Massif Central, les deux extrémités Sud-Ouest et Nord-Est, le Badditou-Sidamo et le Harar ; en Éthiopie, toute la portion méridionale, y compris le Kaffa et l'Ouallega et à l'exception des régions forestières de la kolla, sont presque exclusivement consacrées à l'agriculture. Plus au Nord, au Bouré, au Gouma, en Ilou-Babor et surtout dans le Choa, le Godcham, l'Amhara et le Tigré, puis dans la portion médiane du Massif Central, en Aroussi, en Didda, dans le Tchertcher, la prédominance des terrains de dega et puis la latitude de plus en plus septentrionale et la moyenne plus basse des températures font qu'à l'agriculture se mêle l'élevage dans une proportion de plus en plus forte, jusqu'à ce que celui-ci domine nettement, sans toutefois occuper jamais une position exclusive : les maîtres des plus grands troupeaux de la dega choani ou tigréenne ont aussi des fermes autour desquelles se pratique quelque culture. Et, dès qu'à l'extrême Nord, entre Asmara et Agordat, on se retrouve en woïna-dega, l'agriculture reparaît, exclusive.

Seuls les Bantous et les Galla pratiquent l'agriculture dans le Sud du Massif Éthiopien ; seuls les Galla pratiquent l'agriculture et l'élevage dans le reste du haut pays, à l'exception de l'extrême Nord, en Érythrée, où ils sont le fait des Beni Amer, sorte de Hamites qui se rattachent probablement aux Danakil de l'Afar (pl. XXVI, A). Les Abyssins sont des propriétaires non exploitants, bénéficiaires d'un système qui s'apparente à la fois au fermage et au servage. Sans doute, souvent, le Bantou et le Galla sont nominativement propriétaires de la terre qu'ils exploitent. Mais leur droit de propriété est précaire. En fait, le Negous a une sorte de droit éminent, qu'il peut affirmer par la confiscation ; et, d'autre part, il est propriétaire de toutes les terres inoccupées. Il lui arrive de donner en récompense à un serviteur abyssin un domaine en pays galla ; ou bien il afferme, en bloc, toutes les terres inoccupées d'une province ou d'un district à un *melkagna*, ou prébendier, qui est le plus souvent le *ras* de la province ou le *choum* du district, et qui fait cultiver par des *gabares*, ou métayers galla, lesquels lui acquittent l'*erbo*, ou moitié des produits. L'église abyssine tient aussi des terres du Negous. Quant à l'Abyssin propriétaire, il paie au choum, au ras et au Negous la dîme, l'impôt

direct, la corvée et le *dergho*; il se paie sur les métayers galla qui cultivent sa terre ou entretiennent son troupeau.

Le Galla et le Bantou du haut pays sont de bons agriculteurs et de bons éleveurs. Leurs pratiques de culture et d'élevage indiquent, toutefois, plus de soin et de labeur que de science. Leurs instruments aratoires sont ceux que l'on trouve déjà sur les monuments égyptiens du temps des Pharaons : leur charrue, y compris le soc, est en bois de mimosa dur ; ils moissonnent à la faucille, battent le grain sur l'aire en utilisant le pied du bétail ; ils ignorent la meunerie, et c'est la femme qui, chaque jour, pile avec une grosse pierre la farine nécessaire, laquelle s'emploie mêlée au son. Le grain de la récolte est conservé dans des sortes de cylindres de torchis, hauts de 1 à 2 mètres et couverts d'un toit de chaume, que l'on groupe autour de la ferme. Aucun engrais ; si riche que le sol soit de nature, il faut bien pratiquer les jachères, après quoi l'on recommence par un ensemencement en millet ou en sorgho.

Le millet, ou *thief*, et le sorgho, ou *dourah*, sont les deux cultures essentielles, celles dont la farine fournit la matière de ces galettes qui, avec les pois chiches, constituent la base de l'alimentation du paysan éthiopien. Le thief se cultive surtout dans la portion septentrionale et centrale, le dourah, dans la portion méridionale du haut pays. D'autres céréales sont également cultivées : l'orge, matière première de la *talla*, de la bière, qui est la boisson fondamentale des Éthiopiens, et aliment des chevaux et des mulets ; le blé, sorte de blé demi-dur, dont la culture, cantonnée sur les sols les plus riches, est l'objet de soins particuliers, et dont la farine est considérée comme nourriture de noble ; enfin un peu de maïs. Le lin n'est cultivé que pour la graine, destinée au bétail. Comme cultures maraîchères ou de ferme, nulle autre que le pois chiche, une sorte de topinambour, le piment, fond essentiel de toute cuisine et de toute sauce abyssine, et le *guecho*, espèce de laurier dont les feuilles servent à la confection de la bière et y jouent le même rôle que le houblon dans la brasserie européenne. Enfin, quelques cultures, dont les produits alimentent déjà une certaine exportation et qui pourront se développer : le tabac, que fournissent surtout l'Éthiopie méridionale et le Sidamo ; le café, qui se cultive dans le Harar, dans le Kaffa et dans toutes les régions qui l'entourent, Gimirra, Gouma, Djimma, Konso ; le coton, qui réussit surtout dans les régions les plus basses en altitude ou en latitude, Gamo et Sidamo.

Dans ces régions purement agricoles, le bétail est réduit à quelques animaux de ferme et de bât, quelques moutons, quelques chèvres, quelques bœufs. Nul autre élevage que celui des abeilles, dont le miel est partiellement transformé en une sorte d'hydromel, le *tedj*, et en une eau-de-vie, l'*araki*, et celui de la civette, petit rongeur dont une glande, située à l'arrière-train, fournit une matière visqueuse qui fixe certains parfums. La vie sociale, elle aussi, est fort réduite : elle semble avoir quitté ces descendants de pasteurs en même temps que leurs troupeaux. Il n'y a presque pas d'agglomération ; chaque village se compose d'un certain nombre de fermes, ou plutôt de huttes, dont chacune, avec son entourage de granges-cylindres, est placée au milieu des vergers et des champs du fermier. Les seules agglomérations sont les marchés, qui sont aussi les capitales des petites régions agricoles : telles Andératcha pour le Kaffa, Bourgi pour le Sidamo et le Badditou, Djiren pour le Djimma, Anna pour l'Ilou-Babor. Au reste, les échanges indigènes sont limités au rayon local : seuls les Abyssins du Choa, les Harari et quelques maîtres de caravanes achètent partout pour l'exportation. L'horizon du fermier galla est limité, sa vie solitaire : toutes conditions qui furent très pro-

pices au maintien de la domination politique et économique de l'Abyssin militaire et commerçant.

Sur les plus hautes terres, de l'Ilou-Babor au Tigré, et, dans le Massif Central, au pays des Aroussi, où la dega domine, la grande occupation de la vie devient l'élevage. Il ne faudrait, d'ailleurs, pas se laisser abuser par le mot : de l'élevage du haut pays au pastorat du bas pays il n'y a d'autre différence que celle qui sépare le nomadisme, qu'impose ici la rareté de l'herbe, du sédentarisme, que permet là son abondance. Quant aux méthodes d'élevage, elles ne sont guère moins primitives en haut qu'en bas pays. Si, sur les riches pâturages de la dega, les troupeaux sont plus nombreux (les ras et le Negous possèdaient chacun de 20 000 à 40 000 têtes de gros bétail), si les bœufs, de plus petite taille, sont mieux en chair, si les vaches donnent en moyenne quotidienne deux litres de lait au lieu d'un, tout cela tient aux pâturages et non à leurs propriétaires. Ceux-ci ignorent tout de la sélection et de l'engraissement ; ils ne savent point créer des prairies artificielles ; tout leur art consiste à couper les foins pour garder leurs bêtes à l'étable pendant la saison des fortes pluies, où les prés sont noyés.

Ici, le gros bétail domine. D'abord, les bovins : les Galla sont grands consommateurs de beurre et de laitage, et l'Abyssin, quand il le peut et à l'occasion des grandes frairies, mangera aisément de 2 à 3 kilogrammes de viande crue, accompagnés de galettes molles trempées d'une sauce au piment, et arrosés de talla, de tedj et d'araki ; et le cuir est le principal objet de commerce du haut pays. Puis les chevaux et surtout les mulets, excellents au Choa et au Tigré. Le mulet au pied sûr, dans ce haut pays où les routes sont de perpétuelles « montagnes russes », joue pour la marche des caravanes le même rôle essentiel que le chameau dans le bas pays. Avec les ânes, nécessaires pour la production des mulets, avec des moutons noirs comme ceux du bas pays, plus petits, mais mieux en chair, enfin avec quelques chèvres, tel est le cheptel de l'Abyssin de la dega, ou du Galla, plus petit propriétaire, ou le plus souvent tenancier, sauf chez les Aroussi du Massif Central.

Là encore, la vie assurée et sédentaire a, comme dans les pays agricoles, amené la dissolution de la tribu. L'Abyssin ou le Galla de la dega vit seul, au milieu de ses pâtures, où il a réservé aux céréales une aire exactement suffisante pour l'alimentation de sa famille. Des autres hommes il ne connaît guère que le seigneur abyssin qui passe avec sa troupe armée, à laquelle il doit fournir viande, laitage et fourrage, et le collecteur qui lève les impôts pour le choum, le ras et le Negous, représentants proches ou lointains de la puissance abyssine.

CHAPITRE XIII

L'ÉTHIOPIE ET LA COLONISATION EUROPÉENNE[1]

I. — LES COURANTS ÉCONOMIQUES TRADITIONNELS

Antiques liens de commerce. — Les richesses naturelles du Massif Éthiopien et du Massif Central, encore qu'imparfaitement exploitées par une population insuffisante en nombre et en expérience, opposent à tel point ces pays aux basses régions qui les entourent, à l'Ouest, du côté du Nil, comme au Nord-Est et au Sud-Est, du côté des mers, que, de toute antiquité, au travers de ces basses régions, il y a eu des relations commerciales entre les hauts pays et l'extérieur. Ces relations se faisaient, d'ailleurs, non seulement à travers le bas pays, mais avec le concours de ses habitants, dont il fallait bien faire des convoyeurs ou des protecteurs de caravanes, si l'on ne voulait point s'exposer à leurs attaques, et qui apportaient au commerce de celles-ci vers la côte l'aliment de produits peu abondants, mais d'une rare valeur : plumes d'autruche, ivoire, gomme, encens, myrrhe.

Dès l'antiquité, les auteurs anciens signalent les caravanes descendant du haut pays ou y montant à travers la steppe et le désert, avec leurs files de chameaux, de mulets et d'ânes et les lances de l'escorte. Un âne porte de 50 à 60 kilogrammes; un mulet, de 90 à 100; un chameau, de 200 à 250. Il n'est pas rare encore aujourd'hui de voir des caravanes de plusieurs centaines de mulets ou de chameaux : c'est dire l'importance du tonnage qu'elles transportent ; c'est dire aussi que, par l'abondance de l'eau qu'elles requièrent, elles sont tenues de suivre des routes bien déterminées, équipées en puits bien espacés et riches en liquide.

Le commerce traditionnel se faisait dans toutes les directions. Le plus ancien s'est fait avec l'Égypte des Pharaons par deux routes : l'une remontait le Nil Bleu jusqu'à Khartoum (la tradition veut qu'à une époque mal déterminée des négous abyssins aient étendu leur pouvoir jusqu'à cette ville) ; l'autre utilisait la mer Rouge, et les navires du Pharaon arrivaient jusqu'à Assab, où certains ont voulu voir Saba, de fameuse mémoire. L'invasion arabe coupa la route du Soudan et du Nil : celle-ci ne s'est rouverte qu'à une époque toute récente, après la victoire anglo-égyptienne sur le Mahdi. Quant à la route de la mer Rouge, si l'occupation turque des abords de l'isthme de Suez la gêna longtemps, elle ne fut jamais totalement abandonnée : au XVIIIe siècle, Massaoua était une tête de lignes de caravanes assez fréquentée vers l'Éthiopie, et c'est de là qu'en 1769

1. Voir la note 1, au début du chapitre XII, p. 168.

l'Écossais Bruce partit pour découvrir les sources du Nil Bleu. Plus de soixante-dix ans avant lui, à la fin du XVIIe siècle, c'est par là que le Français Poncet, suivant une route de caravanes, pénétra en Éthiopie. Au début du XIXe siècle, Rochet d'Héricourt, qui signa le premier traité de commerce entre la France et l'Éthiopie, partait de Tadjoura. Et quand, en 1889, le négous Ménélik, écartant la domination musulmane, établit la puissance abyssine à Harar, le commerce de l'Abyssinie à la mer Rouge par ce grand *emporium* reprit dans l'économie de l'Afrique du Nord-Est la place qui lui revient : la première.

Toutefois, ce demi-sommeil, qui dura plusieurs siècles, du commerce de l'Éthiopie vers la mer la plus proche par la voie la plus directe, donna, du XVIe au XIXe siècle, la primauté à la route, beaucoup plus longue, mais libre, de l'Éthiopie vers les ports de l'océan Indien, où régnèrent alternativement négociants portugais et négociants arabes. Pendant toute cette époque, le commerce par les Benadir eut l'avantage sur tous autres. Aujourd'hui, par suite de circonstances multiples, s'il existe encore, il est loin d'avoir le premier rang.

Ainsi, à travers les siècles, de multiples courants commerciaux sont nés et se sont maintenus, avec des fortunes diverses, entre les hauts pays de l'intérieur et les diverses voies de sortie de l'Afrique du Nord-Est. Ils sont si fortement imposés par la nature qu'ils ont subsisté à travers tous les avatars de l'histoire du pays, et aujourd'hui encore, alors que les partages politiques sont récents, encore précaires et apparaissent rien moins que définitifs, et que les organisations politico-économiques qui doivent en être la conséquence appartiennent pour la plus grande part à l'avenir, ce sont ces courants commerciaux si anciens, et seulement pour une faible part modernisés, qui maintiennent un minimum de vie économique commune dans cette contrée en devenir.

LE COURANT COMMERCIAL DU GOLFE D'ADEN. — Du Choa à la baie de Tadjoura et au golfe d'Aden existe une des plus anciennes et la plus courte des voies commerciales qui unissent le cœur de l'Éthiopie à l'extérieur. En outre, cette voie présente sur toutes les autres l'avantage de desservir les deux massifs de hautes terres productives de l'Afrique du Nord-Est : l'Éthiopie, dont le centre commercial est le Choa, et le Massif Central, dont le centre commercial est Harar (fig. 50).

Le Choa était l'intermédiaire indiqué par la nature entre le bas pays, qu'il domine, et les hauts pays, qui l'entourent au Nord, à l'Ouest et au Sud. Beaucoup moins riche que la plupart des autres cantons de l'Éthiopie, il rachète cette pauvreté relative par le privilège de sa situation, privilège militaire et privilège économique. C'est de là, on le verra, que les négous abyssins ont, dans la seconde moitié du XIXe siècle, rétabli leur pouvoir sur le Massif Éthiopien et étendu leur puissance sur Harar et sur une bonne partie des bas pays galla, somali et dankali. Et c'est en bordure du Choa, au-dessus de la plaine, que se sont bâties ces villes-marchés, dominées par l'Abyssin militaire, enrichies par l'Abyssin commerçant, où se rencontraient et se rencontrent encore les marchands venus du bas pays et de Harar et les paysans apportant les produits du Tigré, de l'Amhara, du Godcham, comme des pays de la Didessa et de l'Omo : objets manufacturés, armes, cotonnades venant d'Europe ou de l'Asie (de l'Inde, hier; surtout du Japon, aujourd'hui) ; moutons, peaux de moutons, burnous en poils de chèvre, plumes d'autruche, venant du bas pays ; chevaux, mulets et ânes, bœufs et vaches, peaux, beurre, blé, venant du Tigré, de l'Amhara, du Godcham et du Choa même ;

café, coton, millet et dourah, miel et cire, civette, ivoire et poudre d'or, venant du Centre et du Sud du Massif Éthiopien. Là, sous l'œil et pour le profit du négociant choani, pur Abyssin, se rencontrent le Galla et le Bantou de l'Éthiopie agricole avec les caravaniers hamites de la steppe et avec l'Arabe ou l'Indien de Harar.

Ces villes-marchés du Choa ont été longtemps des villes éphémères, aux maisons de bois, qui se déplaçaient lorsque les matériaux de construction commençaient à manquer alentour. Au début du XIXe siècle, quand Rochet d'Héricourt aborda l'Éthiopie, les principaux marchés — d'ailleurs surtout marchés d'esclaves — étaient Abderasoul et Ankober. Le premier a disparu avec la fin de la traite ; quant à Ankober, qui n'a guère plus de 5 000 âmes, son marché n'est pas plus important aujourd'hui que celui de la plupart des autres villes du Choa : Roggié, Litché, Tadetcha Melka, Ouarra Hillou, Ancicurer, Ambo ; il l'est moins que celui d'Aleyou Amba, et surtout il le cède de loin, comme tous les autres, au marché de la capitale, Addis-Abéba. Devenu le premier marché de l'Éthiopie du jour où le négous Ménélik y installa sa capitale, Addis-Abéba a vu sa puissance économique définitivement assise quand le seul chemin de fer qui pénètre en Éthiopie, le chemin de fer de Djibouti, poussant au delà d'Addis-Harar (la « Nouvelle Harar ») où il a eu longtemps son terminus, l'a atteinte. Doublant la route des caravanes et décuplant le rendement du courant commercial que tous deux desservent, le chemin de fer de Djibouti à Addis-Abéba, entreprise française qui a admis récemment une participation financière italienne, a achevé de faire de ce courant commercial, court et puissant, le principal qui unisse l'Éthiopie à l'extérieur. Le port qui est à son terminus maritime, la création française de Djibouti, en bénéficie, et aussi, dans une certaine mesure, le port britannique de Zeila, qui n'en est pas très éloigné.

Sur cette route d'Addis-Abéba à Djibouti, Hârar est au Massif Central ce que le Choa est au Massif Éthiopien, — Harar, ou plutôt la région de Harar, car, depuis la construction du chemin de fer, qui passe au pied du haut plateau, à Addis-Harar, et non à son sommet que domine la vieille cité, celle-ci a délégué une partie de son activité à sa jeune sœur. Elle est pourtant restée la ville des marchands, qui y constituent une aristocratie superbe, où se mêlent, sous le signe commun de la richesse, les types abyssin et hamite, arabe et indien ; ville populeuse, — plus de 40 000 habitants, — ville de pierre, cité cosmopolite où se trafiquent tous les produits du haut et du bas pays, où s'organisent — équipement, recrutement des hommes, constitution des appuis financiers — le plus grand nombre des caravanes allant en haut pays ou de celui-ci vers le golfe d'Aden et vers l'océan Indien. Harar est, en outre, le marché d'un produit spécial : le café. Celui-ci, de l'espèce de Moka, lui arrive, pour un cinquième, de la région cultivable du Massif Central qui entoure la ville, et pour les quatre autres, d'Éthiopie, et surtout du Kaffa (pl. XXVII, A).

Les deux ports qui sont au terminus du grand courant économique du Choa et de Harar sont les seuls ports du golfe d'Aden qui participent à un grand commerce. Les autres, qui s'échelonnent de Berbera à Bender Meraya (toute la série des « Bender »), et même, au delà du golfe, Ras Haffoun, port de la Medjourtine sur l'océan Indien, ne sont que des ports de commerce local, qui, sous l'autorité des riches Saladins dont on a vu la puissance, exportent les gommes et les parfums de l'Ouarsangeli et de la Medjourtine, et importent les tissus et objets manufacturés à destination des marchands de la côte ou des Somali de l'Ogaden et des bords du Nogal.

Le courant commercial de l'océan Indien. — Du xvie au xixe siècle, quand l'établissement des Turcs sur le pourtour de la Méditerranée orientale



Fig. 50. — Les voies de commerce de l'Afrique du Nord-Est. — Échelle, 1 : 15 000 000.

1, Routes et directions suivies par les caravanes. La flèche désigne la région du haut pays qu'intéresse chacune des voies venant des ports de l'océan Indien. — 2, Voies ferrées. — 3, Principaux marchés. — 4, Zone dont les produits naturels, gommes et parfums, font l'objet d'une exportation par les ports du golfe d'Aden. — 5, Haut pays. — 6, Puits. — 7, Frontières politiques.

mettait obstacle au commerce par la mer Rouge et par le Nil, les Portugais, puis les Arabes d'Oman ont su faire naître un grand courant commercial entre l'Éthiopie et les ports de l'océan Indien qui jalonnent ce qu'on appelait la côte des Benadir : Braoua, Meurka, Mogadiscio, Obbia et même Illig, à l'embouchure du Toug Nogal. Certes, jusqu'au milieu du xixe siècle, le principal objet de commerce fut, comme en Afrique orientale, l'esclave. Mais les produits du haut pays, surtout l'ivoire et la poudre d'or, les peaux et le café, la cire et la civette, et les produits du bas pays, plumes d'autruche, gommes, parfums, burnous en poils de chèvre, fournissaient un riche aliment au trafic des Benadir. Partant de l'Éthiopie, — surtout du Sud ou du Massif Central, — une série de pistes de caravanes

aboutissaient aux différents ports. Chacune était et est encore jalonnée de grands puits, dont certains atteignent une profondeur de 100 mètres, une largeur de 60, et dont la forme tronconique, aux lignes de pente assez douce, où a été aménagé un sentier, permet aux animaux d'atteindre le niveau de l'eau en sécurité. Les plus importants de ces puits sont devenus le site des principaux marchés en cours de route (fig. 50). Ces puits plusieurs fois centenaires jalonnent encore aujourd'hui les seules routes de commerce de la steppe.

De ces routes, l'une, passant par l'oasis de Milmil et par Bohotle, et utilisant les eaux souterraines du système du Nogal, aboutit à Illig. Une autre, issue d'une des parties les plus riches du Massif Central, — la région des marchés de Cheikh Houssein, Guigner, Goba et Robabouta, — dessert, d'une part, les marchés du moyen Ouabi Chebeli, de Raoud à Bari ; une autre branche utilise les oasis du Toug Faf et, plus en avant, ne correspondant à aucune rivière, du moins en surface, les puits qui se groupent autour d'Oual-Oual (le «puits des puits») ; enfin, elle atteint Obbia. A l'extrême Sud, une route qui suit la ligne d'eau du Guasso Nyiro, du Lorian et du Lakdera, aboutit au plus méridional des ports des Benadir : Kismayou.

Mais les plus anciennes et de tout temps les plus actives de ces voies commerciales sont les deux routes qui unissent le Sud du Massif Éthiopien et du Massif Central aux ports les plus méridionaux, les vrais Benadir : Mogadiscio, Meurka et Braoua, qui, au contraire des précédents, ont bénéficié de bonne heure d'une alimentation assurée à leur population par les territoires de culture établis sur les collines qui bordent la rive droite du bas Ouabi Chebeli. De ces deux routes, l'une pique droit, à travers le Borana, sur Bardera, grand marché du Djouba moyen, d'où elle gagne le port de Braoua : traversant une steppe fort sèche, elle n'est utilisée que pendant la saison des pluies. La seconde est fréquentée en toutes saisons ; elle utilise la vallée du Daoua, riche en eau, et aboutit à Lough. Là elle se divise en trois branches : la première, par Baidoa, Hakava, Davit et Gelidi, atteint le port de Mogadiscio ; la seconde, par Baidoa, Rochia et Dagoulé, aboutit à Meurka ; la troisième, par Egherta, Moghidi et Soblalé, à Braoua. Lough, d'où partent ces trois branches, est la capitale économique de la région. Bâtie sur une langue de terre que contourne le Djouba, non loin du point où confluent les trois rivières — trois routes de caravanes — qui forment le fleuve, c'est une cité de marchands, dont le rôle, toutes proportions gardées, rappelle celui de Harar. Là aussi l'aristocratie marchande, de races mêlées, règne financièrement sur les tribus d'alentour, qui vivent des caravanes. La même aristocratie marchande se retrouve dans les ports de la côte, avec une prédominance de l'élément arabe : chaque port a son quartier arabe, à côté du quartier somali et souahili ; chacun a sa vie propre, dont la prospérité tient à l'activité de la circulation sur l'artère dont il est la sortie.

Cette activité est aujourd'hui fort réduite. Il est possible qu'une des causes — secondaire — de cette décadence ait été dans les désaccords, latents, puis déclarés, entre l'Abyssinie et l'Italie, maîtresse des ports qui font aujourd'hui partie de la Somalie Italienne. Mais d'autres causes, plus puissantes et permanentes, sautent aux yeux : l'ouverture du canal de Suez et la construction du chemin de fer de Djibouti, qui attirent le courant du commerce extérieur vers la baie de Tadjoura. En fait, le courant commercial de l'océan Indien, avec ses voies multiples, subsiste aujourd'hui : mais ce sont les échanges intérieurs, de haut à bas pays, qui l'animent. Les ports du Benadir sont en décadence peut-être irré-

médiablement, à moins que la Somalie Italienne n'acquière une prospérité nouvelle ; mais les marchés intérieurs, et Lough à leur tête, ont gardé leur activité et sont appelés à voir cette activité s'accroître à mesure que le bas pays se pacifiera, se peuplera, s'organisera.

Courants commerciaux renaissants. — Le Nil Blanc avait été coupé des pays du Nil Bleu par l'occupation turque en Égypte, puis par les menées du Mahdi au Soudan. Aujourd'hui, le Soudan Anglo-Égyptien étant pacifié et uni à l'Égypte et à la Méditerranée par une voie continue de fer et d'eau, les anciennes routes du Nil Blanc à l'Éthiopie renaissent. L'une part de Berber, et, en remontant l'Atbara, atteint l'Amhara et son marché principal, Gondar ; de Gondar une route conduit au Choa et à Addis-Abéba. Une seconde route conduit de Khartoum aussi vers Gondar. Une troisième, empruntant la voie du Nil Blanc de Khartoum jusqu'au confluent du Sobat, utilise la vallée de cette rivière pour atteindre les marchés de l'Éthiopie centrale. La renaissance du commerce par ces anciennes voies modernisées date seulement de quelques années : bien des produits britanniques d'importation arrivent déjà par là en Abyssinie, et il y a un projet de chemin de fer de Khartoum. Quoi qu'il arrive, il semble que l'aire du commerce de la route de Khartoum sera toujours beaucoup plus l'Amhara, le Godcham, voire le Tigré, que le Choa et l'Éthiopie centrale et méridionale. Il ne semble pas que cette route puisse faire une forte concurrence, même devenue voie ferrée, à celle de Djibouti. Il semble, au contraire, qu'elle pourrait mettre en échec le courant commercial qui s'efforce de ressusciter entre les ports italiens de la mer Rouge et l'Éthiopie septentrionale.

Ces routes sont très anciennes, et bien antérieures à l'occupation italienne, mais elles avaient périclité. On ne peut encore dire si une de ces routes, trop proche du chemin de fer de Djibouti, a chance de redevenir une voie très achalandée : c'est celle qui, d'Assab, à travers l'une des portions les plus sèches du désert dankali, monte droit à l'assaut de la falaise abyssine et aboutit à Magdala, dans le Sud du Tigré. Restent les voies multiples qui partent de Massaoua, le grand port de l'Érythrée (pl. XXVII, B). Déjà le chemin de fer l'unit à Asmara, à l'extrémité du haut pays éthiopien. De multiples routes partent d'Asmara. L'une, vers le Sud, est une sorte de rocade qui longe le haut de la falaise abyssine, par Adi Caieh (pl. XXVII, C), Adigrat, Makallé, Sokota, Magdala, et qui rejoint les marchés du Choa : elle est bien trop longue pour détourner les produits de ceux-ci vers Massaoua, aux dépens de Djibouti; en vérité, elle n'est guère utilisée que pour les échanges locaux. La seconde, vers le Sud-Ouest, par Axoum, atteint Gondar ; c'est la principale voie du Tigré et de l'Amhara ; elle doit faire la plus grande partie du commerce de ces provinces septentrionales avec l'intérieur. Enfin, une troisième, vers l'Ouest, par Kheren et Agordat, traverse la pointe extrême, la moins haute, du Massif Éthiopien, et se dirige vers les pays du Nil, Berber et Khartoum. Il est remarquable que c'est sur cette troisième route, et non point vers le cœur de l'Éthiopie, que se prolonge actuellement le chemin de fer de Massaoua : il a atteint et dépassé Agordat. Et, en fait, il se peut que l'arrière-pays le plus étendu et le plus riche de Massaoua ne soit point vers les pays du Nil Bleu, mais vers ceux du Nil Blanc : en fait, le jour où le chemin de fer de Massaoua atteindrait le Nil Blanc à Khartoum, il ouvrirait une voie plus brève entre le fleuve et la mer Rouge que le chemin de fer actuellement exploité entre Berber et Port-Soudan (voir fig. 67). Déjà les gommes de Ghedaref, en Soudan Anglo-

Égyptien, prennent aussi bien la route de Massaoua que celle de Port-Soudan.

Les grands courants commerciaux qui traversent l'Afrique du Nord-Est dans tous les sens, entre les hauts pays riches en marchandises et en consommateurs et les portes qui conduisent au dehors, ont créé entre ses diverses régions une unité économique qui a résisté aux vicissitudes de l'histoire politique et que l'organisation politique qui se dessine depuis cinquante ans pourra fortifier et achever, mais dans le sens traditionnel qui lui a été imposé par la nature.

II. — L'ÉTHIOPIE ET LA COLONISATION EUROPÉENNE

Organisation politique de l'Afrique du Nord-Est. — On a vu plus haut les circonstances du « retour des Abyssins », dont l'empire avait été, entre le XVIIe et le XVIIIe siècle, démembré et accaparé par des souverains galla. A cette époque, l'explorateur Bruce nous l'atteste en 1769, l'empereur lui-même rendait hommage au roi galla du Choa, dont la position centrale par rapport aux agriculteurs du haut pays, dominante par rapport aux pasteurs des steppes, assurait le pouvoir. Et c'est par la reconquête du Choa que s'affirma la reprise de puissance des négous abyssins. Quand, après le rétablissement éphémère de Sahalé Sélassié et l'usurpation de Théodoros, Ménélik II rétablit la descendance du négous David sur le trône abyssin, son premier soin fut d'installer sa capitale en plein Choa, à Addis-Abéba. De là il étend son pouvoir sur tout le Massif Éthiopien. Mais il comprend que l'essence militaire et économique de son empire lui fait un devoir de s'assurer des postes avancés dans le Massif Central et le bas pays, en même temps que les routes du commerce. En 1889, il chasse de Harar l'émir musulman que les Anglais y avaient intronisé quelques années auparavant en s'installant dans la Somalie du golfe d'Aden, et il étend sa domination sur le Borana, l'Ogaden et l'Afar occidental. Désormais, toutes les hautes terres productives lui appartiennent, ainsi qu'une portion considérable des routes vers les mers. En 1896, après avoir infligé aux Italiens la défaite d'Adoua, il fixe la frontière abyssine du côté de l'Érythrée italienne de manière à garder dans son empire tout le Tigré. En 1906, une convention générale avec les trois puissances voisines, Grande-Bretagne, France et Italie, lui assure ses frontières, dont la ligne précise demande à être fixée sur certains points. Sous cette réserve, et quels que soient les avatars de la domination politique qui l'a constitué, le domaine abyssin semble unifié : il est vaste ; il est riche ; mais nulle part la puissance indigène n'atteint la mer.

Les avenues maritimes, ou même continentales et nilotiques, de l'Éthiopie étaient déjà aux mains des Français, des Anglais, des Italiens.

Dès 1867, la France avait acquis le territoire d'Obock ; en fait, elle ne l'occupa qu'en 1884, à la suite de l'accord qu'elle conclut en février 1882 avec la Grande-Bretagne, qui s'établissait alors dans ce qui devait être la Somalie Britannique. En 1888, de l'autre côté de la baie de Tadjoura, face à Obock, elle créait le port de Djibouti, et, dix ans plus tard, commençait, d'accord avec le négous Ménélik, la construction du chemin de fer, qui, dès 1902, atteignait Diré-Daoua, en territoire abyssin, quelque temps après Addis-Harar, enfin, en 1926, la capitale abyssine.

Cependant, en 1882, la Grande-Bretagne, qui se considérait un peu comme la

liquidatrice des affaires du khédive d'Égypte Ismaïl, alors en déconfiture économique, reprenait en main les intérêts que celui-ci avait dans les Bender de la côte du golfe d'Aden et jusqu'à Harar. Si elle encouragea dans cette dernière ville l'établissement d'un émir autonome, lequel devait quelques années plus tard céder la place au Négous abyssin, elle gardait pour elle les établissements de la côte du golfe d'Aden. Ce faisant, elle ne s'intéressait guère aux relations commerciales avec l'Éthiopie, qu'elle espérait bien mener de l'Ouest, par le Nil et ses affluents, une fois la guerre mahdiste terminée, mais à la garde du golfe d'Aden, route de l'Inde. Néanmoins, afin d'avoir un certain domaine en profondeur et quelque matière commerciale pour les ports dont elle prenait possession, elle acquit le territoire qui constitue aujourd'hui la Somalie Britannique, par les accords de frontière avec la France en 1882, avec l'Italie en 1894 et avec le Négous en 1897.

La première acquisition italienne dans l'Afrique du Nord-Est est presque aussi ancienne que la première acquisition française. C'est, en effet, en 1869 qu'une société de commerce et d'exploitation italienne s'établissait à Assab et dans sa région ; il est vrai que la propriété du territoire ne passa au gouvernement italien qu'en 1882. En 1885, celui-ci prenait pied à Massaoua, puis, en 1890, déclarant sa main-mise au moins théorique sur tout le territoire entre les deux ports, proclamait la constitution de la colonie de l'Érythrée. Après le conflit avec le négous Ménélik, qui aboutit à la défaite d'Adoua, un traité italo-abyssin fixa la frontière entre la colonie italienne et l'empire éthiopien à une ligne qui laissait Adigrat et Adoua en territoire abyssin, Adi Caieh, Saganesti et Asmara en territoire érythréen. La frontière fut fixée en 1908 par des accords avec le Négous, avec la Grande-Bretagne du côté du Soudan Anglo-Égyptien, avec la France du côté de la Côte Française des Somalis. De ce dernier côté, en 1935, une rectification de frontière au bénéfice de l'Érythrée italienne donnait à celle-ci un morceau de côte sur la mer Rouge, mais dans la zone resserrée du détroit de Bab-el-Mandeb que garde l'îlot britannique de Périm.

En 1889, la constitution d'une autre colonie italienne s'amorçait dans la portion méridionale de l'Afrique du Nord-Est : par convention avec le Sultan d'Obbia, l'Italie établissait son protectorat sur le domaine de celui-ci, quitte à fixer la limite de ce domaine dans l'intérieur en accord avec le Négous, qui était en train de s'établir en Ogaden. L'établissement dans les pays du Nogal suivit assez vite. Puis, en 1901, un traité avec le Sultan de Medjourtine étendait le protectorat italien jusqu'au cap Gardafui et au golfe d'Aden. En 1902, un traité avec le Sultan de Zanzibar consacrait en droit l'établissement italien, qui s'était effectué quelques années auparavant, dans les ports des Benadir. En 1908, un accord avec le Négous donnait à ce qu'on appelait maintenant la Somalie Italienne le bassin du Djouba inférieur sur sa rive gauche, jusqu'à l'*emporium* de Lough inclus, et déclarait que des commissions de délimitation devraient fixer dans les années à venir la frontière italo-abyssine entre l'Ogaden et la colonie. Après la guerre, en 1920, la Grande-Bretagne cédait à l'Italie, sur la rive gauche du Djouba, la province de l'Afrique Orientale Anglaise qui portait le nom de Jubaland, avec le port de Kismayou, faisant ainsi une unité, sous la domination italienne, du bassin inférieur du Djouba.

Enfin, dernier événement, et d'importance : la guerre italo-abyssine de 1935-1936, qui s'est achevée par la conquête de l'Abyssinie et la constitution d'une grande Afrique Orientale Italienne. Ce dernier épisode confirme encore

cette idée que, dans l'Afrique du Nord-Est, la période d'aménagement moderne et de « colonisation » commence à peine. Dans ce pays où la nature oppose à l'exploitation moderne de tels obstacles, — obstacles du désert dans le bas pays, obstacles du relief dans le haut pays, — ladite exploitation est à ses premiers tâtonnements; l'Afrique du Nord-Est est à ce point de vue de plusieurs décades en retard sur l'Afrique équatoriale et l'Afrique orientale. On ne peut guère indiquer ici que des tendances et des préparations, beaucoup plus que des réalisations et des résultats.

L'Éthiopie. — L'Éthiopie telle qu'elle existe sur les cartes de tous les pays du monde en 1935 et telle qu'elle demeurera quelles que soient ses destinées définitives, occupe 53 p. 100 du territoire de l'Afrique du Nord-Est et comprend dans ses frontières près des trois quarts de sa population. Son territoire, relativement si étendu, présente la plus grande variété et possède les richesses les plus sûres de la contrée. Toutes les hautes terres, les seules spontanément productives, de l'Afrique du Nord-Est, Massif Éthiopien et Massif Central, y sont presque intégralement comprises, sauf l'extrême pointe septentrionale du premier, qui est en Érythrée. Dans le bas pays, elle possède les portions les plus peuplées et les moins pauvres, celles qui, en bordure du Massif Central, dans l'Ogaden occidental, permettent une vie pastorale à peu près assurée, le demi-nomadisme ou même la transhumance associée à la vie agricole. Dans le bas pays encore, elle est maîtresse de la portion continentale des grandes routes caravanières qui mènent à la mer Rouge, au golfe d'Aden et à l'océan Indien; elle tient les fleuves, les toug et les puits, sans lesquels ces routes n'existeraient pas. Réellement et métaphoriquement, elle domine l'Afrique du Nord-Est.

Cette domination, toutefois, n'a jamais été sûrement assise. Politiquement, l'Éthiopie a toujours été un empire du moyen âge : si le pouvoir ne s'impose pas par son intelligence et son autorité, comme c'était le cas sous le grand Ménélik II, fondateur de l'Abyssinie moderne, les ras peuvent devenir, chacun dans sa province, des potentats ; à plus forte raison la police de la steppe et l'autorité sur les nomades deviennent-elles précaires. Or, en 1935, presque tout était à faire dans l'organisation économique du pouvoir. L'Abyssinie n'a pas un kilomètre de chemin de fer, hors le tronçon en territoire abyssin du chemin de fer de Djibouti, qui est français; les routes du haut pays sont, pour la plupart, des pistes de caravanes peu praticables aux automobiles, sauf autour de la capitale et de Harar. Enfin, si le Négous était maître des secteurs de départ des routes vers la mer, il ne possédait point le secteur d'arrivée, et devait tenir compte des intérêts des puissances européennes qui les tiennent. Il s'agissait d'établir, sur un plan moderne, une coopération économique entre des étrangers à l'esprit colonisateur et des indigènes qui, pour la plupart, ne connaissaient rien du commerce extérieur et du commerce mondial.

Ces difficultés, qui vont de l'ordre matériel à l'ordre psychologique, expliquent que, quand en 1935 l'Éthiopie a dû entrer en guerre, la riche Éthiopie ne jouait pas dans le commerce mondial le rôle qui lui sera peut-être dévolu un jour. Parmi ses exportations, celles qui représentaient les chiffres les plus importants étaient le café et l'or; pour le café, la production abyssine n'équivalait qu'à un peu plus du centième de la production mondiale ; pour l'or, à un cinqmillièmes. Le reste, cuirs, ivoire, cire, civette, était relativement peu de choses. En fait, en 1935, l'Abyssinie vivait surtout d'une économie fermée : c'était sur-

tout les échanges entre les divers cantons du haut pays ou entre celui-ci et le bas pays qui donnaient de l'activité aux quelque quarante petites villes de 3 000 à 6 000 habitants qui se trouvent aux croisées de routes sur le Massif Éthiopien et sur le Massif Central et qui doivent toute leur importance à leur marché. Seules, Addis-Abéba et Harar faisaient, au regard de ces bourgades, figure de grandes villes, avec leurs 35 000 et 40 000 habitants. C'est qu'elles étaient les deux têtes de ligne du commerce extérieur qui comptait le plus pour l'Éthiopie : celui qui se faisait par le chemin de fer et par la baie de Tadjoura.

Ce commerce, en 1933, dépassait à peine 11 millions de dollars-or, en y comprenant le commerce propre de la Côte Française des Somalis. Or on estimait qu'environ les trois quarts du commerce extérieur de l'Éthiopie passaient par cette ligne : c'était fort peu de chose pour un État de 900 000 kilomètres carrés de territoire, dont la moitié productive, et de 5 millions et demi d'habitants.

Sans doute le commerce éthiopien avait baissé, comme celui de presque tous les pays du monde, depuis 1929, année où la ligne de Djibouti avait fait entrer en Éthiopie 49 000 tonnes de marchandises et en avait fait sortir 25 000. En 1933, si l'exportation s'était maintenue à 24 000 tonnes, l'importation avait baissé à 28 000. Aux exportations, le café représentait 56,8 p. 100 du poids des exportations totales ; les peaux, 33,3 ; les céréales (millet et dourah pour le bas pays), 5 ; la cire, 1,5 ; tout le reste, 3,4. Quant aux importations, en dehors du sel en provenance du bas pays, qui représentait en poids 33,7 p. 100 de celles-ci, les cotonnades tenaient de beaucoup le premier rang (26,8 p. 100), et surtout aujourd'hui les cotonnades japonaises ; puis venaient les matériaux de construction, le pétrole et l'essence, le sucre, les armes et munitions. En somme, peu de choses : l'ère de son introduction dans le cycle économique mondial n'était pas encore venue pour l'Éthiopie.

Les colonies européennes. — La colonie de la Côte Française des Somalis n'est ni une colonie de peuplement ni une colonie d'exploitation : c'est, à proprement parler, une gare, un entrepôt et un port, sis à Djibouti. C'est le chemin de fer d'Addis-Abéba et de Harar qui fait la seule importance de la station. Sans doute, de judicieux travaux d'irrigation tirent de quelques hectares, les plus favorisés de ce sol désertique, quelques balles de coton : c'est le seul produit d'exportation du terroir, avec 14 000 quintaux de sel. L'œuvre coloniale de la France dans son territoire somali consiste avant tout et consistera toujours à assurer, de concert avec le maître de l'Éthiopie, le commerce du port de Djibouti, le fonctionnement de la voie ferrée et la protection de celle-ci et des voies caravanières subsistantes jusqu'au territoire de Harar : tâche difficile et ingrate, au milieu de ces tribus danakil et somali dont bon nombre n'ont pas encore oublié l'époque où elles rançonnaient au passage les caravanes qui descendaient du Choa vers la côte.

Le chemin de fer de Djibouti est l'artère vivante de la colonie, comme de toute l'Éthiopie elle-même. Établi en projet en 1894, atteignant Addis-Harar en 1904, il fut inauguré après achèvement en 1929. Ligne à voie étroite, équipée pour avoir un débit de quatre trains par jour, il peut transporter de 350 000 à 400 000 tonnes de marchandises par an : on voit, d'après les chiffres donnés plus haut — 74 000 tonnes en 1929, année de la plus grande activité — que sa capacité de rendement est, pour l'instant, bien au-dessus de son rendement réel. C'est le pont jeté entre la forteresse éthiopienne et les grandes routes commerciales

modernes. Ce pont prendra toute son importance quand l'exploitation de l'Éthiopie et ses moyens de circulation se seront modernisés ; même le jour, qui viendra sans doute, où les voies partant du Nil, de la mer Rouge et même de l'océan Indien se seront adaptées elles aussi aux conditions du commerce contemporain.

La Somalie Britannique occupe une position excentrique à l'égard des hautes terres productives de l'Afrique du Nord-Est. Seul, le port de Zeila est intéressé au commerce de Harar, encore que le chemin de fer de Djibouti lui ait enlevé beaucoup de son importance. Au contraire Berbera et les Bender, à l'abri de la police anglaise, continuent et même développent leur commerce traditionnel des produits des buissons de l'Ouarsangeli, gommes et parfums. Et, de temps en temps, un stationnaire anglais, entrant dans le port, vient renouveler dans l'esprit du Saladin la conscience que la protection britannique, si salutaire à la sécurité de son commerce, lui vient de ce que sa petite ville a l'honneur de se trouver sur une des grandes voies maritimes de l'Empire.

Quelques mots, enfin, sur les deux colonies italiennes telles qu'elles se présentaient en 1935, quand l'Italie est partie en guerre contre l'Éthiopie. Des deux, l'Érythrée est la plus ancienne, la plus peuplée eu égard à sa superficie, la plus commerçante. En 1933, son commerce égalait presque celui de Djibouti. Mais, à la différence de celui-ci, le commerce de transit, ayant son origine ou sa destination en Abyssinie, n'en représentait qu'une modeste part. L'Érythrée a déjà des matières d'exportation : non seulement le sel, dont elle exportait, en 1931, 57 000 quintaux (pl. XXVIII, A), mais le maïs, la graine et la filasse de coton, résultat de cultures qui se sont développées sur les plateaux en kolla qui entourent Asmara et Agordat. L'Érythrée est une colonie d'exploitation ; elle pourrait être, dans une mesure d'ailleurs assez limitée, une colonie de peuplement pour les Italiens du Sud. En outre, elle peut devenir une porte de sortie pour les produits du Nord du Massif Éthiopien et pour ceux du Soudan Anglo-Égyptien. Il ne semble pas qu'aucun problème difficile se pose pour elle dans un avenir prochain : elle est normalement constituée, dotée d'un territoire productif, située sur une des grandes routes maritimes du globe (pl. XXVIII, B).

Plus délicats sont les problèmes qui se posent à la colonisation italienne en Somalie. On a vu que l'ancienne fortune des ports du Benadir s'est évanouie et qu'il y a peu de chances qu'elle renaisse, l'orientation économique de l'Éthiopie étant aujourd'hui vers la mer Rouge et Suez, peut-être vers le Nil, mais non vers l'océan Indien. De cet antique mouvement commercial vers les Benadir ne subsiste que le commerce intérieur qui subsistera toujours, et même qui grandira avec la paix et la prospérité des populations du Massif Central et des steppes qui l'entourent. Et c'est un grand bienfait pour la Somalie Italienne de posséder Lough, qui est le nœud essentiel de ce commerce intérieur. Mais cela ne saurait suffire à la prospérité de cette colonie, dont la superficie dépasse de moitié celle de la métropole, et qui n'a pas 2 habitants au kilomètre carré.

Colonie de peuplement, elle ne saurait l'être : le plus méridional des Italiens ne pourrait supporter le climat torride de la côte des Benadir. Mais il y a en Somalie Italienne bien des territoires exploitables pour l'agriculture, et dotés déjà en partie d'une population agricole laborieuse et susceptible d'éducation : les vallées inférieures du Djouba, de l'Ouabi Chebeli et même du Lakdera, la zone des collines qui s'allongent sur la rive droite de l'Ouabi, peuvent, ici par irrigation, là par drainage, fournir de bons produits, soit pour l'alimentation des nomades de la steppe, soit pour l'exportation. Déjà les travaux d'irrigation et de drainage

ont commencé, et la Somalie Italienne produit en quantités appréciables, à côté du sorgho, du maïs et du coton. En s'orientant ainsi vers la colonisation agricole, la Somalie Italienne est en voie de donner une vigueur nouvelle à son commerce intérieur et de se créer une exportation propre.

BIBLIOGRAPHIE

CARTE. — La carte la plus complète, à grande échelle, et qui donne toute l'Afrique du Nord-Est est la suivante : MINISTERO DELLE COLONIE. SERVIZIO CARTOGRAFICO, *Africa Orientale, Carta dimostrativa fisico-politica...*, da ACHILLE DARDANO, 1 : 2 000 000, 4 feuilles, Rome, 1925.

DESCRIPTIONS RÉGIONALES. — 1° Sur l'ensemble de la contrée : L. VON HÖHNEL, *Zum Rudolph See und Stephanie See. Die Forschungen des Grafen Teleki in Ost-aequatorial Afrika*, Vienne, 1892. — E. DE PONCINS, Voyage au Choa. Explorations au Somal et chez les Danakils (*Bulletin de la Société de Géographie*, Paris, VIIe série, XIX, 1898, p. 432-488). — FERNAND MAURETTE, État de nos connaissances sur le Nord-Est africain (*Annales de Géographie*, XIV, 1905, p. 339-364 et 433-455). — Vte DU BOURG DE BOZAS, *Mission du Bourg de Bozas. De la mer Rouge à l'Atlantique*, Paris, 1906.

2° Sur le bas pays Galla, Somali et Dankali : CH. GUILLAIN, *Voyage à la côte orientale d'Afrique*, 3 vol., Paris, 1846. — G. REVOIL, *Voyage au cap des Aromates*, Paris, 1880 ; *La vallée du Darror, Voyage aux pays somalis*, Paris, 1888. — V. BOTTEGO, *Viaggi di Scoperta nel cuore dell'Africa. Il Giuba esplorato*, Rome, 1895. — A. DONALDSON SMITH, *Through Unknown African Countries. The first Expedition from Somaliland to Lake Rudolf and Lamu*, Londres, 1897. — L. ROBBECCHI-BRICCHETTI, *Somalia e Benadir*, Milan, 1899. — G. CEBRINA FERONI, *Benadir*, Rome, 1911. — GIUSEPPE STEFANINI, *In Somalia*, Florence, 1922. — COMMISSARIATO GENERALE DELL'OLTRE GIUBA, *Notizie sul territorio di riva destra del Giuba*, Rome, 1927. — M. LUDOVICO NESBITT, *La Dancalia esplorata*, Florence, 1930.

3° Sur les hautes terres de l'Éthiopie et du massif de Harar : J. BORELLI, *Éthiopie méridionale*, Paris, 1890. — L. VANNUTELLI et C. CITERNI, *Seconda spedizione Bottego : l'Omo*, Milan, 1899. — JEAN DUCHESNE-FOURNET, *Mission en Éthiopie (1901-1903)*, 2 vol., Paris, 1909. — G. MONTANDON, *Au pays Ghimirra*, Neuchâtel, 1913. — CARLO CITERNI, *Ai Confini meridionali dell'Etiopia*, Milan, 1913. — G. W. GRABHAM et R. P. BLACK, *Report on the Mission to lake Tana 1920-1921* (MINISTRY OF PUBLIC WORKS, EGYPT), Le Caire, 1925. — C. F. REY, *In the Country of the Blue Nile*, Londres, 1927. — ERICH SANDER, *Das Hochland von Abissinien*, Heidelberg, 1929. — C. CONTI ROSSINI, *L'Abissinia*, Rome, 1929.

GÉOLOGIE ET GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. — 1° Géologie et tectonique : W. T. BLANFORD, *Observations on the Geology and Zoology of Abyssinia*, Londres, 1870. — J. THOMSON, *Notes on the Geology of East Central Africa*, Londres, 1881. — AUBRY et DOUVILLÉ, Géologie du territoire d'Obock, du Choa et du pays des Gallas (*Bulletin de la Société Géologique de France*, IIIe série, XIV, 1885, p. 201-241). — L. v. HÖHNEL, A. ROSWEIL, F. TOULA et ED. SUESS, Beiträge zur geologischen Kenntniss des östlischen Afrika (*Denkschrift der K. Akademie v. Wissenschaften, Wien ; Math.-Nat. Klasse*, 1891, p. 487-584). — E. KRENKEL, *Abessomalien* (*Abessinien und Somalien*) (*Handbuch der regionalen Geologie*, Bd. VII, Abt. 8 a), Heidelberg, 1926. — MAURICE DREYFUS, Étude de géologie et de géographie physique sur la Côte Française des Somalis (*Revue de Géographie physique et de Géologie dynamique*, Paris, IV, 1931, fasc. 4, p. 287-385).

2° Climat : A. KNOX, *The Climate of the Continent of Africa*, Cambridge, 1911.

3° Géographie botanique : KARL DOVE, Kulturzonen von Nord-Abessinien (*Petermanns Mitteilungen*, Ergzbd. XXI, 1889-1890 ; Ergzbd. n° 97, 1890).

GÉOGRAPHIE HUMAINE ET ÉCONOMIQUE. — 1° Ethnographie : PH. PAULITSCHKE, *Ethnographie Nordost-Afrikas*, Berlin, 1893-1896. — 2° Géographie politique : ALBERTO POLLERA, *Lo stato etiopico e la sua Chiesa*, Rome-Milan, 1926. — MARIO PICLI, *L'Etiopia moderna nelle sue relazioni internazionali (1859-1931)*, Padoue, 1933. — 3° Géographie économique : SOCIETA DI STUDI GEOGRAFICI E COLONIALI, *L'Eritrea economica*, Novare-Rome, 1913. — MARIO PICLI, L'Érythrée (*Revue Écon. Intern.*, Bruxelles, XXIV, IV, oct. 1932, p. 87-116). — E. DE FELCOURT, *L'Abyssinie*, Paris, 1911. — NOSSEIR, *Les richesses de l'Éthiopie*, Nancy, 1928.

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

ÉTATS	SUPERFICIE EN KILOM. CARRÉS	POPULATION	NOMBRE MOYEN D'HABITANTS PAR KILOM. CARRÉ
Abyssinie	900 000	5 500 000	6,1
Côte française des Somalis	22 000	70 000	3,2
Somalie Britannique	176 000	350 000	2
Érythrée	119 000	600 000	5
Somalie Italienne	500 000	1 000 000	2
	1 717 000	7 520 000	4,4

QUATRIÈME PARTIE

L'AFRIQUE DU NIL

CHAPITRE XIV

LE BASSIN NILOTIQUE

Entre les abords du lac Victoria, c'est-à-dire de l'équateur, et la Méditerranée, entre la mer Rouge et le haut massif d'Éthiopie, d'une part, et le Sahara et le Soudan central, de l'autre, s'étend une région qui, ni par le sol et le relief, ni par le climat, ni par le tapis végétal, ni par la race des habitants, n'a proprement d'unité. Chacune de ses parties est le prolongement d'une région voisine : au Sud, des plateaux de l'Ouganda ; au Centre, du Soudan ; au Nord, du Sahara ; à l'Est, du Massif Éthiopien (fig. 53).

Mais entre toutes ces régions disparates un lien existe, qui a déterminé de très bonne heure chez leurs habitants une communauté de vie, ou tout au moins d'intérêts, que la civilisation moderne a encore renforcée. Ce lien, c'est le Nil. Concentrant sur ses bords presque toute la vie de la zone désertique, y fixant l'essentiel de la vie sédentaire dans la zone soudanienne, traçant par sa vallée une voie de pénétration vers l'intérieur pour la culture méditerranéenne et européenne, à la fois organe de fécondation et moyen de circulation, il a permis, dès l'époque la plus ancienne, la naissance d'une civilisation en plein désert. Aujourd'hui, par la création, autour de ses eaux, source de vie, d'intérêts économiques conjugués et même interdépendants, il justifie l'étude, dans un ensemble, de cette mosaïque de sols et de tapis végétaux. Il y a plusieurs Afriques du Nord-Est ; il n'y a qu'une Afrique du Nil.

I. — LE TERRITOIRE DU BASSIN NILOTIQUE

Le sol. — Les plateaux cristallins de l'Ouganda, qui s'étendent au Nord du lac Victoria et du lac Albert, se continuent, vers le Nord-Ouest, par les hauteurs Congo-Nil, qui tracent la ligne de partage des eaux entre les bassins des deux

grands fleuves, séparant la cuvette congolaise de celle du Bahr el Ghazal ; dans celle-ci les eaux de l'Est, du Sud et de l'Ouest affluent par une série de canaux naturels, dont les principaux sont le Sobat, qui vient d'Éthiopie, le Bahr el Djebel ou Nil Blanc, qui vient de l'Ouganda, et le Bahr el Arab, dont les hauts cours descendent, l'un, des hauteurs Congo-Nil, et l'autre du Dar-Four (voir fig. 53).

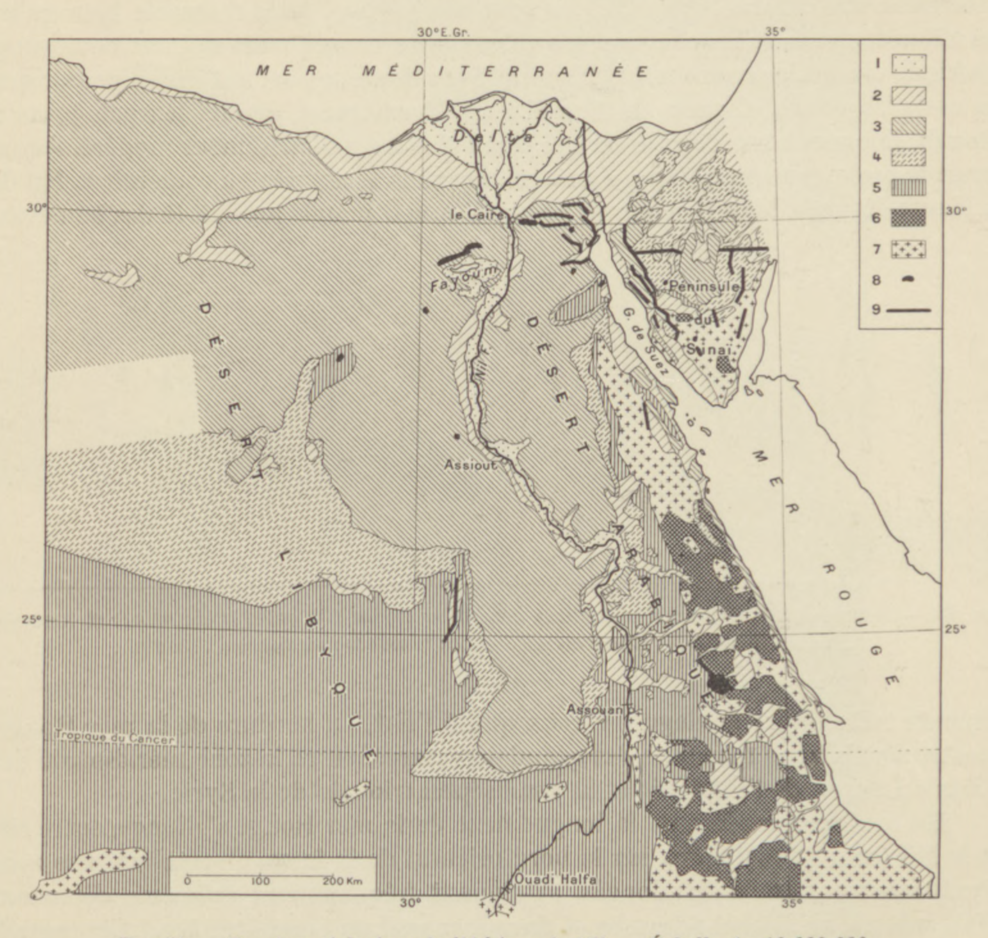


Fig. 51. — Esquisse géologique de l'Afrique du Nil. — Échelle, 1 : 10 000 000.

1, Alluvions récentes. — 2, Pléistocène. — 3, Tertiaire. — 4, Calcaires crétacés. — 5, Grès de Nubie. — 6, Terrains sédimentaires primaires (schistes, etc.). — 7, Granite, gneiss. — 8, Terrains éruptifs (basaltes, serpentines, etc.). — 9, Failles actuellement repérées.

Ce dernier massif est le prolongement vers le Nord des hauteurs Congo-Nil ; certains points, comme le Djebel Marrah, dépassent 3 000 mètres. Puis le seuil, qui se prolonge vers le Nord, dominant de l'Ouest le plateau du Kordofan, s'incline ; les altitudes descendent au-dessous de 500 mètres ; toute apparence de montagne s'efface, laissant la place à des plateaux taillés dans le grès de Nubie, d'âge probablement infra-crétacé. Plus au Nord, l'altitude baisse encore, et aux grès de Nubie succèdent des calcaires, d'âge crétacé, puis, plus près de la Méditerranée, d'âge éocène. C'est le plateau de Libye. Enfin, aux approches de la mer, le plateau s'abaisse une dernière fois et devient une plaine très jeune, où dominent les formations pléistocènes, jusqu'aux alluvions modernes du delta du Nil. Ainsi, dans cette région occidentale, la morphologie apparaît régulière : dégradation régulière des reliefs du Sud au Nord, depuis le massif du Dar-Four ; succession

régulière de terrains d'âge de plus en plus récent, depuis les terrains cristallins du Sud jusqu'au Pléistocène du Nord (fig. 51).

Il est probable qu'une exploration plus poussée de la région apportera maintes nuances dans cette esquisse simpliste : les barres cristallines qui réapparaissent à travers la vallée moyenne du Nil, parmi les grès de Nubie, et dont chacune détermine une cararacte (fig. 52), en sont une preuve. Mais il semble bien qu'ici les effondrements et les phénomènes volcaniques conséquents qui ont bouleversé l'Afrique orientale se sont fait peu sentir. Sans doute, on est autorisé à penser que les oasis libyennes, alignées du Sud-Est au Nord-Ouest, depuis Kargeh jusqu'à Siouah, jalonnent une dépression qui serait due à un affaissement modéré, lequel serait le prolongement oblique d'une cassure plus accentuée où coulerait le Nil de la Haute-Égypte. Mais il ne paraît pas qu'il se soit jamais produit là des boulever-

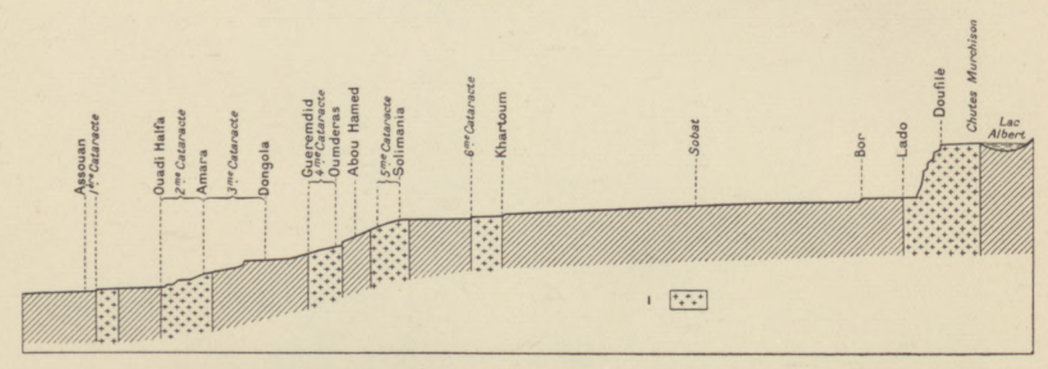


Fig. 52. — Affleurements de roches cristallines dans la vallée du Nil, entre le lac Albert et Assouan. 1, Roches cristallines. — Échelle des longueurs, 1 : 31 000 000 ; des hauteurs, 1 : 30 000.

sements tectoniques analogues à ceux qui, à l'Est, en bordure de la mer Rouge, constituent la zone moyenne des grandes cassures, entre la zone méridionale des Grands Lacs et de l'Éthiopie et la zone septentrionale de la Syrie.

En bordure, en effet, de la longue fosse de la mer Rouge s'allonge, entre elle et le Nil (comme d'ailleurs, sur le bord oriental de la fosse, en Arabie), une zone d'exhaussement, massifs allongés, atteignant fréquemment et même dépassant 2000 mètres, au Djebel Sotomba et dans le massif du Sinaï (2602 m.). Ces massifs sont faillés : les golfes de Suez et d'Akaba, qui encadrent la péninsule sinaïtique, ont été produits par des failles. Ici et là, dans une dorsale faite de roches cristallines et de roches sédimentaires primaires, de granites, gneiss, porphyres, et de schistes, de nombreux pointements éruptifs apparaissent. Ainsi, entre les deux régions qui flanquent le Nil à l'Ouest et à l'Est, le contraste est assez frappant. A l'Est, la régularité des plateaux : plateau Nubien, désert Arabique, n'apparaît qu'aux approches de la vallée du fleuve ; sur le bord de la mer Rouge, des lignes de hauteurs se dressent comme un écran entre celle-ci et le pays du Nil. Leur versant oriental bénéficie seul de toute humidité qui peut venir de la mer ; leur versant occidental en est privé : avec lui commence le désert.

Le climat et la végétation. — Du Sud au Nord, on passe du climat tropical au climat désertique. Le premier règne à peu près jusqu'à la latitude de Fachoda, c'est-à-dire jusqu'à 10° lat. N. A Mongalla, par 5°11' lat. N, la chaleur est continue toute l'année : la moyenne annuelle étant 26°,4 C., celle du mois le plus chaud, mars, est 27°,5, et celle du mois le plus frais (à cause des pluies d'été),

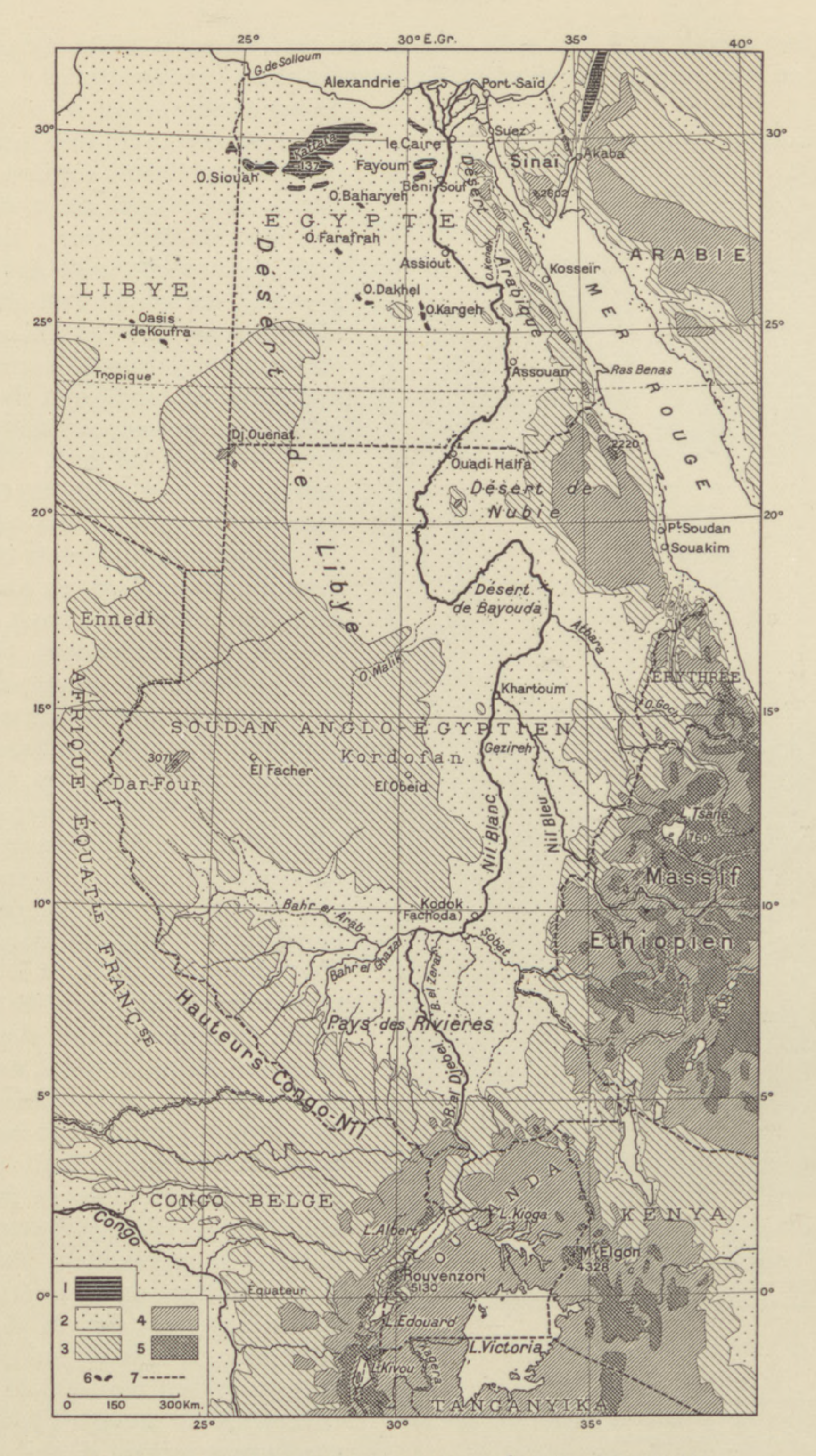


FIG. 53. — Le relief de l'Afrique du Nil. — Échelle, 1 : 20 000 000.

Altitudes : 1, au-dessous du niveau de la mer ; 2, de 0 à 500 mètres ; 3, de 500 à 1 000 mètres ; 4, de 1 000 à 2 000 mètres ; 5, au-dessus de 2 000 mètres. — 6, Oasis. — 7, Frontières politiques.

juillet, est encore 24°,8. Les nuits elles-mêmes sont au moins tièdes. Quant aux pluies, ce sont les pluies tropicales, se rapprochant du type équatorial : il n'y a qu'une longue saison de pluies, de mai à octobre, avec une légère diminution en juillet, esquisse de la saison relativement sèche de l'été que connaît l'équateur ; mais la vraie saison sèche va de novembre à avril ; encore ne l'est-elle pas absolument, car, à Gondokoro, par exemple, on y compte encore 205 mm. de pluie, tandis que, de mai à octobre, on en compte 830 (fig. 56). Ainsi les pays du haut Nil ont, comme le plateau voisin des Grands Lacs, un climat équatorio-tropical.

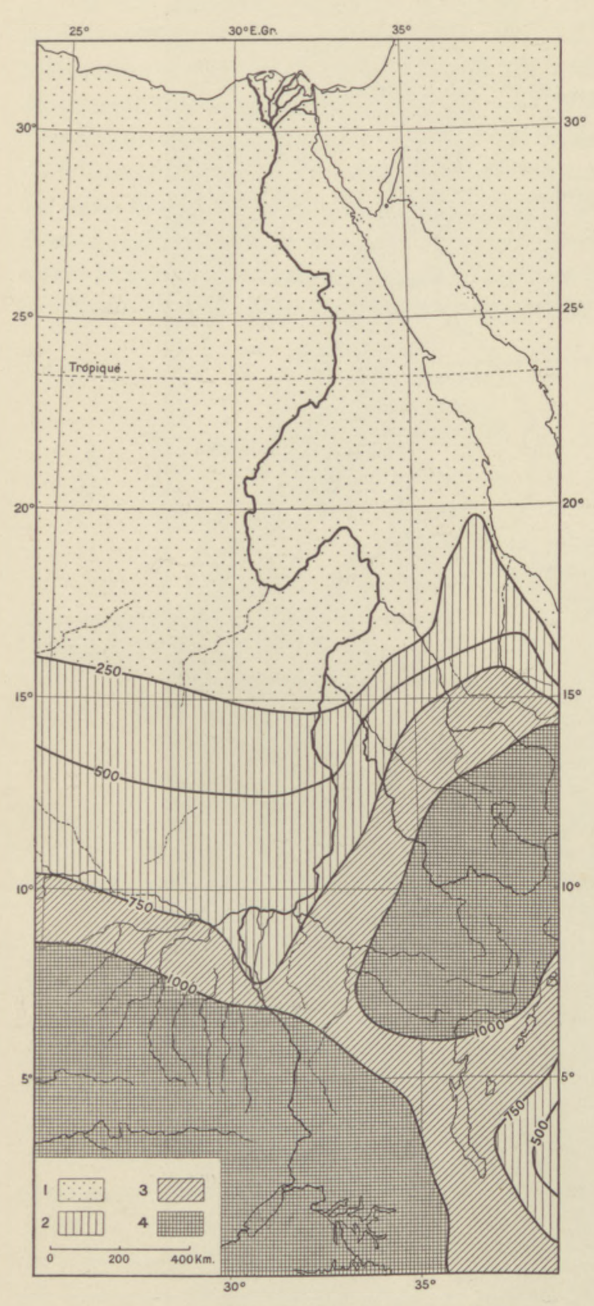


Fig. 54. — L'Afrique du Nil. Carte des pluies. Échelle, 1 : 21 000 000.

Hauteur moyenne annuelle des pluies : 1, de 0 à 250 millimètres ; 2, de 250 à 750 millimètres ; 3, de 750 à 1 000 millimètres ; 4, plus de 1 000 millimètres.

Quand, descendant le Nil, on avance vers le Nord, on assiste à une dégradation du climat tropical qui, progressivement, par un accroissement des amplitudes de température et par un abaissement rapide du niveau des pluies, amène au climat désertique. Déjà, à Khartoum, par 15°36' lat. N, la moyenne annuelle de température étant montée à 28°,5 C., si les mois les plus chauds, mai et juin, ont une moyenne de 33°,1, celle de janvier n'est plus que de 20°,6, et il souffle parfois des vents de Nord-Est assez froids. Quant aux pluies, elles sont encore de régime tropical, avec un maximum d'été, mais combien atténués l'un et l'autre ! Sur les hauteurs du Kordofan, à El Obeid, par exemple, les pluies de juillet à septembre (la saison pluvieuse s'est rétrécie) ne représentent plus que 261 millimètres, et il y a cinq mois absolument secs ; dans la plaine, à Khartoum, la saison humide (juin-août) ne donne plus que 81 millimètres, et le nombre des mois absolument secs est de six : de novembre à avril (fig. 54, 55 et 56).

A partir de la sixième cataracte règne le régime absolument désertique. Écarts très amples de température : déjà à Ouadi Halfa, par 21°55' lat. N, au Sud du tropique, les moyennes mensuelles oscillent entre 32°,2 (juin) et 15°

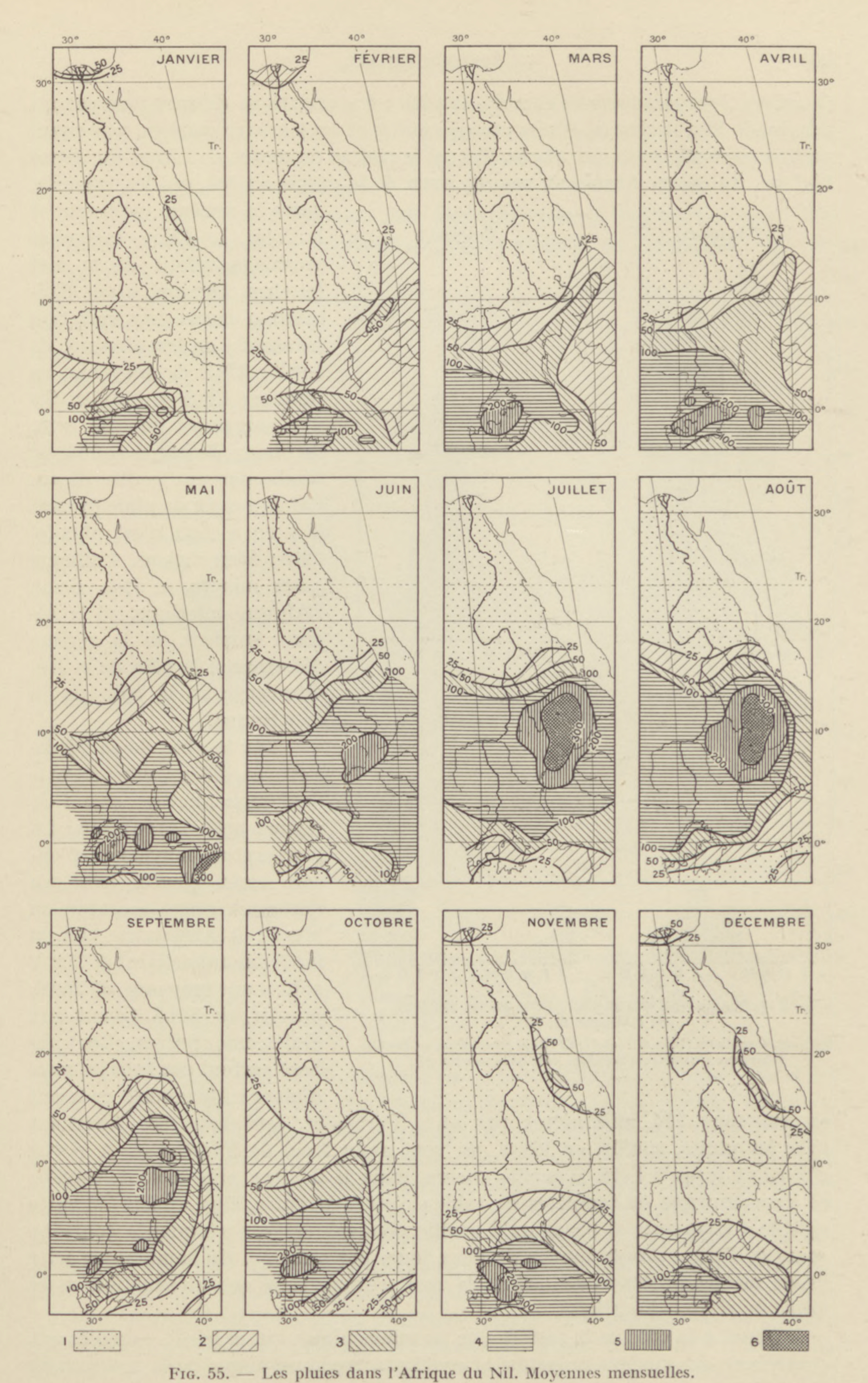
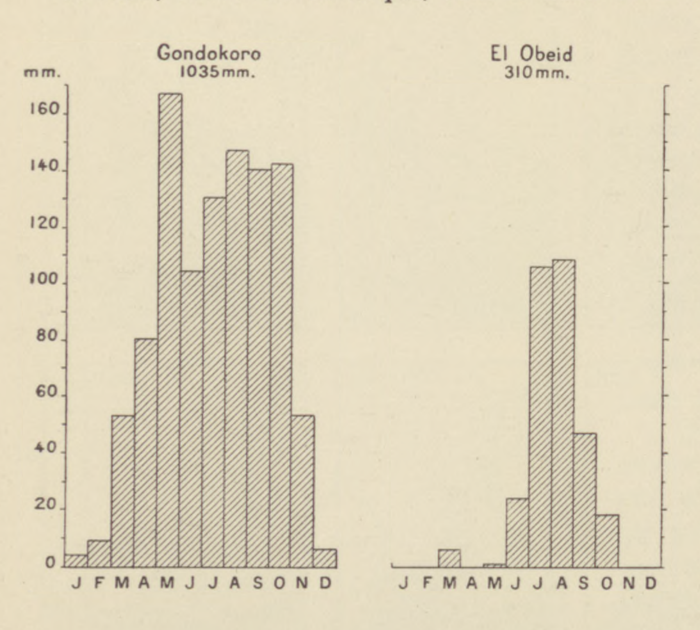


Fig. 55. — Les pluies dans l'Afrique du Nil. Moyennes mensuelles.

Hauteurs des pluies : 1, moins de 25 millimètres ; 2, de 25 à 50 millimètres ; 3, de 50 à 100 millimètres ; 4, de 100 à 200 millimètres ; 5, de 200 à 300 millimètres ; 6, plus de 300 millimètres.

(janvier). Journées torrides et nuits froides : les variations diurnes peuvent atteindre de 15 à 16 degrés. Pluies presque nulles et toujours irrégulières, manquant parfois pendant toute une année. Tel est le régime du désert de Libye, du désert Nubien, du désert Arabique, comme aussi de la vallée du Nil, qui les traverse, entre la sixième cataracte et le delta. Le Caire, malgré le voisinage relatif de la mer (environ 160 km. à vol d'oiseau), a encore une variation mensuelle de température de 14°,8 : 27°,3 de moyenne en juillet et 12°,5 en janvier. On n'y enregistre que 33 mm. de pluie : de juin à août il ne tombe pas une goutte d'eau. Car la saison de pluie (quand il y en a une) n'est plus ici l'été ; deux régions, d'ailleurs assez minces, n'ont, dans l'Afrique nilotique, ni le régime tropical, ni le régime désertique : la côte de la Méditerranée et la côte de la mer Rouge.



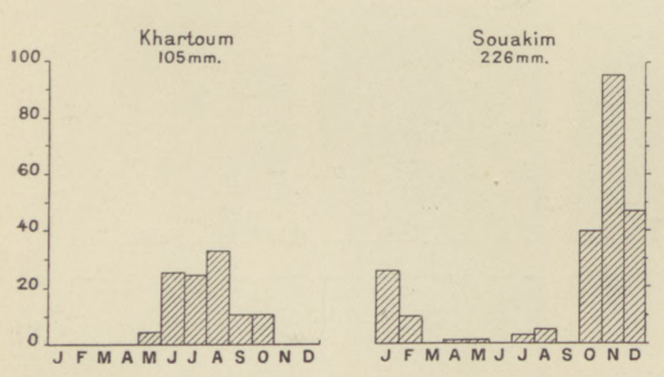


Fig. 56. — Régimes de pluies pour quatre stations de l'Afrique du Nil.

En haut, Gondokoro (Bahr el Djebel) ; El Obeid (Kordofan). — En bas, Khartoum (Nil Blanc) ; Souakim (côte de la mer Rouge).

Sur la côte de la Méditerranée, d'Alexandrie à Port-Saïd règne, naturellement, le régime méditerranéen. La température moyenne est encore assez élevée, avec un minimum assez accentué en hiver : à Alexandrie, où la moyenne annuelle est de 20°,9, août a une moyenne de 26°,9, janvier, de 14°,3. Quant aux pluies, assez faibles, elles tombent surtout pendant les mois d'hiver : Alexandrie en reçoit en moyenne 214 millimètres par an ; Port-Saïd, seulement 83. Alternant avec les pluies, souffle, en hiver, un vent assez froid de Sud-Ouest. A partir d'avril et jusqu'à l'été, il souffle encore, mais il devient plus violent, torride, et s'accompagne de tempêtes de sable : c'est le *khamsin*, ainsi appelé (*khamsin* signifie « cinquante ») parce qu'il souffle pendant environ cinquante jours au cours de l'été, au taux moyen de deux jours par semaine. En somme, sur cette lisière méditerranéenne du désert, la mer n'apporte qu'une atténuation assez faible du régime désertique.

Quant à la côte de la mer Rouge, la mince plaine qui la borde, appuyée aux contreforts des chaînes nubienne et arabique, reçoit en hiver, de la mousson de Nord-Est, quelques pluies qui se condensent au contact de la montagne. Souakim,

aux environs de 19° lat. N, en reçoit encore 226 millimètres, dont 216 d'octobre à février, les sept autres mois étant presque absolument secs (fig. 56). Plus au Nord, vers le ras Benas, la saison pluvieuse est encore moins abondante, plus brève et plus problématique.

En résumé, on peut dire que, avec quelques nuances légères et toujours très locales, l'Afrique du Nil ne bénéficie du régime tropical qu'à l'extrême Sud, sur le quart de sa superficie, entre la latitude du lac Albert et celle de Fachoda. Au Centre, sur un autre quart, elle a le régime subtropical, déjà très sec. Tout le reste subit le régime désertique.

Les formations végétales coïncident naturellement avec les régimes climatiques et surtout avec les régimes de pluies.

Au Sud, prolongeant vers le Nord le paysage de l'Ouganda jusqu'aux abords des marais du Bahr el Ghazal, c'est le parc et la savane, avec des galeries de forêts au long des cours d'eau nombreux : Lol, Tchel, Soueh, Tondj, Yeï, Bahr el Djebel ou haut Nil, etc. C'est à cause d'eux que le pays porte le nom de Pays des Rivières. Dans la région déprimée, ancien bassin lacustre en forme de triangle rectangle, dont les côtés droits ont presque 600 kilomètres et l'hypoténuse plus de 800, l'afflux des eaux a déterminé une vaste zone marécageuse, le Bahr el Ghazal, dont les pâturages attirent les pasteurs des steppes du Kordofan et du pays Dinka pendant la saison sèche, mais qu'ils quittent pour ne point être noyés dès que commence la saison des pluies. Cette zone détrempée, amphibie, plus riche encore en roseaux et en papyrus qu'en herbages, est à la fois un lieu périodique de rencontres et une limite naturelle entre les populations sédentaires des pays équatoriaux du Sud et les demi-nomades du Centre (voir fig. 67, p. 231 ; pl. XXXVI, C).

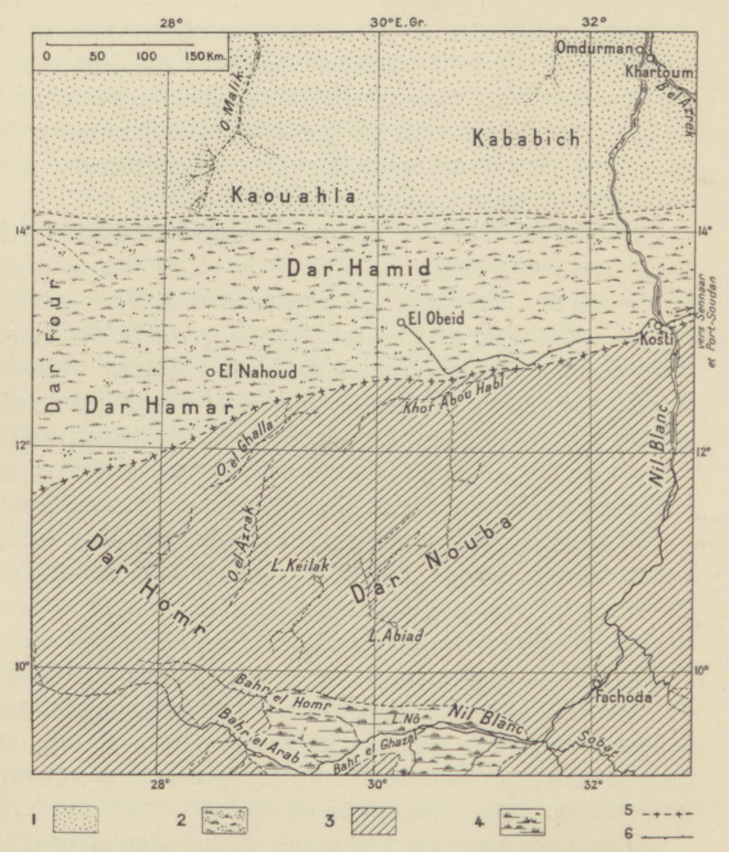


Fig. 57. — Régions naturelles du Kordofan. — Échelle, 1 : 7 500 000.

1, Désert. — 2, Steppe herbeuse, buisson (gommier), avec eau dans le sous-sol et cultures. Zone sahélienne. — 3, Zone soudanaise : savane et parc. — 4, Zone marécageuse. — 5, Limite entre les zones soudanaise et sahélienne. — 6, Voie ferrée.

Au Centre, en effet, les pluies tropicales, encore assez abondantes, ont permis au parc et à la savane de s'installer sur une bande large d'environ 300 kilomètres, dans les portions méridionales du Dar-Four et du Kordofan, à l'Ouest du Nil, et dans le pays des Dinka, à l'Est. Mais, à mesure qu'on s'avance vers le Nord, le

parc disparaît, les arbres deviennent de plus en plus rares, les espèces xérophiles, armées contre la sécheresse, apparaissent; l'herbe, encore que permanente, pousse plus courte.

Puis, à la hauteur de Sennaar, sur le Nil, d'El Obeid et d'El Nahoud, au Kordofan, d'El Facher, au Dar-Four (marchés nés des échanges au contact des pays de sédentarisme et de nomadisme), la steppe commence, analogue à celle qui couvre la zone portant, au Soudan occidental, le nom de *Sahel* (le « rivage » du désert). Plaines et plateaux ne donnent qu'une herbe rare et saisonnière, qui meurt à la saison sèche, et sont semés de buissons où dominent les gommiers. Les eaux superficielles sont rares ; mais, assez abondantes dans le sous-sol, elles permettent, autour de puits naturels, quelques cultures (fig. 57). Cette zone sahélienne est encore plus étroite que la zone semi-soudanaise à laquelle elle fait suite : de 125 à 250 kilomètres selon les points.

Puis, c'est le désert, sur une longueur de 1 500 à 1 600 kilomètres, jusqu'à la Méditerranée; le désert le plus vaste et, si l'on peut dire, le plus « désertique » que possède l'Afrique, bien plus vaste, bien plus pauvre en oasis que le Sahara central ou occidental (fig. 63, p. 219). Au Nord-Est, le désert d'Arabie, assez étroit entre les monts de la mer Rouge et le Nil, est surtout un désert de pierres, parfois brunes et d'origine volcanique : certains de ses cantons rappellent assez le désert pierreux et brûlé de l'Afar. Mais au Sud-Est et surtout à l'Ouest du Nil, dans les déserts de Nubie et de Libye, ce sont les vastes étendues sableuses qui l'emportent. Dans le dernier, notamment, entre l'oasis de Siouah, sur la route de la Cyrénaïque, et le désert de Bayouda, que circonscrit la grande boucle décrite par le Nil de la sixième à la quatrième cataracte, entre l'oasis de Kargeh, voisine d'Assouan, et les premières pentes de l'Ennedi en plein Sahara central, s'étend un désert de sable qui ne doit pas avoir moins de 1 200 000 kilomètres carrés; il encadre l'Égypte, l'isolant du Soudan et des pays du haut Nil, et ne lui laissant de communications naturelles avec le Sud que par le fleuve ou par la région côtière de la mer Rouge, et avec l'Ouest que par la ligne d'oasis qui unit la Haute-Égypte à la Cyrénaïque, ligne d'oasis presque unique dans cette immensité désolée.

Car il n'y a pas en Afrique de désert plus privé d'eau que le désert de Libye. Les seuls oueds de quelque importance, comme l'oued Malik, venant du Dar-Four et du Kordofan, sont au Sud ; quelques-uns se perdent vers l'Ouest dans les sables au pied de l'Ennedi, fournissant des abreuvoirs aux pillards de ce massif, lors de leurs raids périodiques vers le Kordofan ; d'autres atteignent le Nil à travers le désert de Bayouda. Mais, à partir de 18° latitude Nord et jusqu'à la Méditerranée, toute eau superficielle a disparu ; le désert Libyque comporte peu de nappes profondes que l'on puisse atteindre : aucune oasis habitée ne se trouve entre le groupe de Koufra, en Libye italienne, à l'Ouest des sables, et cette ligne des oasis égyptiennes qui, partant parallèlement au Nil moyen, suivant probablement une longue nappe d'eau souterraine, selon une dépression qui se trouve parfois à plusieurs dizaines de mètres au-dessous du niveau de la mer, s'allonge du Nil d'Assouan, par Kourkour, Kargeh, Dakhel, Farafrah, Baharyeh, Aradj et Siouah, jusqu'à Solloum et à la mer.

En somme, si le Nil ne coulait pas à travers la contrée du Sud au Nord, une des plus vastes zones d'isolement, de vie ralentie ou de mort que l'on puisse trouver sur l'Ancien Continent s'étendrait des environs d'El Obeid et de Khartoum jusqu'à la Méditerranée.

II. — LE NIL

Le Nil, ou du moins son cours supérieur, a été très longtemps un mystère pour le monde civilisé. Alors que son cours inférieur avait vu des millénaires de civilisation égyptienne, au premier siècle avant notre ère, Diodore de Sicile, voyageant en Égypte, admirait la crue du Nil comme un phénomène « incroyable » : « Aux environs du solstice d'été, alors que les autres cours d'eau sont en baisse [entendons les cours d'eau du bassin méditerranéen], le Nil, lui, se met à monter. » C'est que ses origines sont bien loin de la Méditerranée et de l'Égypte, et qu'il doit son régime à ses doubles sources du plateau des Grands Lacs et du Massif Éthiopien. Mais on a vu qu'il a fallu attendre la seconde moitié du XIXe siècle et les découvertes de Speke et de Grant pour le savoir (voir p. 132).

Les bassins et le réseau. — Ce fleuve de 6 500 kilomètres — le plus long du monde après le Missouri-Mississipi — n'a pas un bassin, mais huit : bassins équatoriaux, bassins soudanais, bassins éthiopiens, dont la conjugaison successive sur la première moitié de son cours finit par constituer, de Berber au delta, ce Nil purement linéaire, sans affluent notable, que seul les anciens ont connu. Décrire ces bassins et en montrer les origines, c'est faire l'histoire de la construction d'un réseau qui n'est simple que dans une moitié inférieure, dont, d'ailleurs, le régime complexe est le reflet et la conséquence de la complexité des bassins du cours supérieur (voir fig. 53).

Les origines les plus lointaines du Nil sont au lac Victoria : c'est le bassin de celui-ci qui est le bassin nilotique le plus méridional, et l'on pourrait dire, si de telles affirmations avaient la moindre importance, que la vraie source du Nil est, dans le massif des Virounga, la source de la Kagera, le plus long des affluents du grand lac (fig. 60). Les eaux du lac Victoria sortent vers le Nord, par les chutes Ripon, dont la rapidité (29 m. de pente sur 72 km. de parcours, soit 4 : 10 000) indique bien la jeunesse de la capture des eaux de sortie de la vaste nappe équatoriale par l'émissaire du lac Kioga (pl. XIX, A). Cette jeunesse, on la retrouve dans la coordination des deux autres bassins équatoriaux du Nil : celui du lac Kioga et le bassin lac Albert-Édouard - lac Albert. Le premier est le reste d'un plus vaste lac, partiellement comblé et remplacé par une zone marécageuse ; la cause principale en est, sans aucun doute, dans la capture de ses eaux par la rivière Kafou, qui va au Nil-Albert tout près de sa sortie du lac de ce nom. Or la descente des eaux originaires du Kioga, descente de plus de 400 mètres, se fait par une série de rapides et de chutes, — les chutes Murchison, — et la pente moyenne de la rivière Kafou n'atteint pas moins de 53,8 : 10 000. L'autre élément de la formation du Nil-Albert marque une jeunesse identique : les eaux qui se déversent du lac Albert-Édouard dans le lac Albert par la torrentielle Semliki le font par une pente moyenne de 8,5 : 10 000 ; quand le lac Albert a commencé de recevoir ces eaux, sa surface s'est allongée vers le Nord (les marécages qui bordent le Nil Albert en amont de Nimoulé doivent en être un témoin) ; un jeune émissaire, sortant par le Nord, a dû être capté par un petit affluent d'un cours d'eau plus septentrional qui devait être l'ancêtre de l'Assoua ; la capture s'est faite par les gorges de Nimoulé, où la pente est également forte. Après le confluent de l'Assoua, le Nil-Albert fait place au Bahr el Djebel, qui est la portion supérieure du Nil,

Blanc. Le Nil sort alors de la zone de ses bassins équatoriaux, et il entre dans ses bassins soudanais.

Ceux-ci s'ordonnent sur un plateau horizontal qu'encadrent le Massif Éthiopien, les hauteurs du seuil Congo-Nil et les monts du Dar-Four. Ce plateau dut jadis être occupé en son centre par un vaste bassin d'eau douce, niveau de base provisoire des eaux du haut Nil, dont le petit lac Nô est le dernier vestige proprement lacustre. Mais un vestige beaucoup plus important, par l'effet qu'il exerce sur le régime du Nil, est cette vaste région marécageuse, qui occupe toute la moitié occidentale de l'ancien bassin et qu'on appelle le Bahr el Ghazal : région détrempée et marécageuse à la saison des pluies et où, à la saison sèche, se dessinent imparfaitement une série de drains à la pente faible, encombrés de végétation et dont on verra qu'ils contribuent fort peu, pour ne pas dire d'une manière négative, à la richesse en eaux du Nil. Tel est le premier bassin soudanais du Nil.

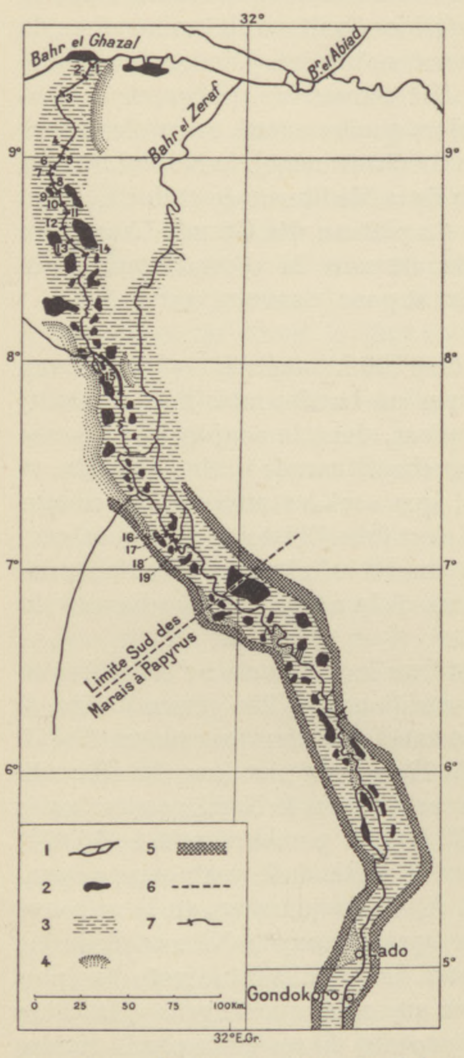


FIG. 58. — État de la vallée du Bahr el Djebel en 1899-1900.

D'après Sir W. BARSTON. — 1, Bras de cours d'eau. — 2, Lagunes. — 3, Marécages. — 4, Berges (0 m. 25 au-dessus des plus hautes eaux) ; zone des villages. — 5, Forêt-galerie plus ou moins dense, plus ou moins noyée aux époques de crues. — 6, Limite méridionale des marais à papyrus. — 7, Blocs de sudd, au nombre de 19, repérés (sauf le bloc 15) en 1899-1900. — Échelle, 1 : 4 000 000.

Le second, c'est le Bahr el Djebel ou Nil Blanc lui-même, entre Nimoulé et le lac Nô, aux environs duquel le Bahr el Ghazal conflue. Tout comme les affluents de celui-ci, mais avec un volume d'eau beaucoup plus considérable, le Bahr el Djebel divague entre des rives incertaines, encombré de papyrus, de végétaux flottants (ce qu'on appelle dans le pays l'*oum souf*) et de ces radeaux intermittents de plantes aquatiques enchevêtrées qu'on appelle le *sudd*. Le courant des eaux, fort atténué (la pente en est presque nulle), a du mal parfois à briser ces radeaux, qui, certains jours, le barrent complètement. Sur ces eaux lentes l'évaporation provoquée par le soleil soudanais est forte ; une autre partie des eaux s'en va se perdre dans les nombreuses lagunes qui, de part et d'autre du fleuve, occupent la vallée, ou même, au moment des crues équatoriales, dans les forêts-galeries qui longent le fleuve (fig. 58 et 59).

Cette perte d'eaux, tant du Nil Blanc (Bahr el Djebel et Bahr el Abiad) que du Bahr el Ghazal, est énorme. Le Bahr el Ghazal ne donne au Nil Blanc qu'un demi-milliard de mètres cubes par an ; on évalue les évaporations annuelles à un volume trente fois supérieur, soit 15 milliards de mètres cubes. Le Bahr el Djebel à Mongalla, avant d'entrer dans la zone des marécages et du sudd, donne

27 milliards et demi de mètres cubes par an ; à la sortie de cette zone, le Bahr el Abiad n'en donne plus que 13 et demi. Ainsi, c'est près de 29 milliards de mètres cubes d'eau qui se perdent annuellement dans les terres amphibies du Bahr el Ghazal.

Le Sobat constitue le troisième bassin soudanais du Nil Blanc, mais combien différent des deux autres ! Si l'une des rivières qui le forment, le Pibor, vient du Sud et a le cours indécis des autres cours d'eau de la dépression soudanaise, les autres, le Gila, le Baro, descendent du Massif Éthiopien : elles lui apportent des eaux abondantes pendant les pluies d'été ; sans doute, celles-ci s'attardent-elles dans les marais du cours inférieur du Sobat, retardant de quelques semaines leur arrivée au Nil Blanc ; du moins y arrivent-elles pour la plus grande part : au

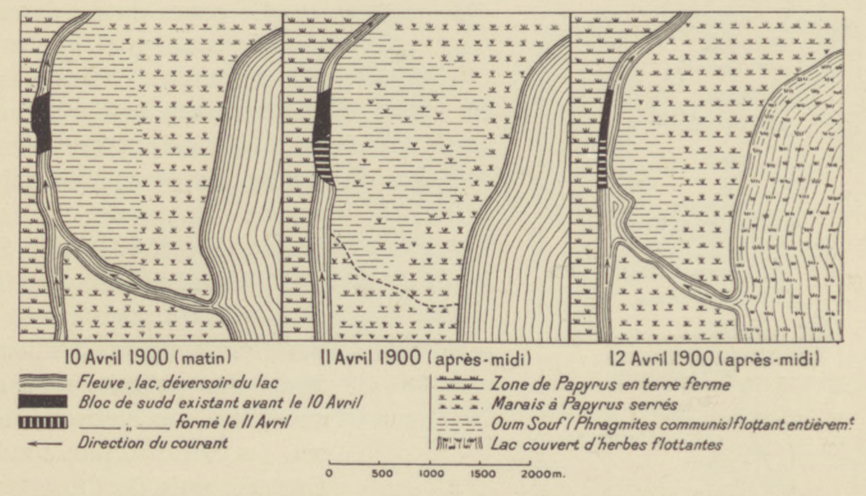


Fig. 59. — Formation d'un bloc de sudd, en trois phases, sur le Bahr el Djebel (31°10' longitude Est Greenwich, 9°15' latitude Nord). — Échelle, 1 : 74 000.

confluent avec le Nil Blanc, le débit moyen de son premier affluent éthiopien est plus important que celui du fleuve principal.

Il en va de même pour les deux affluents du Nil Blanc dont les hauts bassins sont entièrement éthiopiens : l'Abbaï, qui, dans son cours inférieur, porte le nom de Bahr el Azrek ou de Nil Bleu, et l'Atbara. Le premier, dont le débit moyen est, à son confluent, le double de celui du Nil Blanc, mérite de partager avec celui-ci le titre de haute branche principale du grand fleuve. On verra que, dans le régime du Nil égyptien, il joue un rôle différent, mais essentiel.

Des gorges de Nimoulé à Khartoum, le Nil soudanais a une pente quasi insensible. Sur près de 2 000 kilomètres, il ne descend guère que de 70 mètres, ce qui lui donne l'infime pente moyenne de 0,35 : 10 000. Au delà de Khartoum commence ce que, par assimilation avec le Rhin, l'on pourrait appeler le cours héroïque du Nil. De Khartoum à Assouan, sur 1 600 kilomètres, il descend de près de 300 mètres, soit une pente moyenne de 2 : 10 000. Mais, plus que la pente, en somme modérée, c'est la série des accidents qu'il traverse qui lui vaudrait le mieux cette épithète. La vallée du Nil, dans ce secteur, est coupée de bancs de roches cristallines, que le fleuve a dû scier pour tracer son cours : de là la série des six cataractes qui se suivent de l'aval de Khartoum à l'amont d'Assouan, et qui rendent le fleuve pratiquement inutilisable comme voie de navigation continue

(voir fig. 52). Telle est la première différence qui distingue le Nil moyen du haut Nil soudanais. La seconde, non moins importante, est que, désormais, il ne reçoit plus aucun affluent permanent : l'Atbara, qui l'atteint un peu en amont de Berber, est le dernier. Le régime du Nil moyen dépend donc entièrement des eaux du Nil supérieur, équatorial, soudanais et éthiopien, ainsi, d'ailleurs, que celui du Nil inférieur.

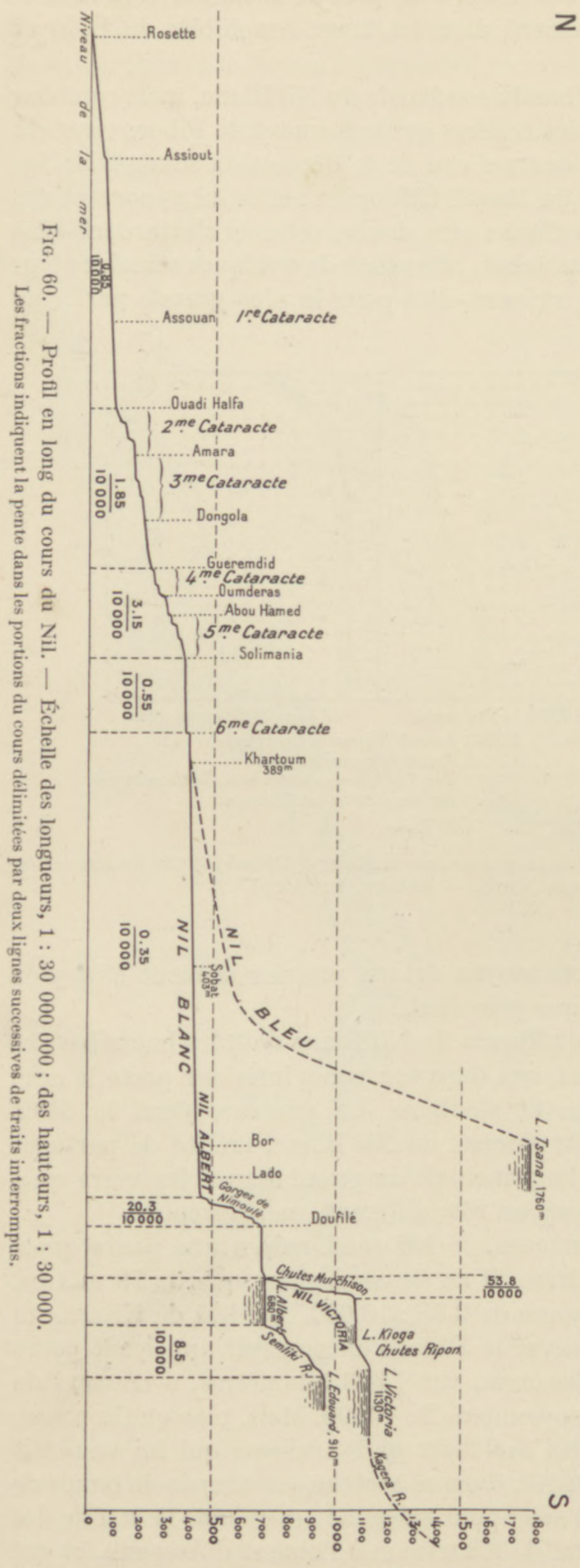


Fig. 60. — Profil en long du cours du Nil. — Échelle des longueurs, 1 : 30 000 000 ; des hauteurs, 1 : 30 000.
Les fractions indiquent la pente dans les portions du cours délimitées par deux lignes successives de traits interrompus.

Le cours de ce dernier est presque aussi plat que celui du Nil soudanais : d'Assouan à la Méditerranée, le fleuve met plus de 1 100 kilomètres pour descendre les 94 mètres qui le séparent du niveau de celle-ci (pente de 0,85 : 10 000). Sa vallée, d'abord taillée dans le grès de Nubie, est assez étroite : nulle part elle n'atteint 3 kilomètres. Mais, dès qu'à ces roches dures succèdent, aux environs de Louqsor, les calcaires plus tendres du Crétacé, puis de l'Éocène et du Pléistocène, la vallée s'élargit jusqu'à 16 et même 24 kilomètres, entre des escarpements de plateaux qui, sur certains points, dominent son plafond de près de 500 mètres. Sur les 300 derniers kilomètres qu'il parcourt avant le Caire, le fleuve accuse une tendance à longer le bord occidental du plateau et à laisser une plage d'alluvions de plus en plus large sur sa rive droite. D'ailleurs, dans cette zone, les rebords des deux plateaux descendent en altitude en aval du Caire, ils sont si bas qu'on les perçoit difficilement à quelque distance. Bientôt, ils divergent, laissant la place à cette plaine triangulaire où le Nil se divisera en bras, pour se terminer par plusieurs bouches, et que, depuis Hérodote, on appelle le Delta.

Le delta du Nil comporte des branches dont le nombre, au cours de l'histoire, a varié de sept à neuf. Aujourd'hui, aux branches naturelles se sont ajoutés nombre de canaux artificiels, presque aussi importants que la plupart d'entre elles. Pratiquement, pour la navigation, les branches de Rosette et de Damiette comptent seules aujourd'hui. Le Delta est une plaine monotone, large de 260 kilomètres dans sa plus grande largeur, entre Alexandrie et Port-Saïd, et longue de 160 du Sud au Nord. Son sol est fait des alluvions basaltiques amenées d'Éthiopie par le Nil Bleu — les alluvions les plus riches du monde. En bordure s'allongent des marais salés et des lagunes : lacs Mariout (ancien *Maraeotis*), d'Edkou, Borollos, Menzaleh ; celui-ci a plus de 2 000 kilomètres carrés de superficie. Entre les trois derniers, les deux branches principales se tracent un passage vers la mer.

Ainsi finit ce grand fleuve, aux origines multiples, au cours inférieur linéaire, mais dont le rôle bienfaisant, au milieu du désert qu'il traverse, est dû précisément à la multiplicité de ses origines et au caractère complémentaire des facteurs hydrologiques qui en résultent.

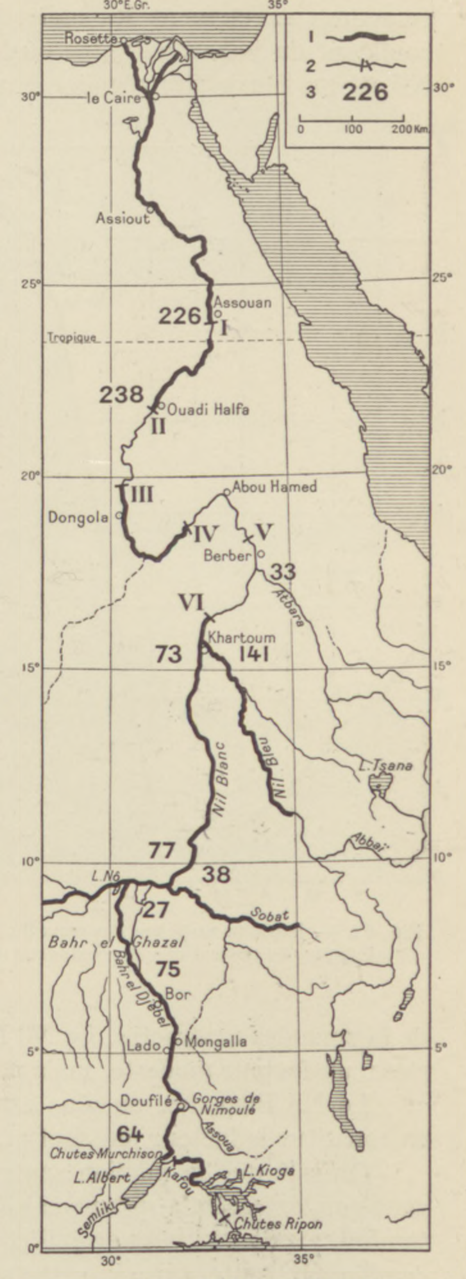


Fig. 61. — Hydrologie du Nil.

1, Parties navigables du Nil et de ses affluents. — 2, Cataractes du Nil (en regard de chacune, le numéro d'ordre en chiffres romains). — 3, Chiffres indiquant le débit quotidien moyen du Nil, en milliers de mètres cubes, aux points correspondants de son cours. — Échelle, 1 : 15 000 000.

Le régime du Nil. — Le Nil ne recevant plus aucun affluent permanent après l'Atbara, c'est-à-dire au Nord de 17°5' lat. N (l'extrémité de son delta est par 31°5'), ne peut que s'appauvrir par suite de l'évaporation sur les 2 000 derniers kilomètres de son parcours : entre Ouadi Halfa et Assouan son débit moyen diminue de 5 p. 100. Les conditions positives de son débit et de son régime dépendent donc exclusivement du débit et du régime des deux grandes branches supérieures de son cours : le réseau du Nil Blanc et le réseau du Nil Bleu.

Le bassin du Nil Blanc comprend deux portions : l'une, équatoriale ; l'autre, soudanaise. Le domaine équatorial du Nil-Victoria et du Nil-Albert ne comporte pas, à proprement parler, de saison sèche : toutefois, on y distingue nettement (voir fig. 55) deux maxima de précipitations, l'un en mars-mai, l'autre en septembre-novembre, séparés par deux minima, celui de juin-août étant beaucoup plus accentué que celui de décembre-mars. Il en résulte qu'à Nimoulé, où le Nil quitte la zone équatoriale pour entrer

dans la zone soudanaise, il passe beaucoup plus d'eau au printemps qu'en automne, qu'en hiver et surtout qu'en été. Mais dans le domaine soudanais il n'y a qu'une seule saison de pluie : en été, de juin à septembre. La crue qui en résulte compense exactement les maigres estivaux du Nil équatorial. En sorte qu'au confluent du Sobat, au point où lui arrivent les premières eaux éthiopiennes, le Nil est un fleuve très régulier, sans crue notable au cours de n'importe quelle saison. Il est vrai que c'est un fleuve pauvre : au cours de ses divagations dans la zone marécageuse du Bahr el Ghazal, il a perdu par évaporation, on l'a vu, près des deux tiers du volume de ses eaux, retenues dans les innombrables lagunes, absorbées par les plantes aquatiques ou les sous-bois des forêts-galeries (fig. 61).

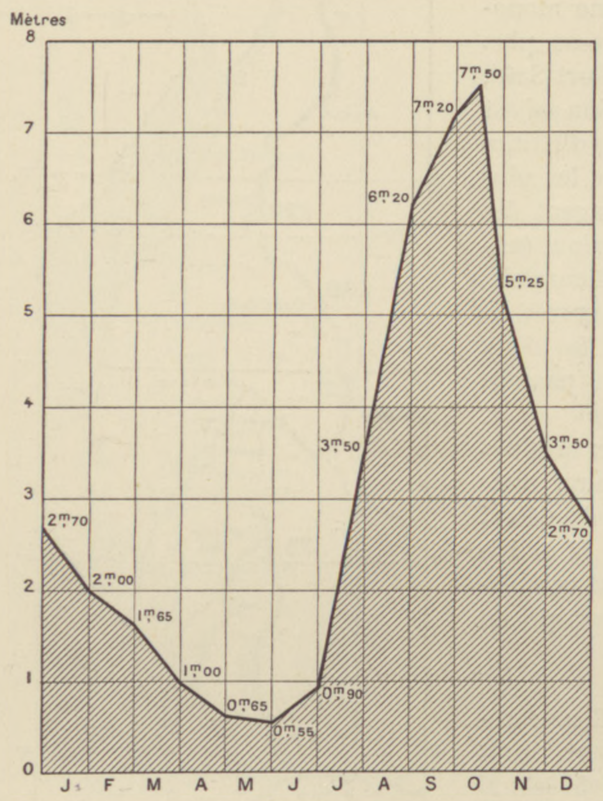
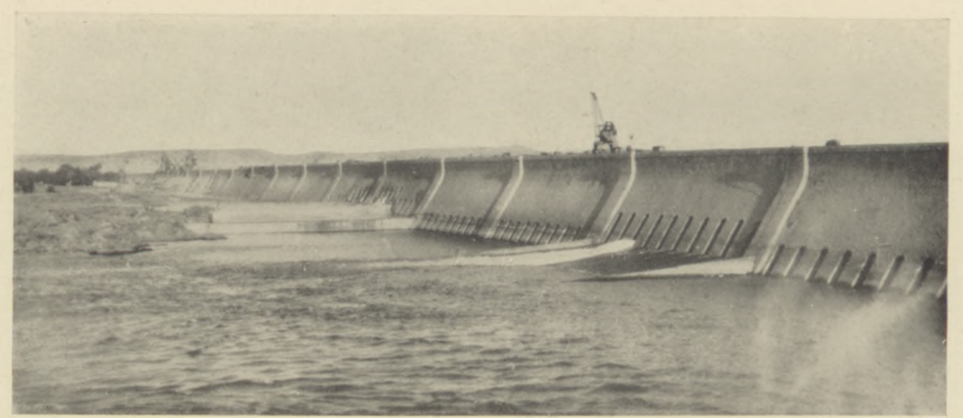


Fig. 62. — Hauteur moyenne des eaux du Nil en Basse-Égypte, au cours d'une année de crue normale.

Ainsi le Nil Blanc du cours supérieur apporte un volume relativement faible d'eau au Nil Blanc de Khartoum et au Nil d'Assouan et du delta ; mais il l'apporte continûment, toute l'année. En janvier, quand le passage de la crue du Nil Bleu est achevé, c'est presque uniquement sur les eaux du Nil Blanc que le Nil moyen et le Nil inférieur pouvaient compter, jusqu'à la construction récente des grands barrages, pour conserver un niveau propre à permettre une certaine navigation en dehors de la zone des cataractes. Le Nil Blanc est, dans le régime du Nil moyen et inférieur, un facteur modeste, mais permanent et stable.

Le Nil Bleu, lui, ou plus exactement l'ensemble des émissaires éthiopiens, en constitue le facteur puissant et saisonnier, l'agent actif des crues.

On sait que la portion septentrionale du Massif Éthiopien, située dans la zone soudanaise, n'a qu'une saison importante de pluies, en été, de juin à septembre, avec maximum en juillet et en août. Mais sur ces hauteurs fraîches, qui condensent toute vapeur, cette saison est particulièrement riche en précipitations. Ce sont des flots extrêmement abondants qui descendent vers le Soudan nilotique, non seulement de l'Abbaï ou Nil Bleu et de ses affluents directs, mais des systèmes du Sobat et de l'Atbara. Des pentes du massif la crue dévale rapidement vers le Nil, entraînant les alluvions basaltiques, qui donnent les « eaux rouges » et dont les éléments ont fertilisé la vallée du Nil pendant des millénaires, jusqu'à l'institution de l'irrigation pérenne. Seule la crue du Sobat est moins rapide et moins efficace, parce que ses eaux s'attardent et se décantent dans les marais du cours inférieur. Mais l'énorme flot des eaux rouges de l'Abbaï commence



Phot. Office de Tourisme de l'État égyptien.

A. — LE BARRAGE D'ASSOUAN.



Phot. Fred Boissonnas, Éd. Paul Trembley, Genève.

B. — LABOURAGE APRÈS L'INONDATION, DANS LE DELTA DU NIL.



Phot. Fred Boissonnas, Éd. Paul Trembley, Genève.

C. — UNE ROUTE A TRAVERS L'INONDATION DU NIL, EN HAUTE-ÉGYPTE.



Phot. Fred Boissonnas, Éd. Paul Trembley, Genève.

A. — CHADOUF DOUBLE, EN HAUTE-ÉGYPTE.



Phot. Fred Boissonnas, Éd. Paul Trembley, Genève.

B. — SAKKIEH, PRÈS DE NAG HAMADI.

à arriver à Khartoum dès les dernières semaines de juin, montant sans arrêt jusqu'au début de septembre. En Basse-Égypte, le niveau du fleuve, qui était descendu au-dessous d'un mètre à la fin de juin, est à 3 m. 50 à la fin de juillet, à 6 m. 20 à la fin d'août, à 7 m. 20 à la fin de septembre, à 7 m. 50 au milieu d'octobre. En année normale, c'est là son maximum : avant l'irrigation pérenne, les années de trop fortes crues, où le fleuve montait à 8 mètres et 8 m. 50, étaient des années désastreuses : les villages étaient inondés, les bestiaux, les récoltes de réserve et les maisons emportés. Normale ou excessive, la crue commence à baisser dès le milieu d'octobre, les pluies ayant atteint leur maximum en Éthiopie au milieu d'août. Dès la fin d'octobre, le niveau du fleuve n'est plus qu'à 5 m. 25 ; il est à 3 m. 50 à la fin de novembre, à 2 m. 70 à la fin de décembre. On peut dire que, dès la fin de novembre, la crue est terminée : le fleuve a cessé de recouvrir les terres de la vallée et d'y étaler les alluvions fertilisantes. De janvier à juin, le niveau baisse régulièrement ; seules les eaux du Nil Blanc, eaux claires et peu volumineuses, lui arrivent ; c'est la période sèche, qui permet les maturations et les récoltes (fig. 62).

Région égyptienne et région soudanaise du Nil. — Pendant plusieurs dizaines de siècles, les populations riveraines du Nil ont réglé le rythme de leur vie sur celui du fleuve qui, en leur apportant de sources inconnues l'eau fécondante, leur procurait les bienfaits d'une civilisation agricole. Mais la dépendance à l'égard du fleuve ne s'exerçait pas à un égal degré dans la zone du Nil inférieur et dans celle du Nil moyen. Dans la première, qui est la zone saharienne et désertique, toute la vie était étroitement liée aux crues du « père des Eaux » : ce fut la servitude et aussi la bénédiction de l'Égypte de devoir régler sa vie d'après celle du fleuve, sans lequel elle n'eût pas existé. De là une civilisation purement agricole, née près de quatre mille ans avant notre ère, et qui a subsisté, presque inchangée, jusqu'à l'époque moderne. Elle semblait éternelle, comme le régime du fleuve qui l'avait fait naître ; d'ailleurs, si l'irrigation pérenne a aujourd'hui profondément modifié les conditions de la vie des populations égyptiennes, elle a peut-être encore plus étroitement lié cette vie à l'existence du fleuve.

Au contraire, dans la région soudanaise du Nil, les ressources du climat et du sol permettent de multiples genres de vie en dehors de la zone stricte de la vallée du Nil. Celle-ci, d'ailleurs, plus étroite, ne permet pas la culture irriguée dans les mêmes conditions qu'en Égypte, et il a fallu la mise en œuvre toute récente des méthodes scientifiques d'irrigation pérenne pour rapprocher, seulement depuis hier, les conditions économiques du Soudan de celles de l'Égypte. Jusqu'alors les deux régions avaient suivi leur évolution propre. Et la non-navigabilité du Nil des cataractes avait accentué le divorce, jusqu'au jour où le chemin de fer est venu jouer le rôle que refusait le fleuve.

Il y a donc deux Afriques du Nil : l'Égypte et le Soudan. Leurs évolutions humaines et économiques ne se rejoignent, sans se confondre, qu'au début du XXe siècle. On doit les étudier à part, et c'est par l'Égypte qu'il faut commencer, car c'est à l'exemple de l'Égypte que se développe le Soudan moderne.

CHAPITRE XV

L'ÉGYPTE

I. — LE « DON DU NIL »

Depuis qu'Hérodote a dit que l'Égypte était un « don du Nil », l'expression est devenue banale. Banale, parce qu'elle est d'une vérité éternelle. Grâce à lui, l'Égypte, désert naturellement fertilisé, fut dotée d'une des plus antiques civilisations du monde. C'est une Mésopotamie, mais plus étendue, plus continue, mieux irriguée, et possédant l'avantage supplémentaire de sa position méditerranéenne qui, terre d'Afrique, l'a mise aisément, au cours de sa longue histoire, en contact avec les deux sources de la civilisation : l'Asie et l'Europe.

Le désert et son fleuve. — On a vu que le climat de l'Égypte est désertique jusqu'aux proches abords de la mer : seuls le régime des pluies de la côte du Delta et, dans une certaine mesure, celui de la côte de la mer Rouge échappent à ce caractère. Mais partout le régime des températures est celui des déserts, à peine atténué. On a vu quelques moyennes mensuelles ; les maxima et les minima absolus sont encore plus révélateurs : dans le Delta, ils vont de 43° à 3° C. ; au Caire, de 45°,2 à 0°,8; dans le désert Libyque, de —6°,2 à +46°. La rigueur de ce régime est aggravée pendant tout l'été par les tempêtes de ce vent sec et poudreux, le *khamsin*, dommageable à toute végétation, là où elle a pu pousser, et même aux moissons d'été, depuis que les méthodes de l'irrigation pérenne ont permis de les obtenir.

Mais il n'y aurait ni végétation, ni cultures sans le Nil : celles-ci et celle-là (en dehors des rares oasis) sont limitées à sa vallée et à son delta. Espace très médiocre : 30 000 kilomètres carrés, sur 1 050 000 que possède le royaume d'Égypte, soit moins de 3 p. 100. C'est en somme une longue oasis, étirée sur 1 200 kilomètres, élargie à son terminus marin, mais une oasis qui unit au bienfait de l'eau celui d'une terre d'alluvions extrêmement fertile, et d'une fertilité périodiquement renouvelée.

Le Nil entre en Égypte en aval d'Ouadi Halfa et de la deuxième cataracte. Seule la première cataracte, en amont d'Assouan, est sur son territoire. En Égypte, aucun affluent n'arrive au fleuve ; bien au contraire, des courants se détachent de son lit majeur. L'origine de la plupart doit être naturelle, mais ils ont été aménagés par l'homme et transformés depuis longtemps en canaux d'irrigation. Le plus long part de la région d'Assiout, en Moyenne-Égypte, et aboutit, à 80 kilomètres au Sud-Ouest du Caire, dans la dépression du Fayoum, dont il a permis

de bonne heure l'irrigation. Puis, au Nord du Caire, le Nil se divise, et son action vivifiante s'épanouit dans le Delta (voir fig. 53).

On a vu le mécanisme des crues du Nil, et comment il intéresse la vie de l'Égypte de la fin de juillet au début de décembre. Au cours de ces quatre mois, la masse liquide qu'il emporte à la mer représente au moins les trois quarts de la masse annuelle, soit 90 milliards de mètres cubes sur 120. Aux jours de pleines eaux, dans la Basse-Égypte, son débit est de 13 000 mètres cubes à la seconde. Avant l'irrigation pérenne, on estimait que, sur tout le territoire inondé de la vallée, le fleuve laissait chaque année environ 1 kilogramme et demi d'alluvions rouges et fertilisantes par mètre carré. L'épaisseur minimum des alluvions qui recouvre la roche est, dans la vallée, de 10 à 12 mètres. Dans cette couche meuble une partie des eaux d'inondation s'infiltre, contribuant à constituer en profondeur une nappe permanente, dont l'existence a été constatée presque partout au fond de la vallée et qui alimente les puits en saison sèche. Il y a là une réserve d'eau permanente, analogue à celles qu'on retrouve en bien des points du Sahara sous le lit des oueds desséchés. La double différence est dans l'extrême abondance et la continuité de cette nappe, et dans le fait qu'elle sert de soubassement à un fleuve qui n'est jamais à sec et qui, au cours du mois de ses plus basses eaux, donne encore en moyenne 900 mètres cubes à la seconde.

Tel est le Nil, « le fleuve béni, dit Amrou décrivant sa conquête au khalife Omar, le père de toutes richesses ». Divinisé au temps de l'antique civilisation égyptienne, il est tout autant aimé et admiré des Égyptiens modernes. Les Arabes eux-mêmes, ces éternels pasteurs, ont apprécié, on vient de le voir, la valeur du don qu'il a fait à l'Afrique de cette immense oasis, et c'est dans les *Mille et Une Nuits* que l'on voit un visiteur arabe souhaiter en remerciement à son hôte « que le Nil passe dans sa demeure » (pl. XXIX, C).

La civilisation égyptienne. — La vallée du Nil en aval des cataractes a vu se développer une civilisation agricole qui était déjà adulte il y a quatre mille ans. Depuis Ménès, créateur de Memphis dans la Basse-Égypte, jusqu'à Cambyse, le conquérant perse, vingt-six dynasties de pharaons se sont succédé. Certes, leur histoire n'a pas compté que des années de prospérité et de victoire. Des invasions, marquées de flux et de reflux, l'ont jalonnée, venant d'Asie et de la Méditerranée orientale, amenant, puis retirant des Assyriens, des Juifs, des Grecs. Cela n'a pas été sans introduire quelque mélange dans la population et dans les mœurs, au moins des villes. Pourtant, de l'Ancien Empire de Memphis au Moyen Empire de Thèbes et au Nouvel Empire, qui a mis en exploitation le Delta, la civilisation égyptienne a gardé ses traits essentiels : dans l'ordre de l'économie, la base agricole et rurale de la vie et, si l'on peut pour cette époque ancienne user de ce vocable au succès moderne, l'*autarcie*.

La civilisation égyptienne s'est limitée à la vallée du Nil et à son delta. Ces terres étroites et fécondes suffisaient à nourrir une population déjà très dense. Dans la mesure où les empires égyptiens avaient besoin du commerce extérieur, ils le faisaient surtout, par le haut Nil et par la mer Rouge, avec l'Afrique du Nord-Est, de l'équateur et du Soudan, d'où venaient les éléphants, l'ivoire, l'or, les plumes d'autruche, la gomme, la myrrhe et l'encens, les esclaves. De l'Asie et de la Méditerranée, dont les empires furent séparés jusqu'aux dernières dynasties par les sables et les marécages d'un delta inexploité, ne vinrent guère que des attaques de peuples attirés par les richesses à conquérir : les Perses de

Cambyse et de Darius, puis les Macédoniens et les Grecs d'Alexandre. Ce dernier, en 333, fondait sur la Méditerranée le port d'Alexandrie.

Cette fondation marque une nouvelle orientation dans la vie économique de l'Égypte : elle se continue pendant le règne des successeurs d'Alexandre, les Ptolémée, de 323 à 30 av. J.-C., puis sous les Romains, quand l'Égypte fut devenue une province de leur empire. La vie égyptienne est dès lors orientée vers la Méditerranée, et sa base est le commerce d'Alexandrie. De là partent, à destination des villes grecques et surtout de Rome, les grains, les olives et l'huile, les tissus de laine blanche ou teinte de pourpre. Mais, si les directions du commerce se sont modifiées, si son intensité s'est accrue, la vie du peuple égyptien est restée la même : l'industrie et le cosmopolitisme des villes, d'ailleurs peu nombreuses, ont laissé intacts les caractères raciaux et les mœurs des paysans égyptiens, ancêtres des *fellahs* d'aujourd'hui. L'arrivée du christianisme, au début du IVe siècle, sous la forme d'ailleurs particulière du christianisme copte, n'a guère influencé la vie sociale, le culte intime du Soleil et du Nil, sources de toute vie égyptienne. Le calendrier copte est simplement devenu le calendrier des agriculteurs : son premier mois, Thôt (*thot* signifie « satiété »), commence avec le plus haut de la crue du Nil, le 10 septembre ; son mois de Touba (de la mi-janvier à la mi-février) est celui où germe et apparaît le blé ; son mois de Barmouda (de la mi-avril à la mi-mai) est celui de la moisson ; son dernier mois, celui de Misra, ou de la naissance du Soleil, est celui du retour des puissances divines, le Soleil et les eaux de la crue, qui vont régénérer la terre.

Après la période de dissolution du byzantinisme vint la conquête des Arabes et l'islamisation du pays. C'est comme chefs d'Islam qu'ont régné sur l'Égypte des dynasties arabes jusqu'au XVIe siècle, puis les sultans de Stamboul, puis les Mamelouks. Pendant cette période, l'Égypte est de nouveau coupée de la Méditerranée, surtout de la Méditerranée occidentale : le négoce d'Alexandrie est ruiné ; le commerce ne se fait plus guère qu'avec les nomades du Sahara, du Soudan et de l'Arabie. Mais il comporte les mêmes matières : les grains et l'huile. La vie du paysan égyptien, du fait de ce commerce rétréci et détourné, en est appauvrie ; elle n'est pas modifiée dans son essence.

Cependant, à la fin du XVIIIe siècle, Bonaparte conquérait l'Égypte. Conquête éphémère ; mais, par une première réorganisation administrative qui devait servir de modèle aux suivantes et par la grande et pénétrante enquête de savants comme Monge, Berthollet, Geoffroy-Saint-Hilaire et bien d'autres, elle devait donner au pays conscience de son rôle futur dans la vie du monde méditerranéen. Car cette conquête d'un jour marqua le retour de l'Égypte au commerce avec l'Europe, retour que consacra, quelques années plus tard, l'avènement de la dynastie nationale de Mohammed Ali. Il est curieux de constater que c'est au personnel savant amené en Égypte par Bonaparte et à Mohammed Ali que l'on doit les premiers projets de canal maritime à travers l'isthme de Suez. Quant à la vie intérieure de l'Égypte, ni celui-là ni celui-ci n'ont songé à modifier ses bases agricoles, mais tous deux ont voulu les renforcer, en reprenant l'irrigation du Delta, inaugurée par les pharaons des dernières dynasties.

Demeurée sous la suzeraineté, de plus en plus nominale, du sultan ottoman jusqu'à la guerre de 1914-1918, placée pratiquement sous le protectorat britannique de 1882 à 1914, l'Égypte est un royaume indépendant depuis la Guerre ; son statut a été fixé par la constitution de 1923. En 1937, les privilèges juridiques qu'y possédaient encore les puissances européennes ont été abolis, une

brève période de transition ayant été prévue. La seule restriction à l'indépendance totale de l'Égypte, marquée par la présence de troupes britanniques, a son origine dans les deux circonstances essentielles de sa vie économique moderne : l'existence sur son territoire du canal de Suez, grande route maritime de l'Inde et de l'Extrême-Orient, et la nécessité d'aménager l'usage des eaux du Nil de manière à protéger à la fois les intérêts de l'agriculture égyptienne et ceux d'une autre agriculture qui est en train de naître de part et d'autre du haut fleuve, dans ce Soudan que qualifie très exactement l'épithète d'anglo-égyptien.

On verra que l'œuvre conjuguée des Britanniques et des Égyptiens a modifié l'usage qui se faisait traditionnellement des eaux du Nil, intensifié et changé les cultures. Nouvel avatar dans la civilisation égyptienne, dont le principe, établi il y a quarante siècles, est néanmoins resté le même : essentiellement agricole et rural.

La population de l'Égypte. — Peu de populations sont aussi homogènes dans leur masse que celle de l'Égypte. Il y a eu là, dès la plus haute antiquité, une communauté rurale, fortement agglomérée, qui a gardé jusqu'à ce jour, presque intacts, ses caractères somatiques et ses mœurs. L'élément fondamental en est le *Fellah*, ou paysan : aujourd'hui encore 82 p. 100 de la population égyptienne sont constitués par les Fellahs. Ils ont gardé de leurs ancêtres hamitiques le type presque pur : stature assez haute, jambes longues, épaules larges, taille extrêmement mince, torse trapézoïdal, profil du visage droit. Dans la campagne égyptienne, on rencontre sur chaque chemin des figures qui semblent sortir d'une pierre sculptée à l'époque des Pharaons. Partout ce type l'emporte ; tout au plus le teint est-il plus clair au Nord, le rapprochant des Arabes, et plus foncé au Sud, le rapprochant des Bédouins du désert ou des Hamites du Nord-Est africain. Et sans doute y a-t-il eu quelques mélanges ; mais ils ont peu influé sur le type, encore moins sur les mœurs. Dans une vallée qui manque presque également de rochers et d'arbres, de pierre et de bois, la petite maison du Fellah est encore construite, comme au temps des Pharaons, d'un torchis fait de boue pétrie avec des brins de paille et divers déchets : maison sans autre ouverture que la porte (on dit là-bas que la fumée est bonne pour les moustiques), sans autre meuble que quelques coussins, quelques nattes, une table basse, et un coffre pour les vêtements (pl. XXXIII, B). Les cultures indigènes, faites pour la consommation locale, sont demeurées le blé et l'orge, les fèves et les oignons. L'alimentation est restée presque exclusivement végétale : l'élevage des animaux domestiques, l'âne venu du Soudan, le chameau du désert, le buffle d'Asie, est réservé au portage et au trait, surtout à la manœuvre des *chadoufs* et autres pompes primitives, qui n'ont guère changé depuis quatre mille ans (pl. XXX, B).

Après les Fellahs, l'élément le plus important de la population est représenté par les Coptes, surtout groupés en Moyenne-Égypte, autour d'Assiout, la « capitale copte », et au Fayoum. Sans doute se différencient-ils avant tout des Fellahs par la religion, car ils sont chrétiens monophysites ; mais ils prétendent, probablement avec raison, que leur religion les a préservés de tout contact et de tout mélange avec l'étranger musulman ; et ils se disent le « peuple du Farum », c'est-à-dire du Pharaon. En effet, c'est chez eux que l'on rencontre le plus souvent, à un état apparemment pur, le type de l'Égyptien de l'antiquité. Mais, à la différence de celui-ci, l'agriculture n'est pas demeurée chez eux, comme chez le Fellah,

l'occupation presque exclusive : on en trouve un grand nombre dans les villes ; et même dans les villages ils sont volontiers artisans, boutiquiers, prêteurs de monnaie et changeurs.

Tels sont les deux éléments essentiels de la population indigène. Auprès d'eux comptent pour peu dans la vie du pays les quelque 400 000 Bédouins, mêlés d'Arabes, des déserts Libyque et Arabique de la Basse-Égypte et de l'Égypte moyenne, et les Bédouins purs du désert nubien (pl. XXXII, C). Quant à la population des villes, elle est beaucoup plus mêlée : à côté des Égyptiens d'origine, on y trouve des Arabes, des Nubiens, des Turcs, des Grecs, des Syriens, des Arméniens, des Juifs, et enfin des représentants de ce mélange que l'on trouve dans tous les ports et les marchés de la Méditerranée orientale et qu'on appelle le Levantin. Au total il faut ajouter une centaine de milliers de Français, d'Anglais, de Belges, d'Italiens et d'autres Européens.

L'Égypte avait été extrêmement peuplée dans l'antiquité. Au moyen âge, à partir de l'époque byzantine et plus encore sous les Arabes et les Ottomans, qui ne surent pas maintenir la prospérité agricole et le commerce avec les pays méditerranéens, cette population subit une diminution désastreuse : à la fin du XVIIIe siècle, Alexandrie, qui, au temps des Ptolémée et des Romains, avait eu 600 000 habitants, tant hommes libres qu'esclaves, n'en avait plus que 8 000. En 1800, la mission française de Bonaparte dénombrait, pour tout le pays, moins de 2 millions et demi d'habitants : 2 460 000. En 1821, Mohammed Ali en comptait un peu plus : 2 536 000. Mais, dès que l'ordre administratif et une sage politique agricole se réinstaurent, la population augmente avec rapidité : en 1846, 4 476 000 ; en 1882, 6 813 000 ; en 1897, 9 734 000 ; en 1927, 14 218 000. Il n'y a pas eu de recensement depuis cette dernière date, mais une évaluation officielle de juin 1934 donne à l'Égypte 15 281 000 habitants. Ainsi entre 1846 et 1882, l'accroissement annuel moyen de la population a été de 2 p. 100 ; entre 1882 et 1897, de 2,85 p. 100 ; entre 1897 et 1927, encore de 1,5 p. 100.

Pour apprécier pleinement un tel accroissement, il ne faut pas oublier qu'il s'est fait sur un domaine cultivable qui ne dépasse pas 30 000 kilomètres carrés, soit la superficie totale de la Belgique : ainsi, sur un domaine égal vivent ici presque deux fois plus d'habitants que dans le pays qui a la population la plus dense de l'Europe.

Dense, la population l'est ici partout à l'extrême, dans la vallée et le Delta. En Basse-Égypte, entre le Caire et Beni Souf, où la largeur du sol cultivable de la vallée ne dépasse jamais 10 kilomètres, cette densité n'est nulle part inférieure à 200 habitants au kilomètre carré; elle est en bien des points supérieure à 400. Dans la Moyenne-Égypte, entre Beni Souf et Assiout, malgré un domaine cultivable élargi à 16 et 17 kilomètres, la densité moyenne approche de 400 ; elle se monte à plus de 600 près du fleuve. De même dans la portion de la Haute-Égypte qui va de Louqsor à Assouan et où la vallée n'a pas 5 kilomètres de largeur. Le Fayoum a 320 habitants au kilomètre carré. Quant au Delta, si le pourtour, qui n'a encore été mis que partiellement en culture, marque une faiblesse de densité d'ailleurs relative (moins de 150 habitants au kilomètre carré), si, le long des cours inférieurs des deux branches navigables de Damiette et de Rosette, la densité monte déjà entre 150 et 500, la racine supérieure du delta, entre le Caire, Zagazig et Tantah, c'est-à-dire le territoire d'élection du coton, a partout une densité supérieure à 500, et même en bien des points à 750.

C'est là que fleurit surtout la vie urbaine, sous la forme, il est vrai, la plus

naturelle dans un pays vivant presque exclusivement de la culture : celle du marché agricole. Sur neuf villes ayant plus de 50 000 habitants, six se trouvent dans la Basse-Égypte, et toutes, sauf les deux très grandes métropoles du Caire et d'Alexandrie, sont éparses au milieu des terres cultivables, comme leurs nombreuses congénères un peu moins populeuses. Dotées d'un très médiocre urbanisme, elles n'ont pas, à proprement parler, de vie urbaine ; chacune est un point de rassemblement et d'échange pour les habitants d'un district rural. La vie rurale est l'essentiel (pl. XXXI, B).

Stabilité et évolution de la vie rurale. — Mohammed Ali a fait de l'Égypte un pays de petite propriété rurale; il procéda à un partage des terres alors cultivables, d'après le principe que chaque paysan devait avoir besoin d'un hectare à un hectare et demi. Une telle répartition, en quelque sorte idéale en régime capitaliste, n'a pu se maintenir. La loi islamique ordonne le partage égalitaire entre tous les héritiers ; elle a été presque toujours respectée. Le résultat est que, au cours des trois décades 1896-1926, la surface moyenne des propriétés a baissé de 2 ha. 50 à 1 ha. 20. D'autre part, les grandes étendues de terres conquises à la culture par l'irrigation pérenne, surtout dans le Delta, l'ont été par de grosses entreprises cotonnières, qui sont demeurées propriétaires. Ces terres sont, les unes, travaillées par des fellahs qui sont de simples salariés, les autres (le plus grand nombre), par des fellahs qui gèrent de petites fermes de 40 à 120 ares pour le compte des gros propriétaires. Néanmoins l'Égypte comporte encore de nombreux petits propriétaires, comme en fait foi le tableau suivant, donnant l'état de la propriété rurale égyptienne à la fin de 1931 :

Étendue de la propriété	Superficie		Propriétaires	
	Total (en ha.)	P. 100 de la superficie cultivable	Nombre	P. 100 du total des propriétaires
40 ares et moins	233 413	10	1 529 644	68,2
De 40 ares à 2 hectares	469 564	20,2	554 550	24,7
De 2 à 20 hectares	705 982	30,3	146 225	6,5
Au-dessus de 20 hectares	921 165	39,5	12 708	0,6
	2 330 124		2 243 127	

Ainsi 92,9 p. 100 des propriétaires égyptiens sont de petits propriétaires et possèdent 30,2 p. 100 des terres ; 0,6 p. 100 sont de plus ou moins gros propriétaires et possèdent 39,5 p. 100. Quant à la propriété moyenne, elle comprend 6,5 p. 100 des propriétaires et 30,3 p. 100 des terres. On est autorisé à penser que cette évolution, à peine esquissée, vers la grande propriété, est l'œuvre de l'irrigation pérenne et des modifications qu'elle a déterminées dans l'économie agricole.

Ces modifications sont profondes. Jusqu'à la fin du XIXe siècle, et depuis les temps les plus reculés, l'agriculteur égyptien adaptait exactement le rythme de son travail à celui de la crue. A partir du mois d'août, les eaux montantes du Nil étaient introduites dans les bassins de la basse vallée, les *hods*, par des brèches ouvertes dans des levées de terre faites de main d'homme et qui les entourent. L'eau du fleuve apportait le limon fertilisant. C'était le début de la période de submersion. Elle cessait au moment où le fleuve commençait à baisser, d'octobre à

décembre, d'abord pour les bassins les plus éloignés du fleuve, puis pour les plus proches. L'eau, venue avec sa charge de limons rouges, les déposait et repartait claire. Le fellah avait assisté sans travail à la fertilisation et à l'arrosage de sa terre. Dès qu'elle reparaissait, il semait à la volée le grain dans la boue liquide. Nouvelle attente sans travail. Puis, au bout d'une dizaine de semaines, la moisson était mûre, et la récolte commençait. Le blé semé au début de novembre se récoltait ainsi au début de février ; certaines plantes, semées plus tard ou demandant une végétation plus longue, se récoltaient en mars, avril ou mai. C'était — c'est encore — la récolte d'hiver, la récolte *chetoui*.

Les crues les plus hautes n'atteignent pas les terres les plus élevées des bords extérieurs de la vallée. Les riverains les irriguent en élevant l'eau, selon une méthode simpliste et millénaire, par le moyen d'une vis d'Archimède, qui monte les eaux d'environ trois quarts de mètres, où elles sont prises par le *chadouf*, sorte de seau suspendu à une perche formant balancier. Avec le chadouf on peut monter l'eau à 2 mètres ou 2 m. 50 au-dessus du niveau des plus hautes eaux. Par un jeu de trois chadoufs conjugués on arrive à 6 mètres ou 7 m. 50. D'autres appareils, plus perfectionnés, les *sakkiehs*, avec norias mues par des bœufs et roues à godets, sont également employés (pl. XXX, A et B). De là, par une série de canaux, l'eau est distribuée sur les terres qui ne connaissent jamais l'inondation. Mais c'est une eau sans limon. Il faut donc suppléer ici à l'engrais naturel par des engrais apportés, fumier des pigeonniers, détritus pris aux *koms*, ou buttes portant les ruines de villages abandonnés. Ainsi le travail du fellah est accru et compliqué par la manœuvre de l'eau et par la fertilisation de la terre. Il est achevé un mois après que la crue a commencé de baisser, c'est-à-dire dès le milieu d'octobre. Alors les semences sont faites. Les récoltes qu'elles donneront s'appellent les récoltes *nili*.

Telles étaient et telles sont encore dans bien des parties de la Haute-Égypte les deux récoltes, *chetoui* et *nili*, que fournit la simple utilisation de la crue. Elle permettait, et elle permet l'abondante production des denrées qui suffisent à l'alimentation d'une population dense : céréales (blé, orge, maïs); plantes potagères (fèves, pois, lentilles, oignons); fruits (raisins et olives); enfin la luzerne, le *bersim*, pour le bétail. Tout est fini en mai au plus tard. Jusqu'à septembre, jusqu'à la nouvelle crue, la terre se dessèche, se durcit et se craquèle sous le soleil de la canicule, et le fellah attend. La terre et l'homme se reposent.

Ce sont les membres de la mission française, puis Mohammed Ali — lequel reprit leurs projets dans tant de domaines — qui songèrent les premiers à modifier cet état de choses. Leur idée foncière était, on l'a vu, reprenant la tradition romaine, de rattacher l'Égypte à l'Europe en lui demandant pour celle-ci des produits d'exportation. Mais l'Europe moderne ne demandait plus à l'Égypte, comme l'Europe méditerranéenne de l'Empire Romain, des céréales, des olives et de l'huile. Ce qu'elle pouvait acheter à un pays chaud et dépourvu (du moins on le croyait alors) de ressources minérales, c'était le sucre de canne et le coton : le sucre de canne, parce qu'on était à l'époque du blocus continental, puis de la guerre d'indépendance de l'Amérique latine, qui compromirent l'alimentation de l'Europe, où la production du sucre de betteraves débutait à peine ; le coton, parce que commençait en Angleterre la période de la grande industrie, et singulièrement de la grande industrie textile. Or canne à sucre et coton sont des cultures qui se font en période de chaleur. Le coton, notamment, a besoin d'une grande chaleur et de beaucoup d'eau pendant que la plante pousse, tandis qu'il lui faut



Phot. Fred Boissonnas, Éd. Paul Trembley, Genève.

A. — LA PLAINE DE THÈBES. AU FOND, LA CHAÎNE ARABIQUE.



Phot. W. Mittelholzer, Swissair-Photo A. G.

B. — UN VILLAGE DU DELTA, PRÈS DU NIL DE ROSETTE.



Phot. Fred Boissonnas, Éd. Paul Trembley, Genève.

A. — OASIS DE DAKLAH.
Orangers géants (20 mètres de haut).



Phot. Fred Boissonnas, Éd. Paul Trembley, Genève.

B. — PAYSAGE DU FAYOUM.
Canal et palmiers.



Phot. Fred Boissonnas, Éd. Paul Trembley, Genève.

C. — BURG EL ARAB. BÉDOUINS, TENTE ET MOUTONS.

encore de la chaleur, mais une sécheresse absolue pendant que mûrit la gousse qui contient la fibre textile. Le régime du Nil lui aurait parfaitement convenu, si les crues de celui-ci se prolongeaient jusqu'à mars et avril, mai et juin ; mais c'est précisément l'époque où le Nil a ses plus basses eaux et où les terres de sa vallée se dessèchent. Si l'on voulait obtenir des cultures d'exportation sans nuire à l'indispensable production des denrées nourricières, il fallait donc aménager le régime des eaux de crue, non seulement de manière à étendre la superficie des terres productives, mais aussi de façon à permettre une culture d'été, ce qu'on appelle la culture *séfi*.

Le premier problème a été résolu par la construction de barrages, permettant l'exhaussement du plan d'eau à leur amont, et par conséquent l'inondation de terres plus hautes et plus éloignées dans la vallée. Dès 1861, de petits barrages étaient construits au sommet du delta, à une vingtaine de kilomètres du Caire. Ils étaient remplacés, en 1890, par le grand barrage qui coupe le fleuve en aval de Boulaq, avant sa division en plusieurs branches; barrage magnifique, de 134 arches et de 2 kilomètres de longueur. En 1901 s'ajoute, en travers de la branche de Damiette, le barrage de Sifta. En 1902, la Haute-Égypte est entreprise par l'achèvement du barrage d'Assiout, à 330 kilomètres en amont du Caire ; puis c'est, plus en amont encore, le barrage d'Esneh ; enfin, en 1930, le barrage de Nag Hamadi, à 260 kilomètres en amont d'Assiout.

Ces divers barrages ont largement étendu, en Haute et en Basse-Égypte, la zone cultivable pendant le temps de crue et assuré de plus abondantes récoltes, nili et chetoui. Pour donner au pays de l'eau pendant la période de sécheresse, il fallait bien, à la base méridionale de l'Égypte, un réservoir. C'est à cette fin qu'a été construite la digue d'Assouan. Celle-ci, achevée en 1903, mais successivement exhaussée en 1907, 1912 et 1933, a une longueur de 2 kilomètres environ, une largeur à la base de 29 mètres, au sommet de 7 mètres, et 180 écluses mues à l'électricité. Pendant la crue, les écluses sont ouvertes et laissent passer eaux et limon. A la fin de novembre, quand la crue baisse, elles sont fermées, et le réservoir s'emplit. Plein, il contient deux milliards et demi de mètres cubes d'eau. Trois ou quatre mois plus tard, quand en Basse-Égypte le maigre du Nil est au plus bas, les écluses sont ouvertes, et l'eau de réserve, sagement dispensée, doit faire la soudure des quatre mois jusqu'à l'arrivée de la crue prochaine. Ainsi les terres cultivées ont un arrosage permanent, dû pendant huit mois au régime naturel du fleuve et pendant quatre à l'industrie humaine. C'est l'*irrigation pérenne* (pl. XXIX, A).

L'irrigation pérenne est aujourd'hui le procédé le plus largement employé en Égypte : les quatre cinquièmes des terres actuellement mises en culture en bénéficient ; seul un cinquième est encore au régime de la simple inondation.

L'irrigation pérenne a profondément modifié l'économie agricole de l'Égypte. Dans le domaine qu'elle régit, après les récoltes d'automne et d'hiver, nili et chetoui, une récolte d'été, séfi, est possible. Elle apporte au pays un complément dont il n'avait guère besoin pour lui-même, sauf pendant les années de « vaches maigres » ; ce complément est consacré aux cultures d'exportation, canne à sucre et surtout coton. Le cycle complet d'une année agricole, où l'on ne laisse plus guère la terre en repos, se présente désormais ainsi. En septembre-octobre, semailles du blé, de l'orge, du maïs, des légumineuses comme la luzerne, des plantes potagères comme les fèves et les pois. La moisson des céréales se fait en février ; celle des fèves, en avril ; la luzerne est coupée trois ou quatre fois au

cours de l'hiver et des premières semaines du printemps. En mai et juin, on met les bestiaux en pâture sur les luzernières. Cependant, dès mars, sur les terres qu'occupaient les céréales moissonnées, le fellah sème le coton ; ou bien, sur ces terres et sur celles que libérera en avril la récolte des plantes potagères, il plante, en mars et avril, les boutures de canne à sucre. La canne, surtout dans la Haute et Moyenne-Égypte, le coton, surtout dans le Delta, envahissent le domaine cultivable. Y échappe la portion extérieure du Delta, les terres légèrement salées du voisinage de la mer, où l'on a installé des rizières : le riz, qui y vient très bien, est lui aussi — du moins jusqu'à ce jour — presque uniquement un produit d'exportation ; le fellah n'en a pas encore pris l'habitude. Y échappent aussi les banlieues des deux grandes villes, où la culture maraîchère — oignons, piments, tomates, artichauts, salades — occupe le sol toute l'année, pratiquée surtout par les Grecs et les Italiens, plus laborieux que les Fellahs.

Ainsi l'irrigation pérenne a augmenté la production égyptienne et en a accru la variété. C'est un avantage incontestable. En regard, il ne faut point méconnaître qu'elle a posé de nouveaux problèmes, qui demandent une solution quotidienne. Une partie du limon des crues est retenue par les digues et barrages ; le sol cultivé en reçoit moins ; ici il faut déjà, là il faudra plus tard y suppléer par des engrais. Dans les régions inférieures du Delta qui se sont ouvertes à l'irrigation pérenne, le sol était salé ; si les eaux qui y arrivent ne sont pas drainées, le sel peut remonter par capillarité et empoisonner les cultures : de là, la nécessité du drainage, quand le sol a été fécondé ; il faut autant de canaux de drainage que de canaux d'irrigation ; leur aménagement et leur entretien demandent un double travail. Ainsi, par l'extension de la période culturale à toute l'année, par la multiplication des genres de culture, par l'usage devenu nécessaire des engrais, par l'entretien d'un lacis de canaux chaque année plus serré, la vie légèrement indolente du fellah est devenue continûment laborieuse : il ne s'agit plus de contempler l'œuvre annuelle du Nil, il s'agit d'y collaborer tous les jours, maintenant que l'ingéniosité de l'homme moderne l'a rendue plus productrice, mais aussi plus compliquée et plus délicate.

Et dans un tel système, fondé sur la retenue et la distribution de l'eau, il va de soi que le contrôle de l'autorité publique s'impose. Le fellah est maître de son champ ; il ne l'est pas de l'eau qui le traverse, et qui dépend d'un « service public », le plus important de l'Égypte moderne. L'ouverture, la fermeture, l'entretien, la création des canaux ; le maintien du bon courant de l'eau, l'assurance qu'elle n'est point indûment retenue, tout appelle le contrôle de l'autorité. Les services du *Water Supply* comprennent, à côté d'un corps d'ingénieurs et de techniciens de l'hydraulique, un corps très actif de police. Le Nil est toujours le dieu de l'Égypte ; mais il a sur terre des serviteurs très stricts, qui ont su obtenir le meilleur rendement de ses bienfaits et tout organiser pour que rien n'en soit perdu et que tous en profitent.

II. — LES RÉGIONS DE L'ÉGYPTE

Les déserts. — Les déserts représentent 97 p. 100 de la superficie de l'État égyptien et possèdent 2 p. 100 de sa population. Leurs plateaux, où se succèdent du Sud au Nord le granite, puis le grès nubien, puis le calcaire, en couches qui s'inclinent vers la Méditerranée, sont presque totalement dépourvus de végétation, d'eau et d'habitants (fig. 63).

Cela est exclusivement et totalement vrai pour la moitié, au moins, du désert Libyque, à l'Ouest du Nil. Même à une époque où l'on peut penser que le Sahara avait un climat plus humide que de nos jours, il n'a pas eu de vraies vallées fluviales dans sa portion méridionale : on ne trouve là aucune accumulation d'alluvions. Cette aridité sauvage ne comporte aucune oasis, aucune agglomération de sédentaires ; les caravanes la redoutent et l'évitent. La portion septentrionale, constituée par de bas plateaux calcaires, comporte une vie relativement plus animée. La longue ligne des oasis qui, du Sud-Est au Nord-Ouest, s'allonge de Kourkour et de Kargeh à Siouah occupe une dépression de 150 kilomètres de longueur, où se sont logés, non des oueds, mais des lacs pour la plupart salés, à côté desquels les forages ont donné quelques puits d'eau douce. Certaines de ces oasis sont assez peuplées : celle de Kargeh doit avoir 7 000 habitants ; celle de Dakhel, 15 000, et sa capitale, El Kasr, n'a pas moins de quatre mosquées. Si Farafrah n'a qu'un demi-millier d'habitants, Baharyeh (l'*Oasis minor* des Anciens), la plus proche du Nil, en a 6 000. Enfin, à l'extrémité de la chaîne, près de la frontière de la Libye italienne, dans une partie de la dépression qui se trouve au-dessous du niveau de la mer, l'oasis de Siouah, qui fut jadis la demeure de l'oracle de Jupiter Ammon, en a 9 000.

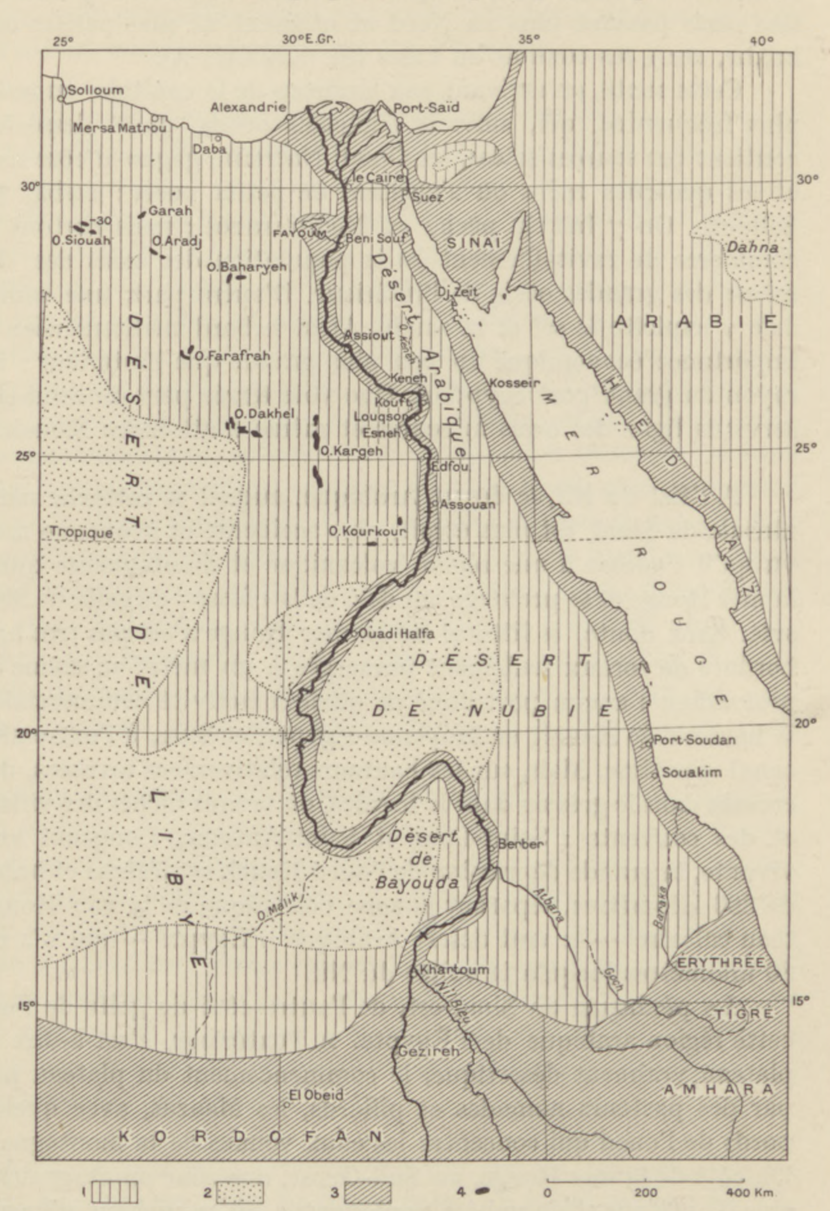


FIG. 63. — Les déserts de l'Afrique du Nil. — Échelle, 1 : 15 000 000.
1, Déserts. — 2, Déserts de sable. — 3, Régions naturellement cultivables. — 4, Oasis.

Entre les oasis, quelques tribus de nomades pasteurs occupent le désert et font le service des caravanes, composées surtout de pèlerins pour la Mecque, qui, par une piste passant plus au Nord et utilisant de plus petites oasis (Garah, Sabbakhe, etc.), les conduit au Caire (pl. XXXII, A).

Cette route, en arrivant aux environs de la capitale, en rencontre une autre, plus fréquentée, qui, suivant d'anciens oueds, quasi desséchés et dont le lit contient des sources salées, les Ouadi Natroun, gagne la côte maritime du désert et les quelques rades où s'abritent de petits ports : Daba, Mersa, et surtout Solloum. On y fait la pêche en Méditerranée ; mais surtout on y pratique le commerce de ravitaillement de la population des oasis des Ouadi Natroun et même des grandes oasis de l'intérieur. D'autre part, une compagnie d'Alexandrie y exploite le sel et la soude. Ainsi le bord méditerranéen des déserts a une importance économique un peu plus grande que l'intérieur : il est déjà dans le rayon du grand port égyptien. Une voie ferrée part de celui-ci, qui tend à desservir la ligne des oasis mineures et même à atteindre Siouah.

A l'Est du Nil, le désert Arabique, auquel se rattache naturellement la péninsule du Sinaï, est plus étroit, plus accidenté et beaucoup moins pauvre. On a vu qu'il s'adosse à une région volcanique et montagneuse qui borde la côte de la mer Rouge et se prolonge, au delà de la « fosse » du golfe de Suez, dans la péninsule. Sans doute, le littoral de la mer Rouge n'est pas très hospitalier, avec sa bordure de coraux seulement immergés à un mètre ou même un demi-mètre de profondeur : aucun port doué de quelque activité commerciale entre Kosseir, à la hauteur de Keneh, en Moyenne-Égypte, et Suez, à l'extrémité méridionale du canal maritime. Mais, sur les hauteurs relativement arrosées, des bassins se sont creusés dans le grès ou dans le basalte, où se sont nichés des villages d'agriculteurs et des couvents : Saint-Paul et Saint-Antoine. Longeant au Sud cette zone vivante, la grande dépression de l'oued Keneh est fraîche et habitée sur une ligne de 300 kilomètres, séparant la zone volcanique de la mer Rouge de l'étroit plateau calcaire — le vrai désert Arabique d'Égypte — qui n'a nulle part plus de 80 kilomètres jusqu'à la vallée du Nil.

La péninsule du Sinaï est, de l'autre côté du golfe de Suez, le pendant de cette région arabique de l'Égypte. A l'extérieur, c'est-à-dire au Nord-Est, un plateau vraiment désertique, le commencement du plateau palestinien, occupé par des pasteurs nomades et pillards, les Maazas, avec quelques oasis sur les bords de l'oued qui concentre les eaux venues de la montagne, l'Oued el Arich. Du côté de la mer Rouge, au Sud-Ouest, une zone montagneuse, creusée de bassins de culture et de vallées verdoyantes, où se nichent villages et couvents, et bordée par une côte où vivent de nombreux villages de pêcheurs (pl. XXXV, B). La première région regarde vers l'Asie, celle-ci vers l'Égypte. Elle a attiré les invasions et a servi à des passages et à des contacts entre les originaires des deux contrées. Un fait symbolique de ces contacts est que, à peu de distance l'une de l'autre, on trouve au Sinaï une source minérale dite *Aïn Mousa*, la « Source de Moïse », et une source thermale dite *Hammam Faraoun*, le « Bain du Pharaon ».

Aux avantages relatifs qu'elle offre à la vie agricole, cette région arabico-sinaïtique ajoute celui de ressources minérales. On y a recueilli de tout temps des pierres précieuses, et surtout des turquoises. Il y a un gisement de nitrate près de Kouft, des gisements de phosphate assez importants entre Keneh et Kosseir, enfin un gîte pétrolifère d'excellent rendement au Djebel Zeit, sur la côte occi-

dentale du golfe de Suez. Avec le sel des Ouadi Natroun, ce sont les seules ressources minières de l'Égypte ; elle les doit à ses déserts. Et c'est aussi des monts du désert Arabique que sont venues les belles pierres de porphyre, de granite et de grès dont furent faits les énormes monuments des Pharaons.

La vallée. — La vallée, c'est le « pays noir » (*Khem*), par contraste avec les étendues blanches du désert. Elle commence en Égypte, au delà d'Ouadi Halfa et de la deuxième cataracte, par ce qu'on appelle parfois la Haute-Égypte au sens strict, c'est-à-dire la portion où s'allonge un bief navigable de 345 kilomètres jusqu'à la première cataracte à Assouan. La vallée, assez large, est composée d'une série de bassins qui s'allongent sur les deux berges du fleuve, et où les cultures sont toutes encore soumises au régime de l'inondation, car le pays est à l'amont du grand réservoir qui permet l'irrigation pérenne. Ici se trouve la porte de l'Égypte sur le pays des Nègres; le teint plus sombre des Fellahs en porte la marque. Outre sa production très appréciable de denrées alimentaires, cette Haute-Égypte tire une importance spéciale de ce qu'elle est le terminus méridional de la navigation fluviale, laquelle est continue depuis le delta, puisqu'un canal latéral, contournant la digue d'Assouan et la cataracte, permet le passage aux vapeurs du plus gros tonnage qui circulent sur le Nil. C'est là que les commerçants du fleuve ont toujours pris contact avec les caravaniers qui desservaient au Sud le Soudan et au Sud-Est les ports de la mer Rouge, points de départ des relations avec l'Asie des moussons. De là l'importance du marché d'Ouadi Halfa, première ville du Soudan Anglo-Égyptien vers le Nord. Aujourd'hui, c'est une voie ferrée qui l'unit au grand marché de Berber et à Port-Soudan (voir fig. 67, p. 231).

La Haute-Égypte se termine au Nord par le bassin de Thèbes. Celui-ci, encore assez étroit entre les deux plateaux de grès qui dominent Edfou et Esneh, s'élargit avant l'ancien site de Thèbes. Le bassin fut très riche dans l'antiquité : c'est là que se développa le Moyen Empire; sa grande fortune apparaît encore dans les ruines de ses temples et de ses palais, à Thèbes aux Cent Portes, à Karnak, à Louqsor. Aujourd'hui, l'irrigation pérenne, due à la digue d'Assouan et aux barrages qui se trouvent en aval, a redonné à cette petite contrée son ancienne richesse agricole et y a ajouté une ressource nouvelle : la canne à sucre. C'est ici le principal centre de cette culture séfi en Égypte ; là se trouvent les principales sucreries du pays (pl. XXXI, A).

En aval de Thèbes commence la Moyenne-Égypte, qui fut, elle aussi, un des berceaux du Moyen Empire vers sa fin. Le fleuve décrit un grand coude à Keneh, qui le met à quelque 120 kilomètres de la mer Rouge ; nulle part il n'en est plus près. Outre sa grande fertilité, grâce à une vallée qui s'élargit de plus en plus vers le Nord, cette région eut, à la fin de l'ère des Pharaons et pendant la domination romaine, l'avantage supplémentaire d'être la tête de pont vers la mer Rouge, à une époque où la navigation ne pouvait remonter en amont d'Assouan et où la brièveté du parcours jusqu'à la côte était un avantage décisif. Les marchands grecs et les empereurs romains firent sa fortune et la somptuosité monumentale de nombreuses villes : Cynopolis, Antinoé, Pescla, Lycopolis (aujourd'hui Assiout), Antheropolis, Panopolis, Thinis, Abydos, Coptos (aujourd'hui Kouft), Apollinopolis (aujourd'hui Kous). Même au temps de l'Islam, la région garda de l'importance, grâce à la route de pèlerinage qui venait des oasis libyques et con-

duisait vers l'Arabie. Aujourd'hui, grâce aux eaux d'été qui viennent d'Assouan et au plan d'eau d'inondation élevé par le barrage d'Assiout, la région est redevenue une des plus riches de l'Égypte ; sa capitale moderne, Assiout, a près de 100 000 habitants.

La Moyenne-Égypte se continue jusqu'aux approches du bassin du Caire. Il se trouve au contact du delta et de la vallée, à la croisée de la route qui menait de l'Asie, par l'isthme et par les oasis côtières, vers la Cyrénaïque et l'Afrique Mineure, évitant les marécages du delta. Il est le site de la plus antique civilisation égyptienne, dont le foyer fut Memphis et qui a vu se dresser les Pyramides (pl. XXXIII, A et C). Aujourd'hui, avec le développement économique du Delta, le Caire, situé au point de contact de celui-ci avec la vallée, est redevenu le cœur de l'Égypte. S'il est au monde une capitale rationnellement située, c'est bien le Caire. Memphis était bâtie sur la rive gauche du Nil, à l'abri du rebord du plateau calcaire qui porte les Pyramides. Le Caire, au contraire, est né sur l'extrémité en éperon du Djebel Mokkatam, qui domine la rive droite. C'est là que le conquérant arabe de l'Égypte, Amrou, lieutenant d'Omar, bâtit une mosquée, sur l'emplacement d'une ancienne citadelle romaine. A la ville arabe s'est ajoutée une ville turque, puis une ville levantine construite par Mohammed Ali et son fils Ismaïl. La ville moderne est descendue au pied de la colline, dans la plaine d'alluvions laissée par le fleuve au cours de ses déplacements vers le bord occidental de la vallée.

Le Caire a aujourd'hui plus d'un million d'habitants (déjà 1 065 0000 au recensement de 1927) : agglomération de beaucoup la plus grosse du continent africain, — concentrée sur 21 kilomètres carrés, alors que la seconde ville d'Afrique, Johannesburg, avec 350 000 habitants, en couvre 78. La population de la ville moderne est très cosmopolite : Européens, Arabes, Turcs, Arméniens, Syriens, Levantins, Nègres et mulâtres, ces derniers surtout ouvriers ou domestiques. Mais il y a, dans la ville ancienne, une population proprement cairote, très différente du Fellah et faite d'un mélange où domine fortement le sang copte. Le Caire est la capitale officielle de l'Égypte depuis l'an 1863; mais son importance économique a précédé cette consécration officielle : là convergent toutes les routes du Delta, avant de se prolonger dans la vallée du Nil. C'est bien le point de contact entre la Basse et les Moyenne et Haute-Égypte (pl. XXXIV, A).

Le Fayoum. — En marge de la vallée du Nil, mais dépendant comme elle pour sa vie du grand fleuve, se trouve, sur la rive gauche, à la latitude de Beni Souf, le Fayoum. Le Fayoum est à proprement parler une dépression du désert Libyque analogue à celles où se sont logées les oasis. La seule différence — mais elle est essentielle — réside dans le fait qu'ici les eaux du fleuve arrivent par la dérivation, sans doute naturelle, mais entretenue de main d'homme, du Bahr Yousouf. Le plateau calcaire que celui-ci traverse pour atteindre le Fayoum se tient aux environs de 60 mètres d'altitude. Un premier gradin, qui regarde vers le Nord-Ouest, domine un premier palier dont l'altitude moyenne est d'une vingtaine de mètres. Au delà de Medinet el Fayoum, principal marché du bassin, un second palier, plus bas de 10 mètres, domine le fond de la cuvette, qui est à l'extrême Nord-Ouest et qu'occupe une vaste lagune, en voie d'évaporation, dont la surface est à 45 mètres au-dessous du niveau de la mer. C'est là, sans doute, qu'il faut placer le fameux lac Mœris, dont la légende est obscure. Au Sud-Ouest du Fayoum, une seconde dépression, analogue, mais moins étendue, l'Ouadi

Rayan, est sans communication avec le Nil, donc sans richesse agricole (fig. 64).

Dans l'antiquité, le haut palier du Fayoum recevait les eaux d'inondation du Nil, dont le flot, favorisé par des travaux de canalisation, arrivait librement et fortement. Pendant la période arabe et turque, on laissa le Bahr Yousouf s'ensabler, et le Fayoum dépérit ; il devint une oasis comme les autres ; sa population diminua. Puis, au XIXe siècle, et plus encore depuis l'institution de l'irrigation pérenne, ce vaste bassin de 1 750 kilomètres carrés a repris vie et prospérité.



Fig. 64. — Le Fayoum.

1, Canaux d'irrigation et de drainage. — Échelle, 1 : 835 000.

Déjà en 1882 il avait 201 000 habitants; au recensement de 1927, il en avait 554 000. Sa capitale, Medinet el Fayoum, a 53 000 habitants. Aux cultures traditionnelles, qui étaient ici les fruits (oranges et citrons, grenades, figues, abricots, amandes, raisins), l'olive et la date, l'irrigation pérenne a ajouté les céréales, le riz, le coton. D'autre part, les bois d'acacia, d'eucalyptus, de tamaris donnent à la terre du Fayoum une apparence de fraîcheur qu'on trouve rarement en Égypte. Ils entourent des villages heureux, dont les habitants vivent de l'exportation des fruits et aussi de la vannerie, de la poterie, le fond très humide de la dépression étant riche en oseraies et en argile (pl. XXXII, B).

Le Delta. — Le Delta a une superficie de 20 000 kilomètres carrés environ ; la vallée du Nil en Égypte n'en a que 10 000. Aussi, entièrement mis en culture, le Delta devait jouer dans la vie de l'Égypte un rôle prépondérant. Mais ici la mise en culture n'a point été un fait pour ainsi dire spontané de la nature, comme dans la vallée ; il y fallut l'effort intelligent et scientifique de l'homme. A l'état naturel, le Delta n'était, dans sa portion supérieure, qu'un immense triangle de

sable, traversé par sept branches du fleuve, dont cinq traînaient un cours pauvre et pénible; dans sa portion inférieure, c'était une série de terres amphibies et salées, coupées par de longues lagunes. L'antiquité n'a presque pas exploité les terres du Delta. Il tendait entre la vie méditerranéenne et la vie agricole de la vallée du Nil une zone désertique, que traversaient les routes commerciales, longeant les branches du fleuve, vers Alexandrie, Aboukir, Rosette, Damiette.

Aujourd'hui l'irrigation pérenne a fait du Delta la principale région économique de l'Égypte. Là se trouve le grand domaine du coton. Hors la zone maritime, encore imparfaitement mise en culture, il n'est pas un canton du Delta qui ait moins de 20 p. 100 de sa superficie plantée en coton; beaucoup en ont plus de 50. La population rurale est très dense; il y a là une vingtaine de villes de plus de 15 000 habitants, où sont les entrepôts de coton et les usines d'égrenage : Tantah, Mansourah, Zagazig, Damanhour, Talkah et bien d'autres. Mais le Delta, devenu région de vie intense, est demeuré, derrière ses lagunes, une province purement continentale et agricole, malgré ses 250 kilomètres de front de mer (pl. XXIX, B, et XXXI, B). La vie commerçante et maritime de l'Égypte est entièrement concentrée sur un point excentrique du Delta, à Alexandrie.

Alexandrie a été la plus grande ville de l'Égypte pendant près de 2 000 ans. Fondée par Alexandre, qui en voulait faire une base navale contre les Perses et un entrepôt pour l'agriculture égyptienne, la ville se développa rapidement dès les premiers Ptolémée. Son site, heureusement choisi, se trouvait en dehors de la zone d'alluvionnement du Nil et à l'abri des tempêtes méditerranéennes, grâce à l'île du Pharos. Celle-ci, en forme de T, et unie au continent par une digue, abrite aujourd'hui les deux ports de l'Est et de l'Ouest. Mais la ville s'est surtout étendue sur la bande de terre qui sépare le lac Maræotis (Mariout) de la mer. Héritière de Tyr comme métropole du commerce de la Méditerranée orientale, Alexandrie fut toujours une ville cosmopolite autant qu'une ville égyptienne: non seulement l'hellénisme la conquit, mais elle fut longtemps la plus grande cité juive de l'ancien monde. Le régime ottoman, hostile à l'orientation commerciale de l'Égypte vers la Méditerranée et l'Occident, favorisa le Caire aux dépens d'Alexandrie. Puis, avec la découverte de la route maritime des Indes par le cap de Bonne-Espérance et avec celle de l'Amérique, le commerce méditerranéen déclina. Au début du XIXe siècle, Alexandrie n'avait que 4 000 habitants.

La politique de Mohammed Ali a commencé de lui redonner de la vie. Puis l'ouverture du canal de Suez a refait de la Méditerranée orientale une des grandes routes maritimes du monde. Enfin, la grande culture du coton donnant à l'Égypte une matière d'exportation de haute valeur, Alexandrie est devenue un grand port de commerce régional. C'est à la nouvelle économie égyptienne qu'il doit ses 300 000 habitants et son puissant trafic maritime.

III. — L'ÉCONOMIE MODERNE DE L'ÉGYPTE

Évolution de la production agricole. Le coton. — L'institution de l'irrigation pérenne et l'addition d'une récolte séfi d'été aux récoltes traditionnelles d'hiver et de printemps ont non seulement accru le volume de la production agricole de l'Égypte, mais aussi sa variété. A la « production de consommation » intensifiée elles ont ajouté une « production d'exportation ».

La première porte avant tout sur les céréales et sur les légumes. Celles-là



Phot. Fred Boissonnas, Éd. Paul Trembley, Genève.

A. — LE SPHINX ET LA PYRAMIDE DE CHÉOPS.
Phénomène de brouillard.



Phot. Fred Boissonnas, Éd. Paul Trembley, Genève.

B. — VILLAGE DE PISÉ, EN HAUTE-ÉGYPTE.
Préparation du pisé.



Phot. Fred Boissonnas, Éd. Paul Trembley, Genève.

C. — LA PLAINE DES PYRAMIDES.



Phot. Fred Boissonnas, Éd. Paul Trembley, Genève.

A. — LE BARRAGE DU CAIRE. L'ÉCLUSE. BARQUES.



Phot. Fred Boissonnas, Éd. Paul Trembley, Genève.

B. — PORT-SAÏD ET L'ENTRÉE DU CANAL DE SUEZ.

sont le blé et l'orge; mais l'irrigation pérenne a permis, sinon d'y ajouter, car elle existait auparavant, du moins de développer, jusqu'à lui donner le premier rang, la production du maïs. Pendant le quinquennium 1930-1934, la production moyenne annuelle de blé a atteint 1 174 milliers de tonnes ; celle de l'orge, 220 ; celle du maïs, 1 744. Quant à la production des légumes, elle est demeurée la même, s'intensifiant toutefois dans la banlieue du Caire et d'Alexandrie et y devenant,

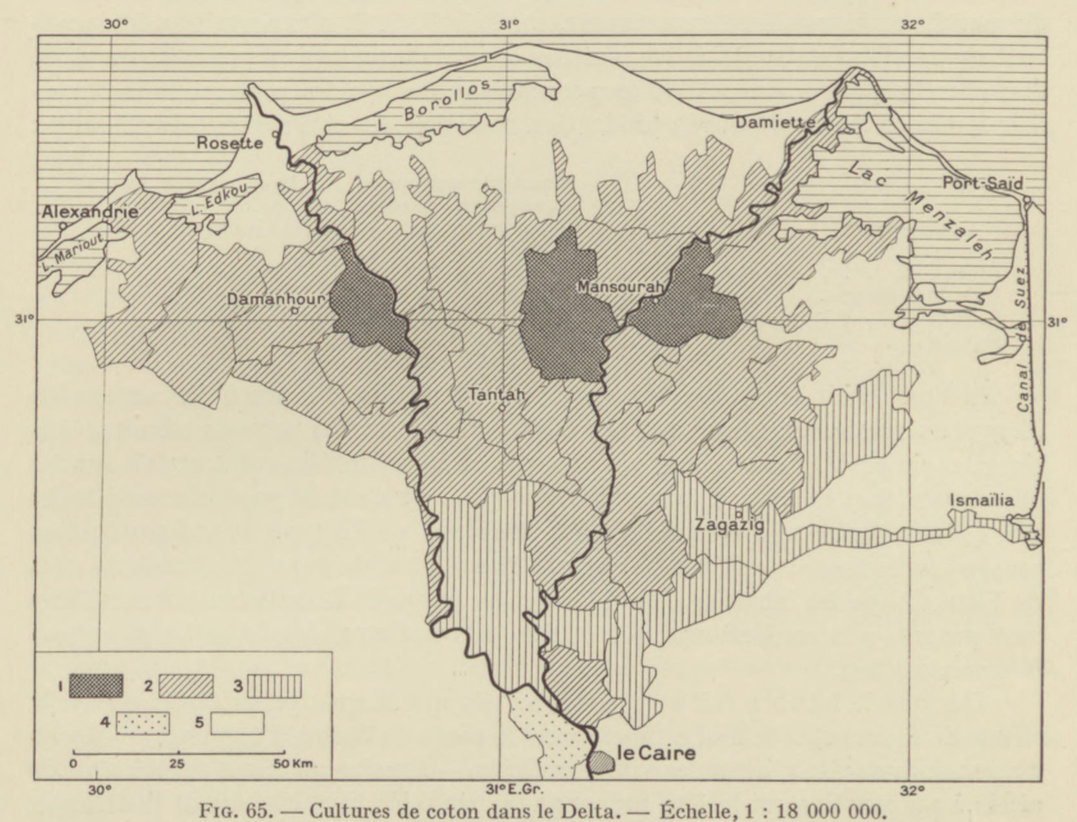


Fig. 65. — Cultures de coton dans le Delta. — Échelle, 1 : 18 000 000.

Importance de la surface des terres consacrées au coton par rapport à la surface cultivée : 1, 50 p. 100 et au-dessus ; 2, de 40 à 49 p. 100 ; 3, de 30 à 39 p. 100 ; 4, de 20 à 29 p. 100 ; 5, moins de 20 p. 100.

comme l'irrigation, permanente. Même intensification pour les fruits au Fayoum. De sorte qu'aujourd'hui, malgré la densité et l'accroissement continu de ses consommateurs indigènes, l'Égypte exporte vers les autres pays de la Méditerranée orientale, notamment la Grèce, des fruits, des légumes et surtout des oignons : ceux-ci, en 1935, ont représenté 1,97 p. 100 des exportations égyptiennes.

Quant à la production nouvelle destinée en principe à l'exportation, il s'est trouvé que, par suite de l'augmentation de la population et de l'élévation de son niveau de vie, l'un des éléments qui lui était destiné demeure dans le pays : c'est le sucre de canne. La production, d'une moyenne annuelle de 145 000 tonnes en 1930-1934, a été entièrement consommée par les Égyptiens. Au contraire, un autre produit dû à l'irrigation pérenne et qui, dans l'esprit des propagateurs, devait être consommé par les indigènes, le riz, est devenu, parce que ceux-ci n'y ont point pris goût jusqu'à ce jour, produit d'exportation : les 422 000 tonnes de production moyenne annuelle sont presque totalement exportées en Turquie et en Grèce, et représentaient, en 1935, 2 p. 100 des exportations égyptiennes.

Mais le chef-d'œuvre de l'irrigation pérenne est l'extension, notamment dans le Delta, de la grande culture d'exportation, le coton (fig. 65). La production moyenne annuelle de fibre a été en 1930-1934 de 363 000 tonnes, et la production de graines de 661 000. La Chine exceptée, dont la production n'est pas connue et l'exportation quasi nulle, l'Égypte, sur un très petit domaine de culture, — 728 000 hectares en 1934, contre 11 135 000 aux États-Unis, 9 644 000 dans l'Inde britannique et 1 928 000 en U. R. S. S., — est le quatrième producteur du monde, et le troisième exportateur, car l'U. R. S. S. n'exporte pas. Mais surtout ses rendements sont bien supérieurs à ceux de ses trois rivaux. Si, en effet, l'on cherche pour l'année 1934 le pourcentage des quatre pays pour la superficie semée en coton et pour la production mondiale, les chiffres sont les suivants :

	Pourcentage de la superficie mondiale semée en coton —	Pourcentage de la production mondiale de coton —
États-Unis	36,9 p. 100	40,9 p. 100
Inde britannique	31,9 —	17,1 —
U. R. S. S.	6,4 —	8,3 —
Égypte	2,4 —	7 —

Si l'on tenait compte de la valeur de la récolte, l'écart à l'avantage de l'Égypte serait encore plus grand; en effet, comme tous les pays de climat désertique, mais dotés d'une saison très chaude, où la culture du coton se fait sur des alluvions riches et abondamment irriguées — et c'est le pays du monde où une telle culture est le plus largement pratiquée — l'Égypte a une production presque uniquement représentée par des fibres fines, du type dit *Jumel*, du nom du Français qui les introduisit dans le pays au temps de Mohammed Ali ; ces fibres sont propres à la confection des filés fins, des batistes, des dentelles et aptes à la mercerisation.

Dès que le fellah a fait sa récolte, ou dès que le gros propriétaire a reçu la sienne de son fermier fellah, celle-ci prend la route de l'usine d'égrenage, — il y en a au moins une dans toutes les villes du Delta, — à moins qu'elle n'ait été d'abord cédée à un courtier qui la fera passer par l'usine. En tout cas, avant l'entrée ou après la sortie de l'usine, la fibre fine et soyeuse, pressée en balles qui se pèsent au *kantar* (le kantar équivaut presque exactement à 35 kg.), est dans les mains du courtier, qui la vendra à l'exportateur alexandriote, car Alexandrie est le seul marché d'exportation du coton égyptien. L'exportateur alexandriote a lui-même des courtiers sur les principales places cotonnières d'Europe et d'Amérique, à Liverpool, au Havre, à Anvers, à Brême, à New York, voire à Mulhouse, à Chemnitz, à Crefeld, à Breslau, à Liberec, à Milan, à Lodz, à Barcelone. Les deux cinquièmes vont aux filatures britanniques ; environ deux autres cinquièmes, à celles de l'Europe continentale, dont près de 12 p. 100 à la France ; les États-Unis, malgré leur énorme production de cotons moyens, mais privés de cotons fins, achètent 15 p. 100 du contingent exportable de la récolte égyptienne. Ce contingent équivaut à la presque totalité de la récolte, car l'Égypte ne possède guère dans ses filatures que 87 000 broches, soit 0,06 p. 100 de l'équipement mondial, alors qu'elle fournit 7 p. 100 de la production de coton brut. C'est l'exportation de celui-ci qui est sa grande richesse : à elle seule, elle représentait, en 1933, 74,1 p. 100 des exportations totales. Il y a eu des années, comme 1925, où cette proportion est montée jusqu'à 86 p. 100 et alors qu'en livres égyptiennes les exportations totales de l'Égypte atteignaient le chiffre record de 59 millions.

Mines et productions industrielles. — Auprès de cette ressource exceptionnelle, et qui d'ailleurs expose l'Égypte à tous les mécomptes susceptibles d'atteindre un pays dont les exportations reposent sur une quasi-monoculture, les autres comptent peu. Pourtant, il n'est pas sans intérêt pour l'Égypte de tenir son rang dans la production de deux des matières minérales les plus appréciées de la civilisation moderne : le pétrole et le phosphate. Le gîte du Djebel Zeit a donné en moyenne par an, au cours du quinquennium 1930-1934, 261 000 tonnes de pétrole ; ce que l'Égypte ne consomme pas trouve son marché à proximité, dans les ports et les dépôts du canal de Suez : les grands réservoirs de la *Shell* que l'on voit à Port-Saïd en contiennent. Les gisements de la région de Kosseir ont donné annuellement, pendant la même période, 340000 tonnes de phosphate. Et les salines du Nord-Ouest fournissent 164 000 tonnes de sel, et les calcaires et pierres à chaux des plateaux du Nord permettent à l'industrie de fabriquer 267 000 tonnes de ciment, ce qui n'est point à mépriser dans une contrée dont la région active et peuplée est également pauvre en pierre et en bois.

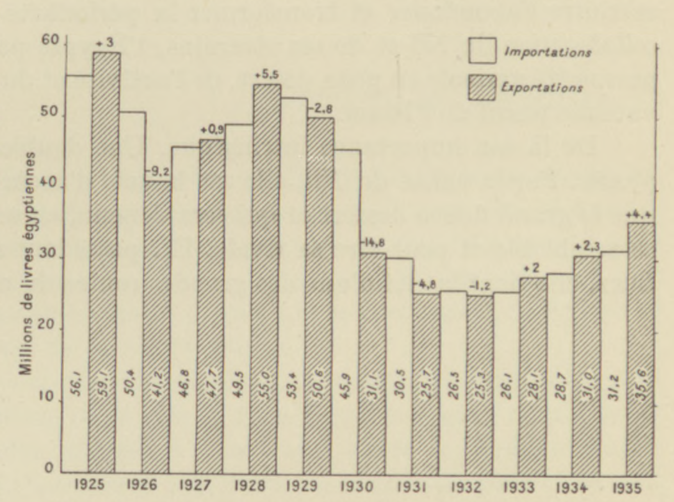


Fig. 66. — Mouvement commercial de l'Égypte (1925-1935).

L'industrie est très médiocre. Ainsi près du tiers des importations de ce pays du coton est représenté par des fils et des tissus, dont la moitié sont des fils et des tissus de coton. La seule industrie qui compte dans les exportations du pays est, par une sorte de paradoxe, la manufacture des cigarettes, alors que dans l'Égypte moderne on ne cultive pas le tabac et que l'Égypte importe sa matière première de Turquie et surtout de Grèce.

Commerce. — Le commerce de l'Égypte est un de ceux qui comptent dans le mouvement économique du monde. D'abord par sa valeur absolue : il présente le chiffre le plus élevé en Afrique, après ceux de l'Union Sud-Africaine et de l'Algérie ; en Europe, il est légèrement supérieur à ceux de l'Autriche et de la Norvège et n'est pas très inférieur à celui de la Pologne, deux fois plus peuplée. Ensuite par son importance relative : l'Égypte fournit actuellement au monde industriel une matière dont elle a presque le monopole, du moins pour l'exportation, le coton fin ; d'autre part, elle est demeurée, jusqu'à ce jour, un des rares pays qui, aujourd'hui, achètent au dehors la quasi-totalité des objets manufacturés dont ils ont besoin ; à notre époque d'autarcie, c'est là une qualité bien appréciable pour les États industriels.

Sans doute ce commerce a-t-il souffert, comme tous les commerces au monde, de la crise économique : son chiffre d'affaires en 1934 ne représentait plus que 57 p. 100 du chiffre de 1928; mais en 1934 le commerce mondial avait baissé jusqu'à 32 p. 100 de ce qu'il était en 1928. La balance du commerce égyptien est favorable. L'effondrement des prix du coton, qui fut un des phénomènes les plus carac-

téristiques de la crise, a moins touché l'Égypte que les autres pays cotonniers, à cause de la qualité exceptionnelle de son produit et du besoin permanent de fils fins et soyeux qu'ont les grandes manufactures d'Occident. Pendant la période où la valeur des exportations égyptiennes baissait de 43,6 p. 100, celle des exportations indiennes (exportation de coton de moindre valeur, de céréales ou de thé) baissait de 65,1 p. 100. Si l'Égypte est exposée aux aléas commerciaux de la monoculture, du moins est-ce la monoculture d'un bon produit (fig. 66).

Telle est l'Égypte. Pays de très antique civilisation agricole, qui a su adapter ses traditions aux conditions du monde présent. Pays doté d'un agent de fertilisation unique au monde par son abondance et sa sûre périodicité, dont il a su accroître l'abondance et transformer la périodicité en permanence. Grâce à la *collaboration* du Nil et de ses riverains, l'Égypte peut donner le spectacle de la prospérité agricole en plein désert, de l'activité et du progrès au milieu du conservatisme passif de l'Islam.

De là son importance intrinsèque. Une double importance extrinsèque s'y ajoute. Par la vallée du Nil, elle est la voie d'accès vers cette région du Soudan que le grand fleuve dessert et qui sera demain, en se développant à son exemple, sa semblable et peut-être sa rivale. Et, possédant sur son territoire le canal de Suez, elle tient la clef d'une des grandes routes du monde.

CHAPITRE XVI

LE SOUDAN ANGLO-ÉGYPTIEN

I. — RÉGIONS DE VIE HUMAINE

On a vu que des limites de l'Ouganda à celles de l'Égypte se succèdent, au Soudan Anglo-Égyptien comme au Soudan occidental et central, des zones de richesse végétale décroissante : le parc et la savane de type équatorial, puis la savane tropicale, puis la steppe du « Sahel » ou rivage du désert, steppe de plus en plus sèche vers celui-ci, enfin le désert même, qui se continuera en Égypte et ne se terminera qu'aux abords de la Méditerranée.

Les seules différences sont que, précisément, le désert va jusqu'à la mer, tandis que, en Afrique du Nord, entre elle et lui s'étend la région relativement humide des Atlas (mais cette différence n'intéresse guère le Soudan Anglo-Égyptien) et que (et celle-ci l'intéresse), à la limite de la zone du parc et de celle des savanes, s'étend la grande région marécageuse du Bahr el Ghazal, d'une superficie qui dépasse 150 000 kilomètres carrés, dépression détrempée à la saison des pluies, mais zone de verts pâturages à la saison sèche, en comparaison de laquelle compteraient pour bien peu les dépressions analogues des Soudans central et occidental, au Tchad et à la boucle du Niger. C'est là l'effet de la présence du réseau du Nil. Autre conséquence de la présence de ce fleuve : ici, comme en Égypte, la large vallée, qui, de Fachoda à Ouadi Halfa, trace un ruban d'alluvions fraîches et de verdures au milieu des plateaux, de plus en plus secs vers l'aval, entre lesquels le fleuve s'avance vers ses destinées égyptiennes.

Autant de régions naturelles, autant de genres de vie différents. Les uns et les autres, au Nord, sont semblables à ceux des déserts et de la vallée du Nil en Égypte ; au Sud, ils rappellent ceux de l'Ouganda voisin. Des premiers aux seconds, on note quelques transitions calquées sur la nature (fig. 67).

Du désert a la steppe. — Entre la latitude d'Ouadi Halfa et celle de Khartoum s'étendent, de part et d'autre du Nil, les déserts de sable de Libye et de Nubie, aussi dépourvus d'oasis et aussi vides d'hommes qu'en Égypte : la limite entre Égypte et Soudan Anglo-Égyptien n'est, d'ailleurs, qu'une ligne droite, purement conventionnelle, à travers les sables (pl. XXXV, A, et XXXVI, B).

Toutefois, à partir de la latitude de Dongola, le désert commence à s'humaniser et à se peupler. Le désert de Bayouda, inscrit dans la grande boucle du Nil entre Chendi et Kareima, et le pays entre le Nil et la mer Rouge, ont quelques tribus de nomades, Arabes sur la rive gauche, Berbères sur la rive droite, puis

Hamites, les Béja, vers la mer Rouge et la côte de Port-Soudan. Ces tribus possèdent quelques chameaux, quelques troupeaux de moutons et de chèvres. Entre Nil et mer Rouge, elles trouvent assez d'eau, dans la région de la basse Atbara et dans les oueds comme le Goch et la Baraka. Sur la rive gauche, quelques oueds qui vont au Nil, comme l'oued Malik, permettent aussi aux troupeaux de s'abreuver. Mais, au delà vers l'Ouest, la sécheresse reprend, et d'ailleurs le pays est sans cesse menacé, jusqu'à l'oued Malik lui-même, par les raids des Numides de l'Ennedi, les Bedayat et les Gouran, qui, en dix jours, sur des dromadaires bien entraînés, peuvent atteindre la région du Nil. De Dongola à Khartoum, la police doit être très active.

Elle le doit d'autant plus que cette zone désertique n'est pas dépourvue de territoires de culture. La vallée du Nil en amont d'Ouadi Halfa est une image atténuée de la vallée en aval. Ici, le Fellah a disparu. Mais le Berbère, qui se mêlait déjà à lui depuis Assouan, et l'Arabe ont, depuis Dongola, établi une chaîne de petits villages agricoles sur les deux rives, où, en usant du chadouf et du sakkieh, comme en Égypte, et en bénéficiant des inondations, on obtient de belles récoltes de céréales et de légumes. Dongola, Kareima, Abou Hamed, Berber, Atbara, Chendi sont les marchés où les nomades du désert viennent s'approvisionner en grains et en légumes et vendre leur bétail et leurs peaux de chèvre et de mouton. Mais la vie agricole s'est même développée dans quelques cantons en dehors de la vallée du Nil : à l'exemple du Gezireh, plus méridional, conquis à la culture du coton grâce aux eaux que distribue la digue de Sennaar, cette culture par irrigation s'est propagée vers la mer Rouge, dans les deux deltas que le Goch et la Baraka dessinent au milieu des sables. Aujourd'hui, un certain contingent des farouches Béja se sont fixés, ont appris l'irrigation et la culture, et Kassala, au centre du bassin du Goch, devient un marché du coton. Au reste, tous les marchés agricoles nommés plus haut sont aussi aujourd'hui des stations du chemin de fer.

Celui-ci, d'Ouadi Halfa à Khartoum, dessert la vallée du Nil, que les cataractes, de la deuxième à la sixième, ferment à la navigation. De Port-Soudan une autre voie ferrée, à double branche, atteint d'une part le Nil Blanc à Atbara, de l'autre le Nil Bleu à Sennaar, en passant par Kassala, sur le Goch, se continuant vers El Obeid en Kordofan, tandis qu'une petite branche vers Souakim atteint la région cultivée de la Baraka. Ainsi Port-Soudan est le marché désigné pour l'exportation des cotons de la Baraka et du Goch, comme du Gezireh. Les voies ferrées et leur trafic, déjà important, donnent une vie très active à cette portion orientale du désert.

De la steppe a la savane. — Dès que la steppe commence, la vie devient plus dense, plus riche et plus variée. Au Nord d'El Obeid, dans le Kordofan, les tribus arabes des Baggara ne sont plus absolument nomades, mais demi-nomades, suivant, avec leurs chameaux et leurs troupeaux de moutons plus nombreux, la marche du soleil et la pluie qui l'accompagne, vers le Sud, puis vers le Nord, de juin à octobre. Pendant les mois secs, on reste près des oueds, et les troupeaux maigrissent ; on prépare les peaux ; on recueille dans les buissons la gomme que l'on portera à El Obeid, le grand marché du Kordofan, ou à Khartoum (pl. XXXVI, A).

Mais, lorsqu'on progresse vers le Sud, l'herbe se fait plus riche, avec les pluies plus abondantes : à quelques kilomètres au Sud d'El Obeid, on trouve déjà

des savanes permanentes. La vie agricole apparaît. Il semble qu'elle se soit propagée là de la vallée du Nil et aussi du Soudan, car, dans les villages des pay-



FIG. 67. — Les genres de vie au Soudan. — Échelle, 1 : 15 000 000.

1, Nomades du désert. — 2, Demi-nomades de la steppe ; exploitation des produits des buissons. — 3, Pasteurs cultivateurs. — 4, Cultivateurs sédentaires. — 5, Zones marécageuses ; pâturages pendant la saison sèche. — 6, Noms de tribus. — 7, Voies ferrées. — 8, Frontières politiques. — 9, Limites intercoloniales.

sans sédentaires, il n'est pas rare de voir juxtaposées la maison carrée de boue, qui vient du Nil, et la hutte ronde aux toits coniques, de paille et d'herbe, qui vient du Soudan. Les Arabes Baggara qui vivent là, ainsi que les Nubiens, ou les Fellata et Haoussa, colonies de Soudanais établis au milieu des Nilotiques,

cultivent le mil et le sésame. Mais, à la différence des habitants de la vallée du Nil, de tout temps, ici comme partout, uniquement cultivateurs, et des habitants du Gezireh, qui, depuis la construction de la digue de Sennaar, ne vivent que de la production et du commerce du coton, ici les cultivateurs sont aussi chasseurs et éleveurs. Ils vont chasser la girafe dans les savanes voisines, et l'éléphant plus au Sud, dans les savanes plus humides et plus riches qui avoisinent le Bahr el Ghazal.

L'élevage du gros bétail les conduit encore plus loin vers le Sud. Pendant la saison sèche, quand les marécages du Bahr el Ghazal se sont en partie vidés ou évaporés, et que l'herbe a remplacé en bien des points l'eau épaisse et stagnante, ils y amènent leurs bœufs et leurs chevaux, y rencontrant les peuplades de Nègres Nilotiques qui jouxtent les autres faces du grand marécage, Chillouk, Dinka, Nouer et Anouak. Puis, quand les pluies reviennent, on remonte vers le Nord, et l'on va vendre aux marchés du Nil, de Kodok (Fachoda) à Khartoum ou à El Obeid, les cuirs de bœuf, l'ivoire, et la gomme qu'on trouve aussi, notamment, sur les hauteurs sèches qui se trouvent dans le Sud-Est du Kordofan, où elle est recueillie par des Nubiens troglodytes.

Rien n'est plus mêlé que la population de ces steppes et de ces savanes, vastes espaces sans limites naturelles entre le désert du Nord et les forêts ou les marais du Sud. Là fut la limite méridionale de l'avancée des tribus arabes, de même pour les Nubiens. Les premiers Nilotiques apparaissent avec les Chillouk. Mais surtout, depuis le Dar-Four jusqu'à la région du Nil Bleu, les tribus soudanaises sont nombreuses. Sans doute, les Fellaba et les Haoussa que l'on trouve dans cette dernière région, et même jusqu'à Kassala, formant des colonies au milieu d'Arabes ou de Nilotiques, sont-ils des descendants de pèlerins de la Mecque, qui, pour des raisons inconnues et peut-être à cause de l'insécurité de la rive gauche du Nil au temps de la guerre mahdiste, se sont fixés là au retour. Mais, à l'Ouest, les Soudanais sont des autochtones : Zagoua, Midob, Four, Berti et Maialit du Dar-Four, nombreuses tribus Fertit de la région du Bahr el Arab. Vers le Sud-Est, ils semblent avoir été arrêtés par les marais du Bahr el Ghazal. Dans la zone du parc et de la forêt du Sud, on ne trouve plus que des Nilotiques et des Bantous.

La vie sur le plateau équatorial. — Au Sud et à l'Est du Bahr el Ghazal, des hauteurs avancées du Massif Éthiopien à celles du Dar-Fertit, de part et d'autre du haut Nil (Bahr el Djebel et Bahr el Zeraf) s'étend un plateau où alternent de vastes étendues de parc et les galeries de forêts qui longent les nombreuses rivières.

Dans les marécages qui se mêlent à celles-ci, la chasse et la pêche sont fructueuses en saison humide, et, tout comme dans le Bahr el Ghazal, offrent des pâturages en saison sèche. De là un premier genre de vie, assez mouvementé. Il est le fait de nombreuses tribus de Soudanais Nilotiques, qui se déplacent selon les saisons sur le plateau, à la fois chasseurs, pêcheurs, éleveurs. Chacune a son rayon d'action : les Chillouk, au Nord du Bahr el Ghazal, de Kaké au lac Nô ; les Dinka, au Sud du Bahr el Ghazal et à l'Est, vers Tewfikieh; les Nouer, dans la zone marécageuse entre Sobat à Bahr el Zeraf ; les Anouak, dans les marais du Pibor et jusqu'au pied de l'Éthiopie; les Bari et les Morou, à droite et à gauche du Bahr el Djebel (pl. XXXVI, C).

Comme les maîtres du bétail dans toute l'Afrique orientale, ils constituent



Phot. W. Mittelholzer, Swissair-Photo A. G.

A. — SOUDAN ANGLO-ÉGYPTIEN. LE DÉSERT AU SUD D'OUADI HALFA.
Montagne tabulaire de grès nubien.



Phot. Fred Boissonnas, Éd. Paul Trembley, Genève.

B. — SINAÏ. LE MONT DE MOÏSE ET LE COUVENT DE SAINTE-CATHERINE.



Phot. Swissair-Photo A. G.

A. — SOUDAN ANGLO-ÉGYPTIEN. STEPPE ET EUPHORBE-CANDÉLABRE, PRÈS DE DJINJA.



Phot. Ad Astra-Aero, Zurich.

B. — SOUDAN ANGLO-ÉGYPTIEN. DÉSERT DE ROCHES, AU NORD-EST DE DONGOLA.



Phot. Swissair-Photo A. G.

C. — SOUDAN ANGLO-ÉGYPTIEN. INDIGÈNES CHILLOUK ET CANOTS DE ROSEAUX, DANS LE BAHR EL GHAZAL.

les tribus nobles de la contrée. Au milieu d'eux, sur les terres les plus sèches, des villages abritent des agriculteurs sédentaires : comme en Éthiopie et sur les bords du lac Victoria, ce sont des Bantous. Ils dépendent des tribus nilotiques, leur fournissent le grain et les légumes, sont protégés par elles. Longtemps, ils ont eu des maîtres un peu plus lointains : les Soudanais islamisés des hauteurs du Dar-Fertit, à l'Ouest, dont les sultans faisaient la traite à leurs dépens et allaient vendre leurs esclaves en Abyssinie ou vers les pays de Khartoum et de la mer Rouge. Aujourd'hui, ce commerce, sauf exception, a cessé. Mais le Nègre Bantou garde sa condition inférieure à l'égard des Soudanais, maîtres du bétail. Il fournit tout travail pénible et continu : non seulement celui de la culture, mais le portage, la batellerie. Division des fonctions et hiérarchie des tribus analogues à celles que l'on a trouvées en Afrique orientale et dans l'Afrique du Nord-Est.

Telle est la vie humaine, à l'état naturel, dans les diverses régions du Soudan Anglo-Égyptien : vie éparse (2 hab. en moyenne au kilomètre carré) et sans connexions ; grande diversité des genres de vie, au milieu d'une marqueterie de tribus disparates. Il n'y a guère de lien entre les diverses parties de ce Soudan oriental. L'ethnographie y discerne quelque deux cents tribus différentes, parlant une vingtaine de dialectes ; et un petit nombre d'indigènes, en dehors des tribus arabes, qui s'arrêtent bien avant le Bahr el Ghazal, parlent l'arabe, pourtant seule langue commerciale de la contrée.

Il était difficile de grouper ces éléments épars et divergents sous une autorité unique et autour d'intérêts communs. En fait, ce groupement ne s'était jamais fait avant l'époque contemporaine.

II. — L'ŒUVRE D'UNIFICATION ÉCONOMIQUE

Tentatives d'unification. — Dès le XIXe siècle avant J.-C. les pharaons égyptiens eurent une action en « Nubie » : une inscription de 1879 avant J.-C., trouvée à Semna, à 65 kilomètres au Sud d'Ouadi Halfa, interdit aux « Nègres » (sans doute les Nilotiques) de passer dorénavant le Nil. Depuis cette époque reculée, tous les maîtres de l'heure en Orient essayèrent, soit par le Nord, soit par l'Est, Méditerranée ou mer Rouge, de mettre la main sur la contrée, marché de matières précieuses, ivoire, plumes d'autruche, gommes, et surtout marché d'esclaves.

Au temps de l'empereur Julien, la puissance romaine, appuyée sur le christianisme, avance jusqu'en Abyssinie ; le christianisme copte s'établit à Khartoum et à Dongola, dont la fondation date de cette époque. En 641, le gouverneur arabe de l'Égypte envahit la Nubie, prend Dongola et impose aux chefs nubiens un tribut annuel d'esclaves : le traité sera exécuté pendant cinq cents ans. En 1169, le sultan turc Saladin fonde en Égypte une dynastie dont les tentatives d'emprise au Soudan sont nombreuses. Puis ce sont les sultans arabes du Yémen qui, par la mer Rouge, s'emparent de Souakim, s'avancent jusqu'au Nil et au Dar-Four, qu'ils islamisent, coupant du Nord, et pour longtemps, les chrétiens d'Éthiopie.

Après eux et à côté d'eux, au XVIe siècle, des Nègres islamisés d'entre Nil Blanc et Nil Bleu, les Foung, fondent un vaste royaume, avec Sennaar pour capitale, qui va de l'Éthiopie à Dongola ; ils extirpent radicalement le christia-

nisme de tout le bas pays que domine le Massif Éthiopien. Les Turcs de Soliman, eux, avancent jusqu'à Dongola. Quand les Foung disparaîtront, un nouveau royaume arabe de Sennaar leur succédera. Et, depuis le XVIe siècle jusqu'à Mohammed Ali, les royaumes arabes du Dar-Four, celui de Sennaar et la puissance turque, remontée de l'Égypte jusqu'à la troisième cataracte, se partageront la contrée, n'y pratiquant qu'un commerce fructueux : la traite des esclaves vers le bas Nil ou la mer Rouge.

En 1830, Mohammed Ali établit un pacha égyptien à Khartoum. Son fils, Ismaïl Pacha, obtient du sultan ottoman de s'établir à Souakim et à Massaoua. Tout le Soudan oriental est aux mains du khédive d'Égypte ; l'unification momentanée n'aboutit qu'à une sorte de nationalisation et à l'intensification de la traite. Or c'est le temps où la campagne anti-esclavagiste bat son plein en Europe. Ismaïl, qui a besoin de l'Europe, doit accepter une politique de réforme. De 1869 à 1880, trois gouverneurs européens sont nommés par lui au Soudan : Samuel Baker, puis Gordon, puis Emin Pacha. Ils suppriment la traite de Khartoum à l'Ouganda. Économiquement, rien ne venant encore pour remplacer ce profit, immoral et illicite, mais fructueux, ce fut la ruine pour le pays. Le mouvement insurrectionnel du Mahdi, qui commence en 1881, et qui est une explosion de fanatisme musulman, bénéficia sans aucun doute aussi d'une exploitation du mécontentement des chefs soudanais appauvris.

En quatre ans, de 1881 à 1885, le mahdisme conquiert tout le Soudan : l'évacuation des Anglo-Égyptiens se fait par étapes relativement ordonnées, et n'est assombrie que par le meurtre de Gordon, à Khartoum, en 1885. Les Anglo-Égyptiens ne gardent que les ports de la mer Rouge. Le pays restera pendant onze ans, jusqu'en 1896, aux mains des derviches : le commerce des esclaves reprend, bien que gêné par l'occupation anglo-égyptienne des ports.

Cette occupation n'était d'ailleurs que l'amorce d'un mouvement tournant, qui devait encercler les derviches, avant la contre-offensive. Dès 1885, l'Acte de Berlin a déclaré la guerre de l'Europe aux esclavagistes. En Ouganda, en 1893, une compagnie britannique cède la place à un protectorat gouvernemental. En 1891, un traité anglo-italien a fixé les frontières de l'Érythrée. Contre les derviches, ainsi cernés, une expédition, commandée par Kitchener, se déclenche en 1896. Elle aboutit en 1898 à la conquête totale du Soudan oriental par les Anglo-Égyptiens.

Le condominium et le plan d'irrigation. — Aujourd'hui, le Soudan Anglo-Égyptien, comme son nom l'indique, est soumis aux gouvernements conjugués de l'Égypte et de l'Angleterre. Le traité de 1898 dit qu'il aura les drapeaux des deux pays ; que le pouvoir supérieur sera exercé par un gouverneur général, nommé par le khédive (aujourd'hui le roi) d'Égypte sur la recommandation du gouvernement britannique, et relevé de ses fonctions par décret du khédive (aujourd'hui du roi) d'Égypte avec le consentement du gouvernement britannique. Les agents diplomatiques et consulaires sont agréés par les deux gouvernements. C'est, en somme, une sorte de mandat avant la lettre, auquel ne manquerait que le contrôle de la Société des Nations. Le gouvernement britannique garantit, par ailleurs, au gouvernement égyptien la défense de la frontière méridionale de l'Égypte et son droit sur le volume des eaux du Nil qui lui est nécessaire.

C'est cette question des eaux du Nil qui se trouve à la base du traité anglo-

égyptien de 1898, comme des différents accords conclus depuis par les deux puissances du condominium avec les détenteurs d'une partie quelconque des hauts bassins du fleuve. Touchant celui du Nil Blanc, ils ont tout apaisement, puisque la Grande-Bretagne détient tout le plateau des Grands Lacs, d'où ses eaux lui viennent. Mais, en fait, les évaporations et pertes subies dans les marécages du Bahr el Ghazal le privant des deux tiers du volume d'eau qu'il devrait apporter au Soudan et à l'Égypte, le Nil Blanc ne fournit pas le cinquième des eaux que reçoivent ces deux contrées : plus des quatre cinquièmes viennent d'Éthiopie, par le Nil Bleu, les affluents éthiopiens du Sobat et l'Atbara. La sécurité politique touchant les eaux du Nil et même une partie de l'organisation technique de leur flux se trouvent en Éthiopie. De là, l'accord anglo-éthiopien de 1902, qui obtient, de la part du negous, la garantie des intérêts de la Grande-Bretagne et de l'Égypte dans le bassin du Nil, notamment en ce qui concerne le régime des eaux de ce fleuve et de ses tributaires. De là l'accord tripartite anglo-franco-italien de 1906, qui contient une formule analogue. Un nouvel accord avec l'Éthiopie, en 1933, va plus loin dans la précision technique : il concerne la construction d'une digue à la sortie du lac Tsana. Il traite d'un des éléments d'un grand plan d'aménagement des eaux du Nil au Soudan Anglo-Égyptien, plan qui fut dressé à la suite d'une grande enquête sur les eaux du haut Nil, menée au début du siècle par un éminent hydrologiste anglais, sir William Garstin.

L'ensemble du plan comporte cinq éléments. Il s'agit d'abord de réserver une partie des eaux du Nil Blanc pour la période de sécheresse qui suit la crue du Nil Bleu : à cette fin, le plan prévoit la construction d'une digue à Djebel Auliya, à 50 kilomètres en amont de Khartoum. Ensuite, il conviendrait, par voie de conséquence, d'accroître le volume des eaux si régulièrement, mais si chichement fournies par le Nil Blanc : on l'obtiendra en creusant et en entretenant un chenal élargi à travers le *sudd*. Enfin, pour conserver quelques réserves à la crue du Nil Bleu et la faire contribuer comme le Nil Blanc à l'irrigation pérenne, on construira une digue à la sortie du lac Tsana : les réserves de l'Abbaï en ce point serviront à l'Éthiopie comme au Soudan et à l'Égypte. Ainsi les trois premiers éléments du plan intéressent non seulement le Soudan, mais l'Égypte pour les deux premiers, l'Égypte et l'Éthiopie pour le dernier. Actuellement, ils ne sont pas encore réalisés. Les plans de la digue de Djebel Auliya et du chenal du sudd sont dressés, mais non exécutés; pour la digue du Tsana, le traité de 1933 prévoit qu'elle sera construite par l'Égypte et à ses frais ; elle aura l'eau de réserve ; le Soudan pourra en arrêter une partie au passage, à condition de payer une part des frais de construction proportionnelle à la quantité d'eau retenue. L'Éthiopie aura quelques droits, à fixer, sur une part de ces eaux. La question demeure en suspens depuis la conquête italienne.

Pour les deux derniers éléments du plan d'irrigation, ils ne concernent que le Soudan, et ils sont réalisés. L'un, extérieur au Nil, consiste dans l'aménagement des plaines deltaïques du Goch et de la Baraka autour de Tokar: dès 1929, les canaux tracés donnaient à l'irrigation pérenne et à la culture, ici, 18000 hectares, là, 22 000. L'autre, beaucoup plus ample, concerne le Nil Bleu inférieur. Il s'agissait d'y construire une puissante digue à Sennaar, permettant d'irriguer la plaine désertique du Gezireh, qui dessine, entre les deux Nils, un triangle dont le sommet est à Khartoum. La digue a été achevée en 1925, et les travaux de canalisation poussés jusqu'en 1929. A cette date, 210 000 hectares étaient mis en culture dans le Gezireh.

Développement économique. — L'économie actuelle du Soudan Anglo-Égyptien repose sur deux bases : les productions traditionnelles, les unes destinées à la consommation intérieure, les autres à l'exportation ; la production du coton, déterminée récemment par l'irrigation pérenne et appelée à se développer.

Parmi les produits traditionnels destinés à la consommation intérieure, les principaux sont les denrées alimentaires, et tout d'abord les céréales : blé et orge dans la vallée du Nil, dourah au Soudan. La récolte en a toujours été abondante : même au cours de la déplorable période mahdiste, les indigènes avaient de quoi remplir quelques greniers. Ceux-ci ont longtemps été presque exclusivement des silos elliptiques, creusés dans la terre et appelés *matmouras*. Leur usage ne va pas sans inconvénients : le grain que l'on en tire tout d'abord est le dernier mis, si bien que souvent les couches profondes sèchent ou pourrissent avant l'emploi ; et puis, ces réserves dans le sol ou au niveau du sol sont trop aisément accessibles aux fourmis blanches, très nombreuses et très voraces au Soudan. De plus en plus, le paysan soudanais substitue aux matmouras les *mastabas*, réservoirs en hauteur et ayant à leur base un orifice par lequel on peut tirer d'abord le grain le plus ancien : des *elevators* primitifs. Les marchés des céréales sont épars dans toute la zone cultivable. Les autres denrées de consommation intérieure sont plus localisées et leurs marchés moins nombreux : oléagineux, sésame et arachide, dont les marchés se trouvent à Dongola et à la limite de l'Égypte, à Ouadi Halfa ; dattes, dont les marchés sont les mêmes villes et Berber.

Le petit et le moyen bétail de la zone des steppes ne sert guère qu'à la consommation intérieure. Au contraire les troupeaux de la zone humide du Sud, qui sont aux mains des Chillouk, des Dinka, des Nouer et des Anouak, et qui comptent, à côté des chèvres et des moutons, des chevaux, des ânes et surtout des bovins, font, soit sur pied, soit après abatage, l'objet d'un commerce vers l'Égypte ou vers la mer Rouge. Des trafiquants arabes, venus du Nord ou de l'Est, troquent contre des cotonnades (aujourd'hui surtout japonaises) et des articles manufacturés, moutons, chèvres, bœufs, ânes, peaux et aussi l'ivoire que donne une chasse à l'éléphant encore assez fructueuse.

Toutefois le produit d'exportation du meilleur profit ne vient pas des savanes humides, mais des steppes du Sahel : c'est la gomme. La récolte s'en fait surtout au Kordofan et dans les steppes de l'Atbara, entre Kassala et Khartoum. La cueillette a lieu de la fin décembre au début de juillet. Chaque tribu y a droit sur son territoire de parcours, mais paie à l'État, propriétaire éminent du sol, un impôt assez fort, proportionnel à la récolte. On emploie à la cueillette surtout les femmes et les enfants, sous la surveillance d'un contremaître généralement syrien. Puis, sur des chameaux et sur des ânes, on achemine le produit vers les deux marchés de la gomme : El Obeid, au Kordofan, et Ghedaref, dans l'Atbara. De là, par la voie ferrée, il gagne Port-Soudan. Mais déjà, par caravanes, un certain contingent s'achemine vers Kheren et Massaoua, le port de l'Érythrée ; le jour où le chemin de fer de Kheren atteindra Kassala, cette seconde route détournera, probablement, la plus grande partie de la récolte. Celle-ci varie de 10 000 à 16 000 tonnes par an.

Mais tous les profits de cette exportation traditionnelle pâlissent devant ceux que procure déjà et que procurera de plus en plus au Soudan l'exportation nouvelle : celle du coton. De la Baraka, du Goch, et surtout de ce « delta du Nil renversé », de cette « île » de fertilité qu'est le Gezireh irrigué (*Gezireh* signifie, en effet, « île ») vient déjà une quantité appréciable du textile : la production

moyenne de 1925-1929 était de 27 200 tonnes, soit 8 p. 100 de la récolte égyptienne ; celle de 1930-1934 a été de 33 500 tonnes, soit 10,4 p. 100 de la récolte égyptienne ; notamment la récolte de 1934, 45 000 tonnes, a atteint 13 p. 100 de celle-ci. Ces cotons sont des cotons fins, comme ceux de l'Égypte, et non des cotons moyens ou gros, comme les cotons de l'Ouganda, qui rappellent ceux de l'Inde. Les habitants du pays, Nubiens ou Soudanais, moins industrieux que les Fellahs d'Égypte, se sont pourtant assez bien adaptés aux travaux du coton, y compris celui de la cueillette. Même les Bédouins et les Hamites de la steppe s'y sont mis. Pour l'instant, la question de la main-d'œuvre est résolue ; peut-être se posera-t-elle de nouveau le jour où la superficie irriguée et ensemencée augmentera.

Malgré la liaison par la voie ferrée et par le Nil avec le grand marché de coton du delta du Nil, le coton soudanais prend presque exclusivement la direction de Port-Soudan, et de là celle de l'Angleterre. Port-Soudan, achevé en 1909, bon port, accessible à toute heure et par tout temps, tête d'un réseau ferré aujourd'hui presque achevé, qui atteint tous les centres de production du coton et de la gomme, est la véritable porte d'entrée et de sortie du Soudan Anglo-Égyptien. Dès avant la Guerre, en 1913, soit quatre ans après son achèvement, il avait fait 89 p. 100 en poids des importations et 88 p. 100 des exportations du Soudan, et pratiquement toutes les exportations réelles, puisque les produits exportés par Ouadi Halfa, dourah et dattes, étaient destinés à la consommation égyptienne. Aujourd'hui, il en est de même. Les entrées de navires dans le port, qui étaient en 1913 de 722 000 tonneaux, ont atteint leur point culminant en 1929 : 4 064 000 tonneaux, dont 2 870 000, plus des deux tiers, sous pavillon britannique.

Avec son port, son réseau ferré, son irrigation bien organisée, le Soudan Anglo-Égyptien est aujourd'hui une pièce importante de l'Afrique anglaise. Il constitue désormais un organisme unifié. Ses relations économiques sont avec l'Europe et l'Asie, non avec l'Égypte. Il n'a, l'unissant avec celle-ci, que le lien politique et la communauté d'intérêts qui réside dans l'aménagement et l'utilisation des eaux du Nil, père de toute la contrée.

CHAPITRE XVII

LE CANAL DE SUEZ

Le territoire de l'Afrique du Nil, et plus précisément de l'Égypte, est traversé, dans sa portion Nord-orientale, par une des principales voies maritimes du globe : le canal de Suez. La Méditerranée, située entre les trois parties de l'Ancien Continent, a été le foyer commercial du monde entier tant que la civilisation antique, mère de la civilisation moderne, a été limitée à l'Europe du Sud, à l'Asie de l'Ouest et à l'Afrique du Nord. Aujourd'hui, la civilisation moderne, de base de plus en plus industrielle, s'étend à tous les méridiens ; elle a trois principaux foyers : l'Europe, l'Extrême-Orient et l'Amérique. Les services que le canal de Panama rend aux relations maritimes entre les deux derniers depuis moins d'un quart de siècle, le canal de Suez les rend aux relations maritimes entre les deux premières depuis près des trois quarts.

I. — PROJETS ET RÉALISATIONS SUCCESSIVES

L'isthme de Suez. — L'isthme de Suez appartient à la zone des fosses d'effondrement qui sillonnent l'Afrique orientale et l'Asie occidentale du lac Tanganyika à la Mer Morte. Au delà de la mer Rouge, le sillon principal de la grande fosse se prolonge directement au Nord par le golfe d'Akaba, qui limite à l'Est la péninsule du Sinaï, pour se continuer en Asie dans la fosse palestino-syrienne. Mais, ici comme en tant d'autres points, la ligne des effondrements bifurque : sur la ligne principale s'en amorce une autre, de direction Nord-Ouest, qui borde la seconde face de la péninsule du Sinaï : c'est le golfe de Suez (voir fig. 51 et 53).

Il y a eu là, de la Méditerranée à la mer Rouge, un assez large passage, entre les roches éocènes qui constituent les djebels Ataka et Genef et les plateaux miocènes qui les encadrent, d'une part, et le massif sinaïtique, de l'autre. Les fonds devaient en être assez hauts, et le sol s'en exhaussa peu à peu à l'époque pliocène. Des dépôts, méditerranéens au Nord, érythréens au Sud, bientôt émergèrent, laissant, au milieu de l'isthme ainsi formé, une assez vaste lagune, que les eaux du Nil comblèrent en partie par des apports d'alluvions. Aujourd'hui, les vestiges de cette lagune se retrouvent dans la série de lacs qui jalonnent l'isthme du Nord au Sud : lac Ballah, lac Timsah, lacs Amers ; ces derniers, qui s'évaporent, sont bordés d'un cercle d'alluvions saumâtres. Toutes ces alluvions sont basses ; les plus hautes ne s'élèvent qu'à quelques dizaines de mètres au-dessus du niveau de la mer (fig. 68).

Tel est l'isthme de Suez, qui longtemps sépara deux mondes marins. Sa longueur à vol d'oiseau est tout au plus de 112 kilomètres ; son relief est plat ; des

lacs le creusent. Ses terres arides ne s'offrent à aucune exploitation rémunératrice; il est désert. Ainsi rien ne s'opposait et tout était favorable à l'idée de le percer pour unir les deux mers.

L'ancêtre du canal actuel et les projets modernes. — Longtemps, pourtant, l'on ne songea à unir les deux mers qu'en utilisant partiellement l'isthme. C'est qu'il s'agissait alors d'unir, non la Méditerranée, mais l'Égypte à la mer Rouge. En un temps où les plus gros navires pouvaient utiliser les branches inférieures du Nil, il était naturel que l'on songeât à celui-ci, sur les bords duquel se pressaient les populations et les villes commerçantes. D'où le canal des Pharaons, canal d'eau douce. Partant du Nil non loin d'Héliopolis et longeant d'abord la branche orientale du delta dite branche de Péluse, qui l'alimentait, il piquait ensuite à l'Est, atteignait la région du lac Timsah là où se trouve aujourd'hui Ismaïlia. Puis, longeant les lacs Amers à l'Ouest, il se terminait dans le golfe de Suez. Plus tard, à l'époque où les Ptolémée prêtèrent au commerce méditerranéen une attention à laquelle les Pharaons furent toujours étrangers, une autre branche du canal, traversant le Delta en diagonale, unit la Méditerranée à la mer Rouge. L'idée capitale, à cette époque, était, comme aujourd'hui, le commerce avec « les Indes ».

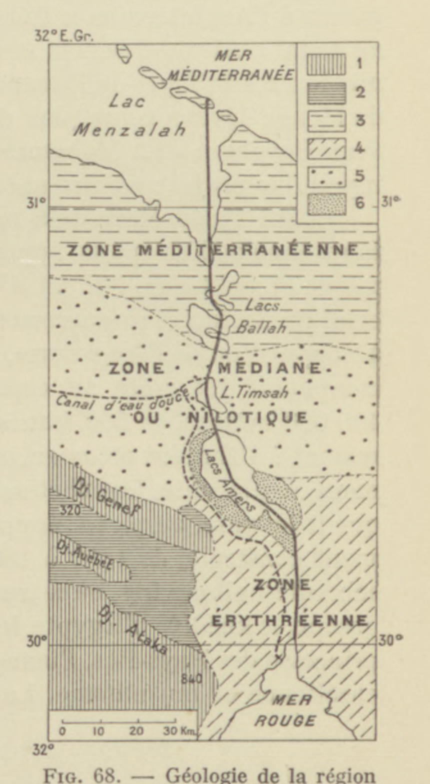


Fig. 68. — Géologie de la région de Suez. — Échelle, 1 : 2 000 000.

1, Éocène. — 2, Miocène. — 3-6, Dépôts récents : 3, de la Méditerranée ; 4, de la mer Rouge ; 5, du Nil ; 6, des lacs Amers.

Abandonné à l'époque byzantine, le canal fut déblayé et recreusé par les premiers khalifes, car les Arabes ont toujours eu la compréhension du commerce entre la Méditerranée et l'Occident. Mais les Ottomans, qui voulaient rompre toute relation entre chrétiens et musulmans, abandonnèrent le canal. Pendant toute la période du moyen âge et de la Renaissance, où la route des Indes fut cherchée et trouvée par le cap de Bonne-Espérance, l'idée du canal fut abandonnée.

Au début du XVIIe siècle, Richelieu fonde la Compagnie générale du Commerce. La France, qui avait été l'initiatrice de la politique des Capitulations en Orient, sous François Ier, n'avait jamais, elle, renoncé à ses vues sur les possibilités de commerce dans l'Afrique du Nord et en Méditerranée orientale. On trouve dans les archives de la nouvelle compagnie un mémoire, malheureusement anonyme, adressé au cardinal, où l'auteur, après avoir exposé un vaste projet de conquête en Afrique, ajoute : « On pourrait creuser un canal de Suez au Caire, ainsi qu'il fut pratiqué sous les anciens rois d'Égypte. Le Turc espérerait enrichir son pays ; Venise se remettrait ; Marseille se rendrait puissante ; on relèverait l'ancien commerce vers l'Abyssinie ». Les principaux avantages, pour la France et pour l'étranger, sont dans cette phrase. Mais, techniquement, l'auteur s'en tient à la résurrection de l'ancien canal du Delta au golfe de Suez. De même, les multiples projets, qui naissent en France, depuis Louis XIV jusqu'au ministère de

Vergennes, à mesure que le Turc recule et s'amadoue et que le commerce de la Méditerranée orientale reprend : les entrepôts de cafés de Moka, de toile de coton des Indes, de soie de Chine, qui s'y créent, font vivre avec plus d'acuité l'idée du canal. Sous Vergennes, qui fonde une nouvelle compagnie de commerce avec la Méditerranée orientale, un plan est mis au point : il échoue par l'opposition du Sultan de Constantinople, qui ne veut pas voir des navires chrétiens dans la mer Rouge, à proximité des lieux saints de l'Islam.

La Révolution française reprit le projet, chose curieuse : pour aller faire la guerre à l'Angleterre aux Indes. Un projet de Lepère n'est encore que le retour au canal d'Alexandrie à la mer Rouge. Mais voici que, pour la première fois, la mission scientifique de Bonaparte présente une vue plus moderne : un mémoire de Monge développe un plan de percement de l'isthme et de création d'un « nouveau Bosphore ». Et Mohammed Ali, héritier de Bonaparte en tant de domaines, reprend le projet : « Faire une sorte de Bosphore dans le désert de Suez ».

Ainsi l'idée était déjà agitée depuis cinquante ans, quand un Français, Ferdinand de Lesseps, en apporta le plan de réalisation complet, technique, économique et politique. S'il eut d'emblée l'appui de Napoléon III et sut se ménager celui du Sultan et du successeur de Mohammed Ali, Mohammed Saïd, il se heurta à l'opposition de l'Angleterre, du ministère Palmerston. Il put passer outre. Une compagnie fut créée au capital de 200 millions de francs, par l'émission de 400 000 actions de 500 francs, dont 207 000 étaient lancées en France, 96 000 restant à l'Empire ottoman, et le reste distribué dans divers pays. On sait comment, par la suite, les acheteurs anglais s'en procurèrent un grand nombre, tandis que le lot turc, ou plutôt égyptien, passait dans leurs mains. Le canal fut rapidement construit, de 1860 à 1869. Le 18 novembre de cette année, une flotte de soixante-huit navires, où se trouvaient l'impératrice Eugénie, l'empereur François-Joseph, le khédive d'Égypte, le prince Frédéric-Guillaume de Prusse, le prince et la princesse des Pays-Bas, l'inaugurait ; la veille, il avait reçu la double bénédiction chrétienne et musulmane. La vie du canal de Suez commençait.

II. — ORGANISATION TECHNIQUE ET FONCTION ÉCONOMIQUE

Le canal et ses ports. — Le canal de Suez a 162 kilomètres de longueur ; il est beaucoup plus long que l'isthme lui-même, car il commence par le chenal creusé à travers le lac Menzaleh, depuis Port-Saïd, ville construite sur une des longues îles sableuses qui limitent le lac du côté de la Méditerranée (fig. 70 ; pl. XXXIV, B). De là il traverse le lac Ballah, le lac Timsah en regard d'Ismaïlia et où l'atteint l'ancien canal d'eau douce ; puis il traverse les deux lacs Amers et débouche dans la mer Rouge en regard de l'ancienne ville de Suez, à Port-Tewfik.

Au moment de sa construction, sa largeur ne dépassait pas 22 mètres ; les croisements ne pouvaient se faire que dans des « gares », ou élargissements, espacées sur le parcours, et la navigation de nuit était interdite. En 1882, le séjour dans le canal était de 54 heures : à la vitesse maximum autorisée de 10 kilomètres à l'heure, il fallait en effet compter sur 19 heures de marche et sur 35 heures d'arrêts, arrêts de rencontre et arrêts de nuit.

Des améliorations successives ont donné au parcours plus de rapidité et plus de sécurité. On a d'abord organisé la marche de nuit, au moyen de puissants projecteurs fixés aux navires mêmes et éclairant leur route. Puis le canal

a été élargi, à un minimum de 60 mètres, pouvant aller jusqu'à 100. Les croisements en cours de route, en dehors des gares et dans les parties les moins larges, sont devenus possibles pour deux navires de 15 mètres de large, l'un des deux étant arrêté. Pour les navires plus larges, les croisements doivent se faire dans les biefs les plus élargis. Enfin, le fond du canal, qui était primitivement à 8 mètres, a été porté à 9 m. 50 : il correspond ainsi aux ports les plus profonds

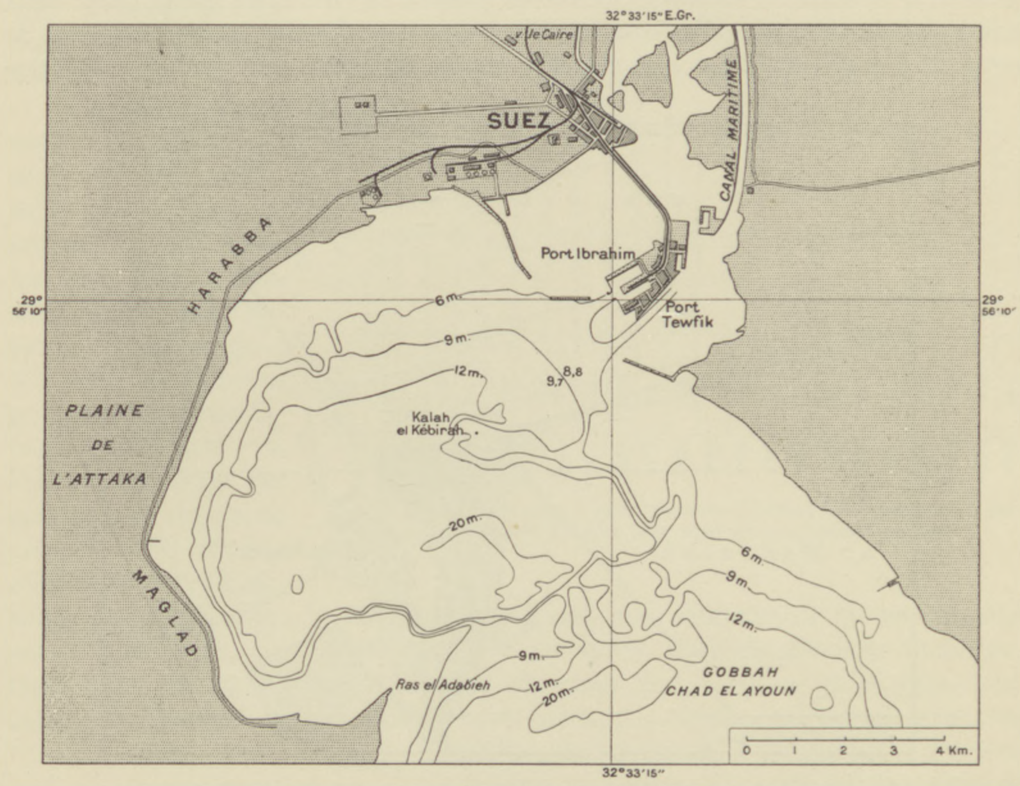


Fig. 69. — Le fond du golfe de Suez. — Échelle, 1 : 150 000.

de l'Extrême-Orient. Les plus forts navires qui en proviennent ou qui s'y rendent peuvent donc passer par le canal. Aujourd'hui, grâce à ces améliorations, le séjour des navires dans le canal a été ramené à 18 heures et demie : 15 et demie pour la marche, et 3 seulement pour les arrêts. Les échouages ont diminué des trois quarts. L'œuvre de dragage se fait continûment. Le canal est un très bon instrument de navigation mondiale.

La ville d'Ismaïlia, qui se trouve sur ses bords, en son milieu, joue un rôle plus important dans sa protection militaire que dans sa gestion économique. Il n'en va pas de même des ports de ses deux terminus, et surtout de celui de son terminus Nord. Au Sud, la vieille ville de Suez, au fond du golfe, qui était jadis le premier port de l'Égypte sur la mer Rouge, est séparée du canal par un banc de sable de près de 3 kilomètres de large, traversé par un chenal dont les fonds n'atteignent pas 2 mètres. Un chemin de fer venant du Caire y passe, pour atteindre le vrai port méridional du canal, Port-Tewfik, qui est bâti à l'extrémité du banc de Suez. Port-Tewfik n'a pas l'importance de Port-Saïd. Toutefois, depuis que le pétrole d'Égypte trouve son écoulement à ravitailler une flotte de commerce dont le tiers marche au mazout, et depuis que les charbons de

l'Inde et de l'Afrique du Sud viennent concurrencer les charbons anglais jusque-là, la station de ravitaillement du Sud a pris quelque importance. Mais c'est toujours celle du Nord qui joue le premier rôle (fig. 69).

Il y a soixante-dix ans, Port-Saïd n'existait pas ; il a aujourd'hui plus de 50 000 habitants. Ses bâtiments administratifs, ses docks et ses entrepôts, ses bureaux de commissionnaires et ses hôtels se suivent au long d'une jetée de plus de 2 kilomètres, unissant l'entrée du canal à la ville et au grand phare électrique qui la domine, puis dans la ville même aux longues rues rectilignes se coupant à angle droit. La ville dut être rendue habitable aux passagers à l'époque où la circulation de nuit sur le canal était interdite. Aujourd'hui, les navires ne séjournent à Port-Saïd que quelques heures, pendant le temps des formalités administratives et de l'approvisionnement, surtout en combustibles. Toutefois, Port-Saïd a aussi de grands ateliers de réparations, assez souvent nécessaires après le long parcours dans les mers tropicales. Port-Saïd est un port de transit ; il n'a aucun commerce propre. Tout ce qu'il importe, charbons, mazout, denrées alimentaires, est destiné aux navires de passage, qui ne débarquent rien. Aussi Port-Saïd n'a-t-il aucun fret de retour ; les navires qui y déchargent leur cargaison d'approvisionnements divers vont chercher le leur à Alexandrie. Cette proximité relative d'un grand port d'exportation est au reste un des principaux avantages de Port-Saïd sur son rival de l'extrémité méridionale du canal (fig. 70).

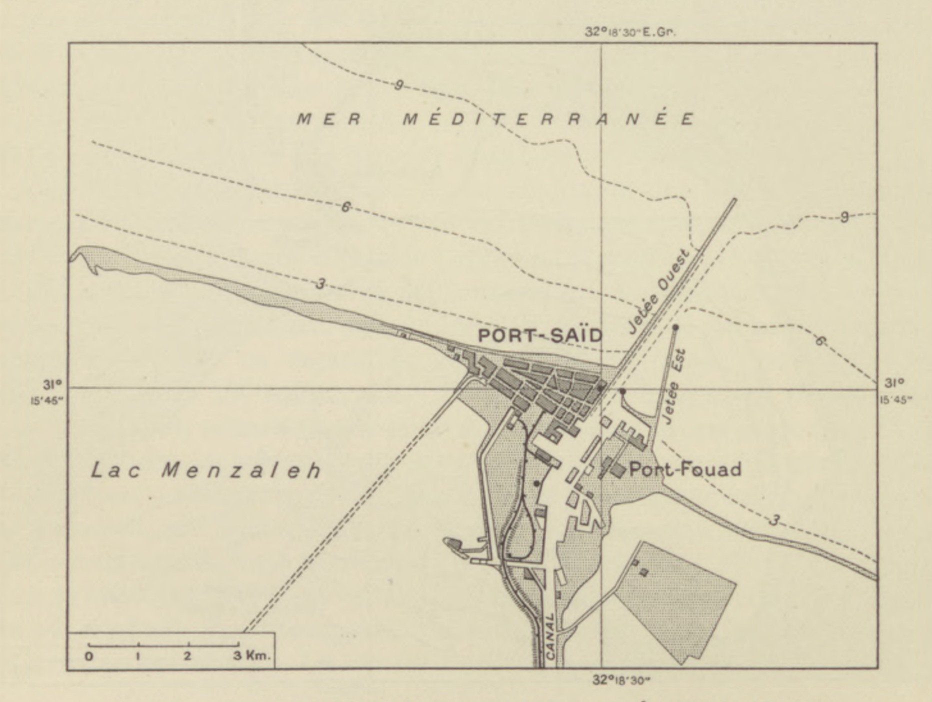


Fig. 70. — Port-Saïd et l'entrée du canal de Suez. — Échelle, 1 : 150 000.

Role économique du canal. — Le canal de Suez est, depuis 1869, le passage maritime artificiel le plus fréquenté. Sauf pendant quelques années, qui ont immédiatement suivi la Guerre, le nombre et le tonnage des passages par le canal de Suez l'a toujours emporté sur ceux du canal de Panama. C'est que les deux canaux, loin de se faire une redoutable concurrence, se complètent : le premier

sert surtout aux échanges entre l'Europe, d'une part, et, d'autre part, l'Extrême-Orient, l'Océanie et l'Insulinde, l'Afrique orientale et l'Afrique du Sud ; le second, aux échanges entre les États-Unis de l'Atlantique, d'une part, et, d'autre part, les États-Unis et les États Sud-américains du Pacifique, l'Océanie, l'Insulinde et l'Extrême-Orient.

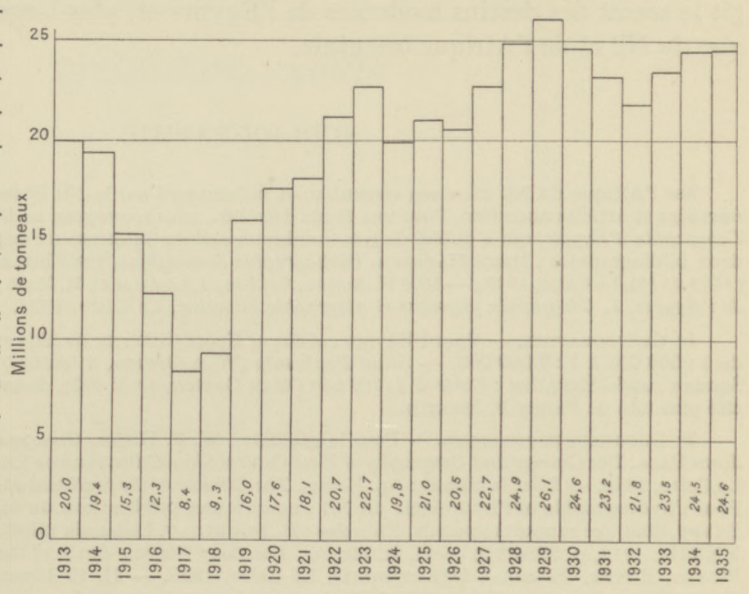


Fig. 71. — Transit par le canal de Suez (1913-1935). Tonnage net des navires passant dans les deux sens avec cargaison sur lest.

La simple énumération des régions qui sont aux deux extrémités de la ligne de navigation qui passe par Suez suffit à faire comprendre son importance économique : d'un côté, une des plus grandes régions industrielles du monde ; de l'autre, une série des plus grands foyers de production de denrées alimentaires et de matières premières. Dans la direction Nord-Sud, ce qu'emportent les navires qui passent par Suez, c'est avant tout des machines, d'autres produits manufacturés, puis des combustibles. Dans la direction Sud-Nord, ce qu'ils apportent surtout à l'Europe, ce sont des pétroles bruts, des oléagineux, des céréales, des textiles, des minerais et des métaux, d'autres matières premières. Ce matériel de transport est beaucoup plus lourd que celui qui s'en va d'Europe vers la mer Rouge. De là vient que, tandis que le tonnage des navires qui passent du Nord au Sud n'est que légèrement inférieur à ceux qui passent du Sud au Nord (en 1934 de 10,8 p. 100), le poids des marchandises qu'ils transitent est infiniment supérieur du Sud au Nord : en 1934, de 156,3 p. 100. Mais la valeur n'est pas beaucoup plus forte (fig. 71 et 72).

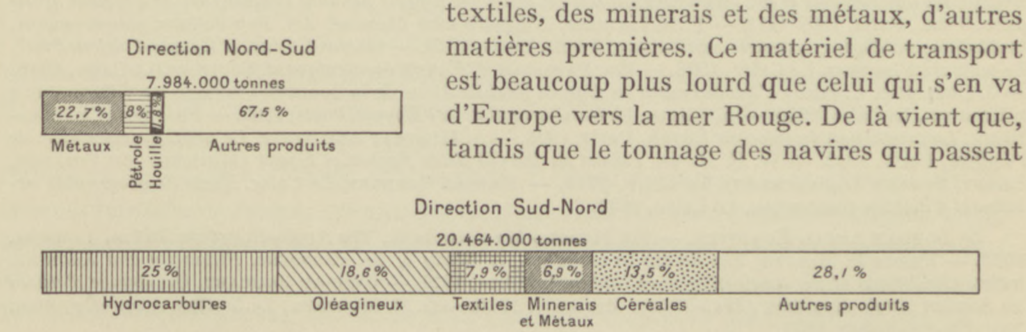


Fig. 72. — Principaux groupes de marchandises transitées par le canal de Suez, dans les deux directions.

Dans cet énorme trafic le pavillon britannique est de beaucoup le mieux représenté. Après la Guerre, il couvrait bien plus des trois cinquièmes du tonnage transité (62,3 p. 100 en 1923), profitant de l'affaiblissement des flottes de commerce allemande, française et italienne, résultant du conflit. Encore aujourd'hui il en couvre plus de la moitié : 54,9 p. 100 en 1934. Les pavillons qui vien-

nent après lui, allemand, néerlandais, italien, français, norvégien, japonais, ne couvrent que de 9,4 à 3,8 p. 100 de ce transit. De là l'intérêt spécial que la Grande-Bretagne porte au canal de Suez et aux territoires qui l'avoisinent. Là gît le secret des destins modernes de l'Égypte et, plus largement, de toute l'Afrique du Nil et de l'Afrique orientale.

BIBLIOGRAPHIE

Sur l'Afrique du Nil dans son ensemble, et notamment sur le Nil et sur l'Égypte, les publications, ouvrages et articles abondent. Pour une étude détaillée, nous renvoyons au *Bulletin de la Société Royale de Géographie d'Égypte*, qui a publié de très nombreux articles intéressants depuis plus de vingt ans, et à deux bibliographies : René Maunier, *Bibliographie économique, juridique et sociale de l'Égypte moderne (1798-1916)*, Le Caire, 1918 ; — Mlle H. Agrel, C. Hug, J. Lozach et R. Mani, *Bibliographie géographique de l'Égypte*, I, *Géographie physique et géographie humaine*, Le Caire, 1928.

1° Cartographie. — Pour l'Égypte : *Atlas of Egypt* (Survey of Egypt, Giza, 1926) : cartes allant de 1 : 500 000 à 1 : 7 500 000. — *Sinaï Peninsula* (War Office, 4 feuilles), Londres, 1930. — Pour le Soudan Anglo-Égyptien : *Carte à 1:300 000* (War Office, n° 2 692), donnée en annexe dans le livre cité plus loin de Percy F. Martin.

2° Géographie physique. — Pour la géologie : W. F. Hume, *Geology of Egypt*, Le Caire, 1925. — John Ball, *The Geology and Geography of West Central Sinaï* (Ministry of Egypt, Survey Department), Le Caire, 1916. — Pour le climat : Al. Knox, *The Climate of the continent of Africa*, Cambridge, 1911. — Pour l'hydrographie et l'hydrologie du Nil : nombreuses publications du Ministry of Public Works, Egypt, dont des rapports annuels. En outre : R. Fourteau, Le bassin nilotique (*Annales de Géographie*, XXVIII, 1919, p. 373-384). — H. E. Hurst, *The Lake Plateau Basin of the Nile* (Ministry of Public Works, Egypt, Physical Department), Le Caire, 1925. — H. E. Hurst et P. Phillips, *The Nile Basin* (Ibid.), 4 vol., Le Caire, 1931-1933. Le 1er volume est essentiel. — Pr. Omar Toussoun, *Mémoire sur les anciennes branches du Nil* (*Mémoires présentés à l'Institut d'Égypte*, t. IV), Le Caire, 1922-1923. — H. G. Lyons, *The physiography of the River Nile and its basin*, Le Caire, 1918 ; ouvrage essentiel.

3° Géographie humaine et économique. — Pour l'ethnographie : E. Chantre, *Recherches anthropologiques dans l'Afrique orientale : Égypte*, Paris, 1904. — Winifred S. Blackman, *The Fellahin of Upper Egypt*, Londres, 1927. — Pour la mise en valeur de la contrée (irrigation, cultures, etc.) : Walter Fitzgerald, *Africa, The Nile Valley*, Londres, 1934. — W. Willcocks et J. J. Craig, *Egyptian Irrigation*, 3e éd., 2 vol., Londres, 1913.

4° Égypte. — *Atlas statistique de l'Égypte* (Ministère des Finances, Département de la Statistique générale de l'État), 28 cartes et diagrammes, Le Caire, 1930. — *Description de l'Égypte, ou Recueil des observations et des recherches qui ont été faites en Égypte pendant l'expédition de l'Armée française*, 9 vol., Paris, 1809-1813. — P. N. Hamont, *L'Égypte sous Mehemet Ali. Populations, gouvernement, institutions publiques, industrie, agriculture*, 2 vol., Paris, 1843. — Henri Lorin, *L'Égypte d'aujourd'hui, Le pays et les hommes*, Le Caire, 1926. — Ed. Papasian, *L'Égypte économique et financière*, Le Caire, 1916. — J. Lozach et C. Hug, *L'habitat rural en Égypte* (Publications de la Société Royale de Géographie d'Égypte), Le Caire, 1930. — A. Métin, *La transformation de l'Égypte*, Paris, 1903. — François Charles-Roux, *La production du coton en Égypte*, Paris, 1908. — A. Hichmat Abu Steit, *La politique cotonnière de l'Égypte*, Paris, 1932. — W. F. Hume, *Report on the Oil fields Region of Egypt* (Ministry of Finance, Egypt, Survey Department), Le Caire, 1916. — Marcel Clerget, *Le Caire. Étude de géographie urbaine et d'histoire économique*, Le Caire, 1934.

5° Soudan Anglo-Égyptien. — Sir Harold Mac Michael, *The Anglo-Egyptian Sudan*, Londres, 1934. — Percy F. Martin, *The Sudan in evolution. A Study of the Economic, Financial and Administrative Conditions of the Anglo-Egyptian Sudan*, Londres, 1921. — George Foucart, *Un voyage d'études au Soudan Anglo-Égyptien (1913-1914)*, Marseille, 1916. — O. M. Mustafa, *Le Soudan Anglo-Égyptien*, Neuville-sur-Saône, 1931.

6° Canal de Suez. — F. Charles-Roux, *L'isthme et le canal de Suez*, Paris, 1901.

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

ÉTATS	SUPERFICIE EN KILOM. CARRÉ	POPULATION	DENSITÉ PAR KILOM. CARRÉ
Égypte	1 050 000	15 281 000	15
Soudan Anglo-Égyptien	264 000	5 580 000	2,1

CINQUIÈME PARTIE

L'AFRIQUE DU SUD

CHAPITRE XVIII

LE SOL DE L'AFRIQUE DU SUD

I. — UNE ROUTE ET UN CONTINENT

L'Afrique du Sud s'étend des plateaux qui font le partage des eaux entre le Congo et le Zambèze jusqu'au cap de Bonne-Espérance. Cette contrée, d'une superficie de plus de 5 millions de kilomètres carrés, n'a point d'unité politique : elle se partage entre l'Empire britannique et les colonies portugaises de l'Angola et de l'Afrique orientale ; et, dans le premier, elle figure pour un *dominion*, l'Union Sud-Africaine, une colonie, la Rhodesia Méridionale, plusieurs protectorats et un territoire sous mandat. Mais l'unité physique, et même économique de la contrée est certaine ; les Anglais disent parfois : le « continent Sud-africain ».

Physiquement, entre les trois zones d'isolement de l'Atlantique, de l'océan Indien et de la grande forêt équatoriale, l'Afrique australe a longtemps été un univers lointain et fermé, qu'unissait seul au reste du vieux monde l'isthme large, solide, sec et nu des hauts plateaux de l'Afrique orientale, par où vinrent toutes les races indigènes qui la peuplèrent. Ainsi elle dessinait, au Sud de l'Ancien Continent, sinon une île, du moins une vaste presqu'île, la plus avancée des terres de ce continent vers les déserts marins du grand océan Austral. Et l'accès de cette terre lointaine était rendu difficile aux marins par une côte plus abondante en brisants et en hauts-fonds de sable qu'en bons ports, sous un ciel fertile en brouillards et en tempêtes.

Malgré ces disgrâces naturelles, plusieurs circonstances favorables ont attiré vers l'Afrique australe les marins, les aventuriers et les colons de l'Europe. D'abord, sa situation sur la route des Indes, — sur l'unique route jusqu'à l'ouverture du canal de Suez. Ensuite, l'existence de ces moussons alternées entre l'Asie et elle-même, à travers l'océan Indien, qui, au temps de la navigation à voile, portaient naturellement vers l'Inde les navires du Cap avec une saison et les en ramenaient avec l'autre.

Autre facteur favorable : le climat de cette région, et singulièrement celui de sa portion la plus lointaine, était fait précisément pour attirer les Européens. La température et le régime des pluies de la région du Cap, l'altitude des plateaux intérieurs, rafraîchissant les étés des régions plus proches du tropique, permettaient une vie et des cultures propres à leur établissement et au succès d'une civilisation avec laquelle la civilisation indigène établie là — la civilisation agricole et pastorale des Bantous — ne pouvait traiter d'égale à égale.

Enfin — et c'est le dernier trait original de cette contrée, qui associe l'histoire de ses débuts avec celle de l'Australie ou du Far-West américain — l'Afrique du Sud est une terre de grande richesse minérale. L'or et les diamants en sont extraits en quantités qui lui donnent, et de loin, le premier rang dans le monde ; la houille, le cuivre, le fer, d'autres minéraux utiles y existent en gisements appréciables. Cette région est, présentement, la seule de l'Afrique où le revenu des ressources minérales l'emporte sur celui des ressources végétales et animales. Elle est la seule, avec l'Afrique du Nord et plus encore qu'elle, où la civilisation et la vie européennes ont pris le pas sur la vie et la civilisation indigènes.

II. — LA STRUCTURE DU SOL

La plate-forme africaine. — Le territoire de l'Afrique australe est le témoin le mieux conservé en Afrique du très ancien « continent du Gondvana », qui unissait, au-dessus de l'emplacement actuel de l'océan Indien, le Dekkan et l'Australie, s'étendait d'autre part jusqu'à l'Amérique, et dont on a vu les autres restes africains dans l'Afrique équatoriale et dans l'Afrique orientale. Avec elles, l'Afrique australe représente la portion africaine de l'ancien continent, laquelle tomba en ruines par étapes entre les époques jurassique et crétacique, et fut séparée en ces temps-là du reste dudit continent, c'est-à-dire du continent australo-indo-malgache, par le canal de Moçambique, puis par ce que les géologues appellent la Méditerranée éthiopienne. Quand la portion africaine du continent du Gondvana acquit ainsi son autonomie, elle avait partout, de la province du Cap à la Somalie actuelles, la même apparence de table usée et sans relief.

C'est alors que l'Afrique australe commença de se distinguer de l'Afrique de l'Est et du Nord-Est. Tandis que celle-ci, de la fin du Secondaire au début du Tertiaire, était le domaine de révolutions gigantesques, effondrements linéaires et formation de grandes fosses allongées, épanchements volcaniques et édification de hauts massifs, l'Afrique australe continuait son histoire géologique suivant les mêmes lignes qu'au cours de l'ère primaire et de l'ère secondaire. De sorte qu'aujourd'hui, s'il convient de distinguer dans le continent africain une Afrique des hauts plateaux, au Sud et à l'Est, et une Afrique des bassins, au Centre, à l'Ouest et au Nord, dans la première une nouvelle distinction s'impose. L'Est et le Nord-Est constituent, on l'a vu, une région de reliefs contrastés, où, indépendamment des latitudes, les oppositions d'altitude créent des variétés de climat, de végétation, de vie. Dans le Sud, au contraire, aucun accident tectonique de grande envergure ne s'est produit en dehors de la formation, puis du morcellement du continent du Gondvana ; sauf en bordure, les formations tabulaires dominent partout (fig. 73). Les grandes variétés de climat, de végétation et de vie qui s'y discernent ont pour seuls facteurs efficients la situation en latitude et la situation par rapport aux mers. Les ressources minières du terri-

toire austral, qui ont exercé une telle influence sur la colonisation moderne, furent déposées dans le sol aux temps les plus anciens de l'histoire de la Terre.

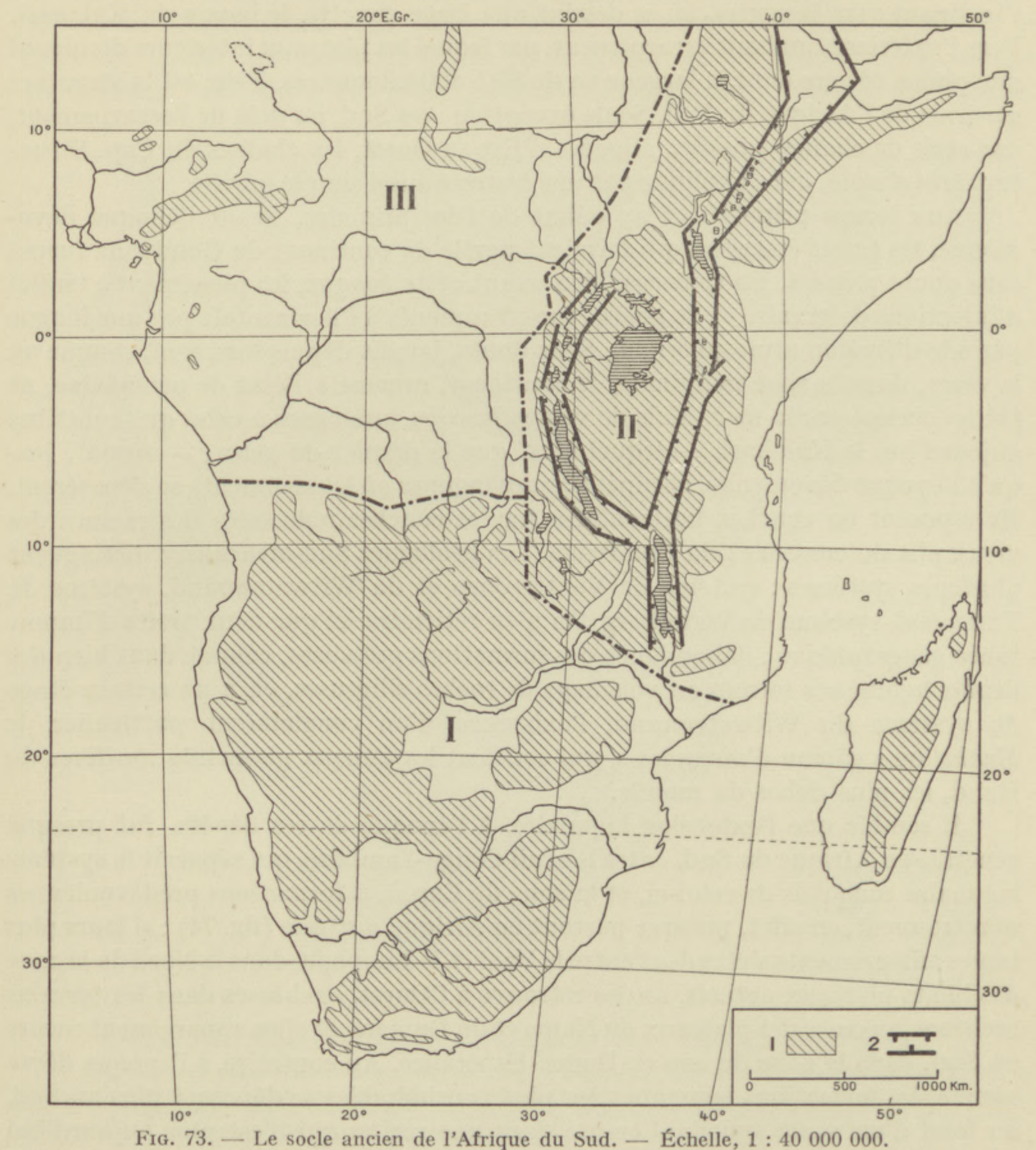


FIG. 73. — Le socle ancien de l'Afrique du Sud. — Échelle, 1 : 40 000 000.

1, Territoires au-dessus de 1 000 mètres. — 2, Principales lignes de fractures. — Dans la carte, les chiffres romains désignent : I, le socle ancien non modifié ; II, le socle ancien fracturé ; III, la zone des bassins.

Comme en Australie, on se trouve donc ici dans un pays dont la structure n'a guère bougé depuis les temps primaires. Mais, à la différence de l'Australie, l'Afrique australe n'est pas une île ; malgré l'isolement que lui imposait au Nord la grande forêt équatoriale, elle doit à son histoire géologique d'avoir gardé le contact, par l'isthme de l'Afrique orientale, avec le reste de l'Ancien Continent. C'est par là que sa flore et sa faune ont pu être renouvelées au cours des âges géologiques, et que, quand la vie humaine est apparue, lui sont venues les races indigènes qui l'ont peuplée. Ni dans sa flore, ni dans sa faune, ni dans son peuplement humain, elle ne présentait, aux yeux des premiers Européens qui l'abordèrent, cette nature archaïque et pauvre qui dérouta les colons de l'Australie.

Histoire géologique. — L'apparence générale du sol Sud-africain est celle que donne un relief vieux et usé. A l'intérieur, une série de plateaux étagés, s'inclinant vers le centre, où se dessine une large cuvette, le bassin du Kalahari. Vers l'extérieur, un haut escarpement, par lequel les plateaux intérieurs dominent une plaine côtière dont la largeur va de 80 à 400 kilomètres. Telle est la structure générale de l'Afrique du Sud. Seule exception : au Sud, au delà de l'escarpement, une série de chaînes plissées, alignées d'Est en Ouest, les chaînes du Cap. Structure très simple, qui s'explique par une histoire aussi simple qu'elle.

Aux temps primitifs et au début de l'ère primaire, avant l'époque dévonienne, les terres émergées qui faisaient partie du continent du Gondvana furent sans doute plissées. En tout cas, bien avant cette époque, les plissements, truffés d'injections de granite et de gneiss, furent ramenés à l'horizontale par une longue période d'érosion atmosphérique. Sans doute, jamais depuis lors, sauf, comme on le verra, dans la zone marginale, le continent, ramené à l'état de pénéplaine, ne fut ici occupé par la mer. Mais de vastes bassins, analogues à celui que constitue aujourd'hui le Kalahari, — lequel n'est que le dernier du genre, — furent, jusqu'à l'époque dévonienne, occupés par des lagunes où les sédiments se déposèrent. Ils reposent en couches horizontales sur les couches redressées des racines des vieux plis du continent du Gondvana. Les géologues Sud-africains y distinguent plusieurs systèmes : système de Ventersdorp et du Witwatersrand, système du Transvaal, système du Waterberg. On n'en retiendra ici que deux traits d'importance géographique : l'abondance des formations gréseuses, comme dans bien des dépôts lagunaires formés au voisinage de roches siliceuses, et, à un certain étage du système du Witwatersrand, l'existence d'un conglomérat particulier, le *blanket* ou « gâteau d'amandes », qui contient les fameux gisements aurifères du Rand, les plus riches du monde.

Il semble que l'extension lagunaire, à l'époque de ces dépôts, fut presque générale en Afrique du Sud, entre le seuil Congo-Zambèze, qui séparait le système lagunaire congolais de celui-ci, et la zone du Cap. Les formations prédévoniennes se retrouvent, en effet, presque partout en Afrique australe (fig. 74) : si leurs plus larges affleurements s'étendent entre le Vaal et le Limpopo, dans le Nord de la zone des hauts plateaux actuels, on les retrouve à l'Ouest, enchâssés dans les terrains archéens, au cœur des plateaux du Nama et du Damara, et elles apparaissent encore au Sud, dans la zone du cap de Bonne-Espérance. Au contraire, à l'époque dévonienne, les formations lagunaires les plus considérables se déposent plus au Sud, au fond d'un vaste synclinal creusé dans une région qui n'est plus aujourd'hui que partiellement émergée, du Cap au Natal. Sur les bords de ce synclinal, quelques plis anticlinaux devaient laisser comme témoins les montagnes actuelles du Griqualand occidental. Cependant se déposaient dans le synclinal lui-même les couches du Cap : schistes argileux, quartzites et grès.

L'époque permienne vit se produire un nouveau mouvement de bascule. Tandis que la zone du synclinal du Cap tendait à se plisser, la zone immédiatement septentrionale se creusait en une nouvelle et vaste lagune. C'est là que se déposèrent, pendant toute l'époque permienne et pendant l'époque qui inaugure l'ère secondaire, l'époque triasique, les dépôts dits du Karroo. Ce sont surtout des schistes argileux, des grès et des couches houillères, au travers desquels, sans doute à la faveur de mouvements tectoniques et de failles qui furent le contrecoup des plissements du Sud, des épanchements volcaniques ont pu se produire : aujourd'hui, à côté des larges nappes de grès qui constituent la plus grande partie

du Karroo supérieur et du Veld de l'Orange apparaissent des basaltes, des laves et des tufs volcaniques, dont sont faits le haut massif du Basouto, les escarpements du Drakensberg, qui borde à l'Est ce massif, au-dessus du Natal, et ceux des monts Lebombo, au-dessus de la plaine du Moçambique. Le dernier mouvement tectonique fut celui qui amena l'émersion du plateau du Karroo.

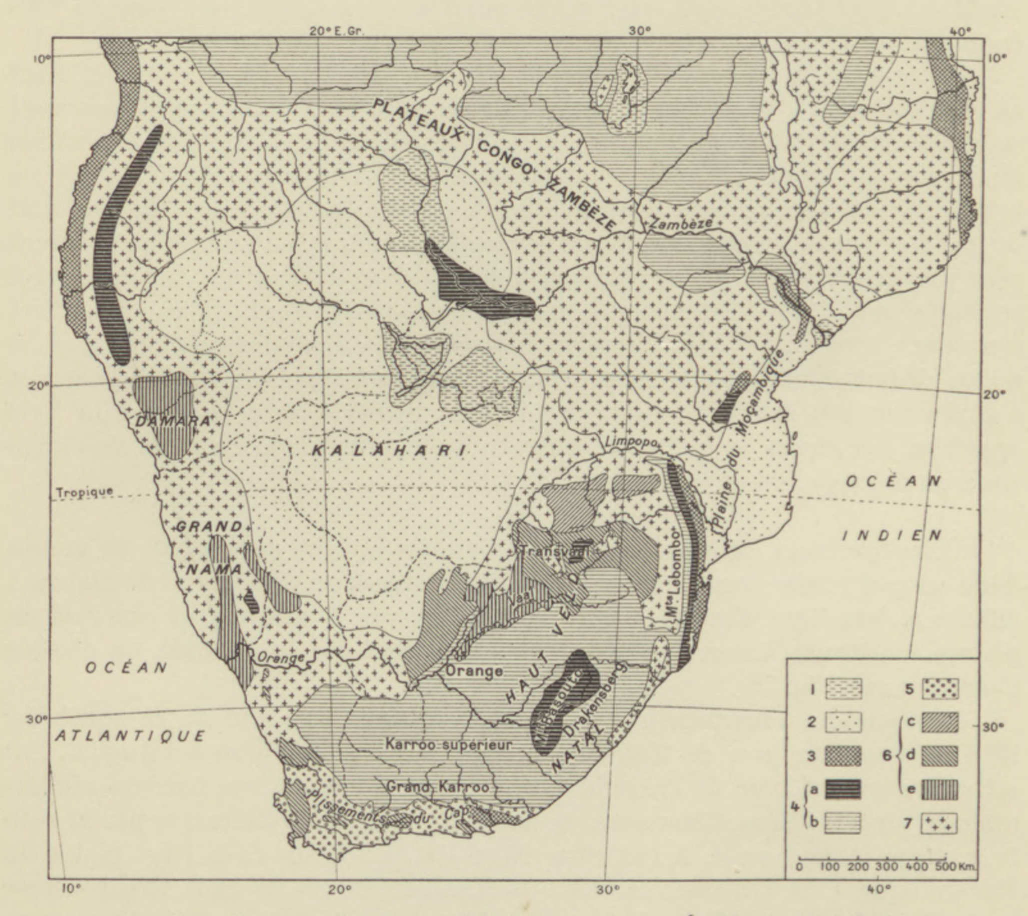


Fig. 74. — Esquisse géologique de l'Afrique du Sud. — Échelle, 1 : 25 000 000.

1, Alluvions. — 2, Sables quaternaires. — 3, Crétacé et tertiaire. — 4, Permien et Rhétien, système du Karroo (et terrains contemporains du bassin du Congo) : a, roches volcaniques ; b, roches sédimentaires. — 5, Dévonien, système du Cap. — 6, Pré-dévonien : c, système du Waterberg ; d, système du Transvaal ; e, système du Witwatersrand et de Ventersdorp. — 7, Socle archéen : granites, gneiss, schistes cristallins, etc.

Cependant le synclinal du Cap s'était plissé et décomposé en une série d'anticlinaux et de synclinaux mineurs, allongés parallèlement d'Est en Ouest, et tournant vers le Nord-Ouest à leur extrémité occidentale. Ils ont donné la direction des chaînes actuelles du Cap; mais celles-ci ne sont point les chaînes anciennes, elles en sont tout au plus une résurrection. En effet, à partir de la fin du Jurassique et à l'époque crétacique, la portion Sud du continent Sud-africain s'affaisse : c'est l'époque du démantèlement du continent du Gondvana et de la formation de la Méditerranée éthiopienne. Une transgression marine mord assez profondément sur la zone plissée du Cap, ainsi qu'au Nord-Est et au Nord-Ouest : des sédiments crétacés s'y déposent. Ils constituent aujourd'hui la large plaine côtière du Moçambique, qui resta sous les eaux jusqu'au Quaternaire, ainsi que la plaine côtière, beaucoup plus étroite, du Sud-Ouest africain. Dans la zone du

Cap, il en reste dans les synclinaux des témoins, que l'érosion atmosphérique a épargnés après qu'un soulèvement en bloc, à la fin du Crétacé et au début du Tertiaire, eut donné à l'Afrique australe son contour actuel. C'est l'érosion des eaux courantes qui, sculptant de nouveau les anticlinaux dans les grès et les quartzites durs qui les constituaient et creusant dans les anciens synclinaux les dépôts marins tendres qui les avaient comblés, a ressuscité les plis du Cap après l'invasion marine.

Désormais l'histoire géologique de l'Afrique du Sud est accomplie. Tout au plus reste-t-il à l'Est une plaine immergée, dont les hauts-fonds se couvrent de dépôts quaternaires et d'où la mer se retirera, et au Centre une dépression où les lagunes se morcellent et se dessèchent : c'est le bassin du Kalahari, où toutes formations anciennes sont recouvertes d'une épaisse couche de sables et de graviers gris ou rouges, encadrant des lentilles de tufs, là où les dépôts furent plus profonds. Dès la fin de l'ère secondaire, l'évaporation des lagunes a été accélérée par le climat désertique, qui régna alors sur toute la contrée. C'est également à ce climat et à l'érosion éolienne qui en résulta que sont dus ces reliefs en buttes plates, que les géologues allemands appellent *Inselberge* (on en a déjà vu de tels dans le Sud-Est de l'Afrique orientale), que les Boers du Veld appellent des *kopjes*, et qui sont un des traits les plus fréquents et les plus originaux du paysage Sud-africain.

Conséquences géographiques. — De cette histoire géologique, en somme assez simple, résulte une grande simplicité de structure : une zone de plateaux intérieurs, une ligne d'escarpements les bordant vers l'extérieur, et une zone de plaines maritimes, interrompue seulement au Sud par une bande de chaînes montagneuses (fig. 75).

La ligne des escarpements représente l'élément essentiel de ce squelette. Elle s'allonge sur plus de 2 000 kilomètres, du bas Zambèze à l'Angola. Sur cette longueur, si, vue de l'extérieur, elle apparaît comme une barrière ininterrompue, en fait elle se décompose en une série d'éléments différents par la hauteur et par la continuité. A l'extrême Nord-Est, au-dessus de la large plaine du Moçambique, c'est à d'assez faibles altitudes que s'élève le haut bassin creusé par le Zambèze et ses affluents, exception faite de quelques massifs isolés, comme ceux du Makoni, de l'Inango, du Namouli et du Minagou. Plus au Sud, l'escarpement gagne en longueur et en continuité dans le Drakensberg septentrional et les monts Lebombo au-dessus de la plaine qui entoure la baie de Delagoa. Il devient imposant dans la chaîne du Quathlamba ou Drakensberg, qui borde le Massif Basouto, et où les grès et schistes du Karroo sont surmontés et consolidés par des masses de basalte ; ici, partout, les hauteurs dépassent 2 000 mètres. Au delà du Drakensberg, l'escarpement tourne du Sud à l'Ouest ; entre le Karroo supérieur, qui appartient déjà à la zone des plateaux intérieurs, et le Grand Karroo, qui est à l'arrière-plan des chaînes extérieures du Cap, il dessine la série de gradins assez abrupts du Sneeuw Berg et du Nieuweveld. Après celui-ci, nouvelle virgation, cette fois au Nord, par le Roggeveld, qui s'avance jusqu'à la large trouée que l'Orange s'est creusée pour atteindre la mer, et où la descente entre le plateau intérieur et la plaine côtière de l'Atlantique n'est marquée que par le modeste gradin du Petit Nama. Mais, au delà de l'Orange, l'escarpement recommence, limitant vers l'extérieur les hauts plateaux du Grand Nama, du Damara, du Kaoko et de l'Angola. Presque partout il se décompose en deux ou

trois gradins, de 200 ou 300 mètres chacun. A la hauteur de l'Angola, il fait vraiment, vu de l'extérieur, figure de montagne et porte les noms de monts Chella et de Serra Corvo d'Andrade (pl. XXXVII; XXXVIII, B, et XL, B).



Fig. 75. — Le relief de l'Afrique australe. — Échelle, 1 : 24 000 000.

Altitudes : 1, de 0 à 200 mètres ; 2, de 200 à 500 mètres ; 3, de 500 à 1 000 mètres ; 4, de 1 000 à 2 000 mètres ; 5, de 2000 à 3000 mètres ; 6, au-dessus de 3 000 mètres ; 7, Zones marécageuses.

Le plateau intérieur dessine un complexe de plateaux en relief et de dépressions. Les premiers se tiennent en général entre 1 000 et 2 000 mètres : tels sont, dans le Sud, creusés par les vallées de l'Orange supérieur, du Vaal et de leurs affluents, les plateaux du Karroo supérieur, du Betchouana et du Haut Veld (pl. XXXVIII, A, et XXXIX, A et B) ; à l'Ouest, ceux du Grand Nama, du Kaoko et de l'Angola; au Nord, les plateaux qui dessinent la ligne de partage entre le Congo et le Zambèze. Ne font figure de massifs montagneux que le haut Damara, à l'Ouest, taillé dans les grès du système du Witwatersrand, les blocs granitiques et gneissiques qui dominent, entre le Limpopo et le Zambèze, les hauts plateaux du Matabélé, du Matopo et de l'Inyanga, et surtout, au Sud-Est, le bloc basaltique du Basouto qui, comme le Damara, dépasse 2 000 mètres;

enfin les Mouchinga, non loin du lac Bangouelo, et d'autres hauteurs de part et d'autre du lac Nyassa ; mais celles-ci marquent précisément la fin du plateau Sud-africain et le début de la zone des fractures de l'Afrique orientale et des manifestations volcaniques, créatrices de hauts reliefs.

Quant aux dépressions, elles sont de deux ordres : la plupart sont desservies par des eaux courantes qui aboutissent à la mer ; une est un bassin fermé, sans eaux abondantes et permanentes. A celles-là appartiennent les bassins inférieurs et moyens du Zambèze, du Limpopo et de l'Orange. Le premier est traversé par les 800 derniers kilomètres du cours du grand fleuve. A plus de 1 000 kilomètres au delà en amont, le fleuve et ses affluents supérieurs de la rive gauche ont creusé un plus haut bassin qui partout se tient au-dessous de 1 000 mètres. Sur la rive droite, il ne reçoit pas ou ne reçoit plus d'affluents. Mais là son bassin se raccorde à celui des lagunes de Makarikari et de l'Okaouango qui forment la portion septentrionale du bassin du Kalahari. Le bassin inférieur et moyen du Limpopo représente une image de celui du Zambèze : deux paliers, l'un, inférieur, au-dessous de 500 mètres, l'autre, moyen, entre 500 et 1 000 mètres. Ce dernier s'est assez largement creusé pour se raccorder à l'intérieur aux bassins du Zambèze moyen et du Kalahari septentrional, entourant ainsi d'une ceinture de dépressions le bastion du Matabélé. Quant au bassin de l'Orange inférieur, il a dû être creusé à une époque où le fleuve roulait plus d'eau et où il recevait du Kalahari méridional des affluents aux eaux permanentes. Il se termine vers l'intérieur en aval du plateau de Kaapp, dont l'escarpement terminal le domine, par une haute terrasse de 500 à 1 000 mètres d'altitude, qui se raccorde à la portion méridionale du Kalahari.

C'est le Kalahari qui constitue le bassin fermé, dont les eaux, d'ailleurs périodiques et peu abondantes, ne vont pas à l'Océan. Entre les deux portions déprimées du Nord et du Sud, celle du Makarikari et celle du Molopo, qui se tiennent au-dessous de 1 000 mètres, se dessine un seuil plus élevé, le Kalahari central ; mais ce seuil lui-même est plus bas que le plateau Betchouana, à l'Est, et que ceux du Nama et du Damara, à l'Ouest. Depuis l'Okaouango jusqu'à l'Orange, c'est une série de molles ondulations de sables gris ou rouges, parfois creusées de longs bassins ovales, sortes de dolines qu'on appelle *vleys* dans le pays, où l'érosion a atteint le calcaire sous-jacent, et où les eaux se perdent, puis ressurgissent sous forme de sources permanentes ou intermittentes.

En bordure du continent Sud-africain s'allonge la plaine côtière. A l'Est, elle atteint sur certains points jusqu'à 400 kilomètres de large. Elle est faite de sédiments marins d'âge crétacé ou même tertiaire, grès calcaires ou argiles que recouvrent largement des sables quaternaires et les alluvions des deltas des grands fleuves, ou celles qu'aligne contre la côte le courant du Moçambique. Elle se termine par une côte molle et plate, pauvre en bons ports, bordée vers le Nord par des récifs de coraux.

A l'Ouest, la plaine du Namib est plus étroite; sa largeur moyenne ne dépasse pas 80 kilomètres. Ses sables reposent, de l'Orange au Kounéné, sur une plate-forme cristalline que l'érosion a arasée au niveau de la mer. Plus au Nord reparaissent les mêmes sédiments marins que sur la côte du Moçambique. Là encore la côte est molle et pauvre en bons ports.

Au Sud, c'est, après une ligne rocheuse de quelque 600 kilomètres, dessinée par les grès du Cap et du Karroo, qui arrivent ici jusqu'à la côte, la zone des

chaînes du Cap. Taillées dans les grès et les quartzites du système du Cap, elles forment deux lignes parallèles d'Est en Ouest, encadrant une dépression en plateau, le Petit Karroo, où se sont creusées les vallées moyennes des rivières qui descendent du plateau intérieur. Mais celles-ci, pour gagner la mer, franchissent les chaînons méridionaux par des coupures, où l'on doit voir probablement le résultat de failles qui se sont produites à l'époque de l'exhaussement final de l'Afrique du Sud et du dessin de la côte actuelle. Celle-ci est plus articulée et plus découpée que les côtes de l'Est et de l'Ouest : elle est riche en caps rocheux, en baies arrondies, depuis la baie Sainte-Hélène et la baie de la Table, où se trouve le port du Cap, et le cap de Bonne-Espérance jusqu'au port de Durban. Toutefois, entre le Cap et Durban, il y a peu de bons ports : or ils sont à 1 300 kilomètres l'un de l'autre (voir fig. 84, p. 283, et 85, p. 285).

De l'histoire géologique résulte aussi la nature des sols de l'Afrique australe et des sous-sols accessibles. Elle peut se résumer en deux mots : rareté des sols fertiles, abondance des ressources minérales. Les roches cristallines, granites, gneiss, micaschistes, constituent la plus grande étendue des formations affleurantes sur les plateaux de l'intérieur. Après elles, la plus large part appartient aux roches des différents systèmes prédévoniens, aux couches du Cap et à celles du Karroo, où dominent les grès, les arkoses, les schistes argileux, toutes roches siliceuses. Les formations plus fertiles ne sont représentées que par les intrusions volcaniques, postérieurement mises au jour par l'érosion, et par des nappes de basaltes, comme celles du plateau Basouto, puis par quelques bancs de calcaires, surtout dans les couches crétacées et tertiaires qui ne font qu'effleurer le bord méridional du continent. Enfin, presque toute la dépression centrale du Kalahari est couverte par d'épaisses couches de sables et de graviers de la fin du Tertiaire; ici, il n'y a de fertiles que les alluvions qui constituent le delta intérieur de l'Okaouango et celles qui entourent les lagunes en voie d'évaporation de la même région, et encore quand ces lagunes ne sont point salées : or tel est le cas de celles qui demeurent les seuls restes de l'ancienne grande lagune de Makarikari; là, la plupart des bancs d'alluvions sont imprégnés de sel et demanderaient, pour se prêter à la culture, un abondant lavage par irrigation.

Cette pauvreté agricole de la plupart des sols trouve une compensation relative dans l'abondance des minéraux, y compris les plus précieux. L'or existe sous les trois formes de gisement connues : dans les filons de quartz qui « truffent » les sédiments des systèmes du Transvaal et du Cap ; dans les *placers* alluviaux des rivières ou des lits des rivières disparues qui ont jadis « lavé » ces sédiments ; enfin, dans les conglomérats du Witwatersrand, où l'or est incorporé en abondance — bien qu'invisible — au ciment qui unit entre eux les galets du « gâteau d'amande ». Le diamant existe aussi sous ses deux formes connues : dans les terres jaunes ou bleues des « cheminées » d'origine volcanique qui se sont introduites à l'intérieur des couches des systèmes du Transvaal, du Cap et du Karroo, et dans les sédiments secondaires, où les débris de ces couches ont été remaniés. En outre, le système du Karroo est riche en gisements houillers ; en Rhodesia du Nord, certaines de ses couches, voisines et contemporaines des couches de Koundeloungou du Katanga, comprennent comme elles de puissants gisements de cuivre. Là encore on trouve le fer et l'étain, le plomb et le zinc. Enfin, dans les mêmes couches se trouvent de riches gîtes d'amiante. Ce que l'antiquité de la plupart des sols de l'Afrique du Sud et leur pauvreté conséquente en calcaires

lui ont enlevé en possibilités agricoles, cette même antiquité et leur connexité conséquente avec les minéraux en fusion de la masse ignée de l'intérieur le lui ont donné en ressources minérales.

III. — LE CLIMAT ET LES EAUX

Facteurs du climat. La latitude et les vents. — Les 5 millions de kilomètres carrés de l'Afrique du Sud s'étendent entre 10° et 35° de latitude australe : ils sont traversés presque exactement en leur milieu par le tropique du Capricorne. Les territoires africains de l'hémisphère boréal qui leur sont symétriques s'étendent du Bahr el Ghazal à la latitude de Tunis. Il ne saurait y avoir identité de climat entre toutes les terres qui s'allongent sur un secteur aussi vaste du globe ; il est naturel que, même si la latitude seule entrait en jeu, on ait déjà en Afrique australe une zone de climat tropical, une zone de climat désertique, une zone de climat méditerranéen. Et c'est bien ainsi que les climats Sud-africains se succèdent du Zambèze au bassin du Kalakari et aux chaînes du Cap.

Mais un autre facteur intervient en Afrique australe pour renforcer certains traits des climats, en atténuer certains autres, et surtout modifier leur extension sur les différents territoires du continent : c'est la situation par rapport à la mer, ou plus exactement par rapport aux deux océans qui baignent l'Afrique australe, et dont les conditions climatiques sont bien différentes.

De l'océan Indien soufflent régulièrement, pendant toute l'année, les vents alizés propres à la zone tropicale. On sait qu'ils soufflent du Sud-Est au Nord-Ouest ; on sait aussi qu'en été la zone sur laquelle ils soufflent s'éloigne davantage de l'équateur, suivant la marche apparente du soleil vers le Sud. Il en résulte que pendant les mois de la saison chaude de l'hémisphère austral, c'est-à-dire d'octobre à mars, toute la portion des hauts plateaux de l'Afrique australe qui regarde vers l'océan Indien et toutes les plaines qui se trouvent à leur pied, du Moçambique au Natal, reçoivent les vents alizés de l'océan Indien. Aux mois les plus chauds de l'été, c'est-à-dire de novembre à février, à ces courants, atmosphériques s'en mêlent d'autres, ceux-là venant du Nord-Est et ayant aussi passé sur l'océan Indien : ce sont les vents de la mousson indienne, qui à cette époque soufflent du centre de haute pression de l'Asie centrale, alors dans son hiver, vers le centre de basse pression du Kalahari, alors dans son été. Or tous ces vents ont passé, avant d'atteindre la terre africaine, sur un océan chaud ; ils arrivent chargés de vapeurs et à une haute température, prêts à décharger leur humidité dès qu'en s'élevant le long des pentes des plateaux et des massifs ils se refroidiront et atteindront leur point de condensation. Ils sont donc propres à renforcer et à étendre à toute la façade orientale du continent Sud-africain le régime des pluies d'été, qui est naturellement celui des plateaux du Nord par le fait de leur situation tropicale.

Dans la zone qui regarde vers l'océan Atlantique, les vents sont différents, soit dans leurs directions, soit dans leurs effets. Quand ils atteignent la portion occidentale de l'Afrique australe, les vents d'Est, alizé et mousson, d'ailleurs atténués, ont perdu la plus grande partie de leur humidité, sauf au Nord, où l'évaporation de grands cours d'eau, de lacs et de lagunes, de masses végétales importantes a pu la renouveler au cours des journées chaudes, sous l'action des rayons perpendiculaires du soleil. Ils n'apportent donc des chances de pluies



Phot. Publicity Dep[t], South African Railways.

LES ROCHERS DE VERSTER, AU-DESSUS DE GRASKOP (TRANSVAAL).

Le « Grand Escarpement » dans la portion septentrionale du Drakensberg, à l'Est-Nord-Est de Lydenburg.
A l'Ouest, le plateau descend lentement vers cette ville : c'est l'extrémité septentrionale du Veld. A l'Est, l'escarpement domine les vallées du Zand et du Sable, qui appartiennent au système de la Komati, laquelle va se jeter dans la baie de Delagoa.



Phot. Publicity Depᵗ, South African Railways.

A. — LE VELD DANS LA RÉGION DE PIETERSBURG (TRANSVAAL).

En deçà des montagnes, le plateau du Veld reprend son horizontalité ; il est creusé de quelques bassins alluviaux.



Phot. Publicity Depᵗ, South African Railways.

B. — LA TOUR DU NORD-EST, DANS LE DRAKENSBERG SEPTENTRIONAL.

Forte action érosive dans les montagnes de grès, comme dans les roches volcaniques récentes de la bordure du plateau Sud-africain.

qu'aux plateaux septentrionaux du Congo-Zambèze et de l'Angola. Pour le Centre et le Sud, ils sont secs.

En hiver, c'est-à-dire de mai à septembre, changements de direction des courants atmosphériques. L'alizé est remonté vers le Nord et vers l'équateur : seuls les plateaux tropicaux du Nyassa, du Zambèze et de l'Angola sont encore touchés par lui. Quant à la mousson, elle s'est renversée : elle souffle du Sud-Ouest au Nord-Est. Pour la région bordière de l'océan Indien, elle est donc sèche, venant de l'intérieur de l'Afrique du Sud. Au contraire, pour la région bordière de l'océan Atlantique, venant de cet océan, elle est humide. Elle devrait donner des pluies d'hiver à toute cette portion de la contrée. En fait, cette chance ne se réalise, on le verra, que dans la région du Cap : plus au Nord, vers le Kalahari et le Sud-Ouest africain, les vents marins, avant d'atteindre la terre, ont dû passer au-dessus d'un courant côtier, dont on a vu les effets atténués à son terminus sur la côte de l'Afrique équatoriale, le courant du Benguella, et qui ici, du Cap à l'embouchure du Kounéné, est en pleine vigueur. On sait que, constitué par la montée d'eaux de fond, il est froid. L'humidité des vents marins se condense, sous forme de pluie ou surtout de brouillards, en passant au-dessus du courant et avant d'atteindre la côte. De sorte que, quand ils parviennent à celle-ci, ils sont presque secs, ou du moins tellement pauvres en humidité qu'ils ne peuvent en condenser et en décharger que des quantités infimes sur la portion du continent qu'ils abordent.

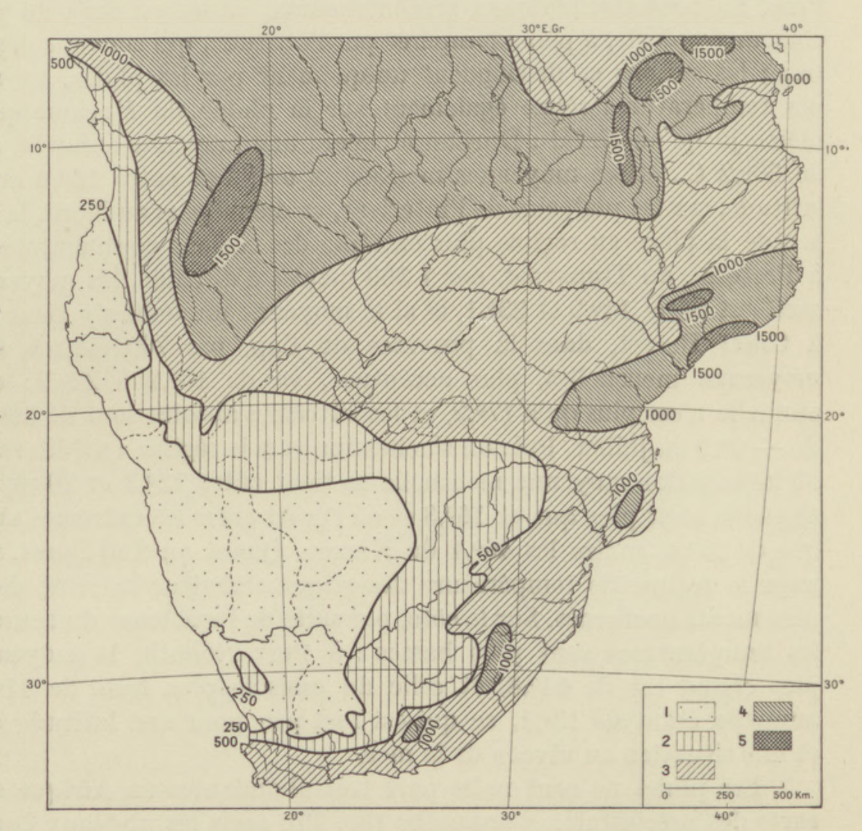


Fig. 76. — L'Afrique australe. Carte des pluies. — Échelle, 1 : 30 000 000.
Hauteur moyenne annuelle des pluies : 1, de 0 à 250 millimètres ; 2, de 250 à 500 millimètres ; 3, de 500 à 1 000 millimètres ; 4, de 1 000 à 1 500 millimètres ; 5, plus de 1 500 millimètres.

De ce régime des pressions et des vents marins il résulte que, dans l'Afrique australe, la succession des climats ne se fait pas, comme le voudrait la latitude, du Nord au Sud, mais du Nord-Est au Sud-Ouest, c'est-à-dire en fonction non seulement de la latitude, mais aussi du degré d'exposition aux vents très

humides de l'océan Indien et aux vents peu humides ou secs de l'océan Atlantique.

TEMPÉRATURE ET PLUIES. — Les régimes de température Sud-africains dépendent non seulement des deux facteurs qui déterminent tous les éléments du climat : la latitude et la situation par rapport aux océans, mais aussi de l'altitude. La zone des plateaux septentrionaux, située en deçà du tropique, a une chaleur tropicale, à peine tempérée par l'altitude, qui souvent dépasse 1 000 mètres ; les saisons se distinguent uniquement par les pluies. Le régime tropical des températures règne également sur la plaine du Moçambique, et s'avance même jusqu'au Natal : Durban a encore une moyenne annuelle de température de 20°,2 C., et ses moyennes mensuelles oscillent entre 16°,9 et 23°,7. A cette latitude, sur les plateaux de l'intérieur, et même plus au Nord, le régime tropical a cédé la place au régime plus extrême des régions continentales tempérées : si à Pretoria, au Transvaal, par 1 360 mètres d'altitude, les moyennes mensuelles oscillent entre 14°,9 et 23°,1, et si la moyenne annuelle s'y tient encore à 19°,4, à Graaf Reinet, dans la province du Cap, par 760 mètres, l'oscillation des moyennes mensuelles, plus accentuée, va de 10°,2 à 22°,7 ; et la moyenne annuelle n'est plus qu'à 17°,2, et les extrêmes absolus sont de 39°,5 en janvier et de — 0°,9 en juillet. Puis on s'achemine vers le régime « méditerranéen » du Cap, où la variation moyenne mensuelle se tient entre 12°,3 et 20°,6, où la moyenne annuelle n'est plus que de 16°,3 et où l'écart entre les extrêmes absolus n'est plus que de 28°,6, contre les 40°,4 du Karroo. Quant au Sud-Ouest, il a dans l'intérieur le régime de température désertique : chaleur extrême des jours, refroidissements nocturnes. Sur la côte, par suite de l'existence du courant côtier froid, les températures sont plus basses : à Port Nolloth, la moyenne du mois le plus chaud est de 14°,8, et celle du mois le plus froid de 11°1, la moyenne annuelle étant de 13°,1, ce qui est fort peu pour une latitude inférieure à 29° et une situation au niveau de la mer.

Les pluies ne sont nulle part très abondantes en Afrique australe. Sur la carte des précipitations annuelles (fig. 76), seuls les plateaux Congo-Zambèze et l'Angola intérieur figurent comme recevant plus d'un mètre de pluies, avec la plaine du Zambèze inférieur, où même un canton voisin du delta du fleuve reçoit plus de 1 m. 50. Cette hauteur relativement considérable des précipitations est due, là, à la situation presque équatoriale, ici, à l'action particulièrement efficace de l'alizé et de la mousson d'été, qui viennent décharger leur première et leur puissante humidité dans ce rentrant de la côte, en un point où celle-ci n'est pas très éloignée des montagnes. Mais, même dans ces zones particulièrement humides du continent Sud-africain, deux faits montrent bien la fragilité du régime des pluies. Au Nord et au Sud de la région du bas Zambèze, là où la plaine côtière s'élargit, entre Ibo et Moçambique et entre Sofala et Inhambane, l'éloignement des montagnes condensatrices se marque immédiatement par une diminution des pluies : de vastes espaces n'y reçoivent pas 750 millimètres. Et à l'autre extrémité de la zone, au pied de l'Angola, sur la côte atlantique, presque au voisinage de l'embouchure du Congo, les précipitations annuelles tombent au-dessous de 500 millimètres.

Quand on passe au Centre et au Sud de la contrée, les deux caractères déjà saisis dans le Nord s'accentuent : pauvreté générale des précipitations et diminution rapide de celles-ci entre l'Est et l'Ouest. Au Natal, entre Durban et East

London, la mince bande montagneuse du Pondoland reçoit seule plus d'un mètre d'eau. Le reste du Natal, le Massif Basouto et les quelques hauteurs qui dominent

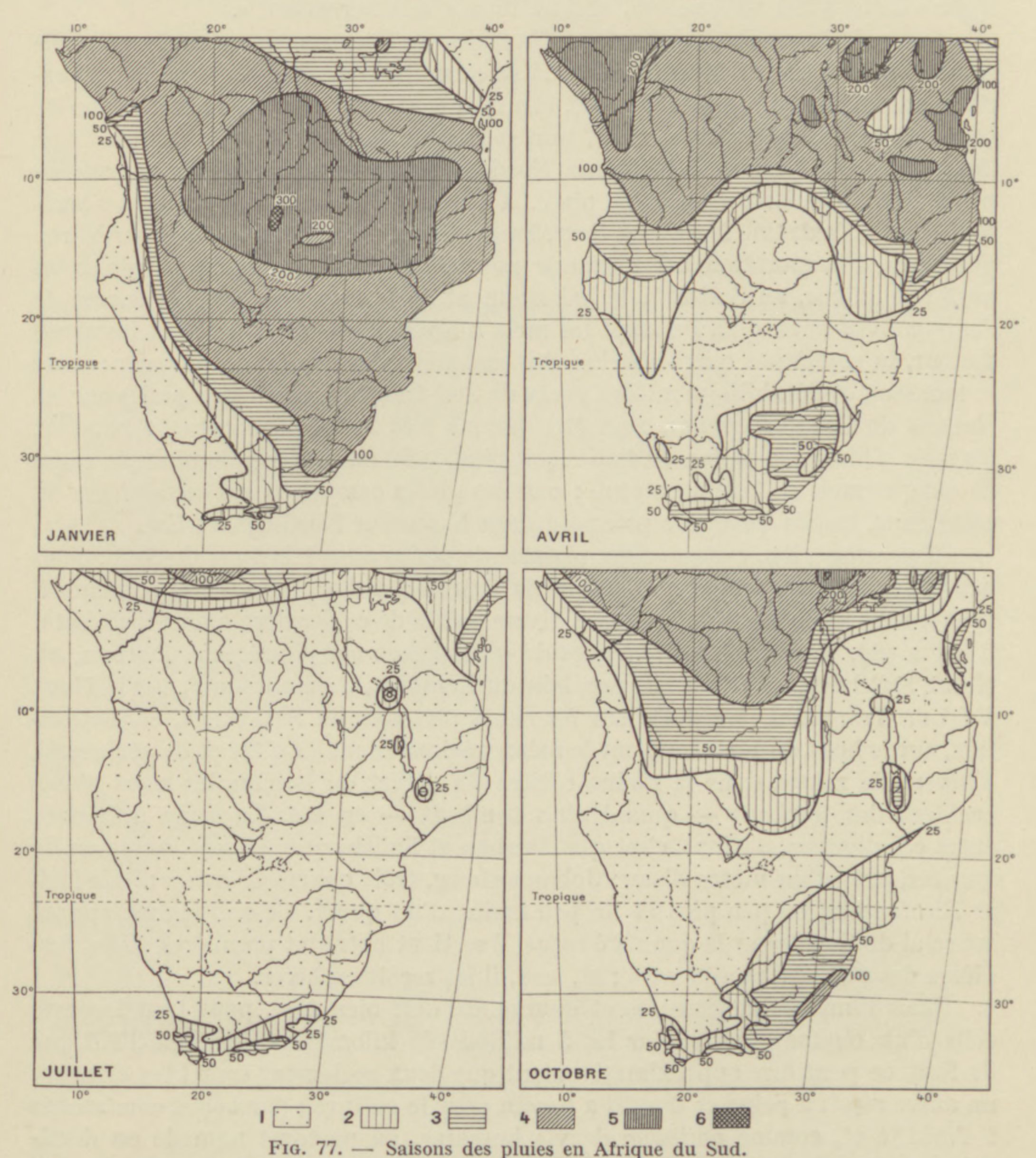


Fig. 77. — Saisons des pluies en Afrique du Sud.

Hauteur des pluies : 1, de 0 à 25 millimètres ; 2, de 25 à 50 millimètres ; 3, de 50 à 100 millimètres ; 4, de 100 à 200 millimètres ; 5, de 200 à 300 millimètres ; 6, plus de 300 millimètres.

l'arrière-pays d'East London et de Port Elizabeth sont seuls à recevoir de 750 à 1 000 millimètres. Dès qu'on franchit le Grand Escarpement, le chiffre des pluies annuelles s'abaisse régulièrement vers l'Atlantique : le Haut Veld de l'Orange et du Transvaal en reçoit encore de 500 à 750; le plateau du Betchouana et le Kalahari n'en reçoivent plus que de 250 à 500; quant au Sud-Ouest, il ne reçoit plus de 250 millimètres que sur les hauteurs du Petit Nama, et la plaine côtière du Namib est un désert. Même dégradation rapide du Nord au Sud : le bassin moyen du Zambèze et le Matabélé ne reçoivent déjà plus que de 750 à 1 000 millimètres;

le haut Zambèze et le Kalahari septentrional, c'est-à-dire le bassin de l'Okaouango, descendent à 500-750 millimètres ; quant à la région du Cap, elle a, elle aussi, le régime de 500-750 millimètres, régime bien « méditerranéen ».

Toute l'Afrique du Sud étant, sauf la région du Cap, soumise au régime des alizés et de la mousson d'été du Nord-Est, il se conçoit aisément que, quant à la répartition saisonnière des pluies (fig. 77), elle soit, sauf cette exception, une région de pluies d'été. De décembre à mars, tout le secteur Nord-Centre-Est, jusqu'à une ligne allant de Durban à la pointe Nord-Ouest de l'Angola, reçoit mensuellement 100 millimètres et plus de pluie. A partir de l'automne, les pluies s'arrêtent, sauf à l'extrême Nord et à l'extrême Sud-Est : au Nord, le soleil garde une puissance d'évaporation assez grande pour donner encore quelques pluies en avril ; de même, au Sud-Est, le balancement de la mousson apporte encore de l'eau en avril et en mai. Pendant les mois d'hiver, c'est, dans tout cet immense secteur, la sécheresse quasi absolue. Au contraire, dès avril, le renversement de la mousson et l'établissement des vents de Sud-Ouest amènent des pluies sur les chaînes du Cap; ces pluies, sans être jamais très fortes, s'accentuent pendant les mois d'hiver : la région du Cap reçoit plus de 50 millimètres de pluie au cours de chaque mois de juin à octobre ; puis les pluies cessent avec l'installation du printemps, tandis qu'elles reprennent dans le secteur Nord-Centre-Est.

En somme, il n'y a que deux régimes de pluies dans l'Afrique du Sud : celui des pluies d'hiver, propre à la région du Cap ; celui des pluies d'été, commun à tout le reste de la contrée. Entre les divers points de ce dernier domaine, si vaste, il n'y a (fig. 78) que des différences de quantité et non de régime. Durban, au Natal, Salisbury, en Rhodesia, non loin du Zambèze, Johannesburg, sur le Haut Veld du Transvaal, Windoek, sur les hauts plateaux du Sud-Ouest, et Rietfontein, sur le bord du Kalahari, ont le même régime de pluies d'été et de sécheresse d'hiver; de même, dans la plaine côtière du désert du Namib, les rares pluies accidentelles tombent — quand elles tombent — en été. La seule différence entre ces diverses stations, c'est que Durban et Salisbury reçoivent, au cours de leur été, près d'un mètre d'eau; Johannesburg, trois quarts de mètre; Windoek et Rietfontein, un peu plus et un peu moins d'un quart. Le seul régime opposé est celui du Cap : pour la quantité reçue, il se tient entre les premières et les dernières des stations précédentes ; et, seul, il les reçoit en hiver.

Mais l'impression dernière et dominante doit bien être, pour tout le pays, celle d'un régime pauvre. Sur les 5 millions de kilomètres carrés de l'Afrique du Sud, on peut dire approximativement que deux seulement sont bien arrosés ; un autre reçoit à peine ce dont il a besoin pour la culture ; deux sont condamnés à l'aridité et, comme *optimum* de vie humaine, au pastorat nomade ou demi-nomade.

Les eaux. — Des trois régions ainsi discriminées, seule la première possède des cours d'eau permanents ; elle s'étend par le Nord et l'Est, de l'Angola jusqu'aux confins du Natal et des chaînes du Cap, et comprend, outre un grand nombre de petits fleuves côtiers tributaires de l'océan Indien, trois grands systèmes fluviaux : ceux du Zambèze, du Limpopo et de l'Orange. A dire vrai, il s'en faut de beaucoup que ces trois systèmes soient dotés d'une richesse comparable (fig. 79).

Le plus méridional, celui de l'Orange, est assez pauvre. Né dans le Massif Basouto et y coulant en torrent, riche en cascades, augmenté, à sa sortie du

massif, de l'un de ses deux principaux affluents, la Caledon, qui y a coulé comme lui, l'Orange ne recevra plus, à la limite occidentale du Haut Veld qu'il traverse, qu'un autre affluent d'importance : le Vaal. Au travers du Veld, où un orage



FIG. 78. — Régimes de pluie pour six stations de l'Afrique du Sud.

peut le gonfler d'une manière désastreuse, tandis qu'en temps normal il traîne un cours peu profond sur un lit caillouteux, il est, selon les époques, guéable ou infranchissable; il n'est jamais navigable. Puis, quand, après un cours difficile, riche en rapides, par lequel il traverse dans des défilés étroits le plateau de Kaapp, il débouche dans le Kalahari méridional, il traîne péniblement ses méandres, sur plus de 1 400 kilomètres de cours, jusqu'à l'Atlantique, s'appauvrissant de plus en plus, soumis à l'évaporation permanente d'un climat sec et ne recevant, en compensation, très insuffisante, que les eaux irrégulières de rivières très intermittentes, comme le Molopo. Là non plus il n'est pas navigable.

Plus au Nord, le Limpopo fait figure de fleuve plus considérable. Né aux limites du Haut Veld, son cours supérieur et les affluents qu'il y reçoit sont mé-

diocres en eau, de pente forte et semés de rapides ; il en va de même de l'Olifant River, qui vient de la même région, mais n'atteint le fleuve que dans son cours inférieur. Au contraire, les affluents de son cours moyen, qui descendent du Matabélé, lui apportent des eaux de crues fort abondantes, et, dans son cours inférieur, le Limpopo est un grand fleuve. Mais c'est un grand fleuve africain, qui, comme

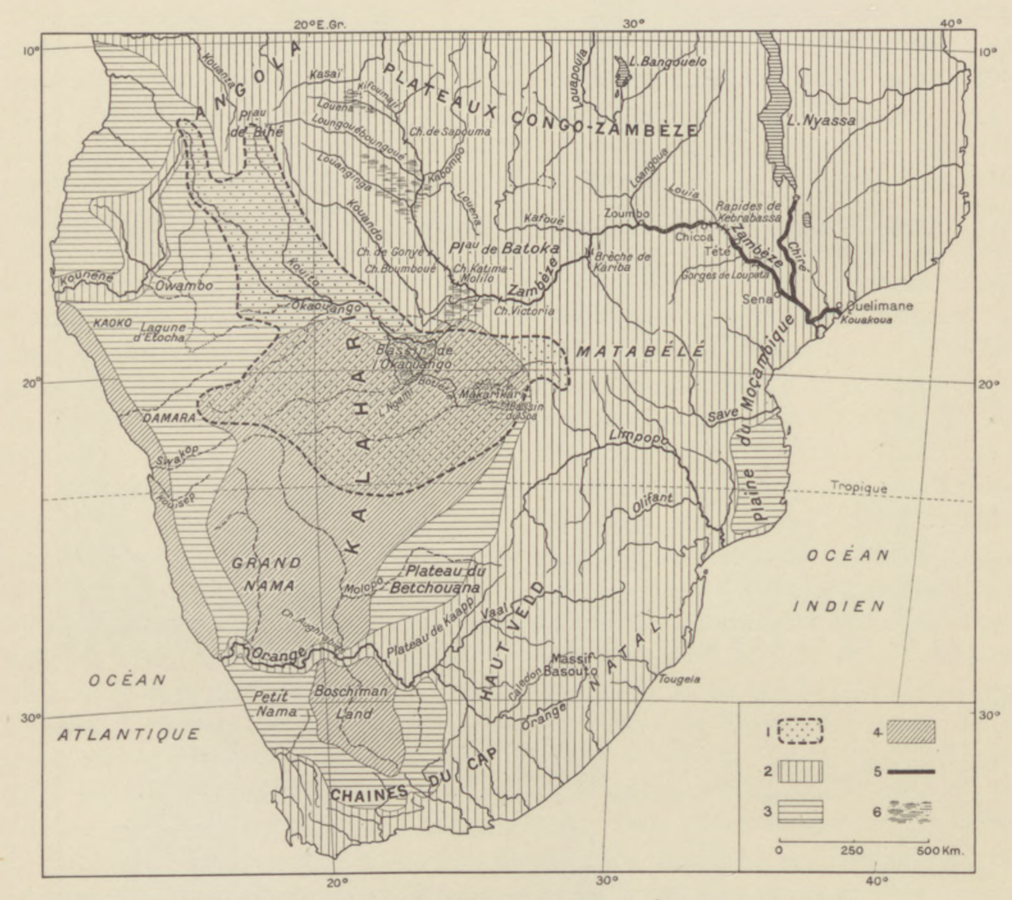


Fig. 79. — Hydrographie de l'Afrique du Sud. — Échelle, 1 : 25 000 000.

1, Région sans écoulement régulier vers la mer. — 2, Régions à cours d'eau permanents. — 3, Régions à cours d'eau périodiques ayant de l'eau pendant une grande partie de l'année. — 4, Régions presque sans eaux courantes. — 5, Cours d'eau navigables. — 6, Zones marécageuses.

tant de ses congénères, souffre de ces trois défauts : un régime très irrégulier; un profil également irrégulier, semé de rapides et de chutes ; une inaptitude totale à la navigation commerciale.

On retrouvera — ceux-ci atténués, ceux-là amplifiés — les mêmes caractères dans le Zambèze, l'un des quatre grands fleuves de l'Afrique. Il naît dans les plateaux du Congo-Zambèze, tout près de la frontière du Congo Belge, par 1 100 mètres d'altitude. Aux chutes Victoria, à 1 200 kilomètres de là, il se trouve encore à 870 mètres. Sa pente est donc fort douce, surtout dans son cours le plus haut : il y coule dans une plaine qui n'est qu'un marécage à la saison des pluies, et où il reçoit le Kifoumaji et la Louena, première du nom ; ces rivières forment également de vastes marécages en temps de crues ; l'un d'eux, même, — celui du haut Kifoumaji, — persiste en toute saison. Un peu plus bas, le Zambèze brise un barrage rocheux aux chutes de Sapouma pour atteindre une seconde

plaine marécageuse, où il reçoit à gauche le Kabompo et la Louena, seconde du nom, et à droite le Loungouéboungoué et la Louanginga, qui viennent du plateau de Bihé, en Angola. Là sa vallée est large de plusieurs kilomètres et entièrement inondée à la saison des pluies. A 100 kilomètres en aval du confluent de la Louanginga, un second barrage rocheux se présente, et ce sont les chutes de Gonyé.

Sur plus de 200 kilomètres le fleuve coule alors, encaissé dans un seuil étroit, par une série de rapides et de chutes, chutes Boumboué, chutes Katima-Molilo. Puis c'est une nouvelle plaine marécageuse, au travers de laquelle un bras de rivière, le bras de Sonta, unit le fleuve aux marais de l'Okaouango, coulant tantôt vers le fleuve, tantôt vers le marais, selon le niveau de la crue du fleuve. Celui-ci a déjà reçu de la même région les eaux du Kouando. Mais, 60 kilomètres en aval, alors qu'il est à 870 mètres d'altitude et que sa largeur dépasse 1600 mètres, il doit, pour la troisième fois, rompre et surmonter un barrage rocheux : ce sont les fameuses chutes Victoria (la Chute principale, la Chute de l'Arc-en-Ciel, la Chute de l'Est), hautes de plus de 100 mètres, au delà desquelles le fleuve se précipite dans un cañon en méandres, où sa largeur : 130 mètres, est inférieure à la profondeur de ses eaux : 140 mètres (fig. 80 ; pl. LII, B, et LIII). Son cours garde les mêmes caractères jusqu'au confluent de la Kafoué : il coule là de rapides en chutes entre des rives rocheuses hautes de 400 et 500 mètres ; en certains points, à la brèche de Kariba, la masse de ses eaux doit passer dans des étranglements de 50 et 40 mètres. Puis, entre Zoumbo et Chicoa, c'est un nouvel épanouissement de la vallée, pour atteindre le dernier seuil rocheux, celui de Kebrabassa, où les rapides se succèdent sur une longueur de 100 kilomètres.

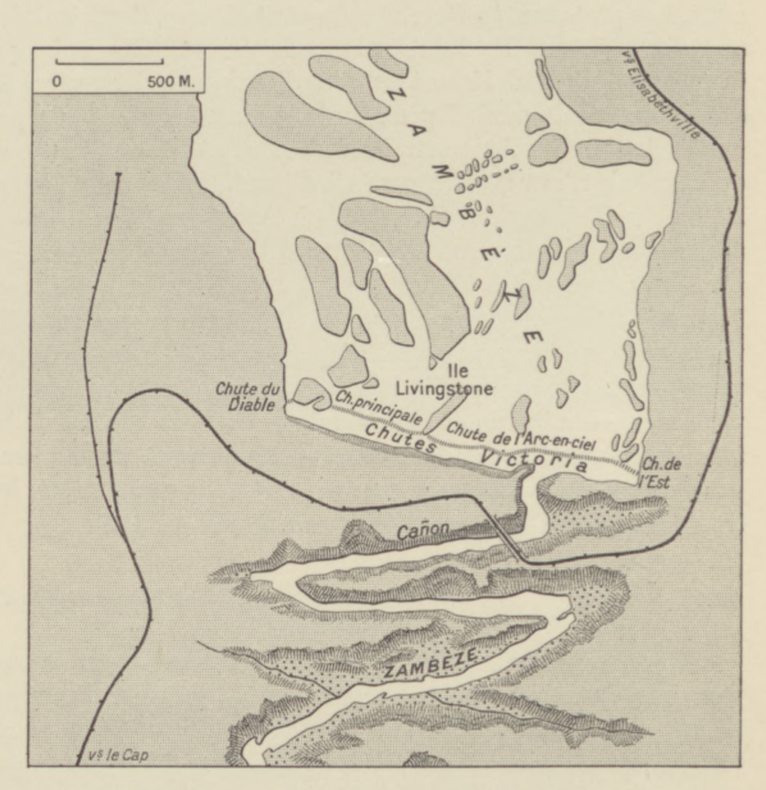


Fig. 80. — Les chutes Victoria. — Échelle, 1 : 35 000.

Au delà commence le Zambèze inférieur, large, majestueux et navigable sans difficulté, sauf à Fort Amelia, en aval de Tété, où il rencontre un dernier étranglement, les gorges de Loupata. En aval de Sena, il a partout de 5 à 8 kilomètres de large. Bien qu'assez peu profond, il est désormais navigable aux gros vapeurs jusqu'à son embouchure, ou tout au moins jusqu'au bras le plus

septentrional de son delta, le Kouakoua, sur lequel se trouve le port de Quelimane. Le Chiré, qui lui vient du lac Nyassa, est également navigable.

Tel est ce fleuve, au débit puissant, au cours tourmenté, qui, sur plus de 3 000 kilomètres de parcours, n'est navigable que dans quelques biefs de son cours moyen et sur les quelque 450 kilomètres de son cours inférieur. Or c'est le seul fleuve vraiment navigable de l'Afrique du Sud ; aucun autre ne l'est dans la zone des eaux permanentes de la contrée.

Zone, d'ailleurs, qui se limite à la moitié septentrionale et orientale du continent. Les plateaux du Betchouana et de Kaapp, l'extrémité occidentale du Karroo supérieur et tous les hauts plateaux du Sud-Ouest jusqu'à l'Angola n'ont, à l'exception du seul Kounéné et de l'Orange qui traverse la région en étranger, que des torrents périodiques, roulant toutefois des eaux pendant la plus grande partie de l'année. Au contraire, le désert côtier de Namib et la vaste dépression du Kalahari n'ont que des espèces d'*ouadi*, où les eaux courantes sont l'exception. Et tout le Kalahari, sauf le Sud, où le système du Molopo apporte ses eaux très maigres et toujours problématiques à l'Orange, forme un bassin sans écoulement vers la mer. Un lacis de vallées infantiles, où seuls l'Okaouango et ses affluents font, dans leur cours supérieur, figure de rivières véritables, se dirige vers une vaste zone marécageuse, qui fut peut-être jadis continue, sous le nom de Makarikari, mais qui aujourd'hui se décompose en une série de bassins, aux contours variables, — le bassin de l'Okaouango, les bassins salés de Ntouéntoué et du Soa, unis entre eux par le Botlétlé, — et où seul un lac, en voie d'assèchement, subsiste avec des berges à peu près nettement accusées, le lac Ngami. C'est une hydrographie en désagrégation (voir fig. 87, p. 313).

IV. — VÉGÉTATION ET FAUNE

Flores autochtones et migratrices. — Dans aucun domaine, peut-être, plus que dans celui de la végétation, on ne saisit l'inappréciable avantage que l'Afrique australe a tiré du fait que, après l'effondrement du continent du Gondvana, elle est restée reliée à la masse de l'Eurasie. Sans cette liaison, jusqu'à l'époque moderne, où la colonisation européenne aurait pu permettre l'implantation d'espèces utiles importées, sa végétation se fût limitée aux deux flores archaïques dont des restes subsistent parmi les représentants de la flore africaine : la flore du Cap et la flore du Namib.

La première existe encore à l'état pur et exclusif dans la région des chaînes du Cap ; elle a des représentants dans le Haut Veld et dans le Natal, ainsi que dans le Nord du Kalahari, mêlés aux éléments de la flore africaine migratrice. C'est une flore née du climat méditerranéen : on en trouve des restes analogues dans l'Atlas de l'Afrique du Nord et dans les montagnes des îles Canaries, d'autres dans le Sud-Ouest de l'Australie. Elle s'est maintenue, on le voit, dans les contrées aux pluies d'hiver. Elle se distingue par l'abondance des plantes épineuses, des arbres et des arbustes buissonnants au feuillage charnu, épais et grisâtre. Elle est très riche en espèces : dans la zone du Cap, les botanistes en ont compté environ 8 000. Les familles les plus répandues sont les éricacées et notamment les bruyères. Elle renferme aussi un grand nombre de variétés d'immortelles, fleurs assez sèches et peu épanouies, qui trouvent dans ce climat sec un habitat convenable.

La flore du Namib est une très vieille flore de désert. Elle comporte un cer-



Phot. Publicity Dep[t], South African Railways.

A. — LE HAUT KARROO, AUTOUR DE DE AAR.



Phot. Publicity Dep[t], South African Railways.

B. — LE VELD DE L'ORANGE, AUTOUR DE FICKSBURG.



Phot. Publicity Dep[t], South African Railways.

A. — FORÊT TROPICALE AU PIED DE L'ESCARPEMENT DU DRAKENSBERG SEPTENTRIONAL.
Ce fouillis de lianes et de fougères arborescentes est dans le Magoebas Kloof,
non loin de Tzaneen (Transvaal).



Phot. Publicity Dep[t], South African Railways.

B. — FORÊT SUBTROPICALE SUR LES PENTES DE L'ESCARPEMENT, DANS LE DRAKENSBERG.
Gorges de Driekop, près de Graskop (Transvaal). Les vallées qui creusent le bas de l'escarpement
sont couvertes d'une forêt de la zone tempérée *(temperate rain forest)*.

tain nombre d'espèces singulières par leur forme et leur comportement. La plus fameuse est la *Welwitschia mirabilis*, cette plante monstrueuse qui, d'un tronc ligneux dont le diamètre peut atteindre un mètre, envoie autour d'elle des feuilles charnues, larges et longues de plus d'un mètre et même de 1 m. 50. Ses racines « en pilotis » plongent autour du tronc dans le sable et la maintiennent solidement contre le vent du désert. Une autre plante caractéristique est une cucurbitacée, le *naras* (*Acanthosicyos horrida*), sorte de melon d'eau où les Hottentots trouvent boisson et nourriture, mais qui ne pousse guère que tous les dix ans, quand la précaire saison des pluies a été particulièrement abondante. On peut citer, enfin, un « arbre à pain », l'*Adansonia digitata*, qui se retrouve en tous lieux secs, jusqu'au Sahara.

Par-dessus ces deux flores archaïques, les noyant presque partout, et ne leur laissant dans leur intégralité que deux îlots de refuges, à l'extrême Sud et à l'extrême Sud-Ouest, s'est étendue la flore africaine, celle que l'on retrouve dans toute l'Afrique centrale, avec ses deux compartiments distincts : la flore des forêts et des savanes et la flore des buissons et des steppes. La première se signale par son extrême richesse en palmiers. Le baobab, l'hôte des espaces découverts, le compagnon des hautes herbes de la savane, ne s'avance guère, vers le Sud, au delà d'une ligne qui va en diagonale de l'Angola à la baie de Delagoa, c'est-à-dire qu'il se limite à la zone du climat tropical humide. Au contraire, le palmier phœnix s'avance dans la portion orientale de l'Afrique du Sud, sur toute la zone de climat subtropical ; on le trouve dans toute la plaine côtière jusqu'à la baie d'Algoa et jusqu'aux premiers gradins qui montent vers le Drakensberg et vers le Massif Basouto. Quant aux espèces de pays secs, dans les zones de buisson et de steppe, elles comprennent nombre d'acacias, mimosées, cassias, etc., des euphorbes, et ces multiples cucurbitacées, réserves d'eau, masses de chair végétale comestible, seule matière naturelle d'alimentation qui s'offre aux chasseurs nomades de la steppe.

Formations végétales de pays humides. — Les formations végétales des zones marécageuses sont assez nombreuses en Afrique australe, et aussi bien en pays de climat sec — telles sont les formations de marais, oseraies et autres, qui entourent la lagune d'Étocha et les différentes lagunes « héritières » du Makarikari — qu'en pays de climat humide, et notamment dans le bassin du Zambèze, depuis la haute plaine de ses sources jusqu'à son delta. La vie n'y est possible que pour les chasseurs et les pêcheurs : au milieu des espaces perpétuellement ennoyés s'étendent de vastes bancs d'alluvions, dont seules émergent les portions les plus hautes pendant et immédiatement après les pluies. C'est là que sont groupées les humbles cases des pêcheurs et des chasseurs d'hippopotames ou de crocodiles.

Parmi les formations de pays humides, les plus étendues en Afrique australe sont la forêt tropicale et la forêt subtropicale, le parc, la savane et la prairie des hauts plateaux ou alpage (voir la carte hors texte en couleurs).

La forêt tropicale n'existe pas ici à l'état de grand massif, comme, par exemple, dans le bassin du Congo : nulle part les plateaux, même en Angola et en Zambézie, ne sont assez chauds et assez humides pour l'admettre. Mais partout où, dans la zone tropicale, les cours d'eaux ont, entre leurs berges rocheuses, une vallée alluviale large et pénétrée d'eau au moment des crues, une forêt-galerie tropicale s'est installée. Elle a l'aspect des forêts tropicales ordinaires : abondance de palmiers, y compris l'elaeis, ou palmier à huile, nombre d'épiphytes et de

lianes enchevêtrées (pl. LII, B). Ce type de forêt se retrouve dans les portions de la plaine du Sud-Est où le sol est particulièrement bas, alluvial et humide, c'est-à-dire dans les vallées des cours d'eau qui descendent directement de l'escarpement intérieur vers l'océan Indien. Elles tracent des sillons plus foncés dans la teinte plus claire d'une forêt plus étendue et plus clairsemée : la forêt subtropicale, dont on trouve des plaques dans la plaine voisine et de longues bandes entre 1 000 et 2 400 mètres, sur les flancs du Drakensberg qui reçoivent de 750 à 1 000 et même 1 500 millimètres de pluie. Cette forêt est plus claire : lianes et épiphytes s'y trouvent encore, mais moins puissantes et moins nombreuses ; à côté des palmiers qui s'avancent jusque-là, notamment les phœnix, poussent l'ébénier, le buis, le hêtre rouge, et, sur les pentes du Drakensberg, le *cabbage-tree*, l'arbre au chou palmiste (pl. XL, A et B).

Tout ce qui, sur les plateaux tropicaux de l'Angola, de la Zambézie et du Moçambique, reçoit plus de 750 millimètres de pluie et n'est pas occupé par la forêt, est le domaine du *parc*, c'est-à-dire d'une formation où, au milieu d'une savane aux herbes très hautes, jaillissent des bouquets d'arbres, palmiers *Hyphaene*, baobabs géants, acacias de toutes sortes. Telle est la formation que l'on rencontre partout dans ce haut gradin extérieur de l'amphithéâtre Sud-africain qui s'étend de l'Angola au Natal, et dans la basse plaine qui le borde vers l'océan Indien, sauf dans les portions qui reçoivent moins de 750 millimètres de pluie et qui couvrent un assez large espace entre le Limpopo et le Zambèze, ainsi qu'au Nord-Est de ce dernier. Là, le baobab et les palmiers disparaissent ; les bouquets d'acacias eux-mêmes se font plus rares. On se trouve dans une savane plus sèche, annonciatrice de celle que l'on trouvera, à l'intérieur, dans le Haut Veld.

Cette région, proprement tropicale et subtropicale, convient à l'élevage, — sauf dans les forêts-galeries où sévit la tsé-tsé, — mais plus encore à la culture. C'est la zone de la canne à sucre, du coton, du thé, du café.

Dès que l'on quitte les plateaux du Nord, proprement tropicaux, ou les bas pays de l'Est et la zone montagneuse qui les borde immédiatement, on arrive dans des régions où la rigueur relative des hivers, due à une latitude plus basse alliée à une altitude assez haute, et la diminution de la moyenne annuelle des pluies amènent la disparition, non seulement de la forêt, mais même, pour certains cantons, de tous arbres : on est dans le *Veld*. Ce qui le distingue, c'est avant tout la rareté des arbres et celle des sources. Les arbres, acacias surtout, ne se trouvent guère que dans les fonds de vallées. Les sources (l'eau de pluie, déjà peu abondante, filtrant assez profondément dans des couches surtout gréseuses ou basaltiques) sont rares ; on ne doit pas se laisser abuser par le mot de *fontein* qui figure dans tant de noms de lieux en pays boer : le plus souvent il ne désigne pas une source, mais un réservoir artificiel, où l'on a constitué des réserves d'eau de pluie pour la longue période de sécheresse. Dans le Veld, on est dans le royaume de l'herbe. En outre, quelques plantes herbacées y poussent, jaillissant au-dessus du niveau herbeux pendant la saison des pluies et les semaines qui suivent, puis se desséchant, mais gardant pendant l'hiver un appareil souterrain qui leur permet de renaître aux premières pluies. Quant à l'herbe même, appauvrie en hiver, elle ne disparaît pas et peut, même à cette époque, alimenter le bétail, à condition qu'il se déplace (pl. XXXVIII, A, et XXXIX, B).

Cette région est, elle aussi, propre à la culture : c'est la région des céréales, et notamment du maïs. Au milieu du Veld se trouve le fameux *Maize Triangle* qui, à lui seul, fournit plus de la moitié du maïs que produit l'Afrique australe.



GÉOGRAPHIE UNIVERSELLE . TOME XII
VÉGÉTATION DE L'AFRIQUE DU SUD
LIBRAIRIE ARMAND COLIN
Forêt ou Forêt-galerie
Forêt subtropicale
Parc et haute savane
Savane moyenne, Prairie, Veld
Prairie de haute montagne, Alpage
Végétation du type méditerranéen, Zone du Cap
Savane et Forêt sèche
Steppe buissonneuse, Kalahari
Steppe pauvre et sans arbres, Karroo
Désert
Végétation de marais
Échelle de 1/15 000 000
0 100 200 300 400 500 Km.
BASSIN DU CONGO
LOUNDA
ANGOLA
LOANDA
KATANGA
PLATEAUX CONGO-ZAMBÈZE
Plateau de Bihé
BACHOUKOULOUMBOUÉ
ZAMBÉZIE
BATOKA
RHODESIA
PLATEAU DES GRANDS LACS
MOÇAMBIQUE
L. Victoria
L. Tanganyika
L. Nyassa
L. Moero
L. Bangouelo
L. Kivou
L. Léopold II
L. Chiroua
L. Roukoua
ROUANDA
OUROUNDI
Mt. Mérou
Mt. Kilimandjaro
I. Pemba
I. Zanzibar
I. Mafia
Quelimane
Beira
SOFALA
MANYKA
MACHONA
MATABÉLÉ
Bassin de l'Okavango
Makarikari
OOUAMBO
KAOKO
DAMARA
KALAHARI
BETCHOUANA
Dunes de sable
GRAND NAMA
PETIT NAMA
NAMIB
Baie de la Baleine (Walfish Bay)
Limite S. des Palmiers Phoenix
Limite S. des Baobabs
OCÉAN ATLANTIQUE
OCÉAN INDIEN
Tropique
BAS VELD
GAZA
Inhambane
Lourenço Marques
Baie de Delagoa
Bush Veld
VELD MOYEN
HAUT VELD
Plateau de Kaapp
SOUAZI
ZOULOU
NATAL
BASOUTO
Drakensberg
Baie Ste Lucie
Haut Karroo
Grand Karroo
Petit Karroo
Chaînes du Cap
Baie Ste Hélène
le Cap
C. de Bonne Espérance
False Bay
C. des Aiguilles
Mossel Bay
Bé d'Algoa
Port Elizabeth
East London
Orange F.
Congo F.
Limpopo F.
Zambèze F.
Vaal R.

Les possibilités de culture ne s'arrêtent que quand on arrive aux plus hautes altitudes, dans le Massif Basouto et au sommet de l'escarpement bordier qui domine le bas pays du Natal. Ici, la neige n'est pas rare, amenée par les vents de Sud-Ouest en hiver. Le vent souffle souvent en rafales : les arbres, assez rares, sont rabougris et se tiennent près du sol ; l'herbe pousse en touffes discontinues entre des espaces de terre nue et de roches. C'est un véritable alpage, propre uniquement à l'élevage, et à condition que le nombre des animaux ne dépasse pas la médiocre capacité d'alimentation du pays (pl. XLIX, A et B).

Formations végétales des pays secs. — Les formations végétales des pays humides se limitent au Nord et à l'Est de l'Afrique australe. Dès les chaînes du Cap, quand on aborde la région des pluies d'hiver, on a la même impression que lorsqu'on arrive dans le Tell de l'Afrique du Nord : celle d'un pays encore assez arrosé pour avoir une végétation appréciable, mais où la sécheresse prolongée et presque absolue de l'été impose à cette végétation une adaptation particulière à cette vie ralentie pendant la saison chaude, où, sous les rayons d'un soleil haut dans le ciel, l'évaporation est intense, quand elle n'est compensée par aucune précipitation. Sur les pentes des chaînes du Cap exposées à la mer et dans le fond des vallées longitudinales, il y a quelques forêts, mais des forêts claires, sans sous-bois, aux arbres toujours verts, où dominent les pins et certains arbres fruitiers à l'état sauvage, citronniers, orangers, figuiers, pruniers, pêchers. Plus fréquent que la forêt est le buisson, qui rappelle le maquis méditerranéen. Enfin, dès qu'on passe, sur chaque chaîne, du versant maritime au versant continental, la forêt disparaît, le maquis se fait plus maigre et plus épineux ; c'est déjà la végétation du Karroo (pl. XLIII, A et B).

Cette région des pluies d'hiver est la région des cultures méditerranéennes : le blé, l'orge y réussissent mieux que le maïs. On verra qu'elle fut, dès les premiers établissements européens, le pays de la vigne, et qu'elle l'est demeurée. Presque partout, dans cette contrée de pluies strictement limitées à l'hiver et de cours d'eau au régime torrentiel, la culture n'est assurée que par une politique d'économie de l'eau, d'irrigation.

Dès qu'on a franchi les chaînes du Cap, on se trouve dans la steppe, c'est-à-dire dans une zone où la végétation est intermittente, et, poussée au temps des pluies d'été, ne se maintient que pendant quelques mois d'automne, l'hiver et le printemps secs transformant le pays en quasi-désert. Tel est le double aspect qu'offrent au voyageur aussi bien les plateaux du Grand Karroo et du Karroo supérieur, que la plupart des plateaux du Sud-Ouest, depuis le petit et le grand Nama jusqu'aux bas plateaux du Damara, aux basses terrasses du Kaoko, et même à celles qui flanquent au Sud-Ouest l'Angola. Si l'on traverse la contrée en saison sèche, on ne voit que sol aride, végétation nulle ou très maigre et disséminée au milieu des cailloux ; comme seuls accidents de la monotonie du paysage, les termitières. Dès que la pluie vient, une renaissance de verdure, un tapis émaillé de fleurs. Dans cette végétation, l'herbe proprement dite est rare, sauf dans les quelques bassins argileux qui ont gardé un peu d'humidité. Ailleurs, on rencontre surtout des bruyères et des plantes à tiges dures et à bulbes. Quelques acacias épineux, des succulentes, des aloès, au bord des lits desséchés des cours d'eau. C'est la grande zone de parcours pour les moutons et les chèvres (pl. XXXIX, A; XLII, B, et XLIV, A).

Encore plus sec est le Kalahari, sauf dans sa portion septentrionale. Tout le

Centre et le Sud de cette immense contrée sont une steppe buissonneuse, tendant au désert. Ici l'herbe a presque entièrement disparu ; de vastes zones de désert pierreux ne montrent aucun végétal, sauf quelques touffes de *Welwitchia mirabilis*. Le Kalahari comporte de loin en loin de ces bassins ovales, analogues aux dolines du Karst, les *vleys*, dont le fond, un peu humide, porte quelques acacias et quelques « arbres à pain », en buissons. A leur ombre poussent quelques naras. Cette contrée est trop pauvre pour le pastorat permanent ; les pasteurs des plateaux du pourtour, Betchouana ou Hottentots, n'aventurent dans ses marges leurs troupeaux de moutons sans laine et de chèvres qu'après la saison humide, quand elle n'a pas totalement manqué — ce qui arrive. Le seul attrait véritable du Kalahari pour les indigènes est la chasse, car la faune y est encore abondante (pl. LVI, A et B).

Enfin, sur la côte du Sud-Ouest, c'est le Namib, le désert avec quelques spécimens de la « flore du Namib » et une flore spéciale des sables dans les dunes (pl. LIV, A ; LV). Ainsi un rapide parcours du Nord-Est au Sud-Ouest de l'Afrique australe nous a conduits de l'exubérance tropicale à l'aridité absolue.

La faune. — Avant l'arrivée des Européens, l'Afrique australe fut peut-être la région de la Terre la plus riche en animaux, du moins en mammifères. A l'état naturel, la savane et la steppe sont en effet la terre d'élection pour ces espèces. Mais les Boers, avant les Anglais, ont, par leurs chasses inconsidérées, décimé et fait reculer vers le Nord et vers la steppe buissonneuse un grand nombre d'espèces animales. Les fauves ont été, naturellement, les premières victimes : les lions ne se trouvent plus guère que dans le Matabélé et dans les forêts du Moçambique, ou dans le Kalahari septentrional et au fond de l'Angola ; il en est de même du léopard et du chat sauvage, de l'hyène et du chacal, du chien sauvage, dont les troupes chassaient jadis les troupeaux d'antilopes. Mais d'autres espèces utiles, ou qui auraient pu le devenir, ont reculé de la même façon. L'éléphant, qui était partout, ne se trouve plus que sur les plateaux tropicaux du Nord, sauf une petite réserve, que l'on a créée dans la Kaysna, au centre de la colonie du Cap. Même recul pour le grand buffle noir et le rhinocéros. La girafe s'avance encore par le Kalahari jusqu'au Betchouana. Lorsque la mode rendait son élevage fructueux, l'autruche a peuplé l'Afrique du Sud jusqu'à la latitude de l'Orange.

Malgré des chasses excessives, les antilopes, qui étaient extrêmement nombreuses, se trouvent encore partout. Leurs espèces sont multiples, depuis celles de petites tailles, comme le steinbock, le klippbock, le springbock, jusqu'aux plus grandes, élans, ruschbock, rindbock, roibock, et aux espèces spéciales des zones désertiques du Kalahari, comme le gemsbock. L'antilope joue un grand rôle dans la vie indigène, surtout celle des terres sèches, par les ressources alimentaires et vestimentaires, chair et cuir, qu'elle fournit aux tribus de chasseurs. Elle explique une partie de la civilisation indigène que les Européens trouvèrent implantée dans le sol de l'Afrique australe, mais non la partie la plus importante.

Celle-là est due à la présence d'un autre élément de la faune, venu par les steppes de l'Afrique orientale avec les tribus pastorales des envahisseurs : les bovins qui, ici comme partout, fournissant des aliments supérieurs, lait et viande, et l'avantage incomparable du portage et du trait, permirent aux indigènes une évolution assez avancée et la création d'une civilisation originale, bien avant l'arrivée de la colonisation européenne.

CHAPITRE XIX

PEUPLEMENT ET COLONISATION

I. — LE PEUPLEMENT INDIGÈNE

Voies de circulation et lieux de concentration. — Pour les invasions, qui devaient toutes venir des plateaux secs et nus de l'Afrique orientale, les voies les plus accessibles passaient par les contrées qui ne présentaient ni un excès ni un manque absolu d'eau ou de végétation. Les immigrants devaient donc être tentés par les savanes et les steppes des plateaux, si nombreuses au Nord et à l'Est, encore suffisantes à l'Ouest, et, à moins que des circonstances particulières ne les y obligeassent, — par exemple, l'arrivée de nouveaux venus plus forts qu'eux-mêmes, — éviter les déserts, comme le Kalahari ou le Namib ; les forêts, comme celles de la plaine côtière du Sud-Est ; les marécages, comme ceux que l'on trouve aux deltas des fleuves du Moçambique et dans le Nord du Kalahari ; les hautes montagnes, comme celles du Massif Basouto. Dans ces môles de répulsion, au contraire, devaient se trouver autant de refuges pour les populations refoulées, qui pouvaient y mener une vie diminuée, mais sûre. Ainsi les routes qui s'offraient à l'immigrant venant du Nord-Est étaient assez nombreuses. L'une, partant des plateaux des Grands Lacs, tournait à l'Ouest, et, par les plateaux du Congo-Zambèze et de l'Angola, atteignait les plateaux de l'Ouest, qu'elle pouvait suivre, vers le Sud, jusqu'aux chaînes du Cap. Une seconde, de même origine, continuait vers le Centre, passant au delà du Zambèze par les hauts plateaux du Matabélé, du Betchouana, du Haut Veld, et gagnant par là encore les chaînes du Cap. Une troisième, enfin, plus près de la côte du Moçambique, passait au Sud du lac Nyassa, franchissait le bas Zambèze, et, par les terrasses de l'Est et du Sud-Est, aboutissait aussi aux chaînes du Cap, sorte de *Finistère* où toutes les routes conduisaient (fig. 81).

Quant aux habitats souhaitables et recherchés, tous se trouvaient naturellement dans les contrées traversées par ces routes, mais toutes ces contrées n'en comportaient point d'également tentantes. Pour l'habitation permanente de sédentaires, seuls les plateaux de l'Est et du Centre étaient suffisamment arrosés et aisément défrichables. Ceux du Nord et ceux de l'Ouest étaient, les uns, trop humides et couverts de parcs et de savanes de trop forte exubérance, les autres, trop secs pour admettre d'autre habitat permanent que celui de pasteurs demi-nomades, les cas d'industrie minière exceptés. Quant aux espaces désertiques ou marécageux de l'Ouest côtier et du Centre, ils ne pouvaient offrir qu'un séjour périodique pendant la saison des pluies ou immédiatement après.

En somme, arrivée par les plateaux secs; établissement dans les pays d'habitat permanent, quand et tant qu'elles le purent; retrait dans les pays d'habitat semi-permanent et même dans les régions de répulsion, quand de nouvelles arrivantes, plus fortes et mieux armées, les y obligèrent : telle est l'histoire de la plupart des tribus dont les flots d'invasion successifs devaient amener le peuplement indigène de l'Afrique australe au point où il se trouve aujourd'hui.

Histoire du peuplement indigène. — Des légendes bantoues disent que, quand Dieu tira des rochers les principales tribus, celle des Boschiman était déjà en Afrique australe, ainsi que « les autres animaux sauvages ». En fait, que ce fût par les Boschiman ou par d'autres, l'Afrique australe a été habitée par des hommes dès les débuts de l'âge de pierre. On trouve bien encore, au Nord du Transvaal, dans les forêts-galeries du Limpopo et du Zambèze, de petits hommes noirs, dont la taille ne dépasse pas quatre pieds et qui sont dans l'état de civilisation le plus humble : aucune organisation sociale, un langage très pauvre, des mœurs cannibales, aucun instrument, aucune industrie, des ressources limitées à la chasse, des abris limités à quelques huttes de boue. Refoulés dans les régions où sévit la tsé-tsé, ils y végètent et en disparaîtront bientôt. Il est possible qu'entre ces Négrilles et les Boschiman il n'y ait que des différences, non de nature, mais de degrés dans la civilisation. Car les Boschiman aussi ont une petite taille, des cheveux crépus, et sont chasseurs. Et, à tout prendre, leur langage plus riche, leur armement plus efficace, leurs groupements sociaux plus évolués peuvent être l'effet de l'histoire.

En tout cas, les Boschiman arrivèrent très tôt en Afrique du Sud. Comme ceux qui devaient les suivre, ils venaient de l'Afrique orientale, et ils durent traverser une Afrique centrale à peu près vide d'hommes. En avançant vers le Sud, ils auraient laissé quelques noyaux isolés, que leurs successeurs refoulèrent dans les forêts : ce serait les ancêtres des Négrilles. Eux-mêmes, chassant en cours de route l'extraordinaire faune qui habitait alors l'Afrique australe, s'y avancèrent successivement par deux routes. Les premiers, dont l'art se manifeste surtout par des sculptures et des gravures rupestres, suivirent la route du Centre-Est, par le Matabélé, le haut Limpopo, le plateau du Betchouana et le Haut Veld; ils atteignirent ainsi les chaînes du Cap. Les seconds, qui savaient peindre les parois des grottes où ils s'abritaient, passèrent plus à l'Ouest : purs chasseurs, ils ne craignirent pas la traversée du Kalahari, si giboyeux et d'ailleurs, peut-être, plus humide alors qu'aujourd'hui. De là, franchissant l'Orange inférieur, ils traversèrent les chaînes du Cap, remontant à travers les Karroo, jusqu'au Haut Veld et au Massif Basouto. Après de longs siècles d'occupation exclusive d'une vaste contrée où ils ne virent jamais qu'un territoire de chasse, les Boschiman durent reculer à l'Ouest devant les Hottentots, à l'Est devant les Bantous. Ici, ils ne laissèrent que quelques éléments, aujourd'hui mêlés aux Bantous, entre le Zambèze, le Limpopo et les lagunes de Makarikari. Là, ils en laissèrent d'autres, au Sud de l'Orange inférieur, dans le Petit Nama, mêlés à des Hottentots. Au Nord de l'Okaouango, ils résistèrent encore aux Bantous et se mêlèrent à eux, chasseurs vivant aux côtés de ces agriculteurs. Mais leur masse, reculant devant les uns et les autres, se cantonna dans le Kalahari moyen et septentrional, territoire uniquement propre à la chasse, genre de vie qui leur convenait, mais n'agréait ni à l'un, ni à l'autre de leurs vainqueurs.

Les Hottentots arrivèrent longtemps après les Boschiman. Par la race, ils

doivent avoir la même origine. Mais, quand ils arrivèrent en Afrique australe, leur groupe avait eu le temps de faire de grands progrès : leur langue était plus riche; ils étaient passés du stade de la chasse pure à celui du pastorat, et ils amenaient avec eux le bœuf, le mouton à poils et la chèvre. Une alimentation plus saine avait même accru leur stature. La nécessité de conduire et de nourrir leurs

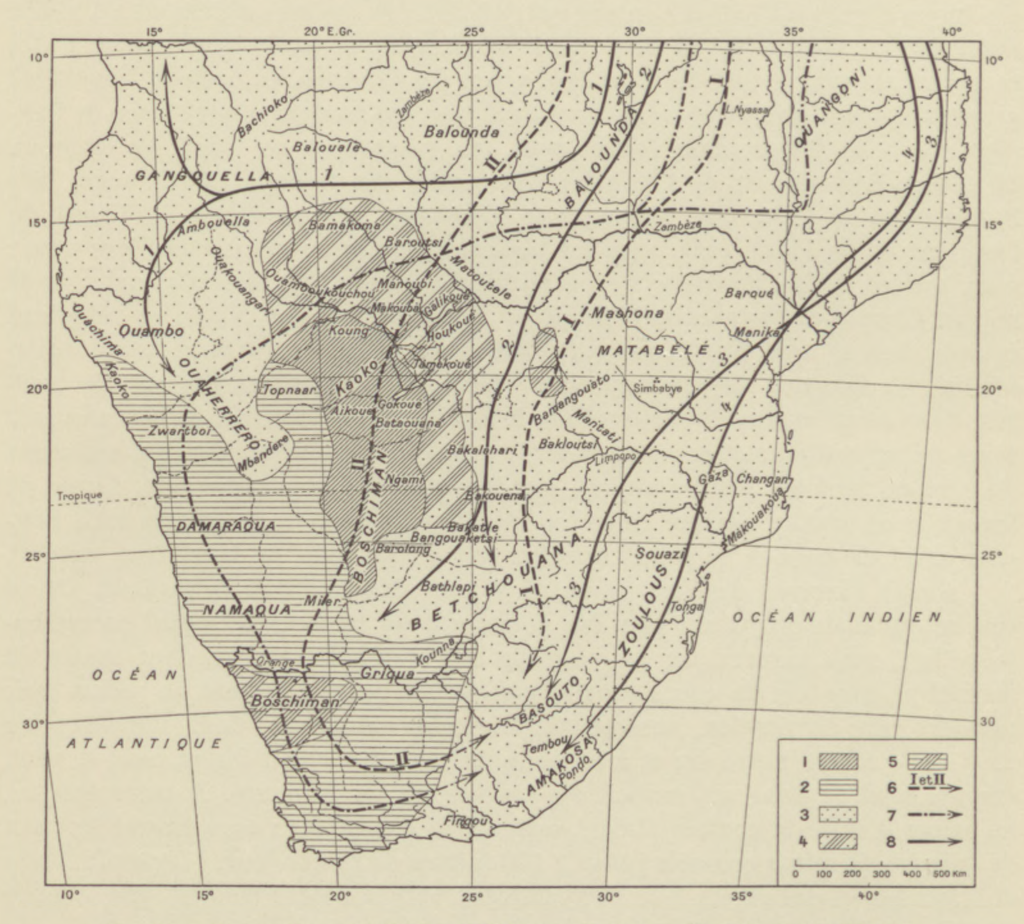


Fig. 81. — Le peuplement indigène de l'Afrique du Sud. — Échelle, 1 : 25 000 000.

1, Boschiman. — 2, Hottentots. — 3, Bantous. — 4, Mélange de Boschiman et de Bantous. — 5, Mélange de Boschiman et de Hottentots. — 6, Première (I) et deuxième (II) migration des Boschiman. — 7, Migration des Hottentots. — 8, Migrations des Bantous : 1, Betchouana de l'Ouest ; 2, Betchouana de l'Est ; 3, Basouto ; 4, Zoulous.

troupeaux leur imposa une route : la route la plus nue, la plus riche en herbes, la plus éloignée des dangers de la tsé-tsé. Traversant d'Est en Ouest les plateaux du Congo-Zambèze et de l'Angola sur leur bordure méridionale, là où les pluies déjà moins abondantes donnent plus de place à une savane modeste qu'au parc, ils descendirent vers le Sud par les plateaux, relativement riches en herbe, du Kaoko, du Damara et du Nama, et de là passèrent dans la région du Cap, d'où ils s'avancèrent jusqu'au pied du Massif Basouto. Refoulés plus tard au Nord par les Bantous, ils sont demeurés sur les plateaux de l'Ouest, dans les monts du Cap et sur les Karroos, steppes pastorales par excellence.

Enfin vinrent les Bantous. Ce sont des Nègres. On les a vu occuper la plus grande partie du territoire de l'Est et du Centre africain. Ici aussi, ils furent les plus nombreux et occupèrent l'espace le plus considérable, refoulant les Hotten-

tots de l'Angola et les Boschiman de toutes les terres qu'ils occupaient dans le Centre, le Kalahari excepté, lequel n'était pas habitable pour eux. Car, représentant un degré de civilisation supérieur à celui des Hottentots, ils étaient déjà agriculteurs autant que pasteurs. Il y eut au moins quatre migrations bantoues qui se succédèrent sur nombre de siècles, car on trouve en Afrique australe des traces d'une civilisation bantoue qui doit dater de quelque quinze siècles avant notre ère, et vers la fin du XIXe siècle les Anglais se heurtaient encore à des mouvements vers le Sud des plus tard venus des Bantous, les Zoulous. Les ethnographes distinguent quatre migrations bantoues, qui seraient, dans l'ordre de l'ancienneté, celle des premiers Betchouana, qui occupèrent, au Nord, les plateaux du Congo-Zambèze et de l'Angola; puis celles des seconds Betchouana, dits Betchouana de l'Est, qui, occupant la Zambézie, s'avancèrent, à l'Ouest du Limpopo et du Haut Veld, vers les plateaux du Centre qui portent leur nom ; puis, venant de la côte orientale, un troisième groupe, les Basouto, qui, par le moyen Limpopo, s'avancèrent jusqu'au Haut Veld et au Natal, se réfugiant ensuite dans le haut massif qui porte leur nom; enfin, venant de la même région côtière, les Zoulous s'avancèrent aux lisières de la forêt subtropicale du Sud-Est, dans ce qu'on appelle aujourd'hui le Zululand. Ces derniers étaient plus pasteurs qu'agriculteurs et se rattachaient, peut-être en partie, par des mélanges de race, en tout cas par les mœurs, aux Massaï de l'Afrique orientale. Armés de flèches et de sagaies, comme les autres Bantous, ils avaient, au lieu du petit bouclier rond de ceux-ci, le grand bouclier fait d'une peau de bœuf tout entière.

Avant l'arrivée des Européens, il y a eu une civilisation bantoue. On en trouve des monuments sur bien des points que les Bantous occupent encore aujourd'hui, mais surtout sur les plateaux du Matabélé, où certaines ruines de Simbabye, non loin du cours supérieur du fleuve Save, attestent au moins trois périodes de civilisation successives. La plus ancienne doit remonter au XIVe siècle avant notre ère et a dû connaître la grandeur d'Ophir, dont le nom, comme celui de Saba, est associé à l'histoire du roi Salomon. A cette époque, les mines d'or de la contrée étaient connues et exploitées : on a trouvé la trace de galeries de mines creusées jusqu'à 100 mètres de profondeur. L'or était fondu et travaillé, et des objets d'or s'exportaient vers la côte. Puis vint une seconde période, où l'or ne s'exporta plus qu'en lingots.

Enfin, dans une troisième période, le fer apparaît : son travail est le fait d'une nouvelle venue bantoue, celle des Cafres. Ils apportent la hutte ronde, l'art de construire les fours pour la fonte, de fabriquer des objets en fer, et notamment des cloches, art analogue à celui que l'on trouve au Soudan. A cette époque, les commerçants arabes ont atteint le pays : on trouve à Simbabye des vestiges de leurs factoreries, contenant encore des perles de verre et des tessons de porcelaines chinoises qu'ils ont dû importer. Ce sont eux, probablement, qui ont fait le commerce des lingots d'or, en attendant celui des esclaves, où les Portugais devaient ensuite les supplanter. Certains ustensiles retrouvés dans le district d'Inyanga, non loin de Simbabye, des plats de bois, une statuette de Thoutmès II, rappellent des objets analogues trouvés en Arabie. Il est probable que cette civilisation bantoue existait encore à l'époque où arrivèrent les Portugais, c'est-à-dire au XVIe siècle.

RÉPARTITION ET CARACTÈRES DES RACES INDIGÈNES. — Sauf quelques restes, mêlés aux Hottentots ou aux Bantous, au Sud de l'Orange inférieur, à

l'Ouest du Limpopo et entre le Zambèze et l'Okaouango, c'est-à-dire sur les marges de leur domaine actuel, les Boschiman sont aujourd'hui strictement cantonnés dans celui-ci, qui est le Kalahari septentrional et moyen. Ils y vivent de la chasse, se déplaçant à la recherche des troupeaux d'antilopes ou d'autre gibier. Là où ils pratiquent quelque culture, notamment dans les îlots de la zone marécageuse du Makarikari, où ils ont de petits villages permanents, ils ne travaillent la terre qu'à la houe. A la chasse, leur arme principale est le javelot. Ils sont vêtus de peaux. Hors les quelques villages insulaires notés plus haut, ils n'ont aucune habitation ou agglomération sédentaire. Le plus souvent, ils se contentent, contre le vent et les rares averses, de paravents en clayonnage. Si, parfois, dans une région particulièrement giboyeuse, ils s'établissent pour un temps à demeure, ils construisent de petites huttes en forme de ruche, faites de terre et de branchage. Ils s'installent aux creux les plus cachés des buissons, loin des points d'eau, pour ne pas effrayer le gibier qui vient à l'abreuvoir, et aussi pour éviter l'attaque des grands fauves, des rhinocéros et des hippopotames dans la région septentrionale. Les Boschiman sont peu nombreux, et ils ne semblent guère susceptibles de progrès. Leur meilleure garantie de survivance est qu'ils se cantonnent dans une contrée qui n'intéresse pas la colonisation (pl. LI, A, et LVI, A et B).

Les Hottentots occupent un vaste arc de cercle de plateaux secs, depuis les Karroos jusqu'au Kaoko. Dans le Sud, vivement combattus par les Boers quand ils s'établirent au Cap, puis décimés au cours d'une révolte qui dura quarante ans, ils ne constituent que des groupes infimes, dénués de toute cohésion politique et sociale. Travaillant en grand nombre, et depuis des générations, pour les Blancs, ils ont une forte part dans la constitution de cette catégorie de métis que les Anglais appellent des *Cape coloured*, et qui, on le verra, jouent un certain rôle dans l'économie de la colonie. Les véritables Hottentots se trouvent plus à l'Ouest, depuis le Griqualand jusqu'aux abords de l'Angola. Leurs tribus portent un nom qui se termine toujours par le suffixe *qua*, qui signifie « hommes » : Griqua, Namaqua, Damaraqua. Les plus avancées vers le Nord sont au Kaoko, où vit celle qui est peut-être la plus ancienne et la plus pure : les Topnaar. Les Hottentots sont vêtus de peaux ou de cuir tanné et façonné. Ils ont l'habitude de se limer les dents. Là où ils travaillent la terre, ils utilisent la charrue traînée par des bœufs. Mais cette occupation est rare ; ils sont avant tout pasteurs. Leurs habitations, en menus groupes, — car ils vivent en une poussière de petites tribus, sans aucune centralisation politique, — ont la forme de ruche, comme les habitations exceptionnelles des Boschiman. Elles sont au milieu de leur territoire de parcours. Aucune autre arme que le javelot.

Tout le reste de l'Afrique du Sud est peuplé par les Bantous. Leur aire d'extension commence au Sud avec les Fingou, sur les bords de la Great Fish River, couvre tout le Natal, tous les plateaux du Centre, le Moçambique, la Zambézie, les plateaux Congo-Zambèze et l'Angola. Les plus nombreux et les plus puissants sont les Betchouana, sur les plateaux du centre. Les noms de leurs tribus commencent toujours par le préfixe *Ba*, qui signifie « homme » ou « fils », suivi du nom de leur totem : hommes du poisson (Bathlapi), du crocodile (Bakouena), du lionceau (Batanana), du babouin (Bakhatla), hommes du soleil, de la pluie, de la grêle, de la rosée, de l'éléphant, du daim, du chat sauvage. Plus pasteurs sur les plateaux du Centre, dans les monts Basouto et dans le pays Zoulou, plus agriculteurs en Zambézie, ils portent presque tous la marque d'une civilisation plus

avancée que celle des Hottentots ou que les Boschiman. Quand ils cultivent la terre, c'est avec une charrue, sauf dans le Nord du Kalahari et au Nord du Limpopo, où la tsé-tsé est trop répandue. Quand ils se battent, c'est non seulement avec le javelot, mais avec l'arc et les flèches, et à l'abri du bouclier de cuir ; ils savent se servir de l'arme à feu. Ils pratiquent la circoncision. Leurs vêtements sont faits de peau et de cuir, mais aussi de toile de coton dans la Zambézie et dans le Moçambique.

Si, chez les Betchouana et les Zoulous, la hutte a encore la forme de ruche, chez les Cafres et chez les Bantous du Nord domine la hutte ronde, aux murs droits, au toit conique (pl. L, A). Ils vivent en agglomérations. Quand ils sont faibles, ils s'établissent à proximité de territoires de refuge, où se retirer en cas de danger : ainsi les Basouto, au pied du massif où ils sont abrités aujourd'hui, et certaines tribus betchouana, près du Kalahari et des marais du Makarikari. Dans les régions de vie agricole et sédentaire assurée, leurs agglomérations, plus ou moins grandes, ont toujours la même forme : un cercle de huttes, entourant une sorte de parc, ou *kraal*, où l'on met le bétail et les réserves de grains ou de denrées, et reliées entre elles par une enceinte, palissade ou mur de pisé, contre les attaquants du dehors, voleurs, pillards ou fauves. Le village est petit, quand il abrite seulement quelques esclaves ou serfs, chargés de la culture d'un modeste champ ou de la garde d'un modeste troupeau ; il est plus grand et la case principale est plus imposante, quand il est la résidence d'un chef, terme synonyme de celui de gros propriétaire. En général, ces agglomérations ne comportent que quelques centaines d'habitants, au plus. Toutefois, dans la région plus particulièrement agricole de l'Est et du Sud-Est, elles peuvent atteindre plusieurs milliers (pl. XLII, A).

Autres habitants non européens. — Depuis l'occupation de la contrée par les Européens, elle a connu la constitution ou l'établissement d'autres populations, qui, pour ne pas être européennes, n'en sont pas plus purement indigènes ou autochtones.

Et, d'abord, on trouve, surtout dans la région des chaînes du Cap, mais aussi dans les villes du reste du pays et dans les régions minières, des sortes de métis que l'on appelle officiellement, dans l'Union Sud-Africaine, des *Cape coloured*. Ils résultent de très anciens mélanges entre Boers et indigènes, surtout Hottentots. Les Boers qui y participèrent appartenaient généralement aux non-propriétaires, dont la classe se créa à l'époque des premiers exodes de la côte vers l'intérieur : les Anglais leur donnèrent le nom de *Poor White*, « pauvres blancs ». Leur descendance, portant le double poids de la pauvreté en terres et d'une origine en partie indigène, forme une classe sans prestige. Toutefois, comme les Bantous sont peu nombreux dans les chaînes du Cap et leurs vallées, les Cape coloured y fournissent à la campagne les travailleurs agricoles et dans les villes les professions non qualifiées et les petits métiers, dont le petit négoce et le commerce des rues. Ils sont environ un demi-million et représentent les deux cinquièmes de la population de la ville du Cap.

Un autre élément non européen important est le groupe des Indiens, résultat d'une immigration. Tandis que les Arabes, venus pour le commerce et n'ayant jamais établi que des comptoirs, comptent numériquement pour peu dans la population, même du Moçambique, les Indiens, amenés comme travailleurs agricoles au Natal, à une époque où l'on faisait peu de fond sur les indigènes, en révolte endémique, pour l'établissement des nouvelles cultures, constituent

un facteur non négligeable de la population, et aujourd'hui surtout de la population des villes. Mécontents, en effet, du statut qu'on leur imposait pour le travail ou pour une possession restreinte de la terre, ils ont reflué dans les villes ou dans leur

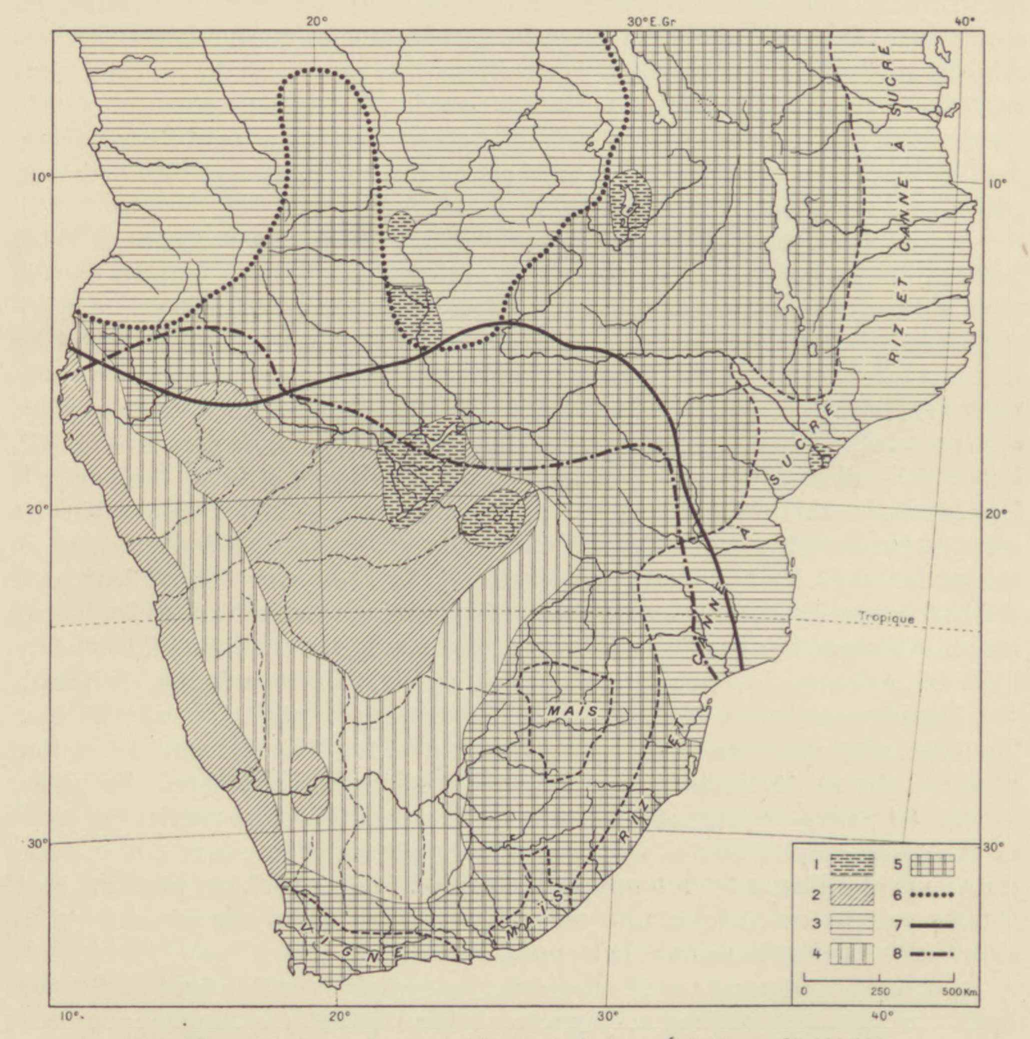


Fig. 82. — Les genres de vie en Afrique du Sud. — Échelle, 1 : 25 000 000.

1, Tribus de pêcheurs. — 2, Tribus de chasseurs. — 3, Tribus de cultivateurs. — 4, Tribus de pasteurs ou éleveurs. — 5, Cultivateurs et pasteurs ou éleveurs mêlés. — 6, Limite septentrionale de la zone d'extension du bœuf. — 7, Limite méridionale du manioc. — 8, Limite méridionale du bananier.

banlieue, comme boutiquiers ou maraîchers. D'autres se sont établis dans la grande région de l'or, le Witwatersrand. Ils sont, ici, environ 12 000, là, plus de 150 000. Leur présence pose de nombreux problèmes d'ordre politique et social que l'on analysera plus loin.

Enfin, les relations anciennes avec l'Asie, déterminées par le courant régulier et alterné des moussons et par les convois réguliers de navires allant vers les Indes ou en revenant par le Cap pendant deux siècles, n'ont pas seulement amené de nombreux Indiens et quelques Arabes. Comme à Madagascar, les Malais sont venus ici. Il y en a quelque 8 000, surtout établis au Cap et dans le pourtour. Maraîchers, artisans, commerçants, ils constituent un élément actif et industrieux de la population non européenne de l'Afrique australe.

Les genres de vie. — On verra avec détails la manière de vivre des indigènes comme des colons européens dans l'étude régionale qui suivra. Mais on doit noter dès maintenant la grande répartition des genres de vie parmi les indigènes, répartition calquée sur les conditions naturelles et qui a survécu aux initiatives européennes, lesquelles n'ont d'ailleurs été grandes et efficaces que dans les régions minières et dans quelques cantons agricoles où elles ont établi des cultures d'exportation : modifications très importantes pour le commerce extérieur et pour la vie des Européens qui se sont établis là, mais beaucoup moins pour les indigènes, dont la venue des colons blancs a pu modifier les conditions sociales, mais non point le genre de vie.

Par sa richesse primitive en bêtes sauvages, l'Afrique du Sud était, à l'état naturel, un admirable territoire de chasse. Les premières tribus établies dans le pays, celles des Boschiman, étaient des tribus de chasseurs. Elles le sont demeurées. Mais, de même que la faune sauvage, elles ont, à mesure qu'arrivaient les pasteurs et les agriculteurs, rétréci leur habitat aux territoires que ceux-ci ne pouvaient exploiter, c'est-à-dire à la steppe du Kalahari, où la culture est impossible et le pastorat seulement permis pendant quelques mois de pluie précaire (fig. 82). Pendant la saison humide, les animaux sauvages s'égaillent dans la steppe ; le Boschiman les suit. A la sécheresse, ils reviennent aux points d'eau ou dans les cantons particulièrement riches en cucurbitacées, en plantes bulbeuses et en tubercules, dont les herbivores se nourrissent, les carnivores faisant leur proie des herbivores. Le Boschiman les suit de nouveau, construisant dans les fourrés ces abris temporaires que l'on a décrits, les seuls un peu durables qu'il connaisse. Telle est la vie des chasseurs du Kalahari et de ceux, moins nombreux, du Namib.

Dans les marais du Makarikari, de l'Okaouango et des tributaires du haut Zambèze, ainsi que dans le delta du grand fleuve, les indigènes sont avant tout pêcheurs. Ils ne pratiquent, en outre, que quelques cultures après les pluies, autour des pauvres villages permanents qu'ils ont bâtis sur les parties des bancs de sable que les plus hautes eaux ne submergent pas, et la chasse des animaux qui viennent à l'aiguade en temps de sécheresse. Fixés au sol, ces pêcheurs sont, comme partout en Afrique, plus misérables que les tribus chasseresses qui les entourent et nomadisent dans la steppe.

Comme les premiers colons européens, les indigènes de l'Afrique du Sud ont fondé leur principale richesse sur le pastorat. Les Hottentots et les plus nombreux des Bantous, Betchouana, Basouto, Zoulous, qui vinrent dans le pays après les Boschiman, étaient pasteurs et amenaient avec eux des troupeaux de bœufs, de moutons à poil et de chèvres, d'ânes aussi, qui pullulèrent. A vrai dire, le pastorat est le genre de vie le plus répandu parmi les indigènes de l'Afrique australe : exclusif et demi-nomade dans les steppes des plateaux du Sud-Ouest, des Karroos et du Betchouana ; associé à la culture et sédentaire dans les chaînes du Cap, le Natal et le Haut Veld. Partout où il peut prospérer, il est à la base de la vie agricole. Il ne disparaît, laissant la place à la vie agricole pure, que là où la pratique en est impossible, soit à cause de l'existence de son ennemie, la tsé-tsé, soit à cause d'un climat trop chaud et trop humide. Au Nord, la limite de la vie agricole « pure », en Angola et en Zambézie, coïncide avec la limite des possibilités d'existence du bœuf ; à l'Est, la vie agricole « pure » n'existe que dans les plaines du Moçambique, et ce n'est pas là une preuve de richesse, sauf dans les cantons où, à une époque récente, les Européens ont établi ces cultures d'alimentation riche ou d'exportation : la canne à sucre et le riz, le café et le thé, le coton. Quant

aux denrées alimentaires essentielles des indigènes, elles sont ici comme partout en Afrique, dans la zone de climat tropical, la banane et le manioc ; dans la zone subtropicale, le mil ou sorgho, puis, depuis l'arrivée des Européens, le maïs.

II. — LA COLONISATION EUROPÉENNE

Les Portugais. — Ici comme partout sur la route de mer entre l'Europe et les Indes orientales, les Portugais furent les premiers. En 1487, Barthélemy Diaz découvre le cap que les Hollandais devaient appeler « de la Bonne Espérance ». En 1497, Vasco de Gama reconnaît la baie de Sainte-Hélène, à l'extrémité méridionale de la côte atlantique, puis la baie de Mossel, vers l'océan Indien, accomplissant le premier périple de l'Afrique vers l'Inde. En 1503, Saldanha explore la baie de la Table, à l'abri de la montagne dont la forme lui procure son nom. Mais ces découvertes portugaises ne s'accompagnèrent d'aucun établissement à l'extrémité méridionale du continent : sans doute les Portugais furent-ils rebutés, comme devaient l'être plus tard les Hollandais à leur premier contact, par les brumes et les rochers de la côte, par l'aspect désertique de l'arrière-pays. Leurs établissements « de rafraîchissement » se firent plus près de la zone tropicale, soit en Angola, où ils constituèrent les escales et comptoirs de Loanda, de Benguella, de Mossamédès et où longtemps ils se maintinrent à la côte, — soit surtout au Moçambique, où, de très bonne heure, ils ne se contentèrent pas de l'établissement de rafraîchissement de l'île de Moçambique, mais pénétrèrent dans l'intérieur.

Pour ces commerçants, plus désireux d'acheter et de vendre que de cultiver et de coloniser, l'attraction qui s'exerçait ici de la côte orientale vers l'intérieur était, comme auparavant sur les Arabes de Sofala, celle du métal jaune. Comme dans l'antiquité le nom d'Ophir, celui du royaume de Monomotapa était le symbole de l'idée de richesse. Ce royaume s'étendait entre le Zambèze et le Matabélé : c'est la Rhodesia du Sud actuelle. Sur le Zambèze, les marchands portugais remontèrent jusqu'à Zoumbo, qui marque encore aujourd'hui la limite de l'Afrique Orientale Portugaise dans le bassin du grand fleuve. Plus au Sud, ils s'établirent dans le Matabélé, surtout avec l'appui des missions religieuses : les Dominicains résidèrent à Simbabye de 1560 à 1632 ; les Jésuites demeurèrent dans la contrée jusqu'à 1770. En 1700, le royaume de Monomotapa se plaça sous le protectorat portugais, pour être défendu contre les incursions de pillards venant du Nord du Zambèze. Les Portugais construisirent des forts : les ruines de l'un d'entre eux sont encore visibles à Inyanga, sur le flanc oriental du plateau Matabélé vers le fleuve Save. Mais, à la longue, la protection des Portugais, qui virent, au XVIIe et au XVIIIe siècle, s'effriter leur empire des Indes sous les coups des Hollandais, puis des Anglais, cessa d'être efficace. Ils se limitèrent aux comptoirs de la côte, au Moçambique comme en Angola. Le puissant Monomotapa disparut, et avec lui l'exploitation et le commerce régulier de l'or. Le seul commerce qui devait subsister pendant un siècle était celui des esclaves, que les Portugais drainaient par leurs deux côtes vers l'Asie arabe et vers l'Amérique. Il fallut la « période coloniale » du XIXe siècle, succédant à celle de la traite et de l'esclavagisme, pour que les deux colonies portugaises de l'Angola et de l'Afrique orientale reparussent dans l'économie du monde comme territoires d'exploitation fructueuse.

Les Boers. — Soixante ans après la découverte du Cap par Diaz, cinquante après le périple de Vasco de Gama, en 1647, un navire de la Compagnie néerlandaise des Indes Orientales, le *Haarlem*, s'échouait dans la baie de la Table. Les autres navires de la flotte de commerce dont il faisait partie continuèrent vers Batavia ; la cargaison fut sauvée, et les naufragés vécurent cinq mois à l'abri de la montagne de la Table, jusqu'au jour où les navires de la flotte de retour purent les rapatrier, en février ou mars 1648. Les officiers naufragés établirent un mémoire favorable sur le lieu, comme escale possible de la route des Indes. Le mémoire fut examiné par la Chambre d'Amsterdam de la Compagnie et par son conseil des Dix-Sept : on tint compte des mentions qui y étaient faites du bon abri de la baie, de la présence de l'eau douce, du ravitaillement en viande fraîche par les indigènes, possesseurs de bœufs et de moutons. Le 20 mai 1651, les Dix-Sept chargent la Chambre d'Amsterdam d'établir un poste de rafraîchissement et d'hospitalisation, — ce qu'elle fait en y envoyant comme « marchand » et bientôt comme « commandeur » un jeune officier de marine expert en matière coloniale, Johan van Riebeeck.

L'œuvre de Riebeeck fut rapidement menée et considérable. En quelques mois, il établit, au pied de la montagne de la Table, sur les bords de la baie, une aiguade, avec cultures maraîchères et fruitières, un fort et un entrepôt. Il donne au fort le nom de Goede Hoop, la «Bonne Espérance». Dans la périphérie, il établit des cultures de blé, d'orge, de riz. Il parvient à acheter du bétail aux Hottentots méfiants. Il entre déjà en relations avec une peuplade assez éloignée, les Namaqua. Il constitue un parc à bovins, un parc à moutons, fait venir des chevaux de Java. Enfin, marin d'origine, il reconnaît la côte, vers le Nord et vers l'Est, observe la mousson. Devenu colon, il explore l'intérieur du pays, parle déjà de détourner vers le Cap le commerce portugais du Monomotapa. Demeuré militaire, il n'hésite pas à proposer en 1663 la conquête du Moçambique. Dès le début, l'idée d'un grand domaine à conquérir en partant du Cap est ainsi proposée aux dirigeants de la Compagnie hollandaise, lesquels auront assez longtemps une propension à considérer l'établissement comme un « fardeau », qui coûtera toujours et ne rapportera jamais.

Cependant, la « colonie » se constitue. Dès 1657, quelques employés de la Compagnie la quittent pour s'établir comme colons. Puis arrivent des colons libres : d'abord des Hollandais et des Flamands ; puis des Allemands ; puis, après la révocation de l'édit de Nantes, des huguenots français ; puis, encore, d'autres Européens : Suisses, Scandinaves, Polonais, Écossais ; enfin, des colons de Java et de l'île de France, quand, en 1706, celle-ci passa des Hollandais aux Français. En 1658, il y avait 57 colons ; en 1698, 1 124 ; en 1708, 1 723. Ils sont établis dans la plaine vallonnée et fragmentée qui entoure le Cap ; les Français sont à Drakenstein et dans la vallée de la rivière Berg, constituant le « quartier français », *Fransche Hoek* : quartier « français » seulement de nom et d'origine, car, dès le début, les colons hollandais, les *Boers*, ont énergiquement agi pour n'admettre, dans les actes officiels comme dans les écoles, que la langue hollandaise. Les Français, comme les Écossais, les Scandinaves ou les Allemands, deviendront, par des mariages, en moins de trois générations, de vrais Boers, ne gardant de leur origine que des noms de famille plus ou moins altérés : Jourdan, Joubert, Du Toit, De Villiers, Du Plessis, Cronje (Crosnier). Ils cultivent le blé et l'orge ; en 1703, ils ont planté deux millions de plants de vigne et produisent déjà plus de vin qu'ils n'en peuvent consommer. Mais surtout ils élèvent le bétail,

et c'est de cet élevage qu'ils tirent, dès l'origine, leurs mœurs demi-nomades et rudes, ayant à défendre leurs troupeaux contre les attaques des fauves et aussi des Boschiman, alors nombreux, les uns et les autres, dans le Karroo.

Dès le début, les Boers demandent des esclaves, pour le travail de la terre et pour la pâture des troupeaux. On en fait venir de l'Angola et du Moçambique, plus encore des Indes, de la Malaisie et de Madagascar. En 1708, ils sont près de 1 300. Certains s'échappent, tenant la brousse, volant et tuant : dangers nouveaux, qui exaspèrent la rudesse de mœurs des colons.

Cependant, la colonie s'étend : sous le gouverneur, entouré d'une forte bureaucratie et ne répondant de ses actes que devant la Compagnie, des districts se constituent, sous des *landrosts*, et des sous-districts, sous des *field cornets*, chefs de police et de finance très autoritaires. L'organisation, sous la pression des dangers qui viennent de la faune et des hommes, a quelque chose sinon d'une armée, au moins d'une milice, mais de miliciens individualistes, confiants dans leur *rifle*, et se considérant comme maîtres absolus de leurs biens, terre, famille, troupeaux, esclaves. Société dure, éprise d'indépendance. A la fin du XVIIIe siècle, elle possédait tout le territoire jusqu'au fleuve Orange, ayant conquis les domaines de parcours des Karroos. En 1793, la colonie européenne comptait 13 000 personnes.

Entre temps, la Compagnie néerlandaise des Indes orientales s'était persuadée à la longue que la constitution de l'aiguade du Cap n'avait pas été une mauvaise affaire. Comme escale, en effet, la station du Cap s'était révélée excellente. Chaque année, au moment du renversement de la mousson, au début de l'été austral, le grand événement était la formation de la « flotte de retour » vers les Pays-Bas, faite de deux escadres, dont l'une venait de Ceylan, l'autre de Batavia. Dès les premières années, cette flotte comprenait de quinze à vingt navires. Ils apportaient aux marchands d'Amsterdam les produits précieux de l'Orient, les épices, les étoffes, les métaux et les pierres de prix, les laques, et aussi ces « curiosités de bouche » dont le XIXe siècle devait vulgariser l'usage : le café et le thé. Ici s'ordonnait le chargement définitif de ces navires qui, lorsqu'on était en guerre avec la France ou avec l'Angleterre, devaient rejoindre le port de l'Amster, en évitant la Manche, par l'Ouest de l'Irlande, l'Islande et les Faer-Œer, la Norvège, voire le cercle polaire.

Les Anglais. — Ce fut la guerre avec l'Angleterre qui mit fin au règne fructueux de la Compagnie hollandaise. En 1795, la Révolution française victorieuse fait des Pays-Bas une république sœur et vassale, la République Batave. Le stathouder se réfugie en Angleterre, et il autorise le gouvernement de ce pays à faire occuper le Cap par une de ses escadres. C'est le premier pied que pose dans ce pays l'Angleterre : auparavant, un seul de ses fils, Drake, avait fait, en 1580, un voyage au Cap. En 1803, lors de la paix d'Amiens, l'Angleterre rendait le territoire du Cap à la Hollande. Mais, quand la guerre eut recommencé entre l'Angleterre et la France et que Napoléon Ier eut fait de la Hollande un royaume satellite avec un de ses frères sur le trône, les Anglais rentrèrent au Cap. Ils ne devaient plus en sortir. Une convention, signée le 13 août 1814 avec Guillaume d'Orange, roi des Pays-Bas, faisait de la colonie du Cap une colonie anglaise : elle avait alors 72 000 habitants, 26 000 Européens, 17 000 Hottentots et 29 000 esclaves.

Dès le début, des dissentiments se produisirent entre la nouvelle adminis-

tration et les Boers. En 1820, l'arrivée de 5 000 colons anglais, qui s'établirent dans l'Est de la colonie, autour de la baie d'Algoa, et fondèrent Port Elizabeth, les inquiéta. D'autre part, leur politique brutale à l'égard des Cafres, d'ailleurs belliqueux, les avait conduits à trois guerres en 1779, 1789 et 1799. Malgré une quatrième et une cinquième guerre qu'eux-mêmes avaient dû mener en 1812 et en 1818, les Anglais prétendaient obliger les colons à un traitement plus doux des indigènes. En 1836, le gouvernement de la métropole décidait de supprimer l'esclavage ; les méthodes de paiement de l'indemnité convenue, et dont une part demeurait aux mains des intermédiaires, décida bien des Boers à quitter le pays.

Ce fut l'exode, le *Grand Trek.* Il entraîna surtout les Boers de l'Est, sensibles au contact des Anglais nouvellement établis. Habitués à se déplacer dans la prairie, ils partirent avec leurs chars et leurs troupeaux, traversant le Grand Karroo vers l'Est, attirés par les plus longues pluies et les pâturages plus riches. Arrivés au Massif Basouto, les uns continuèrent au Nord, traversant la Caledon, pour s'établir dans le Haut Veld de l'Orange ; les autres, franchissant le Drakensberg, en descendirent dans le Natal, où ils s'établirent après avoir battu les tribus cafres qui l'occupaient. Ainsi deux républiques boers étaient fondées : l'une, de l'Orange, au Nord ; l'autre, du Natal, à l'Est, avec Pietermaritzburg comme capitale et Durban comme grand port.

Les Anglais n'acceptèrent pas la situation nouvelle : voyant dans les émigrés des sujets de Sa Majesté, ils envahirent le Natal, et, en 1843, ils l'annexaient à l'Empire britannique comme territoire de la colonie du Cap. Certains Boers se résignèrent. D'autres repassèrent le Drakensberg, retrouvèrent en Orange leurs anciens compagnons d'exode, et s'avancèrent vers le Nord, repoussant les plus belliqueuses des tribus cafres jusqu'au delà du Limpopo, dans la future Rhodesia. En 1846, ils fondaient Bloemfontein. En 1848, pour un temps, les Anglais occupent la république d'Orange. Alors un grand nombre de Boers de l'Orange, sous la conduite de Prétorius, passent le Vaal, et constituent au delà, au « Transvaal », un certain nombre de petites républiques. Changeant de politique, le gouvernement britannique fait évacuer l'Orange et reconnaît toutes les républiques boers, en deçà et au delà du Vaal. Les choses semblaient s'organiser des deux parts : en 1855 Pretoria était fondée, et les petites républiques du Transvaal se fondaient en une seule grande, qui même engloba l'Orange jusqu'en 1864, date à laquelle les deux républiques sœurs se séparèrent définitivement; d'autre part, en 1856, le Natal était érigé en colonie anglaise indépendante du Cap. Les quatre territoires politiques, qui subsistent aujourd'hui sous un régime différent, étaient constitués.

Cet équilibre ne dura pas longtemps. Deux séries de faits le compromirent, au profit des Anglais. D'abord, pour « donner de l'air » à leurs colonies, pressées par les incursions des Cafres belliqueux et pillards, ils mènent, pendant trente ans, de 1865 à 1894, de la colonie du Cap aux bas Limpopo, une série d'expéditions qui les rend maîtres successivement des pays de Cafrerie, des Basouto, des Zoulous, des Tonga, des Souazi, des Pondo. Ainsi, jusqu'à la baie de Delagoa, le flanc Est des républiques boers est enveloppé. D'autre part, dès 1867, la découverte de gîtes diamantifères au confluent du Vaal et de l'Orange y avait attiré les aventuriers anglais : en 1871, le gouvernement annexait ces territoires, puis, deux ans après, tout le Griqua occidental. Continuant ses progrès vers le Nord et vers le haut Limpopo, il constituait en 1885 le grand protectorat du Betchouana. Vers le même temps, la découverte de mines d'or du Manyka, au delà



Phot. Kodak (South Africa), Ltd.

LE CAP ET LA MONTAGNE DE LA TABLE.



Phot. Publicity Dep[t], South African Railways.

A. — EFFET DU DÉBOISEMENT PAR LES INDIGÈNES, DANS LE DRAKENSBERG SEPTENTRIONAL.
Région de Pietersburg (Transvaal du Nord).



Phot. Swissair-Photo A. G.

B. — LA STEPPE DU VELD, PRÈS DE KIMBERLEY. PLANTES ÉPINEUSES, ACACIAS.

du Limpopo, attira l'attention des hommes d'affaires, notamment de l'un d'eux, de surcroît homme politique jouissant d'autorité dans la colonie du Cap, Cecil Rhodes. Moitié par des combats, moitié par des tractations, il obtint en 1890 la cession par les chefs indigènes d'un immense territoire entre Limpopo et Zambèze, la future Rhodesia, dont la propriété et le « gouvernement » étaient confiés à une compagnie à charte, la *British Chartered South Africa Co.*, dont Rhodes devenait le président, à peu près en même temps qu'il accédait au ministère dans la colonie du Cap, dotée de l'autonomie depuis dix-huit ans. A cette date, si l'on excepte la portion méridionale du Moçambique portugais, qui empêchait — du moins sur la carte — l'anneau de se fermer, des territoires britanniques entouraient sur toutes leurs faces les deux républiques boers.

Or celles-ci se trouvaient, depuis longtemps, dans une situation difficile et troublée. Le trouble était venu de la découverte de mines d'or. Aussi longtemps qu'ils l'avaient pu, les Boers l'avaient cachée, craignant l'arrivée des aventuriers, des étrangers, des *Uitlanders*. Déjà en 1877, à l'occasion de mesures très exclusives contre l'entrée de ceux-ci, l'Angleterre était intervenue à Pretoria ; il en était résulté en 1881 une première guerre du Transvaal, où les Anglais furent battus et à l'issue de laquelle ils reconnurent — une fois de plus — l'indépendance des républiques. Quelque temps plus tard, on découvrait de nouvelles mines d'or, à la richesse incomparable : celles du Witwatersrand. Les Uitlanders accoururent. Les Boers voulurent de nouveau cadenasser leur porte; de là une période d'effervescence, à la faveur de laquelle un aventurier anglais, Jameson, parti le 31 décembre 1895 de Mafeking en Rhodesia, envahissait le Transvaal et marchait sur Johannesburg. Pris, condamné à mort et gracié, il avait par son attaque tellement ému et inquiété les gouvernants des républiques boers que ceux-ci, après un ultimatum au gouvernement britannique, envahirent à la fois le Natal et le Betchouana en octobre 1899. La guerre dura près de trois ans. Elle se terminait, le 31 mai 1902, par la défaite des Boers et l'annexion à l'Empire britannique de leurs deux républiques.

Il semblait que, de longtemps, la réconciliation ne pût se faire entre vainqueurs et vaincus. Ces Boers, individualistes farouches, qui avaient par deux fois quitté leurs terres parce qu'ils n'y étaient plus seuls, allaient-ils se laisser entraîner à un nouvel exode ? Ou une période commençait-elle de luttes intérieures, de conspirations, de révoltes ? Ni ceci, ni cela. Quatre ans après l'annexion, l'autonomie était donnée au Transvaal et à l'Orange, comme la colonie du Cap l'avait reçue en 1872 et le Natal en 1893. Et quatre nouvelles années ne s'étaient pas écoulées (31 mai 1910) que les quatre colonies autonomes étaient réunies dans un Dominion fédéral : l'Union Sud-Africaine.

L'Union Sud-Africaine et ses satellites. — Cette évolution rapide des relations entre Boers et Britanniques était le résultat d'une nouvelle politique, qui était née et s'était affirmée dans la colonie du Cap, puis au Natal, depuis leur accession à l'autonomie. Dès 1880, un parti nouveau s'était fondé au Cap, l'*Afrikanderbond*, qui demandait la constitution dans l'Afrique du Sud d'une fédération autonome d'États, sous l'égide et dans le cadre de l'Empire britannique, et où tous les éléments colonisateurs du pays — les Boers comme les Anglais — seraient traités sur le pied de l'égalité. En somme, l'idée d'une fédération comme celle d'Australie, ou plutôt comme celle du Canada, puisque la question des langues se posait ici. Le premier principe du nouveau parti était, en

effet, le respect des deux civilisations ancestrales et des deux langues qui les exprimaient, égalité des langues dans les écoles, dans les actes publics, devant les tribunaux, comme égalité des droits civiques et politiques de ceux qui les parlaient. Cecil Rhodes, mort l'année même de la conclusion de la paix, avait été le champion de la politique *afrikander*. C'est cette politique, reprise après la conquête, et acceptée par les dirigeants des deux anciennes républiques, qui permit la constitution si rapide et l'organisation si aisée du nouveau Dominion.

L'Union Sud-Africaine, telle qu'elle est sortie de l'acte de 1910, est une fédération, dotée du *self-government* le plus complet, de quatre « provinces » : la colonie du Cap, le Natal, l'Orange et le Transvaal. Sa législature réside au Cap ; son gouvernement — ainsi que le gouverneur délégué par la Couronne — à Pretoria. Autour de l'État fédéral subsistent trois protectorats britanniques, dont la Couronne a le contrôle, mais pour la gestion desquels elle consulte le gouvernement de l'Union : le Betchouana, le Basouto, le Swaziland. Au delà, vers l'Ouest, au contact de la colonie du Cap et du Betchouana, le grand territoire du Sud-Ouest africain, ancienne colonie allemande, est soumis depuis 1919 au mandat de l'Union, — mandat du troisième degré, le plus apparenté à un régime colonial. Plus au Nord, entre Limpopo et Zambèze existe une autre colonie britannique, très autonome dans son administration, qui ne fait pas partie de l'Union : la Rhodesia méridionale. Plus au Nord encore, au delà du Zambèze et jusqu'aux approches des sources du Congo, deux protectorats : la Rhodesia septentrionale et le Nyassaland. Sur 5 millions de kilomètres carrés que couvre l'Afrique du Sud, l'Empire britannique en englobe, à titres divers, 3 ; sur un peu plus de 21 millions d'habitants, il en contrôle près de 15. On peut dire que, économiquement et même, dans une certaine mesure, politiquement, colonie, protectorats, territoire à mandat, qui ne font pas partie du territoire de l'Union, sont en quelque mesure ses satellites. Économiquement du moins, on peut en dire presque autant d'une partie — actuellement la plus vivante — des deux colonies portugaises de l'Est et de l'Ouest, entre lesquelles des territoires britanniques forment politiquement une séparation et économiquement un lien.

CHAPITRE XX

LES RÉGIONS NATURELLES

I. — LA RÉGION DU CAP

La région du Cap comporte comme pièce essentielle l'ensemble des chaînes qui bordent l'extrémité méridionale de l'Afrique. Leur structure, leur climat, leur végétation et leurs ressources, comme aussi le rôle qu'elles ont joué dans la colonisation de la contrée, leur donnent une place à part dans la vie de l'Afrique australe. Mais on ne saurait en séparer l'étude de celle du plateau qui les borde au Nord : le Grand Karroo. Sa vie, depuis les origines de la colonisation, fut liée à celle des chaînes. Il leur est associé comme les Hauts Plateaux algériens sont associés au Tell.

Conditions naturelles. — Entre la face méridionale du Grand Escarpement qui borde le haut plateau de l'Afrique australe et la côte s'étend un complexe de chaînes plissées et de plateaux. Le grand plateau qui borde le pied de l'escarpement, le Grand Karroo, a 400 kilomètres de long environ et 120 de large au maximum. Géologiquement, il ne se distingue guère de la portion méridionale du Haut Karroo qui le surplombe et de l'escarpement qui marque le passage de l'un à l'autre. Ici comme là dominent les grès de l'étage dit du Karroo. Dans l'escarpement même, ils sont pénétrés par des intrusions de diabase qui ont donné à la région une solidité particulière, une résistance exceptionnelle à l'érosion, d'où est résultée l'altitude dominante des longues « montagnes » qui bordent le Karroo supérieur et constituent l'escarpement lui-même : Lange Berg, Roggeveld, Nieuweveld, Sneeuw Berg, ce dernier culminant à 2 860 mètres. L'altitude moyenne du Grand Karroo, elle, est de 750 mètres (fig. 83 et 84).

Entre lui et le pays côtier se succèdent les différents alignements des chaînes du Cap, série de barres dures et résistantes de granites et de grès et quartzites de l'étage du Cap, roches qui constituaient le noyau des anticlinaux, lors du plissement permien, et qui ont résisté à l'érosion à tel point qu'elles ont ressuscité le dessin des chaînes anciennes quand, après l'immersion marine de l'ère secondaire, un mouvement positif de toute la contrée les a ramenées au jour. De même, les longues dépressions ou vallées Est-Ouest qui séparent les chaînes ressuscitent par leur allure et leur direction les anciens synclinaux permiens ; mais leur plafond est occupé par des conglomérats argilo-schisteux du Crétacé qui se sont déposés là, comme sur toute la surface de la contrée, à l'époque de l'immersion secondaire, et dont les couches les plus basses ont été seules conservées contre l'érosion sub-

séquente, parce que précisément elles se trouvaient dans les synclinaux. Ces synclinaux longitudinaux ne sont pas les seules dépressions de la région des chaînes : d'autres existent, celles-là transversales, constituées par des brisures tectoniques dans certains chaînons ; c'est ce qu'on appelle dans le pays des *poorts*. Les cours d'eau qui descendent du haut plateau intérieur vers la côte méridionale empruntent alternativement tantôt certains de ces poorts, — et leurs cours est alors orienté du Nord au Sud, étranglé et rapide, — tantôt quelque synclinal — et leur cours est alors orienté Est-Ouest ou Ouest-Est, élargi et plus lent. Il va de soi que les petits réseaux actuels sont le résultat de captures successives, accomplies à l'époque de l'établissement des niveaux de base et des profils d'équilibre, entre poorts et vallées, et que certaines de ces vallées sont sèches.

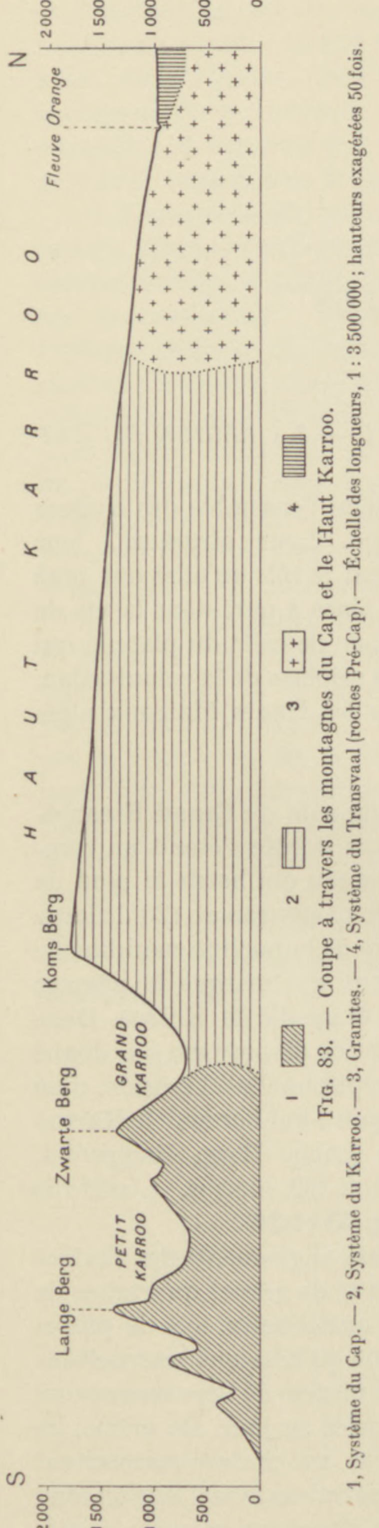


Fig. 83. — Coupe à travers les montagnes du Cap et le Haut Karroo.

1, Système du Cap. — 2, Système du Karroo. — 3, Granites. — 4, Système du Transvaal (roches Pré-Cap). — Échelle des longueurs, 1 : 3 500 000 ; hauteurs exagérées 50 fois.

On distingue ainsi un certain nombre d'alignements plus ou moins hauts, plus ou moins continus, du Grand Karroo à la côte. Au fond, le Zwarte Berg, la plus haute chaîne, est flanqué vers le Sud de quelques chaînons annexes, le Touws Berg, le Paarder Berg, les Kamnasie Mountains.

Entre ce premier groupe et les suivants s'allonge d'Est en Ouest une dépression beaucoup plus large que les autres, véritable bassin, moins arrosé, de climat plus sec, image en réduction du Grand Karroo, et qui porte en effet le nom de Petit Karroo. Puis ce sont deux lignes de chaînes, moins hautes que le Zwarte Berg, mais beaucoup plus longues, puisqu'elles vont du Lange Berg, extrémité occidentale du Grand Escarpement, jusqu'à la baie d'Algoa : la première, qui prend naissance sur la rive droite de l'Olifants River, qu'elle longe par les Cedar Bergen, domine ensuite au Nord le cours supérieur de la Groote River et d'un de ses affluents, par les Hex River Mountains, le Kwardow Berg, le Warmwater Berg et le Gamka Berg, pour se terminer par le Baviaan's Kloof, l'Elands Kop et le Zuur Berg ; la seconde, bordant du côté extérieur les mêmes rivières, comprend les Olifants River Mountains et le Lange Berg, ce dernier flanqué vers le Sud par le Zonder Einde et le Pot Berg.

Ici s'arrête la zone des chaînes les plus hautes et les plus continues. Au delà, vers le Sud, après une longue fosse qui va de la baie Sainte-Hélène à la baie de Mossel et où se trouve la ville de Worcester,

la région trapézoïdale qui s'étend de ces deux baies au cap de Bonne-Espérance et au cap des Aiguilles est une plaine que surmontent et compartimentent de petits chaînons ou massifs sans ordre apparent : le Bredasdorp Berg, le Babylons Tower, le Caledon Berg, et enfin, au-dessus du Cap, le petit massif de la Table. Peu de régions d'Afrique sont aussi compartimentées ; seule, dans l'Afrique du Nord, la région du Tell lui est comparable (pl. XLIII, A et B).

Bien particulière par sa structure, la région du Cap l'est également par son climat : c'est la région — l'unique région en Afrique australe — des pluies d'hiver. Les pluies, amenées par la mousson d'hiver qui souffle du Sud-Ouest, tombent

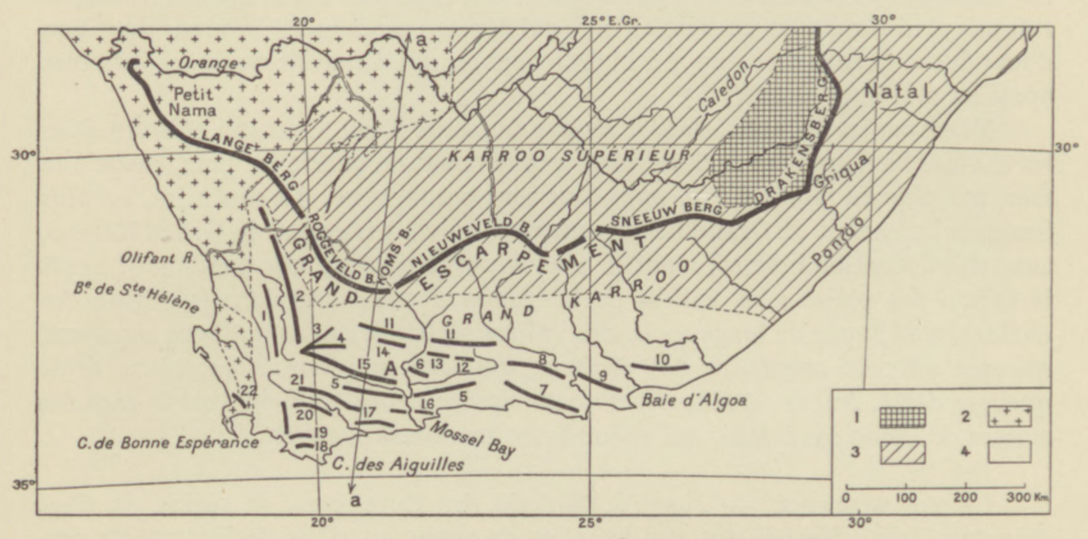


Fig. 84. — Les chaînes du Cap. — Échelle, 1 : 12 500 000.

1, Terrains volcaniques. — 2, Terrains primaires. — 3, Formations du Karroo. — 4, Zone plissée du Cap. — Chaînes du Cap : 1, Olifants River Bergen ; 2, Cedar B. ; 3, Hex River B. ; 4, Kwardow B. ; 5, Lange B. ; 6, Gamka B. ; 7, Kouga B. ; 8, Baviaan's Kloof B. ; 9, Elands Kop B. ; 10, Zuur B. ; 11, Zwarte B. ; 12, Kamnasie B. ; 13, Paarder B. ; 14, Touws B. ; 15, Warmwater B. ; 16, Aasvogel B. ; 17, Pot B. ; 18, Bredasdorp B. ; 19, Babylons Tower B. ; 20, Caledon B. ; 21, Zonder Einde B. ; 22, Massif de la Table. — A, Petit Karroo. — a-a, Direction de la coupe, fig. 83.

de mai à août. Mais il s'en faut qu'elles tombent partout en quantités égales. Une côte montagneuse comme celle qui borde la montagne de la Table, môle modeste, mais le plus avancé et qui joue le premier le rôle du condensateur, reçoit 640 millimètres de pluie ; au contraire, une côte plate, et moins directement exposée aux vents humides de Sud-Ouest, comme la côte de la baie de Mossel, ne reçoit plus que 400 millimètres ; la plaine qui la borde demande l'irrigation, si l'on y veut substituer les cultures au pastorat indiqué par le climat. Mais, dès que l'on monte à quelques centaines de mètres sur le versant maritime des chaînes côtières, on retrouve les précipitations de la région de la Table : Grahamstower, par exemple, au-dessus de la baie de Mossel, reçoit 750 millimètres. La même opposition se retrouve dans l'intérieur, entre les versants maritimes des chaînes, qui sont bien arrosés et d'autant mieux que les chaînes sont plus hautes, et les fonds des dépressions, qui le sont fort peu et d'autant moins que les dépressions sont plus larges : en haut des Cedar Bergen, aux sources de la Great Berg River, il tombe en moyenne chaque année 1 m. 75 d'eau ; dans le Petit Karroo, et à plus forte raison dans le Grand, il ne tombe nulle part plus de 120 ou de 135 millimètres. Ces conditions climatiques sont, elles aussi, comme la structure, méditerranéennes : on trouve ici, entre la côte, les chaînes et les hauts plateaux intérieurs, des

régimes atmosphériques aussi riches en contrastes qu'en Algérie entre le Tell, ses montagnes et les hauts plateaux qu'elles isolent de la mer.

Aux contrastes de climat répondent, naturellement, les contrastes de végétation. Sur les pentes bien arrosées des chaînes pousse une forêt assez claire aux espèces toujours vertes de la vieille flore du Cap ; souvent, quand, sur les pentes, les pierrailles l'emportent sur la terre végétale, que les espèces se rabougrissent et se raréfient, et qu'à la forêt succède le maquis, les arbres se cantonnent dans les fonds des vallées. Dans le Petit Karroo et surtout dans le Grand Karroo, l'arbre disparaît, sauf quelques acacias, que l'on voit de très loin, et qui ne s'écartent pas des rares points d'eau ou des lits des pauvres rivières. Le sol rougeâtre ne disparaît par places que sous un buisson bas, qui dépasse rarement la hauteur du genou d'un adulte, et sous une steppe à l'herbe pauvre, qui disparaît quelques semaines après les pluies (pl. XLIV, A).

Même contraste, enfin, dans le régime des cours d'eau. Ceux qui naissent dans les chaînes bien arrosées et descendent rapidement, de poorts en vaux, jusqu'à la mer, ont plus ou moins d'eau, mais tous sont permanents. Au contraire, les plus longs, qui viennent du Grand Escarpement et doivent traverser le Grand Karroo, zone d'évaporation intense, n'ont le plus souvent de l'eau que pendant et après la saison des pluies ; les vallées de beaucoup d'entre eux, dans la région des chaînes, sont, pour de longs mois, des vallées sèches, à moins qu'ils ne reçoivent quelque affluent originaire des chaînes, qui leur maintienne en saison aride quelque débit. Aucun, d'ailleurs, n'est navigable ; tous traînent vers la mer des masses de limon rougeâtre, qui encombrent leurs embouchures.

La vie humaine. — Jusqu'à l'arrivée des Européens, la région du Cap, jusqu'au Grand Karroo, fut peu peuplée, de quelques tribus de Hottentots pasteurs et de Boschiman chasseurs. Les premiers colons s'y établirent comme en terrain neuf. On a vu que les plaines et les vallées environnant immédiatement le Cap furent le premier théâtre de la colonisation boer, associée bientôt à celle des huguenots français, qu'elle absorba. Dès lors, la terre de cette petite contrée fut consacrée à la production du blé et du vin ; elle l'est demeurée jusqu'à ce jour : en particulier, tout le vignoble du Cap est là — vignoble non méprisable. Le Boer a maintenu la culture du blé, par cette sorte d'entêtement, dont font preuve tant de paysans dans le monde, à ne devoir qu'à eux-mêmes le pain qu'ils mangent ; mais les rendements dépassent rarement le chiffre dérisoire de 7 quintaux à l'hectare. A l'époque moderne, grâce à l'irrigation et aux eaux qui viennent de puissants barrages aménagés au travers des vallées de la Breede River (qui draine la dépression de Worcester), de la Groote River, qui coule plus à l'Est, et de certains des affluents de ces cours d'eau, les cultures maraîchères et fruitières se sont implantées ; elles alimentent le Cap, les autres ports de la côte, et même une certaine exportation (fig. 85).

Au delà des premières chaînes, et surtout sur les Karroos, la sécheresse interdit la culture. L'herbe même, qui est rare, ne permet guère qu'un pastorat demi-nomade, et celui-ci n'est guère possible que pour les moutons, les chèvres et les ânes qui peuvent subsister des feuilles épineuses des buissons. Au temps où la mode le demandait, ce fut une région d'élevage des autruches. Mais, avant tout, le Karroo est le grand domaine du mérinos : une bonne part de la laine exportée par l'Union vient de là. Aux fermes moyennes, de 400 à 800 hectares, que l'on rencontre dans la région voisine du Cap succèdent les grands domaines de par-

cours, de 2 000 à 3 000 hectares. Le chariot du Boer, promenant ses troupeaux à la recherche d'une provende qui s'épuise vite, est encore un élément familier du paysage. La culture ne reparaît qu'à la lisière septentrionale du Grand Karroo, au pied de l'escarpement montagneux qui le sépare du Haut Karroo. L'eau des petites rivières qui en descendent a été captée de bonne heure pour l'irrigation : il y a là un long et étroit ruban de champs de blé et de luzernières. Dans la région

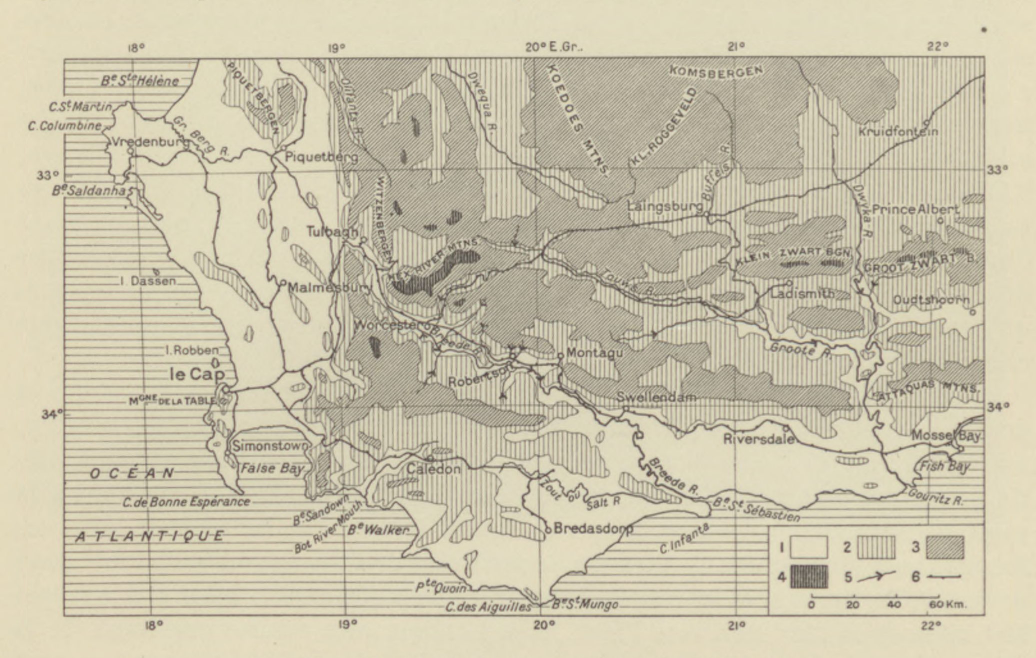


Fig. 85. — La région du Cap. — Échelle, 1 : 3 500 000.

Altitudes : 1, de 0 à 300 mètres ; 2, de 300 à 1 300 mètres ; 3, de 1 300 à 1 800 mètres ; 4, au-dessus de 1 800 mètres. 5, Barrages pour l'irrigation. — 6, Voies ferrées.

de Graaf Reinet, au Nord-Est du Grand Karroo, sur les bords de la Sundays River, on a fait mieux : de grands vergers de citronniers assurent à ce petit pays une exportation rémunératrice.

C'est au long de cette ligne d'eau, de champs, de prés et de vergers que s'alignent les marchés au bétail et à la laine du Grand Karroo qui sont aussi les têtes des lignes de communication vers le Haut Veld : Beaufort-West, Aberdeen, Graaf Reinet, Bedford. Dans la région des chaînes, chaque vallée a son marché : Prince Albert, Malmesbury, Robertson, Oudtshoorn, Willowmore, Uniondale et bien d'autres. Mais c'est seulement sur la côte que se trouvent les vraies villes.

Le Cap et les autres ports. — C'est par la mer et par les ports du Sud qu'est arrivée à l'Afrique australe la civilisation, la colonisation européenne. C'est par elle encore — malgré les concurrences anciennes du port du Natal, récentes des ports du Moçambique et de l'Angola — que se font la plus grande partie des relations culturelles et économiques avec l'Europe. C'est là que sont les seules grandes villes de la région du Cap.

Le Cap est la plus ancienne et est demeurée la plus importante. C'est elle, aussi, qui symbolise le mieux la constitution si mêlée de l'ethnographie Sud-africaine, par la place qu'occupent, dans ses 275 000 habitants, Boers, Anglais,

indigènes Cafres ou Hottentots, métis du Cap, voire Indiens et Malais. Au bord de la baie de la Table, au pied de la montagne du même nom, qui la domine de la hauteur absolue de ses 1 080 mètres et qui encercle son site avec quelques autres montagnes, comme la Tête de Lion, l'ancien établissement des colons de 1651 est devenu la plus belle ville de l'Afrique du Sud. Son port, profond, est bien abrité des vents d'Ouest et de Nord-Ouest par de grands môles. La ville est le siège de la législature de l'Union Sud-Africaine et possède sa plus grande Université, des musées, des théâtres : c'est le centre intellectuel du pays. D'autre part, c'en est la principale porte d'entrée : de là partent les principales voies ferrées, non seulement vers les points vitaux du territoire de l'Union, mais vers toutes les régions de l'Afrique australe et même, au delà, vers l'Afrique centrale, le Katanga, l'Afrique orientale et les pays du haut Nil. Si le fameux chemin de fer « du Cap au Caire » n'existe que sur la carte, n'étant en réalité qu'une suite, plus ou moins exactement raccordée, de lignes différentes par l'intérêt économique qu'elles présentent et même par l'écartement de leurs voies, il n'en est pas moins vrai qu'il y a là une manière de symbole de la grandeur britannique en Afrique, et que ce symbole a sa racine au Cap [1] (pl. XLI).

Le Cap, grand port pour paquebots, le cède aujourd'hui, pour les cargos et pour le commerce, à Port Elizabeth, ville pourtant beaucoup moins importante, mais située à plus brève distance des principaux points économiques de l'intérieur, et notamment du Witwatersrand. Une voie ferrée l'unit directement à la capitale commerciale du Grand Karroo, Graaf Reinet, d'où lui vient la laine des mérinos pour l'exportation. A travers le territoire de l'Orange, elle atteint le pays de l'or, Johannesburg et les centres industriels de la région de Pretoria. A quelque 300 kilomètres plus loin vers l'Est, East London, aux confins orientaux de la colonie du Cap, joue un rôle analogue ; une voie ferrée relie également ce port aux régions minières de l'Orange et du Transvaal.

II. — LES HAUTS PLATEAUX DE L'ORANGE ET DU VAAL

Quand, au début du XIX[e] siècle, les Boers, fuyant l'approche britannique, se dirigèrent vers l'intérieur, abandonnant leurs cultures et leurs territoires de parcours de la région du Cap et du Grand Karroo, ils passèrent, à travers les *poorts* du Grand Escarpement, dans une contrée nouvelle, plus élevée, plus fraîche et plus humide à mesure qu'ils y poussaient plus avant. Après une tentative vers le Sud-Est, vers le Natal, une de leurs troupes vint les y rejoindre ; et c'est là qu'ils fondèrent les républiques alliées de l'Orange et du Transvaal, qui devaient durer jusqu'en 1904. Cette unité politique ne manquait pas de contre-partie naturelle. C'est, en effet, une région nettement différente de la région du Cap et dotée d'une originalité d'ensemble qui s'étend de part et d'autre de l'Orange et de son grand affluent le Vaal.

Entre les terres de la rive gauche de l'Orange et celles de la rive droite du Vaal, appuyé au puissant bastion du Massif Basouto qui le sépare nettement des bas pays subtropicaux du Sud-Est, s'étend un système de hauts plateaux s'étageant de 1 400 à 2 000 mètres : c'est le Haut Veld. C'est là que s'est épanouie la seconde colonisation boer, à base pastorale, jusqu'au jour où la découverte des

1. On trouvera dans la 1[re] partie du tome XI (*Afrique septentrionale et occidentale*, par M. AUGUSTIN BERNARD), qui traite les généralités sur l'Afrique, une carte d'ensemble de ce continent, indiquant les voies de communications, p. 20-21.



Phot. Publicity Dep^t, South African Railways.

A. — LES HEX RIVER MOUNTAINS, DANS LES CHAÎNES DU CAP.
Chaînes d'érosion relativement récente, avec bassins intérieurs.



Phot. Publicity Dep^t, South African Railways.

B. — LE BASSIN DE MONTAGU, DANS LE LANGE BERG (CHAÎNES DU CAP).



Phot. Publicity Dep[t], South African Railways.

A. — LE GRAND KARROO, PRÈS DE GROOTFONTEIN.



Phot. Publicity Dep[t], South African Railways.

B. — FERME ET VIGNOBLE, A GROOT CONSTANTIA (TRANSVAAL).

mines d'or, puis de minerais utiles, est venue la menacer, la transformer. Hors le Massif Basouto qui en ferme plutôt qu'il n'en facilite l'accès à l'Est, sur ses autres faces le Haut Veld est bordé par des plateaux moins élevés, qui forment comme des gradins d'accès des bas pays extérieurs vers la haute terre, et qui, dotés de conditions climatiques et de ressources végétales et minérales différentes, n'ont pas eu exactement les mêmes destinées démographiques et économiques : au Sud, le Haut Karroo ; à l'Ouest, le Veld moyen ; au Nord, le Veld buissonneux. C'est donc quatre régions différentes, mais unies par des liens d'interdépendance économique, qui se partagent les hauts plateaux de l'Orange et du Vaal.

LE HAUT KARROO. — Au Nord-Est du Grand Karroo, les poorts qui coupent les abrupts du grand escarpement, Sneeuw Berg, Zuur Berg, Storm Berg, et dont deux sont utilisés par les voies ferrées qui montent du Cap et de Port Elizabeth vers Kimberley et Bloemfontein, conduisent à un plateau qui, à une altitude supérieure et dans des dimensions plus vastes, rappelle le Grand Karroo. Il porte d'ailleurs le même nom : c'est le Haut Karroo.

Son altitude moyenne est de 1 000 à 1 300 mètres. Il est constitué par les sédiments horizontaux des couches du Karroo, principalement des grès, traversés par d'assez nombreuses intrusions de dolérite, dont les pointements, mieux respectés par l'érosion que les roches plus tendres, forment les principales de ces petites éminences isolées qui émaillent le pays et que l'on appelle *kopjes*. Sur la roche, le sol, rougeâtre et grumeleux, qui donne à l'époque des vents des nuages de poussière, est de médiocre épaisseur. On ne trouve guère un limon plus épais et plus fertile que dans le fond des vallées assez rares et de quelques bassins allongés, en forme de dolines, qui creusent en maints endroits le plateau et qui sont sans doute dus à l'érosion éolienne ; les eaux qui s'y accumulent en temps de pluie y ont laissé des dépôts alluviaux, dont les réserves d'humidité pendant la sécheresse déterminent quelque végétation arbustive et attirent les bêtes.

Le climat du Haut Karroo est sec. Il ne reçoit pas, tout au plus, de 250 à 375 millimètres de pluies annuelles, distribuées en averses brèves et fortes. Les cours d'eau sont torrentiels et intermittents : on a vu qu'ils sont le facteur déterminant de l'irrégularité des plus grands cours d'eau de la région du Cap ; ils jouent, au Nord, le même rôle dans le régime de l'Orange. La végétation est pauvre : des acacias épineux près des points d'eau ; peu d'herbe et pendant quelques mois seulement ; presque partout, le buisson bas, comme dans le Grand Karroo ; pauvreté encore accrue par les incendies de brousse et par la présence de troupeaux trop nombreux (pl. XXXIX, A).

La population est rare. Jamais le Haut Karroo n'a eu un fort peuplement indigène ; depuis l'arrivée des Boers, il y a un siècle, celui-ci a encore diminué : quelques rares Hottentots s'emploient aux fermes, peuplées seulement de Boers et de « métis du Cap », qui constituent leur principale main-d'œuvre. L'agriculture est quasi nulle. La seule ressource est l'élevage du petit bétail : moutons mérinos et chèvres d'Angora, dont la race fut importée ici au moment du Grand Trek des Boers. La laine mérinos et la laine mohair prennent le chemin de Port-Elizabeth ou du Cap par les deux chemins de fer. Les Boers règnent sur le pays, de leurs grandes fermes que domine souvent la silhouette d'un moulin à vent qui puise l'eau dans le sol tout comme en Hollande. Ils groupent généralement leurs troupeaux auprès d'eux, dans des *kraals*, à cause du manque d'eau dans la brousse et par crainte des chacals, très nombreux.

Point de villes; les marchés sont sur le pourtour, près du Grand Escarpement, comme Victoria West, Murrayburg, Richmond, ou, comme Colesberg et Burgersdorp, aux approches de l'Orange, vers le Nord-Est, où déjà les pluies augmentent, où l'herbe se fait plus drue, plus haute et plus durable. C'est le Haut Veld qui commence.

Le Haut Veld. — Dès avant que l'on atteigne les rives de l'Orange, on entre dans le Haut Veld, qui s'étend vers le Nord-Est jusqu'à la ligne de partage des eaux entre le Vaal et les affluents du Limpopo, c'est-à-dire jusqu'au delà du Witwatersrand. Du Sud-Ouest au Nord-Est, l'altitude monte de 1 200 à 1 800 mètres ; ce dernier chiffre se trouve même dépassé à l'Est, aux approches du Massif Basouto, et au Nord-Est, dans les hauteurs qui, au Sud de Lydenburg, acheminent vers le Swaziland. De vastes surfaces ondulées, constituées par les couches du Karroo, sont percées de nombreuses intrusions de granite et de dolérite d'âge prédévonien, qui ont, ici encore, formé de nombreux kopjes, surtout dans la portion orientale. Dans le centre de la région, la composition du sol et du sous-sol montre quelques variétés de la première importance. Pour le sous-sol, c'est l'existence des conglomérats aurifères du Witwatersrand, dont on verra qu'ils ont joué un rôle de premier plan dans l'histoire de l'Union Sud-Africaine. Pour le sol, c'est l'existence, sur un espace central qui décrit un grossier triangle dont les sommets seraient à Mafeking, Carolina et Ladybrand, d'une sorte de limon particulièrement fertile, favorable à la culture en général et notamment à celle du maïs.

Le régime climatique est celui des pluies d'été. En hiver, les vents de Sud-Ouest n'arrivent plus jusque-là, mais un anticyclone se tient sur le Massif Basouto, déterminant des vents violents, secs et froids, qui balaient le Haut Veld et sont sans doute pour une part dans la rareté des arbres. En été tombent des pluies de caractère tropical par leur répartition saisonnière, sinon par la régularité de leur puissance, de plus en plus abondantes du Sud-Ouest vers le Nord-Est. La moyenne est de 500 à 775 millimètres, mais les précipitations annuelles varient grandement sur chaque point : à Bloemfontein, par exemple, on a pu noter des précipitations annuelles de 275 millimètres et d'autres de 800. D'autre part, les quatre cinquièmes des pluies tombant sous forme d'averses brusques, pendant les mois les plus chauds et de plus forte évaporation, la quantité de l'eau utile est inférieure à ce qu'on pourrait attendre. Pourtant, les cours d'eau sont tous permanents, les points d'eau abondent dans des bassins assez nombreux en forme de dolines, et le sol est couvert, à l'état naturel, d'une haute savane d'herbes, où les arbres — principalement des acacias — n'apparaissent que dans les vallées et les bassins (pl. XXXVIII, A, et XXXIX, B).

Le Haut Veld est un pays de culture et d'élevage. Dans le Sud-Ouest, c'est-à-dire dans la portion la moins humide, on cultive le sorgho, le millet et même, par irrigation, le coton. Dans le Nord-Est, on cultive surtout le maïs, et surtout dans ce « triangle du maïs » (*Maize Triangle*), dont le sommet est à Mafeking, dans le Veld moyen, et la base aux approches du Massif Basouto et du Drakensberg. Mais la principale ressource est l'élevage du gros bétail, pour la viande et pour le lait, et des ovins, pour la viande et pour la laine. La population agricole, presque exclusivement composée de fermiers boers et de travailleurs indigènes, Cafres ou Métis du Cap, est la plus dense du genre, que l'on trouve en Afrique du Sud. Elle est pour le plus grand nombre répartie dans des fermes ; mais les marchés agricoles sont nombreux, dont Bloemfontein, ancienne capitale de l'État



Phot. Publicity Dep[t], South African Railways.

A. — MINE D'OR DE SHEBA, DANS L'EST DU TRANSVAAL.

Non loin de Barberton. Mine filonienne.



Phot. *The Star*, Johannesburg.

B. — JOHANNESBURG (TRANSVAAL).

La vue regarde vers le Sud-Est. Au fond, *tumuli* de déchets des conglomérats aurifères.



Phot. *The Star*, Johannesburg.

UNE MINE D'OR DU WITWATERSRAND.

Au premier plan, *tumuli* de déchets après extraction de l'or par le procédé de la cyanuration. Les pluies ont raviné ces dépôts en avant, on voit l'action du vent sur les grains très fins de silice blanche.

libre d'Orange, aujourd'hui siège de la haute cour de justice de l'Union Sud-Africaine, n'est que le principal, avant Harrismith, Kroonstad, Klerksdorp et bien d'autres.

Le Haut Veld n'abrite pas seulement la population agricole la plus dense de l'Afrique australe; il possède aussi l'agglomération urbaine la plus importante, avec le delta du Nil, de toute l'Afrique : celle que constitue la région aurifère du Witwatersrand.

Le Witwatersrand. — Le Witwatersrand ne ressemble à aucun gisement aurifère au monde. Jusqu'à ce jour, tous ceux que l'on connaît, lui seul excepté, sont constitués soit par des filons plus ou moins épais et réguliers, plus ou moins verticalement orientés à travers la roche qu'ils traversent, soit par des alluvions où sont mêlés des grains d'or, ceux-ci et celles-là résultant de la destruction par l'érosion d'anciens filons et de la roche encaissante, puis de l'entraînement et du dépôt de leurs débris par les eaux courantes. Des uns et des autres on sait qu'ils s'épuisent assez vite : les dépôts alluvionnaires ont, après quelques années du lavage des sables de leurs *placers*, donné tout leur or, ou du moins tout l'or qui se peut exploiter avec profit commercial ; quant aux filons, non seulement leur exploitation devient plus coûteuse, partant moins rémunératrice, à mesure qu'elle pousse en profondeur, mais la plupart d'entre eux diminuent de teneur en métal avec la descente, si bien qu'au bout d'un certain temps l'exploitation n'est plus payante.

Au contraire, le gisement aurifère du Witwatersrand est constitué par une épaisse couche de sédiments, qui se sont déposés là, dans une lagune qui existait à l'époque du dépôt, entre deux autres couches, de même origine sinon de même nature, dont l'une, celle qui est au-dessous, et que l'on appelle le *mur* du gisement, s'est déposée avant lui, et l'autre, celle qui est au-dessus, et que l'on appelle son *toit*, s'est déposée après, — le tout faisant partie des formations du Transvaal, qui appartiennent à la série du Cap, antérieure à celle du Karroo. Les sédiments de la couche du Witwatersrand sont des conglomérats assez grossiers, faits, d'une part, de galets plus ou moins gros, plus ou moins polis et roulés, et, d'autre part, d'un ciment siliceux très dur, qui les enrobe : de là le nom de « gâteau d'amandes » (*blanket*) que les Boers lui donnent. C'est dans le ciment, exclusivement, que l'or est concentré, en association intime avec de la pyrite de fer, substance qui n'existe pas plus dans les galets que l'or lui-même. En surface, les agents d'érosion, qui ont rendu friable la pyrite, permettront avec une aisance relative la dissociation du ciment et des galets ; mais en profondeur la soudure de l'un et des autres est telle que, souvent, une cassure peut se pratiquer au travers selon une surface plane, sans que l'on puisse distinguer ceux-ci de celui-là autrement que par une différence de teinte. Il est donc difficile de les dissocier autrement que par un broyage qui demande l'emploi d'une grande force ; et, d'autre part, dans le ciment où il se trouve, et en grande abondance, l'or n'est pas discernable à la vue ; on ne peut l'isoler de la silice et de la pyrite que par une opération chimique, la cyanuration, assez coûteuse, sinon très compliquée.

De la nature du gisement du Witwatersrand résultent certaines conséquences particulières de son exploitation économique. Deux sont à retenir.

A l'origine, les couches des sédiments aurifères durent être horizontales. Mais, après qu'elles se furent déposées, elles ont été plissées et légèrement disloquées. Elles forment aujourd'hui un synclinal assez peu profond, qui s'allonge

d'Est en Ouest, limité par des anticlinaux qui commencent au Nord vers Johannesburg et au Sud vers Heidelberg. Aussi les couches qui contiennent le ciment riche en or, les *reefs*, plongent-elles, du Nord et du Sud, selon une inclinaison qui approche tout d'abord de la verticale; mais cette inclinaison s'atténue en profondeur, et c'est par une ligne presque horizontale, accidentée de quelques ondulations locales de faible amplitude, que les deux extrémités de chaque *reef* se raccordent. Ces reefs sont assez nombreux; les quatre principaux sont, du pourtour vers le Centre, le Main Reef, le Rietfontein Reef, le Kimberley Reef et le Black Reef; ce dernier, central et de moindre ampleur, est presque horizontal, et tous ses points sont près de la surface ; au contraire, le milieu du Kimberley Reef est situé à une profondeur assez forte, et encore plus forte est celle du milieu du Main Reef (fig. 86). Cette disposition, singulière, alors insoupçonnée, fit des victimes parmi les premiers exploitants, qui, croyant avoir affaire à un gisement filonien se poursuivant en profondeur, n'avaient acheté que des concessions d'une médiocre surface. Or il s'agissait ici d'une exploitation, non en profondeur, mais en surface, ou du moins toujours assez près de la surface; les concessions, pour rémunérer l'exploitant, devaient donc travailler en étendue et manier une énorme quantité de roches. Aussi, au contraire de ce qui se passait, en Afrique australe et ailleurs, pour les placers ou les filons, l'exploitation ne pouvait-elle être menée avec succès que par une collectivité puissante.

D'autre part, la nature de la roche du gisement influe, à son tour, sur les méthodes d'exploitation. Pour extraire l'or du ciment du *blanket*, des opérations mécaniques et chimiques sont nécessaires, notamment la cyanuration, qui ne sont payantes qu'à la condition d'être exécutées en grand. De même la continuité des gisements a permis la création de nombreuses mines contiguës, chaque groupe ayant au voisinage sa ville où sont les bureaux, les comptoirs, les banques, les logements ouvriers, un petit réseau ferré raccordé aux réseaux des agglomérations voisines. De là une exploitation étendue, se traduisant par l'existence d'une grande région urbaine (pl. XLVI).

Depuis trente ans, l'exploitation du Witwatersrand joue un rôle prééminent dans la production d'or du monde. La statistique révèle qu'entre 1903 et 1933, le monde a produit 18 724 tonnes d'or; là-dessus, 8 091 sont provenues de l'Union Sud-Africaine, et 7 812 du seul Witwatersrand, ce qui revient à dire qu'au cours des trente dernières années l'Union Sud-Africaine a produit 43,2 p. 100 de l'or extrait du sol terrestre, et le Witwatersrand à lui seul 41,7 p. 100, plus des deux cinquièmes.

Cette extraction puissante et continue, aidée par la présence de la houille à Boksburg, puis par l'apport de celle de Witbank, a fait naître une série de villes qui ne donnent pas l'impression de ces villes improvisées et éphémères, naissant et mourant avec l'exploitation peu durable d'un placer ou d'un filon, villes-champignons de Californie ou d'Australie. Ici, c'est l'installation durable qui convient à une fortune stable. Johannesburg, la capitale du Witwatersrand, qui avait 30 000 habitants en 1892, compte aujourd'hui plus de 250 000 Européens et probablement plus de 350 000 habitants en tout. Elle donne l'impression d'une grande cité d'industrie et d'affaires, avec ses larges voies et ses *buildings*, ses tramways, ses magasins, ses *clubs*, ses théâtres, sa bourse. Autour d'elle, de nombreuses cités satellites lui font cortège : Florida, Roodsport, Krugersdorp, Rosetten, Germiston, Boksburg, Benoni, Springs, puis, plus loin, à l'autre extrémité du Rand, Heidelberg et Laversburg. Le premier groupe, avec Johannesburg

qu'il entoure, doit représenter bien près de 600 000 habitants. La population européenne, Anglais, Boers, étrangers, est ici forte : lors du dernier recensement complet, en 1921, elle représentait, dans le groupe de villes nommé plus haut, 45,2 p. 100 de la population. Cette proportion a dû encore augmenter, par l'attrait qu'exerce sur un prolétariat rural d'Afrikanders la vie de l'usine, de la mine et des villes. Mais, tandis qu'au début de l'exploitation la mine et la vie urbaine attiraient, parmi les non-Européens, surtout des Indiens et des Chinois, aujourd'hui l'attrait est égal sur le Cafre. Si l'agglomération du Witwatersrand possède le seul centre important d'Indiens avec le Natal et une très importante colonie chinoise, les Cafres comptent pour 49,7 p. 100 dans la population de Johannesburg et des villes qui l'entourent (pl. XLV, B).

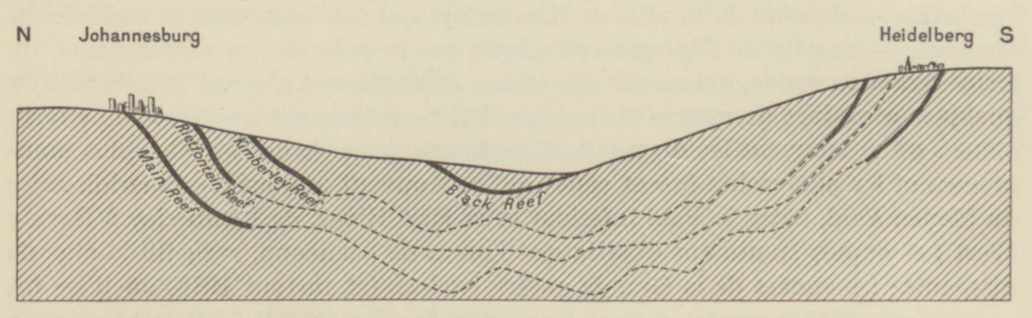


Fig. 86. — Coupe à travers le Witwatersrand. Disposition des principales couches aurifères.

Le Veld moyen. — Décrivant comme un arc de cercle, du confluent du Vaal dans l'Orange aux sources de l'Olifant, affluent du Limpopo, s'allonge, sa convexité tournée vers le Nord-Ouest, un plateau de 1 000 à 1 500 mètres, qui décrit comme un premier gradin entre le Haut Veld et le bassin intérieur du Kalahari. Il ne se distingue du haut plateau qui le domine que par l'altitude ; la structure et les formes du relief sont identiques. Mais cette altitude plus faible fait déjà les pluies moins abondantes : au lieu que Johannesburg en reçoit encore 736 millimètres en moyenne par an, Pretoria et Mafeking, qui se trouvent déjà dans ce Veld moyen, n'en recueillent plus que 600. Aussi, sur ce gradin inférieur du Veld, l'herbe de la savane est-elle moins riche, et la savane elle-même le cède en bien des points à la steppe et au buisson épineux, qui deviendront la règle plus à l'Ouest, sur les plateaux de Kaapp et du Betchouana (pl. XLII, B). Ici la proportion des moutons et des chèvres devient plus forte par rapport aux bovins et aux chevaux ; les fermes se clairsèment, ainsi que les villages. Quant aux cultures, si Mafeking marque une des pointes du *Maize Triangle*, elles portent plus sur le mil et le blé que sur le maïs. Les villes ne sont que des marchés au bétail et aux grains : Wolmaransstad, Mafeking, Zeerust, Lichtenburg, Rustenburg, Middelburg. La plus considérable, Pretoria, la quatrième ville de l'Union Sud-Africaine, qui n'a d'ailleurs pas 100 000 habitants, n'a longtemps dû sa prééminence relative qu'à sa qualité de capitale de la république du Transvaal, puis au siège du gouvernement Sud-africain. Aujourd'hui, elle tire une importance nouvelle des mines de charbon voisines du bassin de Witbank.

C'est, en effet, aujourd'hui à ses ressources minières que le Veld moyen doit le rôle qu'il joue dans l'Union Sud-Africaine. A quelque 80 kilomètres à l'Est de Pretoria, dans les couches gréseuses de la série d'Ecca, du début du système du Karroo, s'étend le plus riche bassin houiller de l'Union, avec celui du Natal ; il

s'allonge de Witbank à Middelburg, Ermelo et Belfast; ses réserves doivent dépasser quatre milliards et demi de tonnes. Au cours des plus récentes années, sa production a représenté en moyenne les trois cinquièmes de la production totale de l'Union. Le charbon du bassin de Witbank sert à trois fins : il fournit du combustible à quelques industries nées autour de la capitale du Transvaal ; il en fournit beaucoup plus aux mines et aux usines du Witwatersrand ; enfin, par le chemin de fer de Lourenço-Marquès, port dont il n'est guère éloigné de plus de 400 kilomètres, il fournit du charbon de soute aux escales africaines sur l'océan Indien.

Mais la richesse minière la plus originale du Veld moyen n'est pas le charbon : c'est le diamant. Le diamant se trouve ici dans une sorte de roche éruptive dite *kimberlite*, — du nom de la ville de Kimberley, qui fut longtemps la capitale du diamant, — basalte de l'époque crétacique qui se présente en «cheminées», de forme ovale ou ronde, entourant des roches étrangères et n'ayant jamais plus de quelques centaines de mètres de largeur. Elles contiennent une sorte de « terre bleue » où se trouvent les diamants. Longtemps, les « cheminées » les plus nombreuses et les plus riches furent celles qui se trouvent aux origines méridionales du Moyen Veld, entre le Vaal inférieur et la Riet River, de Kimberley à Barkly West ; et depuis trente ans c'est là que l'on a, de beaucoup, recueilli le plus de diamants : les années de la Grande guerre exclues (et surtout 1915, où il ne fut produit que 66 000 carats) et aussi les années de crise de 1921-1922, la production annuelle de la région de Kimberley entre 1901 et 1932 a oscillé entre 961 000 et 2 743 000 carats. Toutefois, en 1933, elle est tombée à 118 000, chute due à la crise économique d'une part, et, d'autre part, au fait que le monde est saturé de diamants, par suite d'une production mondiale qui a doublé en moins de dix ans, entre 1923 et 1931. Or les mines de Kimberley n'ont pas seulement à craindre la concurrence de producteurs neufs ou renaissants, comme le Katanga, le Sud-Ouest Africain, l'Angola et le Brésil ; un de leurs concurrents les plus redoutables se trouve aujourd'hui à l'autre extrémité du Veld moyen : c'est la mine Premier, à quelque 30 kilomètres à l'Est-Nord-Est de Pretoria. Cette mine, dont la cheminée n'a pas moins de 32 hectares, superficie inusitée, comporte 3 570 *claims*, ou secteurs d'extraction, c'est-à-dire presque autant que les trois plus grandes mines réunies de la région de Kimberley. En 1927 — année record — elle a donné plus de trois millions de carats de diamants; en 1933, année de dépression, elle en a donné trois fois plus que les mines de Kimberley. Aujourd'hui, dans l'Union Sud-Africaine, il n'y a plus une, mais deux capitales du diamant : Kimberley, la dixième ville de l'Union, qui a quelque 50 000 habitants, siège de la puissante compagnie *De Beers*, mais aussi Pretoria, où siège la non moins puissante compagnie *Premier* (pl. XLVII).

C'est, en effet, à une exploitation massive et concentrée — comme celle des mines d'or du Witwatersrand — que leur nature géologique et leur structure destine les gîtes diamantifères du Veld moyen, ceux du Nord-Est comme ceux du Sud-Ouest. De là le traitement en quelque sorte industriel des terres diamantifères, travaux de mines et criblage par une main-d'œuvre très nombreuse, de Blancs, de Métis du Cap, de Cafres, voire de Chinois et d'Indiens. Pour les travailleurs de couleur, ils vivent pendant toute la durée de leur engagement dans une sorte de captivité, confinés, en dehors des heures de travail, — pendant lesquelles ils ne peuvent sortir du claim qui leur est affecté, — dans des quartiers qu'ils ne pourront quitter que leur contrat terminé, après avoir été dûment fouillés, opération

à laquelle ils auront, d'ailleurs, dû se soumettre soir et matin pendant la durée de leur emploi.

Le Veld buissonneux et le Bas Veld. — Au Nord de Pretoria et du bassin de Witbank-Middelburg, le plateau descend vers le Limpopo et vers la dépression du Kalahari, c'est-à-dire vers le Nord-Est, le Nord et le Nord-Ouest. Il est drainé par une série de rivières qui en divergent en éventail et vont toutes au Limpopo : Olifant River, Crocodile River, Nyle River dont les premiers pionniers crurent qu'elle constituait les sources du Nil, d'où son nom. La partie méridionale de ce territoire, aux sources de ces rivières, est constituée par une masse de roches volcaniques, sorte de laccolithe qui aurait été mis à jour par l'érosion des roches sédimentaires sus-jacentes. Sur les marges, des roches prédévoniennes, surtout des grès, avec quelques lambeaux subsistant de grès et d'argiles schisteuses de la série du Karroo. Au delà de l'Olifant River, dans la zone la plus basse, vers le Limpopo, la plate-forme archéenne reparaît, avec des placages, en surface, d'une sorte de terre noire, de formation sans doute fortement végétale, qui rappelle la terre noire de la steppe russe.

La descente du plateau est régulière jusqu'aux approches du Limpopo : il descend ainsi de 1 500 à 1 000 mètres. Mais, plus au Nord, il se relève, formant quelques massifs de 1 500 à 2 000 mètres, le Waterberg, le Zoutpansberg, au delà desquels la descente reprend jusqu'au fleuve. Au Sud de cette ligne montagneuse, c'est le Veld buissonneux ; au Nord, c'est le Bas Veld.

Le premier reçoit des pluies tropicales d'été, mais en quantités médiocres : de 375 à 625 millimètres. De là une végétation plus tropicale par ses formes que par son abondance : une sorte de savane piquée de bouquets d'arbres (de là le nom de *Bushveld*, « Veld buissonneux »), où l'herbe ne se maintient qu'en été. L'élevage se raréfie ; la *malaria* apparaît, et même, en certains points, la tsé-tsé. Les colons européens sont peu nombreux ; au contraire, le territoire comprend beaucoup de réserves indigènes. La culture n'est guère susceptible de fournir des denrées de commerce que si l'on pratique l'irrigation : c'est ce qu'on a déjà fait, au Sud, non loin de Pretoria, dans la région du Magaliesberg, en créant le grand réservoir de Haartebeestpoort, qui permet la culture du coton, du maïs et du tabac. Mais l'avenir du pays, comme celui du Haut et du Moyen Veld, semble être avant tout dans les mines : l'or, l'étain, le platine y abondent. La prospection, la concession, l'exploitation commencent à peine.

Au Nord de la ligne montagneuse vers le Limpopo, le Bas Veld, plus chaud, beaucoup plus arrosé, présente le spectacle de la nature tropicale : haute savane, parc et forêt ; zones marécageuses, domaines du paludisme et de la tsé-tsé ; apparition du baobab. C'est une autre région qui commence, et qu'on peut appeler la Zambézie. Le plateau boer a là sa limite septentrionale.

En somme, ces plateaux de l'Orange et du Vaal, avec des différences régionales assez marquées, se distinguent par deux traits communs à toutes leurs parties. Grands territoires de savanes et de pastorat à l'origine, choisis de ce fait comme refuge par les Boers fuyant l'exploitation coloniale et minière, ils sont devenus, grâce à leur or, à leurs diamants, puis à leur houille et à leurs métaux utiles, le principal foyer de vie industrielle et urbaine de l'Union Sud-Africaine. Le passage de la première à la seconde de ces conditions économiques fut marqué par celui de l'existence indépendante des deux républiques boers du Transvaal et de l'Orange à

la création de l'Union, dont le gouvernement siège à Pretoria, et dont le principal foyer industriel et urbain est à Johannesburg.

III. — LE MASSIF BASOUTO

Entre le plateau boer, sorte de «plateau central» de l'Afrique du Sud, et la région des terrasses et des plaines du Sud-Est se dresse le haut Massif Basouto, qui les isole l'un de l'autre et constitue, toutes choses égales, comme l'Auvergne de la contrée : région de puissants reliefs basaltiques, « pôle de répulsion », terre de refuge.

Il forme une masse ovoïde d'environ 300 kilomètres dans sa plus grande longueur (du Nord-Est au Sud-Ouest) et de 150 dans sa plus grande largeur (du Nord-Ouest au Sud-Est). Il monte de la région de la rivière Caledon, qui le sépare du plateau de l'Orange et où il est à 1 600 mètres, vers le Sud-Est, où il atteint son point culminant (3 300 m.) tout près de sa bordure au-dessus des terrasses du Sud-Est, c'est-à-dire dans cette région montagneuse qui figure le début occidental du Drakensberg et qui est un des éléments du Grand Escarpement dont la ligne continue sépare partout le plateau Sud-africain des régions maritimes.

Le socle du massif est constitué par les grès et les schistes de la série du Karroo : dans la portion occidentale du massif, ils forment des plateaux, largement découpés par les vallées des rivières qui descendent à l'Orange, à la Caledon et par celles de ces deux cours d'eau eux-mêmes, et piquetés de kopjes dont le sommet plat est de basalte. Ici, le relief et le paysage rappellent encore le plateau de l'Orange. Mais, quand on monte vers le Sud-Est, le basalte se fait plus continu et plus épais : il recouvre bientôt totalement le grès et le schiste du Karroo d'un manteau sombre, dont l'épaisseur dépasse parfois 1 000 mètres. Tandis que l'altitude augmente, les rivières s'encaissent, et leurs vallées se font plus profondes et plus étroites, imposant au voyageur qui veut aller du pays de l'Orange au Natal un véritable jeu de montagnes russes. Car toutes ces vallées, dont certaines marquent une dénivellation de 1 000 mètres et plus, vont au Sud-Ouest, comme l'Orange supérieur lui-même, où elles se jettent. Tout le réseau hydrographique du Massif Basouto appartient ainsi au bassin de l'Orange ; c'est l'escarpement du Drakensberg qui marque la ligne de partage des eaux entre celui-ci et les cours d'eau qui descendent directement au Sud-Est vers l'océan Indien.

Le climat est rude. En hiver, les hauts sommets du Sud-Est sont couverts par un anticyclone qui envoie des vents âpres, froids et le plus souvent secs, dans toutes les directions ; les tempêtes de neige ne sont pas rares dans la région proprement montagneuse. En été soufflent les vents de la mousson du Nord-Est, qui amènent les pluies. Celles-ci sont abondantes sur les hauteurs basaltiques : partout, elles doivent dépasser 1 mètre, parfois 2 mètres. Elles diminuent à mesure que les vents descendent à l'Ouest sur les plateaux gréseux, où nulle part la quantité annuelle de pluie n'atteint 750 millimètres. De là, deux paysages dans le Massif Basouto. A l'Est, de hautes montagnes, au climat rude, mais aux eaux courantes nombreuses et permanentes, où la forêt de type alpin alterne avec la prairie de haute montagne, l'alpage, tandis que dans les fonds de vallées, plus bas et plus chauds, pousse une végétation quasi tropicale. Toutes choses égales, d'ailleurs, on a ici des paysages et des contrastes analogues à ceux que l'on trouve de la *dega* à la *kolla* d'Éthiopie. A l'Ouest, sous un ciel plus sec, sur un sol plus



Phot. Ad Astra-Aero, Zurich.

MINE DE DIAMANTS DE PREMIER, A L'EST DE PRETORIA.



Phot. Publicity Dep[t], South African Railways.

A. — ÉLEVAGE DE BŒUFS DANS UN RANCH PRÈS DE POTCHEFSTROM (TRANSVAAL).
Bétail sélectionné par croisement avec des Durham anglais.



Phot. Publicity Dep[t], South African Railways.

B. — ÉLEVAGE DE MOUTONS, PRÈS DE MIDDELBURG (TRANSVAAL).

pauvre et plus perméable, l'eau de surface est rare, certaines rivières en manquent même en hiver ; le sol est couvert d'une herbe moins drue ; les vallées n'abritent que des acacias ; le paysage ressemble déjà à celui du Haut Veld.

Comme la pente générale du sol et la direction des vallées l'y destinaient, cette contrée a toujours été en relations plus suivies avec le plateau de l'Orange, avec le Haut Veld, qu'avec le Natal, dont le sépare la brusque dénivellation du Drakensberg. Les habitants, les Basouto, qui peuvent compter parmi les plus intelligents et les plus cultivés des Bantous, occupaient même indifféremment, avant l'arrivée des Boers, les plateaux de la rive gauche de la Caledon et ceux — à tout prendre assez semblables — de la rive droite. C'est le Grand Trek des Boers, entre 1830 et 1840, qui les déposséda des terres de la rive droite et qui même, à la suite de guerres sanglantes, les refoula jusque dans les hautes montagnes de l'Est, territoire de refuge. Un certain nombre y sont demeurés et y ont fait souche d'éleveurs de type alpestre. Mais, la paix revenue, la plupart sont redescendus sur le plateau de l'Ouest — du moins jusqu'à la limite de la Caledon — et s'y sont établis à demeure : aujourd'hui, sur 650 000 habitants que possède le Massif Basouto, près de 500 000 vivent sur le plateau de l'Ouest.

Les Basouto sont, pour ainsi dire, les seuls habitants de la contrée : la population ne compte pas 2 000 Blancs, la plupart, fonctionnaires ou commerçants, cantonnés à Maserou, siège de l'administration du protectorat auquel est soumis le pays depuis 1884. Les Basouto sont cultivateurs et surtout pasteurs. Ils ignorent encore aujourd'hui presque totalement la propriété individuelle ; le territoire pastoral et cultivable appartient au chef de la tribu, qui le répartit chaque année entre les familles suivant le nombre des membres de chacune et ses besoins. Les Basouto sont bons agriculteurs ; ils labourent à la charrue ; ils cultivent le maïs jusqu'aux altitudes de 1 600-1 800 mètres, le blé et le mil plus haut. Mais ils sont surtout pasteurs et éleveurs : en 1936, le protectorat basouto comptait 414 000 bovins, près de 1 300 000 moutons, un peu plus de 410 000 chèvres. Le commerce avec l'extérieur est surtout alimenté par la vente de la laine mérinos, de la laine mohair et du cuir ; mais les Basouto vendent aussi aux populations du Haut Veld du bétail sur pied, du blé et de la farine.

Isolés et libres, soumis à un protectorat sans rigueur, à l'administration duquel ils participent grâce à un conseil dont 95 membres sur 100 (tous indigènes) sont désignés par les chefs de tribus, les Basouto vivent en petits groupes de sédentaires ou de demi-nomades. Aucune ville : la résidence du haut-commissaire du protectorat, le siège de l'assemblée, Maserou, est à 2 kilomètres de la frontière de l'Orange ; un petit embranchement l'unit au chemin de fer de Bloemfontein à Durban, lequel contourne le massif par le Nord ; c'est un camp de quelques huttes, groupées autour des bâtiments officiels.

Économiquement, le Massif Basouto regarde vers le Haut Veld : c'est dans cette direction que se fait son commerce. Mais un autre lien l'unit encore avec lui. Prolifique et jouissant de la paix, la population basouto augmente rapidement ; déjà son sol ne peut plus suffire à sa nourriture : en 1904, on comptait 8 hectares et demi par tête d'habitant ; en 1921, 6 ; en 1933, 5 et demi. Aussi le Basouto, bon travailleur, va-t-il se louer dans les fermes du Haut Veld ou aux mines du Rand. On peut dire qu'aujourd'hui un tiers de la population mâle en âge de travailler vit hors du pays. Mais les émigrants y envoient une partie de leur gain, et, étant partis sans leur famille, y reviennent pour la plupart périodiquement, puis définitivement à la vieillesse.

IV. — TERRASSES ET PLAINES COTIÈRES DU SUD-EST

De la Kei River, à l'Est d'East London, jusqu'à la région du bas Limpopo s'étend, entre le Grand Escarpement et la mer, une longue bande de territoire assez homogène. Elle est constituée par une série de terrasses, orientées du Sud-Ouest au Nord-Est, descendant de 1 200 à 300 mètres, et qui font comme des gradins entre l'abrupt montagneux du Grand Escarpement et une plaine côtière. Celle-ci, dont la pente va de 200 mètres au niveau de la mer, n'a guère qu'une largeur de 15 à 20 kilomètres dans sa portion occidentale, jusqu'à l'embouchure de la Tougela, au Nord de Durban. Au delà, dans le pays zoulou, elle s'élargit jusqu'à atteindre 80 kilomètres au pied des terrasses du pays Souazi (Swaziland), où elle est creusée par la large baie de Delagoa, en territoire déjà portugais.

Le sol des terrasses et de la plaine est constitué essentiellement par les grès et les schistes du système du Karroo. Ceux-ci s'étendent jusqu'à la côte dans la portion occidentale du pays. Mais dans la portion orientale, la série d'Ecca de ce système, qui compte parmi les couches les plus anciennes de celui-ci et date du Permien, contient des couches de houille qui forment un vaste bassin à cheval sur la frontière entre le Natal et le Transvaal. Il est la suite du chapelet de bassins houillers que l'on a vus dans les mêmes couches à l'Est de Pretoria.

Dans une partie de cette zone, le système du Karroo n'atteint pas la côte: entre l'Oumzimkoulou et la Tougela, un anticlinal Sud-Ouest—Nord-Est, qui doit se raccorder dans l'histoire géologique aux plissements du Cap, fait reparaître sur l'emplacement de sa ligne de faîte, que l'érosion a creusée en boutonnière, les terrains plus anciens de la série du Cap et même les granites prédévoniens. La résistance à l'érosion de ces roches solides, qui constituent ici la terrasse la plus basse, expliquent l'étroitesse de la plaine côtière jusqu'à la Tougela. Au delà de ce fleuve, il semble que l'anticlinal a tourné vers le Nord : les granites et des grès anciens, dits du « système du Swaziland », constituent en effet les terrasses du pays Souazi ; mais entre elles et la mer s'étend une plaine élargie, constituée ici par l'abrasion des terrains tendres du Crétacé, seuls dépôts marins de quelque largeur que possède sur ses marges l'Afrique australe.

Bien qu'elle soit tout entière au Sud du tropique (entre 25° et 30° lat. S), cette région a un climat tropical. Elle le doit à sa basse altitude, et plus encore à son exposition au Sud-Est, d'où lui viennent les effluves chauds et humides de l'océan Indien. La mousson d'été lui apporte des pluies. Celles-ci sont de plus en plus abondantes à mesure que l'on va vers le Nord-Est : près d'East London, elles n'excèdent guère 500 mm. par an ; à partir de Durban, au cœur du Natal, elles atteignent 1 mètre, et dépassent cette quantité près de la baie de Delagoa.

L'abondance de la végétation suit le même rythme. A l'Ouest, sur les plateaux comme sur la côte pousse une sorte de steppe buissonneuse qui rappelle encore celle des plissements du Cap, sauf les forêts-galeries qui suivent les vallées des rivières. Au Centre et à l'Est, les terrasses sont couvertes d'un parc et d'une savane tropicale, émaillée de bouquets de palmiers et coupée par les forêts-galeries de plus en plus denses des rivières, et la plaine côtière porte un manteau presque continu d'une forêt particulière, riche en espèces tropicales, mais moins dense que les forêts-galeries ou les forêts proprement tropicales, et se prêtant plus aisément, de ce fait, aux défrichements pour la culture (pl. XLIX, A et B, et L, B).

LE PAYS DES TERRASSES. — Dans la zone des terrasses, la vie s'est développée assez différemment à l'intérieur de la portion occidentale, de la portion centrale, où se trouve le bassin houiller, et de la portion orientale, ou plateau souazi.

A l'Ouest, la population indigène, représentée par les Cafres, est plus dense que partout ailleurs. Ces Cafres sont agriculteurs et pasteurs : ils cultivent le maïs pour leur propre consommation et n'ont de bétail que ce qui leur convient pour leur fourniture propre en viande, en lait, en laine et en cuir. Longtemps, les tribus agricoles du Pondo, du Tembou, du Griqua Oriental et des terrasses du Natal ont ainsi cultivé le pays, d'ailleurs selon des méthodes primitives, uniquement pour eux-mêmes. Ils l'ont farouchement défendu contre la main-mise des colons européens ou indiens. Encore aujourd'hui, — et surtout dans le Pondo, le Tembou et le Griqua, qui appartiennent à la province du Cap, — la plus grande partie du territoire est occupée par des réserves indigènes. Toutefois, surtout au Natal, la colonisation britannique est montée de la plaine sur le plateau, rejoignant une première colonisation européenne, celle des Boers, qui y étaient venus, il y a un siècle, lors du Grand Trek, et dont certains étaient demeurés après que leurs compatriotes eurent rebroussé chemin vers le Transvaal. Ces colons, anciens et nouveaux, ont de plus grands domaines que les indigènes, dont ils emploient un certain nombre, ainsi que des Indiens. Ils se sont appliqués à chercher une production d'exportation : outre la laine mérinos et la laine mohair, ils ont entrepris la plantation d'un eucalyptus importé d'Australie, le *wattle-tree*, dont l'écorce donne un bon extrait tannant ; ils en ont déjà planté plus de 120 000 hectares. Les agglomérations, assez rares, sont des marchés agricoles de peu d'importance : Oumtata, au Pondo ; Cokstad, au Griqua, et surtout, au Natal, sur la voie ferrée qui monte de Durban vers Johannesburg et Pretoria, Pietermaritzburg et Ladysmith. La première de ces deux villes est la plus considérable du Natal après Durban ; toutefois, elle n'a pas le quart de la population de ce grand port ; avec ses quelque 40 000 habitants, comprenant autant d'indigènes et d'Asiatiques que d'Européens, elle fait figure de gros bourg rural plus que de cité.

Au Nord-Est, les plus hautes terrasses qui dominent la plaine des Zoulous portent le bassin houiller du Natal, qui se prolonge, d'ailleurs, au Transvaal, de Vryheid, d'Utrecht, de Klip River et de Newcastle jusqu'à Wakkerstroom et à Piet Retief. C'est un des plus riches bassins houillers de l'Afrique australe par sa production actuelle ; c'est aussi un des plus riches par son potentiel : en réserves, il contient au moins 17 milliards de tonnes. Grâce à lui, la production en houille du Natal figure pour 31 p. 100 dans la production totale de l'Union Sud-Africaine. Au contraire des houilles du Veld, celles-ci n'alimentent pas, même partiellement, des industries locales ; toutes prennent par voie ferrée le chemin des ports, soit Lourenço-Marquès, soit surtout Durban, le grand port du Natal et le port le plus proche. Les centres miniers ne sont que de petites villes : Vryheid, la principale, a un peu plus de 3 000 Européens et de 2 000 indigènes.

Au delà du bassin houiller vers le Nord-Est s'étend la fin des terrasses, sur le territoire des Souazi, protectorat dont le régime définitif a été établi en 1906. Ici, les terrasses sont plus hautes : dans l'arrière-pays, on relève des altitudes supérieures à 2 000 mètres ; en bordure, la dernière terrasse domine de plusieurs centaines de mètres la plaine zoulou, par une sorte d'escarpement qui a mérité le nom de montagne : ce sont les monts Lebombo. Toutes proportions gardées, ils font un peu figure de terre de refuge par rapport aux plaines qu'ils dominent,

comme, plus au Sud, le Massif Basouto. Et ici comme là les indigènes ont gardé leur sol presque intégralement : sur 125 000 habitants, il n'y a guère plus de 2 000 Européens, quelques centaines de Métis, une dizaine d'Asiatiques.

L'altitude fait le climat particulièrement tempéré et humide. L'herbe de la savane, plus drue, incline ces populations pastorales plus encore à l'élevage du gros bétail que du mouton : le premier compte plus de 300 000 têtes (332 000 en 1932), tandis que les ovins ne sont guère que 116 000. Les cultures se limitent au maïs et au millet. Les indigènes consomment tous leurs produits. Le seul commerce vers l'extérieur vient d'entreprises européennes et repose sur l'exploitation d'un seul produit minier, l'étain, dont le minerai se recueille à Mbabane, qui, de ce fait, est devenue la principale agglomération : quelques centaines de cases. Les autres ressources minières, houille, amiante et or, ne sont point, pour le moment, exploitées. Le pays Souazi, réserve de population indigène, est aussi une réserve pour le développement économique de l'Afrique australe dans l'avenir. Toutefois, comme réserve de population, il est déjà entamé : on peut, en effet, évaluer à 5 000 par an le nombre des adultes qui vont travailler aux mines d'or du Rand, aux mines de houille du bassin de Vryheid et aux plantations du Natal.

La plaine maritime. — La plaine de climat tropical qui va s'élargissant vers le Nord-Est, de la Kei River à la baie de Delagoa, est dotée d'une végétation luxuriante : c'est le *palm belt* de l'Afrique du Sud. Notamment le raphia, comme à Madagascar, y prospère et y abonde. La végétation s'étend jusqu'à la côte incluse. Dès qu'en allant vers le Nord-Est on quitte la rive rocheuse et parfois en falaise qui termine sur la mer les grès du Karroo et du Cap, et que, correspondant aux calcaires, aux schistes et aux sables du Crétacé, on trouve un rivage plus découpé et plus riche en plages, une végétation amphibie s'installe, autour et à l'intérieur de nombreuses lagunes : lagune de Sainte-Lucie, lagune de Koti. Les environs de la baie de Delagoa elle-même comportent de nombreux palétuviers, et ils forment de véritables forêts noyées aux embouchures du Limpopo. Sur les portions plus sèches de la côte pousse le cocotier. C'est déjà la nature tropicale de l'océan Indien.

Le pays a une nombreuse population de Bantous : Cafres dans la portion occidentale de la plaine, Zoulous dans la portion Nord-orientale, que celle-ci soit sur territoire britannique ou sur territoire portugais (pl. L, A). Dans cette seconde portion, la chaleur humide, la malaria et la tsé-tsé qui en sont les conséquences, écartent la colonisation européenne, sauf par personnes interposées, c'est-à-dire par une main-d'œuvre d'Indiens. Les terres y appartiennent, pour la plus grande part, aux réserves indigènes. Au point de vue agricole, et surtout de l'agriculture exportatrice, cette portion de la plaine compte peu. Il n'en va pas de même de la portion occidentale, de la plaine du Pondo ou de la plaine du Natal proprement dite, surtout de cette dernière. La colonisation britannique ou boer, s'aidant d'une nombreuse main-d'œuvre indienne, a très largement défriché la forêt subtropicale et installé de vastes cultures de maïs, de thé et surtout de canne à sucre. Il y a là quelque 120 000 hectares plantés en canne à sucre, où sont employés 50 000 travailleurs de couleur. La production de sucre de canne n'a cessé de croître même pendant les dernières années et pendant la crise économique : de 146 000 tonnes en 1924-1925, elle est montée à 453 000 en 1936-1937 (pl. L, B).

La population de la plaine, qui comprend plus d'Indiens, principale main-



Phot. Publicity Dep[t], South African Railways.

A. — LES ALBERT FALLS, SUR LA KARKLOOF RIVER (NATAL).

Passage entre deux gradins des avant-monts du Natal.
Les Albert Falls sont à la hauteur de Pietermaritzburg.
La Karkloof River envoie ses eaux à l'Umgent River, le fleuve de Durban.



Phot. Publicity Dep[t], South African Railways.

B. — LES GORGES DE KRANTZ KLOOF (NATAL).

Non loin de Durban. Les cours d'eau s'encaissent avant de déboucher dans l'étroite plaine du Natal.



Phot. Publicity Depᵗ, South African Railways.

A. — CASE ZOULOU.
Case d'anciens nomades.



Phot. Publicity Depᵗ, South African Railways.

B. — LA PLAINE DU NATAL, PRÈS DE DURBAN.
Au fond, le dernier gradin des avant-monts d'où descend la rivière Isipingo, qui s'étale dans la plaine.

d'œuvre des plantations, que de Blancs, est surtout répartie dans des fermes. Quelques marchés. Une seule grande ville, le port de Durban, la troisième ville de l'Afrique du Sud, après Johannesburg et le Cap, qui comptait déjà 154 000 habitants au recensement complet de 1921, et qui en aurait en 1936 près de 260 000, dont plus des deux cinquièmes d'Européens. Malgré certaines difficultés d'accès, Durban est un grand port, le premier port de commerce de l'Union Sud-Africaine : il ne le cède au Cap que pour le transport des voyageurs. Uni par voies ferrées à la région agricole de la plaine maritime, à la région pastorale du Veld, aux mines d'or du Rand, au gisement de charbon du Natal, il est le principal port d'exportation pour l'or, la laine, le charbon, le sucre et les autres denrées coloniales.

La plaine maritime a un autre port, celui-là en Afrique portugaise, mais faisant surtout les affaires de l'Afrique anglaise : Lourenço-Marquès. C'est un bon port, bien abrité et facilement accessible, dans la baie de Delagoa. Le chemin de fer le met à 90 kilomètres de la frontière du Transvaal, et, en fait, il est avant tout le port du Transvaal. Sans doute exporte-t-il un peu de sucre que produit le Sud du Moçambique ; mais ce que l'on y charge surtout, c'est le maïs, le minerai de cuivre et la houille du Veld de Pretoria. Le maïs et le cuivre s'acheminent vers l'Angleterre ; le charbon, vers Bombay, les autres escales occidentales de l'Inde et les ports de l'Afrique orientale et de Madagascar. Maintes fois, la Grande-Bretagne et l'Union Sud-Africaine ont fait effort pour acquérir le territoire de la baie et le port ; le Portugal s'y est toujours refusé. Il a simplement consenti à des facilités pour les exportations Sud-africaines par un accord conclu en 1933, en vertu duquel, par ailleurs, la moitié, au moins, des exportations maritimes du Transvaal doit se faire par le port portugais.

V. — LA PLAINE DU MOÇAMBIQUE

Au Nord du Limpopo, la plaine maritime, qui est encore ici une plaine d'abrasion taillée dans les terrains du Crétacé et peut-être du Tertiaire, s'élargit considérablement : entre la côte, qui s'étend dans une direction Sud-Nord du Limpopo au Zambèze, et les terrasses qui précèdent le haut plateau du Matabélé, elle a quelque 400 kilomètres de largeur. Par-dessus la roche en place, les cours d'eau torrentiels qui dévalent du Matabélé, et dont le principal est le Save, ont étalé une masse de débris, sables, graviers et boues argileuses ; celles-ci, particulièrement abondantes, portent, sur tous les points où les pluies tombent en abondance et particulièrement dans la zone côtière, des marécages qui nuisent à l'habitabilité du pays.

Le climat de la plaine proprement dite est assez sec. Sans doute, ici plus encore qu'au Sud-Est, les vents d'Est en été apportent des masses de vapeur d'eau. Mais celles-ci ne se condensent que sur la côte ou sur les avant-terrasses du plateau Matabélé. La plaine proprement dite ne reçoit guère que de 300 à 400 millimètres de pluie annuelle, tandis que, sur la côte, Beira en reçoit plus de 2 mètres. De là un contraste assez accusé, surtout dans la contrée voisine du Limpopo, entre la végétation de la côte et celle de l'intérieur. Près de la côte, la forêt noyée des palétuviers, dans les zones marécageuses et dans les deltas, alterne avec les bois de palmiers et de cocotiers sur les sols secs. Mais, vers l'intérieur, la forêt le cède vite au parc, et même la plaine de Gaza ne porte

qu'une savane qui tend rapidement à la steppe, sorte d'intermédiaire entre le Veld et le Karroo. Seuls les cours d'eau, qui ont creusé des vallées presque rectilignes, d'Ouest en Est, du Matabélé à l'océan Indien, dessinent, au milieu de cette sécheresse grise ou fauve, les rubans verts de leurs forêts-galeries. Les pluies ne reprennent, et avec elles la végétation riche de la forêt ou du parc, qu'aux terrasses qui montent vers le plateau intérieur. Plus près du Zambèze, dans les territoires du Sofala et du Manyka, le régime vraiment tropical des pluies ramène dans la plaine la végétation de parc qui encadre la forêt touffue de la vallée du grand fleuve. Par ailleurs, avec l'eau et la végétation reparaissent les dangers de malaria et la tsé-tsé.

La quasi-totalité de ce territoire, lequel est portugais, est le domaine de la *Companhia de Moçambique*, et, plus au Nord, de la *Companhia de Nyassa*. La première règne sur 135 000 kilomètres carrés. L'exploitation coloniale n'est que sporadique et encore infantile. Longtemps, les Portugais, qui avaient établi jadis sur la côte les escales de leur commerce avec l'Inde (Moçambique dépendait alors de la vice-royauté de Goa), ne s'intéressèrent qu'au négoce de ces escales et, pour l'intérieur, à la traite des esclaves et à la recherche de l'or. La population indigène, qui compte environ 3 millions de Bantous (entre quelques tribus zoulous), livrée à elle-même, a vécu tout entière, jusqu'aux dernières décades, de chasse, d'un peu de pastorat dans le pays de Gaza (c'est ici que sont les Zoulous), et de quelques cultures, maïs et manioc. Aujourd'hui, sur le territoire de la *Companhia de Moçambique*, environ 300 000 y sont employés à quelques plantations ou cultures d'exportation : caoutchouc et sisal, cocotier, bananier, arachide, coton, canne à sucre (pl. LII, A). Cette dernière, comme au Natal, est le grand produit d'avenir : il s'exporte déjà une certaine quantité de sucre à Lisbonne.

Mais tout cela est encore pour l'instant fort peu de chose. Après Lourenço-Marquès, dont on a vu la fonction économique subordonnée à la production et à la consommation de l'Union Sud-Africaine, de la longue série des ports qui s'égrène vers le Nord-Est, Inhambane, Sofala, Beira, Chinde, Quelimane, Moçambique, escales jadis fameuses d'où les caravelles emportaient l'or, l'ivoire, et aussi les esclaves, seul Beira est demeuré un grand port. Or lui aussi doit sa grandeur conservée et même accrue au domaine britannique qui fait l'arrière-fond de la plaine portugaise. Le chemin de fer conduit en 335 kilomètres de Beira à la frontière de Rhodesia méridionale ; la distance n'est que du double jusqu'à la capitale de cette colonie, Salisbury ; de là part la voie ferrée la plus directe vers la Rhodesia du Nord, pays du cuivre. Beira, port portugais, est pour les territoires septentrionaux du domaine britannique dans l'Afrique du Sud ce que Lourenço-Marquès, autre port portugais, est pour ses territoires centraux. Au fond, les divisions politiques n'ont rien pu contre les fatalités économiques : aujourd'hui comme aux débuts de la colonisation portugaise, de la colonisation arabe, et comme dans l'antiquité, les « échelles » du Moçambique sont les marchés des Rhodesias, héritières du vieux Monomotapa et du royaume légendaire de la reine de Saba.

VI. — LES PLATEAUX TROPICAUX

Du Limpopo, grand tributaire de l'océan Indien, jusqu'au Kouanza et au Kounéné, principaux tributaires africains de l'océan Atlantique au Sud du Congo, s'étend un vaste demi-cercle de hauts plateaux qui encadrent au Nord-

Est, au Nord et au Nord-Ouest la dépression du Kalahari. A vrai dire, sur une carte hypsométrique, ils ne sont que la moitié d'un cercle complet, qui, par les plateaux du Sud-Ouest, du Karroo, du Betchouana et du Veld, entoure continûment la dépression. Mais ce qui distingue ce demi-cercle de l'autre, c'est le climat et la végétation. Ici, le climat est partout tropical ; la végétation varie de la savane et du parc à la forêt; la faune est tropicale, elle aussi : c'est le domaine de la banane, du baobab, de l'éléphant. La vie humaine y trouve partout les mêmes conditions : peu d'élevage, sauf au Sud ; la culture du manioc apparaissant et gagnant progressivement au Nord sur les céréales et notamment sur le maïs ; le travail manuel, sous une chaleur forte, seulement permis aux indigènes ; l'exploitation coloniale, seule ressource des Européens.

Dans cette vaste étendue de plateaux, qui, du Nord-Ouest au Sud-Est s'allonge, à vol d'oiseau, sur près de 2500 kilomètres, la situation, la variété des sous-climats et des ressources, la nature du réseau hydrographique, le peuplement et le degré d'avancement de la colonisation permettent de distinguer trois régions : le Matabélé, la Zambézie et l'Angola.

Le Matabélé. La colonie de Rhodesia méridionale. — Entre le Limpopo et le Zambèze, la haute région du Matabélé forme la transition entre les plateaux boers du Sud et les plateaux tropicaux du Nord. L'épine dorsale de la contrée est constituée par le plateau du Matabélé proprement dit, haute masse cristalline qui s'allonge du Sud-Ouest au Nord-Est, entre 1 200 et 1 650 mètres, selon un axe dont les extrémités seraient marquées par les deux villes du pays : Boulavayo et Salisbury. Vers l'Est, le plateau s'appuie à un massif plus élevé, formé par les hauts plateaux du Manyka et de l'Inyanga, qui culminent à 2 700 mètres et qui dominent en abrupt les terrasses limitant cette partie de la plaine du Moçambique qui est le pays de Sofala. De là descend vers l'océan Indien le fleuve Save. Vers le Nord, le plateau dégringole par paliers jusqu'à une terrasse d'environ 600 mètres, où se creuse en cañon, jusqu'à 200 et même 100 mètres, la vallée du Zambèze ; ces paliers sont parcourus par les rivières qui vont au Zambèze. Vers l'Ouest, un vaste gradin d'un millier de mètres d'altitude, le Matopo, descend vers la dépression du Kalahari et son bassin le plus proche, le Makarikari, vers lequel coule la rivière Nata. Enfin, dans le Sud, des paliers analogues à ceux du Nord, mais plus étroits et plus rapides, conduisent au Bas Veld du Limpopo : quelques affluents y dévalent vers le fleuve. Ainsi le Matabélé est un des principaux toits hydrographiques de l'Afrique australe.

Presque tout le sous-sol de la contrée est archéen : il est fait de granite et de gneiss, lesquels, plus résistants, ont généralement formé les masses en relief, ou de schistes cristallins, dont l'apparition se marque par des bassins plus déprimés, à la surface ondulée de collines. C'est là que se trouvent les quartzites aurifères dont les filons ont constitué la richesse attractive du pays.

Le climat, surtout dans le Sud, est encore apparenté à celui du Veld. Sur les plus grandes hauteurs, les hivers sont rigoureux, surtout sur le plateau de l'Inyanga; hiver comme été, les variations diurnes sont grandes. Entre 1 200 et 1 600 mètres, les Européens trouvent une température à leur convenance. Quant aux pluies, de caractère tropical, qui tombent en été, elles augmentent du Sud au Nord et avec l'altitude: Boulavayo, dans le Sud du plateau du Matabélé, n'en reçoit que 579 millimètres par an; Salisbury, dans le Nord, 929. Dans le Sud, la steppe étend encore par places ses herbes maigres ; mais une grande partie du pays porte

le parc et la savane tropicale (pl. LI, A). Sauf près de certaines rivières, où sévit la tsé-tsé, l'élevage est possible : l'ennemi le plus redoutable de celui-ci n'est point ici la mouche, mais la faune sauvage encore très abondante, lions, léopards et chats sauvages, sans compter les crocodiles des rivières.

Jadis, le Matabélé fut le foyer d'États assez puissants, comme en témoignent de nombreuses ruines, dont les principales sont celles de Simbabye : l'or et l'ivoire étaient les principales richesses qui s'exportaient vers la côte de Sofala, aussi bien au temps des Romains que des Arabes, puis des Portugais. Les derniers avaient ajouté à ces commerces traditionnels celui des esclaves. Quand la traite, au XIXe siècle, eut été pratiquement supprimée, l'ivoire se faisant plus rare, et l'exploitation de l'or, primitive dans sa forme, ne pouvant tenir le coup contre la concurrence des grands placers d'Australie et d'Amérique qui se manifestait alors, le XIXe siècle vit l'émiettement politique et économique de la population du Matabélé. Les quelques centaines de milliers de Bantous qui vivaient entre le Zambèze et le Limpopo formèrent de petites tribus, sans lien entre elles, vaguant avec leurs troupeaux sur des territoires immenses, se ménageant par essartage quelques territoires de culture, puis les abandonnant une fois épuisés, pour aller chercher un peu plus loin leur subsistance.

Mais vers 1880 commençait une nouvelle œuvre d'unification, plus étendue et plus systématique que l'ancienne, et due à la colonisation européenne. Celle-ci fut déclenchée par l'attraction de l'or. Quelques concessions minières sont accordées par un roi des Matabélé sur l'emplacement de la future ville de Boulavayo. Cecil Rhodes apparaît bientôt : une charte est accordée à la *British South Africa Co.* par le gouvernement britannique pour l'exploitation agricole et minière et pour l'administration des deux Rhodesias, des deux côtés du Zambèze. Ce qu'on appelle la Rhodesia méridionale est la région du Matabélé, entre Limpopo et Zambèze. Alors les Européens arrivent : Anglais attirés par les mines, Boers séduits par des terres plus riches que celles du Veld. Les chemins de fer se construisent, l'un du Sud jusqu'à Boulavayo (plus tard jusqu'aux chutes Victoria et, de là, au Katanga), l'autre de Salisbury vers Beira. L'exploitation aurifère commence sur un grand pied ; elle n'est pas concentrée comme au Transvaal, car il s'agit ici non de gisements sédimentaires, mais filoniens ; elle prend bientôt une place honorable dans la production mondiale : en 1936, elle a atteint 24 800 kilogrammes, supérieure à celle du Mexique, inférieure d'assez peu à celle de l'Australie. D'autres minerais sont mis en exploitation : le chrome, l'amiante, un peu de cuivre, beaucoup de charbon. Celui-ci se trouve dans des couches du Karroo, analogues aux couches de Koundeloungou, qui s'étendent sur les pentes septentrionales du seuil Congo-Zambèze. Les gisements, nombreux et sans doute riches, sont encore pour la plupart peu accessibles, sauf ceux de Wankie, que longe la voie ferrée de Boulavayo au Katanga. En 1928 et 1929, ils ont donné annuellement plus d'un million de tonnes ; en 1936, malgré la crise, la production a encore dépassé 700 000 tonnes.

Mais déjà l'âge de la colonisation purement minière est dépassé. L'ancien territoire à charte, devenu prospère et comprenant plus de 50 000 Européens, s'est transformé en colonie de la Couronne : la colonie de la Rhodesia du Sud. L'administration coloniale a entrepris de fixer les tribus indigènes et de les intéresser à une culture rémunératrice. Les Bantous sont 1 150 000 : là-dessus, 57 000 travaillent aux mines, 26 000 sont employés aux chemins de fer ou dans des ateliers ; les autres sont pasteurs et agriculteurs. 675 000 vivent dans des réserves,

d'une étendue de 8 600 000 hectares, qu'ils occupent sans titre de propriété, ayant seulement la possession des produits du sol et du bétail qui y pâture. Mais 2 860 000 hectares sont réservés pour être donnés en toute propriété à des indigènes paraissant capables de les cultiver, et 48 000 agriculteurs bantous sont déjà propriétaires. Le reste des indigènes travaille sur les terres des colons européens ; les propriétés de ceux-ci tendent à s'accroître en nombre et à se restreindre en étendue : il y a trente ans, leur contenance moyenne était de 1 500 hectares ; aujourd'hui, elle est de 400. On cultive surtout pour l'exportation le maïs et le tabac, qui prennent la route de Beira, comme l'or, le charbon, le chrome et l'amiante. Aux centres nerveux du réseau de communications sont de véritables villes : la capitale de la Rhodesia du Sud, Salisbury, a une trentaine de milliers d'habitants, dont le tiers d'Européens ; Boulavayo a encore un peu plus d'Européens et aussi d'indigènes. Les deux cinquièmes des Européens de la colonie se trouvent dans ces deux villes : par la première passe la voie ferrée qui conduit à la porte de sortie rhodésienne sur le canal du Moçambique, Beira ; par la seconde, la grande dorsale qui du Cap conduit aux pays du cuivre, la Rhodesia septentrionale et le Katanga, les pays du Congo-Zambèze (pl. LI, B).

La Zambézie. — La Zambézie, c'est la portion du plateau Congo-Zambèze qui s'étend sur le domaine de partage des eaux entre les bassins moyens des deux fleuves, depuis la fosse du Nyassa, à l'Est, jusqu'aux bassins marécageux des affluents du haut Zambèze qui séparent, à l'Ouest, cette région de l'Angola. La Zambézie semble être d'une grande homogénéité géologique ; elle est, en tout cas, d'une grande monotonie topographique.

Le socle archéen de granite, de gneiss et de micaschiste semble affleurer partout, dans le centre de la région, sous une couche plus ou moins épaisse de latérite. Les formations du système du Karroo ne paraissent avoir échappé à l'érosion que dans la dépression allongée où coule le Zambèze ; ce sont là des roches éruptives, basaltes assez tendres, où le fleuve a largement creusé sa vallée, sauf aux points — points des chutes — où une barre de roches plus dures, diorites ou autres, a obligé le fleuve à encaisser et à rétrécir son cours. Vers le Nord apparaissent les grès, les calcaires et les schistes dolomitiques qui portent au Katanga le nom de couches de Koundeloungou, et dont le dépôt doit être antérieur à l'époque permienne, sans doute contemporain des dépôts dits du Cap. C'est dans les schistes dolomitiques de cette série que se trouvent les gisements de cuivre qui, ici comme au Katanga, ont donné l'essor à la colonisation ; ils contiennent aussi du zinc et du plomb. Enfin aux approches de la fosse du Nyassa réapparaissent les roches archéennes, surmontées de quelques formations volcaniques, beaucoup plus rares toutefois que dans les portions septentrionales de la grande fosse orientale.

Quant au relief, sauf aux approches du lac Nyassa, il est fait de vastes ondulations, où l'on peut relever une large dépression, entourée de hauts plateaux, c'est-à-dire la forme de relief que l'on retrouve sur tout le socle africain, et notamment avec beaucoup plus d'ampleur dans les bassins du Congo et du Kalahari. Ici, la dépression est le bassin de la Kafoué, affluent de la rive gauche du Zambèze moyen : elle n'est pas à plus de 1 000 mètres d'altitude ; elle est large, plate, sans pente accusée ; la Kafoué y décrit un grand coude au milieu de terres marécageuses dans lesquelles sa vallée n'est guère enfoncée que de 5 à 10 mètres ; elle ne s'encaisse qu'à une vingtaine de kilomètres de son confluent, quand elle

retrouve le solide plateau archéen. Au Sud de la dépression, c'est le plateau de Batoka, masse granitique recouverte de schistes cristallins, dont l'altitude moyenne se tient à 1 600 mètres. Au Nord-Ouest, c'est le plateau de Bachoukouloumboué, qui étend de 1 300 à 1 700 mètres ses masses de grès et de schistes de Koundeloungou. Ces deux plateaux, portion occidentale de la Zambézie, forment le pays des Barotsé, réserve agricole de l'avenir ; mais c'est déjà là qu'est née la colonisation minière, car les gisements de zinc de Broken Hill et les puissants gisements de cuivre de Bouana Mkouboua et de Ndola se trouvent dans les schistes du Bachoukouloumboué. Enfin, au Nord-Est, au delà de la dépression marécageuse du Bangouelo s'étend un troisième plateau, le plateau du Nyassa ; la Loangoua le traverse, coulant au Zambèze ; il domine en abrupt la fosse du grand lac.

Le climat de toute la région est nettement tropical. Les pluies d'été doivent atteindre une hauteur annuelle de 1 mètre à 1 m. 50 ; partout la végétation est abondante : parc ou savane à baobabs. La tsé-tsé interdit l'élevage du bétail dans les bas-fonds ; mais sur les plateaux au-dessus de 1 300 mètres, dans le Batoka, le Bachoukouloumboué et sur les hautes terres du Nyassa, il est possible. D'autre part, le bananier pousse partout ; et, à partir du Bachoukouloumboué, si la culture du maïs est encore possible, la zone du manioc commence. Toutefois, la chaleur rend la colonisation européenne impossible au-dessous de 1 000 mètres.

Jusqu'à l'établissement de celle-ci, les quelque 3 millions de Bantous qui habitent cet immense territoire (entre le Nyassa, le Zambèze et les marais bordiers de l'Angola, il y a plus de 850 000 km^2) vivaient, depuis que la suppression de la traite leur avait rendu la tranquillité, de cette sorte de demi-nomadisme agricole et pastoral à faible rendement qui est, à l'état natif, la condition de tous les indigènes de l'Afrique centrale en dehors de la forêt.

L'existence des mines de zinc, de plomb, et surtout la mise en exploitation des mines de cuivre extraordinairement riches de la Rhodesia du Nord, analogues à celles du Katanga, puis la prolongation du chemin de fer du Cap, au delà de Livingstone, à travers la Rhodesia du Nord jusqu'au Katanga, enfin l'achèvement du chemin de fer de Lobito Bay, en Angola, jusqu'à la région cuprifère Katanga-Rhodesia, toutes ces circonstances ont donné le coup de fouet à l'exploitation coloniale. La production des mines, surtout des mines de cuivre, est en pleine activité, malgré la crise : comme ceux du Katanga, les cuivres de Rhodesia font une concurrence victorieuse, sur les marchés européens, aux cuivres américains.

D'autre part, ici comme partout, l'âge agricole de la colonisation a succédé rapidement à l'âge purement minier : la *British South Africa Co.* contrôle, dans le Nord-Est du pays, près de 3 millions d'hectares ; on commence à récolter assez de maïs, à élever assez de bétail pour en exporter en Rhodesia du Sud et surtout au Katanga. Toutefois, l'Ouest du pays, éloigné des chemins de fer, n'est pas encore ouvert à la colonisation : mais c'est une réserve de travailleurs pour les mines de cuivre, et même, en dehors des temps de crise, pour le Katanga et la Rhodesia du Sud. Il en va autrement du pays du Nyassa, plus accessible et plus peuplé. Le territoire du Nyassa, qui n'a pas plus du septième de la superficie de celui de la Rhodesia, possède quelque 200 000 habitants de plus que lui ; la *North Charterland Exploration Co.*, qui l'administre, en a établi un grand nombre, avec des outils et des semences, sur les plaines alluviales qui bordent le grand lac et dans les vallées, notamment dans celle du Chiré qui déverse les eaux du Nyassa dans le Zambèze et où se trouve le principal marché de la région, Blantyre. Les



Phot. Publicity Dep[t], South African Railways.

A. — HABITATION DE BOSCHIMAN, EN PAYS MATABÉLÉ.

Hutte ronde de maçonnerie, à toit conique de feuillage.
Végétation de *bush* : acacias, euphorbes, aloès.



Phot. Publicity Dep[t], South African Railways.

B. — CHAMP DE BLÉ, EN RHODESIA MÉRIDIONALE.

Près d'Umtali (sur la ligne de Salisbury à Beira), par 19° lat. S, à 1.000 mètres d'altitude.



Phot. Publicity Dep^t, South African Railways.

A. — CHAMP DE COTON, DANS LA PLAINE DU MOÇAMBIQUE.

La vue est prise près de Malelane, sur la Crocodile River avant son confluent avec la Komati. Au fond, les derniers avant-monts du haut plateau du Transvaal.



Phot. Southern Rhodesia Publicity Bureau.

B. — LE ZAMBÈZE EN AMONT DES CHUTES DE VICTORIA.

Forêt-galerie le long du fleuve.

cultures sont multiples : cultures nourricières, comme la banane, le riz, le maïs ; cultures d'exportation, comme le tabac et surtout le coton. Dans les montagnes encadrant le lac et les rivières, des fermiers élèvent le bétail pour la Compagnie. Enfin, 30 000 émigrants temporaires vont travailler aux cultures du Kenya ou aux mines du Transvaal.

Telle est la Zambézie. On peut dire que, dans son état actuel, elle semble se diviser en trois zones de colonisation et de civilisation décroissante d'Est en Ouest : colonisation agricole dans le pays du Nyassa et dans le Nord-Est de la Rhodesia ; colonisation minière dans le centre de la Rhodesia ; civilisation encore purement indigène à l'Ouest, au voisinage de l'Angola.

L'Angola. — Le haut plateau d'Angola est entouré d'une ceinture humide. Au Nord, il s'avance jusqu'à la vallée du bas Congo. A l'Est, il descend sur la zone marécageuse que forment les affluents de droite du haut Zambèze : Loungouéboungoué, Louanginga et Kouando. Au Sud, il s'abaisse vers les marais de l'Okaouango et sur la lagune d'Étocha. A l'Ouest, il est bordé par la mer. Entre cette ceinture d'eau, qui en rend l'accès plus ou moins difficile, se dresse ce haut bastion de plus d'un million de kilomètres carrés, dont le point culminant, au plateau de Bihé, dépasse 2 500 mètres.

Le plateau ne s'avance pas jusqu'à la côte. Ici encore, comme dans le reste de l'Afrique australe, il domine par un escarpement une plaine côtière : l'escarpement, c'est ici la Serra Corvo d'Andrade, au Nord, et les monts Chella, au Sud. A leur pied, la plaine côtière a, suivant les points, de 100 à 200 kilomètres de large. Elle est constituée par des calcaires crétacés ou tertiaires, qui forment vers l'intérieur un premier gradin de 300 mètres, auquel succède un second gradin de 600 mètres, celui-là fait de grès, mais des mêmes époques. Une troisième terrasse, de 900 mètres, laisse déjà apparaître le plateau archéen, granites, gneiss et schistes cristallins, que l'on retrouvera dans tout le haut plateau de l'intérieur et dans les chaînes qui le bordent, sauf dans les Chella, qui sont en grande partie constituées par des basaltes. Ainsi, à l'extrémité Nord-Ouest de l'Afrique australe, la succession topographique se reproduit à peu près, que l'on a vue au Sud-Est, de la plaine côtière aux terrasses du Natal, lesquelles s'appuient sur les masses basaltiques du Basouto. Mais le climat intervient pour déterminer entre les deux régions des différences essentielles : ici la région côtière, au lieu d'être subtropicale, est désertique ; et les hautes masses de l'intérieur, au lieu d'un climat tempéré, ont un climat tropical.

La région côtière est désertique. Sa portion méridionale est la suite du désert du Namib : à Mossamédès, il ne tombe que 250 millimètres de pluie par an ; encore à Loanda, non loin de l'embouchure du Congo, il n'en tombe pas plus de 275. La végétation est désertique et semi-désertique au Sud ; les terrasses sont ici le domaine de la *Welwitchia mirabilis*. Au Nord, la steppe devient un peu moins pauvre : l'euphorbe et l'acacia l'agrémentent, et dans la région de la Kouanza, seul fleuve permanent et navigable de la plaine côtière, poussent quelques forêts d'élaeis ; c'est la végétation congolaise qui s'annonce, à la marge septentrionale.

Sur le haut plateau, c'est une nature toute différente. Depuis son escarpement terminal, il monte d'abord vers le Nord-Est, jusqu'aux hauteurs du Bihé, lequel culmine aux environs de 2 500 mètres, et du Bachibokoué. Là se trouve un toit hydrographique analogue à celui du Matabélé dans l'Est. Des cours d'eau en descendent dans toutes les directions : vers l'océan Atlantique, le Kounéné et la

Kouanza ; vers le Congo, le Kasaï et le Kouango ; vers le Zambèze, le Kouando, le Loungouéboungoué et la Louena ; vers les marécages du Kalahari, l'Okaouango et son affluent le Kouito. Le climat est très humide : les vents alizés de l'Est, ayant passé sur les régions marécageuses du bord oriental de l'Angola, arrivent chargés de vapeurs, qu'ils condensent sur le versant oriental de l'escarpement et sur le Bihé, ajoutant leurs précipitations aux averses vespérales de l'été tropical. Au pied de la Serra Corvo d'Andrade, Caconda reçoit 1 200 millimètres de pluie ; ce doit être le régime de tout le plateau intérieur, jusqu'aux approches du Kalahari. Et il est tout couvert d'un manteau continu de parc et de savane à baobabs.

De tous les plateaux tropicaux de l'Afrique australe, celui-ci a la population indigène la moins forte : l'ensemble de la colonie portugaise de l'Angola, pour une superficie de 1 256 000 kilomètres carrés, n'a pas plus de 2 700 000 indigènes. C'est la densité de population propre à la forêt tropicale, alors qu'ici le pays est couvert d'une savane et d'un parc qui se prêteraient à la culture et même à l'élevage. Sans doute faut-il voir dans ce médiocre peuplement un héritage de l'époque de la traite, car nulle part, peut-être, elle n'a sévi autant qu'en Angola. En tout cas, aujourd'hui, les tribus bantoues, tranquillisées, vivent modestement d'un peu de culture et de pastorat. Jusqu'aux dernières décades, la colonisation portugaise les y avait peu aidées.

Longtemps, en effet, elle se contenta du mercantilisme, n'organisant que les marchés de la côte, Saint-Paul-de-Loanda, Saint-Philippe-de-Benguella, Mossamédès, où les traitants achetaient les produits de l'intérieur, le caoutchouc, l'ivoire, la poudre d'or et les esclaves. Jusqu'au début du xxe siècle, le seul essai un peu sérieux de colonisation dans l'intérieur avait été celui des « Boers de l'Angola », qui tentèrent l'exploitation du quartz aurifère de Kalounga et de Chitanda, au Nord du Kounéné : essai sans lendemain. Pour que la colonisation portugaise de l'intérieur commençât, il a fallu la construction des chemins de fer. Trois voies ferrées partent aujourd'hui de la côte. Celle du Nord venant de Saint-Paul-de-Loanda, remonte la vallée de la Kouanza (le fleuve est navigable), et atteint, à 475 kilomètres à l'intérieur du plateau, Malange, autour duquel s'est développé un premier foyer de colonisation, où l'on cultive le blé et le maïs, le café, le sisal. Celle du Sud part de Mossamédès et atteint Loubango, second foyer analogue au précédent. Celle du Centre vise plus loin : partie de la large et profonde baie de Lobito, le port moderne qui remplace Saint-Philippe-de-Benguella, non seulement elle atteint sur le plateau Houambo, déjà centre de colonisation et destiné à devenir capitale de la colonie, mais elle poursuit vers l'Est jusqu'au Katanga, où elle se raccorde à la longue voie ferrée qui monte du Cap par le Zambèze. C'est aujourd'hui la voie de commerce la plus brève et la plus fréquentée entre l'Europe et les riches régions minières du Katanga et de la Rhodesia septentrionale. Ainsi, la baie de Lobito a, grâce au chemin de fer, un arrière-pays d'un rayon de 1 500 kilomètres vers l'Est, riche en réalités et en possibilités. Les réalités reposent sur l'exploitation des centres miniers congolais et rhodésiens. Les possibilités se fondent sur les espoirs que peuvent justifier les ressources agricoles du plateau de l'Angola. Sur ces hautes terres de climat sain et de sol fécond, une politique de routes, de voies ferrées et de concessions agricoles pourrait aisément faire vivre cinq fois plus d'habitants qu'elles n'en portent, — alors qu'aujourd'hui on a vu, en période de crise, des Bantous de l'Angola traverser le Kalahari et faire 1 500 kilomètres pour venir se louer dans les mines du Transvaal ou dans les fermes de la Rhodesia méridionale.



Phot. Aircraft Operating Cy, Boulavayo.

LES VICTORIA FALLS.



Phot. Publicity Dep[t], South African Railways.

A. — LE NAMIB, EN ARRIÈRE DE LUDERITZBUCHT.
Au fond, la ligne des dunes côtières. En avant, apparition du premier sol rocheux vers l'intérieur. Paysage désertique.



Phot. Publicity Dep[t], South African Railways.

B. — LUDERITZBUCHT.
Baie profonde, presque fermée par l'île Halifax.

VII. — LES RÉGIONS SÈCHES DU CENTRE ET DU SUD-OUEST

Les deux cinquièmes, au moins, du territoire de l'Afrique australe reçoivent moins de 500 millimètres de pluie : c'est dire qu'ils n'ont d'autre végétation que l'herbe rare de la steppe et le buisson épineux, qu'ils ne sont guère propres à la culture sans irrigation, et que, sauf possibilité d'exploitation minière, les genres de vie qu'ils offrent à leurs habitants sont le pastorat demi-nomade ou nomade et la chasse.

Ce territoire sec s'étend sur le Centre et le Sud-Ouest de la contrée. Il est constitué par le vaste bassin intérieur du Kalahari et par le demi-cercle de plateaux qui l'entoure au Sud-Est, au Sud et à l'Ouest, l'autre demi-cercle qui achève le cadre s'étendant, on l'a vu, dans la zone tropicale humide, du Matabélé à l'Angola.

Les plateaux du Sud-Est : plateaux de Kaapp et du Betchouana. — Depuis le coude aigu que fait au Sud l'Orange moyen à Prieska, dans la direction du Nord-Nord-Est jusqu'à la plaine de Mafeking s'allonge un plateau assez étroit, le plateau de Kaapp, d'une altitude de 1 200 à 2 000 mètres. A l'Est, il domine par un abrupt le sillon où coulent l'Orange moyen et le Vaal inférieur ; à l'Ouest, il descend doucement vers le plateau plus bas que borde le Molopo, formant la ligne de partage des eaux entre celui-ci et le Vaal. Les pluies y sont rares, surtout dans le Sud : de 250 millimètres à 500 ; à peine un peu plus de 500 au Nord. La végétation rappelle la steppe à acacias du Haut Karroo voisin. Vers le Nord et vers l'Ouest, le plateau s'abaisse et s'élargit : c'est le plateau du Betchouana, qui ne dépasse nulle part 1400 mètres, et que traverse dans le Nord la grande boucle décrite par le Molopo entre ses sources et son cours inférieur. Dans le Sud du Betchouana, les pluies sont encore plus rares que sur le plateau de Kaapp et doivent dépasser de peu 250 millimètres ; la steppe y est très pauvre. Mais dans le Nord-Est, c'est-à-dire dans la région dite du Malopo et sur la rive gauche de la Notouani, affluent de gauche du Limpopo supérieur, l'humidité est beaucoup plus forte, et à la steppe succède une bande de savane boisée.

Les Betchouana qui peuplent toute cette région sont des pasteurs demi-nomades. Ils vivent en tribus peu nombreuses et assez fortes, d'une densité particulière dans la région plus humide du Nord-Est : c'est là que se trouvent les Bamangouato, qui ont domestiqué, pour ne pas dire asservi, des Boschiman chasseurs, les Masaroua, errant dans la zone voisine du Kalahari, et en ont fait les gardiens et les pâtres de leurs troupeaux. La colonisation n'a pas pénétré là ; point d'agglomération fixe, sauf au Sud, sur la ligne de l'Orange, où se trouve le principal marché du pays, et sur le plateau de Kaapp où, dans les calcaires de la série du Transvaal, se trouvent des gisements de manganèse et d'amiante. De là une série d'exploitations minières qui s'allongent sur le plateau, de Griquatown à Kuruman, et qui ont transformé en mineurs bon nombre des Bantous qui peuplent le plateau : les Griqua.

Les plateaux du Sud-Ouest : Kaoko, Damara, Nama. — Le plateau de l'Angola se continue vers le Sud, le long de la côte de l'Atlantique, jusqu'au delà de l'Orange inférieur. Mais continuité ne signifie pas homogénéité : ni par les

formes de relief, ni par le climat et la végétation, ni par les conditions de vie, cette longue bande de haut territoire ne constitue une région unique. On doit, depuis le Kounéné, qui marque la limite méridionale de l'Angola, jusqu'aux chaînes du Cap, distinguer ici trois régions : le Kaoko, le Damara et le Nama, soit trois zones de hauts plateaux, la vie de chacune étant associée au segment de la plaine côtière qui la longe.

Le plateau du Kaoko s'étend du Kounéné, au Nord, au fleuve Eiseb (ou Omaruru), au Sud. Il descend du Sud, où il se tient aux environs de 1 800 mètres, surplombant la vallée de l'Eiseb, vers la vallée du Kounéné, où il est à 1 300 mètres. A l'Est, il domine en abrupt de quelque 300 mètres la plaine de l'Oouambo; au Sud-Est, il domine une sorte de couloir marécageux où dort la vaste lagune d'Étocha qui, après les pluies d'été, est un lac de 3 400 kilomètres carrés. Dans ce cadre, il étend ses plateaux, dont le soubassement de granite et de schistes cristallins est recouvert de grès, de calcaires et aussi de basaltes qui doivent se rattacher à la série de Lydenburg, vastes tables découpées par des vallées en cañons, où coulent, pendant les quelques mois où elles ont de l'eau, d'assez pauvres rivières : Hoarousip, Hoanip, Houap, Hougap. Du côté de l'Océan, le plateau a son avant-pays côtier. Celui-ci descend en gradins vers la mer : premier gradin, de 1100-1 200 mètres au Sud, de 800-900 mètres au Nord, où se trouvent encore en surface les grès et calcaires de la couverture du plateau ; deuxième gradin, de 450 à 550 mètres, fait de schistes cristallins ; puis la plaine côtière, où ondulent quelques collines granitiques de 100 à 200 mètres et que borde une ligne de basses dunes (pl. LV).

Le climat de cet avant-pays est désertique : on est déjà là en plein Namib; la côte, d'autre part, est partout inhospitalière, et ce n'est pas là que se trouvent les accès maritimes vers l'intérieur du pays. Celui-ci, au contraire, a un climat qui bénéficie encore des influences tropicales du Nord ; à mesure que l'on monte vers l'intérieur, les pluies deviennent assez abondantes : dans la région d'Ottawi, sur le haut du plateau, il en tombe en moyenne 700 millimètres par an. Si l'on y monte du désert du Namib, on trouve successivement la steppe, puis la steppe buissonneuse, même boisée, d'abord de plantes épineuses, puis de plantes feuillues, enfin la savane, émaillée de palmiers hyphaene, de ficus et de baobabs — flore tropicale. L'irrigation est possible, et avec elle la culture. Au contraire, la présence de la tsé-tsé dans les régions les plus humides s'oppose en bien des points à l'élevage. Ici vivent des Bantous, les Oouambo, qui, à eux seuls, représentent bien numériquement les trois cinquièmes de la population des plateaux du Sud-Ouest : 150 000 sur 250 000. Ils pratiquent surtout la culture du maïs, du blé, du millet, du café. D'Ottawi quelques exportations de produits agricoles se font vers l'Océan par un chemin de fer qui monte de la première baie hospitalière qu'offre la côte depuis les ports de l'Angola : la Walfish Bay, qui est déjà dans l'avant-pays du Damara.

Au Damara, les couches sédimentaires de surface ont disparu, et avec elles les formes tabulaires. Le haut pays, où affleurent partout les granites et autres roches cristallines, a un relief montagneux : à l'Ouest, de véritables rides montagneuses culminent à 2 680 mètres au Grand Omatako ; vers l'intérieur, les plateaux réapparaissent, mais hérissés de hauteurs au Nord-Est, et creusés au Sud-Est de vastes bassins alluviaux, dont le plus large est le site de Windoek, le principal centre de colonisation de l'intérieur. Quant à l'avant-pays côtier, il comporte les deux mêmes gradins qu'au Kaoko. Toutefois la côte est plus rocheuse

et mieux découpée : la Walfish Bay est le port le plus accueillant avant la baie du Cap ; viennent s'y jeter les deux seuls fleuves aux eaux permanentes qui descendent du Damara, le Swakop et le Kuisep.

Le climat, en effet, est déjà beaucoup plus sec sur le Damara que sur le Kaoko; les pluies sont moins abondantes et surtout moins régulières : c'est ainsi qu'à Windoek, suivant les années, il tombe de 185 à 675 millimètres d'eau. Aussi le contraste de la végétation est-il déjà moins accentué entre le désert côtier du Namib et l'intérieur. Celui-ci porte presque partout une steppe plus ou moins buissonneuse à euphorbes. La flore tropicale, hyphaene et baobabs, a disparu. Dans les portions les plus humides, c'est une savane aux hautes herbes qui se flétrissent à la saison sèche et qui rappellent un peu le Haut Veld. Comme dans celui-ci, la ressource principale est l'élevage des bovins. C'est là que se trouve le principal contingent des quelque 600 000 têtes de gros bétail que possèdent les plateaux du Sud-Ouest. Leur élevage est le fait des Herreros, et aussi des descendants de quelques centaines de ces Boers de l'Angola, qui, après leur équipée au Nord-Ouest, voulurent revenir au Sud, et dont certains s'établirent là, le paysage leur rappelant celui de leur pays d'origine. Le principal marché du plateau est Windoek, qui, sur une population de quelque 8 000 habitants, comprend environ la moitié d'Européens. Les produits d'exportation du pays, cuir, corne et même bétail sur pied, descendent aussi par le chemin de fer qui aboutit à la Walfish Bay.

Au Sud du Damara, le Nama, de part et d'autre de l'Orange inférieur, — au Nord, c'est le Grand Nama ; au Sud, le Petit Nama, — prolonge les plateaux du Sud-Ouest jusqu'aux chaînes du Cap. Sur le plateau du Grand Nama, les grès et calcaires des couches de Lydenburg, disparus depuis le Kaoko, reparaissent, et avec eux les formes tabulaires. Le plateau descend du Nord-Ouest au Sud-Est vers le Kalahari méridional, suivant une pente à laquelle obéissent de pauvres rivières intermittentes qui vont au Molopo. Mais à l'Ouest, entre ce plateau et la plaine côtière du Namib, dont la côte possède la bonne baie d'Angra Pequeña ou de Luderitzbucht et qui monte ici lentement jusqu'à 1 500 mètres, s'allonge, au lieu des gradins du Kaoko et du Damara, une série de fosses séparées par des seuils étroits : seuil de Homs et de Huib, qui domine de l'Ouest la fosse de Béthanie, où coule un long affluent intermittent de l'Orange; seuil de Han-Ami, qui domine de l'Ouest la fosse de Berséba, au delà de laquelle commence le plateau (pl. LIV, A). Au Sud de l'Orange, le plateau du Petit Nama a une forme plus simple : c'est une grande table de grès et de calcaires, trouée de quelques *vleys* et coupé de quelques vallées plus ou moins sèches.

La sécheresse : tel est le caractère commun à toute cette contrée. Pour trouver 150 millimètres de pluie, il faut monter au Nord-Est, au voisinage du Damara ; le reste de la contrée reçoit moins. Toute la végétation est xérophile : steppe pauvre, buissons épineux. La pâture n'y est possible que pour les moutons, karakuls, chèvres d'Angora et chèvres ordinaires. Les laines diverses sont le seul objet de commerce que les pasteurs hottentots peuvent négocier au marché intérieur de Keetmanshoop, au port de Luderitzbucht (pl. LIV, B), — un chemin de fer unit l'un à l'autre, se continuant au Nord vers Windoek, à l'Est vers la colonie du Cap, — ou apporter du Petit Nama aux marchés du Cap.

Le Nama est, de beaucoup, la région la plus désertique et la moins peuplée des plateaux du Sud-Ouest. Toutefois, comme il arrive en tant d'autres points de l'Afrique australe, deux ressources minières sont venues se relayer pour doter

le pays de quelque activité économique : d'abord les mines de cuivre de Grootfontein, dans la fosse de Béthanie, qui ont fourni un assez bon rendement jusqu'en 1932 et qui employaient des travailleurs oouambo venus du Kaoko ; et puis, et surtout, les mines de diamant. Les premières qui furent découvertes, au début du XXe siècle, se trouvaient sur la marge occidentale du plateau intérieur du Grand Nama, de Keetmanshoop à Gibeon et à Berséba; après l'exploitation de quelques « cheminées », qui déçurent rapidement, elles ont été, du moins provisoirement, abandonnées. Mais c'est sur la côte, en plein Namib, depuis l'embouchure de l'Orange jusqu'à la baie Concepcion, au Sud de la Walfish Bay, que, dans des alluvions marines, des gîtes diamantifères fort riches ont été découverts : avant la Guerre, la production a monté jusqu'à près de 1 500 000 carats, soit l'équivalent du tiers de la production de toute l'Union Sud-Africaine voisine. Là encore la main-d'œuvre est fournie en grande partie par les Oouambo du Nord. Actuellement, par suite de la crise, l'exploitation, comme dans toutes les régions diamantifères, marche à l'extrême ralenti, et la population, assez rare, ne vit plus que de la vente de ses laines.

Le Kalahari. — Le nom de Kalahari a d'abord été porté seulement par les plaines sableuses qui flanquent au Nord-Ouest le plateau Betchouana et qui sont parcourues par la tribu nomade des Bakalahari. C'est parce que le Kalahari a été abordé dans cette direction par les Anglo-Boers que le nom de Kalahari s'est peu à peu étendu aux autres territoires de sable qui prolongent ceux-ci au Nord et à l'Ouest. Et, en fait, ce vaste bassin qu'entoure un cercle de plateau, et qui a 1100 kilomètres du Nord au Sud et 900 d'Est en Ouest, ne possède qu'un seul élément de réelle unité : les formations sableuses qui, partout, recouvrent la roche en place. Pour le reste, climat, végétation, vie humaine, il y a d'assez notables différences entre Kalahari du Nord, Kalahari central et Kalahari du Sud.

Le Kalahari du Nord, c'est le pays des rivières et des marécages. Les pluies, de caractère tropical, y sont encore importantes, encore que moins abondantes que celles qui tombent sur les plateaux du pourtour, Zambézie et Angola. Le sable du sol est pénétré d'eau ; la malaria règne à l'état endémique près des eaux courantes et stagnantes. Celles-là sont représentées par de nombreuses rivières, dont les unes alimentent le haut Zambèze par le Kouando, et dont les autres forment le système de l'Okaouango (fig. 87). Celles-ci sont plus abondantes encore. Tout le système de l'Okaouango se termine dans une haute plaine de sable, de 900 à 1 000 mètres, qui forme la frontière entre le Kalahari du Nord et le Kalahari central. L'Okaouango, qui, en amont des chutes Popa, était un fleuve tropical comme les autres, coule en aval dans une vallée de plus en plus élargie qui s'ouvre sur cette plaine ; il se ramifie à l'extrême ; il envoie au Sud une branche au lac Ngami, qui occupe le Sud de la plaine ; au Nord, une branche au Kouando, qui va au Zambèze. Ces deux branches marquent les limites d'un vaste delta de terres amphibies, où le fleuve se divise en un lacis de filets d'eau courante, encadrant des lagunes et des marécages à roseaux et à papyrus d'où pointent quelques îlots de terre ferme, couverts de bois, dont la couleur sombre fait contraste avec le vert clair de la végétation palustre. Mais toutes les eaux de l'Okaouango ne s'arrêtent pas dans ce bassin de 40 000 kilomètres carrés de superficie : vers l'Est, un bras du fleuve qui l'a traversé, le Botlétlé, continue en s'encaissant dans un cañon à travers une épaisse barre de calcaire, puis débouche de là dans un nouveau bassin, un peu plus bas que le précédent, — de 800 à 900 mètres, — le

bassin de Makarikari, qui comprend lui-même dans sa partie Sud deux bassins secondaires, le bassin de Ntouéntoué à l'Ouest et le bassin de Soa à l'Est. Mais déjà ici le climat est plus sec, l'apport des eaux moins abondant; du sel frange les lagunes, qui s'évaporent, et l'eau de celles-ci est saumâtre ou salée (fig. 87).

En dehors de cette zone marécageuse, le sol du Kalahari du Nord est couvert par la savane tropicale à baobabs. L'éléphant est l'hôte de ces régions, et encore

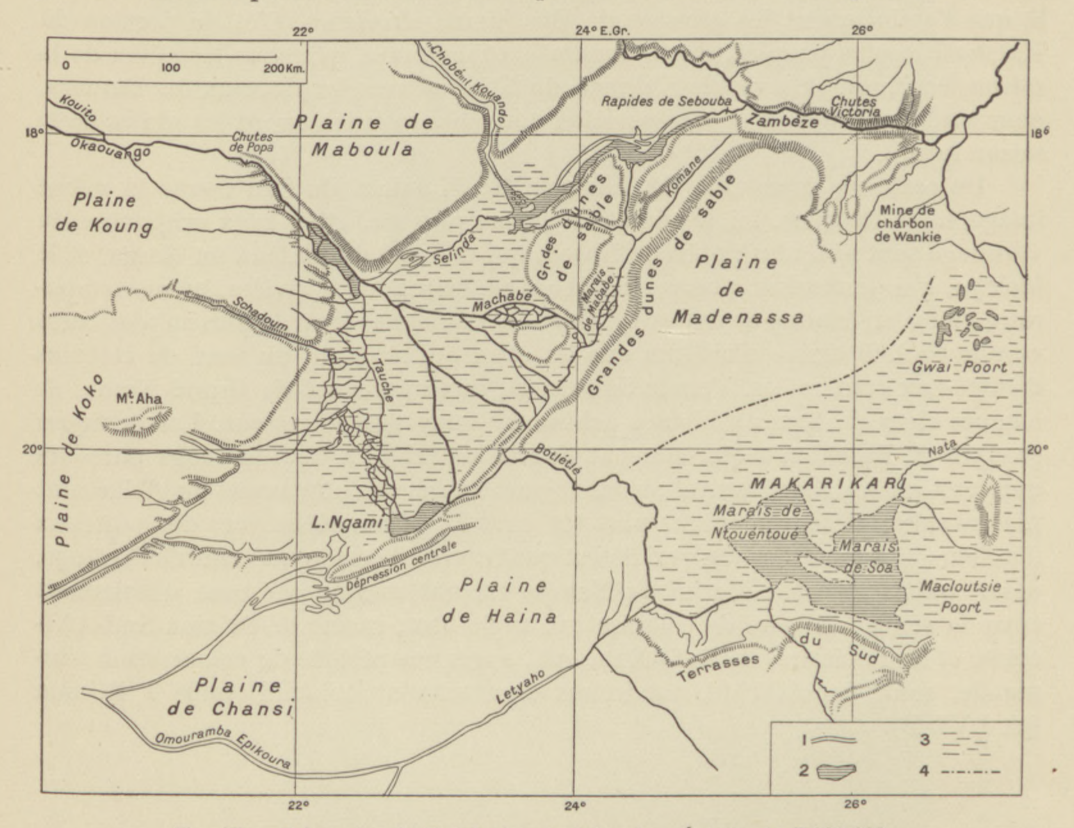


Fig. 87. — Dépression du Kalahari septentrional. — Échelle, 1 : 7 000 000.

1, Vallées sèches. — 2, Lacs et marais permanents. — 3, Régions marécageuses. — 4, Limite septentrionale de la dépression de Makarikari.

aujourd'hui l'ivoire est d'un bon rapport pour les tribus chasseresses, les unes de Bantous, les autres de Boschiman, qui vaguent dans ce territoire, installant parfois des villages éphémères pour pratiquer, pendant un temps, quelques cultures (pl. LVI, A). En réalité, il n'y a ici de vrais sédentaires que dans les îles du bassin marécageux de l'Okaouango : autour de leurs petits villages, serrés sur les terres à l'abri des plus hautes eaux, ils pratiquent quelques cultures sur les terroirs émergés pendant la saison sèche, et ils pêchent le poisson des marais et des marigots, qu'ils font sécher et vendent aux chasseurs du Kalahari central.

Dans le Kalahari central le climat est déjà désertique, et les pluies ne doivent pas être beaucoup moins rares que dans le Kalahari du Sud. Mais les lits de rivières, creusés jadis par des eaux venant du Nord, sont nombreux, et quelques eaux y coulent encore pendant la saison des pluies. Il arrive que les hauteurs qui se trouvent au Sud du lac Ngami, et dont le triple alignement part d'un tronc commun, le Tronc du Ngami, condensent quelque humidité. Enfin, entre les grandes plaines de sable blanc ou rouge — blanc dans les vallées et sur

leurs abords, rouge sur les espaces toujours secs — s'étendent des sortes de « champs de pierres », d'une importance particulière pour la vie de la contrée, parce qu'on y trouve des points d'eau permanents, principalement dans des dépressions calcaires, creusées en dolines, les *vleys*, où sourdent des sources. Là, à l'herbe rare et rabougrie d'une steppe désertique succède une sorte de savane arbustive ; c'est là que les mammifères, antilopes et autres, viennent se désaltérer, là que s'embusquent les groupes de Boschiman chasseurs. C'est la portion du Kalahari la plus peuplée, d'une population mouvante, qui, vers le milieu de la saison sèche, remonte vers le Kalahari du Nord ou vers les plateaux du Damara, pour attendre les eaux et la végétation nouvelles que donneront les pluies de la saison future.

De cette vie mouvante des chasseurs le Kalahari du Sud donne la même image, mais atténuée. Ici, le climat est encore plus sec, et les eaux originaires du voisinage sont absentes : entre le Nosob, qui descend du plateau du Nama, et le Molopo, qui descend du plateau Betchouana, aucun lit de rivière, même temporaire ; un vaste champ de dunes de sable, où les vleys se font de plus en plus rares vers le Sud. Il arrive d'ailleurs que les eaux qui stagnent au fond de certains d'entre eux sont salées. Vers le Sud-Ouest, aux approches du Grand Nama, de longues rides de dunes sableuses achèvent le paysage désertique. Les quelques groupes de Boschiman qui chassent là sont astreints à de plus longs parcours que ceux du Kalahari central ; leurs séjours auprès des abreuvoirs du gibier sont plus rapides, et ils remontent plus tôt dans la saison sèche vers des plateaux d'ailleurs plus secs. C'est un vrai désert que traverse le cours inférieur de l'Orange, désert qui se raccorde à celui du Namib, traçant comme une zone d'isolement entre le vieux territoire de colonisation anglo-boer, racine de l'Union Sud-Africaine, et les territoires du Sud-Ouest, qui, après une période de colonisation allemande, sont, depuis 1919, territoires d'un mandat colonial confié à l'Union (pl. LVI, B).



Phot. Publicity Dep[t], South African Railways.

A LA LIMITE INTÉRIEURE DU NAMIB : LE FLEUVE EISEB.

La vue est prise en période humide. Le fleuve est semi-permanent; sa vallée, en saison sèche, conserve des eaux souterraines. Au fond, le rebord du plateau du Damara.



Phot. Publicity Dep^t, South African Railways.

A. — VILLAGE PROVISOIRE DE PASTEURS, PRÈS D'UN POINT D'EAU DU KALAHARI.



Phot. Publicity Dep^t, South African Railways.

B. — STEPPE BUISSONNEUSE DU KALAHARI.

Steppe pierreuse du Sud-Ouest du Kalahari. Pasteur boschiman.

CHAPITRE XXI

COLONISATION DE L'AFRIQUE AUSTRALE

I. — *ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE DE L'AFRIQUE AUSTRALE BRITANNIQUE*

Du point de vue économique, il faut considérer l'Afrique australe britannique comme un tout. On ne saurait dissocier des régions ayant des intérêts économiques communs, comme l'Union Sud-Africaine, dominion autonome et quasi indépendant, la colonie de la Couronne qu'est la Rhodesia méridionale, les territoires à charte de la Rhodesia du Nord et du Nyassa, les protectorats du Betchouana, du Basouto et du Souazi, le territoire à mandat (mandat confié à l'Union Sud-Africaine et non à la Grande-Bretagne) du Sud-Ouest Africain. Sous des régimes politiques et administratifs divers, il y a là un bloc économique, de plus de 4 millions de kilomètres carrés de superficie et de près de 14 millions d'habitants, où des problèmes communs ont reçu soit des solutions identiques, soit des solutions qui s'entre-conditionnent et se complètent. On verra même que l'Afrique australe portugaise se trouve entraînée, *volens nolens*, dans l'orbite de cette masse énorme et attractive qui la jouxte et qui la pénètre, et que son développement économique actuel est influencé et, dans une certaine mesure, aidé par celui de sa puissante voisine.

De l'avant-guerre a l'après-guerre. — Le domaine de l'Afrique australe britannique, dont l'Union Sud-Africaine est le facteur principal et, pour ainsi dire, le *manager*, rappelle celui d'un autre grand dominion de l'hémisphère du Sud : l'Australie. Comme lui, il comporte une grande proportion de steppes sèches et de déserts : tout le Centre et le Sud-Ouest sont, de ce fait, impropres à la culture sans une irrigation difficile ou sans un *dry-farming* coûteux, impropres à l'élevage sans nomadisme ou demi-nomadisme ; on a vu qu'une partie considérable de ces régions n'offrent aux indigènes d'autres ressources que la chasse et la pêche, conditions d'une vie extensive et d'un peuplement sans densité. Toutefois, trois zones de l'Afrique australe sont propres à une production agricole beaucoup plus rémunératrice. La zone des plissements du Cap, dont le climat rappelle celui de l'Algérie, peut donner tous les produits méditerranéens : céréales, fruits et vins, moutons à laine et à viande. La zone du Veld offre tout ensemble le maïs dans les territoires les plus arrosés et l'élevage, ici des bovins, là des moutons, c'est-à-dire le cuir, la laine et la viande. Enfin, du Sud-Est au Nord-Ouest, de Durban à Lobito Bay, un vaste demi-cercle de plaines et de plateaux au climat subtropical ou tropical offre le sucre de canne et les fruits tropicaux, le café, le thé et le tabac, le coton et le sisal.

Or, jusqu'en 1910, date de la constitution de l'Union Sud-Africaine, et même jusqu'à la Grande guerre de 1914-1918, les territoires géographiquement favorisés de l'Afrique australe ne fournissaient pas assez de denrées alimentaires et de matières premières d'origine végétale ou animale pour la consommation du pays. Les exportations, dans ces catégories, se limitaient à la laine et au cuir ; pour tout le reste de ces denrées et matières utiles, l'Afrique australe en importait beaucoup plus qu'elle n'en exportait. L'intérêt semblait se borner et l'activité s'appliquait de préférence à certains produits de luxe, dont l'exportation enrichissait le pays : l'or, et surtout celui du Witwatersrand ; les diamants, et surtout ceux de la région de Kimberley ; enfin, les plumes d'autruche, l'élevage — et non plus la chasse — de l'autruche permettant d'en contrôler plus de 750 000 sur les territoires demi-secs du Veld et des Karroos. Pour vêtir, équiper et même nourrir les populations qui travaillaient à la production et à l'exportation de ces matières de luxe, l'Afrique australe importait à grands frais, et surtout d'Angleterre, denrées alimentaires en conserve, objets fabriqués, tissus et machines. En 1911, sur un chiffre d'exportation total de 57 millions de livres sterling, près de 80 p. 100 étaient représentés par l'or, les diamants et les plumes d'autruche, près de 9 p. 100 par la laine, les peaux et les cuirs. Aux importations, qui se montaient à 36 millions et demi de livres, les tissus et vêtements représentaient 23 p. 100 ; la cordonnerie, 4 ; le fer, l'acier et les machines, 11 ; les produits alimentaires, plus de 17.

Cependant, dès 1911, une évolution de l'économie de l'Afrique australe a été inaugurée, que la Guerre a précipitée. Elle a ses origines dans la création de l'Union Sud-Africaine en 1910. Le gouvernement de celle-ci, dominion autonome, exerçant une influence certaine sur les autres territoires britanniques de l'Afrique australe, colonie, protectorats, territoires à charte et à mandat, a pris une attitude d'affairiste pratique à l'égard du développement économique de la contrée. Pour gérer le nouvel État, on peut dire qu'il a créé une classe d'hommes réalistes, également éloignés des conceptions purement traditionalistes et conservatrices des Boers et des imaginations aventureuses des premiers Britanniques, des chercheurs d'or, que les Boers appelaient les *Uitlanders*, les « étrangers ». Ce sont les *Afrikanders*. Ils ont pris à tâche de développer toutes les possibilités économiques du pays. Ils ont porté leur attention sur les ressources de leur sous-sol en minéraux utiles, et non point seulement en minéraux précieux. Et, d'autre part, ils ont donné leur pleine adhésion à cette formule, sortie du premier Congrès des Agriculteurs Sud-africains, réuni en 1910 : « L'avenir de l'Afrique australe est dans le *farming* ». La Guerre a apporté à ces théories un sérieux appui en montrant aux Sud-Africains combien il était dangereux de dépendre de lointains pays d'outre-mer pour les produits les plus indispensables à une vie de civilisés.

Le principe d'une certaine autonomie économique étant admis, les Sud-Africains ont dressé les programmes d'action qui en découlaient, et d'abord celui des voies ferrées. Dans un pays où une population peu dense vit sur un très vaste territoire, où les voies navigables manquent presque partout, où l'on envisage le transport d'une grande quantité de matières pondéreuses, le problème du chemin de fer est le premier à résoudre. On peut dire qu'en Afrique australe il est aujourd'hui presque complètement résolu. Le réseau ferré a été construit par étapes, dont chacune marquait une fin spéciale. On a d'abord construit les lignes qui devaient atteindre les mines d'or et de diamants, puis celles qui desservent des gisements de minerais utiles, houille, fer et surtout cuivre. Celles qui

tendaient vers ce dernier métal, lequel se trouve profondément dans l'intérieur, en Rhodesia du Nord et au Katanga belge, ont été de véritables voies de pénétration, qui ont permis l'exploitation pour l'exportation des denrées de bien des régions riches en possibilités d'agriculture ou d'élevage : ainsi le domaine de la laine, du cuir et de la viande, du maïs, du coton, de la canne, des denrées coloniales, s'est étalé dans l'intérieur de l'Afrique australe, de part et d'autre des chemins de fer. Enfin, pour les exportations désormais possibles de tous ces produits, on a construit des voies de sortie, et non seulement en territoire britannique, vers le Cap et vers Durban, mais en territoire portugais, vers Lourenço-Marquès et Beira en Moçambique et Lobito Bay en Angola. Ces inspirations successives, mais non contradictoires, ont abouti à l'existence d'un réseau cohérent, le premier du continent africain par l'étendue et par la densité : 28 766 kilomètres, 31 947 avec l'Afrique portugaise, alors que l'ensemble du continent africain n'en comporte guère plus du double, 67 734 kilomètres ; 7 kilomètres pour 1 000 kilomètres carrés de territoire, alors que l'Afrique dans son ensemble n'en a que 2,4 ; 20 km. 6 pour 10 000 habitants, alors que l'Afrique dans son ensemble n'en a que 5,3. Et

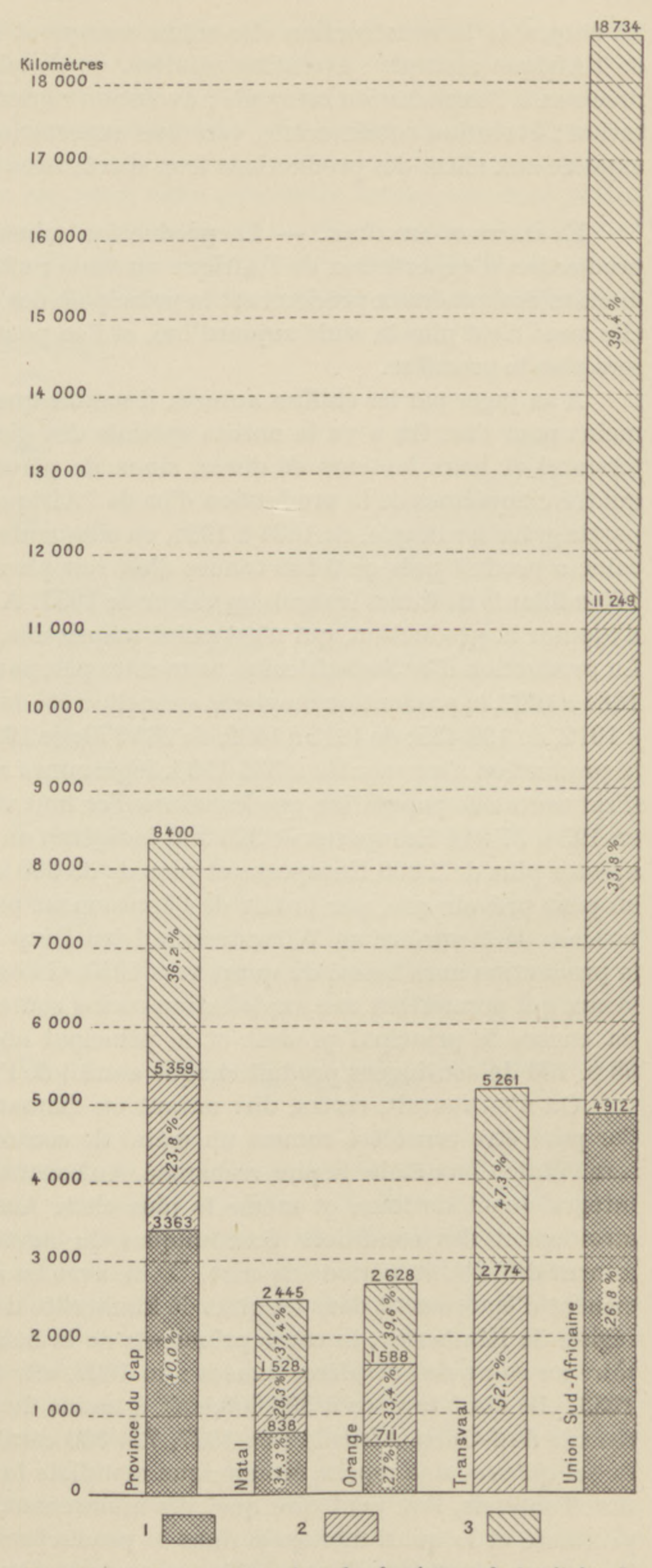


Fig. 88. — Constructions de voies ferrées sur le territoire de l'Union Sud-Africaine.

1, Constructions de chemins de fer antérieures à 1900. — 2, Constructions réalisées de 1900 à 1910. — 3, Constructions réalisées de 1910 à 1933.

les étapes de la construction elle-même marquent bien l'évolution économique de l'Afrique australe : évolution minière, de l'exploitation des seuls minéraux précieux à l'exploitation intégrale ; évolution agricole, vers les produits d'exportation ; évolution commerciale, vers une exportation plus variée, partant moins exposée aux aléas des productions trop spécialisées (fig. 88).

Évolution minière. — La production minérale est encore la principale production d'exportation de l'Afrique australe ; elle n'est plus la seule. La production des minéraux précieux est la principale des productions minérales ; mais elle aussi n'est plus la seule aujourd'hui, et l'on peut entrevoir qu'un jour elle ne sera plus la première.

A en juger par les chiffres actuels, il semble que ce jour est bien lointain, du moins pour l'or. On a vu la nature spéciale des gisements aurifères du Witwatersrand et leurs facteurs de durée, sinon de pérennité. Or ils représentent les quatre cinquièmes de la production d'or de l'Afrique australe, et c'est en grande partie grâce à eux que, de 1884 à 1934, en cinquante et un ans, l'Union Sud-Africaine a produit près de 9 149 tonnes d'or, soit plus de 28 milliards de francs-or, 170 milliards de francs français en valeur de 1937. A cet énorme chiffre il convient d'ajouter la production, qui n'est point méprisable, de la Rhodesia méridionale. La production d'or Sud-africaine ne montre pas, pour l'instant, de défaillance : de 1884 à 1902, la production moyenne annuelle a été de 36 833 kilogrammes; de 1903 à 1912, de 196 435; de 1913 à 1922, de 263 370; de 1923 à 1932, de 317 250; en 1935, la production s'est montée à 335 110 kilogrammes et en 1936 à 352 590 (fig. 89). C'est toute une population que les mines d'or font vivre en Union Sud-Africaine : en 1936, 37 844 Européens et 323 500 indigènes ou Asiatiques, auxquels il faut ajouter plus de 2 000 Européens et plus de 38 000 indigènes en Rhodesia. Certes on peut prévoir que, par le fait de l'épuisement progressif des couches les plus voisines de la surface au Witwatersrand (au Deep Reef on va déjà à 2 400 m.), la production aura baissé du quart vers 1950, si l'on ne trouve des procédés nouveaux qui permettent une exploitation moins coûteuse. Mais, pour l'instant, l'or est encore le principal produit et le principal objet d'exportation (il en sort 98 p. 100 du contingent produit chaque année) de l'Afrique australe.

On n'en saurait, certes, dire autant du diamant. Bien que minéral de luxe, l'or peut être considéré comme un métal de consommation courante tant qu'il sera l'étalon monétaire le plus recherché. Au contraire, le diamant est un minéral intégralement de luxe, et même le plus cher. Aussi son écoulement dépend-il étroitement des conditions économiques du monde et doit-il être particulièrement difficile, en période de crise. De là, avec les signes certains d'un commencement d'épuisement dans les gîtes de kimberlite de l'Union, notamment dans la région de Kimberley, la cause principale de la baisse de la production diamantaire au cours des dernières années : en 1927, elle était de 4 708 000 carats ; en 1933, elle était tombée à 506 000, soit à moins du neuvième. Il en va de même dans le Sud-Ouest Africain : en 1927, 724 000 carats ; en 1933, 2 374. Mais il va de soi qu'avec une reprise économique mondiale la production elle aussi reprendra. Toutefois, l'on peut dire que, dès maintenant, l'Afrique australe a perdu la primauté et le quasi-monopole dans la production diamantaire, qu'elle détenait il y a une vingtaine d'années. Des concurrents dangereux sont apparus récemment : le Congo Belge, le Brésil, d'autres encore. En 1920, la production diamantaire de l'Union Sud-Africaine représentait 71 p. 100 de la production mondiale,

et celle de l'Afrique australe entière, y compris le Sud-Ouest Africain, 87 p. 100 ; en 1931, ces deux proportions étaient tombées respectivement à 30 et 31 p. 100.

C'est là une preuve, entre beaucoup d'autres, que l'Afrique australe a été sagement avisée en ne fondant pas sa prospérité économique de l'avenir, comme celle du passé, uniquement sur ses mines d'or et de diamant. La mise en exploitation de ses minéraux utiles est, pour cette prospérité future, une base moins brillante, mais plus sûre et plus saine. Parmi ces minéraux utiles, deux jouent déjà dans cette prospérité un rôle de premier plan : le charbon et le cuivre.

On a vu l'importance de l'exploitation charbonnière dans la vie régionale du Veld et des terrasses du Sud-Est : plus d'un millier d'Européens et plus de 22 000 travailleurs de couleur en vivent. Mais cela n'est rien auprès des avantages dont les charbons du Transvaal et du Natal dotent l'économie Sud-africaine. Sans doute le principal contingent de la production des mines de Witbank comme du Natal est-il en charbon de soute, qui prend le chemin, pour les premières, de Lourenço-Marquès, pour les secondes, de Durban. Et c'est là déjà un profit non méprisable pour l'Union Sud-Africaine, qui, en moyenne annuelle au cours de la décade 1923-1932, a chargé dans ces deux ports 1 664 000 tonnes de charbon dans les soutes des navires de passage et en a exporté 1 642 000 vers les autres « échelles » de l'océan Indien. Mais, outre les quelque 2 800 000 tonnes que ses chemins de fer absorbent annuellement, on ne doit pas négliger que certaines mines donnent un charbon qui peut fournir du coke, lequel alimente déjà quelques hauts-fourneaux dans la région de Pretoria et est dirigé vers les fonderies de cuivre de Rhodesia. En dehors de ses exportations et de sa fourniture aux soutes, l'Union Sud-Africaine trouve dans ses charbonnages la totalité de sa consommation intérieure en combustible, laquelle, au cours des dix années considérées, a varié de 8 208 000 à 10 340 000 tonnes. En outre, dans un pays où l'on verra naître de multiples industries de transformation pour la consommation intérieure de la contrée, le traitement des sous-produits de la houille alimente les plus prospères et les plus sûres de ces industries : production du goudron, du sulfate d'ammoniaque et du benzol à Witbank et à Dundee, du sulfate d'ammoniaque à Vryheid, dans le Natal.

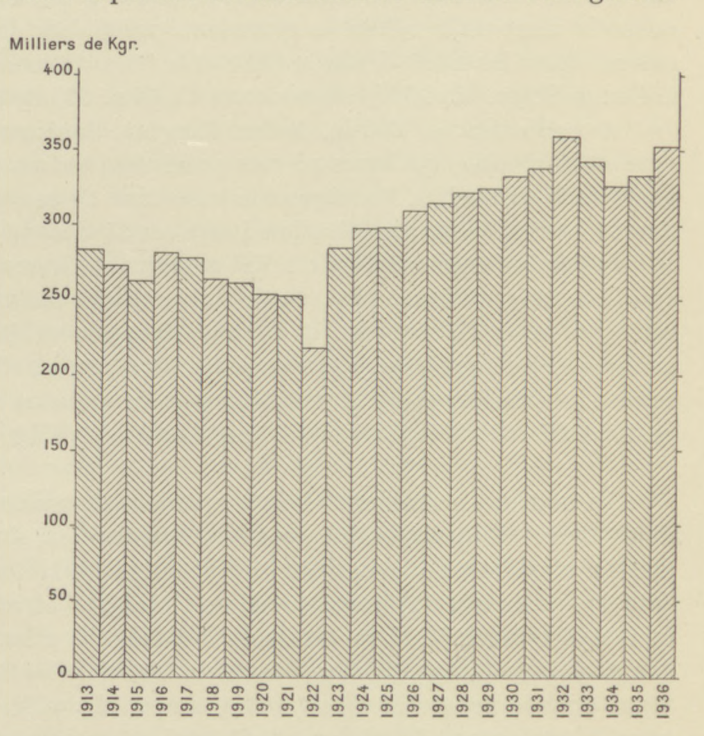


Fig. 89. — Production annuelle d'or de l'Union Sud-Africaine de 1913 à 1936.

Quant au cuivre, si l'on en trouve une production réduite dans le Nord du

Veld, à Zoutpansberg, et sur le plateau du Grand Nama, la région de beaucoup la plus importante est ici la Rhodesia du Nord. Malgré une crise passagère en 1932, année où le nombre des indigènes employés aux mines de cuivre est tombé de 40 000 à 6 700, la production, servie, comme au Katanga, par la jeunesse des mines, leur forte teneur en métal et le bon marché de la main-d'œuvre, a repris sa marche ascendante. En 1935, sur la totalité des exportations de la Rhodesia du Nord, — 4 798 000 livres sterling, — l'exportation du cuivre figurait pour près de 83 p. 100, — 3 976 000 livres. Le cuivre prend le chemin de l'Europe, un peu par Beira, beaucoup par Lobito Bay. Grâce à la Rhodesia du Nord, l'Afrique australe tient aujourd'hui le quatrième rang dans la production mondiale du cuivre, après les États-Unis, le Chili et le Canada (très près de ce dernier), avant le Congo Belge. En 1935, elle a donné 11,48 p. 100 de la production mondiale.

Avec l'amiante, l'étain, le fer, l'argent, l'antimoine, le chrome, le manganèse et le platine, quelques pierres précieuses autres que le diamant, comme le béryl et le corindon, l'Afrique australe tire de son sous-sol des richesses qui, depuis leur mise en exploitation jusqu'au 31 décembre 1933, représentent une valeur totale assez proche de 1 750 millions de livres sterling. Richesse énorme en elle-même ; richesse plus considérable encore si l'on considère qu'elle devient plus sûre en se diversifiant, et surtout que, par les établissements qu'elle a fait naître, par les populations qu'elle a attirées et fixées, elle a suscité, pour alimenter celles-ci, la naissance ou le renforcement de maintes entreprises d'élevage ou de culture, faisant ainsi passer l'Afrique australe de l'âge minier à l'âge agricole.

Évolution agricole. — Les premiers pionniers de la colonisation hollandaise dans l'Afrique australe avaient eu une notion, sinon complète, — les limites territoriales de leur occupation ne le leur permettaient pas, — du moins pénétrante de l'avenir agricole de celle-ci, malgré l'étendue des terres qui étaient incultes et destinées à le demeurer du fait du climat. Dès l'établissement du comptoir commercial du Cap, les colons de Riebeeck sèment le blé et plantent la vigne dans la presqu'île où est bâtie la nouvelle ville. En 1680, des colons aventureux, traversant la plaine stérile qui se trouve en arrière de la péninsule, étendent sur les premières collines des chaînes du Cap leurs champs et leurs vignobles. L'arrivée des huguenots français, qu'on établit dans le *Fransche Hoek*, est une occasion de nouvel accroissement pour le vignoble, et, comme bon nombre de ces huguenots sont originaires des Charentes, ils fabriquent non seulement du vin, mais de l'eau-de-vie. Déjà en 1690 la production de blé et de vin est assez forte pour dépasser les besoins du ravitaillement des navires de la Compagnie des Indes orientales et pour permettre une exportation régulière sur Batavia. Voilà la première forme de la colonisation agricole en Afrique australe : elle se limite à la région du Cap ; elle porte sur le blé et le vin, produits qui conviennent au climat « méditerranéen » de la région. Elle a continué depuis. Aujourd'hui, la région du Cap produit en moyenne par an 700 000 hectolitres de vin, dont une bonne partie s'exporte vers la Grande-Bretagne.

A cette première phase de la colonisation agricole une seconde succède, quand, au XVIIIe siècle, les Boers abordent le Karroo. Dès lors, les terres où ils s'établissent sont trop sèches pour fournir, sans une irrigation qui demanderait plus de travaux et plus d'argent qu'ils n'en peuvent obtenir, une production agricole rémunératrice. De plus, à mesure que la distance augmente des terres nouvellement occupées au seul marché que possède alors l'Afrique australe, — le Cap, —

la difficulté croissante des transports amène les colons à préférer à toute autre la marchandise qui se transporte elle-même, c'est-à-dire le bétail. De là l'ère pastorale de la colonisation, succédant à l'ère de la production de type méditerranéen. Elle s'étend sur tout le XVIIIe siècle et sur le début du XIXe, jusqu'au moment où le Grand Trek amène les Boers au Natal, suivis bientôt par les Anglais. L'ère pastorale a doté la colonisation agricole de l'Afrique australe d'une seconde catégorie de produits : les produits de l'élevage.

Mais voici qu'à la suite du Grand Trek et des événements politiques qu'il a déclenchés les colons européens prennent contact avec la nature tropicale. Ils pénètrent d'abord au Natal ; puis, poussés en avant, dans l'intérieur, par l'attrait des mines, ils dépassent les savanes du Haut Veld, terre d'élection de l'élevage, pour s'établir sur les plateaux du Nord, à la chaleur et aux pluies tropicales. Quand la constitution même de zones d'exploitation minière pose la question de l'agriculture en posant celle du ravitaillement, les cultivateurs qui s'établissent là ne peuvent songer aux produits des hauts plateaux du Centre (la tsé-tsé s'y oppose), ni aux produits du Cap (le climat ne leur convient pas). C'est aux produits subtropicaux et tropicaux qu'il leur faut donner leurs soins, au maïs, à la canne à sucre, au café, au thé, au coton.

Ainsi, au cours d'un établissement progressif sur son domaine de 4 millions de kilomètres carrés, la colonisation anglo-boer a successivement acquis toutes les formes d'exploitation agricole qu'elle mène de front aujourd'hui. Mais il a fallu attendre, comme on a vu, l'après-guerre pour que cette exploitation multiple et variée fût représentée par un chiffre positif au bilan du commerce Sud-africain.

Dans ce chiffre, les produits de l'élevage comptent comme l'élément le plus substantiel. C'est à lui que les Boers consacrèrent, au cours de la période héroïque de leurs établissements dans l'intérieur, leur principale activité ; c'est lui que la nature impose comme la forme d'activité la plus rémunératrice et parfois la seule possible dans les contrées de l'Afrique australe où les Européens peuvent vivre et travailler. Dès le XVIIe siècle, les Boers s'appliquèrent à améliorer la qualité du bétail qu'ils élevaient.

Pour les moutons, ceux qu'ils acquéraient des Hottentots étaient pauvres en laine et en viande. Dès 1654, des espèces hollandaises furent introduites pour des croisements ; mais l'acte essentiel fut l'introduction par les Anglais des mérinos espagnols au début du XIXe siècle : ils trouvaient sur les plateaux secs de l'intérieur les mêmes conditions de pâture qu'en Castille ou dans la Manche. En 1810, les éleveurs Sud-africains exportaient leurs premiers ballots de laine mérinos vers la Grande-Bretagne. Les mérinos suivirent les Boers dans le Grand Trek vers le Haut Veld ; ce sont eux aujourd'hui qui font la valeur de l'exportation des laines Sud-africaines : à quantités égales, la laine Sud-africaine exportée représente une valeur bien supérieure à celle qu'exportent ses concurrents de l'hémisphère austral, Australie et Nouvelle-Zélande, Uruguay ou République Argentine. Dans la décade 1925-1934, l'Union Sud-Africaine a exporté en moyenne par an 128 000 tonnes de laine, dont un quart par Durban, un tiers par Port Elizabeth, un autre tiers par East London, le reste par le Cap. A ce contingent particulièrement précieux pour le commerce Sud-africain il convient d'ajouter quelques milliers de tonnes de laine mohair, les éleveurs Sud-africains ayant un nombre appréciable de chèvres d'Angora parmi leurs troupeaux de chèvres, surtout dans la région du Cap et sur les Karroos, où elles représentent près du tiers du troupeau caprin (pl. XLVIII, B).

Pour les bovins, la sélection a commencé également dès le début du XIXe siècle. Elle s'est faite en vue d'obtenir des animaux producteurs de viande et de lait. A l'époque boer, les croisements se sont surtout faits avec la race frisonne ; puis les Anglais ont amené les races d'Ayr et de Jersey. Il y a aujourd'hui plus de 10 millions de bovins en Union Sud-Africaine, sans compter ceux de Rhodesia et du Sud-Ouest Africain. Dans le Haut Veld l'engraissement se fait non seulement avec la luzerne et les betteraves fourragères, mais avec le maïs. Longtemps le cheptel bovin de l'Afrique australe n'a donné à l'exportation que du cuir. Aujourd'hui, les spéculations d'engraissement et les produits laitiers ont donné d'assez beaux résultats pour permettre une exportation rémunératrice de viandes, de beurre et de fromage. Chaque année, au cours de la décade 1925-1934, l'Union Sud-Africaine a exporté environ 12 000 tonnes de viande de bœuf conservée ou frigorifiée. Le mouton, lui aussi, « a appris le chemin de Smithfield » (les abattoirs et magasins à viande de Londres) ; l'engraissement du mouton, à l'exemple de celui du bœuf, sur les parties du Veld où l'on peut l'alimenter sur place sans transhumance ou nomadisme, est devenu à ce point rémunérateur qu'à côté des races à laine comme les mérinos on élève aujourd'hui la race du Devon pour la viande ; et les carcasses congelées de ces moutons s'exportent en Europe, surtout en Grande-Bretagne. Même progrès pour l'exportation des produits laitiers qu'on tire du lait fourni par les 1 900 000 vaches de l'Union. Quelques chiffres comparés de 1910 et de 1930 donneront une idée de son ampleur. Pour le beurre, l'Union importait, en 1911, 1 593 tonnes, et seulement 737 en 1930 ; elle en exportait seulement 113 tonnes en 1911 et 2 175 en 1930. Pour le fromage, l'Union importait 2 115 tonnes en 1911, et seulement 243 en 1930 ; elle n'exportait que 9 tonnes en 1911, en 1930, 828. Entre les deux années, la production du beurre a monté de 5 153 à 13 369 tonnes, celle du fromage, de 247 à 3 479. Le *farming* n'est plus « l'avenir » de l'Afrique australe ; il est son présent, bien vivant (pl. XLVIII, A).

L'évolution de l'agriculture a été plus difficile et plus méritoire. Elle paraissait devoir être le fait d'une colonisation d'exploitation plus que de peuplement. En effet, dans les territoires peuplables par les Européens, la région du Cap exceptée, l'économie reposait essentiellement sur l'élevage ; les produits agricoles exportables semblaient devoir provenir surtout des territoires subtropicaux et tropicaux, où l'Européen ne peut travailler et où le rendement dépend de l'ardeur et de l'habileté au travail des gens de couleur. Et dans ces régions les colons européens ont été grandement aidés par les aptitudes des Cafres, depuis longtemps agriculteurs et capables de s'assimiler les méthodes modernes, et par les Indiens immigrés. Mais, dans le domaine demi-sec de la colonisation blanche lui-même, l'Afrique australe moderne a su établir, par irrigation et dry-farming, des cultures qui fournissent aujourd'hui un beau chiffre à l'exportation. Celle-ci comprend donc des produits agricoles provenant des régions subtropicales et tropicales et d'autres fournis par les régions tempérées.

Parmi les premiers, à côté du café, qui ne progresse guère, gêné par la surproduction mondiale, du coton, qui commence à donner de beaux résultats au Natal et dans le territoire du Nyassa, du sisal et du coprah, dans les plaines du Sud-Est, il faut faire une place à part au thé, au tabac et à la canne à sucre. La plantation du thé est venue avec l'immigration indienne au Natal ; elle est importante, mais ne progresse plus ici, arrêtée dans son essor par l'arrêt de l'immigration elle-même ; toutefois elle s'étend encore au Nyassa. C'est au Nyassa et en Rhodesia que le tabac s'est surtout développé : contre 12 000 hectares plantés

en Union Sud-Africaine, il y en a 34 000 dans ces territoires, et en 1935 la production y a été presque double — 167 000 quintaux, contre 92 000. Quant à la canne à sucre, elle est dès maintenant le grand produit du Natal. Introduite au milieu du XIX[e] siècle dans la plaine côtière, employant d'abord la main-d'œuvre indienne, puis la main-d'œuvre bantoue, la plantation de la canne couvre maintenant tout le territoire du Natal où elle peut prospérer : d'où une production de sucre qui, au cours du quinquennium 1930-1934, a donné une moyenne annuelle de 363 000 tonnes. Sans doute y a-t-il d'autres territoires en Afrique australe qui pourraient être plantés en canne à sucre; mais ils sont au Moçambique, en territoire portugais.

Quant aux produits exportables de l'agriculture pratiquée dans la zone tempérée, ce sont le maïs, les fruits et les vins. On a vu la production et la localisation des derniers : il s'agit d'un produit traditionnel, qui se maintiendra, gardera son marché, — le marché britannique, qui reçoit 40 000 hectolitres sur 600 000 produits, — mais ne se développera plus. Il en va autrement des fruits et du maïs. L'irrigation a accru dans des proportions considérables la culture des arbres fruitiers dans la région du Cap : pommes, poires, prunes, raisins, pêches, et aussi oranges et citrons. L'alternance des saisons entre les deux hémisphères fait que les fruits Sud-africains arrivent opportunément en Europe pendant l'hiver. Les procédés de *standardisation* des produits sont pratiqués; les emballages, si importants en matière d'exportation fruitière, ont fait de grands progrès par les soins du *Fruit Exchange of South Africa*. Les marchés de la Grande-Bretagne et même ceux de l'Europe continentale reçoivent aujourd'hui les fruits de l'Afrique australe qui leur est un peu, en cette matière, ce que la Californie est à la région industrielle des États-Unis (pl. XLIV, B).

Quant au maïs, introduit en 1820 par les colons britanniques autour de la baie d'Algoa, il a conquis peu à peu la région du Cap et le Haut Veld, pour ne parler que des territoires de colonisation européenne, car toutes les tribus agricoles de l'Afrique australe l'ont aujourd'hui adopté. Désormais, il est à la base de l'alimentation humaine, blanche et indigène; il contribue à l'engraissement du bétail à viande ; et ses récoltes laissent encore un assez fort contingent disponible pour l'exportation. La production de l'Union Sud-Africaine, qui n'était que de 707 000 tonnes en moyenne par an au cours du quinquennium 1909-1913, est montée à 1 530 000 au cours des années 1930-1934, malgré une récolte exceptionnellement déficitaire en 1933. Dès maintenant, le traitement commercial de cette céréale nécessite des organisations spéciales : trente-cinq *elevators* ont été construits en différents points du territoire, qui peuvent contenir 110 000 tonnes de grains ; deux grands elevators pour l'exportation existent au Cap et à Durban, ils peuvent contenir 72 000 tonnes. En 1924-1925, les elevators de l'Union avaient vu passer 75 000 tonnes de maïs, dont 45 pour l'exportation ; en 1932-1933, ils en ont vu passer 482 000, dont 170 000 destinés à sortir du pays.

ÉVOLUTION INDUSTRIELLE. — L'Afrique australe est encore une de ces contrées neuves qui doivent plus compter sur leurs mines et sur leur agriculture pour vivre que sur leurs industries de transformation. Au reste, la limitation de ses ressources en minerais utiles, ressources existantes, certes, mais non infinies, ni par leur variété, ni par leur abondance, et, d'autre part, la faible densité de sa population et sa médiocre richesse en capitaux l'empêchent et l'empêcheront longtemps d'être le site d'une grande puissance industrielle. Toutefois, entre une

industrie nulle et une très grande industrie, il y a la place pour une industrie moyenne, permettant, sinon d'exporter beaucoup de produits finis, du moins d'alimenter le marché intérieur en un certain nombre d'objets de première nécessité, et aussi d'élaborer certaines matières premières et d'en faire des produits demi-finis, avant qu'elles ne prennent le chemin des pays de grande manufacture. Les Boers et les Anglais, qui ont colonisé le pays, hommes de calcul et d'initiative, ont toujours eu ce sentiment, sans parfois en voir clairement les motifs : depuis le début du xx[e] siècle, de multiples essais de création d'entreprises industrielles de tous genres se firent en Afrique australe, à tel point qu'on disait de cette contrée en Angleterre qu'elle était le « pays des échantillons ». Beaucoup d'entre eux, tentés un peu à l'aveuglette, sans base naturelle, échouèrent. Pourtant, la cruelle expérience de la Guerre, où, presque du jour au lendemain, l'Afrique australe, comme toutes les autres contrées agricoles de l'hémisphère Sud, fut privée de tous les produits manufacturés qui lui venaient des grands pays industriels, alors en guerre ou ne travaillant que pour alimenter ou équiper les belligérants, la persuada encore plus qu'il était politiquement et économiquement mauvais de dépendre entièrement d'autrui.

De là une politique industrialiste qui, en quinze ans, a porté quelques fruits. En 1904, les industries de transformation de l'Afrique australe employaient 30 360 Européens et 56 004 non-Européens ; en 1911, 21 049 et 44 867 (c'était l'époque qui suivait les premiers échecs) ; en 1929-1930, 91 024 et 127 561. La force motrice consacrée à ces industries passait, pendant les trois années considérées, de 41 492 CV à 140 799 et à 991 779 ; les matières employées, d'une valeur de 11 658 000 livres sterling à 9 389 000, puis à 56 391 000 ; la valeur de la production, de 20 565 000 livres à 17 248 000, puis à 112 178 000. Sans doute, les chiffres de 1929-1930 (qui ont baissé pendant les années de crise) ne sont pas ceux d'un grand pays industriel ; ils ne sont pas, non plus, ceux d'un pays sans industrie.

Naturellement, les principales de ces industries sont celles qui trouvent leurs matières premières dans l'agriculture et l'élevage ou dans les mines. Parmi les premières, la sucrerie, les farines, les conserves de viande, la beurrerie, la fromagerie, la fabrication des laits condensés, les conserves de fruits et de légumes, l'huilerie, la biscuiterie ; puis le dégraissage et la filature de la laine, la tannerie, la corroierie et la cordonnerie, les extraits tannants, un peu de tissage. Parmi les secondes, la cockerie et le traitement des succédanés de la houille, goudrons, benzol, sulfate d'ammoniaque et colorants, le travail de l'amiante, la fonte du fer, du cuivre et de l'étain, l'aciérie, la taillerie des diamants. A quoi il faut ajouter, comme il est naturel dans une contrée agricole, la quincaillerie et la fabrication des machines agricoles.

Presque toute cette production industrielle est destinée au marché intérieur, sauf une partie des conserves alimentaires, des chaussures, les filés de laine et les diamants. Dans l'ensemble, les objets manufacturés ne doivent pas représenter plus de 7 ou 8 p. 100 des exportations Sud-africaines.

Évolution commerciale. — Depuis que l'Union Sud-Africaine existe, sa balance commerciale a toujours été favorable : de 1910 à 1914, la moyenne annuelle de ses importations n'a été que 69 p. 100 de ses exportations ; de 1915 à 1919, 59 p. 100; de 1920 à 1924, époque de rééquipement nécessaire d'après-guerre, 34 ; de 1925 à 1929, 90 p. 100 ; puis, de 1930 à 1933, 77, 73, 47, 67. Mais on ne doit pas oublier que toutes ces années commerciales auraient, au contraire,

présenté une balance largement déficitaire, si l'Union n'avait cessé de bénéficier d'une énorme exportation d'or. En 1917, celle-ci représentait 59 p. 100 des exportations totales de l'Union ; en 1933, 71 p. 100. Mais enfin, bien qu'assez particulière, l'exportation de l'or se marque au chiffre des profits et ne saurait être mise de côté. On a vu que l'Union peut compter sur elle pour de nombreuses années ; on a vu aussi qu'elle diminuera sans doute un jour. Il est donc bon que l'Union puisse asseoir sa prospérité sur d'autres matières d'exportation de plus en plus nombreuses : laines et cuirs, maïs, vins et fruits, viandes de conserve et viandes frigorifiées, sucre, thé, café, sisal, coton. L'évolution commerciale, commencée de ce point de vue, semble devoir se continuer désormais et faire de l'Union Sud-Africaine une puissance économique de plus en plus sûre de son économie.

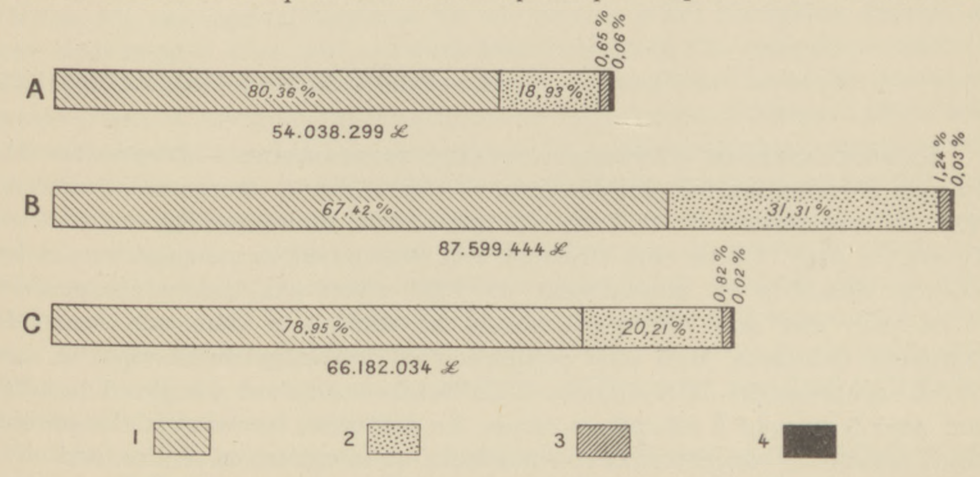


Fig. 90. — Exportations de l'Union Sud-Africaine.
A. Moyenne annuelle de 1910-1914. — B. Moyenne annuelle de 1925-1929. — C. Année 1932.
1, Produits miniers ; 2, Produits de la culture et de l'élevage ; 3, Produits manufacturés ou semi-finis ; 4, Animaux vivants.

La même évolution semble devoir faire d'elle une puissance économique de plus en plus indépendante. En 1911, au lendemain de sa constitution, l'Union recevait 68,4 p. 100 de ses importations, soit plus des deux tiers, de l'Empire britannique, dont 58,3 p. 100 du seul Royaume-Uni ; et elle envoyait aux différentes terres de l'Empire 90 p. 100 de ses exportations. Au cours de la Guerre, l'Union continua de recevoir à peu près la même proportion de ses importations de l'Empire et de la métropole : en 1918, 67,4 p. 100 de celui-là, 53,4 p. 100 de celle-ci. Mais les exportations prenaient pour une part beaucoup moins forte la direction impériale : en 1918, 61,9 p. 100 pour l'Empire, dont 51,5 pour la métropole. Pourtant, il semblait bien qu'une telle diminution n'était due qu'à la Guerre et que la paix dût rétablir les proportions de 1911. Et déjà en 1920 les exportations vers l'Empire remontaient à 79 p. 100, et les importations à 67,2. Mais, dès que le commerce s'est rétabli normalement partout et que le rééquipement d'après-guerre a cessé pour l'Union, le fléchissement relatif du commerce Sud-africain avec la métropole et avec l'Empire a reparu : en 1933, l'Union ne lui a plus demandé que 57,4 p. 100 de ses importations, dont 49,9 à la Grande-Bretagne ; elle ne lui a plus envoyé que 48,3 p. 100 de ses exportations, dont 40 pour la métropole. Deux pays ont plus acheté, cette année-là, à l'Union que tout l'Empire britannique moins la métropole : la France et l'Allemagne ; le Japon, les États-Unis, la Belgique sont de bons clients. Dans cette évolution, il faut

voir une preuve que l'Union est, dans l'ordre économique, arrivée à l'âge majeur.

Le reste du domaine britannique en Afrique australe se trouve encore, commercialement parlant, dans l'âge colonial : en 1933, la Rhodesia du Sud a acheté à la Grande-Bretagne et à l'Empire 73,7 p. 100 de ses importations et leur a vendu 89 p. 100 de ses exportations ; pour le territoire du Nyassa, les proportions respectives sont 62,2 et 90 p. 100. Seule la Rhodesia du Nord marque déjà une sorte d'affranchissement, parce que son grand produit d'exportation, le cuivre, est de consommation mondiale : ainsi, en 1933, la Grande-Bretagne lui ayant acheté 32,9 p. 100 de ses exportations, l'Allemagne lui en a pris 31 p. 100, les États-Unis, l'Italie et la France ensemble, près de 30. Il est vrai qu'en revanche les compagnies qui exploitent les gisements et vendent le cuivre sont anglaises.

II. — PROBLÈMES DÉMOGRAPHIQUES

La population de l'Afrique australe britannique. — D'après les statistiques d'évaluation les plus récentes, — c'est-à-dire le recensement total de 1921 ; le recensement de 1931 n'a été que partiel, limité aux Rhodesias et au Nyassa, et, dans l'Union Sud-Africaine, à la seule population européenne, et les résultats définitifs du recensement de 1936 n'ont pas encore été publiés, — on peut dire que l'Afrique australe britannique a dans son ensemble 13 910 000 habitants. Mais cette population est très inégalement répartie. Les grands espaces arides du Sud-Ouest et du Betchouana n'ont pas plus d'un habitant pour 3 ou pour 5 kilomètres carrés. Au contraire, les réserves des protectorats basouto et souazi ont 22 et 7 habitants au kilomètre carré ; les territoires indigènes très cultivés du Nyassa en ont 13, tandis que les espaces tropicaux des deux Rhodesias en ont 2 pour celle du Nord et 3 pour celle du Sud. Quant à l'Union Sud-Africaine, ses 8 488 000 habitants représentent une densité de 4 au kilomètre carré ; mais il va de soi que cette moyenne n'exprime presque nulle part la réalité : la région du Cap, la plaine du Natal, les régions minières et surtout la région urbaine de Johannesburg ont une densité infiniment plus forte ; au contraire, celle du Karroo se rapproche de celle du Betchouana, et celle du Veld ne doit pas atteindre celle du protectorat souazi.

Dans l'ensemble, la densité est faible. Elle correspond, toutefois, aux capacités du pays, si l'on tient compte de la grande proportion des terres arides et de l'état actuel de la production agricole. D'ailleurs, du moins dans l'Union Sud-Africaine, la population augmente : lors du recensement de 1904, elle était de 5 175 000 habitants ; lors de celui de 1921, elle était montée à 6 929 000 ; en 1934 elle devait être de 8 488 000, soit une augmentation de 64 p. 100 en trente ans, c'est-à-dire de près des deux tiers. Certes, on a vu des pays neufs marquer des progrès plus sensibles ; mais ni l'Australie, ni les pays de l'Amérique latine ne peuvent se prévaloir d'un accroissement aussi fort.

Cet accroissement n'est pas égal dans tous les éléments de la population de l'Union. Les métis, au cours de ces trente années, n'ont guère augmenté de plus de 36 p. 100, ce qui est assez naturel, étant donné la disparition presque absolue de nouveaux croisements entre Blancs et Indigènes et les conditions sociales très défavorables des « métis du Cap ». Les Asiatiques marquent un accroissement légèrement inférieur à la moyenne : 62 p. 100, ce qui s'explique par le faible taux des immigrations nouvelles, l'accroissement étant dû ici presque exclusivement à

l'excédent des naissances sur les décès. L'accroissement des indigènes est sensiblement égal à la moyenne : 65 p. 100. Quant à celui des Européens, il lui est nettement supérieur : 72 p. 100. C'est que, au cours des trente années considérées, il y a eu quelques périodes où l'immigration des Blancs, surtout des Anglais, fut assez forte : par exemple, les années qui ont suivi la guerre Sud-africaine ; puis la période de 1910-1914, après la constitution définitive de l'Union ; puis pendant les trois années qui ont suivi la Grande guerre et qui ont vu arriver un grand nombre de Britanniques ; enfin, entre 1924 et 1926, on note un afflux assez fort d'immigrants de l'Europe orientale, centrale et méridionale, dû aux restrictions apportées alors à l'immigration aux États-Unis et dans beaucoup d'autres États d'Amérique. La crise a presque tari ce dernier flot : entre 1926 et 1933, l'Union n'a pas reçu en moyenne par an plus de 5 500 Européens désirant se fixer dans le pays. C'est peu ; ce n'est beaucoup que si l'on compare ce chiffre à ceux que donnent, pendant la même période, les moyennes annuelles des immigrants d'Asie et des immigrants indigènes des pays voisins d'Afrique : 403 et 407. Il semble évident que l'Afrique australe ne doit point escompter — au cas où elle la souhaiterait — une immigration blanche de forme massive dans l'avenir. Les vues les plus optimistes sur l'accroissement naturel de la population, tant européenne qu'indigène, ne permettent pas de penser que la densité de population d'ensemble de l'Afrique australe sera de longtemps très forte. Si donc le pays désire voir s'accroître la capacité d'achat de son marché intérieur, à quoi visent tous les États de l'hémisphère austral, il devra élever le niveau de vie de sa population, notamment de sa population indigène, et l'on verra que, dans ce domaine, il y a une longue voie à parcourir.

Comme dans tout pays où les industries de transformation n'occupent qu'une faible partie de la population, l'Afrique australe a beaucoup plus de population rurale que de population urbaine. Cela va sans dire pour les territoires tropicaux à charte, pour la colonie rhodésienne, pour les protectorats indigènes et le Sud-Ouest. Dans l'Union elle-même, seuls les Européens sont plus nombreux dans les districts urbains, qui, d'après le recensement officiel de 1921, absorbaient 55,8 p. 100 du contingent européen, que dans les districts ruraux, qui n'en avaient que 44,2. Au contraire, 12,5 p. 100 seulement des Bantous étaient dans les villes, et 87,5 à la campagne. Quant aux Asiatiques, il y en avait beaucoup plus dans les villes, — 30,9 p. 100, — effet de l'attraction exercée par les mines et plus encore par les petits métiers urbains, artisanat et commerce, sur les Indiens venus avec un contrat de travail rural, dès que ce contrat est expiré. Plus forte encore est dans les villes la proportion des métis : 45,8 p. 100, véritable prolétariat urbain, qui pourrait devenir un danger dans l'avenir.

Dans l'ensemble, la population urbaine n'est que le quart de la population totale de l'Union. Sans doute, un fort contingent de cette population est né de l'exploitation minière ; on peut prévoir que, dans les proportions en somme modestes qu'elle conserve, elle survivra, dans bien des points, à l'épuisement des mines qui l'ont fait naître. Il est remarquable, d'ailleurs, que sur les neuf villes qui avaient en 1921 plus de 30 000 habitants, une seule, Johannesburg, était une ville d'origine minière ; quatre étaient des ports de mer : le Cap, Durban, Port Elizabeth, East London, et quatre des marchés agricoles : Pretoria, Bloemfontein, Germiston et Pietermaritzburg. Et l'on peut penser qu'aujourd'hui l'agglomération urbaine de Johannesburg et de ses villes-satellites survivrait sans de trop fortes pertes à la disparition de l'or : la proximité du *Maize Triangle*,

celle du bassin houiller, celle d'un bassin sidérurgique, la facilité de développer le marché de distribution des produits agricoles et les industries de transformation, notamment la métallurgie, garantissent à l'agglomération de sérieux éléments de durée. Néanmoins, le jour où, ici comme dans les centres miniers de moindre importance, le minerai, et surtout le minerai précieux, disparaîtrait, il faudrait prévoir la nécessité de renvoyer à ses lieux d'origine une partie de la main-d'œuvre. C'est là une des raisons de la politique d'emploi pratiquée dans les centres miniers, où, on le verra, on engage les indigènes par des contrats à court terme, de manière qu'ils viennent sans leur famille et gardent leurs liens avec la tribu où ils devront peut-être retourner un jour.

Les Européens. — D'après les évaluations de 1934, il y aurait dans l'Union Sud-Africaine 1 920 000 Européens sur 8 488 300 habitants, soit 22,6 p. 100. C'est la proportion la plus faible que l'on trouve dans les Dominions britanniques, la Nouvelle-Zélande peut-être exceptée, où il y a d'ailleurs plus de mélange et de rapprochements culturels entre indigènes et Européens. Elle est cependant bien supérieure à celle que l'on trouve dans le reste de l'Afrique australe britannique, où nulle part, sauf dans le Sud-Ouest Africain, elle n'atteint 4 p. 100 ; encore dans le Sud-Ouest Africain la proportion relativement forte de l'élément européen (8,5 p. 100) tient-elle au petit nombre des indigènes dans des contrées quasi désertiques. En réalité, c'est dans d'autres contrées, plus accueillantes, que les Européens sont, non relativement, mais absolument le plus nombreux. Il y a des régions privilégiées à ce point de vue ; ce sont naturellement les régions urbaines : le Cap et sa banlieue, Durban et sa banlieue, la région aurifère du Witwatersrand, puis les régions des autres ports de mer et les régions minières. Viennent ensuite les régions de cultures et d'élevage à l'européenne : la région du Cap, le Natal, le Haut Veld. Hors ces régions, il n'y en a aucune dans le territoire de l'Union qui compte un Européen au kilomètre carré (fig. 91).

Les Européens jouent le rôle principal dans la vie politique et économique de l'Union, comme aussi dans la colonie rhodésienne, les territoires à charte et le territoire à mandat. Même dans les protectorats, malgré l'autorité des chefs et cette sorte de parlement formé par les délégués de ceux-ci, qui existe en pays Basouto et Souazi, le représentant de la Couronne britannique a un grand pouvoir d'arbitrage et même de décision, et l'on envisage présentement une union plus grande avec le gouvernement du Dominion, c'est-à-dire une certaine soumission, au moins indirecte, aux Anglo-Boers.

Ceux-ci sont donc, à des titres divers, les dirigeants du pays : gouvernants, administrateurs, professionnels des carrières libérales, commerçants, surtout propriétaires principaux des mines, des champs, des pâtures et du bétail. Ce n'est pas à dire que tous aient une situation prospère. Dès le XVIIIe siècle, par suite de leur multiplication du fait de nombreuses naissances, puis des luttes avec les Anglais, et aussi avec les indigènes, il y a eu des Boers sans terre. Après la découverte des mines d'or et de diamants, il s'en faut que tous les aventuriers *uitlanders* attirés par l'or et les gemmes aient fait fortune. De là, la création d'une classe de prolétaires, que l'on appelle les *poor whites*, les « pauvres blancs », qui ont longtemps vagué dans le pays, de *farm* en *farm*, de mine en mine, et qui constituent aujourd'hui un des principaux contingents de la main-d'œuvre salariée des usines nouvelles, tout en étant nombreux aussi dans les mines anciennes. A ces *poor whites* boers et anglais il convient d'ajouter le plus grand nombre des immigrants

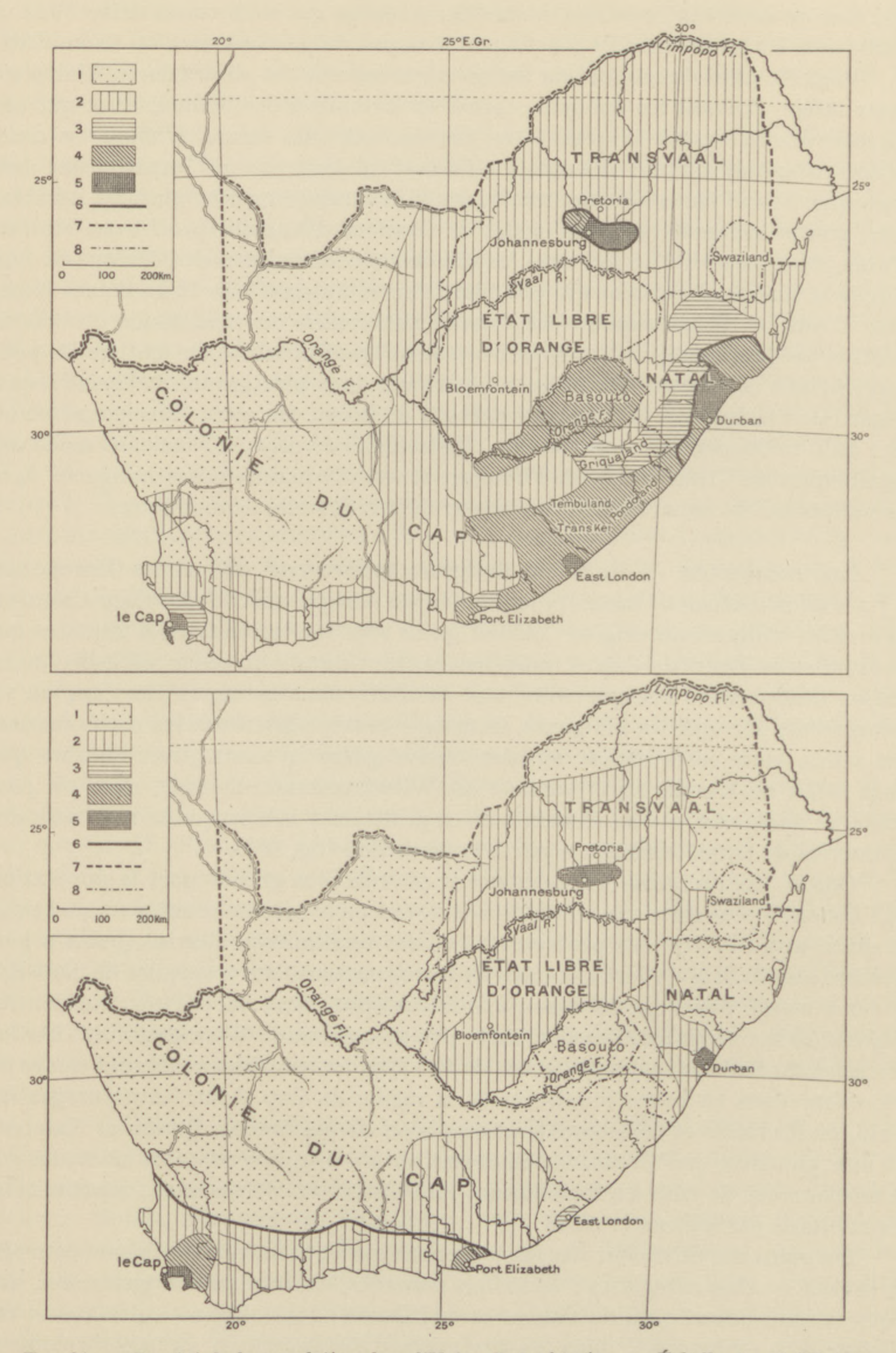


FIG. 91. — Densité de la population dans l'Union Sud-Africaine. — Échelle, 1 : 15 000 000.

En haut, densité des habitants d'origine non européenne : 1, moins de 1 habitant par kilomètre carré ; 2, de 1 à 10 habitants ; 3, de 11 à 20 habitants ; 4, de 21 à 40 habitants ; 5, plus de 40 habitants. — 6, Limite des zones de peuplement asiatique. — 7, Frontière de l'Union Sud-Africaine. — 8, Frontière des provinces de l'Union.

En bas, densité des habitants d'origine européenne : même valeur des grisés 1-5 et 7-8 que pour la population non européenne. — 6, Limite de la zone principale de peuplement des métis du Cap.

de l'Europe orientale, centrale et méditerranéenne qui sont venus entre 1924 et 1929 ; avec les précédents, ils constituent le noyau du parti ouvrier, ou travailliste.

Pour l'instant du moins, leur action sur la marche des choses dans l'Union est assez faible. Suivant les époques, depuis la formation de l'Union, ceux qui ont successivement exercé la plus forte pression sur elle furent d'abord les *unionistes*, composés surtout d'Anglais adhérant pleinement à l'impérialisme britannique, et qui furent les maîtres jusqu'à la Grande guerre, puis les *Afrikanders*, groupe composé en parts égales de Boers et d'Anglais, parti des « réalisateurs », dont on a vu l'action dans les directions économiques de l'Afrique du Sud depuis la Guerre, directions qui prévalent encore aujourd'hui. Mais, de nos jours, dans l'ordre de la politique, c'est le parti *nationaliste* ou *républicain* qui exerce l'action prédominante : ultra-conservateur et traditionaliste en matière de politique sociale et de politique indigène, partisan de la plus grande indépendance à l'égard de l'Empire, il est composé surtout de Boers. On peut, sans exagération, dire qu'il tient pour une organisation oligarchique du pays, à l'ancienne mode des républiques du Transvaal et de l'Orange, et avec le maintien des indigènes dans une situation de subordination politique et d'infériorité économique.

Les indigènes. — Entre les indigènes proprement dits et les Européens, il y a le demi-million de métis qu'on appelle en Afrique australe les *Cape Coloured*. Leur nom indique leur origine : on sait qu'ils sont les descendants d'alliances qui se firent entre Boers du Cap et indigènes, surtout dans le premier siècle de l'occupation européenne. Presque tous sont localisés dans la région du Cap, où ils fournissent, plus que les indigènes, la main-d'œuvre agricole et les petits métiers des villes. Hors cette région, on n'en trouve guère en assez grand nombre que dans celles de Kimberley et surtout du Witwatersrand. Ils sont, avec les *poor whites* et après eux, un des éléments de ce prolétariat urbain que la naissance des industries de transformation a partiellement fixé (fig. 91).

Quant aux indigènes, ils constituent pour la plus grande part la population de l'Union, à plus forte raison du Sud-Ouest et de la colonie rhodésienne, et pour la quasi-totalité celle des protectorats et des territoires à charte. Quant à leur nombre absolu, il n'est fort que dans les terres aux cultures tropicales du Sud-Est et sur le massif d'élevage du Basouto, qui leur appartient : là, partout leur densité dépasse 20 individus au kilomètre carré ; de même dans le Witwatersrand. Sur les terrasses du Sud-Est, ils sont encore de 10 à 20. Partout ailleurs, ils sont moins de 10, même dans les terres à cultures de la région du Cap et sur les pâturages du Veld, où les métis et les Blancs sont employés de préférence. Quant au Kalahari et aux plateaux de l'Ouest, les chasseurs de celui-là, les pasteurs nomades ou demi-nomades de ceux-ci, Boschiman, Hottentots ou Betchouana, représentent un habitant par kilomètre carré.

Du point de vue de leur situation économique et sociale, les indigènes peuvent se diviser en cinq catégories : les tribus nomades, chasseresses ou pastorales, des espaces semi-désertiques du Centre et de l'Ouest ; les indigènes cultivateurs ou éleveurs des « réserves », dans les territoires d'élevage ou de culture du Centre, du Sud, de l'Est et du Nord ; les émigrants temporaires qui viennent travailler momentanément aux mines ou à certaines cultures d'exportation, comme celles du Sud-Est, la canne à sucre en particulier ; les colons et fermiers dans les exploitations européennes ; enfin, les indigènes des villes, qui ont rompu avec leur tribu et qui constituent l'élément le plus bas du prolétariat urbain.

Les tribus nomades ne posent présentement à la colonisation aucun problème. Par leur densité et par leur genre de vie, elles répondent exactement aux exigences de la nature où elles se meuvent. Les indigènes des réserves posent, au contraire, un problème aigu de colonisation.

La constitution des « réserves » ressort du principe de la « ségrégation », qui veut que, dans l'intérêt de la propriété indigène comme de la propriété européenne, l'une doit être séparée de l'autre, et les indigènes, dans la mesure où ils ne sont pas au service des Blancs et salariés par eux, parqués dans des domaines qui leur soient entièrement et exclusivement réservés. C'est ainsi qu'au Souazi (pour un tiers du territoire), en Rhodesia (pour près de la moitié), chez les Zoulous, les Basouto et au Transkei (c'est-à-dire dans la portion orientale de la région du Cap où sont les pays de Pondo, de Tembou et le Griqua oriental), le territoire cultivable est réservé, en partie ou en totalité, aux Bantous. Dans l'ensemble de l'Union Sud-Africaine, ces réserves, où, depuis le *Native Land Act* de 1913, les Bantous ont seulement le droit d'acquérir de la terre, représentent à peu près 8 p. 100 de la superficie du territoire. Il est question d'accroître cette proportion jusqu'à 13 p. 100. Serait-ce suffisant pour plus de 5 millions et demi de propriétaires ou candidats-propriétaires ? N'y a-t-il pas là surtout l'expression du souci des *farmers* européens de s'assurer sur leurs terres de la main-d'œuvre à bon marché en diminuant les chances des indigènes d'acquérir de la propriété ? N'y a-t-il pas là, par ailleurs, le danger d'accroître le nombre de ces prolétaires indigènes dans les villes, où ils sont déjà une gêne et peuvent devenir un fléau ? Le problème demande examen et réflexion, d'autant plus qu'il semble qu'au Transvaal, dans le Veld buissonneux et le Bas Veld, des terres soient pour les indigènes domaines interdits que pourtant les Blancs ne peuvent habiter.

Dans la colonie de Rhodesia méridionale, il semble que le problème de la ségrégation et des réserves a été résolu selon des vues plus larges et plus avisées : sur quelque 18 millions et demi d'hectares de terres exploitables, 7 millions sont réservés à la colonisation européenne, 8 650 000 sont réservés aux tribus indigènes, qui les exploitent chacune en collectivité, et 2 800 000 sont destinés aux acquisitions des indigènes qui se sentent du goût pour la propriété privée. Ce régime, dont l'application se propage actuellement aux territoires de la Rhodesia du Nord et du Nyassa, paraît donner de bons résultats. Il épargnera sans doute aux terres tempérées du Sud une pression trop forte d'émigrants du Nord, venant demander du travail aux mines, aux fermes européennes, aux petits métiers des villes.

Les indigènes qui émigrent temporairement et individuellement de leurs tribus pour venir travailler dans les exploitations européennes, mines ou cultures, viennent non seulement des territoires indigènes, pays de Transkei, Basouto, Zoulou, Souazi, Betchouana, Rhodesias, mais même des colonies portugaises, exceptionnellement de l'Angola, régulièrement du Moçambique. Aujourd'hui ces deux émigrations sont strictement réglementées et contrôlées. Pour l'émigration vers les mines d'or, deux organismes sont chargés de ce contrôle : pour le Moçambique, la *Witwatersrand Native Labour Association* ; pour les indigènes des territoires d'empire, la *Native Recruiting Corporation.* Pour les uns et les autres, à l'heure actuelle, ne sont admis que ceux qui viennent de régions situées au Sud de 22° lat. S. Pour les immigrants du Moçambique, des camps sont installés à la frontière, où on les examine et où on les héberge, avant de les diriger vers l'intérieur, où ils trouvent des camps analogues préparés à chaque étape.

Pour les mines d'or, les contrats d'engagement portent sur un terme assez bref : neuf mois seulement pour les indigènes venant des territoires britanniques, et même six pour ceux qui viennent du territoire souazi. Le régime du travail dans les mines est le même pour les ouvriers indigènes et pour les Européens ; mais il s'en faut que la rémunération et le niveau de vie soient identiques. Là où un mineur européen reçoit une livre sterling par « équipe » de travail, un mineur indigène reçoit en moyenne 2 shillings 2 pence ; on a calculé que le premier, s'il a travaillé toute une année, a gagné 391 livres ; le second, 33 livres ; autrement dit, l'Européen gagne autant en un mois que l'indigène en une année. Sans doute, celui-ci est logé dans des quartiers spéciaux, où il reçoit la nourriture et les soins gratuits, ce qui double à peu près sa rémunération réelle. Et puis, les exploitants des mines arguent qu'ils ne pourraient accroître les salaires des indigènes sans diminuer ceux des Blancs, et que les premiers ont un niveau de vie très bas et n'ont pas besoin de plus d'argent qu'ils n'en gagnent pour leur vêtement, très simple, et pour l'acquisition des rares objets qu'ils peuvent désirer. A quoi les partisans d'un salaire indigène plus élevé, qui sont nombreux parmi les Européens d'origine britannique, répondent, apparemment non sans logique, que c'est cette modestie des besoins indigènes qui fait la médiocrité du marché intérieur et que les industries Sud-africaines qui sont nées et veulent se développer ont, chez les 5 millions et demi de Bantous qui peuplent le pays, un potentiel d'acheteurs qui se réalisera seulement si, par des salaires plus élevés, on augmente leur capacité d'achat, actuellement encore bien près du zéro.

C'est un problème. Les quartiers d'habitation, les *compounds*, en posent un autre. Ce système est obligatoire, ou en tout cas le plus pratique, quand il s'agit d'émigrants temporaires, venus sans leur famille et appelés à rejoindre tôt ou tard leur tribu. A côté de ses avantages certains, il présente des inconvénients incontestables : le manque de confort, une discipline forcément rigide et nuisible au développement de la personnalité, la suppression de tout sentiment de responsabilité, ce qui nuit même au rendement du travail. De là, la question de savoir s'il ne vaudrait pas mieux, comme on l'a essayé non sans succès au Katanga, faire venir des familles complètes, que l'on établirait en villages, non loin de l'exploitation minière. A quoi il y a, certes, de grosses objections : les familles ainsi transplantées seraient définitivement coupées de leurs tribus d'origine, *detribalised*, comme on dit en Afrique australe. Or les mines d'or ne sont pas éternelles ; quand l'une d'elles s'épuise, il y a intérêt à ce que l'indigène congédié puisse retrouver sa place dans sa tribu d'origine, car, l'or disparu, il n'y a plus de vie possible sur le territoire minier, lequel est souvent situé en pays aride ou demi-aride, où la vie agricole ne pourra se substituer que partiellement à la vie minière. Coupé de sa tribu, l'ancien mineur d'or ira donc, c'est à craindre, accroître dans les villes ce prolétariat indigène qui est, dès maintenant, assez nombreux pour présenter un danger.

Déjà, lors du recensement de 1921, 12,5 p. 100 des Bantous recensés, lesquels étaient alors 4 697 000, vivaient dans les districts urbains ; aujourd'hui qu'ils sont 5 762 000, on peut dire qu'au moins 15 p. 100 sont dans ce cas, c'est-à-dire que plus de 850 000 Bantous appartiennent au prolétariat urbain. Dans la seule agglomération du Witwatersrand, ils sont 400 000, plus nombreux que les Européens. S'ils sont relativement peu nombreux au Cap et à Port Elizabeth, et moins nombreux que les Asiatiques à Durban, à Pretoria et à East London, ils y représentaient en 1921 le tiers de la population ; à Bloemfontein et à Germiston, près

et plus de la moitié. Or, à cause du défaut d'instruction où par principe on les laisse, ils ne peuvent fournir ni des fonctionnaires, ni des techniciens, ni même des ouvriers qualifiés. Ils sont cantonnés dans les métiers non qualifiés et plus encore dans cette main-d'œuvre non fixée, toujours à la recherche d'un gagne-pain casuel. Au contraire des travailleurs des fermes et des fermiers, qui, par bonheur pour l'Afrique du Sud, augmentent eux aussi en nombre parmi les Bantous dans les plaines du Sud-Est et qui sont de bons cultivateurs, les Bantous des villes créent un problème, que vient compliquer encore la présence des Asiatiques.

Les Asiatiques. — Les Asiatiques, et particulièrement les Indiens, mais aussi les Malais, tant de Madagascar que de la Malaisie, ont toujours entretenu des relations avec l'Afrique australe. Ces relations, réglées par le jeu saisonnier des moussons, leur ont permis d'apporter, on l'a vu, au continent Sud-africain quelques cultures de leur propre pays, d'en tirer de l'or et de l'ivoire, d'y avoir quelques comptoirs. Mais, pour constater une immigration massive des Indiens, il a fallu attendre la colonisation du Natal par les Anglais au xixe siècle ; c'est grâce à la main-d'œuvre fournie par eux que les plantations de canne à sucre du Natal ont pu se développer.

Engagés par contrat à terme assez bref, il était dans l'esprit des colons britanniques que les contingents d'Indiens, à fin de contrat, devaient rentrer chez eux. En fait beaucoup demeurèrent, les uns restant comme petits propriétaires dans la plaine du Sud-Est, d'autres se rendant dans les villes, et notamment à Durban, pour pratiquer l'artisanat ou le commerce, d'autres enfin allant travailler aux mines d'or du Witwatersrand et aux mines de diamant.

En 1904, l'Union avait 122 700 Asiatiques sur 5 175 000 habitants ; en 1911, 152 200, sur 5 973 000 ; en 1921, 165 700, sur 6 928 000 ; en 1934, 199 000 sur 8 488 000. Malgré l'augmentation globale de la population et les efforts pour restreindre l'immigration d'Asie (de 1926 à 1932 on n'en a guère admis plus d'un millier par an), la proportion de la population d'origine asiatique dans la population totale est à peu près demeurée la même de l'une à l'autre des quatre années considérées : de 2,4 à 2,5 p. 100. Sans doute, c'est peu pour l'ensemble ; mais les Indiens sont localisés en deux régions : le Witwatersrand et surtout le Natal. En 1921, sur 165 700 Indiens habitant l'Union, il y en avait 141 600 au Natal et 16 000 au Transvaal, c'est-à-dire dans la région des mines d'or ; et, au Natal, la seule ville de Durban en avait plus de 52 000. Dans l'ensemble du contingent indien, plus de 30 p. 100 habitent aujourd'hui les districts urbains ; et ce sont ceux-là qui préoccupent les autorités coloniales. Beaucoup plus ardemment que les Bantous des villes, les Indiens de celles-ci revendiquent une égalité de droits et de statut politique que l'on ne semble pas près de leur accorder.

III. — L'AFRIQUE AUSTRALE PORTUGAISE

L'Empire portugais en Afrique australe a une superficie d'environ 2 millions de kilomètres carrés (près de vingt-quatre fois la métropole) et une population d'au moins 6 millions et demi d'habitants. C'est un des domaines coloniaux les plus importants de l'Afrique tropicale, et le plus ancien. Les premiers établissements portugais datent, en effet, du périple de Vasco de Gama, et c'est

en 1505 que, sur le canal de Moçambique, le grand Albuquerque prit possession, au nom du roi de Portugal, de Sofala, qui était alors un des plus grands ports de commerce de l'océan Indien.

Dans sa forme actuelle, l'Empire portugais de l'Afrique australe se distingue de l'Empire britannique dans la même région par trois caractères qui le désavantagent à l'égard de celui-ci. D'abord, il n'est pas territorialement continu : entre sa portion atlantique et sa portion indienne se rejoignent les territoires britanniques des Rhodesias et du Nyassa et le territoire belge du Congo. Ensuite il est intégralement situé dans la zone tropicale : il ne saurait offrir des colonies de peuplement, mais seulement des colonies d'exploitation. Enfin, quant à cette exploitation même, il est singulièrement en retard sur ses deux voisins. Pendant des siècles, les Portugais, ici comme dans l'Inde, n'ont prêté d'attention qu'aux comptoirs de commerce que leur offraient les deux côtes ; ils ont été des marchands actifs, des acheteurs des différents produits qui, suivant les temps, leur arrivaient de l'intérieur, poudre d'or et ivoire, ou esclaves, ou caoutchouc, bois et arachides. C'est seulement depuis un quart de siècle que, à l'exemple des voisins, ils ont pris la direction de la production intérieure. Ils s'efforcent, non sans succès, de regagner leur retard.

Le Moçambique. — Le territoire du Moçambique, qui couvre plus de 770 000 kilomètres carrés et a plus de 4 millions d'habitants, fut longtemps presque entièrement affermé à deux compagnies coloniales : la Compagnie de Moçambique et la Compagnie du Nyassa. La seconde n'a pas vu son privilège renouvelé en 1929 ; si bien qu'aujourd'hui près des quatre cinquièmes du territoire sont directement soumis à l'administration coloniale, et un peu plus d'un cinquième est encore sous la gestion de la Compagnie de Moçambique, au Nord de la province de Lourenço-Marquès, entre Manika et Sofala.

Le territoire du Moçambique est assez étrangement découpé : la carte y montre trois pointes paradoxales, deux saillantes, l'une rentrante. Les deux saillants sont ceux du Sud et de l'Ouest, l'un atteignant Lourenço-Marquès et la baie de Delagoa, porte d'accès et de sortie du Transvaal ; l'autre, englobant toute la vallée inférieure du Zambèze, voie d'accès et de sortie des Rhodesias. Ces deux pointes donnent à la colonie portugaise un avantage substantiel dans le commerce de l'Afrique australe britannique : une bonne part s'en fait par son territoire. En revanche, au Nord-Ouest, le territoire britannique du Nyassa englobe une portion fertile des terres qui séparent la Zambézie portugaise de la province portugaise de Moçambique.

La variété du relief multiplie les possibilités agricoles du Moçambique. Depuis les hauteurs qui dominent à l'Ouest le Manyka, et qui culminent à 2 950 mètres, jusqu'au niveau de la mer, il y a des zones de tous les climats tropicaux et une place pour tous les produits tropicaux et subtropicaux. Cette place est déjà utilisée sporadiquement. Sur presque tous les points de la colonie, on trouve des espaces consacrés à telle ou telle culture, espaces déjà considérables, et qui, pourtant, peuvent ne sembler que des échantillons de la grande production dont, un jour, se couvrira peut-être toute la contrée : plantations de cocotiers sur la côte autour d'Inhambane, puis, plus au Nord, au delà de Quelimane jusqu'à la côte du territoire du Tanganyika ; champs de canne à sucre autour de Lourenço-Marquès, d'Inhambane, de Beira et dans la vallée du Zambèze ; bananiers et agrumes autour de Beira et de Lourenço-Marquès ; plantations de coton autour de Beira

et sur le bas Zambèze ; thé au Nord, sur les premières pentes des montagnes avoisinant le Nyassa ; tabac au Sud, près de la baie de Delagoa ; enfin, presque partout dans les plaines, des plantations de sisal. Ce sont là cultures coloniales, pratiquées surtout pour l'exportation, à côté des cultures indigènes, subordonnées d'abord à l'alimentation locale : manioc, maïs, riz, sésame, arachide. Ce n'est pas à dire que certaines de ces cultures indigènes ne puissent, elles aussi, alimenter l'exportation : au cours des dernières années, parmi les sept produits agricoles qui comptent le plus aux exportations, trois sont de ces produits indigènes, le maïs, l'arachide et le sésame ; et si, entre la période 1911-1915 et la période 1926-1930, en quinze ans, les exportations de coprah, de sucre, de sisal et de coton ont crû dans les proportions de 363, 215, 2 050 et 1 180 p. 100, celles du maïs, de l'arachide et du sésame marquent un progrès fort honorable de 250, 336 et 537.

Pour le bétail, bovins, ovins et chèvres sont élevés — pour au moins les neuf dixièmes — sur les hauts territoires soumis directement à l'administration coloniale. Seuls les bovins sont intéressants par leur nombre et leur qualité ; les deux sièges principaux d'élevage sont les hautes terrasses en arrière de la baie de Delagoa, suite des territoires zoulous du Souazi, et les hauts pays du Tété, près du Nyassa : un quart des bêtes appartient à des colons, et trois quarts aux indigènes.

C'est cette production de l'agriculture et de l'élevage qui alimente presque entièrement le commerce propre de la colonie. La production minière est pour l'instant peu de choses : un peu d'or dans le Manyka, un peu d'étain dans le Chimoro, un peu de cuivre dans le Manyka et dans la région du Tété, et la seule industrie de transformation qui compte est l'huilerie, de coprah, d'arachide, de sésame, de *mafoura*, de graines de coton, de ricin.

Le Moçambique a toujours eu un commerce extérieur : comment en eût-il été autrement pour un territoire qui, avec une largeur moyenne inférieure à 350 kilomètres, a une côte longue de 2 300 kilomètres et dotée des meilleurs ports qui soient sur la côte orientale d'Afrique, Lourenço-Marquès, Beira, Porto Amelia ? Quand Vasco de Gama reconnut la côte de Moçambique, il trouva ses eaux sillonnées de navires maures et turcs. Camoëns a vu à Mélinde nombre de vaisseaux « que les ondes naviguaient de Kiloua, de Mombaça, de Sofala ». Sofala faisait le trafic de l'ivoire et de l'or avec la Perse, l'Inde, l'Arabie. Sa splendeur du XVI[e] siècle a aujourd'hui disparu ; elle a cédé la place à Lourenço-Marquès, à Beira, à Quelimane, à Porto Amelia. Par ces ports, pendant la période 1927-1930, sont entrés en moyenne chaque année, destinés à la consommation locale, 22 700 000 dollars-or de marchandises, et sont sortis 15 500 000 dollars-or de produits locaux. Mais pendant la même période, grâce aux deux chemins de fer qui viennent, l'un, du Transvaal, l'autre, des Rhodesias et du Katanga, le transit international qui s'est fait par Beira et Lourenço-Marquès a représenté, en moyenne annuelle, 106 300 000 dollars-or, soit près du triple du commerce local.

Aujourd'hui, le commerce international de Beira se trouve diminué par celui, qui progresse rapidement, d'un autre port portugais, Lobito, en Angola. Au contraire, celui de Lourenço-Marquès n'a cessé de progresser pour certains produits, avec leur développement au Transvaal, et de suivre, pour d'autres, les fluctuations du commerce transvaalien. Par exemple, pour le charbon des mines de Witbank, Lourenço-Marquès, qui en exportait 607 000 tonnes en 1913, 1 078 000 en 1920, n'en exportait plus que 481 000 en 1929, par la raison qu'à cette date la houille

transvaalienne, après avoir conquis le marché de l'Inde orientale et même d'Aden sur la houille britannique, l'avait perdu. Mais il restera toujours à Lourenço-Marquès le commerce du charbon transvaalien pour les escales de l'Afrique orientale et pour les soutes des navires qui mouillent dans son port. De plus, il charge, outre les minerais du Transvaal, du sucre et des oléagineux de son arrière-pays. Avec ses entrepôts de pétrole et ses frigorifiques, Lourenço-Marquès fait figure de port moderne. C'est, en outre, un port de voyageurs. Vingt-deux compagnies de navigation y ont un office ; parmi elles, il y en a deux portugaises, quatorze de nationalités diverses, sept britanniques : symbole assez exact, bien qu'un peu modeste, de l'importance qu'a ce port du Moçambique pour l'Afrique australe britannique.

L'Angola. — Le territoire de l'Angola a 1 256 000 kilomètres carrés, soit près d'un demi-million de plus que le Moçambique. La statistique, sans être bien assurée, lui attribue moins d'habitants qu'à celui-ci : environ 2 700 000 ; en tout cas, la densité de la population y est moins forte. Territoire plus massif et beaucoup plus tropical, — il ne descend pas au Sud de 18° lat. S, tandis que le Moçambique atteint presque 27°, — il n'est pas entièrement comparable à celui-ci. Mais, dans sa marche générale, la colonisation y a suivi la même évolution : d'abord purement commerciale, elle est devenue agricole depuis le début du xxe siècle. La culture du maïs en vue de l'exportation a été encouragée chez les indigènes, ainsi que la plantation du palmier à huile dans la portion équatoriale de la colonie, c'est-à-dire jusqu'à la latitude de Benguella. Chez les colons, installés sur les plateaux intérieurs, on a encouragé la culture de la canne à sucre dans les parties les plus basses, surtout aux environs du chemin de fer de Lobito, celle du café, du cacao et du coton dans l'intérieur. Canne à sucre et café donnent déjà d'assez bons résultats à l'exportation ; cacao et coton en sont à leurs débuts. A leurs débuts aussi, la production pour l'exportation du tabac, du ricin, de la cire, du bois, du copal, du sisal, et la plantation des cocotiers, dans la portion septentrionale de la côte. Ici, plus encore qu'au Moçambique, on semble encore à la période de l'échantillonnage et des essais multiples. Mais on en sort, d'une allure rapide.

Pour l'élevage, on en est déjà sorti. Ici plus encore qu'au Moçambique, seul celui des bovins compte vraiment. L'Angola possède déjà un troupeau de plus d'un million de bœufs, dont la sélection a commencé, grâce aux travaux de la station zootechnique de Houmpata. Il n'est pas rare de rencontrer sur les plateaux des attelages de huit et dix bœufs, labourant les terres grasses pour la culture du maïs.

Ici aussi la production issue de l'agriculture et de l'élevage est pour l'instant essentielle : l'exploitation minière se limite à quelques gîtes de diamants, à de petites mines de cuivre. Mais de grands efforts sont faits pour que les hauts plateaux de l'Angola deviennent une contrée agricole d'un bon rang : la main-d'œuvre indigène — la seule possible — est là d'aussi bonne qualité qu'au Soudan. La volonté de faire de cette colonisation des plateaux le centre de la vie coloniale s'est affirmée par la création, sur le site de l'antique Houambo, de la future capitale de la colonie, Nova Lisboa, qui remplacera Saint-Paul-de-Loanda, le vieux marché d'esclaves. Déjà l'on exporte bon an mal an de l'Angola quelque 70 000 tonnes de maïs, quelque 10 000 tonnes de café, de sucre, de coprah, des noix de coco, des bois d'ébénisterie, de la cire, de l'huile de palme, du copal. Tout cela prend le chemin de Porto ou de Lisbonne.

Mais ici encore, comme au Moçambique, le rôle commercial de la colonie est plus transitaire que régional, fait qu'illustre le tracé du réseau ferré. Sans doute, de chaque port de la côte, de Mossamédès, de Loanda, un chemin de fer monte vers l'arrière-pays que ce port dessert. Mais du voisinage de l'ancien port de Saint-Philippe-de-Benguella, de la baie hospitalière de Lobito, un chemin de fer part, qui traverse aujourd'hui tout l'Angola d'Ouest en Est, franchit la frontière du Congo Belge et atteint à Kilongo le chemin de fer qui, du Cap, monte vers le Katanga. Ce chemin de fer fait de Lobito le port africain par où les communications sont le plus brèves et surtout le moins coûteuses — parce qu'elles comportent le moins de parcours en voie ferrée — entre l'Europe et les régions cuprifères du Katanga et de la Rhodesia du Nord. Entre Southampton et la station de Kilongo au Katanga, le parcours par le Cap comporte 10 160 kilomètres en route de mer et 4 265 en voie ferrée ; le parcours par Beira, 12 567 kilomètres en route de mer et 3 159 kilomètres en voie ferrée ; le parcours par Lobito, 7 840 kilomètres en route de mer et 2 032 kilomètres en voie ferrée. Il n'y a rien d'étonnant que, quelques années après son ouverture, le chemin de fer de Benguella attire vers Lobito la part la plus forte du commerce du Katanga belge et de la Rhodesia britannique.

Cette unité de l'Afrique australe, qu'une simple description géographique fait sentir, la construction du réseau ferré l'a resserrée ; elle en a fait, malgré les partages politiques et la diversité des régimes administratifs, une réalité économique.

BIBLIOGRAPHIE

Le territoire de l'Afrique australe, ou du moins celui de l'Union Sud-Africaine, a été étudié aussi profondément qu'un territoire européen. Aussi ne peut-on donner ici une bibliographie complète, ni même une bibliographie sélectionnée de tous les ouvrages de valeur qui ont été publiés à son sujet. On se bornera à indiquer, sauf quelques ouvrages plus anciens, mais devenus classiques, quelques publications particulièrement utiles parmi celles qui ont été publiées dans les dix dernières années.

1° Cartographie. — Cartographie abondante. Pour la géologie, deux cartes détaillées sont publiées par le Geological Survey du Department of Mines and Industries de l'Union Sud-Africaine, et sur le point d'être achevées : l'une sur la *Province du Cap*, à 1 : 238 000 ; l'autre sur le *Transvaal*, à 1 : 148 750. — Une carte géologique à 1 : 1 000 000 a été publiée en 1925, avec un commentaire de A. W. Rogers (Pretoria, 1925). — Parmi les cartes topographiques à échelle moyenne, on peut recommander la *Physical Map of the Union of South Africa and adjoining territories*, Pretoria, 1931, à 1 : 1 000 000, en quatre feuilles, éditée par le Geological Survey.

2° Ouvrages généraux. — Un ouvrage un peu ancien, mais classique : Siegfried Passarge, *Südafrika. Eine Landes-, Volks-, und Wirtschaftskunde*, Leipzig, 1908. — A. J. Herbertson et O. J. R. Howarth, *The Oxford Survey of the British Empire*, vol. III, Oxford, 1914.

3° Géographie physique. — Pour la géologie : A. L. Du Toit, *The Geology of South Africa*, Londres, 1926. — Pour le climat : Al. Knox, *The climate of the Continent of Africa*, Cambridge, 1911. — F. E. Plummer et H. D. Leppan, *Rainfall and farming in the Transvaal*, Pretoria, 1927. — Pour la végétation : J. W. Bews, *Grasses and Grasslands of South Africa*, Maritzburg, 1918.

4° Géographie humaine et économique. — Pour l'ethnographie : R. L. Buell, *The Native Problem in Africa*, vol. I, New York, 1928. — W. M. Macmillan, *The Cape Colour question*, Londres, 1927. — Cl P. A. Silburn, *White and black South Africa, and brown*, Londres, 1927. — George W. Stowe, *The native Races of South Africa*, edited by George Mac Call Theal, Londres, 1905. — Pour la mise en exploitation, la colonisation et le développement économique de l'Afrique australe : H. Dehérain, *Études sur l'Afrique*, 2e série : *Le Cap de Bonne-Espérance au XVIIe siècle*, Paris, 1909 ; — R. A. Lehfeldt, *The natural resources of South Africa*, Johannesburg, 1922 ; — Carl Lomberg, *Südafrika und seine Landwirtschaft*, Berlin, 1932 ; — Walter Fitzgerald, *Africa : A social, economic, and political Geography of its major regions*, Londres, 1934 (les chapitres sur l'Afrique du Sud) ; — A. M. Bosman, *Cattle farming in South Africa* (*South African Agricultural Series*, vol. X), Johannesburg, 1932 ; — H. D. Leppan, *The agricultural development of semi-arid regions*, le Cap, 1929 ; — F. Leprince-Ringuet et L. Dumas, *L'industrie minière en Afrique méridionale* (Extr. des *Annales des Mines*), Paris, 1931 ; — L. de Launay, *Les mines d'or du Transvaal*, Paris, 1895 ; — William Macdonald, *The Romance of the Golden Rand*, Londres, 1933 ; — William P. Taylor, *African Treasures. Sixty years among Diamonds and Gold*, Londres, 1932 ; — Gal J. C. Smuts, *Africa and some World's Problems*, Oxford, 1930.

5° Études régionales. — Pour l'Union Sud-Africaine, il paraît depuis 1918 un gros *Official Year Book of the Union of South Africa, and of Basutoland, Bechuanaland Protectorates, and Swaziland*, qui contient chaque année des articles importants, rédigés par des spécialistes, sur la géographie physique, humaine et économique de l'Union. — Sur les Rhodesias et le Territoire du Nyassa : un *Year Book* analogue paraît sur la colonie de la Rhodesia méridionale ; — C. Gouldsbury, *The great Plateau of Northern Rhodesia*, Londres, 1911 ; — Hugh Marshall Hole, *The making of Rhodesia*, Londres, 1926 ; — E. T. Jollie, *The real Rhodesia*, Londres, 1924 ; — Allister MacMillan, *Rhodesia and Eastern Africa*, Londres, 1931 ; — Vivian Meik, *Zambezi Interlude*, Londres, 1932. — Sur l'Afrique australe portugaise : l'ouvrage précédent de Vivian Meik traite également du Moçambique ; — B. Camacho, *Moçambique. Problemas Colonias*, Lisbonne, 1932 ; — *Manual of Portuguese East Africa* (*Naval Staff Handbook*), Londres, 1918 ; — H. Marquardsen, *Angola*, Berlin, 1920 ; — Exposition coloniale internationale de Paris, 1931, *Angola. Monographie historique, géographique et économique de la Colonie*, par le Col. A. Brandão de Mello, Loanda, 1931 ; *Colonie de Moçambique* (neuf monographies), Lourenço-Marquès, 1931. — Sur le Sud-Ouest Africain : P. Barth, *Südwest Afrika*, Leipzig, 1926 ; — P. Sprigade et Max Moisel, *Deutsch Südwest Afrika*, 3e éd., Berlin, 1929 ; — *South-West Africa Handbook* (H. M. 's Stationery Office), Londres, 1920.

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

Superficie et population

Pays	Superficie en kilom. carrés	Population	Densité par kilom. carré
A. — Afrique australe britannique			
Union Sud-Africaine	1 222 000	8 488 000	6,9
Protectorat du Betchouana	712 000	160 000	0,2
— du Basouto	30 000	650 000	21,7
— du Souazi	17 000	126 000	7,4
Rhodesia du Sud	389 000	1 220 000	3,1
Rhodesia du Nord	746 000	1 383 000	1,8
Territoire du Nyassa	124 000	1 611 000	13
Sud-Ouest Africain	835 000	273 000	0,3
Total	4 075 000	13 911 000	3,4
B. — Afrique australe portugaise			
Angola	1 256 000	2 700 000	2,1
Moçambique	772 000	4 050 000	5,2
Total	2 028 000	6 750 000	3,3

SIXIÈME PARTIE

MADAGASCAR ET AUTRES ILES AFRICAINES DE L'OCÉAN INDIEN

CHAPITRE XXII

LES ILES AFRICAINES DE L'OCÉAN INDIEN

I. — LES TERRES

Entre le continent africain et la plate-forme triangulaire du Dekkan, que prolongent vers le Sud Ceylan et la longue traînée des îles Laquedives, Maldives et Chagos, l'océan Indien est semé d'une série d'archipels, les Mascareignes, les Seychelles, les Amirantes, les Comores, qui entourent, comme des satellites font un astre, une grande île, une des plus étendues du monde : Madagascar (fig. 92).

Madagascar a 616 000 kilomètres carrés avec ses dépendances administratives, qui comprennent surtout l'archipel des Comores. Si l'on y ajoute les deux grandes îles des Mascareignes, la Réunion et l'île Maurice, et la poussière d'îlots qui composent les autres archipels, c'est un domaine émergé de plus de 622 000 kilomètres carrés (une superficie d'un huitième supérieure à celle de la France) et hospitalisant près de quatre millions et demi d'habitants, qui constitue l'avancée extrême des terres africaines vers l'Orient.

De ce domaine, la grande île, Madagascar, appartient à la France. Des deux îles d'étendue moyenne, l'une, la Réunion, est à la France ; l'autre, l'île Maurice, à la Grande-Bretagne. Les Comores sont françaises ; mais le pavillon britannique flotte sur Rodriguez, la troisième des Mascareignes, sur les Seychelles, les Amirantes, et sur d'autres îlots qui contribuent à dessiner une chaîne un peu lâche de terres entre Zanzibar et les Maldives, entre l'Afrique orientale et l'Inde, — escales des navires qui, de toute antiquité, poussés par les moussons alternées, ont transporté les hommes et les marchandises d'un continent à l'autre.

II. — LEURS ORIGINES

On a vu, à propos de l'Afrique orientale et de l'Afrique australe, qu'aux premiers temps de l'ère primaire un vaste continent s'étendait depuis l'emplacement actuel de l'Amérique du Sud et de l'Afrique australe jusqu'à celui de l'Australie, s'étendant au Nord jusqu'au géosynclinal qui occupait alors l'emplacement actuel de l'Himalaya : c'est ce que les géologues appellent le continent du Gondvana. Dès le début de l'ère secondaire, ce vaste continent était scindé en deux, par l'affaissement de la région qu'occupe aujourd'hui le canal de Moçambique et qui, dès lors, forma un géosynclinal orienté du Nord au Sud. Dès lors, comme il est arrivé dans toutes les zones géosynclinales de la Terre, des mouvements positifs et des plissements se sont esquissés dans la zone déprimée qui séparait désormais le continent africain et le continent australo-indo-malgache. Si, pendant que ces mouvements se produisaient, les deux masses continentales avaient résisté, la poussée, exaspérée dans l'espace rétréci qui séparait les deux *horsts* solides, aurait peut-être fait naître une haute chaîne, un Himalaya ou des Alpes. Mais l'un, au moins, des deux continents, le continent australo-indo-malgache, ne résista pas : au cours des ères secondaire et tertiaire, il s'est peu à peu démantelé, ne laissant finalement subsister, comme témoins de son ancienne étendue, que les trois plateaux de l'Australie, du Dekkan et de Madagascar. En sorte que les mouvements du géosynclinal du Moçambique, au lieu de produire une montagne, ont donné lieu à des transgressions et régressions successives de la mer : chaque poussée était accompagnée d'une transgression de la mer sur les terres subsistantes et d'effondrements linéaires, orientés du Nord au Sud, dans quelques-unes de leurs parties ; chaque arrêt, d'une régression marine et d'une stabilisation provisoire des terres émergées. Il en fut ainsi jusqu'à l'effondrement final, qui dut se produire à une époque très récente de l'ère tertiaire et qui donna à l'océan Indien et aux terres émergées leur configuration actuelle.

Ainsi limitée à ses grands traits, cette histoire suffit à expliquer la répartition et la structure des terres occidentales de l'océan Indien (fig. 92 et 93).

Les effondrements successifs ont donné lieu à une série de seuils et de fosses alternants, allongés grossièrement du Sud au Nord et relativement étroits : après le socle africain, la fosse du canal de Moçambique, relativement peu profonde dans le canal lui-même, — une bande assez étroite a seule des fonds supérieurs à 3 000 mètres, — mais s'approfondissant jusqu'à 4 000 mètres et plus, au Sud vers 26° lat. S, au Nord vers 10° ; puis un nouveau socle, qui porte Madagascar et les Comores ; puis, au delà d'une seconde fosse, un autre seuil, qui porte les Mascareignes, les Amirantes et les Seychelles ; enfin, après une troisième fosse, un dernier seuil, celui des Chagos, des Maldives et des Laquedives, voisines du Dekkan, et qui appartiennent déjà à l'Asie. Au fond, la structure de cette région océanique est analogue à celle de l'Afrique de l'Est et du Nord-Est, à cette différence près qu'ici les effondrements ont été assez poussés pour produire des fosses marines, tandis qu'en Afrique ils n'ont produit que des fosses continentales. Mais, toutes choses égales d'ailleurs, il y a identité d'histoire et de structure entre la grande fosse qui borde la côte Est de Madagascar, effet d'un effondrement pliocène extrêmement puissant, et les fosses africaines où sont logés les Grands Lacs.

Autre analogie : le volcanisme. Les premiers mouvements, plus lents et moins énergiques, ne donnèrent lieu qu'à des émissions de matière ignée non

arrivées jusqu'au jour : de là des épanchements en profondeur de granites pendant le Primaire, de syénites à la fin du Secondaire. Au contraire, à la fin du



FIG. 92. — Restes de la portion occidentale du continent du Gondvana.
Profondeurs : 1, de 0 à 1 000 mètres ; 2, de 1 000 à 2 000 mètres ; 3, de 2 000 à 4 000 mètres ; 4, plus de 4 000 mètres.

Tertiaire se produisirent de véritables éruptions, dont l'ère n'est point close. On verra qu'une bonne partie de Madagascar est faite de basaltes ; les Comores sont entièrement volcaniques d'origine ; de même l'île Maurice et la Réunion, laquelle possède encore une zone volcanique en activité.

Ces terrains volcaniques sont très récents. Entre le socle primitif du continent du Gondvana et eux se succède une série très riche de terrains sédimentaires de

diverses époques, chaque étage correspondant à une époque de transgression marine et au dépôt de sédiments qui l'a accompagnée. On verra, notamment, que dans l'Ouest et même dans l'Est de Madagascar subsistent des plateaux sédimentaires dont les roches sont de plus en plus jeunes du haut plateau central vers les mers et dont la succession régulière est comparable à celle qui se relève dans les « zones concentriques » de l'Est du Bassin Parisien : Permo-triasique, Liasique, Jurassique, Crétacique, Éocène se suivent, chacun d'autant plus étalé que la transgression de l'époque qui en a vu le dépôt a été plus étendue.

III. — INSULARITÉ ANCIENNE; LONG ISOLEMENT

La séparation de l'Afrique et du continent australo-indo-malgache date du début de l'ère secondaire. Depuis, les deux terres ou leurs restes n'ont été réunis que brièvement et incomplètement, à l'occasion de quelques-unes des régressions marines, plus accentuées que les autres. C'est ainsi que deux régressions particulièrement fortes ont marqué le début et la fin de l'Éocène, établissant alors un pont provisoire entre l'Afrique et Madagascar ; une autre, moins parfaite, mais assez forte, a marqué l'époque du Pontien, entre le Miocène et le Pliocène ; depuis, plus rien. De là, la difficulté qu'ont eue quelques espèces faunistiques à passer d'Afrique sur le continent australo-indo-malgache et le caractère archaïque de la faune de ce dernier, si l'on excepte la faune importée pour des raisons économiques à l'époque contemporaine. A la régression et à la communication continentale du début de l'Éocène le continent malgache a dû l'arrivée d'une faune de mammifères archaïque, chromidés, potamonidés, aujourd'hui naturellement fossiles, qu'on retrouve aussi au Fayoum et en Patagonie. A celle de la fin de l'Éocène, qui semble avoir été plus longue et plus parfaite, la grande île est redevable de sa faune la plus originale et la plus nombreuse : celle des viverridés et des lémuriens, ces « demi-singes », dont le type le plus connu est le *maque*, à la longue queue, aux mains et aux pieds prenants, à l'échine longue et souple. Celle du Pontien fut imparfaite ; elle ne permit le passage qu'à des animaux nageurs, comme l'hippopotame et le potamochère. Quant aux grands mammifères, il leur a fallu attendre l'importation par les Européens. Du moins ces îles tirent-elles de cette longue pénurie en mammifères l'avantage de ne posséder aujourd'hui que les espèces utiles de cette classe.

L'isolement complet depuis le milieu du Pliocène explique, d'autre part, le caractère tardif du peuplement des îles. Il a fallu l'heureuse circonstance de vents réguliers soufflant de l'Est pour faire bénéficier Madagascar d'un flux d'immigrants de Malaisie, mais seulement plusieurs siècles après le début de notre ère. La mousson du Nord-Est entraînait plus aisément Arabes et Indiens vers la côte orientale d'Afrique que vers Madagascar, de situation déjà trop méridionale. Les premiers qui y abordèrent venaient de cette côte africaine et non d'Arabie ou de l'Inde ; c'est seulement après eux que certains de leurs compatriotes aborigènes gagnèrent directement Madagascar. L'apport de Noirs africains est contemporain de la traite et des premiers et éphémères établissements portugais dans la grande île. Les Européens, eux aussi, ont tardé à s'y établir. Il a fallu le XIX[e] siècle pour voir entrer Madagascar dans le cycle de l'économie mondiale. Et encore à la fin du XVII[e] siècle Bourbon et l'Ile de France (la Réunion et l'île Maurice d'aujourd'hui), terres fertiles au climat béni, étaient absolument désertes.

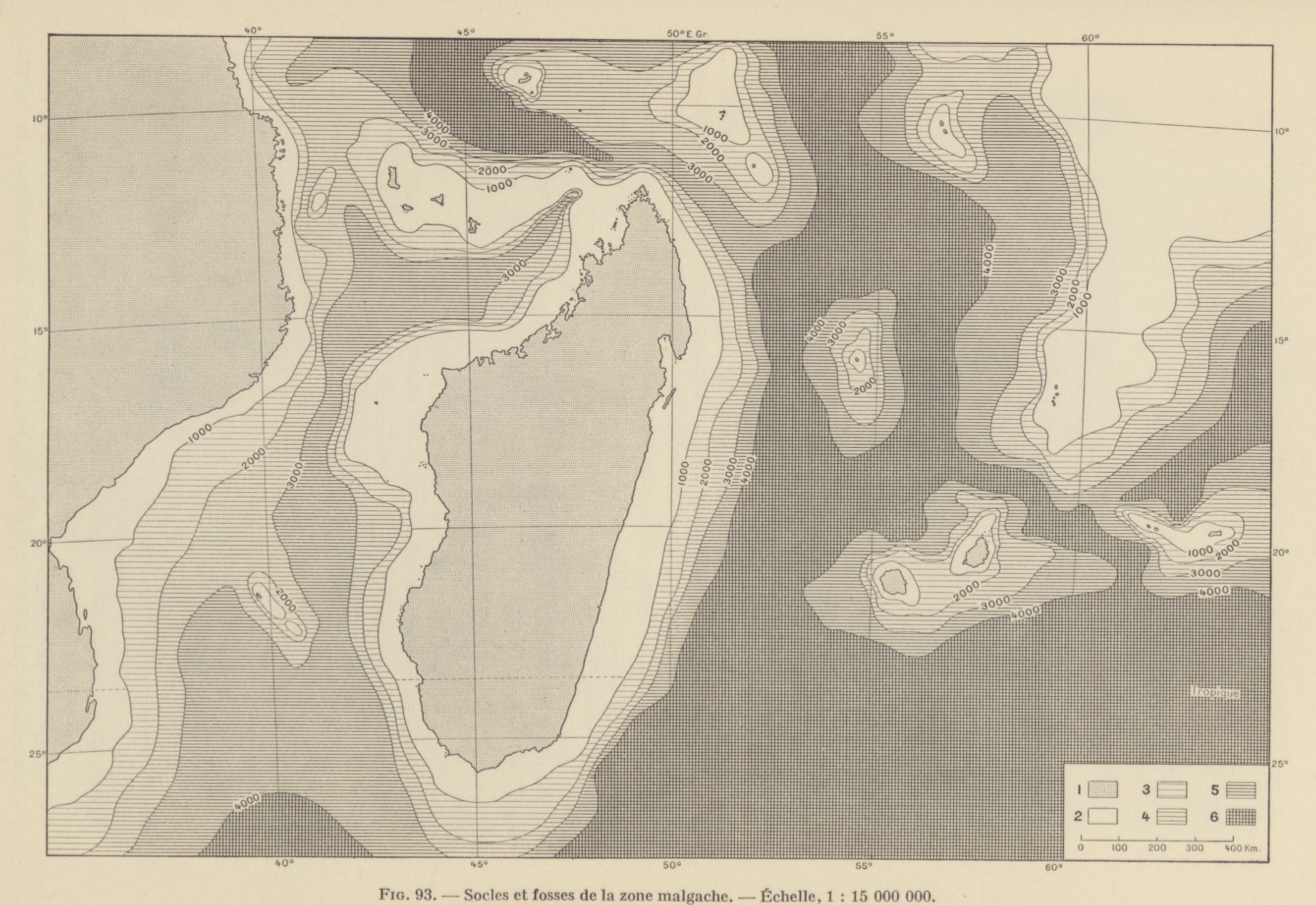


Fig. 93. — Socles et fosses de la zone malgache. — Échelle, 1 : 15 000 000.

1, Terres émergées. — Profondeurs : 2, de 0 à 1 000 mètres ; 3, de 1 000 à 2 000 mètres ; 4' de 2 000 à 3 000 mètres ; 5, de 3 000 à 4 000 mètres ; 6, plus de 4 000 mètres.

CHAPITRE XXIII

MADAGASCAR

I. — LA TERRE

La grande île de Madagascar est une des plus étendues du globe : 616 000 kilomètres carrés. Elle est séparée de l'Afrique par le canal de Moçambique, dont la largeur ne dépasse guère 400 kilomètres : distance assez brève, mais qui a suffi pour l'isoler longtemps de la vie de l'humanité. Quand les premiers navigateurs européens accomplirent le périple de l'Afrique, en route vers l'Inde, ils suivirent la côte africaine au plus près, jusqu'au point où, non loin du Nord-Est africain, la mousson de l'été boréal les prit pour les amener vers la péninsule indienne, objet de tant de convoitises. La découverte, bien incomplète, de Madagascar vint d'un navire détourné de sa route normale par la tempête. Et dans la suite, pendant des décades, seuls continuèrent à y toucher les vaisseaux égarés : Madagascar se trouvait en dehors de la route directe entre l'Afrique et l'Inde : il en est toujours ainsi. Pour attirer sérieusement l'attention des commerçants et des colons, il a fallu qu'une investigation scientifique révélât ses ressources et ses aptitudes à l'habitat européen : or ladite investigation n'a commencé que vers la fin du troisième quart du XIXe siècle, avec les travaux remarquables du savant français Alfred Grandidier.

L'île a une forme grossièrement ovale : 1 580 kilomètres du Nord au Sud, entre le cap d'Ambre et le cap Sainte-Marie ; 580 kilomètres dans sa plus grande largeur Est-Ouest, entre le cap Saint-André et Foulpointe, en face de l'île Sainte-Marie. Cette largeur modérée a son importance : il n'y a pas un seul point de Madagascar qui se trouve à plus de 300 kilomètres d'une mer. De là des facilités pour la colonisation et le commerce. De là, aussi, des conséquences climatiques : sur le versant « au vent », c'est-à-dire sur le versant oriental, l'influence de l'alizé du Sud-Est se fait efficacement sentir sur un vaste domaine ; et même le versant « sous le vent » voit sa sécheresse atténuée par la proximité des eaux profondes du canal de Moçambique.

L'ovale de l'île n'est altéré que dans sa portion Nord-occidentale. Entre le cap d'Ambre et le cap Saint-André, la côte dessine une courbe concave qui résulte de l'effondrement le plus récent qui a donné à Madagascar sa forme actuelle. C'est là que les dernières régressions marines avant la séparation finale ont créé les dernières communications entre l'île et le continent africain, par les Comores. Cet archipel occupe une part de la masse effondrée ; tout le relie à Madagascar : les hauts-fonds qui interrompent ici la fosse marine du Moçambique ; la nature



Phot. Service Intercolonial d'Inform. et de Doc.

A. — LE PLATEAU DE L'IMERINA.

Le site est par 17°30′ latitude Sud environ, sur la route entre Ambatondrazaka et Andriba. Plateau horizontal aux molles ondulations. Plate-forme archéenne, usée.



Phot. Service Intercolonial d'Inform. et de Doc.

B. — UN LAC DE HAUT PLATEAU : LE LAC TRITIVA.



Phot. Service Intercolonial d'Inform. et de Doc.

A. — UN MARIGOT DANS LA PLAINE DE L'EST.



Phot. Service Intercolonial d'Inform. et de Doc.

B. — LE LAC ALAOTRA.

Dépression tectonique sur la bordure orientale du haut plateau.

volcanique du sol, roches basaltiques qui constituent totalement les îles, comme bien des cantons de la côte malgache qui leur fait face ; analogie du peuplement et des cultures. Dans ce chapitre, qui traite de Madagascar, les Comores n'en seront point séparées, pas plus que ne les en distingue l'organisation coloniale actuellement en pratique.

Structure et relief. — La portion essentielle de l'île de Madagascar est représentée par un haut plateau, qui occupe environ le tiers de sa superficie et qui est le témoin de l'ancien continent australo-indo-malgache (fig. 94). Il est constitué essentiellement par des roches cristallines, soit roches éruptives anciennes et cristallisées jadis en profondeur, comme les granites, les diabases et d'autres, soit roches métamorphiques, micaschistes, gneiss, vieux calcaires métamorphisés, quartzites, soit schistes, dont les redressements parfois quasi verticaux attestent d'anciens plissements, très énergiques, que de longues érosions ont postérieurement transformés en pénéplaine. Ces roches anciennes, affleurant sur de si vastes étendues, jouent un grand rôle dans l'économie de Madagascar. C'est dans les schistes cristallins que se trouvent les filons d'or, dont la décomposition partielle a produit des *placers* aujourd'hui exploités, et les gisements de graphite, dont l'exploitation constitue de nos jours la principale richesse minérale de l'île. Dans les granites et autres roches granitoïdes se rencontrent la plupart des gemmes, — béryls divers, tourmalines, — le nickel, le cuivre et le plomb, les minéraux radio-actifs, qui lui sont une source de profits présents et futurs. En outre, c'est la décomposition des roches cristallines et éruptives anciennes qui a produit, dans toute la zone tropicale de Madagascar, c'est-à-dire dès la rive Nord de l'Onilahy, ces terres rouges qui sont soit l'argile latéritique, déjà trop riche en alumine et en fer, soit la latérite proprement dite, qui ne contient plus guère que ces deux éléments. Ces terres rouges, dépourvues de chaux, de magnésie, de sels et même parfois de silice, présentent pour la vie humaine le double inconvénient d'être très peu fertiles et très peu solides : si la végétation en a été enlevée (comme il est arrivé trop souvent par les incendies volontaires), elles se fendillent, se délitent et, pour peu que la pente soit accentuée, descendent et s'accumulent dans les bas-fonds, laissant dans les hauts la roche à nu. L'existence et la nature des terres rouges aggravent ainsi les difficultés économiques qui ressortent du mode d'exploitation agricole par les « feux », mode traditionnel ici depuis des siècles.

Autour du plateau cristallin, des terrains sédimentaires se sont déposés, au gré des transgressions et des régressions marines, pendant les époques géologiques qui ont suivi la première formation de la fosse du Moçambique. Toutes les époques sont représentées ici, principalement dans la portion occidentale de la grande île (fig. 95). De ce côté-là, deux avancées des terrains cristallins vers l'Ouest, l'une vers la presqu'île Ampasimena et l'île de Nosy Bé, l'autre vers le cap Saint-André, dessinent trois golfes de terrains sédimentaires. Le plus septentrional, entre ladite presqu'île et le cap d'Ambre, s'est en partie effondré : les terrains sédimentaires n'y subsistent qu'en lambeaux réduits, masqués souvent par des roches volcaniques récentes, résultat de l'effondrement. Mais, de part et d'autre du cap Saint-André, les deux autres golfes sont intacts. En traversant leurs hémicycles de l'intérieur vers la mer, on rencontre des terrains de plus en plus jeunes : bande de roches permo-triasiques, contemporaines des affaissements prémonitoires de la fragmentation du continent du Gondvana et où dominent les grès ; grès du

Lias inférieur, puis grès et calcaires du Lias supérieur ; bande jurassique, représentée surtout par un Oolithique, ici calcaro-marneux, là calcaro-gréseux ; Crétacé, dont les différents étages attestent une transgression d'eaux marines plus ou moins profonde, ici marnes argileuses, là calcaires et sables ; Tertiaire, représenté surtout par des calcaires, dont les lambeaux constituent, dans le golfe du Nord-Ouest, les caps, les presqu'îles et les îles, restes du dernier effondrement mio-pliocène, et dont des strates plus étendues dessinent une bande continue dans le golfe occidental ; enfin formations quaternaires, surtout étendues autour du cap d'Ambre et sur la côte du Sud-Ouest, calcaires coralliens et sables, ceux-ci souvent amoncelés en dunes.

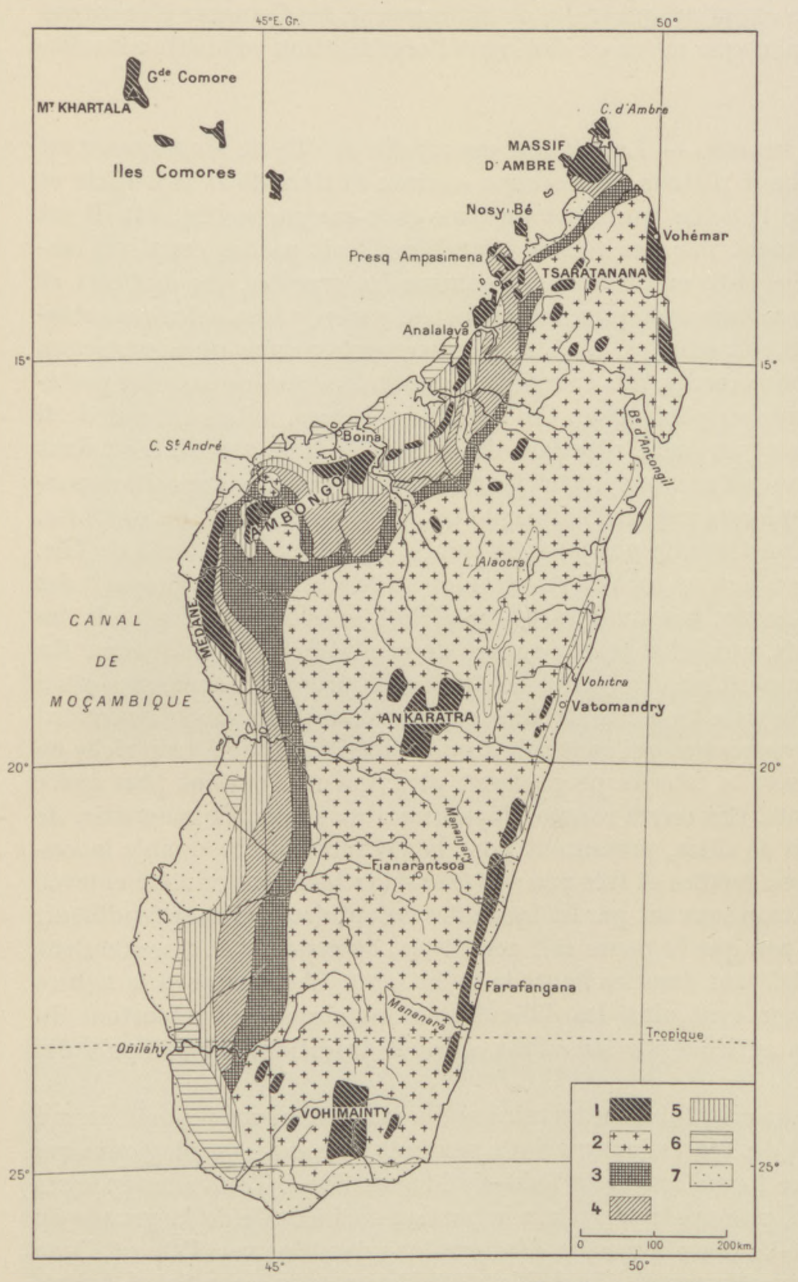


Fig. 94. — Esquisse géologique de Madagascar. — Échelle, 1 : 10 000 000.

1, Roches volcaniques. — 2, Schistes cristallins et roches éruptives anciennes. — 3, Permo-Trias et Lias. — 4, Jurassique. — 5, Crétacé. — 6, Tertiaire. — 7, Formations quaternaires.

Sur le flanc oriental du plateau les témoins sédimentaires sont plus rares. C'est qu'ici l'effondrement mio-pliocène s'est produit brusquement, profondément, selon une faille quasi rectiligne, et que la plupart des couches sédimentaires ont disparu sous les eaux : elles n'ont laissé que quelques témoins épars, notamment des bandes de calcaires crétacés vers l'embouchure de la Vohitra et celle du Mananjary.

Cet effondrement oriental, comme ceux qui se sont produits à la même époque dans les autres parties de l'île, a donné lieu à de nombreuses éruptions et à d'abondantes émissions de basaltes et autres roches volcaniques. Celles-ci constituent aujourd'hui des masses étendues, selon quatre lignes, toutes quatre orientées du Sud-Sud-Ouest au Nord-Nord-Est et qui reproduisent la direction des trois grandes fractures récentes qui ont donné à Madagascar sa forme actuelle. A l'Est, la ligne suit presque la côte, jalonnée par une bande méridionale qui va du Mananara au Mananjary, puis, au Centre, par un petit massif qui avoisine Vatomandry, puis au Nord par une seconde bande, entre la baie d'Antongil et Vohémar. Au Centre, une seconde ligne de fractures est jalonnée par les masses basaltiques où sont taillés les sommets culminants du Tsaratanana, de l'Ankaratra et du Vohimainty. A l'Ouest, non loin de la côte, du cap d'Ambre jusqu'au Sud du cap Saint-André, d'autres masses basaltiques marquent une troisième ligne de fractures; massif d'Ambre, région de Nosy Bé et d'Analalava, régions de Boina, des collines d'Ambongo et de Médane. Enfin une quatrième ligne de fractures, qui a dû affecter une partie du socle aujourd'hui entièrement immergée, est marquée par les Comores, de sol entièrement volcanique, et qui possèdent le seul volcan malgache encore en activité : le Khartala, sommet culminant de la Grande Comore.

De cette structure géologique résultent une morphologie et un relief qui distinguent nettement, dans Madagascar, le plateau central des zones côtières de l'Est et de l'Ouest (fig. 96).

Le plateau central dessine un vaste quadrilatère, allongé du Nord au Sud, qui se sépare des régions de l'Est et de l'Ouest par des dénivellations de plusieurs centaines de mètres, véritables murailles ou falaises, au travers desquelles les fleuves s'échappent par des brèches plus ou moins larges, en suivant des pentes fortes dans un cours souvent torrentiel, parfois coupé de rapides et de cascades (pl. LIX, A). Partout forte, la dénivel-

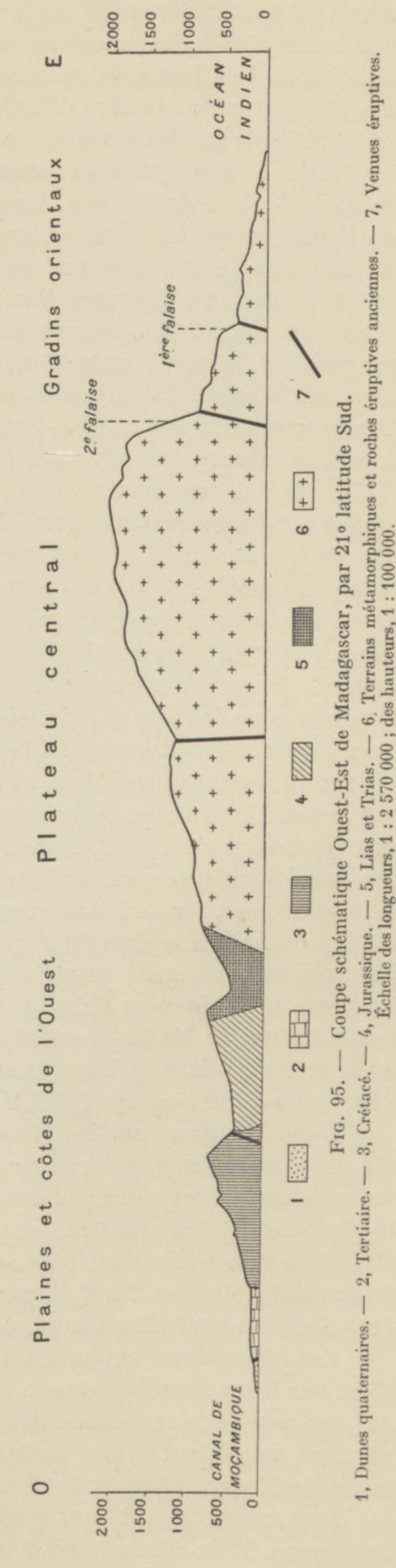


Fig. 95. — Coupe schématique Ouest-Est de Madagascar, par 21° latitude Sud.
1, Dunes quaternaires. — 2, Tertiaire. — 3, Crétacé. — 4, Jurassique. — 5, Lias et Trias. — 6, Terrains métamorphiques et roches éruptives anciennes. — 7, Venues éruptives.
Échelle des longueurs, 1 : 2 570 000 ; des hauteurs, 1 : 100 000.

lation l'est particulièrement sur le versant oriental : par exemple, quand on se rend de Farafangana à Fianarantsoa, on doit passer par la montée d'Ankitsika qui, en moins de 10 kilomètres, vous hausse de 300 à 1 200 mètres ; des cas analogues ne sont point rares. Ainsi se détache au-dessus des pays environnants cette masse dont l'altitude générale varie entre 800 et 1 800 mètres (pl. LVII, A).

Malgré le nom qu'on a coutume de lui donner, le plateau central n'a que très rarement l'allure de plateau. De grand massifs dominent çà et là la pénéplaine, constitués par quelques rares témoins ébréchés des anciens plissements, épargnés par la longue érosion, et surtout par les épanchements basaltiques de la fin du Tertiaire, dont les énormes pustules émaillent la surface surbaissée. Les altitudes dépassant 2 000 mètres se rencontrent, au Nord, dans le Tsaratanana, qui possède le point culminant de l'île (2 880 m.) ; au Centre, dans l'Ankaratra, où le mont Tsiafajavona atteint 2 644 mètres ; enfin, au Sud-Est, dans l'Andringitra. Encore au Sud-Est et à l'extrême Sud, dans l'Iratsy, l'Horombé et le Vohimainty, les altitudes approchant de 2 000 mètres ne sont point rares.

A côté de ces hauts reliefs basaltiques et des vallées profondes qui les creusent, de nombreuses dépressions contribuent à enlever au plateau tout caractère de monotonie. Les plus remarquables se trouvent dans les zones qu'ont disloquées des failles lors des grands effondrements mio-pliocènes. Toutes ont été sans doute occupées par des lacs ; certaines le sont encore ; celles qui ne le sont plus constituent des bassins alluviaux propices aux cultures. Les plus importantes se trouvent naturellement dans la portion du plateau où les dislocations furent le plus énergiques, c'est-à-dire sur la bordure orientale. Là se trouvent deux dépressions allongées au Nord-Est de l'Ankaratra. La plus septentrionale est encore occupée partiellement — sur 40 kilomètres de long et 12 de large — par le lac Alaotra ; au Nord et au Sud de celui-ci, deux prolongements bifides, alluviaux et marécageux, indiquent l'ancienne étendue de la nappe d'eau. La plus méridionale, séparée de la précédente par un seuil de 40 kilomètres, le seuil de Vohidryana, forme le long bassin de l'Ankay, d'où tout lac a disparu, et qui n'est plus baigné aujourd'hui que par les eaux du Mangoro moyen. Les deux dépressions s'allongent entre la portion principale du haut plateau et un de ses bastions détachés vers l'Est, le massif du Bezanozano. Un autre bastion, plus septentrional, le Masoala, est séparé, lui, par un autre accident tectonique, mais où la mer a pénétré, la baie d'Antongil et la plaine qui prolonge vers le Nord la dépression qu'elle occupe (pl. LVII, B, et LVIII, B).

Dans d'autres parties disloquées, plus intérieures, du plateau central, d'autres dépressions, généralement moins étendues et moins profondes, existent, les unes encore occupées par des lacs, les autres sèches. Telle est, dans le Centre, la plaine de Betsimitatatra, que domine Tananarive, et dont les rizières nourrissent la ville ; tels sont, plus au Nord, les bassins de l'Androna et de Lanihay ; telles sont, plus au Nord encore, autour du Tsaratanana, les dépressions de Mangindrano et de Bealonana, pour ne citer que les principales.

Ces dépressions ont joué un grand rôle dans le peuplement de Madagascar. C'est sur leurs alluvions que se sont installées les premières cultures, les rizières qui ont suscité la croissance des villes de l'intérieur. En outre, certaines d'entre elles, se raccordant à des vallées qui descendent vers l'océan Indien ou vers le canal de Moçambique, tracent des routes naturelles au travers du plateau entre les deux mers : par là sont passées les invasions ; par là passent les routes de commerce. Telle est au Nord la dépression de l'Androna, qui creuse une profonde

découpure entre le Tsaratanana et le reste du haut plateau et qui unit les plaines de Majunga, sur le canal de Moçambique, au pays de la baie d'Antongil, sur l'océan Indien. Telle est cette autre ligne de dépressions, qui s'embranche sur la précédente à l'Androna, rejoint, par le seuil d'Antsihanaka, le bassin de l'Alaotra, et unit ainsi les plaines de Majunga à la région de Tamatave. Tel est, plus au Sud, le seuil de l'Ihosy, qui, par les bassins du Zomandao et du Menaharaka, unit les plaines de Morondava, à l'Ouest, à la région de Farafangana, port de l'océan Indien. Tel est, enfin, au Nord du Vohimainty, le seuil de Bétroka, qui, par les vallées de l'Onilahy et de l'Ionaivo, unit à la région de Farafangana celle de Tuléar.



Fig. 96. — Le relief de Madagascar. — Échelle, 1 : 10 000 000.

Altitudes : 1, de 0 à 200 mètres ; 2, de 200 à 800 mètres ; 3, de 800 à 1 200 mètres ; 4, de 1 200 à 2 000 mètres ; 5, au-dessus de 2 000 mètres.

En somme, dans ce haut plateau et malgré son nom, la forme de plateau est rare : elle n'apparaît sur un espace étendu qu'au Nord-Ouest, dans les Tampoketsa (*ketsa* signifie « plateau »), qui, à une altitude moyenne de 800 mètres, forment comme un large gradin entre le haut plateau central et les plaines de Majunga. Ici, la surface du plateau, couverte de pâturages, rappelle un peu la *dega* abyssine ; au contraire, le fond des vallées qui le creusent profondément, chaud et marécageux, rappelle

la *kolla*. Ici aussi les indigènes lui ont donné un nom, l'opposant à la *ketsa* : c'est le *baïbo*.

Entre le bord du plateau central et la côte orientale, l'espace n'est pas grand : tout au plus 50 kilomètres. Jusqu'à une plaine côtière étroite, le plateau descend en deux gradins, effet probable de deux failles longitudinales de l'époque du grand effondrement. Chaque gradin est limité par une falaise quasi rectiligne, surtout dans la portion moyenne de l'île, entre les débouchés des deux dépressions de l'Androna et de Bétroka : le premier, par la falaise de l'Angavo, qui descend en moyenne de 1 200 à 800 mètres ; le second, par la falaise de Betsimisaraka, dont la descente moyenne est de 800 à 100. Les deux dénivellations sont brusques ; les cours d'eau les franchissent par des cluses où la plupart vont de chutes en rapides. Puis vient l'étroite plaine côtière, de 10 à 20 kilomètres, qui descend régulièrement de 100 mètres au niveau de la mer. Dans la portion moyenne de l'île, entre 16° et 25° lat. S, cette mince bande de pays plat ne comporte, pour ainsi dire, aucun accident ; au contraire, au Nord de la baie d'Antongil, le petit massif de Masoala l'interrompt, pièce détachée du Tsaratanana, et, au Sud, les derniers contreforts du Vohimainty s'avancent jusqu'aux approches de la baie de Fort-Dauphin.

A cette plaine unie correspond une côte quasi rectiligne, tout au moins de la baie d'Antongil à celle de Fort-Dauphin. D'anciens petits golfes de l'époque crétacée sont fermés par des bancs coralliens souvent doubles, voire triples. Le courant équatorial qui, aux approches de l'île, se divise en deux branches, l'une vers le Nord, l'autre vers le Sud, les comble de sable ou tend à en rendre l'accès difficile. Sur les parties absolument droites et plates, les mêmes sables apportés par le courant sont, en bien des points, amoncelés en dunes par l'alizé du Sud-Est. D'Antongil à Fort-Dauphin, une seule bonne rade : celle de Tamatave. Les autres, Andevorante, Vatomandry, Mananjary, Farafangana, ne sont que rades foraines, où l'homme devra peiner et s'ingénier pour créer de bons ports artificiels. En arrière de la côte et des dunes s'allongent des lagunes plus ou moins saumâtres, séparées par des seuils assez bas, qu'on appelle dans le pays *pangalanes*. Les pirogues indigènes, traînées par-dessus les pangalanes, ont navigué de tout temps de lagune en lagune. Aujourd'hui, un canal creusé dans les pangalanes et presque achevé fait de ce chapelet de lagunes une voie d'eau continue, parallèle à la côte (pl. LVIII, A).

Cette côte, qui est peu hospitalière, a pourtant joué de tout temps un grand rôle dans le peuplement et la vie économique de Madagascar : c'est vers sa portion Nord que la mousson asiatique a porté les premiers Arabes, Persans et Indiens qui ont abordé l'île ; c'est sur sa portion Sud que l'alizé du Sud-Est a fait débarquer les migrateurs de la Malaisie, d'où descendent les Hovas ; et, aujourd'hui que l'île est colonisée, c'est là que se trouve l'escale du Cap vers l'Asie, comme de l'Europe et de Suez vers les îles Mascareignes.

A l'extrême Sud, la côte, qui devient rocheuse, n'a qu'une bonne baie : Fort-Dauphin. Au Nord, après la profonde baie d'Antongil, vaste, mais trop ouverte, également rocheuse, elle n'est guère plus hospitalière jusqu'à Vohémar. Mais, à partir de ce point, trois bonnes baies se découpent dans les derniers contreforts de calcaire crétacé du massif d'Ambre : celle de Vohémar, celle de la Loky, et enfin la merveilleuse baie de Diego-Suarez, composée de quatre lobes profonds, dont l'un débouche par un goulet où se trouvent le vieux port de Diego-Suarez et le port plus moderne d'Antsirane (voir fig. 102, p. 365).

Au Nord-Ouest, les plaines sont beaucoup plus étroites et plus accidentées qu'à l'Ouest. Elles correspondent, en effet, à la région partiellement effondrée qui s'étend du cap d'Ambre jusqu'aux approches du cap Saint-André. Les éruptions qui ont suivi l'effondrement ont laissé là des coulées basaltiques qui dessinent des massifs de collines moyennes autour d'Analalava, dans le Boïna et l'Ambongo. Les plaines du Sambirano, autour de Nosy Bé, celles de Majunga, séparées les unes des autres par quelques hauteurs, s'ouvrent sur une côte tourmentée, riche en baies, en caps et en îles. Ces dernières, notamment, sont nombreuses : les Mitsio, Nosy Faly, Nosy Komba (l' « île des Maques »), les Radama, Nosy Valitra (l' « île des Bambous »), Nosy Lava (l' « île longue ») font cortège à Nosy Bé, la « Grande Ile ». Cette côte découpée, riche en abris, faisant face à l'Afrique et unie à elle par le *pont* des Comores, a joué un rôle dans le peuplement de l'Afrique : par elles ont abordé des migrations noires et celles des Arabes qui venaient des échelles de l'Afrique orientale.

A l'Ouest, le bas pays s'élargit entre le haut plateau et la mer. Une série de larges plaines étagées descendent vers celle-ci; des terrains de plus en plus récents y affleurent. A chaque passage d'un terrain à un autre s'allonge une ligne de crêtes. Celle qui limite le haut plateau des plaines sédimentaires est, comme à l'Est, une falaise qui regarde vers la mer ; la partie la plus caractéristique est la falaise de Bongo Lava, entre 17° et 20° lat. S. Au contraire, les trois autres regardent vers l'intérieur : sans doute ont-elles été creusées, au point de contact de terrains durs succédant à des terrains mous, par les eaux descendant du haut plateau vers le canal de Moçambique. Ainsi chaque plaine, limitée vers l'Est par une côte en falaise dont la tranche regarde l'intérieur, descend doucement vers l'Ouest jusqu'à ce qu'elle rencontre la falaise d'une nouvelle plaine qui la relaie plus près de la mer. Certaines plaines calcaires de l'intérieur, hautes, plates, dénudées, rocailleuses, profondément creusées en cañons par les vallées des fleuves, font figure de causses : telles sont, au Sud-Ouest, dominant les basses plaines de Tuléar, les plaines de Mandabé et de Mahafaly. Les plaines maritimes, plaines de la Tsiribihina, plaine de Tuléar, sont plus larges, et les vallées, évasées, y ont un dessin plus mou ; les fleuves, qui s'y traînent, y charrient péniblement de fortes masses d'alluvions qui, lorsqu'elles arrivent jusqu'à la mer, contribuent à empâter la côte.

Cette côte est plate. Entre les nombreux et vastes deltas qu'y ont formés les fleuves, le courant du Moçambique, qui naît aux Comores et se dirige vers le Sud, allonge les sables, qui s'accumulent en dunes. Sur les hauts-fonds d'une mer beaucoup moins profonde qu'à l'Est et singulièrement chaude, les coraux s'édifient aisément ; leurs bancs sont particulièrement puissants autour du cap Saint-André. Sur la côte même, les palétuviers s'allongent en bande épaisse. Un seul archipel : les îles Stériles (*Barren Islands*) ; une seule baie passable : la baie de Tuléar.

Telle est la structure de Madagascar ; elle se diversifie dans le sens de la longitude, et d'une diversité dissymétrique. Une coupe d'Est en Ouest, faite par le milieu de la grande île, montre, après une étroite plaine côtière, deux gradins élevés surmontés de deux hautes falaises, qui conduisent rapidement au haut plateau central, lequel occupe les deux tiers de la largeur de l'île. Puis, vers l'Ouest, c'est la succession de vastes plaines, de plus en plus basses et de plus en plus vastes, accidentées seulement par les lignes de crêtes qui les séparent les unes des autres, jusqu'à la plaine maritime, bordant, par une côte sans abris, une mer sans profondeur (voir fig. 95).

Le climat et les eaux. — Madagascar s'étend sur plus de 13 degrés de latitude ; mais elle n'a que deux de ces degrés au Sud du tropique ; son climat est donc nettement tropical. La chaleur est élevée dans toutes les zones basses et en toutes les saisons ; mais, dans l'intérieur, l'altitude rafraîchit la température, et le climat de Tananarive et de Fianarantsoa est très supportable. Aussi bien, ici comme dans toutes les régions tropicales, c'est le régime des pluies qui définit les saisons, et le régime des pluies dépend du régime des vents.

Or, Madagascar se trouve en dehors de la zone proprement dite des moussons indo-africaines. Celles-ci passent au Nord et n'effleurent que l'extrémité septentrionale de l'île, soufflant du Nord-Est pendant l'été austral et du Sud-Ouest pendant l'hiver (fig. 97). Elles ont pu favoriser l'arrivée de navigateurs de l'Asie, parce qu'elles les conduisaient en été jusqu'à proximité de l'île, mais elles influent peu sur le régime des pluies : c'est tout au plus si, en été, des vents de Sud-Ouest et d'Ouest, sorte de mousson locale déterminée à cette époque par la chaleur des plaines occidentales, soufflent assez régulièrement ; mais, amenant un air frais et humide au-dessus d'une terre plus chaude, ils n'entraînent guère de condensation et de pluie. Du Nord-Ouest, le régime des vents est encore moins régulier. En vérité, le seul vent régulier — on pourrait même dire continu — qui atteigne Madagascar est l'alizé de l'Est, qui souffle de l'océan Indien. Conformément à son mécanisme universel, l'alizé, suivant la marche apparente du soleil, souffle plus au Sud pendant l'été austral (novembre-avril), plus au Nord pendant l'hiver (mai-octobre), mais son courant est ininterrompu. C'est lui qui apporte les pluies.

Fig. 97. — Les pluies à Madagascar. — Échelle, 1 : 15 000 000.

Précipitations moyennes annuelles : 1, moins de 500 millimètres ; 2, de 500 à 1 000 millimètres ; 3, de 1 000 à 1 500 millimètres ; 4, plus de 1 500 millimètres. — 5, Vents dominants d'été. — 6, Vents dominants d'hiver. — 7, Vents soufflant en toute saison.

Celles-ci tombent donc surtout en abondance sur les régions « au vent », c'est-à-dire avant tout sur la plaine basse de l'Est et sur les gradins qui montent au plateau intérieur. Partout, dans cette zone, les précipitations moyennes annuelles dépassent 1 500 millimètres. Dans la région de Tamatave, la moyenne dépasse 3 mètres, répartis en plus de 130 jours ; il tombe autant d'eau, et il y a

autant de jours de pluie en saison fraîche qu'en saison chaude. C'est la région la plus arrosée de l'île, avec la côte et les plaines du Sambirano, qui entourent la baie de Nosy Bé. Là, les pluies sont souvent amenées par une mousson du Nord et du Nord-Ouest qui souffle en été et dont les vapeurs se condensent au contact de l'énorme masse du Tsaratanana. En hiver, l'alizé remonte vers le Nord et, passant par les dépressions qui flanquent le massif au Nord et au Sud, y ajoute quelques précipitations supplémentaires. Dans cette région encore, la moyenne annuelle dépasse partout 1 500 millimètres ; celle des environs de Nosy Bé atteint presque 3 mètres, répartis en 120 jours, les deux tiers des jours de pluie et les cinq sixièmes de la pluie tombée appartenant à la saison chaude.

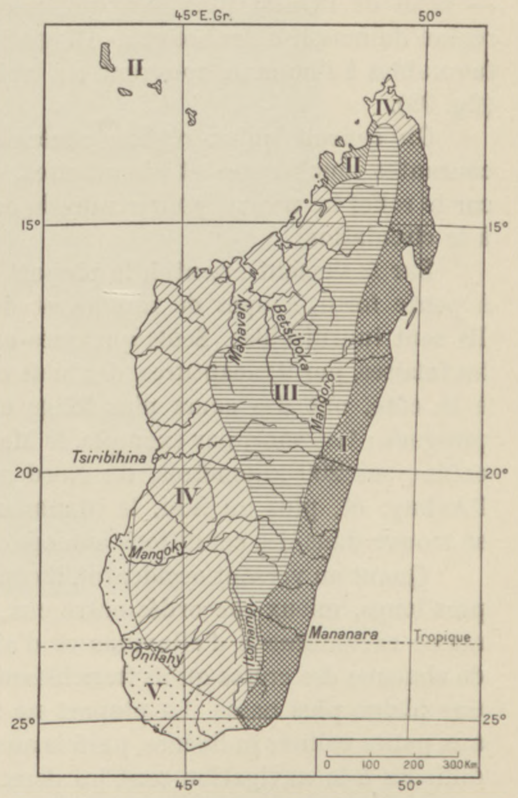


Fig. 98. — Les climats de Madagascar. Échelle, 1 : 16 650 000.

I, Climat de l'Est. — II, Climat du Sambirano. — III, Climat du Centre. — IV, Climat de l'Ouest. — V, Climat du Sud-Ouest.

Le régime des pluies du plateau central offre une transition entre ces deux régimes, et plus encore une image atténuée du régime de la plaine orientale. Comme pour celle-ci, les pluies tombent dans les deux saisons, plus abondamment en saison chaude qu'en saison froide ; mais la quantité totale est notablement inférieure, partout limitée entre 1 000 et 1 500 millimètres. Dans la région de Tananarive, la moyenne annuelle doit se tenir aux environs de 1 300 millimètres, tombant en 92 jours, moins du huitième de la quantité tombée et moins des deux neuvièmes des jours de pluie appartenant à la saison fraîche. Ce régime s'étend au Sud-Est jusqu'à Fort-Dauphin, au Nord jusqu'à Diego-Suarez, au Nord-Ouest jusqu'à Majunga. Puis vers l'Ouest et le Sud-Ouest, régions nettement « sous le vent » par rapport à l'alizé, le régime se dégrade de plus en plus : les basses plaines de l'Ouest et les hautes plaines (les « causses ») du Sud-Ouest ne reçoivent plus que de 500 millimètres à 1 mètre. Quant aux basses plaines du Sud-Ouest, partout elles reçoivent moins de 500 millimètres : dans la région de Tuléar, il tombe en moyenne 375 millimètres de pluie par an, en 27 jours ; les quatre cinquièmes de la pluie qui tombe et les deux tiers des jours de pluie appartiennent à la saison chaude.

En somme, il n'y a à Madagascar qu'une région excessivement humide et qu'une région excessivement sèche : la première est la basse région de l'Est, où il pleut surabondamment et pendant toutes les saisons ; la seconde est la plaine du Sud-Ouest, où les pluies, strictement concentrées dans la saison chaude, sont insuffisantes. Ailleurs, quand les pluies sont encore très abondantes, comme dans le Sambirano, du moins une saison fraîche et sèche donne-t-elle un répit aux hommes. Le même régime, mais encore plus favorable, c'est-à-dire plus frais,

moins humide et doté d'une saison sèche plus longue, caractérise non seulement le haut plateau, mais la région du Nord et les hautes plaines de la zone occidentale. Entre deux climats très chauds et très humides (mais le second moins que le premier) — celui de l'Est et celui du Sambirano — et un climat chaud et sec — celui du Sud-Ouest — on peut noter l'existence de deux climats relativement modérés, l'un plus humide — celui du Centre élevé — et l'autre plus sec — celui de l'Ouest plus bas, qui, par-dessus le Sambirano, s'étend jusqu'à la région du massif d'Ambre et de Diego-Suarez. Ces deux derniers climats, les plus favorables à l'homme, couvrent les trois quarts de la superficie de Madagascar (fig. 98).

On conçoit qu'un régime généralement humide dote Madagascar d'eaux courantes nombreuses et abondantes, — ce qui ne veut point dire utilisables, car le relief intervient pour rendre le cours et le régime des fleuves peu propices à la circulation.

Sur le versant oriental, la plupart des fleuves ont des cours directs, tendus, à pente forte, coupés de rapides et de chutes, sans raccordements entre eux. Ils sont inutilisables. Seuls quelques-uns, raccordant au moyen de brèches dans les falaises, par des captures, des biefs coulant sur les différents gradins parallèles à la côte, ont des cours plus longs et sinueux, partiellement navigables aux pirogues ; tels sont, par exemple, le Mangoro, dont le cours moyen parcourt avec calme, sur 200 kilomètres, du Nord au Sud, l'ancienne dépression lacustre de l'Ankay, et, plus au Sud, le Mananara, dont une des branches, l'Itomampy, se trouve dans des conditions analogues.

Quant au versant occidental, il comporte naturellement des fleuves beaucoup plus longs, mieux raccordés entre eux, mais au régime irrégulier, charriant une masse encombrante d'alluvions et d'ailleurs resserrés en rapides à la traversée de chacune des crêtes qu'ils franchissent pour passer d'une plaine plus haute vers une plaine plus basse. La plupart ne sont guère navigables qu'aux pirogues et aux petits voiliers indigènes, parfois aux chaloupes à faible tirant d'eau. Les moins difficiles à la navigation sont les deux grands fleuves du Nord-Ouest, qui se dirigent vers la mer à travers les plaines de Majunga : le Mahavary, dont le delta n'a malheureusement aucune branche accessible aux navires à moteurs, et la Betsiboka, le plus puissant fleuve de Madagascar, dont deux branches du delta sont navigables. Mais, à dire vrai, le principal service que ces grands fleuves rendent à la contrée est d'irriguer de vastes vallées alluviales qui comptent parmi les terroirs agricoles les plus riches de l'île (pl. LIX, B). Il en est de même, à l'Ouest, de la Tsiribihina et des plaines, en partie lacustres ou marécageuses, où elle coule. Au Sud-Ouest, le Mangoky, le plus long fleuve de Madagascar, et l'Onilahy traversent, d'un cours assez pauvre, des steppes pastorales ; ils ne sont pas navigables.

En somme, peu de cours d'eau utilisables. La seule voie vraiment navigable de l'île, c'est le chapelet des lagunes de la côte orientale : 450 kilomètres de voie d'eau naturelle, interrompue par vingt et une pangalanes, ou isthmes rocheux, d'une longueur totale de 145 kilomètres, dont la plupart sont, dès aujourd'hui, coupés par des canaux.

La végétation et la faune. — Si la végétation de Madagascar, dans son état actuel, est l'œuvre de la nature, elle est, malheureusement, encore plus l'œuvre de l'homme. On peut dire qu'à l'origine le tapis végétal de l'île était



Phot. Service Intercolonial d'Inform. et de Doc.

A. — CHUTE DE LA MANDRAKA.

Passage des eaux du plateau central vers la plaine orientale.



Phot. Service Intercolonial d'Inform. et de Doc.

B. — L'IKOPA, PRÈS DE TANANARIVE. VUE PRISE EN TEMPS DE CRUE.



Phot. Service Intercolonial d'Inform. et de Doc.

A. — LA PRAIRIE DU PLATEAU CENTRAL : L'HOROMBI.

Dans le Centre Sud du plateau, entre Fianarantsoa et la plaine de Tuléar.
Second gradin du plateau vers l'Ouest. Au fond, le plus haut gradin.



Phot. Service Intercolonial d'Inform. et de Doc.

B. — SOUS-BOIS DE LA FORÊT DE L'EST.

composé dans les basses terres de l'Est et du Nord-Ouest d'une forêt quasi continue, dans celles de l'Ouest et du Sud-Ouest, d'une savane tendant à la steppe, enfin sur le haut plateau, au-dessus de 800 mètres, de parcs et de savanes aux hautes herbes. Mais, depuis des siècles, la végétation naturelle a été dévastée par les incendies volontaires des habitants. De là, sur de très vastes espaces, — sans doute, au moins les quatre cinquièmes de la superficie de l'île, — la substitution d'une végétation transformée à la végétation primitive. Elle se distingue de celle-ci par la rareté des espèces et la densité bien moindre des formations. Néanmoins, comme la végétation transformée est l'héritière abâtardie de la végétation primitive, c'est celle-ci qu'il convient de définir tout d'abord pour comprendre la nature de celle-là.

A l'état naturel, la végétation de Madagascar, comme son climat, comporte deux grandes divisions : la végétation du vent et la végétation sous le vent.

Le domaine de la première comprend la portion orientale et Nord-occidentale de l'île, jusqu'aux plus hauts sommets de l'intérieur et aux premières pentes qui en descendent vers l'Ouest : c'est la zone où, partout, les pluies annuelles dépassent 1 mètre. Sa caractéristique essentielle est l'existence de plantes au feuillage persistant. Au-dessous de 800 mètres, partout où la végétation est demeurée à l'état naturel, elle consiste en une forêt plus ou moins dense. Seule, la bande lagunaire et marécageuse qui s'allonge parallèlement à la côte dans la plaine orientale sépare une étroite forêt côtière et une forêt bien plus large qui occupe l'intérieur de la plaine et les deux gradins qui montent au plateau. Là s'étendent de grandes futaies, de 25 à 30 mètres de haut, très denses et entretenant sous leur ombre un riche sous-bois. Toutes les espèces s'y mêlent : bois tendres et durs, résineux et de teinture, bois de charpente, de menuiserie — bois de fer, tamaris — et d'ébénisterie — ébène, palissandre, acajou — arbres et lianes à caoutchouc ou à autres gommes, oléagineux, arbres à fibres. Le seul inconvénient qu'ils présentent à l'exploitation, c'est que les espèces sont tellement mêlées, présentant dans chaque canton des échantillons variés, chacun en petit nombre, que la récolte d'une seule matière en quantité appréciable demande maints parcours et un temps très long (pl. LX, B). Au Nord-Ouest, dans le Sambirano, même formation forestière, un peu moins haute, moins dense, plus aisément pénétrable. Au-dessus de 800 mètres, enfin, s'étendait la forêt claire, au sous-bois modeste, dont les arbres ne dépassaient que rarement la hauteur de 10 mètres. Il est probable qu'elle comptait déjà de nombreux espaces vides, en savanes, et que l'ensemble évoquait l'aspect du « parc » de l'Afrique orientale. Moins drue, moins tenace et moins humide, cette forêt s'est mieux prêtée aux incendies que la forêt d'en bas ; c'est par elle que les indigènes ont commencé ; bien peu de cantons en subsistent : les plus importants sont au Nord, sur les pentes du Tsaratanana et sur les hauteurs qui dominent, de part et d'autre, la dépression d'Androna.

Sous le vent, la végétation naturelle est toute différente. Les arbres ont des feuilles caduques ; les géants de 25 mètres ne se trouvent guère que le pied dans l'eau, dans les forêts-galeries qui bordent les grands fleuves. La latérite, qui se sèche vite dans ces régions où il pleut moins, et que la sécheresse durcit et craquèle, ne porte qu'une futaie claire. Sur le calcaire des « causses » s'étend une savane courte que dominent de haut, en quelques points, des baobabs, des palmiers hyphaene, ou, autour des marais, des raphias. Enfin sur les terrains graveleux ou arénacés commencent à apparaître les plantes xérophiles, plantes

bulbeuses ou épineuses, aloès, cactées, dont les buissons deviennent le paysage le plus commun dans le Sud-Ouest sec, à gauche d'une ligne qui va à peu près de l'embouchure de la Tsiribihina à Fort-Dauphin.

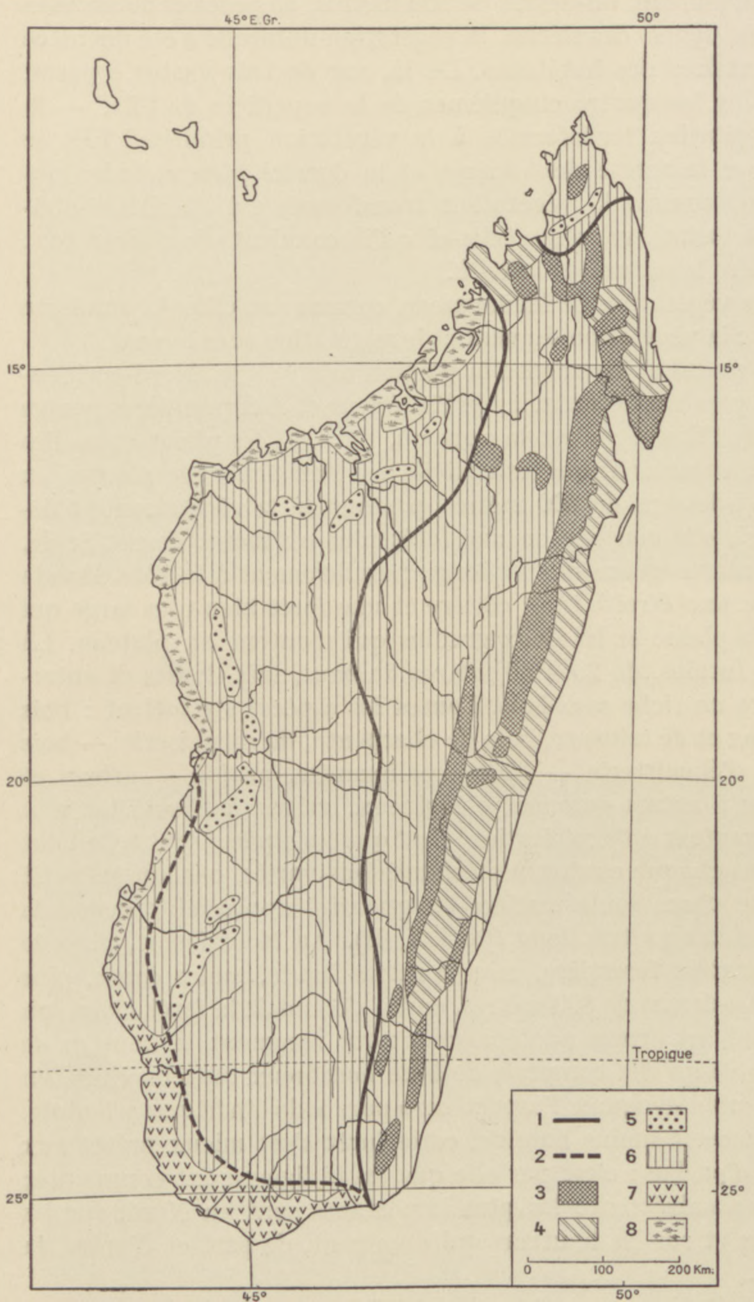


FIG. 99.—Les zones de végétation à Madagascar.—Échelle, 1 : 10 000 000.

1, Limite entre la végétation de l'Est (à feuilles persistantes) et la végétation de l'Ouest (à feuilles caduques).— 2, Limite de la végétation xérophile du Sud-Ouest.— 3, Forêt à feuillage persistant.— 4, Savoka, formation succédant à la forêt détruite en grande partie sur les tavy. — 5, Forêt à feuillage caduc. — 6, Prairie soumise au régime des feux. — 7, Steppe et buisson du Sud-Ouest. — 8, Palétuviers.

Dernière manifestation de la végétation primitive : celle des marais. Elle est assez abondante à l'Est, dans la ligne marécageuse des pangalanes. Mais c'est surtout dans les plaines deltaïques de l'Ouest qu'elle se développe : de la presqu'île d'Ampasimena jusqu'au delà du delta du Mangoky s'allonge une bande presque ininterrompue de palétuviers (fig. 99).

Cette description de la végétation de Madagascar est théorique, ou plutôt reconstructive : elle donne une idée de ce que devait être celle-ci avant l'intervention de l'homme, et même encore il y a trois siècles, car il est permis de penser qu'au XVI[e] siècle Madagascar était presque entièrement couverte d'un manteau de forêts. Mais, aujourd'hui, de cette immense forêt malgache une seule bande continue subsiste : celle qui s'allonge dans l'Est, de la plaine aux gradins du plateau, depuis la baie d'Antongil au Nord, jusqu'à celle de Fort-Dauphin. Dans toute l'île, il n'y a plus que 8 millions d'hectares de forêts, soit

un peu moins de 13 p. 100 de l'île, alors que dans un pays de vieille civilisation agricole comme la France la proportion dépasse encore 17 p. 100. Le feu, qui partout ailleurs a détruit la forêt, n'a pas produit les mêmes effets dans la région du vent et dans la région sous le vent, aux basses et aux hautes altitudes.

Dans la forêt de la plaine orientale et du Sambirano, les indigènes ont pratiqué leurs essartages pour installer des rizières ; après un ou deux ans de culture, ils sont allés plus loin, mettant en feu un nouveau canton de forêt. Sur la rizière abandonnée, ou *tavy*, grâce à la chaleur et à l'humidité, une nouvelle végétation spontanée a poussé : haute savane, coupée de bouquets d'arbres élevés, riche en bambous — tout cela formant rapidement un humus appréciable. Cette formation secondaire porte dans le pays le nom de *savoka* : c'est la meilleure terre pour les cultures coloniales, café, cacao, vanille, girofle et autres.

Au contraire, sur les hauts plateaux, même au vent, à plus forte raison sur les plaines sous le vent, après l'incendie il n'y a plus de place que pour la prairie sans arbres et à l'herbe courte et rare, sauf dans les dépressions humides et alluviales du plateau et dans les larges vallées également alluviales, qui s'ouvrent sur la mer occidentale. Là quelques arbres ont repoussé, et il y a place pour les cultures. Partout ailleurs, et surtout sur la latérite, l'herbe maigre ne peut servir de pâture qu'à de rares troupeaux : on a estimé qu'à Madagascar, 8 millions de bœufs occupaient 48 millions d'hectares de pâturage, 6 hectares par tête ! En somme, l'homme a fait de cette région, naturellement destinée à la forêt ou au parc, une sorte de *Veld*, analogue à celui de l'Afrique australe (pl. LX, A).

A Madagascar, l'homme a profondément modifié le milieu végétal, souvent sans bonheur, et sans qu'il y fût obligé par la nécessité de vivre. Au contraire, du jour où il se préoccupa de spéculations animales, il lui fallut bien importer une faune d'autres pays, car la faune indigène, très archaïque, n'aurait pu lui rendre aucun service. Lémuriens ou maques, — quasi-singes, hauts de quelques centimètres à un mètre ; carnassiers minuscules, comme le *fosa* ; civettes ; petits sangliers amphibies, les *potamochères*; insectivores, comme le *tandroka* ; sauriens, tortues de terre et d'eau, chauves-souris, insectes innombrables : voilà toute la faune que trouvèrent les premières populations qui abordèrent Madagascar.

II. — LES HABITANTS

Histoire du peuplement. — Si Madagascar doit à l'océan Indien ses vents, ses pluies, sa végétation naturelle, elle lui doit aussi sa population primitive. Le peuplement de cette île, isolée de l'Afrique et de toute terre indonésienne depuis le début du Pliocène, semble avoir été assez tardif : on s'accorde généralement à reconnaître que c'est vers le xxe siècle avant notre ère qu'y apparurent les premières migrations. Elles venaient de l'Indonésie occidentale. Cette origine exclusive a son explication naturelle : les vents alizés portaient les indigènes océaniens, navigateurs nés, vers la grande île. Au contraire, aucun courant atmosphérique régulier ne venait d'Afrique ; et d'ailleurs les Africains négroïdes n'étaient pas des marins ; quand certains arrivèrent, beaucoup plus tard, à Madagascar, ils n'y venaient pas spontanément, ils y étaient transportés comme esclaves. Les premiers habitants indonésiens de Madagascar étaient des Nègres. Leurs descendants constituent un des éléments principaux de la population malgache ; ils lui ont donné sa première langue, d'origine indonésienne, dont les caractères devaient être renforcés par l'arrivée subséquente des Hova.

Il est certain que Madagascar fut connue et visitée, dans l'antiquité et le haut moyen âge, par les nations civilisées de l'Afrique du Nord et de l'Asie. On y a trouvé des monnaies égyptiennes de la treizième dynastie, soit du xe siècle avant notre ère ; l'île de Sainte-Marie, près de la baie d'Antongil, a porté d'abord un nom sémite : Nosy Brahim, l'« île d'Abraham ». Il est possible qu'à la fin du viie siècle av. J.-C. les hommes du périple égypto-phénicien de Nechao aient connu Madagascar : vers 22° lat. S, Flacourt, au xviiie siècle, découvrait l'embouchure de la rivière Faraon, le Faraony des cartes modernes. Mais ces premières visites, si elles ont eu lieu, n'ont laissé que des traces faibles et douteuses. Il n'en a pas été de même, au moyen âge, des Indiens, des Persans et surtout des Arabes (fig. 100).



Fig. 100. — Établissements arabes au Nord de Madagascar.

1, Arabes venus de la côte orientale d'Afrique. — 2, Arabes venus du golfe Persique et de la mer d'Oman. — 3, *Sadas* ou villes des Arabes au moyen âge. Échelle, 1 : 9500000.

Les Indiens, à vrai dire, semblent n'y avoir abordé qu'à la suite de déroutements causés par les tempêtes. Venant généralement du Goudjerat, ils se rendaient, en suivant la mousson, vers l'Afrique orientale. Quelques-uns ont été amenés par quelque cyclone sur la côte Sud-orientale : les premiers Européens qui y abordèrent en trouvèrent un certain nombre, mêlés à des Arabes. Ces derniers, au contraire, vinrent nombreux et volontairement. Ainsi que des Persans, musulmans hétérodoxes, on en voit arriver, surtout au ixe siècle, les uns d'Asie, par la mer d'Oman, les autres d'Afrique, du sultanat de Malindi. Les premiers abordent la côte orientale et y fondent de véritables établissements, se mêlant d'ailleurs aux Nègres indigènes. Ils constituent, encore aujourd'hui, trois groupes de tribus métis : au Nord de la baie d'Antongil, les Anjoaty ; au Sud de celle-ci, les Zafi-Boraha et les Zafiraminy ; enfin, au Sud-Est, depuis le Mananjary jusqu'à la baie de Fort-Dauphin, les Zafikasimambo, Ankara, Zafitsimaito, Antaimorona. Quant aux Arabes de Malindi, ils s'établissent sur la côte du Nord-Ouest, dans les îles, dans la riche plaine du Sambirano, et ils construisent sur la côte une dizaine de comptoirs prospères, existant encore lors de la venue des Portugais, qui les détruisirent : c'était les *sadas*. Les Arabes du Sambirano, qui, eux aussi, se mêlèrent aux Nègres de la côte, ont formé avec eux des métis qui s'appellent encore aujourd'hui Antalaotra (fig. 101).

Les Arabes Antalaotra ont, indirectement, joué un rôle supplémentaire dans

le peuplement de Madagascar : ils y ont, les premiers, amené des Nègres d'Afrique. Comme esclaves, naturellement. La preuve qu'il n'y a jamais eu ici de migrations libres et massives de Nègres africains peut être trouvée dans le fait que les divers dialectes de la langue malgache ne comportent presque que des éléments indonésiens et très peu d'éléments bantous ou souahili. Les Noirs, ainsi transportés, ont pris le chemin, les uns, des côtes de l'Alaotra, — ce sont les Makoa, — les autres, de la côte Sud-Ouest et de l'arrière-pays, jusqu'au Centre, — ce sont d'autres Makoa et ceux qu'on appela les Masombiky, sans doute d'après une déformation du nom de Moçambique. Ces apports de Nègres africains furent importants, non seulement par le sang nouveau qu'ils infusèrent dans la population malgache, mais par les animaux, les plantes et les instruments aratoires que leurs maîtres introduisirent avec eux. C'est de cette époque, qui s'étend entre le xe et le xve siècle, que doivent dater les premières exploitations agricoles de l'Ouest et surtout le premier essor de l'élevage des bovins.

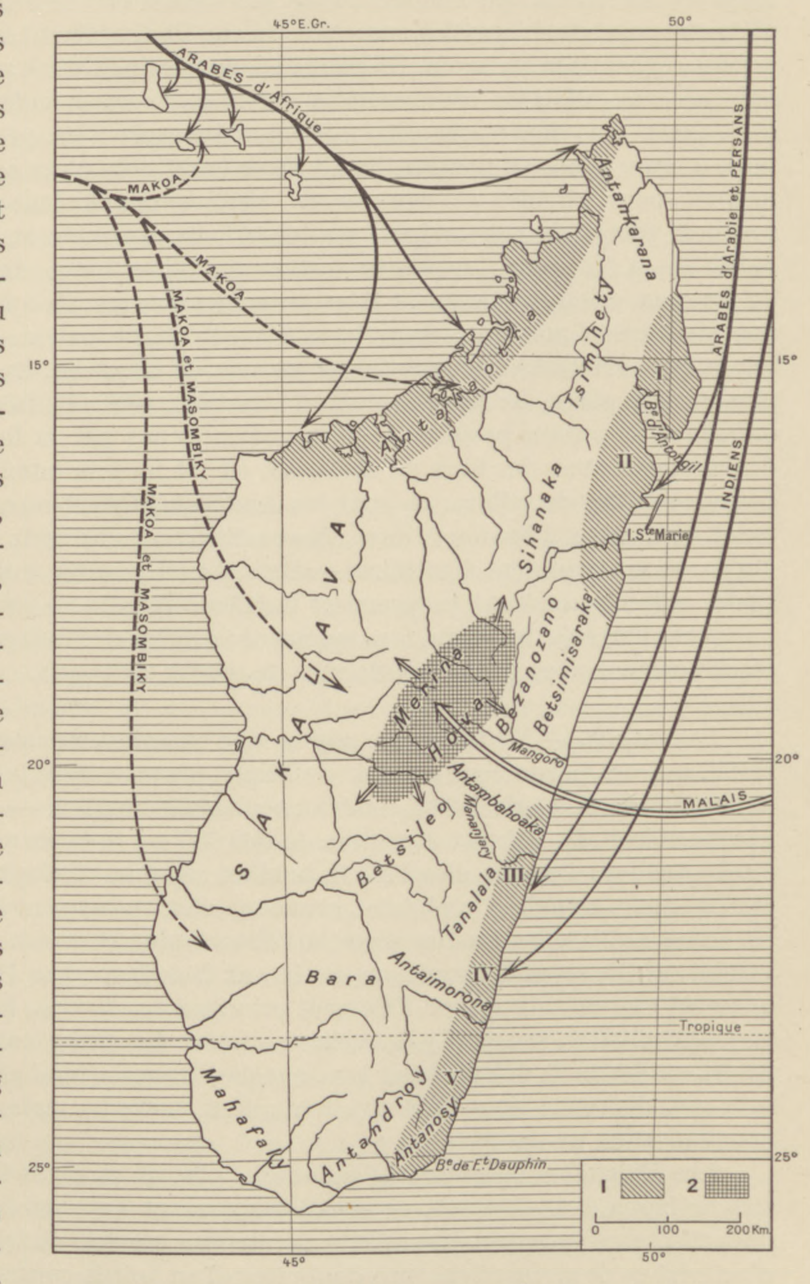


FIG. 101. — Peuplement de Madagascar. — Échelle 1 : 10 000 000.

1, Régions où la population a été mêlée aux Arabes : I, tribus Anjoaty ; II, Zafi-Boraha et Zafiraminy ; III, Zafikasimambo ; IV, Ankara et Zafitsimaito ; V, Antaimorona. — 2, Centre d'immigration et de dispersion de la population d'origine malaise.

Enfin, une dernière migration, qui se termina seulement après que les premiers

Européens avaient déjà abordé dans l'île, devait donner au peuple malgache son dernier trait, et sans doute le principal : ce fut la migration de Polynésiens, Hova et Andriana, qui commença au XIVe siècle et s'acheva au XVIe. Ceux-ci n'étaient point des Négroïdes, mais des Malais. Ils abordèrent sur la côte orientale dans la région de la Mangoro. On peut se demander pourquoi, peuplade maritime, habituée aux relations commerciales par mer, ils ne demeurèrent point sur la côte. C'est, sans doute, que cette côte était inhospitalière, peu propice au cabotage, et que, venus en nombre, ils n'y trouvèrent ni la place pour s'établir, ni les moyens pour circuler et commercer. Voilà probablement pourquoi, dès les premiers temps de leur arrivée, semble-t-il, ils remontèrent, sans doute par la vallée de la Mangoro, jusqu'à la portion du plateau que domine l'Ankaratra, ou Imerina, et où ils établirent leurs premières rizières. Ils apportaient avec eux une civilisation maritime et agricole d'une certaine valeur. De l'Imerina, par migrations, relations économiques et guerres de conquête, ils s'établirent sur la plus grande partie du plateau central. Partout, plus civilisés que les premiers indigènes, ils prirent position de dirigeants : les uns par la force, les autres par des mariages avec des filles de chefs. On en vit un bon nombre en deux siècles devenir maîtres de tribus : ce sont les Andriana. Quant aux autres Hova, formant une caste d'hommes libres, ils constituèrent une sorte de classe intermédiaire, où se recrutaient dignitaires, prêtres, fonctionnaires, militaires et commerçants, entre les chefs et les premiers indigènes réduits en servage.

Avec l'arrivée des Hova, le peuplement indigène de Madagascar était achevé : cet événement n'est pas vieux de plus de quatre cents ans.

LES RACES. — Même sous le régime de l'exploitation coloniale française, les Hova, qui ont perdu tout pouvoir politique, jouent encore le rôle principal dans la population malgache. Cela tient un peu à leur nombre — sur 3 730 000 indigènes environ, ils doivent être plus de 900 000 — et beaucoup à leurs qualités intellectuelles : ils sont d'esprit vif, habiles, capables d'adaptation, industrieux, et aussi âpres au gain. Du plateau, beaucoup d'entre eux sont descendus coloniser les terres cultivables du bas pays, à l'Est et plus encore au Nord-Ouest et à l'Ouest, où ils se sont fortement mêlés aux Sakalava. Les Hova sont, numériquement et qualitativement, l'élément principal des Merina, la race polynésienne au teint olivâtre, venus il y a quelques siècles. La classe noble des Merina, les Andriana, les chefs détrônés par la venue des Français, tend peu à peu à se fondre avec eux. Ils sont aujourd'hui nombreux dans toutes les régions où s'est installée la colonisation moderne.

Les Malgaches originaires d'Indonésie, plus ou moins mêlés, selon les lieux, soit de Hova, soit de Bantous, constituent, quant au nombre, la masse la plus importante de la population. S'il y a entre les groupes de tribus des différences d'activité et de civilisation, sans doute faut-il en voir la cause dans la variété des régions et des climats. C'est aussi que les tribus de la plaine orientale, les Betsimisaraka, doivent, semble-t-il, leur manque d'énergie au climat torride et humide. Au contraire, sur le plateau, autour des Hova et sous leur impulsion, les Betsileo, Tanalala, Sihanaka sont d'actifs agriculteurs et réussissent particulièrement dans le travail des rizières. Depuis que les larges vallées alluviales de l'Ouest ont vu commencer pour elles l'ère des cultures, une émigration assez forte de ces tribus des hauts plateaux s'y est rendue pour travailler la terre. Les émigrants s'y sont rencontrés avec les Hova et aussi avec les Bantous, Makoa ou Masombiky,

descendants des anciens esclaves africains, grands, musclés, bons travailleurs. Quant aux autochtones de l'Ouest, les Sakalaves, race en décroissance (ils ne doivent plus, aujourd'hui, être beaucoup plus de 200 000), ils se cantonnent dans l'élevage extensif des bovins, parcourant les steppes infinies des hautes plaines de l'Ouest. Ils répugnent à toute autre occupation qui demanderait activité et initiative. Seules, deux tribus sakalaves, au Sud-Ouest, s'adonnent, l'une, à la culture, — les Masikoro, — l'autre, à la pêche maritime, — les Vézo. Au Sud, les Bara, Mahafaly, Antandroy et Antanosy, sous un climat encore plus sec, mais aussi plus frais, sont d'assez bons travailleurs.

Dans la population indigène de Madagascar, l'élément le plus actif, avec les Hova, est représenté par ces tribus métissées d'Arabes qui peuplent le Nord-Ouest et le Sud-Est : les Antalaotra et les Antaimorona, laborieux et amoureux du gain, fournissent de bons cultivateurs et d'habiles commerçants. On en trouve aujourd'hui, en dehors de leurs foyers d'origine, un peu sur tous les points de l'île, depuis que la colonisation moderne offre de nouvelles occasions de travailler et de s'enrichir.

La colonisation. — Les Européens de la Renaissance ont connu l'existence de Madagascar très peu de temps après le périple du cap de Bonne-Espérance par Vasco de Gama. Dès la fin du xve siècle, Pedro de Covilham, navigateur portugais envoyé en Orient à la recherche d'épices, apprend à Sofala l'existence d'une grande île située à l'Est et en informe son maître, le roi Jean. Mais c'est en 1500, ou, pour d'autres historiens, en 1506, que, dans le premier cas Diego Diaz, dans le second Laurent Almeida, fils du premier vice-roi des Indes portugaises, aurait abordé, détourné par la tempête, sur la côte orientale de Madagascar, puis l'aurait contournée jusqu'au Nord-Ouest, où il aurait commencé à détruire ce qui restait des *sadas* arabes du Sambirano. Les deux traditions fixent le débarquement, de 1500 ou de 1506, au jour de la Saint-Laurent, nom que le navigateur donna donc à l'île. En tout cas, de 1506 à 1540, les Portugais firent de nombreux débarquements à Madagascar, surtout sur les côtes du Sambirano, quand ils venaient de Sofala, ou dans la baie de Fort-Dauphin, quand ils descendaient de navires faisant route entre le Cap et l'Inde. Aucun de ces débarquements ne fut suivi d'occupation à visées lointaines.

On peut en dire à peu près autant des débarquements hollandais. En 1595, la flotte de Cornelius de Houtman longe la côte méridionale et orientale, de la baie de Saint-Augustin à la baie d'Antongil ; deux établissements, dans les deux baies, ne subsistèrent pas longtemps. Puis vinrent les Anglais : en 1601, la flotte de James Lancaster visite la côte du Nord-Est, du cap d'Ambre à la baie d'Antongil ; en 1607, puis en 1645, deux autres expéditions anglaises débarquent à la baie de Saint-Augustin ; débarquements sans lendemain. Madagascar ne devait revoir les Anglais qu'en 1815.

Quant aux Français, ils se manifestent d'abord par des débarquements analogues aux précédents : en 1503, Paulmier de Gonneville ; en 1527 et en 1529, d'autres Dieppois, dont Jean et Raoul Parmentier ; en 1545, le Saintongeais Jean Fonteneau. Ces expéditions n'eurent d'autre résultat que d'attirer l'attention des négociants. Dès 1601, une première Compagnie d'Orient se forme, sous la direction de marchands bretons, puis une deuxième, en 1616, avec des Parisiens et des Rouennais : ce sont de premiers essais. En 1630, un « aventurier » et négociant français, François Cauche, aborde successivement dans les trois Masca-

reignes, Diego Roy (aujourd'hui île Rodriguez), puis Mascareigne (la Réunion), puis Sainte-Appollonie (l'île Maurice) ; les deux premières sont désertes ; dans la troisième, il trouve des Hollandais. Enfin, en 1638, il aborde à Saint-Laurent, c'est-à-dire à Madagascar, dans la région de la baie du futur Fort-Dauphin. Pendant quatre ans il parcourt la région, entretenant de bonnes relations avec les indigènes. En 1642, il accueille le chevalier de Pronis, représentant d'une Compagnie d'Orient fondée la même année par le capitaine Rigaud, de Dieppe, avec l'autorisation de Richelieu. Pronis fonde l'établissement permanent de Fort-Dauphin. On amène quelques colons. Avec ceux-ci, comme avec les indigènes, Pronis s'entend mal. En 1648, la Compagnie envoie Étienne de Flacourt, qui, pendant sept ans, géra admirablement cet embryon de colonie du Sud-Est. Mais, après lui, des successeurs incapables firent péricliter l'entreprise. Elle fut reprise sous Colbert, qui réorganisa l'ancienne compagnie, sous le nom de Compagnie Royale des Indes Orientales, pour l'exploitation de la grande île ; celle-ci prit alors successivement les noms de France Orientale, puis d'île Dauphine. Entre 1665 et 1675, plusieurs tentatives de colonisation se succédèrent dans la même région du Sud-Est autour de Fort-Dauphin ; la dernière se liquida par le départ des derniers colons pour l'île Bourbon.

Puis ce fut cinquante ans d'un silence troublé seulement par l'éclat des hauts faits de flibustiers français établis à Sainte-Marie, puis par l'épopée d'un aventurier noble hongrois et polonais, le comte de Benyowski, véritable « colonial », mais qui, abandonné et méconnu, traversa l'histoire de Madagascar, de 1763 à 1786, comme un météore. Sa fin marque l'échec définitif de la monarchie française à Madagascar.

La première moitié du XIXe siècle fut marquée par une rivalité pour la possession future de la grande île, entre les Anglais établis à l'île Maurice et aux Seychelles, et les Français, à qui les traités de 1815 avaient rendu la Réunion. Ces derniers s'établissent en 1840 à Mayotte et à Nosy Bé. Des planteurs créoles, venus de la Réunion, les Arnoux, les Lambert, les Lastelle, les Laborde, créèrent de belles plantations de café, de vanilliers, de girofliers dans l'Est, à Sainte-Marie et entre Tamatave et Vatomandry. Même les Laborde s'installèrent en pays Betsileo, sur le plateau. La France crée, en 1866, un consulat à Tananarive, obtient en 1868 de la reine Ranavalo Ire un premier traité de protectorat, purement platonique. L'influence britannique demeure prépondérante à la cour hova, surtout après la guerre franco-allemande de 1870. Pourtant, la grande exploration scientifique d'Alfred Grandidier (1865-1870) travaille pour le prestige français et fait connaître Madagascar en France. Après bien des difficultés, la France s'établit en 1885 à Diego-Suarez, puis envoie un résident général à Tananarive : le premier, en 1885, fut Le Myre de Vilers ; il fut aussi le dernier, en 1895. Quand il quitta Tananarive, la guerre était déclarée entre la France et Madagascar. Le 1er octobre 1895, la capitale hova était prise ; le 18 janvier 1896, un traité de protectorat était signé, qui fut suivi, le 27 septembre de la même année, par la transformation de Madagascar en colonie française, sous le gouvernement de Galliéni.

Au fond, c'était la première unification de Madagascar sous un pouvoir unique, depuis les premiers peuplements de l'île. La monarchie hova n'avait jamais gouverné directement et totalement que l'Imerina ; autour de ce royaume réduit, onze provinces, gérées par des gouverneurs, avaient été constituées avec les peuplades soumises, Bezanozano, Betsimisaraka, Bara, Menabé, et quelques

autres ; mais le pouvoir des gouverneurs ne s'exerçait guère que dans le rayon d'action des garnisons militaires. Le Sud, l'Ouest, — notamment le pays des Sakalaves, — le Nord, c'est-à-dire le Sambirano et le massif d'Ambre, avaient toujours été indépendants. La première unité politique et économique est donc venue à Madagascar de la colonisation française.

III. — RÉGIONS NATURELLES

Le plateau central. — Le plateau central est la région essentielle de Madagascar : il a de tout temps offert aux populations qui l'occupent une situation privilégiée dans l'île, et son climat, intermédiaire entre la chaleur humide des plaines orientales et la sécheresse de l'Ouest, en fait le séjour d'élection pour les colons européens.

C'est par une vision purement cartographique, et de cartographie à petite échelle, que l'on attribuerait au plateau une unité physique absolue, se reflétant dans une unité analogue de peuplement et d'économie. En fait, on l'a vu, les plateaux régulièrement étagés n'existent que vers l'Ouest ; dans la portion orientale alternent de hauts massifs basaltiques, des fragments du socle primitif, recouverts de latérites, et des dépressions, tapissées d'alluvions. L'opposition entre Est et Ouest n'est pas que dans le sol ; elle est aussi dans le climat et les possibilités économiques. Tandis que hauteurs et bassins de l'Est, de température relativement fraîche, reçoivent des pluies abondantes, partout vraisemblablement supérieures à 1 mètre par an, à l'Ouest, déjà « sous le vent », les pluies sont rares. A l'Est, la forêt brûlée a laissé quelques lambeaux ; là où elle a disparu — c'est de beaucoup la plus grande partie du territoire — la prairie qui lui a succédé offre à l'élevage une herbe assez drue, et d'assez nombreux boqueteaux de mimosées et d'eucalyptus la parsèment ; dans les fonds humides, toutes les cultures subtropicales sont possibles : riz et maïs, manioc et arachide, café et tabac, voire coton et canne à sucre. On trouve là le grenier alimentaire de Madagascar. Au contraire, la portion occidentale annonce, par ses horizons monotones et par son herbe maigre, les plaines de l'Ouest, sans présenter comme elles l'avantage compensatoire de larges vallées alluviales, riches en points d'eau, susceptibles de colonisation.

Aussi la zone occidentale du plateau est-elle quasi dépeuplée : à peine y rencontre-t-on quelques groupes, peu nombreux, de Sakalaves, poussant devant eux de maigres troupeaux. Il y a là une zone d'isolement qui marque la limite de l'empire des Hova vers l'Ouest : jamais leurs rois n'ont franchi ce désert — désert d'hommes plus que de végétation — pour conquérir les terres riveraines du canal de Moçambique.

Au contraire, la zone orientale du plateau central, depuis la dépression de l'Ihosy jusqu'au Tsaratanana, est le siège d'une très vieille civilisation agricole : depuis que les Hova y ont apporté le riz, de nombreuses agglomérations se sont constituées dans les dépressions humides ou du moins à leur voisinage ; rizières, qui occupent une bonne moitié des terres cultivées du plateau, champs de maïs et de tabac y alternent, ainsi que les plantations de manioc et de canne à sucre. Sur les plateaux et les hauteurs, l'élevage des bovins, bœufs zébus indigènes et aussi, depuis quelque temps, races importées d'Europe, se pratique selon un régime beaucoup plus sédentaire. Des industries d'origine agricole et pastorale

y prospèrent : rizeries, fabriques de tapioca et de fécule, de conserves de légumes et de viande, tanneries. Toutes les populations indigènes pratiquent une culture relativement civilisée, non seulement les Hova, mais les Betsileo, les Bezanozano, les Tanalala, les Bara. Ces populations sont surtout denses dans les dépressions humides et cultivées : le bassin de l'Alaotra, celui de l'Ankay, et, plus dans l'intérieur, ceux qui creusent le plateau, dans l'Imerina, près de Tananarive et d'Antsirabé, puis, dans des positions plus excentriques, auprès de Betafo, d'Ambositra, de Fianarantsoa, de Moramanga. Là se trouvent les villes, marchés traditionnels où agriculteurs et pasteurs entrent en contact : Tananarive n'est que l'une d'elles, qui doit son importance particulière — plus de 80 000 habitants — au siège du gouvernement hova, jadis, et aujourd'hui du gouvernement colonial (pl. LXIII, B). Tandis que la densité moyenne de peuplement à Madagascar ne dépasse guère 6 habitants au kilomètre carré, on peut dire que dans les dépressions de l'Imerina, même les villes exclues, cette densité se hausse à 18, soit au triple.

La colonisation a relativement peu transformé cette région : elle en a intensifié l'économie, elle n'en a guère modifié les directives. C'est que la mise en exploitation du sol avait, là, grâce aux Hova, précédé la venue des Français. Ceux-ci ont introduit telle culture nouvelle — par exemple le café — ou telle méthode capable d'accroître le rendement ; en construisant des routes, la voie ferrée qui monte de Tamatave à Tananarive, celles qui en rayonnent vers divers points du plateau, celle qui se construit de la côte orientale vers Fianarantsoa, ils ont facilité le commerce extérieur. Mais ils n'ont fait qu'accélérer le rythme d'une vie qui préexistait ; avant eux, le sol était déjà exploité et possédé. Leur seule action, dans ce domaine, a été de transférer la propriété du sol de ceux qui profitaient de la culture à ceux qui la pratiquaient, c'est-à-dire des féodaux hova aux paysans indigènes. De sorte que le plateau central possède peu de colons français : l'exploitation coloniale s'est limitée ici aux entreprises industrielles de transformation des produits de la culture ou de l'élevage, au commerce d'exportation, et aussi aux exploitations minières. Car c'est là que se trouvent les principales mines de graphite, les principaux gisements de pierres précieuses et les principaux placers.

Un autre acte de colonisation né sur le plateau, mais non point limité à lui, est bien intéressant : c'est celui qui a consisté, pour l'administration coloniale, partant des productions et des habitudes de vie de l'Imerina, à les propager, par éducation et par encouragement, dans d'autres parties de l'île. C'est ainsi que la culture du riz, née dans le domaine des Hova et limitée à celui-ci jusqu'à l'occupation française, a gagné les plaines de l'Est et du Nord-Ouest et intéresse aujourd'hui les neuf dixièmes des agriculteurs malgaches ; de même le manioc, matière première du tapioca. La colonisation a fait descendre la civilisation hova, désormais perfectionnée, vers les plaines de l'Est et du Nord-Ouest.

Les plaines de l'Est. — La plaine étroite qui occupe l'Est de Madagascar et les gradins qui la bordent du côté du plateau intérieur offrent des conditions beaucoup moins favorables à l'établissement des hommes et à la vie civilisée. Une chaleur continue, des pluies tombant en grande abondance toute l'année, sans la relâche d'une saison sèche, ce sont les conditions du climat, propres à décourager l'Européen et à donner à l'indigène peu d'activité. En fait, la zone marécageuse qui borde la côte a longtemps porté le nom de « cimetière des Européens », et les principales tribus qui peuplent le centre de la plaine, notamment les Betsimisaraka,

ont une réputation de nonchalance solidement établie. Pourtant, de tout temps, les colonisateurs ont été attirés par cette région : Arabes, Persans, Indiens s'y sont établis jadis ; ils y ont fait souche, et bien des tribus de la côte, on l'a vu, proviennent de métissages avec les autochtones. De même, du XVIe au XVIIIe siècle, navigateurs portugais, hollandais, français signalaient à leurs commettants les ressources singulières que la contrée offrait à la colonisation. Paradoxe dont la cause est dans le climat chaud et humide, générateur de maladie et d'indolence, mais aussi favorable à la culture des denrées coloniales, qui sont si « payantes ».

Sauf au Nord et au Sud, où les tribus métissées des Anjoaty et des Antaimorona font preuve d'activité et d'initiative, — les derniers émigrent comme travailleurs et comme commerçants dans toute l'île, — les indigènes du bas pays de l'Est ont vécu pendant de longs siècles de cultures très primitives (le bétail ne peut vivre ici), inscrites dans ce cycle très simple : incendie d'une parcelle de forêt, culture extensive de quelque céréale, notamment du riz, ou de manioc, pendant plusieurs années ; puis, la terre épuisée, déplacement vers un autre canton de la forêt, que l'on incendiait à son tour. Le résultat de ces pratiques séculaires a été la destruction de la forêt dans le bas pays et sur les premières pentes, où elle a été remplacée par des espaces nus, le *tavy*, que couvre à la longue cette brousse mêlée aux arbustes et aux bambous qu'on appelle la *savoka*. La savoka de l'Est nourrissait mal quelques milliers d'indigènes, quand la colonisation française s'y est établie.

Elle est arrivée là avant la conquête, sous les apparences de colons de la Réunion et de l'île Maurice, qui savaient par expérience ce que l'on peut obtenir, comme denrée de prix, d'une telle terre et d'un tel climat. Leur effort, un peu épars, était commencé quand la colonisation française est venue leur apporter renforcement et systématisation. Quant à la production, son œuvre a été double. D'abord, développer chez les indigènes les cultures et plantations de produits nourriciers : le riz, avant tout, puis le manioc, la banane, la canne à sucre, et les encourager à la récolte, dans la forêt proche de l'intérieur, du raphia, de la cire, de la gomme copal, en organisant des marchés de ces produits. Ensuite, favoriser chez les colons les cultures coloniales pour l'exportation : le café, le cacao, la vanille, la girofle, les plantes à parfum comme l'ylang-ylang, le patchouli, le basilic, le lemon-grass, la cannelle, le géranium. Séduits par les profits possibles, les plus intelligents des indigènes ont adopté certaines de ces cultures, notamment le café. Somme toute, il y a là, avec quelque retard, la même forme de colonisation, avec association des indigènes, que l'on retrouvera dans le Nord-Ouest.

Par rapport à ce dernier, la basse région de l'Est était handicapée, non seulement par son climat, plus accablant, mais par les obstacles que la nature oppose au commerce : peu de ports naturels, des terres trop souvent détrempées, peu propres à la construction de routes solides. Pour les ports, le seul naturel, Tamatave, a été aménagé ; de même celui de Manakara, d'où part le chemin de fer qui atteindra un jour Fianarantsoa, sur le plateau ; dès maintenant, la voie ferrée traverse la plaine, comme celle qui, de Tamatave, monte à Tananarive. Puis, à côté du chemin de fer, la grande voie d'eau des Pangalanes, où les étangs naturels reliés par des canaux doivent constituer une voie d'eau continue parallèle à la côte, offrait déjà, en 1934, 550 kilomètres à la circulation des petits vapeurs, sur les 670 qu'elle comportera, une fois achevée.

La « Grande Terre » du Nord-Ouest et les Comores. — Enclavée entre le massif d'Ambre, qui a le climat et la végétation subtropicale du plateau central,

et la région de l'Ouest s'étend une région où, sans les inconvénients que l'on y a relevés, mais avec tous leurs avantages, on retrouve le climat et les ressources du bas pays de l'Est. Cette région est à la fois continentale et insulaire : elle comprend, en effet, ce que les indigènes des îles appellent la « Grande Terre » et les îles qui vont des îles côtières jusqu'aux Comores. Toute cette région a le même climat, les mêmes ressources ; elle eut le même peuplement ; elle forme un ensemble économique.

La « Grande Terre », c'est le pays de plaines et de collines du Sambirano, qui s'encadre entre le haut massif du Tsaratanana, les monts du Sambirano et du Manangarivo et la mer. Le socle archéen a été ici craquelé et a donné lieu à de puissantes émissions de basaltes, qui, décomposés, donnent un humus riche. Les derniers effondrements ont déterminé, sur le bord de la plaine, une côte tourmentée et riche en accidents : presqu'île d'Ampasimena, îles Nosy Komba, Nosy Faly et surtout Nosy Bé. Cette dernière est entièrement volcanique : quelques cratères, encore presque intacts, y abritent des lacs.

Les îles ne sont pas seulement sur la côte. Au large, jalonnant une autre ligne d'effondrements, qui ont affecté une terre dont elles restent les seuls témoins, se trouvent les quatre Comores : Grande Comore, Anjouan, Mohéli et Mayotte (fig. 96, p. 347). Ici le sol est entièrement volcanique : on a vu que la Grande Comore possède un volcan encore en activité ; à Mayotte et à Anjouan, les cratères ne sont pas rares, d'où descendent des coulées de lave figée ayant encore une apparence de fraîcheur. L'archipel comporte de nombreuses hauteurs, condensatrices de pluies : le point culminant de la Grande Comore atteint 2 400 mètres, celui d'Anjouan, 1 600.

Le climat de la région, tempéré par la mer et, en bien des points, par l'altitude, est très humide : il pleut surtout en été, mais il n'y a point de saison sèche. Sur les hauteurs de la Grande Terre comme des îles s'étendent de belles forêts au feuillage permanent. Toutes les cultures tropicales peuvent y réussir. Or, de très bonne heure, elles y ont été tentées. C'est par la route des Comores que sont venus, au moyen âge, les Arabes de Malindi, qui s'installèrent dans l'archipel et fondèrent en Grande Terre les dix *sadas* de la côte. De leurs mélanges avec les Malgaches sont nés ces Antalaotra, au langage malais mêlé de mots arabes et souahili, si actifs et ingénieux, aussi bons commerçants qu'agriculteurs, et qui amenèrent comme esclaves d'excellents travailleurs bantous, les Makoa. La colonisation française, établie à Mayotte dès 1843, dans les autres Comores en 1886, sur la Grande Terre en 1895, trouva un terrain bien préparé et sut en profiter. C'est là, dans les îles et sur le continent, qu'ont le mieux réussi les cultures coloniales : café, cacao, vanille, girofle, poivre, ylang-ylang et autres plantes à parfum. Outre ces créations de la colonisation moderne, la région se signale par une utilisation excellente des ressources naturelles : coprah des cocotiers, fibres des aloès et des raphias. En outre, les indigènes cultivent les plantes nourricières : fort peu le riz, mais le manioc et la banane. Dans les îles et sur la côte continentale prospèrent des sucreries, des rhumeries, des distilleries de parfums. Enfin, sur les montagnes, on élève un troupeau de bœufs appréciable. A ce développement moderne de l'économie la main-d'œuvre locale n'a pu suffire : le Sambirano et les Comores reçoivent, depuis une vingtaine d'années, des travailleurs migrants du reste de l'île, et surtout du Centre-Sud et du Sud-Est, Betsileo et Antaimorona.

Le commerce d'exportation se concentre dans quelques ports de la Grande Terre et de Nosy Bé : ici à Hellville, là à Ambanoro. Il est dans les mains de compagnies françaises et de négociants indiens : Ambanoro est une ville indienne.

Le massif d'Ambre. — Au Nord du plateau central, de la plaine orientale et du Sambirano, Madagascar se termine par une région étroite, montueuse, découpée : le massif d'Ambre. Ici, le socle archéen disparaît en partie sous des coulées épaisses de basalte. Les effondrements récents qui ont donné lieu à ces coulées et sectionné le massif à l'Ouest et à l'Est y ont laissé accrochées des bandes de terrains sédimentaires, grès calcaires du Jurassique et du Crétacé, qui le flanquent de gradins assez étroits, descendant vers la mer. Elles s'y terminent par une côte extrêmement découpée; les accidents les plus fameux en sont le cap d'Ambre, dont la vue s'offre d'abord au navire qui vient de la mer Rouge ou de Zanzibar, et la baie, extraordinairement profonde et ramifiée, de Diego-Suarez, ouverte à l'Est, qui lui offre ses multiples abris (fig. 102).

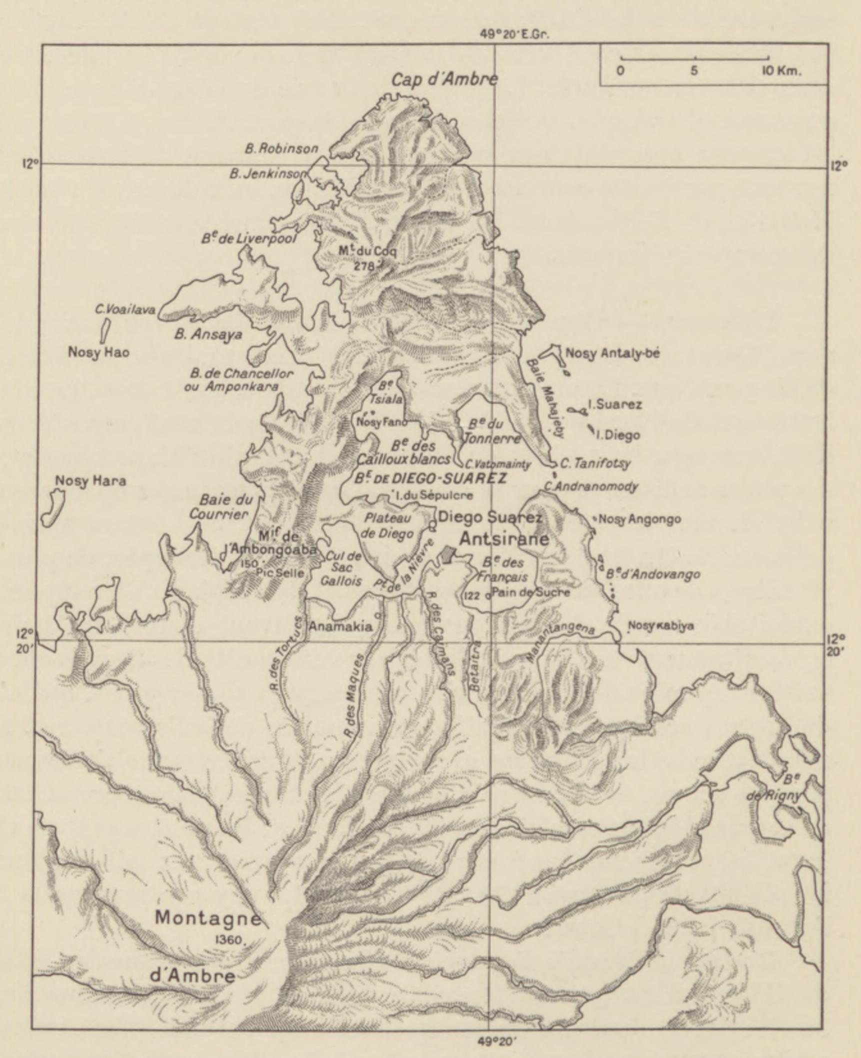


Fig. 102. — Péninsule d'Ambre et baie de Diego-Suarez. — Échelle, 1 : 500 000.

Le climat du massif est celui du plateau central : une saison de pluies en été, une saison relativement sèche en hiver, un total de pluies d'au moins un mètre par an. Mais déjà les influences de l'Ouest apparaissent dans la végétation : dans les parcelles de forêts que l'indigène a épargnées sur la montagne, sans doute la plupart des cantons comportent-ils une majorité d'arbres à feuillage persistant ; pourtant, dans quelques-uns dominent les feuillages caducs. Autour des forêts, les pentes sont couvertes d'une savane, boisée vers les basses altitudes, et semée de baobabs.

La région est moins peuplée et d'une population moins composite que le

Sambirano. Elle n'a pas attiré les Arabes, parce qu'elle ne regardait pas vers l'Afrique (la baie de Diego-Suarez s'ouvre vers l'Est) et parce qu'elle offrait de moindres perspectives à la production des épices. En fait, les indigènes, une tribu malgache du nom d'Antankarana, vivaient surtout de l'élevage avant l'arrivée des Français, et c'est vers un élevage moins exclusif et mieux sélectionné que ceux-ci les ont orientés. La grande industrie de Diego-Suarez est l'industrie des conserves de viande. Aujourd'hui que le port moderne de la baie, Antsirane, est devenu accessible aux navires de fort tonnage, la baie commence à drainer une partie du commerce du Sambirano, aux dépens du port de Nosy Bé, Hellville, et d'Analalava. Là encore, les commerçants indiens dominent, à côté des comptoirs français.

L'Ouest. — Depuis la falaise de Bongo Lava, qui limite le haut plateau vers l'Ouest, les hautes et basses plaines occidentales se succèdent vers le canal de Moçambique. La plupart sont monotones, sèches et nues. Le climat se dégrade lentement du Nord vers le Sud. Au Nord, de part et d'autre du médiocre massif de l'Ambongo, les plaines de Majunga et celles du Manambao reçoivent encore des pluies suffisantes pour se couvrir d'une brousse assez épaisse, émaillée de baobabs et, vers la côte, de bouquets d'ébéniers, de faux camphriers, d'arbres à palissandre. Quant à la côte, de moins en moins découpée, de plus en plus inhospitalière, elle offre, au long de ses deltas et de ses plages détrempées, une ressource exploitable : celle des palétuviers, qui peuvent donner un bois solide et des écorces tannantes. Enfin, de l'intérieur vers la côte, les fleuves ont tracé de larges vallées tapissées d'alluvions, riches en nappes souterraines, qui n'attendent que de bonnes pratiques d'irrigation pour porter de belles cultures. Au Sud du Manambao, avec la sécheresse grandissante, tous ces traits s'atténuent : la brousse perd ses arbres, son herbe se rabougrit, les hautes plaines prennent les apparences de causses, les basses plaines, celles de landes ; les vallées sont de moins en moins humides, et les alluvions font place aux graviers et aux cailloux ; sur la côte même, les plaines de palétuviers se rétrécissent. Le paysage marque la transition vers l'aridité du Sud-Ouest.

Toutefois, jusqu'à l'époque de la colonisation française, il n'y a guère eu de différence entre la vie des tribus du Nord et celle des tribus du Sud. Ici et là, les Sakalaves n'ont guère vécu que d'élevage extensif. C'est tout au plus si leurs maigres troupeaux comportaient plus de bœufs dans le Nord, plus de moutons et de chèvres dans le Sud.

La colonisation française a commencé de modifier cette médiocre situation. La vallée de la Betsiboka et les plaines de Majunga, en particulier, sont aujourd'hui le domaine de cultures grandissantes : on y a associé, non point les Sakalaves, race indolente, en décadence et peu susceptible de progrès, mais des indigènes venus du haut plateau, des Betsileo, des Merina, ainsi que des Antaïmorona du Sud-Est, et enfin de ces Makoa, descendants des anciens esclaves bantous, jadis amenés d'Afrique. Aujourd'hui, à côté de l'élevage des bovins et des moutons, les cultures sont un élément de profit qui commence à compter. On ne cultive point ici les denrées coloniales d'exportation, mais le riz et, un peu, au Nord, le manioc et la canne. Mais, dans l'avenir d'une Madagascar économiquement unifiée, il semble bien que cette contrée doive jouer surtout le rôle de province nourricière, fournissant aux régions qui produiront les denrées exportables le triple fond de l'alimentation : le riz, la viande et le sucre.

Le Sud-Ouest. — Au Sud-Ouest, de la Mangoky au cap Sainte-Marie s'étendent les plaines les plus sèches de Madagascar. Nulle part, là, il ne tombe plus de 50 centimètres de pluies par an, et la saison sèche dure sept mois. Certes, le pays n'est pas un désert, mais c'est une steppe : les causses de l'Androy et de l'Anosy ne portent qu'une herbe maigre, qui nourrit, là, plus de moutons, ici, plus de chèvres que de bovins. La population des pasteurs sakalaves est très clairsemée et peu laborieuse. On ne trouve une certaine activité économique que chez les Mahafaly, qui ont établi quelques cultures irriguées dans les vallées, et chez les Vézo, pêcheurs de la côte, qui font commerce non seulement de poissons secs, mais de nacre, de tortues à écaille, de perles et d'éponges.

Mais cette région n'attend qu'une politique intelligente d'irrigation pour produire. Elle a pour elle sa situation, face à l'Afrique australe, pays de mines et d'industries en évolution, destiné tôt ou tard aux importations de denrées alimentaires. Ce commerce se fera par Tuléar, seul port de la contrée. Déjà quelques négociants indiens y sont établis, qui s'exercent aux échanges avec leurs compatriotes de Durban. Le jour où l'aménagement des eaux aura fait des plaines qui entourent Tuléar une rizière, le courant du commerce avec l'Afrique du Sud deviendra régulier et fort.

Au delà du cap Sainte-Marie, la plaine, orientée maintenant vers le Sud, se rétrécit jusqu'aux derniers escarpements du Vohimainty, qui dominent la baie de Fort-Dauphin. Les pluies redeviennent un peu plus abondantes, et surtout la saison sèche disparaît : il pleut peu, mais il pleut tous les mois de l'année. Les indigènes, Bara et Antandroy, sont plus actifs que les Sakalaves. Ce sont les premières tribus qui ont connu les Européens lors des établissements à Fort-Dauphin au XVIIe et au XVIIIe siècle. L'élevage est moins extensif et moins nomade ; quelques cultures apparaissent. On retrouve ici les conditions de vie du haut plateau : le tour de Madagascar est achevé.

IV. — DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Début d'une ère coloniale. — Jusqu'à l'établissement des Français à Madagascar, la population de l'île n'avait connu aucune unité, ni administrative, ni économique. L'exercice de la puissance hova était, on l'a vu, régionalement limité. La vie économique, réduite à sa plus simple expression, ne comportait, sauf dans l'Imerina et sur certains points de la côte de l'Est et du Nord-Ouest, que la recherche de la subsistance quotidienne, fondée sur un élevage extensif et sur quelques cultures entretenues par la méthode désastreuse des incendies de forêts. Les relations de tribu à tribu, de région à région, se heurtaient au manque absolu de voies de communication un peu étendues et coordonnées : point de rivières navigables, sauf en certaine saison et sur des biefs limités ; aucune côte propice au cabotage, sauf au Nord-Ouest ; aucune route carrossable, mais seulement des pistes pour le portage et pour les transports sur ces engins porteurs de médiocre rendement que sont les *filanzanes*. En somme, quand les Français s'établirent dans l'île, en 1896, tout était à faire pour l'engager dans le mouvement de l'économie mondiale.

Une telle situation pouvait dangereusement pousser les colonisateurs à tenter une œuvre de colonisation constructive, édifiée sur des principes *a priori*, et sans tenir compte de ces réalités : une population en apparence apathique,

peu avancée, plus prête, semblait-il, pour la sujétion que pour l'association. Tentation d'autant plus forte que les hauts plateaux de l'intérieur pouvaient paraître susceptibles d'un peuplement massif par des colons européens. Madagascar échappa-t-elle à ce danger par l'effet naturel de la modeste propension du peuple français à l'émigration lointaine ? Peut-être. Mais surtout la grande île eut la bonne fortune d'accomplir ses premières années de vie coloniale sous la direction d'un colonisateur de génie, qui devait inaugurer ici les méthodes de colonisation dont son élève, Lyautey, fit, par la suite, une si heureuse application au Maroc : Galliéni. Celui-ci professa dès l'abord et appliqua cette doctrine, qui, en territoire tropical (quelle qu'en soit l'altitude) et en territoire bien peuplé d'indigènes (où qu'il soit situé) est la vérité coloniale : développer le pays avant tout par les indigènes, en ne leur donnant, pendant tout le temps qu'ils en auront besoin, que des cadres administratifs, les moyens d'améliorer les conditions de leur vie économique, des occasions de commerce ; et n'encourager la colonisation venue de la métropole que dans la mesure où elle doit aider, et non point gêner, la colonisation du territoire par les indigènes eux-mêmes. Telle fut la politique suivie à Madagascar. Le résultat est qu'encore aujourd'hui, sur 3 773 000 habitants, il y a à Madagascar un peu plus de 25 500 Européens (10 100 Français nés en France, 12 800 Français nés aux colonies, 2 600 étrangers) et un peu plus de 2 000 métis d'Européens et d'indigènes. Les étrangers non européens, Indiens, Chinois, Africains, ne sont pas 12 000. Tout le reste, soit 3 733 000 (près de 99 p. 100) est composé de Malgaches authentiques.

La colonisation française, ainsi définie, a su comprendre les différences de culture et d'intérêts des diverses tribus indigènes. Elle n'a pas dès l'abord tracé un système administratif rigide : supprimant l'hégémonie hova là où elle existait, elle n'a pas tenté de lui substituer une hégémonie qui eût été encore plus rude, étant étrangère dans son origine et générale dans son application. L'administration s'est considérée comme en présence d'une confédération de tribus, chacune ayant ses tendances et ses intérêts, inscrits dans le sol. Voulant développer économiquement toute l'île, elle a appliqué suivant les lieux des méthodes variées. Ici, le climat et le sol y prêtant, avec l'aide des indigènes et des colons, elle a encouragé la production d'exportation : culture des denrées coloniales, exploitation minière. Là, dans des conditions géographiques différentes, elle développe, avec le concours des indigènes seuls, la production des denrées et des matières de consommation avant tout intérieure. Il y a ainsi une association économique des diverses régions de Madagascar, les unes exportant leurs produits, les autres fournissant aux premières des denrées de subsistance.

Une telle coordination des efforts supposait, naturellement, au préalable, la constitution d'un réseau de voies de communication.

Les voies de communication. — Aujourd'hui, Madagascar a un réseau routier honorable : 4 500 kilomètres de routes carrossables. C'est un résultat, tout moderne, de la colonisation. Il est loin encore de l'achèvement : bien des régions du plateau ne permettent encore que le portage à dos d'homme ou le transport en filanzane. Comme il arrive dans ces pays neufs, de densité de population encore faible, le trafic par automobiles, sur route, est plus rémunérateur que le trafic par voie ferrée ; la politique routière se développe ici plus rapidement que la politique ferroviaire. Elle est pratiquée seule dans les plaines de l'Ouest. Sur le plateau central, déjà quatre grandes routes partent de Tananarive, dans



Phot. Service Intercolonial d'Inform. et de Doc.

A. — RÉCOLTE DU RIZ, DANS LA RIZIÈRE DE TANANARIVE.



Phot. Service Intercolonial d'Inform. et de Doc.

B. — UN CHAMP DE VANILLIERS, DANS LA PLAINE ORIENTALE.



Phot. Service Intercolonial d'Inform. et de Doc.

A. — BŒUFS ZÉBUS ATTELÉS.



Phot. Service Intercolonial d'Inform. et de Doc.

B. — ÉLEVAGE DE MÉTIS DE NORMANDS, SUR LE HAUT PLATEAU.
Ferme modèle d'Antsirabé.

diverses directions : l'une dessine une sorte de dorsale Nord-Sud sur le plateau, unissant les diverses capitales régionales de cette portion essentielle de l'île, jusqu'à Diego-Suarez; une autre unit la capitale à son port du Nord-Ouest, Majunga.

Quant aux chemins de fer, ils sont surtout construits en fonction de la côte orientale : les rampes très fortes qui l'unissent au plateau expliquent une telle politique. Une voie ferrée de 369 kilomètres, dont le point le plus haut passe à 1 508 mètres d'altitude, unit Tamatave à Tananarive. A la hauteur du premier gradin vers le plateau, un embranchement de 166 kilomètres en part, qui, par la dépression de l'Ankay et celle de l'Alaotra, atteint le marché d'Andreba. De la région de Tananarive même, un second embranchement de 154 kilomètres traverse l'Ankaratra, montant jusqu'à 1 738 mètres, et atteint Antsirabé; on le poussera plus au Sud, jusqu'à Fianarantsoa. D'un point plus méridional de la côte, du petit port de Manakara, au Sud de Mananjary, une autre voie ferrée monte à l'assaut du plateau; en une centaine de kilomètres, elle atteint Manampatrana ; son terme final sera aussi Fianarantsoa. L'ensemble des voies construites atteint près de 800 kilomètres. Quand ce premier réseau sera achevé, une sorte de quadrilatère de chemin de fer unira à la côte orientale les parties les plus vivantes du haut plateau et de sa bordure ; à ce quadrilatère, toutefois, un côté manquera : celui de la côte, au Nord et au Sud de Tamatave.

Il sera remplacé par le canal des Pangalanes. On a vu que celui-ci est presque terminé : 550 kilomètres aménagés sur 670 qu'aura la ligne d'eau continue après achèvement. Dès maintenant, la continuité des communications est assurée, grâce à quelques liaisons par Decauville et par autocars. Après achèvement, malgré sa côte défavorable, la plaine orientale aura son commerce de cabotage, mais d'un cabotage intérieur.

La production. — Les Malgaches paient aujourd'hui les mauvais traitements qu'ils ont pendant des siècles imposés à leurs forêts : de ces forêts décimées la production utile joue aujourd'hui un rôle fort médiocre dans l'économie de Madagascar. Il faut dire, d'ailleurs, qu'aux premiers temps de la colonisation l'exploitation désordonnée et, pour reprendre le mot des Allemands, vraiment « sauvage » (*Raubwirtschaft*) de la seule ressource qu'on songeât alors à demander à la forêt orientale, le caoutchouc, a encore diminué les chances de profit à tirer d'un domaine singulièrement rétréci et délabré. Comme objets d'exportation provenant des arbres, c'est à peine si l'on peut indiquer un peu de gomme copal, de tan provenant des palétuviers, d'ébène et de palissandre, quelque 1 300 tonnes par an de coprah (moyenne de 1931-1935), pour une production mondiale de 1 500 000 tonnes, et surtout 6 000 tonnes de fibre de raphia : ce produit tient, en valeur, le troisième rang parmi les objets d'exportation de l'île. Compromis pendant un temps par une exploitation imprévoyante, il est aujourd'hui l'objet d'une politique de conservation qui commence à porter ses fruits. C'est le produit arbustif qui a le plus bel avenir, avec le coprah, l'administration coloniale encourageant les plantations de cocotiers, dont le domaine de vie possible est si étendu sur un territoire où aucun point de l'intérieur n'est très éloigné de la côte et où tant de plaines côtières, à l'Est, au Nord et au Nord-Ouest, sont balayées par les vents marins nécessaires à cet arbre.

L'agriculture à Madagascar devait être favorisée sur la plus grande partie de l'île — la totalité sauf le Sud-Ouest — par le climat, mais non point par

la nature du sol. Les argiles latéritiques, qui recouvrent la roche en place sur de si larges espaces, ne sont point fertiles, non plus que la roche en place là où elle est cristalline, c'est-à-dire en bien des points. Seuls les sols résultant de la décomposition des basaltes sur place, les alluvions lacustres, celles des vallées de l'Ouest et de la plaine de l'Est, sont fertiles : ils représentent une proportion modeste du sol de l'île. L'agriculture malgache, malgré les grands progrès accomplis depuis trente ans, ne tient pas encore dans Madagascar la place qu'elle mérite : sur 616 000 kilomètres carrés de superficie, il n'y a guère plus de 1 500 000 hectares cultivés, soit environ 2,5 p. 100 du territoire. Et sans doute aux grands espaces couverts de latérite ou d'argile latéritique, qui sont impropres à la culture, on doit ajouter les parcelles encore considérables — heureusement, d'ailleurs — couvertes par la forêt. Il n'empêche que, si la plupart des bassins alluviaux du plateau central et la totalité des plaines du Nord-Ouest sont bien cultivés, beaucoup de terres cultivables restent vacantes dans la plaine orientale et surtout sur les vastes plaines et dans les larges vallées de l'Ouest, où la culture paierait généreusement les efforts d'aménagement qu'il y faudrait faire, ici par irrigation, là par drainages. Certes, ici et là, l'œuvre de la colonisation fut louable depuis un demi-siècle ; mais il reste encore beaucoup à faire.

Les cultures de Madagascar comportent deux groupes : les cultures essentiellement nourricières et les cultures avant tout destinées à l'exportation. Parmi les premières, le riz tient aujourd'hui la place prépondérante. Il avait été importé, naturellement, par les immigrants malais. Mais, quand a commencé l'occupation française, sa culture ne dépassait pas la limite de l'hégémonie hova : on la pratiquait surtout dans les bassins du plateau central, sur les premières pentes qui les entourent et dans la plaine de l'Alaotra; en fait, il n'était la nourriture habituelle que des Merina et des Betsileo. Sous l'occupation française, la consommation du riz se développa d'abord avec plus de rapidité que la production ; il devint l'aliment indigène par excellence : aussi, au début du XXe siècle, la grande île devait-elle importer du riz d'Indochine. Aujourd'hui, la situation est heureusement renversée : aliment principal, le riz est devenu aussi culture principale des Malgaches ; sur 1 500 000 hectares cultivés, 500 000 le sont en riz ; aux rizières du plateau et de l'Alaotra, elles-mêmes multipliées, d'autres sont venues s'ajouter, à l'Ouest et à l'Est, notamment dans la vallée de la Betsiboka, qui approvisionne Majunga, et dans celle de la Matitanana, qui approvisionne les ports de Mananjary et de Farafangana, pour l'exportation vers la Réunion. Car Madagascar aujourd'hui, au lieu d'importer du riz, en exporte, et non seulement à la Réunion, mais en France, par Majunga. Sur une production de quelque 21 500 tonnes (estimation officielle, mais non point assurée), Madagascar en a exporté 1 600 au cours des dernières années. Les optimistes escomptent une exportation future de 30 000 à 40 000 tonnes (pl. LXI, A).

Une autre culture alimentaire de première importance est le manioc. Il fut introduit par des planteurs de la Réunion dès le XVIIIe siècle. Il s'est rapidement répandu, parce qu'il pousse partout, aussi bien sur la latérite pauvre que dans les riches alluvions ; toutefois le rendement varie grandement, selon les sols : entre 3 et 30 tonnes à l'hectare. Aujourd'hui, les colons européens comme les petits tenanciers indigènes le cultivent, ceux-ci surtout pour l'alimentation des hommes et du bétail, ceux-là pour la fabrication des denrées d'exportation, farines, fécules et tapioca. Il y a déjà une dizaine de minoteries à manioc, surtout dans le Nord et le Centre, et une quinzaine de féculeries et de fabriques de tapioca, sur-

tout dans l'Ouest. Les exportations, importantes et régulières, se font presque exclusivement vers Marseille.

Une céréale voit sa culture se développer rapidement depuis le début du siècle : le maïs. Il réussit fort bien sous les cieux et dans les sols humides, surtout dans les vallées de l'Ankaratra et dans celles qui descendent à travers les plaines du Nord-Ouest vers le canal de Moçambique. La production moyenne de cette denrée, à la fois aliment humain et fourrage, a dépassé au cours des dernières années 66 000 tonnes — trois fois la production de riz. Une certaine quantité figure au tableau des exportations depuis 1911 ; mais le maïs sera toujours avant tout une denrée de consommation indigène, et de plus en plus utile à mesure que l'élevage du bétail s'améliorera et que les spéculations pour l'engraissement et l'abatage d'animaux sélectionnés prendront du corps. Autres produits agricoles surtout voués à la consommation intérieure : la banane, dans les zones les plus chaudes, et la pomme de terre, dans les terrains pauvres de la zone tempérée.

Les cultures d'exportation se sont encore plus rapidement développées que les cultures de consommation locale. Sans doute y en a-t-il une qui n'est encore qu'à ses débuts et dont l'exemple de la Réunion et de l'île Maurice peut donner à penser qu'un jour elle jouera un rôle de premier plan dans l'économie malgache : c'est celle de la canne à sucre. Toutes les vallées des plaines de l'Est et de l'Ouest, si propres à la culture du riz, le sont également à celle de la canne. Déjà, celle-ci occupe une place dans l'Est et dans la vallée de la Betsiboka ; on y trouve quelques rhumeries-sucreries ; mais il y a là encore plus d'espoirs — la production moyenne annuelle n'atteint pas 8 000 tonnes — que de réalités substantielles. Il en va tout autrement, par exemple, du café. Les terrains abondent à Madagascar, où la culture du café peut trouver les meilleures conditions naturelles : les pentes supérieures de l'escarpement oriental, celles de maintes hauteurs sur le plateau central possèdent ces sols résultant de la décomposition des basaltes et autres roches volcaniques, ces pluies abondantes, ce bon drainage qui dans toutes les parties du monde font les bonnes « terres à café ». Et, en fait, la culture s'en est propagée avec une surprenante rapidité après la Guerre. On a d'abord essayé les espèces les plus résistantes, mais non les plus fines : *Kouilou*, *Canephora*, *Robusta* ; puis, à l'exemple des Mascareignes voisines, on en est venu aux cafés d'Arabie, variété de Bourbon. Les résultats ont été excellents. De là un véritable engouement pour la plantation du café, qui a saisi non seulement les colons, mais les petits tenanciers indigènes. Les plantations actuelles varient en étendue, depuis les domaines qui ont de 200 000 à 300 000 arbustes jusqu'aux simples cultures familiales, qui donnent seulement un profit d'appoint à la modeste économie du paysan. Des pentes basaltiques la culture est descendue sur les alluvions de la plaine orientale, également riches en phosphore et en potasse : les plantations de café les plus étendues se trouvent aujourd'hui sur les alluvions de la vallée du Mananjary et au Nord et au Sud de celle-ci, vers le Matitanana et le Mangoro. La production moyenne annuelle de café malgache se tient dès maintenant au-dessus de 16 000 tonnes. En 1933, les exportations ont dépassé 15 000. Production et exportation sont assurées pour plus de la moitié par la petite production indigène, et les exportations représentent déjà près de la moitié des importations françaises de café.

Autre production d'exportation en plein rendement : les plantes aromatiques. La vanille est la plus ancienne et la plus importante, puisqu'elle représente aujourd'hui les deux tiers de la production mondiale. Importée par des colons de la

Réunion, la plantation s'est d'abord établie dans la plaine orientale entre Mananjary et Vohémar, puis elle a gagné le Sambirano, Nosy Bé et les Comores (pl. LXI, B). Le giroflier, qui a été importé de l'île Maurice, a suivi la même marche : d'abord l'île de Sainte-Marie et la côte orientale, puis le Nord-Ouest. Là, les premières plantations ne datent guère que de cinq à sept ans ; comme les meilleurs rendements s'obtiennent d'arbustes entre huit et douze ans, on est loin de l'*optimum* de rendement. En 1933 figuraient dans les exportations 1 250 tonnes de clous de girofle ; on ne désespère pas d'atteindre les 11 000 tonnes de Zanzibar. Puis viennent, dans les mêmes régions, les plantes à parfums : géranium, ylang-ylang, lemon-grass, cannelle, palmarosa, basilic, patchouli. Des usines en extraient, ainsi que de la girofle, les huiles essentielles et les essences volatiles. C'est un bon produit, qui pèse peu, — 220 tonnes exportées en 1933, dont 183 vers la France, — mais qui vaut cher.

A ces produits de valeur et en pleine production il faudrait ajouter tous ceux dont l'exploitation commence : oléagineux comme les arachides, dont la production est déjà plus du sextuple de celle du coprah ; textiles, comme le sisal, dont l'exportation n'est encore que le sixième de celle du raphia ; tabac ; fruits, comme les bananes, oranges, mandarines et citrons du Sambirano et des Comores ; cacao, poivre, enfin légumes et féculents. Parmi ces derniers, il en est un qui a joui récemment d'une singulière fortune : c'est le « pois du Cap » (*Phaseolus insoenus*), sorte de gros haricot qui vient très bien dans les alluvions annuellement inondées des vallées de l'Ouest (la semaille se fait après le retrait des eaux, en avril-mai ; la récolte, en octobre), et dont il s'exporte déjà, bon an mal an, quelque 13 000 tonnes vers la Grande-Bretagne et les États-Unis.

Beaucoup plus ancien que la culture systématisée, l'élevage attend encore l'amélioration décisive. Pour l'instant, son actif est encore relativement peu de choses, tandis que son passif est lourdement grevé par la responsabilité qu'il porte des modes d'exploitation destructive, par incendies de forêt et de brousse, qui ont ravagé irrémédiablement tant de régions de la grande île. Le seul cheptel qui compte pour l'instant est celui des bovins. 200 000 moutons, de race médiocre, et 150 000 chèvres pâturent les steppes très maigres de l'Ouest et du Sud-Ouest. On s'essaie autour de Tuléar à l'élevage des autruches, simple début dont l'avenir dépend de la mode, présentement peu favorable. En revanche Madagascar possède 8 millions de bovins. Ce sont pour la plupart des zébus d'origine africaine, à l'échine raide, au poil sombre, aux cornes en lyre. Les principaux avantages qu'offre leur race sont la résistance et la prolificité : jusqu'à 1916, celle-ci se marquait par une augmentation régulière du cheptel de 250 000 à 350 000 bêtes par an. Si aujourd'hui l'effectif demeure stationnaire, la cause en est dans le développement des abats et de l'industrie des conserves ; chaque année, 500 000 animaux sont sacrifiés à la boucherie (pl. LXII, A).

La grande zone d'élevage va du haut plateau aux grandes plaines de l'Ouest : il est de moins en moins dense vers l'Ouest, l'humidité diminuant dans cette direction et avec elle la richesse en herbes. Nulle part il ne l'est beaucoup. Tout au plus peut-on signaler, sur certains points du plateau, quelques fermes modèles, notamment dans les régions de Tananarive et d'Andriba, où l'on s'essaie à la sélection avec des représentants d'espèces européennes importées de l'Afrique du Sud (pl. LXII, B). Là encore c'est un début. Néanmoins, dans son état encore primitif, l'élevage donne des produits qui figurent honorablement dans les mercuriales de Madagascar : aux exportations, la viande frigorifiée et les conserves

se tiennent au deuxième rang de tous les produits exportés, pour la valeur (immédiatement après le café) ; les cuirs et peaux, au cinquième ; les graisses animales, au treizième; le bétail sur pied, au quinzième. Ce dernier commerce se fait vers les régions voisines : les Mascareignes et le Moçambique ; il n'a guère de chance de se développer au delà, car l'Afrique du Sud pratique l'élevage, et, vers l'Europe, la température de la mer Rouge interdit tout transport d'animal vivant. Au contraire, les industries des conserves et de la tannerie peuvent se développer encore. Les deux grands centres de fabrication des conserves sont Tananarive et Diego-Suarez ; ceux de la frigorification, Tananarive et Majunga. La tannerie se pratique dans les mêmes centres ; l'écorce tannante des palétuviers en est devenue un bon objet de commerce intérieur.

Avec la tannerie se termine la liste des industries malgaches de transformation qui méritent d'être citées : féculerie de manioc et fabrication du tapioca, sucrerie et rhumerie, distillation des huiles et essences parfumées, conserves de viande et tannerie — toutes sont des industries d'origine agricole. En dehors d'elles, il n'y a guère que de petites industries artisanales, faites pour alimenter un rayon local de consommateurs : tissage de la soie (d'une soie sauvage, produite par un ver qui vit dans certaines forêts de l'intérieur) et du raphia, vannerie, chapellerie de fibres végétales, travail du fer pour la fabrication des bêches, des haches et de quelques outils. L'administration coloniale, utilisant certaines dispositions indiquées par les artisans, s'efforce de développer la sériciculture et la ferblanterie. Mais surtout ses vues se portent sur l'industrie minière.

Dans cet ordre de ressources, une énumération des « possibilités » de Madagascar ressemblerait à une carte assez complète d'échantillons : fer, cuivre, plomb et nickel, charbon et pétrole, graphite et phosphate, mica et amiante, or et pierres précieuses, Madagascar possède tout cela en un point ou en un autre de son territoire, et l'on ne saurait s'en étonner quand on se rappelle la variété des terrains qui la constituent et la grande abondance des terrains éruptifs. Mais ni le cuivre, ni le plomb, ni le nickel ne sont exploités à cette heure ; le charbon et le pétrole en sont encore au stade des prospections prudentes ; le fer n'est traité que par les indigènes, dans des forges à la catalane. A dire vrai, l'exploitation minière de Madagascar se limite présentement à celle du graphite, du phosphate, de l'or et des pierres précieuses. Celle du graphite est la plus importante : dans le tableau des exportations malgaches, il tient le onzième rang pour la valeur ; on le trouve dans les schistes cristallins du plateau central ; il est surtout recherché pour la fabrication des produits réfractaires, comme les creusets de fonderie (pl. LXIII, A). Le phosphate est un phosphate de guano, que l'on recueille dans les petites îles du canal de Moçambique, surtout à Juan de Nova. L'or se recueille principalement dans les alluvions : le travail de recherche, pratiqué surtout par les indigènes, se fait encore plus à la batée qu'au sluice. Quant aux pierres précieuses, ce sont des béryls, des tourmalines, des grenats, des topazes, des améthystes, des blocs de cristal de roche.

Le commerce. — Le commerce de Madagascar s'est rapidement développé depuis le début du xxe siècle. Si l'on divise en périodes quinquennales l'espace de temps qui s'étend entre 1904 et 1933, on constate qu'en poids les exportations de Madagascar qui, pendant la première période, se chiffraient par une moyenne annuelle de 25 800 tonnes, sont passées, au cours des périodes suivantes, à 98 200, 150 900, 174 400 et 228 600 tonnes, présentant ainsi un chiffre presque neuf fois

plus fort pendant le quinquennium 1924-1928 que pendant le quinquennium de départ. Il est vrai qu'en 1929-1933 la moyenne annuelle a baissé par rapport à 1924-1928 : elle n'a été que de 171 000 tonnes; pour une période de crise, c'est un chiffre encore estimable. La plus grande partie de ce commerce se fait avec la France ; quand Tuléar sera aménagé et la région qui l'environne mise en culture, le courant vers l'Afrique australe pourra prendre de l'importance.

Comme pour tout pays qui s'outille, les importations dépassent les exportations en valeur. Mais celles-ci suivent une évolution satisfaisante : tandis qu'au début elles étaient représentées surtout par les produits de cueillette, aujourd'hui, parmi les quinze produits qui figurent avec le plus gros chiffre au tableau des exportations, un seul provient de la forêt : le raphia ; un seul, des mines: le graphite; quatre, de l'élevage : on les a nommés plus haut ; neuf de la culture : le café, le sucre et le rhum, les pois du Cap, le manioc et le tapioca, le tabac, la vanille et la girofle. Ce sont les exportations d'un pays tropical où la colonisation suit son cours normal. La même constatation ressortirait d'une analyse des importations, où figurent de moins en moins de denrées alimentaires, de plus en plus de machines et d'outillage de toutes sortes.

Ce commerce, colonial dans sa nature, est colonial aussi dans son mécanisme, par le rôle qu'y jouent les compagnies de commerce et les grosses maisons françaises d'exportation. Néanmoins les indigènes et, plus généralement, les gens de couleur y sont associés et ont leur part du profit. Dans l'intérieur, tout le commerce de détail est dans les mains des Hova. Sur la côte orientale, les maîtres présents de ce genre de négoce sont les Chinois ; dans le Sambirano et dans les îles du Nord-Ouest, les Indiens, auxquels sont venus récemment se joindre, comme dans toute l'Afrique orientale, un certain nombre de Grecs.



Phot. Service Intercolonial d'Inform. et de Doc.

A. — MINE DE GRAPHITE DE TSARAZAPHY.



Phot. Service Intercolonial d'Inform. et de Doc.

B. — LE MARCHÉ DE TANANARIVE.



Phot. Service Intercolonial d'Inform. et de Doc.

A. — LA RÉUNION. LE PORT DE LA POINTE DES GALETS.



Phot. Service Intercolonial d'Inform. et de Doc.

B. — LA RÉUNION. LE PITON D'ANCHAIN, DANS LE CIRQUE DE SALAZIE.

CHAPITRE XXIV

LES MASCAREIGNES

A 670 et à 1 120 kilomètres au Nord de Madagascar, les îlots des Amirantes et les vingt-neuf petites îles des Seychelles (en tout une vingtaine de milliers d'habitants), hors une certaine plantation de cocotiers et la production du coprah, ne jouent guère d'autre rôle dans la vie du monde que celui d'escales et de points d'appui pour les marines de commerce et de guerre britanniques, entre l'Inde et l'Afrique Orientale Anglaise. Dans les Mascareignes elles-mêmes, l'île Rodriguez, à quelque 600 kilomètres à l'Est de l'île Maurice, terre peu étendue — 111 kilomètres carrés — et peu peuplée, — quelque 4 000 habitants, — ne remplit guère d'autre office.

A la vérité, dans les îles-satellites de Madagascar, seules les deux grandes Mascareignes, la Réunion et l'île Maurice, ont, par leur sol, leur production, leur peuplement et leur histoire, une importance qui mérite qu'on s'y arrête.

I. — LA RÉUNION

Le sol. — Comme l'île Maurice et l'île Rodriguez, le sol de la Réunion est entièrement volcanique. De l'ancien continent, dont l'effondrement mio-pliocène a donné lieu aux éruptions qui l'ont constituée, rien ne reste ici émergé. Les éruptions constitutives se sont d'abord produites sous les eaux, épanchant leurs laves sur le socle Mascareignes-Seychelles effondré, puis à l'air libre. Encore aujourd'hui une zone volcanique de la Réunion est en activité : tandis que le Nord-Ouest et le centre de l'île semblent endormis définitivement, ou du moins depuis longtemps et pour longtemps, le Sud-Est comporte un grand volcan en éveil (fig. 103).

Ce que l'on peut appeler, par comparaison, le massif ancien de la Réunion donne le spectacle d'une région volcanique en dégradation par le fait de l'érosion. Depuis la fin du Pliocène, celle-ci a découpé dans les anciens cratères des pics aigus ; d'autres pics sont des reliefs surimposés, témoins des dernières éruptions dans cette zone aujourd'hui refroidie. Telle est la double origine des *pitons* ou *mornes,* comme on les appelle dans le pays, points culminants de l'île : le Piton des Neiges monte à 3 069 mètres, le Gros Morne à 3 000, le Grand Bénard à 2 895. Entre pitons et mornes, les bords démantelés des anciens cratères dessinent de vastes cirques, cirque de Mafatte, cirque de Salazie, cirque de Cilaos, Grand Bassin, dont le fond plat, occupé par des laves solidifiées, est arrosé par les eaux qui affluent des bords surélevés, avant de trouver leur sortie par une brèche

(pl. LXIV, B). Chaque cirque a ainsi son cours d'eau, qui l'irrigue et le draine. Puis, flanquant la zone des mornes et des cirques, la zone du volcanisme ancien comporte une série de plateaux étagés, tables quasi horizontales taillées dans les matières volcaniques solidifiées, basaltes, trachytes et autres : c'est ce qu'on appelle dans le pays des *plaines*. Ces sortes de *mesetas* dessinent un gradin circulaire presque continu de moyenne altitude autour de la zone montagneuse, depuis la plaine des Marsouins jusqu'à la plaine des Merles. Vers le Sud-Est, elles s'appuient sur deux plus grandes plaines, la plaine des Palmistes et la plaine des Cafres, un peu plus accidentées, mais qui forment bien un seuil déprimé, allant de la côte Nord-Est à celle du Sud-Ouest et séparant la zone du volcanisme ancien de la zone du volcanisme récent.

Celle-ci occupe le Sud-Est de l'île. Elle fut constituée, depuis le Pliocène, par une série de grandes explosions, dont chacune a créé un « rempart » extérieur, à peu près semi-circulaire, encadrant une dépression où a surgi un cône volcanique. Les explosions successives ont été de moins en moins violentes et ont couvert un champ de moins en moins étendu ; de sorte que la région présente schématiquement le spectacle de remparts et de cônes de moins en moins étendus et comme emboîtés les uns dans les autres. La zone extérieure est relativement figée et consolidée, l'activité interne ne se manifestant que par à-coups et faiblement : c'est la zone du Petit Brûlé. La zone intérieure est encore en activité : c'est le Pays Brûlé, dont les remparts verticaux et élevés s'ouvrent à l'Est vers la mer par le Grand Brûlé, passage des laves qui descendent du Piton de la Fournaise, dôme énorme aux trois cratères, dont un seul, le Cratère Brûlant ou Cratère Lacroix, est présentement actif.

Autour des deux masses montagneuses, l'une figée, l'autre encore en construction, une mince ceinture de plaines entoure l'île; ceinture continue, mais non point uniforme. Ici, la plaine est formée par les cônes de déjection des torrents descendant de l'intérieur ; cailloux et graviers secs dominent dans leur substance : tels sont le Champ Borne, au Nord-Est, et la plaine des Galets, au Nord-Ouest. Là, ce sont les alluvions fines qui l'emportent, comme dans la plaine de Gol et de Saint-Louis, au Sud-Ouest. Les premières plaines se prêtent mieux aux plantations de vanilliers et de plantes à parfums; les secondes, à la culture de la canne. Enfin, ailleurs dominent les sables et les dunes stériles, occupés par la forêt. Telles sont les *Basses Terres* de la Réunion. Là se trouvent — et encore sur certains points seulement — des sols un peu profonds pour la culture ; ailleurs les terres arables sont peu épaisses, et en raison des pentes fortes, sauf sur les *plaines*, elles sont menacées continuellement d'être entraînées par les torrents après les pluies.

Le climat de la Réunion est tempéré par l'effet de l'altitude et des vents. Si la température est tropicale jusqu'à 800 mètres environ, — de 20° à 26° C. de moyenne, — déterminant une végétation tropicale au feuillage permanent et permettant toutes les cultures tropicales, elle n'est plus que semi-tropicale à partir de 800 mètres et jusqu'à 1 400 : de 10° à 20° en moyenne, d'où une végétation mêlée, arbres à feuillage caduc et à feuillage permanent. Au-dessus de 1 400 mètres, la température est fraîche, variant de 5° à 10° ; la forêt, assez rabougrie, — un seul grand arbre : le tamarin, — couvre une bonne partie des pentes. Enfin, au-dessus de 2 000 mètres apparaît la forêt des conifères, puis une flore semi-alpine de mousses et de lichens. Ainsi la variété du relief détermine dans l'intérieur de la Réunion une diversité de paysages que l'on ne retrouvera pas

dans l'île sœur, l'île Maurice. De même, les accidents centraux du relief, dressant une barrière entre l'Est et l'Ouest, établissent ici une discrimination, qui s'affirme beaucoup moins fortement à l'île Maurice, entre la « région du Vent » et la « région Sous le Vent ».

La première est au Nord-Est, à l'Est et au Sud-Est. Du Sud-Est souffle l'alizé pendant la plus grande partie de l'année ; du Nord-Est souffle la mousson

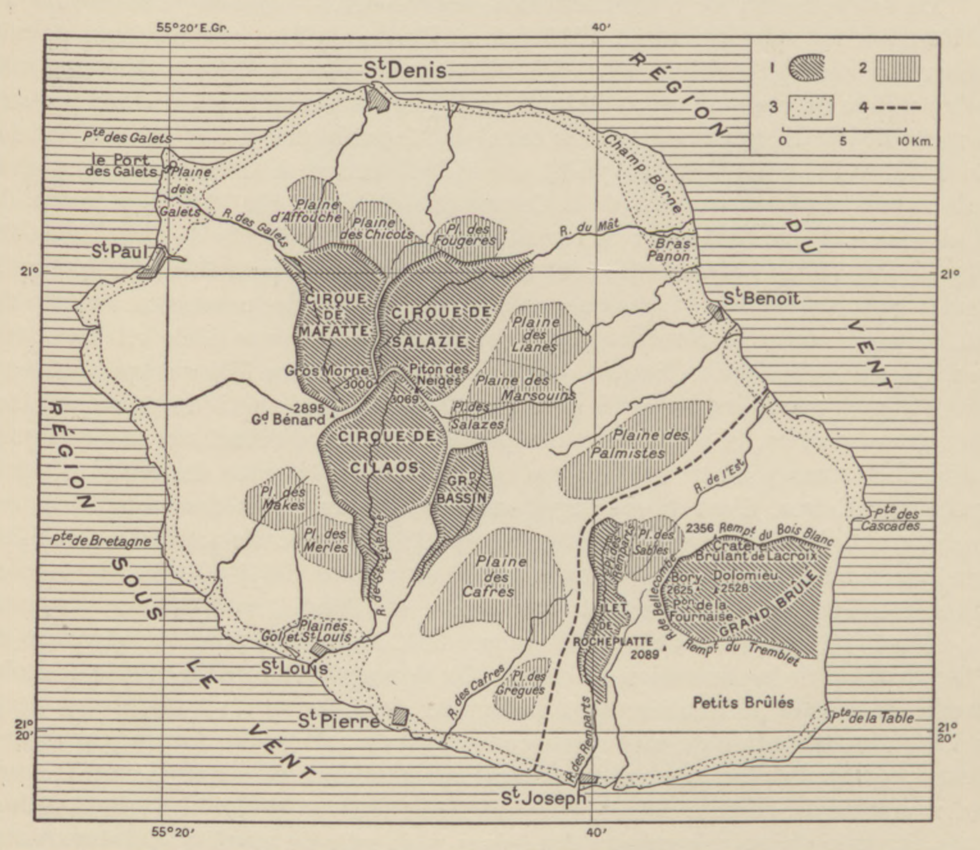


FIG. 103. — La Réunion. — Échelle, 1 : 600 000.

1, Cirques. — 2, « Plaines » (c'est-à-dire plateaux). — 3, Basses Terres, plaines alluviales, cônes de déjection ou dunes. — 4, Limite entre la région des éruptions récentes, à l'Est, et la région des éruptions anciennes (fin du Pliocène), à l'Ouest.

de l'océan Indien pendant l'été austral. L'un et l'autre, mais surtout la mousson du Nord-Est, apportent, principalement en été, des pluies abondantes sur les « Hauts du Vent » et sur les Basses Terres qui les bordent. Le mois le plus arrosé est le mois de janvier. Les hauteurs reçoivent naturellement plus de pluie que les basses terres.

Sur les « Hauts sous le Vent », à altitude égale, les pluies, qui tombent pendant la même saison, sont beaucoup moins abondantes ; et, toutes choses égales d'ailleurs, il en va de même sur les deux côtes : par exemple, à Saint-Benoît, sur la côte Est, au vent, plus de 4 mètres de pluie tombent chaque année en 230 jours ; à Saint-Paul, sur la côte Ouest, sous le vent, il ne tombe plus que 700 millimètres en 52 jours. Au Nord et au Sud, Saint-Denis et Saint-Pierre offrent un régime intermédiaire : 1 500 et 1 100 millimètres, 120 et 90 jours.

De cette opposition résultent dans la végétation, étagée comme on a vu en

altitude, des différences de densité assez fortes : au vent, la forêt des pentes est drue ; sous le vent, le noir basalte apparaît en bien des points. De même, dans le large seuil qui sépare les deux zones volcaniques, la plaine des Palmistes porte une riche savane, émaillée de bouquets d'arbres ; au contraire, la plaine des Cafres est une steppe semée de buissons d'ajoncs.

Le peuplement et l'exploitation coloniale. — Quand la future île de la Réunion fut découverte en 1513 par le Portugais Mascarenhas, qui devait laisser son nom à l'archipel, l'île était absolument déserte. Elle le demeura jusqu'au milieu du xviie siècle : elle intéressait peu les navigateurs, n'étant pas sur la route de l'Inde, qui passait par le canal de Moçambique et l'Afrique orientale. En 1638, le Français Cauche, qui fit une si belle œuvre à Madagascar, la visita, puis Pronis, en 1642, au nom de la Compagnie d'Orient. En 1646, il y envoie de Madagascar douze déportés : ce furent les premiers habitants de l'île. En 1649, Flacourt les ramène ; ils manifestent un tel enthousiasme pour l'île édénique qu'il envoie quelques soldats et quelques colons pour en prendre possession au nom du roi, et la dénomme île Bourbon. La seconde moitié du xviie siècle vit des essais multiples de colonisation limitée, dont chacun laissa dans l'île quelques Blancs, et aussi quelques Noirs, importés de Madagascar. Pour une activité et une production grandissantes, la population des planteurs et les descendants des quelques Malgaches amenés au xviie siècle ne suffit plus : on importe des esclaves, Malgaches ou Cafres. C'est de mélanges entre les Blancs et les descendants de ces esclaves noirs qu'est sortie la plus grande partie de l'actuelle population de l'île : quelque 175 000 métis, masse considérable au regard de 18 000 Blancs purs et d'environ 7 000 Indiens, surtout maraîchers, et Chinois, surtout commerçants.

En 1715, un grand événement se produit, important pour les destinées de l'île : le début de la plantation du caféier. On s'aperçoit vite que la graine de moka prend un arome particulièrement savoureux dans les terres volcaniques de la colonie : la réputation du café « Bourbon » vient de naître. Des fortunes se créent, grâce au café. Les familles créoles prospèrent et se multiplient ainsi dans le cours du xviiie siècle, surtout sous le gouvernement fameux de Mahé de la Bourdonnais. Au café s'ajoute la culture des épices, puis celle du giroflier, qui devait être la principale jusqu'en 1806, date d'un terrible cyclone qui en détruisit toutes les plantations. Pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire, Bourbon, devenue la Réunion, a été aux mains des Anglais : ce sont eux qui, entre 1806 et 1815, y établirent les premières plantations de canne à sucre. Depuis cette époque, le sucre a été la base de la richesse de la Réunion ; l'île, redevenue française en 1815, connut grâce à lui une grande prospérité entre 1815 et 1862. A cette date, comme dans tous les pays producteurs de canne, l'essor de l'industrie européenne du sucre de betterave détermina une stagnation, coupée de crises, dans la production et la vente. La Réunion, qui, entre 1806 et 1815 avait fait appel à l'immigration de main-d'œuvre indienne, dut y renoncer.

La revanche du sucre de canne est venue après la Guerre : aujourd'hui, la production moyenne annuelle est de 57 000 tonnes. La culture de la canne se pratique avant tout dans les Basses Terres, dans les plaines du Vent entre Saint-Denis et Saint-Benoît, et, pour les plaines sous le Vent, dans toutes les parcelles alluviales qui se succèdent entre Saint-Paul et Saint-Joseph. On trouve encore d'assez nombreux champs de canne, mais de rendement déjà plus médiocre, sur les hautes plaines au Vent jusqu'à 600 mètres, sous le Vent jusqu'à 1 000. Au

cours du dernier demi-siècle, le rendement en sucre de la canne de la Réunion s'est accru : il est monté de 6 ou 7 à 10,2 p. 100, encore inférieur toutefois à celui de l'île Maurice, de Java, de Cuba ou des Hawaï. La fabrication du sucre s'est concentrée : en 1830, la Réunion avait 189 sucreries ; aujourd'hui, elle en a quinze, sept dans la région du Vent, huit dans l'autre (fig. 104). La distillation du rhum est active.

Le sucre n'est point ici la richesse presque unique, comme à l'île Maurice : les descendants des créoles du XVIIIe siècle ont su garder les cultures qui enrichirent leurs ancêtres. Sur la côte de l'Est, les vanilliers sont nombreux depuis le Champ Borne jusqu'à Saint-Joseph, soit comme plantation unique (dans la région du Grand Brûlé), soit comme complément de la canne ; puis, à mi-pente, dans la région sous le Vent, il y a encore de grandes plantations de café ; enfin, un peu partout où, sur les pentes des cirques et des vallées, quelque « culture acrobatique » peut s'accrocher, des vergers d'arbres fruitiers, des potagers, quelques cultures d'épices et de plantes à essences et surtout, sur les pentes dépassant 1 000 mètres, des géraniums.

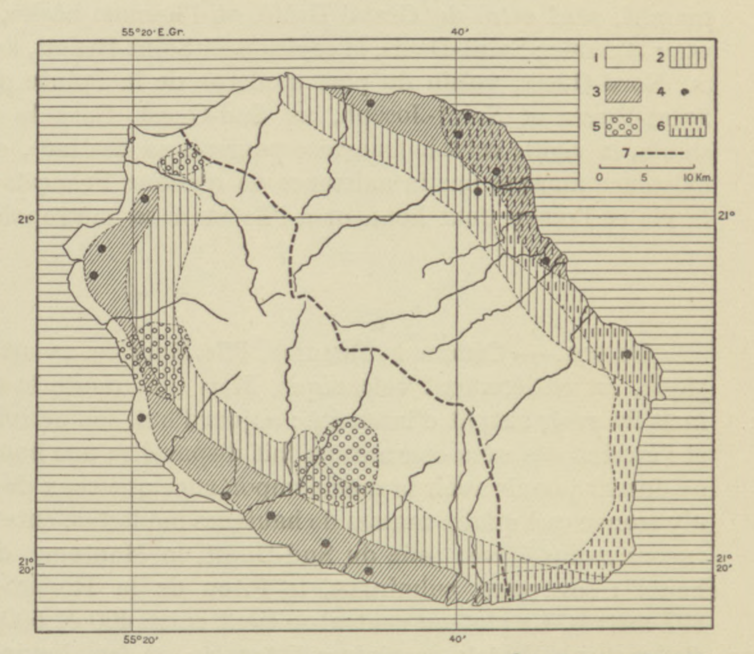


Fig. 104. — Les cultures de la Réunion. — Échelle, 1 : 833 000.

1, Régions peu favorables à la culture de la canne à sucre. — 2, Régions mi-favorables à cette culture. — 3, Régions favorables à cette culture. — 4, Usines sucrières. — 5, Culture du café. — 6, Culture de la vanille. — 7, Limite entre la région du Vent (au Nord-Est) et la région sous le Vent (au Sud-Ouest).

Tout cela a été accompli soit par une petite propriété rurale, fort morcelée, qui, sur chaque parcelle, ajoute d'ailleurs à ces produits pour l'exportation un peu de maïs, un peu de manioc, un peu de tabac, soit par des exploitations de plus grandes dimensions, les « habitations », demeures du planteur, entourées des cases des « commandeurs », des surveillants et des travailleurs, qui, aux différents étages de l'île, spécialisent leur terroir dans telle ou telle production appropriée. De là ces petits chemins de fer privés, qui, du bas en haut d'une vallée, relient les différents domaines d'un même propriétaire. Il y a plus de ces chemins de fer que de voies de rocade, unissant à chaque niveau les terroirs de même production. Parmi celles-ci on ne peut guère citer que la grande route de ceinture des plaines côtières, dont l'achèvement date du milieu du XIXe siècle ; elle est doublée par le chemin de fer entre Saint-Benoît, Saint-Denis, Saint-Paul et Saint-Pierre. Une autre rocade, au niveau de 500 mètres, commencée à la même époque, n'existe que dans la zone sous le Vent, entre les territoires qui vont de la hauteur de Saint-Joseph à celle de Saint-Paul. Enfin une route traverse l'île de part en part, utilisant le seuil des plaines des Cafres et des Palmistes. Partout

ailleurs, routes et voies ferrées unissent simplement un point de la côte à son arrière-pays. Cette organisation individualiste n'est pas favorable au grand commerce.

En fait, si toute la population de l'île — 209 000 habitants, 87 au kilomètre carré — vit assez bien de ses produits multiples, ceux qui s'exportent aujourd'hui ne sont guère que ceux du bas pays ou du pays moyen, le sucre, le rhum, le café, auxquels on peut joindre depuis quelque temps l'essence de géranium de quelques plantations des hautes altitudes. Chaque secteur du bas pays a son marché, sauf celui du Grand Brûlé, où l'homme hésite, sagement, à construire pour la durée : Saint-Denis, la capitale, et Saint-Benoît, au Nord-Est ; Saint-Paul, au Nord-Ouest, voisin du port moderne de la Pointe des Galets ; Saint-Louis, Saint-Pierre et Saint-Joseph, au Sud-Ouest. Sous la protection de tous ces saints, la vieille colonie française poursuit sa destinée, chacun des âges de son existence marqué par la naissance de quelque Français de premier plan, dont la vie et l'œuvre font honneur à l'île et à sa métropole.

II. — L'ILE MAURICE

Le sol. — Comme la Réunion, l'île Maurice, ayant la même histoire géologique, est entièrement volcanique. Mais sans doute le volcanisme ne dut-il jamais ici avoir autant d'intensité : aujourd'hui, son activité a de partout disparu, et l'érosion des eaux courantes a fait disparaître une bonne partie des reliefs, qui ne durent jamais avoir la même importance que ceux de l'autre Mascareigne. On n'y trouve que quatre masses de hauteurs modestes, entourant un plateau central encore moins élevé; celle du Sud-Ouest, la Montagne de la Savane, est la plus haute : son point culminant, le Piton de la Rivière-Noire, ne dépasse pas 897 mètres. Le plateau central se tient entre 400 et 600 mètres. Sur le pourtour s'allonge une bande de plaines littorales, où les alluvions dominent : l'altitude plus faible fait qu'il n'y a point ici, comme à la Réunion, de ces torrents, puissants charrieurs, qui ont là-bas entassé sur la côte de vastes cônes de déjections.

La modestie du relief a une autre conséquence : un climat plus tropical et moins varié qu'à la Réunion. La moyenne des températures est partout élevée. D'autre part, l'alizé du Sud-Est, qui amène ici la pluie, se fait sentir partout : aucune barrière ne s'oppose à lui entre l'Est et l'Ouest ; aussi n'y a-t-il point ici, à proprement parler, de région au vent et de région sous le vent ; tout est au vent. Les pluies, abondantes surtout en été, ne varient en quantité que suivant l'altitude : les plaines côtières reçoivent de 1 m. 50 à 2 m. 50 par an ; le plateau, de 2 m. 50 à 3 m. 50 ; les portions les plus hautes, plus de 3 m. 50. Ce climat est tropical et favorable à toutes les cultures tropicales. Or une seule est généralement pratiquée : la culture de la canne (fig. 105). Il faut en voir la cause dans la gestion britannique.

La colonisation. — Découverte, elle aussi, en 1513 par le Portugais Mascarenhas, la future île Maurice était inhabitée, et le demeura jusqu'à la fin du XVIe siècle. En 1598, les Hollandais y abordent et lui donnent le nom de leur stathouder, Maurice de Nassau ; puis ils l'abandonnent, pour la réoccuper de 1638 à 1647, la céder aux Portugais jusqu'en 1659, la réoccuper en 1664, enfin l'abandonner définitivement en 1710. En 1715 les Français y débarquent, et en 1721 Garnier de Fougeray en prend officiellement possession, sous le nom d'île

de France. L'île devait demeurer française pendant tout le XVIIIe siècle : aujourd'hui, on y parle encore le français et quelques patois de France. Les premiers colons vinrent de Bourbon en 1722 ; le grand gouverneur Mahé de la Bourdonnais en accrut le nombre et y ajouta des esclaves malgaches. Ce fut lui aussi qui, ayant trouvé la canne à sucre à l'état sauvage dans l'île, en établit les premières plantations en 1744. Mais ce furent les Anglais qui en firent une grande culture.

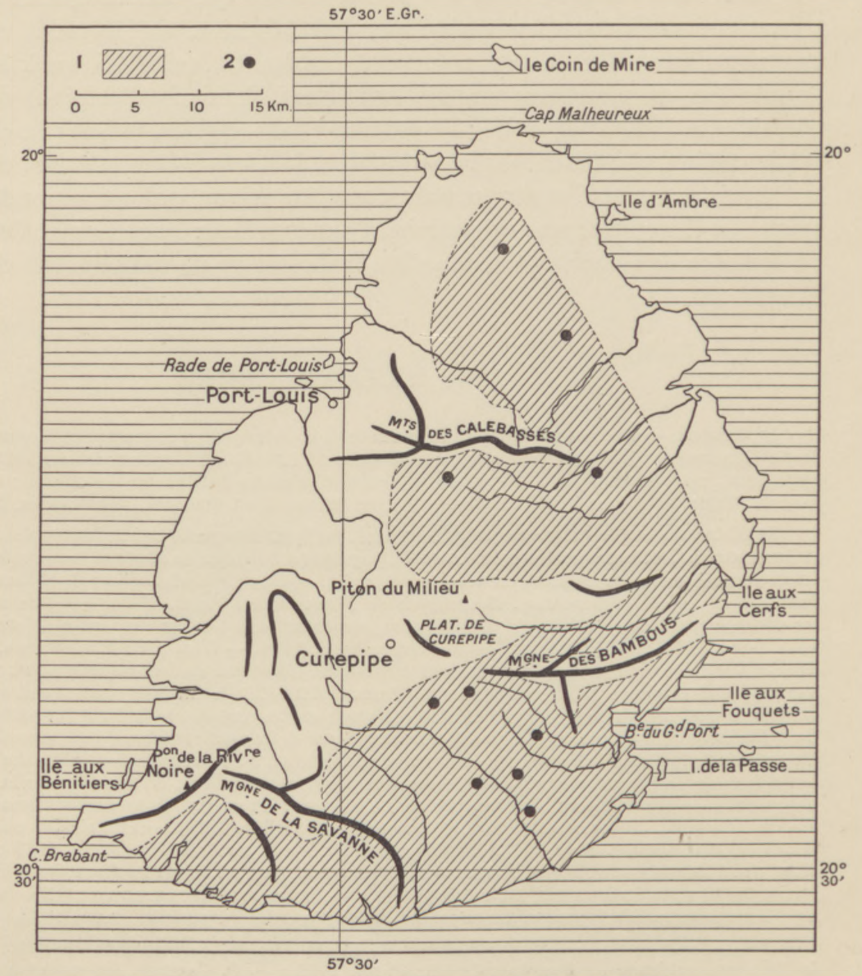


Fig. 105. — L'île Maurice. — Échelle, 1 : 600 000.
1, Zone de culture intensive de la canne à sucre. — 2, Principales usines sucrières.

Prise par eux, comme la Réunion, pendant les guerres de l'Empire, elle devait en effet leur rester en 1815. Entre 1814 et 1863 s'étend la première grande période du sucre : les plantations couvrent toute l'île, sauf les plaines du Nord-Est et de l'Ouest ; on importe, pour y travailler, des Noirs d'Afrique, plus encore des Indiens, même des Chinois ; en 1863, l'île Maurice produisait 163 000 tonnes de sucre. Les planteurs de l'île résistèrent mieux que ceux de la Réunion à la crise qui suivit, parce que leur grand marché d'importation, l'Angleterre, ne produisait pas de sucre de betterave, au contraire de la France, grand marché de la Réunion. La crise fut ici moins dure et moins longue ; les Anglais se sont intéressés, plus activement que les Français pour la Réunion, à la résoudre en encourageant la sélection des plants, l'accroissement du rendement en sucre, la concentration de la culture et de l'industrie. En 1914, le chiffre record de la production était atteint : 289 000 tonnes de sucre. Aujourd'hui, elle ne s'abaisse presque jamais au-dessous de 200 000 (214 500 en moyenne en 1931-1935). Production très industrialisée : de 227, en 1854, le nombre des usines était tombé à 47 en

1925, sur lesquelles 20 produisaient chacune plus de 5 000 tonnes de sucre, tandis qu'en 1904 une seule était dans ce cas. Ce sucre prenait naguère pour la part la plus grande la direction de l'Inde ; aujourd'hui, le meilleur client est la Grande-Bretagne.

Sans hauts reliefs, sans ces pentes raides qui découragent la culture et ne peuvent conserver la terre végétale, l'île Maurice, entièrement cultivée, abrite une population fort dense : 410 000 habitants, soit 195 au kilomètres carré. Population de planteurs anglais (quelques Français d'origine) et indiens ; de travailleurs indiens et noirs ; de commerçants anglais, indiens et chinois. Comme la plantation, l'industrie et le commerce, la vie urbaine est plus concentrée qu'à la Réunion : un seul centre urbain dans l'intérieur, qui correspond au nom pittoresque de Curepipe ; un seul marché d'exportation : Port-Louis. Ces noms restent les témoins de l'ancienne occupation française et du peuplement créole.

BIBLIOGRAPHIE

1° CARTES. — La carte à échelle moyenne la plus commode à consulter et la plus complète est celle de G. GRANDIDIER, *Madagascar et dépendances*, 1 : 1 000 000, 3 feuilles, Paris, 1926. — Comme carte géologique, peut être considérée comme au courant la carte du Service des Mines : COLONIE DE MADAGASCAR, *Carte géologique et minière du Service des Mines*, 1 : 1 500 000, Tananarive, 1929.

2° MADAGASCAR. — L'ouvrage fondamental, malheureusement encore incomplet, est celui d'ALFRED et GUILLAUME GRANDIDIER, *Histoire naturelle, physique et politique de Madagascar*, Paris, 1875 et suiv. L'ouvrage aura 59 volumes. 28 (texte et atlas) sont parus. — Ouvrages généraux : É.-F. GAUTIER, *Madagascar*, Paris, 1902 ; — A. DANDOUAU, *Géographie de Madagascar*, Paris, 1922 ;— G. JULIEN, *Madagascar et ses dépendances. Trois siècles de persévérance française dans la mer des Indes* (*Notre domaine colonial*, VII), Paris, 1926 ; — H. PAULIN, *Madagascar*, Paris, 1924. — Géologie : P. LEMOINE, *Études géologiques dans le Nord de Madagascar. Contributions à l'histoire géologique de l'océan Indien*, Paris, 1906 ; — A. LACROIX, *Minéralogie de Madagascar*, 3 vol., Paris, 1922-1923 (le tome I[er] comprend une *Esquisse géographique* et une *Esquisse géologique* de 150 p., avec carte géologique à 1 : 3 500 000) ; — L. BARRABÉ, *Contribution à l'étude stratigraphique et pétrographique de la partie médiane du pays sakalave* (*Madagascar*) (*Mémoires de la Société Géologique de France*, nouvelle série, t. V, fasc. 3-4, *Mémoire n° 12*), Paris, 1929 (au début de l'ouvrage, description des quatre régions naturelles, en fonction de la technique et de la botanique). — Végétation : H. PERRIER DE LA BATHIE, *La végétation malgache* (*Annales du Musée Colonial de Marseille*, 29e année, 3e série, 9e volume), Marseille, 1921. — Histoire et colonisation : Cap. DE VILLARS, *Madagascar. 1638-1894. Établissement des Français dans l'île*, Paris, 1912 ; — J.-S. GALLIÉNI, *Neuf ans à Madagascar*, Paris, 1908 ; — A. YOU et G. GAYET, *Madagascar, colonie française. 1896-1930*, Paris, 1931 (carte économique à 1 : 1 500 000) ; — AGENCE ÉCONOMIQUE DU GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE MADAGASCAR, *Madagascar. Le pays. La production. La vie sociale*, Paris, 1933.

3° MASCAREIGNES. — Sur la Réunion : R. BARQUISSEAU, H. FOUCQUE, H.-J. DE CORDEMOY, *L'île de la Réunion, ancienne île Bourbon*, 2e éd., Paris, 1925 ; — P. CAUBET, La canne à sucre à la Réunion (*Annales de Géographie*, XLIII, 1934, p. 397-419). — Sur l'île Maurice : R. PHILOGENE, *The Island of Mauritius*, Port-Louis, 1928 ; — P. CAUBET, La canne à sucre à l'île Maurice (*Annales de Géographie*, XLII, 1933, p. 516-528) ; — P. CARIÉ, L'île Maurice (*La Géographie*, XXXII, 1919, p. 393-407). — Sur les deux grandes Mascareignes : P. CARIÉ, Les îles-sœurs de l'océan Indien (la Réunion-Maurice) (*La Géographie*, XXIII, 1920, p. 385-404).

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

	SUPERFICIE EN KILOM. CARRÉS	POPULATION (1936)	DENSITÉ PAR KILOM. CARRÉ
Madagascar et dépendances	616 000	3 797 936	6,1
La Réunion	2 400	209 000	87
Ile Maurice et dépendances	2 100	410 920	195,6

INDEX ALPHABÉTIQUE[1]

A

Abassi (lac), 154, 162.
Abbaï (lac), 154, 162.
Abbaï ou Nil Bleu (rivière), 156, 161, 162.
Abderasoul, 184.
Aberdare (plateau de l'), 140.
Abou Hamed, 230.
Abyssinie, 193.
Abyssins, 168, 169, 170, **173**, 179, 180, 181.
Achango (monts), 10.
Achébo (peuplade), 176.
Addis-Abéba, 184, 187, 188, 191.
Addis-Harar, 184.
Aden (golfe d'), 147, 159, 183, 189.
Aden (série d'), 150.
Adi Caieh, 187, 189.
Adigrat, 187, 189.
Adigrat (grès d'), 149, 150.
Adjoubba (rivière), 154.
Adolphe-Frédéric (volcan), 94.
Adoua, 189.
Afar (plaine de l'), 148, 150, 155, 157, 159, 161, 162, 163, 174, 175, 188.
Afdera (volcan), 155.
Afrique australe britannique, 311-331.
Afrique australe portugaise, 331-335.
Afrique du Milieu, 1-5.
Afrique Équatoriale Française, 62, **82-86**, 87.
Afrique orientale, **88-144**, 266, 267.
Agordat, 187, 192.
Akaba (golfe d'), 196, 238.
Akka (peuplade), 48.
Alaotra (lac), 346, 347.
Alaotra (plaine de l'), **362**, 370.
Albert (lac), 94, 97, 105, 106, 203.
Albert-Édouard (lac), 58, 94, 97, 105, 106, 132, 203.
Albertville, 65, 73.
Alel-Bad (lac), 150.
Alexandrie, 200, 212, 213, **224**, 226, 242.
Aleyou Amba, 184.
Algoa (baie d'), 278, 321.
Alima (rivière), 34, 84, 86.
Ambanoro, 364.
Ambo, 184.
Ambongo (région), 345, 349.
Ambre (massif d'), 345, **365-366**.
Ambriz, 57.
Amers (lacs), 238.
Amhara (région), 156, 167, 179, 183, 186, 187.
Amirantes (Archipel), 337, 375.
Ampasimena (presqu'île), 343.
Analalava, 349.
Ancicurer, 184.
Andératcha, 180.
Andevorante, 348.
Andriana (peuplade), 358.
Andriba, 369.
Andringitra (massif), 346.
Androna (bassin de l'), 346, 347, 353.
Androy (causses de l'), 367.
Angavo (falaise de l'), 348.
Angola, 40, 57, 250, 251, 256, 266, 274, **305-306**, 328, **334-335**, 336.
Angra Pequeña (Luderitzbucht), 309.
Anjoaty (peuplade), 356, 363.
Anjouan (île), 364.
Ankaratra (massif d'), 346, 371.
Ankay (bassin de l'), 346, 362, 369.
Ankober, 154, 158, 184.
Anna, 180.
Anosy (causses de l'), 367.
Anouak (peuplade), 232.
Antaimorona (peuplade), 359, 363, 366.
Antalaotra (peuplade), 356, 359, 364.
Antalo (calcaires d'), 149, 150.
Antongil (baie d'), 346, 348.
Antsihanaka (seuil d'), 347.
Antsirabé, 362.
Antsirane, 348, **366**.
Anzico (ancien royaume), 57.
Aouache (fleuve), 150, 154, 155, 162, 163, 178.
Aoudo (mont), 152.
Api, 75, 76.
Arabes, 40, 124, 125, 126, 170, 178, 185, 214, 229, 230, 231, 356.
Arabique (désert), 200, 202, **220-221**.
Aradj (oasis), 202.
Argueisa, 177.
Aroussi (peuplade), 173, 179.
Aroussi (région), 179, 181.
Arrouhouimi (rivière), 26, 28.
Asmara, 187, 189, 192.
Assab, 182, 187, 189.
Assiout, 213, 221, **222**.
Assiout (barrage d'), 217.
Assoua (rivière), 203.
Assouan (barrage d'), 217.
Ataka (Djebel), 238.
Atbara, 230.
Atbara (rivière), 156, 187, 205, 206, 208, 230, 235, 236.
Atlantique (océan), 254.
Axoum, 187.
Azandé (tribu), 43, 49, 52, 55.

B

Babaingi (peuplade), 55.
Babouyou (peuplade), 53.
Bachibokoué (plateau), 305.
Bachoukouloumboué (plateau), 304.
Badditou (monts), 152, 154, 179, 180.
Bagamoyo, 124, 135.
Baharieh (oasis), 202, 219.
Bahr el Abiad, 204, et voir Nil Blanc.
Bahr el Arab (rivière), 195.
Bahr el Azrek, voir Nil Bleu et Abbai.
Bahr el Djebel (fleuve), 105, 106, 195, 203, 204, et voir Nil Blanc.
Bahr el Ghazal (marais), 195, 201, 204, 205, 208, 229, 232.
Bahr el Ghazal (rivière), 62, 204, 208.
Bahr el Zeraf (rivière), 232.
Bahr Yousouf (canal), 222, 223.
Baïbo, 348.
Baidoa, 186.
Bakouba (peuplade), 52, 54, 55.

1. Les chiffres en caractères gras renvoient aux passages principaux.

Bakounda (peuplade), 53.
Ballah (lac), 238, 240.
Balounda (peuplade), 55.
Balounda (royaume), 41.
Banana, 16, 17, 26.
Bangouelo (lac), 9, 10, 25, 132.
Bangui, 84.
Bantous (peuplade), 39, 41, **42**, **44-55**, 120, 122, 123, 124, 128, 168, 170, 171, 172, 179, 180, 232, 233, 269, 270, **271-272**, 302, 304, 328, 330, 332.
Baraka (rivière), 230, 235, 236.
Bardera, 186.
Bari, 186.
Baringo (lac), 97, 98, 109.
Baro (rivière), 205.
Barotsé (pays des), 304.
Barotsé (royaume), 41.
Barren Islands, 349.
Basongo, 72.
Basouto (massif), 249, 250, 257, 265, **294-295**, 327, 328.
Basouto (peuplade), 270, 295.
Basouto (Protectorat), 280, 324, 336.
Basse-Égypte, 209, 214, 215, 217, 222.
Batéké (peuplade), 54, 55, 57.
Batoka (plateau), 304.
Bayaka (peuplade), 52, 55.
Bayouda (désert de), 202, 229.
Bealonana (bassin de), 346.
Bédouins, 214, 237.
Beira, 72, 80, 299, **300**, 303, 318, 332, 333, 335.
Béja (peuplade), 230.
Belfast, 292.
Benadir (côte des), 157, 170, 178, 183, 185, 186, 189, 192.
Bender Ghazem, 170.
Bender Meraya, 170.
Bender Sayda, 170.
Bengo (baie de), 13.
Benguella, voir Saint-Philippe-de-Benguella.
Benguella (courant du), 12, 13, 16, 22, 23, 26, 255.
Beni Amer (peuplade), 179.
Beni Maroungou (peuplade), 54.
Benoni, 290.
Berber, 187, 230, 236.
Berbera, 157, 170, 192.
Berbères, 229, 230.
Berseba, 310.
Betchouana (peuplade), 270, 307.
Betchouana (plateau), 251, 257, 262, 274, **307**, 324, 328.
Betchouana (Protectorat du), 278, 280, 336.
Betroka (seuil de), 347.
Betsiboka (fleuve), 352, 366, 370, 371.
Betsileo (peuplade), 358, 362, 366.
Betsimisaraka (falaise de), 348.
Betsimisaraka (peuplade), 358, 362.
Betsimitatatra (plaine), 346.
Bezanozano (peuplade), 362.
Biafra (baie de), 13.
Bihé (plateau de), 10, 305, 306.
Billati (rivière), 162.
Binecho (massif), 156, 166, 172, 179.
Blantyre, 304.
Bloemfontein, 278, 288, 289, 325, 330.
Boers, **276-277**, 279, 287.
Bohotle, 186.
Boïna (région), 349.
Boké (plateau de), 152.
Boksburg, 290.
Boma, 26, 77, 80.
Bongo (peuplade) ,55.
Bongo Lava (falaise), 349.
Bonne-Espérance (cap de), 253, 275.
Borana (plateau du), 151, 157, 158, 160, 161, 162, 163, 169, 173, 174, 176, 186, 188.
Borodda (monts), 154, 156.
Borollos (lac), 207.
Boschiman (peuplade), 268, 271, 311, 312.
Botlétlé (rivière), 310.
Bouana Mkouboua, 304.
Bougra (plaine de), 162.
Boukama, 25, 28, 70, 72.
Boukoba, 102, 103, 105, 139.
Boulaq (barrage), 217.
Boulavayo, 70, 72, 301, 302, 303.
Boumba, 72, 77.
Boumboué (chutes), 261.
Bouré (massif), 156, 179.
Bourgi, 180.
Bousira (couches de la), 9.
Bousira (rivière), 77.
Bousoga (région), 138.
Bouta, 74.
Braoua, 124, 126, 170, 178, 186.
Brazzaville, 84, 85, 86.
Breede River, 284.
Broken Hill, 72, 304.

C

Cabinda, 57, 61.
Cafres (peuplade), 270, 272, 291, 297, 298.
Cafres (plaine des), 376.
Caire (le), 200, 210, **222**.
Caledon (rivière), 294.
Cameroun, 82.
Cap (le), 256, 258, 276, 277, **285-286**, 318, 319, 321, 326, 330.
Cap (chaînes du), 248, 249, 253, 258, 265, 267, 274, **281-284**.
Cap (Colonie du), 277.
Cap (couches du), 248.
Cap (région du), 262, **281-286**, 318, 319, 321, 324, 326.
Cape Coloured, 272, et voir Métis du Cap.
Cedar Berg, 282, 283.
Chaillu (monts du), 10.
Chambo chutes), 25.
Champ Borne (plaine), 376.
Chankalla (pays), 161, 162, 166.
Chankalla (peuplade), 170, 179.
Chebeli (peuplade), 171.
Cheikh Houssein, 186.
Cheko (massif), 156, 166, 172, 179.
Chella (monts), 251, 305.
Chendi, 229, 230.
Chillouk (peuplade), 232.
Chimoro (pays), 333.
Chinde, 300.
Chinkoliboué, 69.
Chiouro (massif), 172.
Chiré (rivière), 105, 106, 304.
Chiroua (lac), 106.
Chitanda, 306.
Choa (province), 148, 150, 156, 167, 179, 181, 183, 187, 188.
Cilaos (cirque de), 375, 378.
Cokstad, 297.
Comores (îles), 337, 339, 342, 345, 349, **364**, 372.
Congo (bassin du), 7, 8, 9, 10, 16, 17, 19, 20, 22, 23, 30, 32.
Congo (fleuve), 8, 12, 13, 24, **24-29**, 55, 56, 57, 58, 72.
Congo (État Indépendant du), 60, 61, 62.
Congo Belge, 62, **63-81**, 86, 87.
Congo-Nil (seuil), 10.
Congo-Océan (chemin de fer), 85, 86.
Congo-Zambèze (hauteurs), 10, 34, 40, 256.
Coptes, 213.
Coquilhatville, 72, 77, 79.
Coquilhatville (province), 78.
Corisco (baie de), 13.
Cormoso (peuplade), 179.
Cornet (chutes), 69.
Costermansville, 79.
Costermansville (province), 78.
Côte Française des Somalis, 191-192, 193.
Cristal (monts de), 10, 30.
Crocodile River, 293.
Curepipe, 382.

D

Daba, 220.
Dagodi (peuplade), 177.
Dagoulé, 186.
Dakhel (oasis), 202, 219.
Dalotta (monts), 153.
Damanhour, 224.
Damara (plateau), 248, 250, 251, 265, **308-309**.
Danakil (peuplade), 169, 170 **172**, 178.
Dancé (monts), 152, 154.
Daoua (rivière), 152, 162, 163, 176, 186.
Dar-es-Salam, 80, 102, 104, 126, 135, **143**.
Dar-Fertit, 232, 233.
Dar-Four, 195, 201, 202, 233, 234.
Daro (monts), 152.
Darrott (peuplade), 176.
Davit, 186.
dega, 158, 166, 167, 181.
Delagoa (baie), 296, 298, 299, 333.
Delta (du Nil), 206, 207, 210, 211, 214, 218, **223-224**, 226.
Deutsch Ost Afrika, 133.
Didda (plateau de), 152, 179.
Didessa (rivière), 183.
Diego-Suarez, 348, 360, **366**, 373.
Dilolo, 73.
Dinka (pays), 201.

Dinka (peuplade), 232.
Dirré (monts), 153.
Dja (rivière), 10.
Djabis (mont), 152.
Djebel Auliya, 235.
Djeberti (peuplade), 171, 177.
Djibouti, 178, 184, 186, 187, 188, 191.
Djigo (mont), 152.
Djimma (massif), 156, 180.
Djiren, 180.
Djola, 68.
Djouba (fleuve), 151, 152, 162, 163, 171, 177, 186, 189, 192.
Djouma (rivière), 34.
Dodoma, 137.
Dongola, 230, 233, 234, 236.
Douala, 82.
Douala (baie de), 13.
Doubbi (volcan), 148, 150, 155.
Drakensberg (chaîne), 249, 250, 264, 294.
Drakensberg septentrional, 250.
Dundee, 317.
Durban, 256, 278, 296, 297, **298**, 319, 321, 326, 330, 331.

E

Eala, 22.
East London, 286, 319, 330.
Edkou (lac), 207.
Egherta, 186.
Égypte, 202, 209, **210–228**, 235, 244.
Eïassi (lac), 106, 133.
Eiseb (fleuve), 308.
Elgeyo (massif), 98.
Elgon (mont), 94, 98, 100, 104, 116, 117, 138.
Élisabethville, 23, 65, 68, 69, 70, 72, 73, 79.
Élisabethville (province), 78.
El Kasr, 219.
El Obeid, 198, 230, 232, 236.
Ennaréa (massif), 156.
Ennedi (massif de l'), 202.
Entre-lacs (région), 118, 123, 128, 134, 135.
Ermelo, 292.
Érythrée (plaine de l'), 148, 150, 155, 161, 162, 179.
Érythrée italienne, 189, 192, 193.
Esneh (barrage), 217.
Esta-Alé (volcan), 150.
Éthiopie, 160, 162, 167, 169, 179, 180, **182–191**, 235, et voir Massif Éthiopien.
Étocha (lagune d'), 263, 308.
Étoile (mines de l'), 68.

F

Fachoda (Kodok), 232.
Fang (peuplade), 54, 83.
Farafangana, 348.
Farafrah (oasis), 202, 219.
Faraony (rivière), 356.
Fayoum, 210, 213, 214, **222–223**.
Fellah, 213.
Fernan Vaz, 56, 57.
Fertit (peuplade), 232.
Fianarantsoa, 350, 362, 369.
Fické (mont), 152.
Fini (rivière), 26.
Florida, 290.
Fort-Dauphin, 348, 367.
Fosse syrienne, 147.
Foung (peuplade), 233.
Franceville, 84.

G

Gabon, 14, 22, 30, 32, 54, 57, 82, **83–84**, 85, 86.
Gabon (anse du), 13, 22.
Gadaboursi (pays des), 163.
Gadaboursi (peuplade), 176.
Galama (monts), 152.
Galbi (mont), 152.
Galets (plaine des), 376.
Galla (peuplade), 169, **172–173**, 176, 179, 180, 181.
Galla (plateau), 163.
Galla-somali (plateau), 147, 148, 150, **151–152**, 157, 161.
Gamo (région), 156, 180.
Gangara, 76.
Gannalé (rivière), 162, 163, 176.
Gaza (plaine de), 299, 300.
Gelidi, 186.
Genef (Djebel), 238.
Gere Badi (peuplade), 177.
Gere Ganana (peuplade), 177.
Gere Moro (peuplade), 177.
Germiston, 290, 325, 331.
Gezireh (région), 230, 232, 235, 236.
Ghedaref, 187, 236.
Ghedeb (mont), 152.
Gibeon, 310.
Gila (rivière), 205.
Gillet (monts), 152.
Gimirra (massif), 156, 172, 180.
Goba, 186.
Goch (rivière), 230, 235, 236.
Godcham (province), 179, 183, 187.
Godima, 67.
Godja (mont), 152.
Gol et Saint-Louis (plaine de), 376.
Gomolé (peuplade), 176.
Gondar, 187.
Gondokoro, 198.
Gondvana (continent du), 6, 246, 248, 338.
Gonyé (chutes de), 261.
Gouma (région), 179, 180.
Gouragué (peuplade), 173.
Gourajé (monts), 154, 156.
Graaf Reinet, 256, 285, 286.
Grand Bassin, 375.
Grand Bénard (mont), 375.
Grand Brûlé, 376.
Grande Comore (île), 345, 364.
Grande fosse (Afrique du Nord-Est), 148, 149, 150, **152–156**.
Grande fosse du Centre africain, 94.
Grande fosse de l'Est Africain, 94.
Grande Terre, 363-364.
Grand Karroo (plateau), 250, 265, 281, 283, 284, 285.
Grand Nama (plateau), 250, 251, **309**, 318.
Grand Omatako (mont), 308.
Grands Lacs, 106-108.
Griqua (peuplade), 307.
Griqua oriental (pays), 297.
Griquatown, 307.
Groote River, 282, 284.
Grootfontein, 309.
Gros Morne, 375.
Guasso Nyiro (fleuve), 112, 151, 186.
Guigner, 186.
Guinée espagnole, 10, 87.

H

Hakannson (monts), 8.
Hakava, 186.
Hamites, 121, 122, 123, 168, 169, 170, 172, 237.
Han-Ami (seuil de), 309.
Haouija (peuplade), 174.
Haoussa (peuplade), 172.
Harar, 149, 158, 169, 170, 173, 183, **184**, 188, 191.
Harar (bassin de), 152.
Harar (plateau de), 154, 179, 180.
Haute-Égypte, 202, 214, 216, 218, 217, **221**.
Haut Veld, 251, 257, 274, 286, **288–289**, 320, 321, 326.
Heidelberg, 290.
Héliopolis, 239.
Hellville, 364.
Herreros (peuplade), 309.
Hex River Mountains, 282.
Hohenlohe (lac), 98.
Homs (seuil de), 309.
Hora Habchato (lac), 154, 162.
Hora Tchallé (lac), 154, 162.
Horombé (massif), 346.
Hottentots (peuplade), 268, 271.
Houambo, 306.
Houka (lac), 151.
Houmpata, 334.
Houri (monts), 153.
Hova (peuplade), 358, 361, 362.
Huib (seuil de), 309.

I

Ihosy (seuil de l'), 347.
Illig, 185, 186.
Ilou-Babor (massif), 156, 179, 180.
Imerina (plateau de l'), 358, 362.
Imi, 177.
Imperial British East Africa, 133.
Inango (massif), 250.
Indien (océan), 18, 40, 89, 101, 102, 185, 245, 254, 337, 338.
Indiens, 272-273, 291, 297, 356, 378.
Inhambane, 300, 332.
Inyanga, 275.
Inyanga (plateau), 251, 301.
Ionaivo (rivière), 347.
Iratsy (massif), 346.
Ismaïlia, 239, 241.
Issa (pays des), 163.
Issa (peuplade), 172, 176.
Itimbiri (rivière), 26, 28, 72, 77.

J

Jadotville, 65, 68, 69, 70.
Jeunes Bantous, 120, 121, 123.
Johannesburg, 258, **290**, 291, 325.

Juan de Nova (île), 373.
Jubaland, 189.

K

Kaapp (plateau de), 259, 262, **307**.
Kabalo, 73.
Kabompo (rivière), 261.
Kaffa (massif), 156, 179, 180.
Kafou (rivière), 203.
Kafoué (rivière), 261, 303.
Kagera (rivière), 132, 203.
Kakamega, 139.
Kalabi, 68.
Kalahari, 7, 248, 250, 252, 254, 257, 262, 265-266, 271, 274, **310-312**.
Kalounga, 306.
Kambove, 65, 68, 69.
Kampala, 136.
Kaoko (plateau), 250, 251, 265, 271, **308**.
Kareima, 229, 230.
Kargeh (oasis), 202, 219.
Karroo (système du), 248, 253.
Karroos (plateaux des), 274, 284, 324.
Karroo supérieur ou Haut Karroo (plateau), 249, 250, 251, 265, 281, **287-288**.
Kasaï (district), 67, 74, 75, 77.
Kasaï (rivière), 9, 26, 27, 28, 30, 55, 72, 306.
Kassala, 230, 236.
Katanga, 8, 10, 14-15, 16, 23, 34, 35, 40, 42, 59, 61, 63, 64, 65, 66, 67, 68, **69-71**, 73, 74, 75, 304, 315.
Katanga (ancien royaume), 41.
Katima-Molilo (chutes), 261.
Kavende (hauteurs du), 98.
Kavirondo (région), 139.
Kebrabassa (rapides de), 261.
Keetmanshoop, 309, 310.
Kei River, 298.
Keneh, 221.
Keneh (oued), 220.
Kenya (colonie du), 134, 139, 141-142, 143, 144.
Kenya (massif), 94, 98, 100, 104, 116, 117, 127, 130, 132, 136, 141-142.
Ketsa, 347.
Khamsin (vent), 200.
Khartala (volcan), 345.
Khartoum, 182, 187, 198, 232, 233, 234.
Kheren, 187, 236.
Kiambi, 69.
Kibo (sommet), 98.
Kifoumaji (rivière), 260.
Kigoma, 73.
Kikouyou (hauteurs), 98, 100, 117, 140, 141.
Kilengo, 57.
Kilimandjaro (massif), 94, 98, 99, 100, 104, 116, 117, 130, 132, 133, 136, 140-141.
Kilo, 64, 67.
Kilongo, 335.
Kilosa, 137.
Kiloua, 124, 126.
Kimberley, 292, 316.
Kimé (lac), 154, 162.
Kimouenza, 17.
Kindou, 25, 28, 72.
Kioga (lac), 96, 106, 108, 114, 120, 127, 136, 138, 203.
Kisalé (lac), 8, 25.
Kismayou, 170, 178, 186, 189.
Kissama (peuplade), 54, 55.
Kivou (lac), 67, 77, 94, 97, 105, 106.
Klip River, 297.
Kodok, voir Fachoda.
kolla, 158, 165, 166, 178.
Konde (chutes de), 25.
Kondé (monts), 94.
Kondoko (monts), 152.
Kongolo, 28, 72.
Konso (région), 180.
kopjes, 250.
Kordofan, 195, 198, 201, 202, 230, 232, 236.
Koretcha (monts), 152.
Korokoro (désert), 112.
Kosseir, 227.
Kouakoua (fleuve), 262.
Kouando (rivière), 261, 306, 310.
Kouango (rivière), 34, 77, 306.
Kouanza (fleuve), 12, 13, 54, 305, 306.
Kouft, 220, 221.
Kouilou (fleuve, A. É. F.), 14, 29, 34, 61, 84.
Kouilou (rivière, Congo Belge), 34, 77.
Kouito (rivière), 306.
Koulecha (rivière), 25.
Koundeloungou (couches de), 8, 15, 28, 66, 67.
Koundeloungou (monts), 25.
Kounéné (fleuve), 300, 306.
Kourkour (oasis), 202, 219.
Kous, 221.
kraal, 272.
Krugersdorp, 290.
Kuisep (fleuve), 309.

L

Ladysmith, 297.
Lakdera (fleuve), 186, 192.
Lange Berg (monts), 281.
Lange Berg (Chaînes du Cap), 282.
Lanihay (bassin de), 346.
Laversburg, 290.
Lebombo (monts), 249, 250, 297.
Léfini (rivière), 34.
Lékéti, 84.
Léopold II (lac), 9, 26, 35.
Léopoldville, 71, 72, 77, 79.
Léopoldville (province), 78.
Liban (peuplade), 176.
Libreville, 22, 57, 86.
Libye (plateau de), 195.
Libyque (désert), 200, 202, 210, **219-220**.
Lichtenburg, 291.
Likipia, 130, 140.
Likouala (rivières), 34, 84.
Limpopo (fleuve), 252, **259-260**, 298.
Litché, 184.
Livindo (rivière), 10, 29, 35, 86.
Livingstone (chutes), 26.
Livingstone (monts), 98, 114.
Loanda, voir Saint-Paul-de-Loanda.
Loanda (plateau de), 10, 14, 32.
Loango, 12, 57.
Loango (peuplade), 54.
Loango (royaume), 41, 57.
Loangoua (rivière), 304.
Lobito, 73, 80, 306, 318, 335.
Loémé (rivière), 84.
Loky, 348.
Lomami (rivière), 9, 26, 27, 28, 77.
Lombo (cap), 12, 13.
Lopez (cap), 12, 56.
Lopori (rivière), 77.
Lorian (marais du), 151, 186.
Loualaba (fleuve), 25, 27, et voir Congo.
Loualaba-Loubilache (couches de), 8, 65.
Louanginga (rivière), 261.
Louapoula (rivière), 10, 25.
Loubango, 306.
Louboumbachi, 70.
Loudima, 84.
Louena, 65.
Louena (rivières), 260, 261, 306.
Loufira (rivière), 9, 15, 69.
Lough, 158, 186, 187, 189, 192.
Loukafou, 21-22.
Loukénié (rivière), 34.
Loukouga (rivière), 14, 25, 65, 105, 106, 108, 132.
Loulonga (rivière), 26, 28.
Louloua (peuplade), 55.
Loulouabourg, 17.
Lounda (plateau de), 10, 14, 19, 23, 32, 34.
Lounda (royaume), 57.
Loungouéboungoué (rivière), 261, 306.
Loupata (gorges de), 261.
Lourenço-Marquès, 80, 292, 297, **299**, 332, 333, **334**.
Lousambo, 28, 72.
Lousambo (province), 78.
Louvoua (rivière), 25, 69.
Lüderitz Bucht (Angra Pequeña), 309.

M

Machako's Road, 136.
Madagascar, 6, 337, 338, 340, **342-374**.
Mafatte (cirque de), 375.
Mafeking, 288, 291.
Mafia (île), 100, 116, 124.
Mafiti (peuplade), 122.
Magadi (lac), 100, 109, 136.
Magaliesberg, 293.
Magdala, 187.
Mahafaly (peuplade), 367.
Mahafaly (plaine), 349.
Mahavary (fleuve), 352.
Maize Triangle, 264, 288.
Majunga, 369, 370, 373.
Majunga (plaine de), 366.
Makallé, 187.
Makarikari (lagune), 252, 253, 262, 263, 274, **311**.
Makoa (peuplade), 357, 358, 366.
Makokou, 86.

Makondé (dépôts de), 91.
Makoni (massif), 250.
Makoumbi, 74.
Malais, 273, 358.
Malange, 74, 306.
Malik (oued), 202, 230.
Malopo, 307.
Mambéré (rivière), 10.
Manakara, 363, 369.
Manambao (plaine du), 366.
Manampatrana, 369.
Mananara (fleuve), 352.
Mananjary, 348.
Mananjary (fleuve), 371.
Mandabé (plaine), 349.
Mangbettou (tribu), 43, 52.
Mangindrano (bassin de), 346.
Mangoky (fleuve), 352.
Mangoro (fleuve), 346, 352, 371.
Mani Kongo (royaume), 57.
Mansourah, 224.
Manyara (lac), 98, 133.
Manyi (île), 12.
Manyka (plateau), 300, 301, 333.
Maraeotis (lac), 207.
Mariout (lac), 207.
Mascareignes (îles), 337, 338, **374-382.**
Maserou, 295.
Masoala (massif), 346, 348.
Massaï (peuplade), 122, 123, 130, 131, 136-137.
Massaï (steppe), 96, 112, 136.
Massaoua, 182, 187, 189, 236.
Massif Central de Harar, 148, 149, 150, **152**, 158, 160, 162, 166, 167, 169, 170, 172, 173, 179, 182, 183, 190.
Massif Éthiopien, 148, 150, **156-157**, 158, 160, 161, 166, 169, 172, 173, 178, 179, 182, 183, 184, 190, et voir Éthiopie.
Matabélé (plateau), 251, 252, 257, 266, 277, 299, **301-303.**
Matadi, 26, 27, 28, 71, 73, 79, 80.
Matitanana (vallée), 370, 371.
Matopo (plateau), 251, 301.
Mau (hauteurs), 98, 100, 104, 117, 127, 140, 141.
Maurice (île), 337, 360, **380-382.**
Mayombe (massif du), 10, 14, 32, 77.
Mayotte (île), 360, 364.
Mayoumba, 57, 89.
Mbabane, 298.
Mbanio (lac), 12.
Mbomou (rivière), 62.
Médane (collines de), 345.
Medinet el Fayoum, 223.
Méditerranée éthiopienne, 91.
Medjourtine (monts de la), 151, 158, 159, 161, 163, 164, 170, 177, 184.
Memphis, 222.
Menaharaka (rivière), 347.
Mendebo (mont), 152.
Menzaleh (lac), 207, 240.
Merina (peuplade), 358, 366.
Mérou (mont), 98, 104, 116, 117, 132, 136, 140.
Mersa, 220.
Métis du Cap, 287, et voir Cape coloured.
Meurka, 170, 186.
Middelburg, 291, 292.
Milmil, 177, 186.
Mindouli, 84.
Mitoumba (monts), 8, 9, 16, 25.
Mitsio (îles), 349.
Mittelafrika, 1.
Moçambique, 300.
Moçambique (canal de), 6, 338.
Moçambique (courant du), 252, 349.
Moçambique (pays), 40, 266, 328, **332-334**, 336.
Moçambique (plaine du), 249, 256, 274, **299-300.**
Mochi, 126, 135, 136.
Mœris (lac), 222.
Mœro (lac), 9, 25, 94.
Mogadiscio, 124, 170, 186.
Moghidi, 186.
Mohanga, 67.
Molopo (rivière), 252, 259, 262, 307, 312.
Mombaza, 102, 104, 124, 126, 135, **143.**
Mongala (rivière), 26.
Mongalla, 196.
Mongo (peuplade), 54.
Mono, 21-22.
Monomotapa (ancien royaume), 275.
Montagne de la Savane, 380.
Morogoro, 126, 137.
Mossamédès, 275, 305, 306, 335.
Mossel Bay, 275.
Moto, 64, 67.
Mouanza, 136, 139.
Mouchinga (monts), 252.
Moyen-Congo (territoire), 14, 82, **83-84**, 85, 86.
Moyenne-Égypte, 214, 216, **221-222.**
Murchison (chutes), 203.

N

Nag Hamadi (barrage de), 217.
Nairobi, 104, 126, 135, 137.
Naïvacha (lac), 98, 109, 133.
Nakouro, 136.
Nakourou (lac), 109.
Nama (plateaux du), 248, 265, **309.**
Namib (plaine du), 252, 257, 258, 262, 263, 266, 308, 310.
Namlagira (volcan), 94.
Natal, 256, 257, 274, 278, 280, 297, 298, 320, 321, 324, 326, 331.
Natemba (peuplade), 54, 55, 68.
Natron (lac), 98, **109**, 110, 133.
Ndjolé, 29, 84, 86.
Ndogo (lac), 12.
Ndola, 304.
Négrilles (peuplade), 39, 41, **42, 48**, 120, 127, 268.
Newcastle, 297.
Ngami (lac), 262, 311.
Ngoko (rivière), 28.
Ngorongoro (mont), 98.
Ngové (lac), 12.
Niari (rivière), 14, 29, 34.
Nieuweveld (monts), 250, 281.
Nigritiens, 39, 43.
Nil (fleuve), 132, 194, 196, **203-209, 210-213**, 215, 217, 229, 230, 234, 235.
Nil Blanc (Bahr el Abiad), 187, 204, 205, 207, 208, 209, 235, et voir Bahr el Djebel.
Nil Bleu (Bahr el Azrek) ou Abbaï, 156, 162, 182, 187, 205, 207, 208, 235.
Nilotiques (peuplades), 170, 232.
Nimoulé (gorges de), 203.
Niragongo (volcan), 94.
Nkomi (lac), 12.
Nô (lac), 204.
Nosob (rivière), 312.
Nosy Bé (île), 343, 349, 351, 360, **364**, 372.
Nosy Faly (île), 349.
Nosy Komba (île), 349.
Nosy Lava (île), 349.
Nosy Valitra (île), 349.
Notouani (rivière), 307.
Nouer (peuplade), 232.
Nova Lisboa, 334.
Ntokou, 84.
Ntouéntoué (bassin de), 311.
Nubie, 233.
Nubien (désert), 200, 202.
Nubiens, 231, 237.
Nubo-Arabes, 40.
Nyanga (fleuve), 29, 84.
Nyanga, 86.
Nyangoué, 40, 96, 126.
Nyassa (lac), 94, 105, **106**, 132, 304.
Nyassa (plateau du), 304.
Nyassa (Territoire du), Nyassaland, 280, **304-305**, 320, 324, 328, 336.
Nyika (plaine), 112.
Nyle River, 293.
Nyombé (peuplade), 55.
Nzilo (gorges de), 25, 69.

O

Obbia, 170, 186.
Obock, 188.
Obora (monts), 152.
Ogaden (plateau de l'), 160, 161, 162, 163, 174, 176, 177, 188.
Ogooué (fleuve), 10, 12, 14, **29**, 30, 34, 55, 57, 84.
Okaouango (rivière), 252, 253, 258, 261, 262, 274, 306, **310**, 311.
Olifant River, 260, 293.
Olifants River, 282.
Olifants River Mountains, 282.
Omo (rivière), 156, 162, 179, 183.
Onilahy (fleuve), 347, 352.
Oouambo (peuplade), 308.
Oouambo (plaine de l'), 308.
Orange (État), 278, 279, 280.
Orange (fleuve), 252, **258-259**, 294.
Ottawi, 308.
Ouabi Chebeli (fleuve), 151, 152, 162, 163, 171, 176, 177, 186, 192.
Oua-Boni (peuplade), 171.
Ouadi Halfa, 198, 221, 236.
Ouadi Natroun, 220.
Ouadi Rayan (dépression), 223.

Ouagaia (peuplade), 122.
Ouagitou (mont), 152.
Ouahouma (peuplade), 121, 122, 123.
Ouakonongo (peuplade), 130.
Oualamo (région), 156.
Ouallega (région), 172, 173, 179.
Oual-Oual, 186.
Ouamboundou (route des), 55.
Ouami (fleuve), 105, 115, 117.
Ouanandé (peuplade), 53.
Ouangoni (peuplade), 122.
Ouanyamouezi (peuplade), 130.
Ouanyema (royaume), 41.
Ouarra Hillou, 184.
Ouarsangeli (monts de l'), 151, 158, 159, 161, 163, 164, 170, 177, 192.
Oubangui (rivière), 9, 13, 23, 26, 27, 28, 35, 55, 62, 77, 84.
Oubangui-Chari (territoire), 82, 86.
Ouchachi (plateau), 96.
Oudjidji, 96, 126.
Ouebb (rivière), 151, 162, 163, 176.
Ouellé (rivière), 26, 77, 120.
Ouelmal (rivière), 151.
Ouesso, 28, 86.
Ouganda (ancien royaume), 41.
Ouganda (plateaux de l'), 96, 100, 114, 118, 132.
Ouganda (protectorat de l'), 134, 136, 138-139, 143, 144.
Ougoma (hauteurs de l'), 98.
Ouhéhé (monts), 96, 114, 115.
Oukamba (plateaux), 96, 117.
Oukimbou (plateau), 96.
Oukoumbi (plateau), 96.
Oumtata, 297.
Ounyamouezi (royaume), 41.
Ounyamouezi (région), 96, 112, 137.
Ounyoro (royaume), 41.
Ounyoro (région), 114.
Oupemba (lac), 8, 25, 94.
Ouroua (ancien royaume), 41.
Ouroundi (ancien royaume), 41.
Ouroundi, 62, 118, 134.
Ouroundi (hauteurs), 98, 114, 128.
Ouroundi (peuplade), 53.
Ouroungou (peuplade), 55.
Ousagara (monts), 96, 114, 115.
Ousambara (monts), 96, 114, 115, 133, 140.
Ousenya (région), 134, 136.
Oussoumboua (plateau), 96.

P

Palmistes (plaine des), 376, 378.
Panda, 70.
pangalanes, 348.
Pangalanes (canal des), 363, 369.
Pangani (fleuve), 105.
Pays-Bas du Tchad, 82.
Pays des Rivières, 201.
Pemba (île), 99, 100, 116, 124, 142.
Persans, 124.
Petit Brûlé, 376.
Petit Karroo (plateau), 253, 283, 284.
Petit Nama (plateau), 250, 309.
Pharaons (canal des), 239.
Pibor (rivière), 205.
Pietermaritzburg, 278, 297.
Piet Retief, 297.
Piton de la Fournaise (volcan), 376.
Piton des Neiges (mont), 374.
Piton de la Rivière-Noire (mont), 380.
Pointe Banda, 57.
Pointe-Noire, 12, 57, 80, 84.
Pondo (pays), 297, 298.
Ponthierville, 25, 28, 72.
Port de la Pointe des Galets, 380.
Porte d'Enfer (chutes), 25.
Port Elizabeth, 286, 319, 330.
Port-Florence, 126, 135, 139.
Port-Francqui, 70, 72, 74, 79.
Port-Gentil, 86.
Port-Louis, 382.
Port Nolloth, 256.
Porto Amelia, 333.
Port-Saïd, 200, 227, 240, **242**.
Port-Soudan, 230, 236, 237.
Port-Tewfik, 240, 241.
Portugais, 40, 56-57, 126, 170, 185, 275.
Premier (mine), 292.
Pretoria, 256, 278, **291**, 292, 317, 330.
Pygmées, voir Négrilles.

Q

Quelimane, 262, 300, 332, 333.

R

Radama (îles), 349.
Raoud, 186.
Ras Haffoun, 178, 184.
Redjaf, 74.
Réunion (la), 337, 360, **375-380**
Rhodesia du Nord, 253, 280, **304**, 305, 315, 317, 318, 324, 328, 336.
Rhodesia méridionale, 245, 279, 280, **302-303**, 316, 321, 324, 328, 336.
Rietfontein, 258.
Rio Campo (fleuve), 29.
Rio Mouni (fleuve), 29.
Ripon (chutes), 108.
Robabouta, 186.
Rochia, 186.
Rodolphe (lac), 97, 151, 153, 160, 161, 163, 178.
Rodriguez (île), 337, 360, **375**.
Roggeveld (monts), 250, 281.
Roggié, 184.
Roodsport, 290.
Rosetten, 290.
Rouanda, 62, 114, 134.
Rouanda (ancien royaume), 41.
Rouanda-Ouroundi (Territoire), 63, 67, 75, 136, 139, 144.
Roufiji (fleuve), 96, 100, 105, 106, 115, 117, 137.
Rouge (mer), 147, 196, 211.
Rouki (rivière), 26, 28, 54, 72, 77.
Roukoua (lac), 106, 108, 110, 115, 133.
Roukoué (mont), 98.
Rouvenzori (massif du), 19, 98, 105, 116, 118, 128, 138.
Rovouma (fleuve), 96, 100, 105, 115, 117.
Rustenburg, 291.

S

Sabaki (fleuve), 105.
sadas, 356, 364.
Sagak, 176.
Saganesti, 189.
Sageoun (rivière), 162.
Saint-André (cap), 343, 349.
Saint-Benoît, 380.
Saint-Denis, 380.
Sainte-Hélène (baie), 253, 275.
Sainte-Lucie (lagune de), 298.
Sainte-Marie (île), 356, 372.
Saint-Joseph, 380.
Saint-Louis, 380.
Saint-Paul, 380.
Saint-Paul-de-Loanda ou Loanda, 14, 17, 57, 74, 275, 305, 306, 334, 335.
Saint-Philippe-de-Benguella, ou Benguella, 57, 306.
Saint-Pierre, 380.
Sakalaves (peuplade), 359.
Sakania, 70, 72.
Salazie (cirque de), 375.
Salisbury, 258, 301, 302, 303.
Samba (peuplade), 54, 55, 68.
Sambirano (monts), 364.
Sambirano (plaine du), 349, 351, 354, 356, 364, 372, 374.
San Benito (fleuve), 29.
Sanga (rivière), 9, 10, 26, 27, 28, 35, 84.
Sankourou (rivière), 34, 72.
Sapouma (chutes de), 260.
Save (fleuve), 299.
savoka, 354.
Sel (plaine de), 150, 155.
Semliki (rivière), 98, 203.
Sennaar, 230, 233, 234, 235.
Serra Corvo d'Andrade, 251, 305.
Seychelles (îles), 337, 375.
Sidamo (monts), 152, 166, 179, 180.
Sidamo (peuplade), 173.
Sifta (barrage), 217.
Simbabye, 270, 275.
Sinaï (massif du), 196.
Sinaï (péninsule du), 220-221.
Siouah (oasis), 202, 219.
Sneeuw Berg, 250, 281.
Soa (bassin de), 311.
Sobat (rivière), 187, 195, 205, 208, 235.
Soblalé, 186.
Socotra (île), 170.
Sofala, 300, 302, 332, 333.
Sofala (territoire), 300.
Sokota, 187.
Solloum, 220.
Somali (peuplade), 169, 170, **172**.
Somali (plateau), 163.
Somalie, 159.
Somalie Britannique, 189, 192, 193.
Somalie Italienne, 192, 193.

Sotomba (Djebel), 196.
Souahili, **123-127**, 130, 170, 178.
Souakim, 200, 230, 233.
Souazi (pays), 297, 298, 324, 328, 336.
Soudan Anglo-Égyptien, 209, **229-237**, 244.
Soudanais, 231, 232, 237.
Sougota (lac), 97, 98, 153, 163.
Springs, 290.
Stanley Falls, 25, 26, 28, 72.
Stanley Pool, 26, 27, 28, 58.
Stanleyville, 28, 72, 77, 79.
Stanleyville (province), 78.
Stéphanie (lac), 153, 163, 177.
Stériles (îles), 349.
Sud-Ouest Africain, 250, 280, 316, 326, 327, 336.
Suez, 240, 241.
Suez (canal de), 238-244.
Suez (golfe de), 196, 238.
Suez (isthme de), 238-239.
Swakop (fleuve), 309.
Swaziland (Protectorat), 280.

T

Table (baie de la), 253, 275.
Table (Montagne de la), 286.
Tabora, 96, 102, 104, 105, 126, 135, 136, 137.
Tadetcha Melka, 184.
Tadjoura (baie de), 183, 188.
Talkah, 224.
Tamatave, 348, 350, 363, 369.
Tampoketsa (plateau), 347.
Tana (fleuve), 96, 105, 112.
Tanalala (peuplade), 358.
Tananarive, 350, 351, **362**, 368, 369, 373.
Tanga, 135, **143**.
Tanganyika (lac), 25, 94, 97, 98, 105, **106**, 132, 135.
Tanganyika (Territoire du), 134, 140, 141, 143, 144.
Tantah, 224.
tavy, 354.
Tchad (territoire), 82, 86.
Tchamo (lac), 154, 162.
Tchéla, 77.
Tchertcher (plateau de), 152, 179.
Teleki (volcan), 94.
Tembou (pays), 297.
Tenge, 68, 73.
Tété, 333.
Tewfikieh, 232.
Thèbes (bassin de), 221.
Tigré (région), 149, 156, 167, 179, 181, 183, 187.
Tikki-Tikki (peuplade), 48.
Timsah (lac), 238, 240.
Tokar, 235.
Topnaar (tribu), 271.
toug, 151, 163.
Tougela (fleuve), 296.
Toug Faf (fleuve), 186.
Toug Nogal (fleuve), 185, 186, 189.
Toumba (lac), 9, 26.
Tourkana, 130, 153.
Tourkana (peuplade), 130.
Transkei, 328.
Transvaal, 278, 279, 280, 331.
Tsana (lac), 156, 162, 235.
Tsaratanana (massif), 346, 353.
Tsiafajavona (mont), 346.
Tsiribihina (fleuve), 352.
Tuléar, 349, 351, **367**, 374.

U

Union Sud-Africaine, 279-280, 290, 292, 293, 316, 317, 319, 320, 321, 322-323, 324, 325, 326, 327, 336.
Utrecht, 297.

V

Vaal (rivière), 259, 307.
Vatomandry, 348.
Veld (plateau), 249, 264, 320, 324.
Veld (Bas), 293.
Veld buissonneux, 293.
Veld moyen, 291-293.
Vent (région du), 377, 378, 379.
Vent (région sous le), 377, 378, 379.
Vezo (peuplade), 367.
Victoria (chutes), 261.
Victoria (lac), 94, 96, 105, **108**, 132, 134, 135, 203.
Vieux Bantous, 120, 121, 123.
Virounga (monts), 94, 98, 116, 118, 203.
vleys, 252.
Vohémar, 348.
Vohimainty (massif), 346.
Voï, 136.
Vryheid, 297, 317.

W

Wakkerstroom, 297.
Walfish Bay, 308, 309.
Wankie, 65, 302.
Waterberg (massif), 293.
Windoek, 258, 308, 309.
Witbank, 290, 292, 317.
Witwatersrand, 248, 253, **289-293**, 316, 326, 327, 330, 331.
woïna-dega, 158, 166-167, 179.
Wolmaransstad, 291.
Worcester, 284.

Y

Yambenda, 67.

Z

Zagazig, 224.
Zaïre (fleuve), 56.
Zambèze (bassin du), 252, 257, 263, 274.
Zambèze (fleuve), 106, **260-262**, 301, 332, 333.
Zambézie, 274, **303-305**.
Zanzibar, 143.
Zanzibar (île), 40, 99, 100, 116, 124, 126, **142-143**.
Zanzibar (protectorat de), 144.
Zanzibar (Sultanat de), 133
Zeerust, 291.
Zeila, 157, 170, 184, 192.
Zeit (Djebel), 220, 227.
Zomandaho (rivière), 347.
Zouaï (lac), 154, 162.
Zoukouala (volcan), 150.
Zoulou (pays), 298, 328.
Zoulous (peuplade), 122, 130, 270, 298.
Zoumbo, 275.
Zoutpansberg, 318.
Zoutpansberg (massif), 293.
Zululand, 270.
Zwarte Berg, 282.

TABLE DES PHOTOGRAPHIES

HORS TEXTE

PLANCHE	I. —	Le mont Stanley, dans le massif du Rouvenzori	2
—	II. —	A. Le Stanley Pool (Congo), vu de Brazzaville. B. Plateau du Katanga	3
—	III. —	A. La plaine en arrière de Brazzaville B. La baie de Pointe-Noire	16
—	IV. —	A. Les rapides de l'Éléphant, sur l'Oubangui B. Les chutes de la Louenga, près de son confluent avec le Congo.	17
—	V. —	A. Inondation d'un cours d'eau du Gabon B. Le fleuve Congo, dans son cours moyen	32
—	VI. —	A. Lianes dans la forêt-vierge du Moyen-Congo B. Termitière, dans la savane du Moyen-Congo	33
—	VII. —	A. Savane boisée sur le haut Ouellé. B. Marais près de Léopoldville	34
—	VIII. —	A. Savane nue des plateaux de l'Oubangui B. Village sur une savane du bas Congo	35
—	IX. —	A. Steppe des plateaux Congo-Nil B. Trou d'eau dans la steppe (haut Ouellé)	40
—	X. —	A. Village du bas Congo, près de Léopoldville B. Artisans Basoko	41
—	XI. —	A. Pygmées de la forêt B. Route de caravanes dans la forêt (Mayombe)	54
—	XII. —	A. Plantation de palmiers elaeis (Congo Belge). B. Plantation d'hévéas (Congo Belge)	55
—	XIII. —	A. Mine de cuivre, à Kambove (Katanga) B. Usine de cuivre de la Panda (Katanga)	64
—	XIV. —	A. Huilerie, à Kinchassa (Congo Belge) B. Transport du coton au Bas-Congo	65
—	XV. —	A. Les monts du Mayombe B. Pont de lianes au Gabon, près de Franceville	86
—	XVI. —	Vallée à l'Ouest du mont Baker (Rouvenzori)	87
—	XVII. —	A. Le lac Kivou B. La vallée de la Bouyoukou (Rouvenzori)	104
—	XVIII. —	A. Papyrus et raphias, sur le plateau victorien (Ouganda) B. Iles flottantes de papyrus sur le lac Kioga (Ouganda)	105
—	XIX. —	A. Les chutes Ripon (sortie du Nil du lac Victoria). B. Le volcan Nyragongo	110
—	XX. —	A. Le lac Nakourou (Kenya) B. Bords du lac Naïvacha (Kenya)	111
—	XXI. —	A. Le plateau d'Entre-Lacs et les chutes de l'Akanyarou, affluent de la Kagera B. Chefs Ouatouki, au Rouanda	136
—	XXII. —	A. Famille de Bahoutou (Rouanda-Ouroundi) B. Une rue de Zanzibar	137
—	XXIII. —	A. Marais du Djouba inférieur B. Brousse de la plaine somalie C. Collines érythréennes en arrière de Massaoua	150

Planche	XXIV.	— Dessié, sur la bordure orientale du Massif Éthiopien	151
—	XXV.	— A. La vallée du Ghibié, dans le Sud du Massif Éthiopien B. Une vallée cultivée dans le Choa (Massif Éthiopien)	166
—	XXVI.	— A. Type de Beni Amer B. Un nomade Somali C. Un Arabe de l'Érythrée D. Type de Galla du Massif Éthiopien E. Abyssins, dans une rue d'Addis-Abéba	167
—	XXVII.	— A. Harar B. Massaoua (Érythrée) C. Adi Caieh (Érythrée)	176
—	XXVIII.	— A. Salines de l'Érythrée B. Caravane de chameaux franchissant un pont C. Troupeau de nomades du bas pays	177
—	XXIX.	— A. Le barrage d'Assouan B. Labourage après l'inondation, dans le delta du Nil C. Une route à travers l'inondation du Nil, en Haute-Égypte	208
—	XXX.	— A. Chadouf double, en Haute-Égypte B. Sakkieh, près de Nag Hamadi	209
—	XXXI.	— A. La plaine de Thèbes B. Village du Delta, près du Nil de Rosette	216
—	XXXII.	— A. Oasis de Daklah B. Paysage du Fayoum C. Burg el Arab. Bédouins, tente et moutons	217
—	XXXIII.	— A. Le Sphinx et la Pyramide de Chéops B. Village de pisé, en Haute-Égypte C. La plaine des Pyramides	224
—	XXXIV.	— A. Le barrage du Caire. L'écluse B. Port-Saïd et l'entrée du canal de Suez	225
—	XXXV.	— A. Le désert au Sud d'Ouadi Halfa (Soudan Anglo-Égyptien) B. Sinaï. Le mont de Moïse et le couvent de Sainte-Catherine	232
—	XXXVI.	— A. Soudan Anglo-Égyptien. Steppe et euphorbe-candélabre, près de Djinja B. Soudan Anglo-Égyptien. Désert de roches au Nord-Est de Dongola C. Soudan Anglo-Égyptien. Indigènes Chillouk et canots de roseaux dans le Bahr el Ghazal	233
—	XXXVII.	— Les rochers de Verster, au-dessus de Graskop (Transvaal)	254
—	XXXVIII.	— A. Le Veld, dans la région de Pietersburg (Transvaal) B. La Tour du Nord-Est, dans le Drakensberg septentrional	255
—	XXXIX.	— A. Le Haut Karroo autour de De Aar B. Le Veld de l'Orange, autour de Ficksburg	262
—	XL.	— A. Forêt tropicale au pied de l'escarpement dans le Drakensberg. B. Forêt subtropicale sur les pentes de l'escarpement du Dralensberg septentrional	263
—	XLI.	— Le Cap et la Montagne de la Table	278
—	XLII.	— A. Effet du déboisement par les indigènes, dans le Drakensberg septentrional B. La steppe du Veld, près de Kimberley	279
—	XLIII.	— A. Les Hex River Mountains, dans les chaînes du Cap B. Le bassin de Montagu, dans le Lange Berg (chaînes du Cap)	286
—	XLIV.	— A. Le Grand Karroo, près de Grootfontein B. Ferme et vignoble, à Groot Constantia (Transvaal)	287
—	XLV.	— A. Mine d'or de Sheba, dans l'Est du Transvaal B. Johannesburg (Transvaal)	288
—	XLVI.	— Une mine d'or du Witwatersrand	289
—	XLVII.	— Mine de diamants de Premier, à l'Est de Pretoria	294
—	XLVIII.	— A. Élevage de bœufs dans un ranch, près de Potchefstrom (Transvaal) B. Élevage de moutons, près de Middelburg (Transvaal)	295
—	XLIX.	— A. Les Albert Falls, sur la Karkloof River (Natal) B. Les gorges de Krantz Kloof (Natal)	298
—	L.	— A. Case zoulou B. La plaine du Natal, près de Durban	299
—	LI.	— A. Habitation de Boschiman, en pays Matabélé B. Champ de blé, en Rhodesia méridionale	304

PLANCHE	LII. — A.	Champ de coton, dans la plaine du Moçambique	305
	B.	Le Zambèze en amont des chutes Victoria	
—	LIII. —	Les Victoria Falls	306
—	LIV. — A.	Le Namib en arrière de Lüderitz Bucht	307
	B.	Lüderitz Bucht	
—	LV. —	A la limite intérieure du Namib : le fleuve Eiseb	312
—	LVI. — A.	Village provisoire de pasteurs, près d'un point d'eau du Kalahari	313
	B.	Steppe buissonneuse du Kalahari	
—	LVII. — A.	Le plateau de l'Imerina	342
	B.	Un lac de haut plateau : le lac Tritiva	
—	LVIII. — A.	Un marigot dans la plaine de l'Est	343
	B.	Le lac Alaotra	
—	LIX. — A.	Chute de la Mandraka	352
	B.	L'Ikopa, près de Tananarive	
—	LX. — A.	La prairie du plateau central : l'Horombé	353
	B.	Sous-bois de la forêt de l'Est	
—	LXI. — A.	Récolte du riz, dans la rizière de Tananarive	368
	B.	Un champ de vanilliers, dans la plaine orientale	
—	LXII. — A.	Bœufs zébus attelés	369
	B.	Élevage de métis de Normands, sur le haut plateau	
—	LXIII. — A.	Mine de graphite de Tsarazaphy	374
	B.	Le marché de Tananarive	
—	LXIV. — A.	La Réunion. Le Port de la Pointe des Galets	375
	B.	La Réunion. Le Piton d'Anchain, dans le cirque de Salazie	

CARTE HORS TEXTE EN COULEURS

VÉGÉTATION DE L'AFRIQUE DU SUD 264-265

TABLE DES CARTES

ET FIGURES DANS LE TEXTE

Fig. 1. Coupe Ouest-Est de l'Afrique, à l'équateur. 3
— 2. Esquisse géologique de l'Afrique équatoriale 7
— 3. Relief de l'Afrique équatoriale . . 11
— 4. Les pluies en Afrique équatoriale. 19
— 5. Saisons des pluies en Afrique équatoriale 20
— 6. Régime des pluies pour quatre stations de l'Afrique équatoriale. 21
— 7. Hydrographie de l'Afrique équatoriale 25
— 8. Le haut Loualaba avant la zone des rapides et des chutes. . . . 26
— 9. Confluent du Congo et de l'Oubangui. 27
— 10. Le Stanley Pool 28
— 11. Profil en long Congo-Oubangui —Sanga-Ngoko 29
— 12. Carte des formations végétales. 31
— 13. Les populations indigènes de l'Afrique équatoriale. 43
— 14. Genres de vie des indigènes de l'Afrique équatoriale. 49
— 15. Territoires de l'embouchure du Congo 61
— 16. Mines de la portion orientale du Congo Belge 66
— 17. Production de cuivre du Katanga, de 1911 à 1936. 68
— 18. Carte économique du Congo Belge. 73
— 19. Exportations du Congo Belge, de 1913 à 1936 80
— 20. Importations du Congo Belge, de 1913 à 1936 81
— 21. Afrique Équatoriale Française. Carte économique 83
— 22. Le chemin de fer Congo-Océan. . 85
— 23. Esquisse géologique de l'Afrique orientale 92
— 24. Relief de l'Afrique orientale. . . 93
— 25. Trois coupes à travers l'Afrique orientale 94
— 26. Les fosses de l'Afrique orientale. 95
— 27. Le massif du Rouvenzori. . . . 97
— 28. Le Kilimandjaro 99
— 29. Régime des pluies pour quatre stations de l'Afrique orientale . 102
— 30. Les pluies en Afrique orientale. . 103

Fig. 31. Hydrographie de l'Afrique orientale 107
— 32. Étendue actuelle et étendue primitive du lac Naïvacha 108
— 33. Un type de fosse tectonique en Afrique orientale : la région du lac Natron. 109
— 34. Formations végétales de l'Afrique orientale 113
— 35. Zones de végétation du Kilimandjaro 115
— 36. Les populations indigènes de l'Afrique orientale 121
— 37. L'islam dans l'Afrique orientale. 125
— 38. Les genres de vie en Afrique orientale 129
— 39. Les voies ferrées de l'Afrique orientale 135
— 40. Esquisse géologique de l'Afrique du Nord-Est. 149
— 41. Le relief de l'Afrique du Nord-Est. 153
— 42. Deux coupes à travers l'Afrique du Nord-Est. 154
— 43. Coupes schématiques sur cinq points de la fosse de l'Afrique du Nord-Est 155
— 44. Les pluies dans l'Afrique du Nord-Est 159
— 45. Régime des pluies pour trois stations de l'Afrique du Nord-Est. 160
— 46. Les climats de l'Afrique du Nord-Est 161
— 47. Formations végétales de l'Afrique du Nord-Est. 165
— 48. Les populations indigènes de l'Afrique du Nord-Est 171
— 49. Les genres de vie dans l'Afrique du Nord-Est 175
— 50. Les voies de commerce de l'Afrique du Nord-Est. 185
— 51. Esquisse géologique de l'Afrique du Nil 195
— 52. Affleurements de roches cristallines dans la vallée du Nil . . . 196
— 53. Le relief de l'Afrique du Nil. . . 197
— 54. Carte des pluies. 198
— 55. Les pluies dans l'Afrique du Nil. Moyennes mensuelles 199
— 56. Régimes de pluies pour quatre stations de l'Afrique du Nil. . 200

Fig. 57. Régions naturelles du Kordofan. 201
— 58. État de la vallée du Bahr el Djebel en 1899-1900. 204
— 59. Formation d'un bloc de sudd, en trois phases, sur le Bahr el Djebel 205
— 60. Profil en long du cours du Nil . . 206
— 61. Hydrologie du Nil 207
— 62. Hauteur moyenne du Nil en Basse-Égypte, au cours d'une année de crue normale 208
— 63. Les déserts de l'Afrique du Nil. . 219
— 64. Le Fayoum 223
— 65. Cultures de coton dans le delta. . 225
— 66. Mouvement commercial de l'Égypte 1925-1935) 227
— 67. Les genres de vie au Soudan. . . 231
— 68. Géologie de la région de Suez. . 239
— 69. Le fond du golfe de Suez. . . . 241
— 70. Port-Saïd et l'entrée du canal de Suez 242
— 71. Transit par le canal de Suez (1913-1935). 243
— 72. Principaux groupes de marchandises transitées par le canal de Suez 243
— 73. Le socle ancien de l'Afrique du Sud 247
— 74. Esquisse géologique de l'Afrique du Sud 249
— 75. Le relief de l'Afrique australe. . 251
— 76. Carte des pluies 255
— 77. Saisons des pluies en Afrique du Sud 257
— 78. Régimes de pluie pour six stations de l'Afrique du Sud 259
— 79. Hydrographie de l'Afrique du Sud. 260
— 80. Les chutes Victoria. 261
— 81. Le peuplement indigène de l'Afrique du Sud 269
Fig. 82. Les genres de vie en Afrique du Sud 273
— 83. Coupe à travers les montagnes du Cap et le Haut Karroo. . . . 282
— 84. Les chaînes du Cap. 283
— 85. La région du Cap. 285
— 86. Coupe à travers le Witwatersrand. 291
— 87. Dépression du Kalahari septentrional 311
— 88. Construction de voies ferrées sur le territoire de l'Union Sud-Africaine 315
— 89. Production annuelle d'or de l'Union Sud-Africaine de 1913 à 1934 317
— 90. Exportations de l'Union Sud-Africaine 323
— 91. Densité de la population de l'Union Sud-Africaine 327
— 92. Restes de la portion occidentale du continent du Gondvana 339
— 93. Socles et fosses de la zone malgache 341
— 94. Esquisse géologique de Madagascar 344
— 95. Coupe schématique Est-Ouest de Madagascar 345
— 96. Le relief de Madagascar 347
— 97. Les pluies à Madagascar. 350
— 98. Les climats de Madagascar. . . . 351
— 99. Les zones de végétation à Madagascar 354
— 100. Établissements arabes au Nord de Madagascar. 356
— 101. Peuplement de Madagascar. . . 357
— 102. Péninsule d'Ambre et baie de Diego-Suarez 365
— 103. La Réunion 377
— 104. Les cultures de la Réunion 379
— 105. L'île Maurice 381

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

L'AFRIQUE ÉQUATORIALE

INTRODUCTION. — **L'Afrique du Milieu** 1

I. La masse intertropicale de l'Afrique, 1. — II. Dissymétrie entre le Centre-Ouest et l'Est, 2. — III. Deux zones de peuplement, 4.

CHAPITRE PREMIER. — **Le milieu naturel** 6

I. Structure de l'Afrique équatoriale, 6 : l'évolution du bloc africain, 6 ; le relief de l'Afrique équatoriale, 9 ; la côte, 12 ; sols et sous-sols, 13. — II. Le climat, 15 : les agents du mécanisme climatique, 15 ; la température, 16 ; pressions et vents, 17 ; les pluies, 18 ; les climats, 22. — III. Les cours d'eau, 23 : évolution du réseau hydrographique, 23 ; le Congo et son réseau, 24 ; le régime des eaux et la navigabilité, 26 ; les autres cours d'eau, 29. — IV. La vie végétale et animale, 30 : les agents géographiques, 30 ; la forêt vierge, 30 ; la forêt-galerie, 33 ; savane, parc et brousse, 34 ; formations aquatiques, 35 ; revue des ressources naturelles, 36 ; l' « auge » et ses bords, 36.

CHAPITRE II. — **Le peuplement et la vie indigène** 38

I. Peuplement de l'Afrique équatoriale, 38 : les conditions géographiques, 38 ; autochtones et peuples migrateurs, 39 ; influences extérieures, 40. — II. Les populations indigènes, 41 : nombre et densité, 41 ; les races, 42 ; les Bantous, 44. — III. La société bantoue, 45 : la famille, 45 ; le village et la tribu, 47. — IV. Les genres de vie, 47 : diversité et adaptation aux conditions naturelles, 47 ; la vie dans la forêt, 48 ; la vie dans la savane, 51 ; la vie dans l'Est et dans la zone atlantique, 53 ; tribus artisanes et commerçantes, 54.

CHAPITRE III. — **Découverte et organisation coloniale** 56

I. Exploration de l'Afrique équatoriale, 56 : le problème du Congo, 56 ; la grande exploration, 57 ; l'exploration de détail, 58. — II. Le partage, 59 : l'Association internationale du Congo, 59 ; la Conférence de Berlin, 60 ; Congo Belge et Afrique Équatoriale Française, 62.

CHAPITRE IV. — **Le Congo Belge** 63

I. Le domaine colonial et sa population, 63. — II. L'âge minier, 64 : les découvertes minières, 64 ; tableau minier du Congo Belge, 65 ; la production minière hors le cuivre, 66 ; le cuivre, 67 ; le Katanga, 69. — III. Le réseau des communications, 71 : la liaison du bas Congo, 71 ; le réseau hydrographique de l'intérieur, 71 ; les chemins de fer transcontinentaux, 72 ; routes d'attente, 74. — IV. Prodromes de l'âge agricole, 74 : cultures et élevage de ravitaillement local, 74 ; plantations et cultures commerciales, 76. — V. Situation présente, 78 : organisation administrative, 78 ; économie adulte, 79 ; le commerce congolais, 79 ; organisation européenne et main-d'œuvre indigène, 80.

CHAPITRE V. — **Le domaine français en Afrique équatoriale** 82

I. Gabon et Moyen-Congo, 82 : l'Afrique Équatoriale Française, 82 ; Gabon et Moyen-Congo, 83. — II. Les débuts de l'exploitation, 84 : conditions administratives et économiques, 84 ; situation actuelle, 85.

BIBLIOGRAPHIE, 86.

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES, 87.

DEUXIÈME PARTIE

L'AFRIQUE ORIENTALE

Chapitre VI. — **Traits originaux de l'Afrique orientale** 88

I. Situation, 88. — II. Facilités de circulation et d'établissement, 89. — III. Unité d'action coloniale, 90.

Chapitre VII. — **Le milieu naturel** 91

I. Le sol, 91 : histoire de la constitution de l'Afrique orientale, 91 ; le plateau, 96 ; fosses d'effondrement et massifs volcaniques, 96 ; la zone côtière, 98 ; les sols, 100. — II. Le climat et les eaux, 101 : les agents géographiques du climat, 101 ; températures, 101 ; les divers régimes des vents et des pluies, 103 ; le relief et les pluies, 104 ; traits résumés du climat, 105 ; les eaux, 105 ; les bassins ouverts et les Grands Lacs, 106 ; les bassins fermés, 108. — III. La vie végétale et animale, 110 : conditions générales, 110 ; vie végétale et animale des régions sèches, 111 ; vie végétale et animale des régions humides et des hauteurs, 114. — IV. Régions naturelles de l'Afrique orientale, 116.

Chapitre VIII. — **Le peuplement et la vie indigène** 119

Conditions géographiques du peuplement, 119. — I. Le peuplement indigène, 120 : histoire des migrations, 120 ; état actuel du peuplement indigène, 122 ; influences étrangères ; les Souahili, 123. — II. Genres de vie, 127 : chasseurs et pêcheurs, 127 ; les cultivateurs, 128 ; les pasteurs, 130.

Chapitre IX. — **L'exploitation moderne** 133

I. Établissement des Européens, 132 : la découverte, 132 ; le partage et le statut actuel, 133. — II. Le développement économique, 134 : le problème des communications, 134 ; les steppes du Centre, 136 ; la région des Lacs, 137 ; les hautes terres du Kilimandjaro et du Kenya, 140 ; la région côtière et les îles, 142 ; le commerce, 143.

Bibliographie, 144.

Renseignements statistiques, 144.

TROISIÈME PARTIE

L'AFRIQUE DU NORD-EST

Chapitre X. — **Traits généraux** 145

I. Traits spécifiques, 145 : délimitation, 145 ; manque d'unité, 145. — II. Traits d'union, 146 : économies complémentaires, 146 ; de la mer vers l'Éthiopie, 146.

Chapitre XI. — **Le Sol** 147

I. Structure de l'Afrique du Nord-Est, 147 : histoire du sol de l'Afrique du Nord-Est, 147 ; les sols, 148. — II. Le relief, 151 : le plateau Galla-Somali, 151 ; le Massif Central, 152 ; la grande fosse, 152 ; le Massif Éthiopien, 156. — III. Le climat et l'eau, 157 : la température, 157 ; les vents et les pluies, 158 ; les climats, 161 ; l'eau, 162. — IV. La vie végétale et animale, 163 : le bas pays, 163 ; le haut pays, 164.

Chapitre XII. — **Peuplement et genres de vie** 168

I. Le peuplement, 168 : histoire du peuplement, 168 ; répartition et mélange des races, 170. — II. La vie dans l'Afrique du Nord-Est, 174 : la vie du bas pays, 174 ; la vie du haut pays, 178.

Chapitre XIII. — **L'Éthiopie et la colonisation européenne** 182

I. Les courants économiques traditionnels, 182 : antiques liens de commerce, 182 ; le courant commercial du golfe d'Aden, 183 ; le courant commercial de l'océan Indien, 185 ; courants commerciaux renaissants, 187. — II. L'Éthiopie et la colonisation européenne, 188 : organisation politique de l'Afrique du Nord-Est, 188 ; l'Éthiopie, 190 : les colonies européennes, 191.

Bibliographie, 193.

Renseignements statistiques, 193.

QUATRIÈME PARTIE

L'AFRIQUE DU NIL

Chapitre XIV. — **Le bassin nilotique** 194

I. Le territoire du bassin nilotique, 194 : le sol, 194 ; le climat et la végétation, 196. — II. Le Nil, 203 : les bassins et le réseau, 203 ; le régime du Nil, 207 ; région égyptienne et région soudanaise du Nil, 209.

Chapitre XV. — **L'Égypte** 210

I. Le don du Nil, 210 : le désert et son fleuve, 210 ; la civilisation égyptienne, 211 ; la population de l'Égypte, 213 : stabilité et évolution de la vie rurale, 215. — II. Les régions de l'Égypte, 218 : les déserts, 218 ; la vallée, 221 ; le Fayoum, 222 ; le Delta, 223. — III. L'économie moderne de l'Égypte, 224 : évolution de la production agricole ; le coton, 224 ; mines et productions industrielles, 227 ; commerce, 227.

Chapitre XVI. — **Le Soudan Anglo-Égyptien** 229

I. Régions de vie humaine, 229 : du désert à la steppe, 229 ; de la steppe à la savane, 230 ; la vie sur le plateau équatorial, 232. — II. L'œuvre d'unification économique, 233 : tentatives d'unification, 233 ; le Condominium et le plan d'irrigation, 234 ; développement économique, 236.

Chapitre XVII. — **Le canal de Suez** 238

I. Projets et réalisations successives, 238 : l'isthme de Suez, 238 ; l'ancêtre du canal actuel et les projets modernes, 239. — II. Organisation technique et fonction économique, 240 : le canal et ses ports, 240 ; rôle économique du canal, 242.

Bibliographie, 244.

Renseignements statistiques, 244.

CINQUIÈME PARTIE

L'AFRIQUE DU SUD

Chapitre XVIII. — **Le sol de l'Afrique du Sud** 245

I. Une route et un continent, 245. — II. La structure du sol, 246 : la plate-forme africaine, 246 ; histoire géologique, 248 ; conséquences géographiques, 250. — III. Le climat et les eaux, 254 ; facteurs du climat ; la latitude et les vents, 254 ; températures et pluies, 256 ; les eaux, 258. — IV. Végétation et faune, 262 : flores autochtones et migratrices, 262 ; formations végétales de pays humides, 263 ; formations végétales des pays secs, 265 ; la faune, 266.

Chapitre XIX. — **Peuplement et colonisation** 267

I. Le peuplement indigène, 267 : voies de circulation et lieux de concentration, 267 ; histoire du peuplement indigène, 268 ; répartition et caractères des races indigènes, 270 ; autres habitants non européens, 272 ; les genres de vie, 274. — II. La colonisation européenne, 275 : les Portugais, 275 ; les Boers, 276 ; les Anglais, 277 ; l'Union Sud-Africaine et ses satellites, 279.

Chapitre XX. — **Les régions naturelles** 281

I. La région du Cap, 281 : conditions naturelles, 281 ; la vie humaine, 284 ; le Cap et les autres ports, 285. — II. Les hauts plateaux de l'Orange et du Vaal, 286 : le Haut Karroo, 287 ; le Haut Veld, 288 ; le Witwatersrand, 289 ; le Veld moyen, 291 ; le Veld buissonneux et le Bas Veld, 293. — III. Le Massif Basouto, 294. — IV. Terrasses et plaines côtières du Sud-Est, 296 : le pays des terrasses, 297 ; la plaine maritime, 298. — V. La plaine du Moçambique, 299. — VI. Les plateaux tropicaux, 300 : le Matabélé ; la colonie de Rhodesia méridionale, 301 ; la Zambézie, 303 ; l'Angola, 305. — VII. Les régions sèches du Centre et du Sud-Ouest, 307 : les plateaux du Sud-Est : plateaux de Kaapp et du Betchouana, 307 ; les plateaux du Sud-Ouest : Kaoko, Damara, Nama, 307 ; le Kalahari, 310.

Chapitre XXI. — **Colonisation de l'Afrique australe** 313

I. Évolution économique de l'Afrique australe britannique, 313 : de l'avant-guerre à l'après-guerre, 313 ; évolution minière, 316 ; évolution agricole, 318 ; évolution industrielle, 321 ; évolution commerciale, 322. — II. Problèmes démographiques, 324 : la population de l'Afrique australe britannique, 324 ; les Européens, 326 ; les indigènes, 328 ; les Asiatiques, 331. — III. L'Afrique australe portugaise, 331 : le Moçambique, 332 ; l'Angola, 334.

Bibliographie, 335.

Renseignements statistiques, 336.

SIXIÈME PARTIE

MADAGASCAR ET AUTRES ILES AFRICAINES DE L'OCÉAN INDIEN

Chapitre XXII. — **Les îles africaines de l'océan Indien** 337

I. Les terres, 337. — II. Leurs origines, 338. — III. Insularité ancienne ; long isolement, 340.

Chapitre XXIII. — **Madagascar** 342

I. La terre, 342 : structure et relief, 343 ; le climat et les eaux, 350 ; la végétation et la faune, 352. — II. Les habitants, 355 : histoire du peuplement, 355 ; les races, 358 ; la colonisation, 359. — III. Régions naturelles, 361 : le plateau central, 361 ; les plaines de l'Est, 362 ; la « Grande Terre » du Nord-Ouest et les Comores, 363 ; le massif d'Ambre, 365 ; l'Ouest, 366 ; le Sud-Ouest, 367. — IV. Développement économique, 367 : début d'une ère coloniale, 367 ; les voies de communication, 368 ; la production, 369 ; le commerce, 373.

Chapitre XXIV. — **Les Mascareignes** 375

I. La Réunion, 375 : le sol, 375 ; le peuplement et l'exploitation coloniale, 378. — II. L'île Maurice, 380 : le sol, 380 ; la colonisation, 381.

Bibliographie, 382.

Renseignements statistiques, 382.

Index alphabétique 383

Table des photographies hors texte 390

Table des cartes et des figures dans le texte 393

Table des matières 395

5440. — Imprimerie KAPP, Paris-Vanves. — 8-38.